



République Démocratique du Congo

PROVINCE D'ITURI

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES ENTITES TERRITORIALES DECENTRALISEES (ETD) DU TERRITOIRE DE MAMBASA

Projet Pilote REDD Géographiquement Intégré de MAMBASA (PPRGIM)

Par Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC/Consultant Individuel
(Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)



Décembre, 2015

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Liste des figures	9
Liste des acronymes	9
Introduction	11
Première partie : BREVE PRESENTATION DU TERRITOIRE DE MAMBASA	12
I. Situation géographique.....	12
II. Démographie et organisation administrative du territoire.....	13
III. Milieu Naturel- capital naturel du territoire de Mambasa	14
3.1. Relief.....	14
3.2. Géologie	14
3.3. Pédologie.....	14
3.4. Climat.....	14
3.5. Hydrographie	14
3.6. Végétation	15
3.7. Faune	16
3.8. Réserve de Faune à Okapi (RFO)	16
IV. Situation économique	17
4.1. Livelihoods (moyens de subsistance)	17
4.2. Activités du secteur primaire	18
4.3. Activités du secteur secondaire.....	30
4.4. Activités du secteur tertiaire	30
V. Situation socioculturelle	30
5.1. Santé.....	30
5.2. Hygiène et assainissement	31
5.3. Education	31
5.4. Jeunesse, sport et loisir	31
5.5. Composition ethnique	31
5.6. Peuples autochtones-Pygmées	32
5.7. Us et coutumes	33
5.8. Genre et masculinité	33
5.9. Religion.....	33
5.10. Sécurité	33
VI. Infrastructures.....	33
6.1. Logement	33
6.2. Infrastructures médicales	34
6.3. Infrastructures scolaires	34
6.4. Voies de communication.....	34
6.5. Poste et télécommunication	35
6.6. Adduction et points d'eau	35
6.7. Marchés.....	35
6.8. Tourisme	35
VII. Intervenants (acteurs dans le territoire de Mambasa).....	36
VIII. Contraintes, atouts, menaces et opportunités au développement du territoire	37
8.1. Agriculture durable	37
8.2. Problème résultant de la mauvaise utilisation des ressources naturelles	38
8.3. Synthèses et choix.....	39
IX. Contexte général d'élaboration des plans de développement local des ETD de Mambasa.....	40
9.1. Processus de décentralisation en RDC.....	40

9.2. Nouvelle organisation politico-administrative (les ETD et les ETd).....	41
9.3. Rôle principal d'une ETD et pourquoi un PDL pour une ETD	42
9.4. Ressources financières pour financer les PDL des Chefferies.....	42
Deuxième partie : PROCESSUS DE PLANIFICATION DES ETD DE MAMBASA.....	43
X. Préparation du processus de planification	43
10.1. Analyse des littératures et élaboration de manière détaillée de la méthodologie .	43
10.1.1. Contacts initiaux avec les parties prenantes	44
10.1.2. Identification des personnes- ressources/opérateurs	44
10.1.3. Organisation des réunions de travail sur le processus de planification	44
10.1.4. Elaboration des termes de références des personnes-ressources/opérateurs	45
XI. Constitution et mise en place des dispositifs institutionnels	45
11.1. Organisation des séances de mise en place des cadres locaux de concertation ...	45
XII. Cadrage et campagne de communication.....	46
12.1. Organisation d'un atelier de lancement du processus d'information et de sensibilisation des leaders et communautés locales au niveau territorial	46
XIII. Capacitation des parties prenantes et étude de base	46
13.1. Organisation d'un atelier de formation et récolte des données primaires par groupement	46
XIV. Diagnostic et planification participatif	46
14.1. Organisation des descentes d'enquêtes ménages, villages et institutionnelles	46
14.2. Dépouillement des résultats des enquêtes et séances de débriefing aux Opérateurs	47
14.3. Organisation des ateliers (7) de planification stratégique	47
XV. Elaboration du plan de développement local	47
15.1. Production des PDL des ETD par les points focaux et CLDC	47
15.2. Définition de la vision et mécanisme de supervision, suivi et contrôle par l'Administration du territoire et plateforme de concertation réseau.....	48
15.3. Rédaction et correction du PDL compilé du territoire de Mambasa	48
XVI. Validation du plan de développement local des ETD	48
16.1. Organisation d'un atelier de 2 jours de validation technique du PDL Mambasa.	48
16.2. Vulgarisation du PDL	48
Troisième partie: PRESENTATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DES ETD DU TERRITOIRE DE MAMBASA	48
XVII. Collectivité Chefferie de BABILA BABOMBI	48
17.1. Situation de base	48
17.2. Planification stratégique de la chefferie de Babila Babombi	108
17.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Babila Babombi.....	134
XVIII. Collectivité Chefferie de Bakwanza	136
18.1. Situation de base	136
18.2. Planification stratégique de la chefferie des Babila Bakwanza	154
18.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bakwanza	185
XIX. Collectivité Chefferie de Bandaka	187
19.1. Situation de base	187
19.2. Planification stratégique de la chefferie de Bandaka	215
19.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bandaka	241
XX. Collectivité Chefferie de Bombo-Bangumba	243
20.1. Situation de base	243
20.2. Planification stratégique de la chefferie de Bombo-Bangumba	264
20.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bombo-Bangumba	294
XXI. Collectivité Chefferie de Mambasa	296

21.1. Situation de base	296
21.2. Planification stratégique de la Chefferie de Mambasa	336
21.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Mambasa	370
XXII. Collectivité Chefferie de Walese-Dese	372
22.1. Situation de base	372
22.2. Planification stratégique de la chefferie de Walese-Dese.....	386
22.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Walese-Dese.....	403
XXIII. Collectivité Chefferie de Walese-Karo	406
23.1. Situation de base	406
31.2. Planification stratégique de la chefferie de Walese-Karo.....	434
31.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Walese-Karo.....	467
Quatrième partie : VISION, PLAN COMPILÉ ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN POUR LE TERRITOIRE DE MAMBASA.....	469
XXIV. Vision commune pour le territoire de Mambasa	469
XXV. Récapitulatif des axes stratégiques pour le développement local	469
XXVI. Plan d'investissement compilé pour le territoire de Mambasa.....	470
26.1. Rubriques budgétaires et dépenses prévisionnelles pour 5 ans.....	470
XXVII. Mécanisme de supervision, suivi et contrôle par l'Administration du territoire et la coordination des plateformes	472
27.1. Organigramme de la plateforme/coordination	472
XXVIII. Financement du plan de développement local des ETD du territoire de Mambasa	473
Conclusion.....	473
Bibliographie.....	475
Annexes.....	476

Liste des tableaux

Tableau 1: quelques caractéristiques de la couche arable de sols du territoire de Mambasa...	14
Tableau 2: Production annuelle comarquée des ETD du territoire de Mambasa par culture.....	18
Tableau 3: production animale par groupement vétérinaire du territoire de Mambasa	28
Tableau 4: Les types des PFNL couramment utilisés par la population dans le territoire de Mambasa	29
Tableau 5: problèmes résultant de l'utilisation abusive des ressources naturelles (causes et effets) 'analyse faites avec les groupes de travail des chefferies du territoire de Mambasa) ...	38
Tableau 6: organisation politico-administrative au regard de l'Ordonnance-loi n°82.006 du 25 février 1982	41
Tableau 7: organisation politico-administrative au regard de la loi n°08/016 du 07 octobre 2008.....	41
Tableau 8: analyse des intervenants (stakeholders) du groupement de Bapongomo	55
Tableau 9: diagnostic du secteur de décentralisation	81
Tableau 10: Diagnostic du secteur de gouvernance	82
Tableau 11: Diagnostic du secteur de consolidation de la paix	83
Tableau 12: Diagnostic du secteur de développement de l'industrie et artisanat	84
Tableau 13: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu	85
Tableau 14: Diagnostic du secteur agropastoral.....	86
Tableau 15: diagnostic du secteur de pisciculture et de pêche.....	86
Tableau 16: diagnostic du secteur minier.....	88

Tableau 17: diagnostic du secteur d'exploitation forestière	89
Tableau 18: diagnostic de la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), le tourisme et la REDD+	90
Tableau 19: diagnostic du secteur de chasse	91
Tableau 20: diagnostic du secteur d'énergie électrique	91
Tableau 21: diagnostic du secteur d'infrastructures routières	92
Tableau 22: diagnostic du secteur de commerce-marché	93
Tableau 23: diagnostic du secteur d'eau potable	94
Tableau 24: diagnostic du secteur d'hygiène et assainissement	94
Tableau 25: diagnostic du secteur d'habitat	95
Tableau 26: diagnostic du secteur de santé	96
Tableau 27: diagnostic du secteur d'éducation	97
Tableau 28: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures	98
Tableau 29: diagnostic du secteur de réduction de l'impact de l'agriculture sur la forêt	99
Tableau 30: diagnostic du secteur de gestion durable des stocks de carbone forestier	100
Tableau 31: diagnostic du secteur de reforestation et reboisement	100
Tableau 32: diagnostic du secteur de lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	101
Tableau 33: diagnostic du secteur de zonage	101
Tableau 34: diagnostic du secteur de sécurisation des forêts classées et forêts communautaires	102
Tableau 35: synthèse des résultats de l'analyse des conflits dans la chefferie des Babila Babombi	103
Tableau 36: résultats et produits attendus de la chefferie des Babila Babombi d'ici 2030	109
Tableau 37: Effets et impact attendus dans la Chefferie des Babila Babombi d'ici 2030	118
Tableau 38: Impact attendu dans la Chefferie des Babila Babombi d'ici 2030 (qu niveau du bien-être)	118
Tableau 39: Clés de rapartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)	121
Tableau 40: affectation des fonds d'aménagement	121
Tableau 41: Plan d'opérations de la Chefferie des Babila Babombi (avec coûts estimatifs des dépenses des 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL)	122
Tableau 42: modèle de présentation des programmes et procedures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC	133
Tableau 43: Critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie des Babila Babombi	135
Tableau 44: résultats et produits attendus de la Chefferie des Babila bakwanza d'ici 2030 ..	155
Tableau 45: Effets et impact attendus dans la Chefferies des Babila Bakwanza d'ici 2030 ..	169
Tableau 46: impact attendu dans la chefferie des Babila Bakwanza d'ici 2030 (au niveau de bien-être)	169
Tableau 47: clés de repartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)	171
Tableau 48: Affectation des fonds d'aménagement	172
Tableau 49: Plan d'Operations de la Chefferie des Babila Bakwanza (avec oûts estimatifs des dépenses de la première année de la mise en oeuvre du PDL)	173
Tableau 50: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC	184
Tableau 51: Critères et indicateurs des gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la chefferie des Babila Bakwanza	186
Tableau 52: diagnostic du secteur de décentralisation	202

Tableau 53: problèmes d'accès à la terre et leurs causes.....	203
Tableau 54: diagnostic du secteur de consolidation de paix	204
Tableau 55: diagnostic du secteur de développement de l'industrie et artisanat.....	205
Tableau 56: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu	206
Tableau 57: diagnostic du secteur agricole	206
Tableau 58: diagnostic du secteur d'élevage et de pêche	207
Tableau 59: diagnostic du secteur minier.....	208
Tableau 60: diagnostic du secteur d'exploitation forestière	208
Tableau 61: diagnostic du secteur de tourisme et la REDD+	209
Tableau 62: diagnostic du secteur d'énergie électrique dans la chefferie de Bandaka.....	209
Tableau 63: diagnostic du secteur d'infrastructures routières	210
Tableau 64: diagnostic du secteur de commerce-marché.....	210
Tableau 65: diagnostic du secteur d'eau, hygiène et assainissement.....	211
Tableau 66: diagnostic du secteur d'habitat.....	212
Tableau 67: diagnostic du secteur de santé	212
Tableau 68: diagnostic du secteur d'éducation.....	213
Tableau 69: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures.....	213
Tableau 70: diagnostic du secteur de sécurisation des forêts classées et forêts communautaires	214
Tableau 71: résultats et produits attendus dans la Chefferie des Bandaka d'ici 2030.....	215
Tableau 72: Effets et impact attendus dans la Chefferie des Bandaka d'ici 2030.....	223
Tableau 73: Impact dans la Chefferie des Bandaka d'ici 2030 (niveau de bien-être)	224
Tableau 74: clés de répartition des recttes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)	226
Tableau 75: Affectation des fonds d'aménagement.....	226
Tableau 76: Plan d'Opérations de nla Chefferie des Bandaka (avec coûts estimatifs des dépenses de 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL)	227
Tableau 77: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC dans la Chefferie des Bandaka.....	240
Tableau 78: critères et indicateurs de gestion des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie des Bandaka	242
Tableau 79: Etat de conservation dans la Chefferie des Bombo.....	253
Tableau 80: diagnostic du secteur de décentralisation	255
Tableau 81: diagnostic du secteur de gouvernance dans la Chefferie de Bombo	255
Tableau 82: diagnostic du secteur de consolidation de la paix	256
Tableau 83: diagnostic de développement de l'industrie et artisanat dans la Chefferie de Bombo	257
Tableau 84: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu dans la Chefferie de Bombo	257
Tableau 85: diagnostic du secteur agropastoral dans la Chefferie de Bombo	258
Tableau 86: diagnostic du secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), tourisme et la REDD+	259
Tableau 87: diagnostic du secteur d'infrastructures routières	259
Tableau 88: diagnostic du secteur de commerce-marché dans la Chefferie de Bombo.....	259
Tableau 89: diagnostic du secteur d'eau potable, hygiène et assainissement.....	260
Tableau 90: diagnostic du secteur d'habitat.....	260
Tableau 91: diagnostic du secteur de santé dans la Chefferie de Bombo	261
Tableau 92: diagnostic du secteur d'éducation	262
Tableau 93: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures.....	263

Tableau 94: diagnostic du secteur de sécurisation de la RFO et zones agricoles et de chasse	264
Tableau 95: résultats et produits attendus de la Chefferie de Bombo d'ici 2030	265
Tableau 96: Effets et impact attendus dans la Chefferie de Bombo d'ici 2030.....	275
Tableau 97: Impact attendu de la Chefferie de Bombo d'ici 2030 (niveau de bien-être).....	275
Tableau 98: Clés de répartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels et sociétés).....	277
Tableau 99: Affectation des fonds d'aménagement.....	278
Tableau 100: Plan d'Opérations de la Chefferie de Bombo (avec coûts estimatifs des dépenses pour les 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL).....	279
Tableau 101: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC	293
Tableau 102: Critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la chefferie de Bombo	294
Tableau 103: diagnostic du secteur de décentralisation dans la chefferie de Mambasa	312
Tableau 104: diagnostic du secteur de gouvernance	315
Tableau 105: diagnostic du secteur d'exploitation forestière	321
Tableau 106: diagnostic du secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire), le tourisme et la REDD+	322
Tableau 107: diagnostic du secteur de chasse	323
Tableau 108: diagnostic du secteur d'énergie électrique	324
Tableau 109: diagnostic du secteur d'infrastructures routières	325
Tableau 110: diagnostic du secteur d'infrastructures aéroportuaires	326
Tableau 111: diagnostic du secteur de commerce-marché.....	327
Tableau 112: diagnostic du secteur d'eau potable	328
Tableau 113: diagnostic du secteur d'hygiène et assainissement	328
Tableau 114: diagnostic du secteur d'habitat.....	329
Tableau 115: diagnostic du secteur de santé	330
Tableau 116: diagnostic du secteur d'éducation	331
Tableau 117: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures.....	332
Tableau 118: diagnostic du secteur de réduction de l'impact de l'agriculture sur la forêt.....	333
Tableau 119: diagnostic du secteur de gestion durable des stocks de carbone forestier.....	333
Tableau 120: diagnostic du secteur de réforestation et reboisement.....	334
Tableau 121: diagnostic du secteur de lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	334
Tableau 122: diagnostic du secteur de zonage	335
Tableau 123: diagnostic du secteur de sécurisation des forêts classées et forêts communautaires	336
Tableau 124: résultats et produits attendus de la chefferie de Mambasa d'ici 2030	337
Tableau 125: Effets et impact attendus dans la Chefferie de Mambasa d'ici 2030.....	349
Tableau 126: impact attendu dans la Chefferie de Mambasa d'ici 2030 (qu niveau de bien-être).....	349
Tableau 127: clés de répartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuel/sociétés).....	351
Tableau 128: Affectation des fonds d'aménagement.....	352
Tableau 129: Plan d'Opérations de la Chefferie de Mambasa (avec coûts estimatifs des dépenses de 5 premières années de mise en oeuvre du PDL)	353
Tableau 130: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateformes et CLDC.....	369

Tableau 131: Critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie de Mambasa.....	371
Tableau 132: diagnostic du secteur de décentralisation dans la Chefferie de Walese-Dese..	378
Tableau 133: diagnostic du secteur de gouvernance dans la Chefferie des Walese-Dese	379
Tableau 134: diagnostic du secteur de consolidation de paix dans la chefferie des Walese-Dese	379
Tableau 135: diagnostic du secteur de développement des industries et artisanat.....	380
Tableau 136: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu dans la Chefferie de Walese-Dese	380
Tableau 137: Diagnostic du secteur d'agriculture dans la Chefferie des Walese-Dese	381
Tableau 138: diagnostic du secteur d'élevage, pisciculture et apiculture.....	381
Tableau 139: diagnostic du secteur d'énergie électrique dans la Chefferie des Walese-Dese.....	382
Tableau 140: diagnostic du secteur d'infrastructures routières et aéroportuaires.....	382
Tableau 141: diagnostic du secteur de commerce-marché.....	383
Tableau 142: diagnostic du secteur d'eau, hygiène et assainissement.....	384
Tableau 143: diagnostic du secteur d'éducation	384
Tableau 144: diagnostic du secteur de santé	385
Tableau 145: diagnostic du secteur d'habitat.....	385
Tableau 146: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures.....	386
Tableau 147: résultats et produits attendus de la Chefferie des Walese-Dese d'ici 2030	387
Tableau 148: Effets et impact attendus de la Chefferie de Walese-Dese d'ici 2030.....	393
Tableau 149: Impact attendu de la Chefferie des Walese-Dese d'ici 2030 (niveau de bien-être).....	393
Tableau 150: clés de répartition des recettes d'aménagement forestières par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuel/sociétés)	395
Tableau 151: affectation des fonds d'aménagement.....	396
Tableau 152: Plan d'Opérations de la Chefferie des Walese-Dese (avec coûts estimatifs des dépenses des 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL).....	397
Tableau 153: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC	403
Tableau 154: critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie de Walese-Dese	404
Tableau 155: quelques données sur la prise en charge des établissements sanitaires d'Andikau	410
Tableau 156: localisation, création et qualité des enseignants des écoles d'Andikau	411
Tableau 157: effectifs des élèves par écoles à Andikau	411
Tableau 158: difficultés auxquelles les écoles d'Andikau sont confrontées	411
Tableau 159: Résultats et produits attendus de la Chefferie des Walese-Karo d'ici 2030	435
Tableau 160: Effets et impact attendus de la Chefferie des Walese-Karo d'ici 2030	445
Tableau 161: Impact attendu de la Chefferie des Walese-Karo d'ici 2030 (niveau de bien-être)	446
Tableau 162: clés de répartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)	448
Tableau 163: affectation des fonds d'aménagement.....	449
Tableau 164: Plan d'Opérations des Walese-Karo (avec coûts estimatifs de 5 premières années de mise en oeuvre du PDL)	449
Tableau 165: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC	466
Tableau 166: critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie des Walese-Karo	468

Tableau 167: synthèse des dépenses prévisionnelles pour les premières années de mise en oeuvre du PDL des ETD du territoire de Mambasa (en \$US) 471

Liste des figures

Figure 1. ETD du territoire de Mambasa	13
Figure 2. Hydrographie du territoire de Mambasa	15
Figure 3. Végétation du territoire de Mambasa.....	16
Figure 4. Quelques sites les plus connus d'orpailleurs dans le territoire de Mambasa	25
Figure 5. infrastructures routières du territoire de Mambasa	34
Figure 6. organigramme du CLDC/COBA	119
Figure 7. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie des Babila Bakwanza.....	170
Figure 8. Organigramme du CLDC/COBA	224
Figure 9. Organigramme du CLDC/COBA de la Chefferie de Bombo	276
Figure 10. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie de Mambasa.....	350
Figure 11. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie des Walese-Dese.....	394
Figure 12. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie des Walese-Karo.....	446
Figure 13. Organigramme de la plateforme du territoire	472

Liste des acronymes

BAD	: Banque Africaine de Développement ;
C	: Carbone
Ca	: Calcium;
CARPE	: Central African Regional Program for the Environment
CE	: Communauté Emmanuel
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement ;
CIVDC	: Comité Intervillageois de Développement et de Conservation ;
CLDC	: Comité Local de Développement et de Conservation ;
cm	: centimètre ;
CN-REDD	: Coordination Nationale REDD ;
COBA	: Communauté de Base ;
CS	: Centre de Santé ;
CV	: Cheval Vapeur ;
CVDC	: Comité Villageois de Développement et de Conservation;
DBH	: Diameter at Breast Height
DHP	: Diamètre à la Hauteur de la Poitrine ;
EP	: Ecole primaire ;
ETD	: Entité Territoriale Décentralisée ;
ETd	: Entité Territoriale Déconcentrée ;
FAO	: Programme des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture ;
FC	: Franc Congolais ;
GRNBC	: Gestion des Ressources Naturelles à Base Communautaire ;
ha	: hectare ;
HJ	: Homme- jour;
ICCN	: Institut Congolais pour la Conservation de la Nature ;
IITA	: International Institute of Tropical Agriculture;
K	: Potassium;

PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmtto@gmail.com)

kcal	: Kilocalories;
kg	: kilogramme;
km ²	: kilomètre carré;
LER	: Land Equivalent Ratio;
MAD	: matière azotée disponible ;
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
m ³	: mètre cube ;
Mg	: Magnésium ;
mm	: millimètre ;
M.O	: Matière Organique ;
MP	: Mission Protestante ;
MS	: Matière sèche ;
MST	: Maladies Sexuellement Transmissibles ;
MUSO	: Mutuelle de Solidarité ;
N	: Azote;
Na	: Sodium;
NFI	: No Food Items;
PAC	: Plan d'Actions Communautaires;
PACT	: Private Agencies Collaborating Together;
PAGS	: Plan d'Aménagement et de Gestion Simplifié;
PDL	: Plan de Développement Local ;
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux ;
pH	: potentiel hydrogène ;
PPRGIM	: Projet Pilote REDD+ Géographiquement Intégré de Mambasa ;
PPSSP	: Programme de Promotion de Soins de Santé Primaire ;
PV	: Poids vif ;
Qtté	: quantité ;
RDC	: République Démocratique du Congo ;
REDD	: Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts ;
RN	: Route Nationale ;
RS	: Ferrisols sur roches non différenciées ;
UC-PFCN	: Unité de Coordination du Programme Forêt et Conservation de la Nature
UBT	: Unité bétail tropical ;
UF	: Unité fourragère ;
USAID	: United States AID;
USD	: United states dollars ;
UTA	: Unité travailleur agricole annuel ;
WCS	: Wildlife Conservation Society

Introduction

La République Démocratique du Congo (RDC) s'est dotée d'une nouvelle constitution promulguée le 18 février 2006 après son adoption par referendum. Cette constitution consacre clairement la décentralisation comme mode de gestion des affaires publiques, après plusieurs années ou décennies de gestion centralisée.

Dans le cadre de cette décentralisation, le pouvoir de l'Etat doit désormais s'exercer en harmonie à trois niveaux complémentaires et indissociables : le Gouvernement central, les Provinces et les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) ainsi que les entités territoriales déconcentrées. En effet, cette nouvelle stratégie constitutionnelle reconnaît aux pouvoirs locaux la responsabilité de prendre en charge le développement économique de la province et des ETD (Villes, Communes, Chefferies, Secteurs). Cependant, les provinces et les ETD de la R.D.C ne disposent pas encore des capacités de gestion de proximité et de développement des économies locales, et cela, suite aux difficultés financières que l'Etat Congolais en général et les ETD en particulier connaissent depuis de longues années ayant ainsi gravement touché le fonctionnement normal de tous les services déconcentrés de l'Etat Congolais. En juin 2009, un cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation a été validé. Pour ce fait, le quatrième axe de la mise en œuvre de la décentralisation poursuit la mission générale de développement des ETD en vue de les transformer en un espace de planification locale, de programmation et de gestion coordonnée du développement sous la responsabilité des élus locaux.

Par ailleurs, la République Démocratique du Congo (RDC) est engagée dans un processus de préparation à la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+) qui vise à élaborer une stratégie nationale et un plan d'action opérationnel associé. Au stade actuel, les données et expériences dont dispose le pays pour construire sa stratégie sont encore partielles et insuffisantes. Il est indispensable d'expérimenter sur le terrain les différentes options d'une stratégie REDD+ afin de tester les multiples conditions de leur mise en œuvre (techniques, légales, organisationnelles, financières, humaines...).

Au regard de la complexité et de la diversité des problématiques et situations en RDC, et considérant les multiples domaines transversaux qu'une stratégie REDD+ crédible se doit d'intégrer, une série de projets pilotes ont été identifiés par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (MECNT), pour tenter de couvrir le champ d'expérimentation nécessaire à l'élaboration d'une stratégie nationale complète, ambitieuse et opérationnelle.

Le Projet Pilote REDD Géographiquement intégré de MAMBASA "PPRGIM" vise à contribuer à la réduction de la déforestation et de la pauvreté dans le Territoire de Mambasa, en Province de l'Ituri; par le renforcement des capacités de l'administration locale et des autres parties prenantes dans les domaines de la gestion et la planification, l'aménagement du territoire, la sécurisation foncière, l'harmonisation et l'application de la loi ; ainsi que le renforcement des capacités humaines, techniques, financières et organisationnelles des populations locales et autochtones pour une gestion productive et la valorisation de leur environnement.

Le Projet Pilote REDD Géographiquement Intégrée de Mambasa "PPRGIM" est financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), en qualité d'administrateur du Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC ou CBFF). Le projet est exécuté par la Coordination Nationale REDD du MECNT, qui en assure la coordination de la mise en œuvre et le suivi-évaluation. La gestion fiduciaire est assurée par l'Unité de Coordination du Projet Forêts et Conservation de la Nature (UC-PFCN) du MECNT et la mise en œuvre technique est assurée

par l'ONG internationale de conservation, la "Wildlife Conservation Society" Programme RD Congo (WCS-RDC)

Dans le cadre du PPRGIM, une mission d'élaboration du plan de développement local des Entités Territoriales Décentralisées du Territoire de Mambasa a été organisée. Cette mission conduite par Monsieur Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant individuel, a comme objectif final de produire un Plan de Développement Local des ETD du territoire de Mambasa validé par toutes les parties prenantes. La mission a ainsi accompagné les Chefferies du territoire de Mambasa dans l'élaboration de son Plan de Développement Local (PDL) pour la période allant de 2015 à 2030. Ce PDL s'articule, outre cette introduction, autour de quatre parties : la première partie présente brièvement le territoire de Mambasa, la deuxième décrit le processus d'élaboration de ce PDL, la troisième présente les plans de développement local par Chefferie (ETD) et la quatrième donne la vision, plan compilé et la mise en œuvre du plan pour le territoire de Mambasa. Une petite conclusion clôture ce plan.

Première partie : BREVE PRESENTATION DU TERRITOIRE DE MAMBASA

I. Situation géographique

Le territoire de Mambasa a été créé le 1er janvier 1948 suivant l'ordonnance présidentielle numéro 426/020 du 22 décembre 1947.

Le territoire de Mambasa est situé dans la nouvelle province de l'Ituri (jadis, district de l'Ituri de l'ancienne province orientale) en République Démocratique du Congo (RDC). Ses coordonnées géographiques sont 1°22' nord 29°03' Est. Il est le plus vaste de la nouvelle province de l'Ituri, avec une superficie de 36.783 km² (soit 55% de l'étendue totale de la province d'Ituri). Il partage la frontière avec les nouvelles provinces de Haut-Uélé au Nord (territoire de Wamba), Tshopo à l'Ouest (territoire de Bafwasende) et les territoires d'Irumu et Djugu à l'Est ainsi que la province du Nord Kivu au sud (territoires de Beni et de Lubero). Malgré sa superficie, le territoire de Mambasa ne compte que 7 Chefferies, à savoir : Babila Babombi (agréée en 1921 N° 322/0250), Baibala Bakwanza (agréée en 1927 N° 322/0790), Bandaka (agréée en 1927 N° 322/1080), Bombo (agréée en 1928 N° 322/6930), Mambasa (agréée le 15 décembre 1915 N° 322/0070), Walese-dese (agréée en 1928 N° 322/6931) et Walese-karo (agréée en 1944 N° 322/16935).

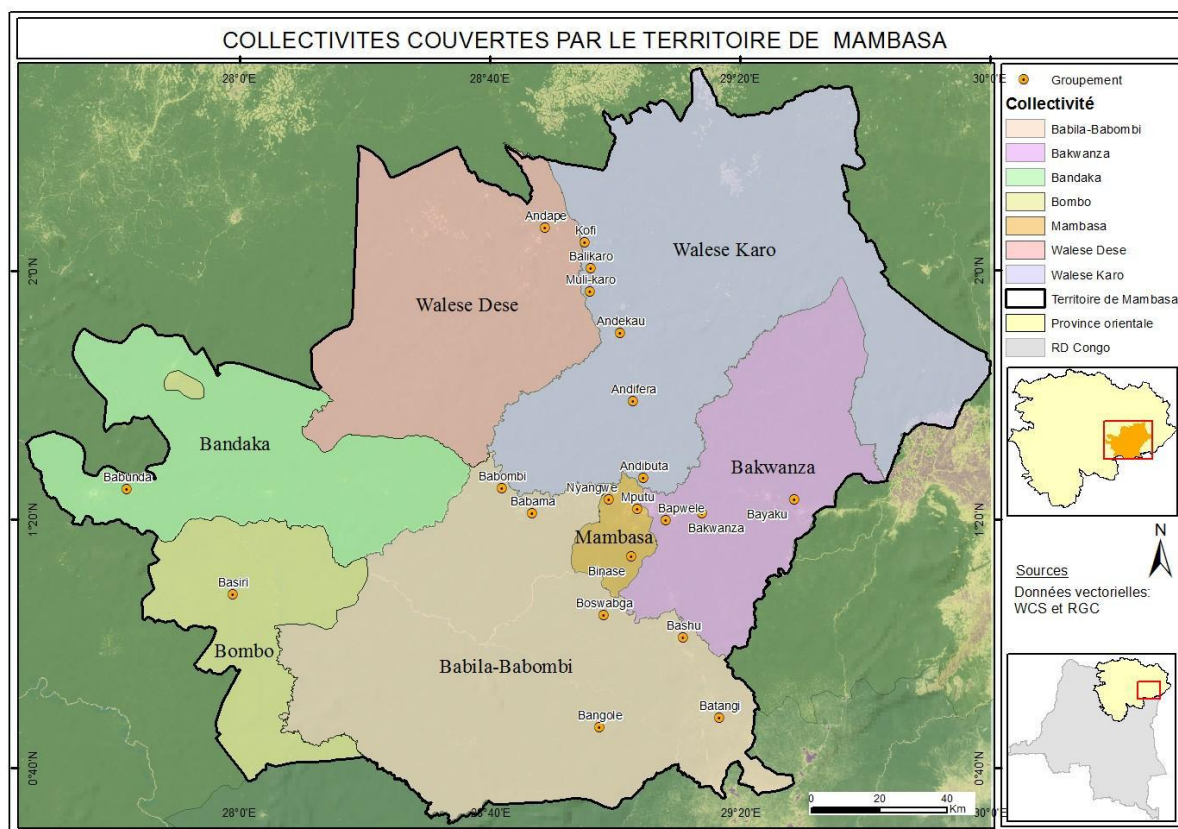


Figure 1. ETD du territoire de Mambasa

II. Démographie et organisation administrative du territoire

Le territoire de Mambasa compte une population de 510.798 habitants (Sankiana, 2014). Il comprend une administration territoriale supervisant 7 collectivités (ETD) avec 34 groupements (Etd). Il s'agit des collectivités et groupements suivants :

1. Chefferie de Babila Babombi avec 7 groupements (Babombi, Babila-Teruri, Bakaiku, Bangole, Bapongomo, Mabembe Bella et Makeke), une population de 120502 habitants et une superficie de 7.660 km².
2. Chefferie de Bakwanza avec 3 groupements (Andikwakwa/Bapwele), Bakwanza, Bayaku) avec une population de 45161 habitants et une superficie de 2.100 km² ;
3. Chefferie de Bandaka avec 5 groupements (Babunda, Bafwagbeze, Bafwakoa, Ngayu, Nia-nia) avec une population de 71.953 habitants sur une superficie de 5.643 km² ;
4. Chefferie de Bombo-Bagumba avec 5 groupements (Babeke-D'ISAE, Badumbise, Bafwambaya, Basiri, Enzewa) avec une superficie de 6.600 km² et une population de 39.959 habitants.
5. Chefferie de Walese-Dese avec 3 groupements (Andali, Andape, Andisengi) avec une population de 18.074 habitants sur une superficie de 5.340 km² ;
6. Chefferie de Walese-Karo avec 9 groupements (Andibuta, Andifele, Andikau, Maro, Mulikaro1, Mulikaro2, Kofi-Abunzu, Yedi-Karani et Yedi-Mayala) avec une population de 37.981 habitants sur une superficie de 8.340 km² ;
7. Chefferie de Mambasa avec 3 groupements (Binase, Mputu, Nyangwe) qui compte 177.168 habitants sur une superficie de 1.100 km².

La population de Mambasa est concentrée sur les principaux axes routiers à savoir : Komanda – Mambasa – Niania ; Mangina – Mambasa – Mungbere et aussi Yedi. Elle se trouve aussi dans les carrières d'exploitation d'or.

III. Milieu Naturel- capital naturel du territoire de Mambasa

3.1. Relief

Le territoire de Mambasa est généralement une zone de pénéplaine dont l'altitude varie de l'Ouest à l'Est de 800 à 1000 m. Elle comprend à l'intérieur de la forêt des collines isolées qui sont de protubérances de granités et qui s'élèvent jusqu'à 50 m d'altitude au dessus de la pénéplaine.

3.2. Géologie

Le territoire de Mambasa est très riche en minéraux, variant des diamants, cassitérite, coltan, wolframite et surtout l'or.

3.3. Pédologie

Les sols du Territoire de Mambasa sont argileux – sablonneux. Ils sont les résultats de l'altération des granites, des quartz et basaltes (UCOP, 2006). Ils sont généralement sablo-argileux de couleur grise, rougeâtre et parfois jaunâtre. Par endroit, ils sont marécageux à raphia spontané. Ils comprennent aussi, à beaucoup d'endroits, un horizon sombre de terres noires tropicales sur alluvions. Ces sols sont généralement de type ferralsol sur roche non différenciées (RS) avec une texture argilo-sableuse, un PH de 4,5, une teneur en carbone, azote et en matière organique respectivement de 1,11%, 0,10% et 1,9% dans la couche arable.

Tableau 1: quelques caractéristiques de la couche arable de sols du territoire de Mambasa

Type de sol	Texture	pH	C (%)	N (%)	C/N	M.O ¹ (%)
RS	argilo-sableuse	4,5	1,11	0,10	11,00	1,9

RS= ferrisols sur roches non différenciées. Sys (1960)

3.4. Climat

Le territoire de Mambasa jouit d'un climat tropical. Comme dans l'ensemble du landscape, le climat de territoire de Mambasa est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm.

3.5. Hydrographie

Le territoire de Mambasa possède de nombreux cours d'eau sillonnant en sens divers. Les principaux cours d'eau sont : Nduye, Epulu, Ituri et Lenda.

¹Matière organique= C (%) x 1,72 (Defoer *et al.*, 2000)

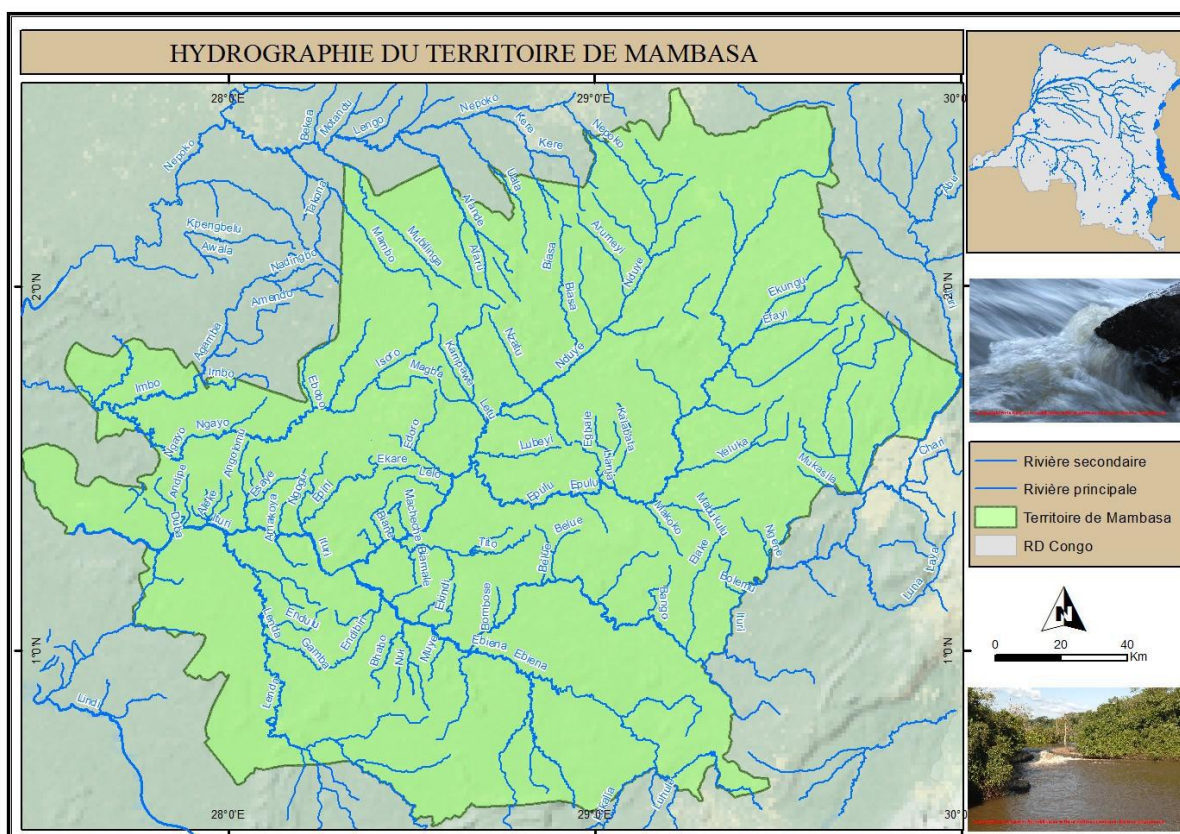


Figure 2. Hydrographie du territoire de Mambasa

3.6. Végétation

Comme pour l'ensemble de la forêt de l'Ituri, le territoire de Mambasa est une zone à forêt équatoriale ombrophile guinéo-congolaise dite aussi forêt dense humide sempervirente. Sa strate arborescente est dominée par *Brachystegia laurentii* ou *Cynometra alexandrii*, mais aussi par *Gibertiodendron dewevrei* (Mbau), *Entandrophragma cylindricum* (Liboyo II), *Entandrophragma candollei* (Liboyo I), *Khaya anthotheca* (Linzo), *Milicia excelsa* syn. *Chlorophora excelsa* (Punga), *Cordia abyssinica* (Ngomangoma).

Le long de la route, dans la partie prospectée, la végétation est constituée de bouquets de *Bambusa vulgaris*. Près de villages, on observe entremêlés derrière les maisons les arbres cultivés comme les palmiers *Elaeïs guineensis*, les bananiers (*Musa spp*), les manguiers (*Spondias citherea*, *Spondias mombin*), *Artocarpus incisa* et les avocats (*Persea americana*). A d'autres endroits, on trouve des forêts secondaires à *Musanga cecropioides* et une forêt primaire à *Gibertiodendron dewevrei*.

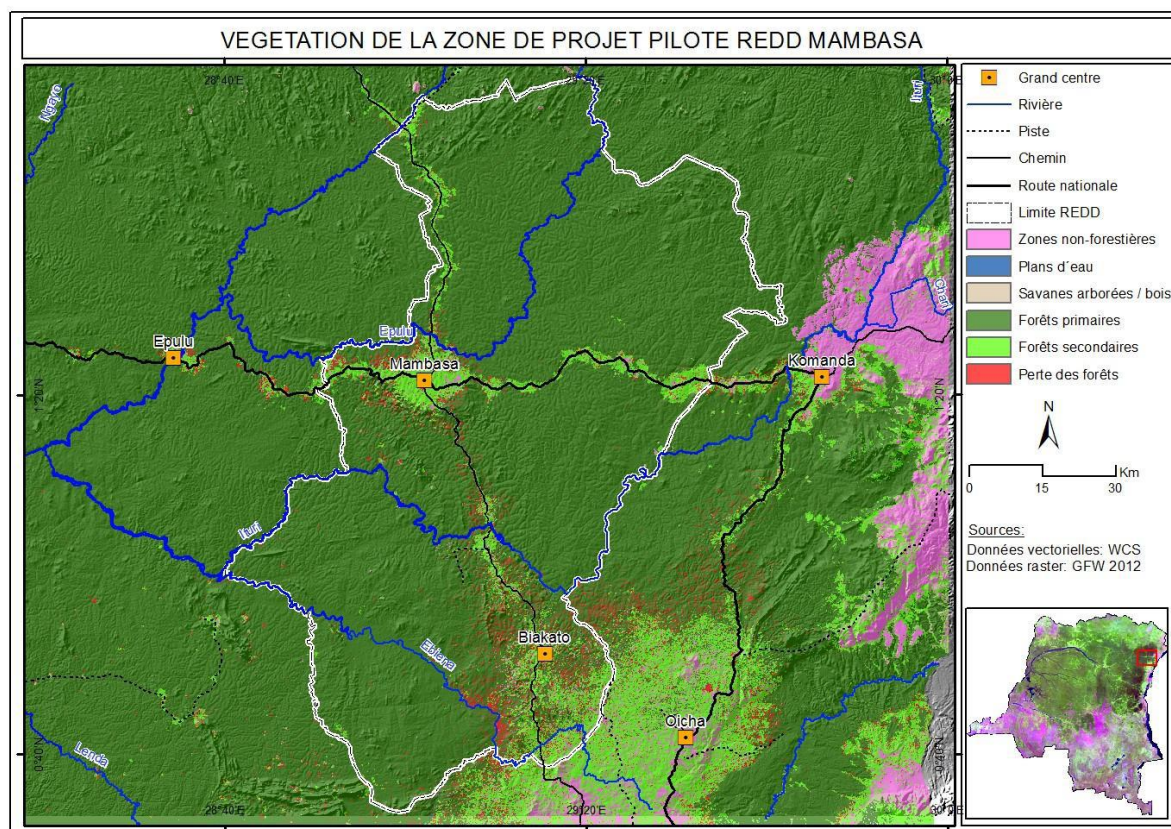


Figure 3. Végétation du territoire de Mambasa

3.7. Faune

La faune du territoire de Mambasa est riche et variée. Seulement, elle est sérieusement menacée par le braconnage commercial. Mambasa se trouve dans la zone bien connue pour les taxons mammaliens. On y compte environ 100 espèces de mammifères comme éléphant de la forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), chimpanzé (*Pan troglodytes*), léopard (*Panthera pardus*) avec l'Okapi (*Okapia johnstoni*) comme espèce endémique. A part les mammaliens, l'on a environ 150 espèces d'oiseaux et plus de 150 espèces de poissons.

3.8. Réserve de Faune à Okapi (RFO)

Le 2 mai 1992, le gouvernement congolais a créé la RFO, qui est gérée par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN). La réserve couvre 13.726 km², a son siège à Epulu, et s'étend dans trois territoires à savoir Mambasa dans la province de l'Ituri, Wamba dans la province du Haut-Uélé, et Bafwasende dans la province de la Tshopo); il couvre aussi dix chefferies. En 1996, l'IUCN inscrit la RFO sur la liste du patrimoine mondial en raison de sa biodiversité unique, mais en 1997, la RFO a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial en péril « en raison de la guerre civile et le secteur minier ».

En effet l'okapi est un étrange mammifère ruminant de l'espèce des girafes qui n'est pas sans rappeler d'autres équidés comme le zèbre ou l'âne. Il est endémique à la RDC et à la forêt équatoriale de l'Ituri dans laquelle il vit et où il a été découvert en 1901. Bien qu'il soit maintenant avéré qu'il était déjà connu du temps de l'Egypte ancienne, comme l'atteste un bas-relief représentant l'animal datant d'il y a 2.500 ans (Ruf, 2015)... Si l'okapi n'a été découvert que tardivement, outre de par la région enclavée dans laquelle il vit, c'est surtout parce qu'il s'agit d'un animal extrêmement discret et solitaire, et donc difficile à observer par

définition. Aujourd'hui le nombre d'okapis vivant à l'état sauvage dans ce biotope spécifique du nord-est du Congo serait estimé à 10 ou 20.000 individus. La Réserve de Faune à Okapi (RFO) a été créée en 1992 dans le but d'œuvrer à la conservation de cette espèce menacée et d'empêcher la destruction de son habitat dans la forêt primaire de l'Ituri, qu'elle contribue aussi à protéger en tant que réservoir unique de la biodiversité en Afrique et dans le monde. La RFO couvre une surface de 13.700 km² et a été désignée site du Patrimoine Mondial par l'Unesco en 1996. Il s'agit d'une réserve et non d'un parc naturel, étant donné qu'à la différence de ce dernier des populations (de pygmées notamment) vivent sur ce territoire. Quant à l'okapi, il est devenu l'ambassadeur de la conservation au Congo, l'animal symbole du pays et de ses richesses naturelles en danger.

IV. Situation économique

4.1. Livelihoods (moyens de subsistance)

La taille d'un ménage est de 7 individus en moyenne. D'une manière générale, trois ménages sur dix sont composés de 4 à 6 personnes (32,2 %). Les familles de plus de 9 personnes ne représentent que 23,8 %. Cette moyenne dégagée par l'analyse socio-économique coïncide avec la taille moyenne du ménage congolais au niveau national. Il peut donc être affirmé que le territoire de Mambasa abrite de grandes familles suivant les mêmes tendances que les statistiques nationales.

Huit chefs des ménages sur dix travaillent dans le secteur agricole, surtout à Mambasa et Walese Karo. La pêche, le commerce, la profession libérale et la fonction publique sont exercées par près de 20% dans la globalité, de chefs de ménages. Ainsi, il peut être affirmé que l'agriculture est l'activité dominante du territoire car elle occupe plus de 80 % de chefs de ménage.

De manière générale, les études socio-économiques ont montré que l'agriculture reste l'activité principale exercée par la plupart des personnes interviewées lors des enquêtes (77,30%) suivie de l'élevage (8,70%), du travail salarié (5,40%) et du commerce ou artisanat (4,90%). Les autres sources de revenu sont faiblement représentées et ne dépassent pas 5% de manière associée.

Sur 625 agriculteurs enquêtés : (a) 492 ménages ont uniquement l'agriculture comme source de revenu (78,7%) ; (b) 53 agriculteurs ont pour activité secondaire le commerce (8,5%) ; (c) 50 agriculteurs ont pour activité secondaire l'élevage (8%) ; (d) 14 agriculteurs ont pour l'activité secondaire la chasse (2,2%) ; (e) 11 agriculteurs ont pour l'activité secondaire la pêche (1,8%) ; (f) 5 agriculteurs ont pour l'activité secondaire la cueillette (0,8%) ;

Sur 70 éleveurs enregistrés : (a) 28 ont uniquement l'élevage comme activité principale (40%) ; (b) 26 ont pour l'activité secondaire l'agriculture (37,7%) ; (c) 7 ont pour l'activité secondaire le commerce (10%) ; (d) 4 ont pour l'activité secondaire la cueillette (5,7%) ; (e) 3 ont pour l'activité secondaire la chasse (4,3%) ; (f) 2 ont pour l'activité secondaire la pêche (2,9%) ;

Sur 23 personnes qui exerce la pêche comme activité principale : (a) 15 personnes vivent uniquement de la pêche (65,2%) ; (b) 7 personnes l'exercent conjointement avec l'agriculture (30,4%) ; (c) 1 personne l'exerce conjointement avec la chasse (4,3%) ;

Sur 7 personnes exerçant principalement la chasse : (a) 2 personnes ont essentiellement la chasse comme activité principale génératrice de revenus (28,6%), (b) 2 personnes ont pour activité secondaire l'agriculture (28,6%) ; (c) 2 personnes l'exercent conjointement avec la cueillette (28,6%) ; (d) 1 personne l'exerce avec le commerce comme activité secondaire (14,3%)

Sur 40 personnes qui exercent le commerce comme activité principale : (a) 17 personnes vivent uniquement des activités de commerce (42,5%) ; (b) 20 personnes l'exercent conjointement avec l'agriculture (50%) ; (c) 3 personnes l'associé aux activités de cueillette (7,5%).

Sur un ensemble de 44 salariés : (a) 15 ne vivent que de leurs salaires (34,1%) ; (b) 25% des salariés font aussi l'agriculture (56,8%) ; (c) 3% des salariés font également le commerce comme activité secondaire (6,8%) ; (d) 1 salarié associé à son activité principale l'élevage (2,3%)

Le revenu moyen des ménages du territoire de Mambasa

Le revenu est compris comme étant la somme de la consommation et de l'épargne. Sur base de cette définition, une déduction du revenu a été faite en se basant sur les dépenses et l'épargne. Il est ressorti des études socio-économiques menées en 2014 par Sankiana que le revenu moyen dans le territoire de Mambasa est de 235,8\$ par ménage et par mois ; le plus élevé qui a été observé est de 260,5 dollars par mois et le bas est de 192,2 dollars. Une analyse approfondie renseigne qu'au seuil de 0,05, ces moyennes ne diffèrent pas au niveau de la population.

4.2. Activités du secteur primaire

4.2.1. Système d'exploitation agricole

a) Au niveau de la production des cultures vivrières

L'agriculture est l'activité principale de la population du territoire de Mambasa d'après les résultats des interviews. La banane, le riz, le manioc, le maïs, l'arachide et le haricot y sont les cultures de base. Le système utilisé est celui de l'agriculture itinérante sur abattis brûlis avec une période de mise en repos (jachère) très longue (10 à 15 ans). La durée de jachère se réduit de plus en plus. Ces jachères sont quelques fois abandonnées aux palmiers à huile si le hasard permet aux palmiers à huile de pousser à suffisance dans la jachère. Dans ce système traditionnel, les arbres sont abattus après défrichage de la végétation en sous-étage. L'incinération intervient après plantation de bananiers et du manioc et dégage les grands arbres et l'herbe pour faciliter le semis des autres cultures telles que le riz, l'arachide et le haricot. Généralement, les agriculteurs pratiquent des systèmes de cultures multiples : deux ou plus des cultures sont produites dans un même champ. Selon les habitants de territoire de Mambasa, l'agriculture itinérante sur abattis brûlis a une certaine rationalité : le dégagement des arbres est facile, pas de labour ni de sarclage.

A l'époque coloniale, les champs étaient disposés en paysannats. Ceci facilitait le suivi par les moniteurs agricoles. Les paysans cultivaient sur un même terroir sans en connaître l'importance étant donné qu'ils en étaient imposés par les agronomes à qui personne ne pouvait contredire. Actuellement les champs sont isolés. Les agriculteurs restent sans encadrement technique des agronomes. Les semences, les outils aratoires font également défaut dans la plupart des ménages de ce territoire.

Le rendement et la production globale sont faibles à cause des mauvais systèmes utilisés, les maladies des plantes, le ravage par les animaux sauvages et domestiques. La baisse rapide de la fertilité des sols pousse les agriculteurs à conquérir de nouvelles terres forestières et cela chaque année. La superficie moyenne de champ ouvert dans la forêt par ménage et par an est de 70 ares. Le tableau suivant présente la situation de la production dans les différentes ETD du Territoire de Mambasa.

Tableau 2: Production annuelle comprée des ETD du territoire de Mambasa par culture

Culture de Maïs	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage

	Babila Babombi	55779	22710	11355	59568	23846	11923
	Babila Bakwanza	15788	2946	1473	16577	3093	1547
	Bandaka	19472	2527	1263	20446	2653	1326
	Bombo	12356	581	581	12974	610	305
	Mambasa	19891	3009	1504	20676	3159	1579
	Walese-Dese	2462	32	160	2585	34	168
	Walese-Karo	5255	661	330	5518	694	347
	Total Territoire de Mambasa						
Caractéristiques de la production d'Arachide en 2014: -Nombre des planteurs: ménages; - superficie totale emblavée (ha): ha; - Production total en tonne: tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: kg/ha; - Rendement planteur en kg: kg.							
Culture de Paddy	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55779	26598	18606	59568	27928	19536
	Babila Bakwanza	15788	3245	2271	16577	3407	2385
	Bandaka	19472	3933	2753	20446	4132	2891
	Bombo	12356	763	534	12974	801	561
	Mambasa	19891	3803	2663	20676	3995	2796
	Walese-Dese	2462	26	182	2585	27	191
	Walese-Karo	5255	529	370	5518	555	389
	Total Territoire de Mambasa						
Caractéristiques de la production de Paddy en 2014: -Nombre des planteurs: 83378 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 38166 ha; - Production total en tonne: 26716 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 700 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 458 kg							
Culture de Banane	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55237	2600,78	7602,34	59061	2731	8199
	Babila Bakwanza	6838	2311,46	6934,38	16577	2427	7281
	Bandaka	2164	3685,86	11057,58	20446	3870	11610
	Bombo	1393	339,7	1819,1	12974	357	1070
	Mambasa	6789	3036,31	19105,3	20676	3188	9561
	Walese-Dese	126	57,66	173,58	2585	61	182
	Walese-Karo	1613	473,64	1438,92	5518	499	1511
	Total Territoire de Mambasa						
Caractéristiques de la production de Banane en 2014: -Nombre des planteurs: 81160 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 12197,54 ha; - Production total en tonne: 36592 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 3000 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 450 kg							
Culture de Manioc	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55237	2740,405	27401	59061	2877	28771
	Babila Bakwanza	6836	2422,9	24229	16577	2544	25440

	Bandaka	9164	3503,46	3583	20446	3763	3763
	Bombo	1393	530,44	5304	12974	557	5570
	Mambasa	6709	2981,21	29812	20676	3130	31303
	Walese-Dese	126	31,06	3310	2585	33	3476
	Walese-Karo	1613	575,45	5954	5519	404	6042
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de Manioc en 2014: -Nombre des planteurs: 81160 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 12864,904 ha; - Production total en tonne: 128646,900 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 10000 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 1585 kg						
Culture d'Arachide	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55775	10059	5029	59061	10562	5280
	Babila Bakwanza	15788	971	485	16577	1020	509
	Bandaka	19472	1393	696	20446	1463	731
	Bombo	12356	165	82	12974	173	86
	Mambasa	19312	1180	509	20676	1239	534
	Walese-Dese	2462	13	65	2585	14	68
	Walese-Karo	5255	183	91	5518	192	96
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production d'Arachide en 2014: -Nombre des planteurs: ménages; - superficie totale emblavée (ha): ha; - Production total en tonne: tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: kg/ha; - Rendement planteur en kg: kg						
Culture de Haricot	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55779	22710	18160	59061	23846	19076
	Babila Bakwanza	15788	2936	2348	16577	3083	2465
	Bandaka	19472	2527	2021	20446	2653	2122
	Bombo	12356	581	464	12979	610	487
	Mambasa	19891	3009	2407	20676	3159	2527
	Walese-Dese	5255	32	27	2585	34	28
	Walese-Karo	2462	2995	2396	5518	3145	2516
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de Haricot en 2014: -Nombre des planteurs: 89378 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 381666 ha; - Production total en tonne: 30532 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 600 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 326 kg						
Culture de Soja	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55237	2370,86	1661,702	59061	2493	1745
	Babila Bakwanza	6828	218,6	153,02	16577	230	161
	Bandaka	9164	4055,01	283,85	20446	4258	298
	Bombo	1393	97,51	68,257	12974	102	72
	Mambasa	6789	991,23	693,661	20674	1041	728
	Walese-Dese	126	24,64	172,48	2585	26	181
	Walese-Karo	1613	43,93	307,51	551	46	323

	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de Soja en 2014: -Nombre des planteurs: 81160 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 4155,29 ha; - Production total en tonne: 3340 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 700 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 411 kg						
Culture de Patate douce	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55237	2142,14	6400,42	59061	2249	6720
	Babila Bakwanza	6838	477,93	1412,79	16577	509	1483
	Bandaka	9160	1378,03	1613,82	20446	1447	1695
	Bombo	1393	57,06	1735,8	12976	40	1823
	Mambasa	6789	562,59	1687,77	20676	591	1772
	Walese-Dese	126	426,64	1289,92	2585	450	1350
	Walese-Karo	1613	883	2649	5518	927	2781
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de Patate douce en 2014: -Nombre des planteurs: 81160 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 6024,76 ha; - Production total en tonne: 16074,890 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 3000 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 2226 kg						
Culture de Céréales secondaires	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	55237	6273,021	3136,605	59061	6587	3293
	Babila Bakwanza	6838	599,002	299,51	7180	629	314
	Bandaka						
	Bombo						
	Mambasa	6789	109,55	547,75	7128	115	575
	Walese-Dese						
	Walese-Karo	1613	11037	551,85	1694	116	579
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de Céréales secondaires en 2014: -Nombre des planteurs: 70477 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 7092 ha; - Production total en tonne: 4535,745 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 500 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 643 kg						
Culture de Canne à sucre	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
	Babila Babombi	8285	299	2990	8710	314	3140
	Babila Bakwanza	2281	210	2100	2395	221	2205
	Bandaka	3110	214	2140	3266	225	2247
	Bombo	2084	68	680	2188	71	714
	Mambasa	5175	212	2120	5434	223	2226
	Walese-Dese	92	32	320	97	34	336
	Walese-Karo	1702	110	1160	1155	116	1155
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de Canne à sucre en 2014: -Nombre des planteurs: 24542 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 1151 ha; - Production total en tonne: 11510 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 10000 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 4713 kg						

	ETD	Année 2014			Année 2105		
		Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage	Nombre des planteurs	Superficies en ha	Tonnage
Culture de Légume verts	Babila Babombi	55234	3432,37	34323,14	59061	3604	76039
	Babila Bakwanza	15634	361,13	3611,31	16577	379	3792
	Bandaka	19231	552,94	5529,42	20447	581	5306
	Bombo	12231	692,25	6992,536	12974	727	7269
	Mambasa	18698	409,34	4093,464	20676	430	4298
	Walese-Dese	2438	42,84	428,4	2585	45	450
	Walese-Karo	5204	72,86	728,688	5518	77	765
	Total Territoire de Mambasa						
	Caractéristiques de la production de légumes verts en 2014: -Nombre des planteurs: 63378 ménages; - superficie totale emblavée (ha): 5618 ha; - Production total en tonne: 56180 tonnes; - Rendement moyen en Kg/ha: 10000 kg/ha; - Rendement planteur en kg: 674 kg						

(Inspection AGRIPEL MAMBASA, 2015)

b) Au niveau de la transformation et conservation

Dans le territoire de Mambasa, les moyens et équipements utilisés pour la transformation et la conservation des produits agricoles sont archaïques. La mouture de maïs et de manioc, le décorticage de paddy et d'arachide se font à la main. Pour la conservation, les produits sont étalés à même le sol (sur le sable) pour le séchage, puis amenés sur des étagères ou dans des greniers où d'énormes pertes sont enregistrées de suite des insectes, de la moisissure (humidité) et ravage par des animaux. Des semences perdent de ce fait leur pouvoir germinatif. Pour la banane, la seule possibilité qu'ont les paysans du territoire de Mambasa est de la transformer en bière qui est vendue localement.

Les difficultés de transformation et de conservation, l'efficacité et l'efficience réduites des moyens et équipement utilisés constituent aussi des freins importants à l'essor économique et à la sécurité alimentaire des communautés du territoire de Mambasa.

c) Au niveau de la commercialisation

Le manque de débouché des produits agricoles était soulevé dans des discussions avec les agriculteurs alors qu'il existe un marché important à Mambasa. Le problème de la route est un handicap sérieux. Ici aussi, la mission catholique achète parfois les récoltes des paysans mais à un prix qu'elle impose elle-même. Il revient aux organisations et aux agriculteurs d'étudier les possibilités d'une organisation de l'écoulement groupé des produits des paysans du territoire de Mambasa.

d) Extraction d'huile de palme

La production d'huile de palme est par ailleurs une culture de rente et fait objet des systèmes agricoles bien spécifiques optimisant le rendement du palmier à huile. Dans la zone Andikau, l'extraction d'huile de palme c'est-à-dire la récolte de régimes et l'extraction d'huile est actuellement considérée comme une source importante de revenus des ménages. Cependant, telle qu'elle est pratiquée ici, rien ne différencie la manière de produire l'huile de palme d'une simple cueillette. La dissémination du matériel végétal se fait par les oiseaux et animaux sauvages. Les graines poussent dans des champs et les plantules se développent dans des jachères sans intervention de l'homme. Les régimes sont recueillis sur des palmiers disséminés en brousse et ne bénéficient d'aucun entretien. Considérant le revenu généré par l'extraction d'huile de palme, les autorités locales ont interdit l'abattage des palmiers à huile. De lors, chaque année, de nouvelles terres forestières sont ouvertes pour les cultures vivrières

et ensuite définitivement laissés aux palmiers à huile pour l'extraction d'huile de palme. Ce système d'exploitation n'améliore pas leur niveau de vie. Il contribue à détruire encore plus les forêts, avec les conséquences économiques que cela entraîne pour la population.

4.2.2. Système d'exploitation forestière

a) Exploitation artisanale de bois

L'exploitation a lieu dans un contexte de gouvernance très fragile et une mainmise de ce même gouvernement dans l'exploitation du bois. Lors d'une enquête en 2007 à Mambasa, 102 exploitants ont été identifiés qui ont tous des titres différents ayant été délivrés par les instances différentes. Notons que le permis d'exploitation et le permis de coupe sont délivrés par le Gouverneur de Province pour une superficie n'excédant pas 50 ha. 15 Exploitants étaient donc en règle selon la loi et 87 n'étaient pas en conformité en rapport avec la loi. En ce qui est de superficie exploitée, pour 29 exploitants, il fut impossible de trouver le nombre exact d'hectares en question, mais pour les 79 autres, la superficie de leur zone totalise presque 70.000 ha (Puijenbroek, 2009). Il y a une plethore des taxes dont la bonne partie n'est pas conforme à la loi. En pratique, à Mambasa, sur l'axe Mambasa-Beni, les taxes et redevances sont perçues par tous les services de l'Etat à partir du moment où le bois scié est stocké sur le lieu de coupe. D'après l'étude, les sommes perçues n'arrivent pas à la caisse de l'Etat et ne profitent qu'à une poignée de personnes depuis les chefs coutumiers jusqu'aux autorités politico-administratives et militaires du Territoire. Certains camions n'ont même pas à payer des « taxes », selon les interviewés. Ces camions opèrent sous la totale protection et sont gérés par des autorités politico-administratives et militaires locales.

b) Exploitation de bois de chauffe

Sur l'ensemble de la zone, le bois est quasiment la seule source d'énergie. Pour la cuisson, 100% de ménages du territoire de Mambasa utilisent le bois à brûler avec une consommation moyenne de 0,012m³/ménage/jour (soit 0,36m³/mois) (Mto, 2009). Mais, on note également une production de charbon de bois destiné aux marchés de Lolwa, Niannia, 51 km, Biakato, Beni et Mambasa voire Bunia. Le bois est également utilisé comme source d'éclairage dans le ménage et cela sous-forme de tisons.

c) Exploitation industrielle de bois

A Mambasa, la société ENRA est la seule entreprise qui pratique l'exploitation industrielle ; elle détient une concession de 80.990 ha. Pour ce qui est de la quantité produite, il n'y a pas de données faute d'une publication. Avant, il s'agissait d'une concession forestière très peu peuplée. Mais avec la réhabilitation de la route Beni-Mambasa début des années '90, il en est résulté une intrusion dans la concession suite à une densité fortement élevée et une dégradation de la forêt. Il s'agissait surtout des Nande ainsi que quelques Bila et les pygmées. Il y a une collaboration entre la société ENRA et le WCS par rapport à la gestion de la concession. La concession ENRA est vue comme la seule concession qui fonctionne correctement par rapport à la loi dans l'Est de la RDC.

4.2.3. Exploitation des ressources de faune

La chasse continue à alimenter le commerce de viande de brousse dans les villages et les centres urbains avoisinants (Wamba, Nia-Nia, Mambasa) ainsi que certaines localités plus éloignées (Bafwasende, Bunia, Beni). Par manque de suivi régulier, le niveau de piégeage n'est pas bien connu mais il est certainement élevé et largement répandu dans la RFO. Il est fortement probable que le produit de la chasse au filet pratiquée par les pygmées Mbuti ainsi que la pose de collets métalliques ont participé au commerce et contribué à la réduction des populations de faune.

Le braconnage a atteint une ampleur considérable dans et autour de la RFO. En 2002, il était estimé que 6,5 tonnes d'ivoire ont quitté la RFO en une année. La chasse était particulièrement sévère dans la partie Nord de la RFO. Lors de la décennie passée, la perte d'éléphants était de 3.151, de 6.439 à 3.288 éléphants. Il est estimé que 23 tonnes d'ivoires ont été trafiquées. La tendance s'est confirmée par la comparaison des chiffres de 2007 et de 2011, où une nouvelle diminution de 43% a été estimée (Huart et *al.* Cité par Puijtenbroek, 2014).

Des informations des hommes d'affaires, commerçants d'ivoire et journalistes indiquaient que l'ivoire était transportée vers Ouganda et la République Centre Africaine. Aussi bien les commandants rebelles que des commerçants étaient impliqués dans le trafic. Surtout durant la période 2002-2004, l'Ituri était un fournisseur important d'ivoire au marché global. L'avenir de la population des éléphants est menacé par le développement des routes, une population croissante entre autres dû à une immigration forte du Nord Kivu et la demande sans cesse de viande de brousse. Le développement de l'exploitation artisanale et illicite minière et forestières combiné avec une forte prolifération des armes légères constituent une forte menace. La complicité des autorités dans le braconnage est contre le recouvrement des éléphants. A Mambasa, le braconnage prospère encore car soutenu par les militaires qui sont souvent accusés de ravitailler les braconniers. Ce braconnage se pratique aussi bien au sein de la RFO qu'en dehors de celle-ci. En Mars 2014, l'ICCN a accusé la compagnie d'intervention FARDC basée à Bandisende et Zunguluka d'être impliquée dans le braconnage des éléphants et des primates.

4.2.4. Système d'exploitation aurifère

a) Exploitation artisanale d'or

L'exploitation est principalement artisanale surtout autour de Nia-Nia et dans le groupement Bakaiku. Dans le territoire de Mambasa, l'exploitation aurifère se retrouve surtout dans 5 chefferies sur 7 que compte le territoire. Mais la vaste concentration est dans la chefferie de Babila Babombi. Au total, il y a 343 sites miniers dans le territoire de Mambasa dont 26 sites dans la chefferie de Mambasa, 24 dans la chefferie Bombo, 20 sites dans la chefferie Babila Bakwanza, 34 sites dans la chefferie de Bandaka et 239 sites dans la chefferie de Babila Babombi. Un recensement des activités minières à l'intérieur de la RFO en septembre 2013 avait fait état de plus de 30 chantiers avec campement et de plus de 20 chantiers sans campements. D'autres chantiers et campements sont relevés en bordure immédiate des limites de la Réserve. Les plus grands campements comptent plusieurs centaines de personnes et incluent divers commerces et services aux creuseurs. Tous les carrés miniers illégaux qui avaient été évacués suite aux opérations conjointes ICCN/FARDC ont été réoccupés et de nouveaux chantiers ont été ouverts. Cette situation a été favorisée par la situation incontrôlée qui s'est développée après l'attaque d'Epulu en Juin 2012.

Mambasa

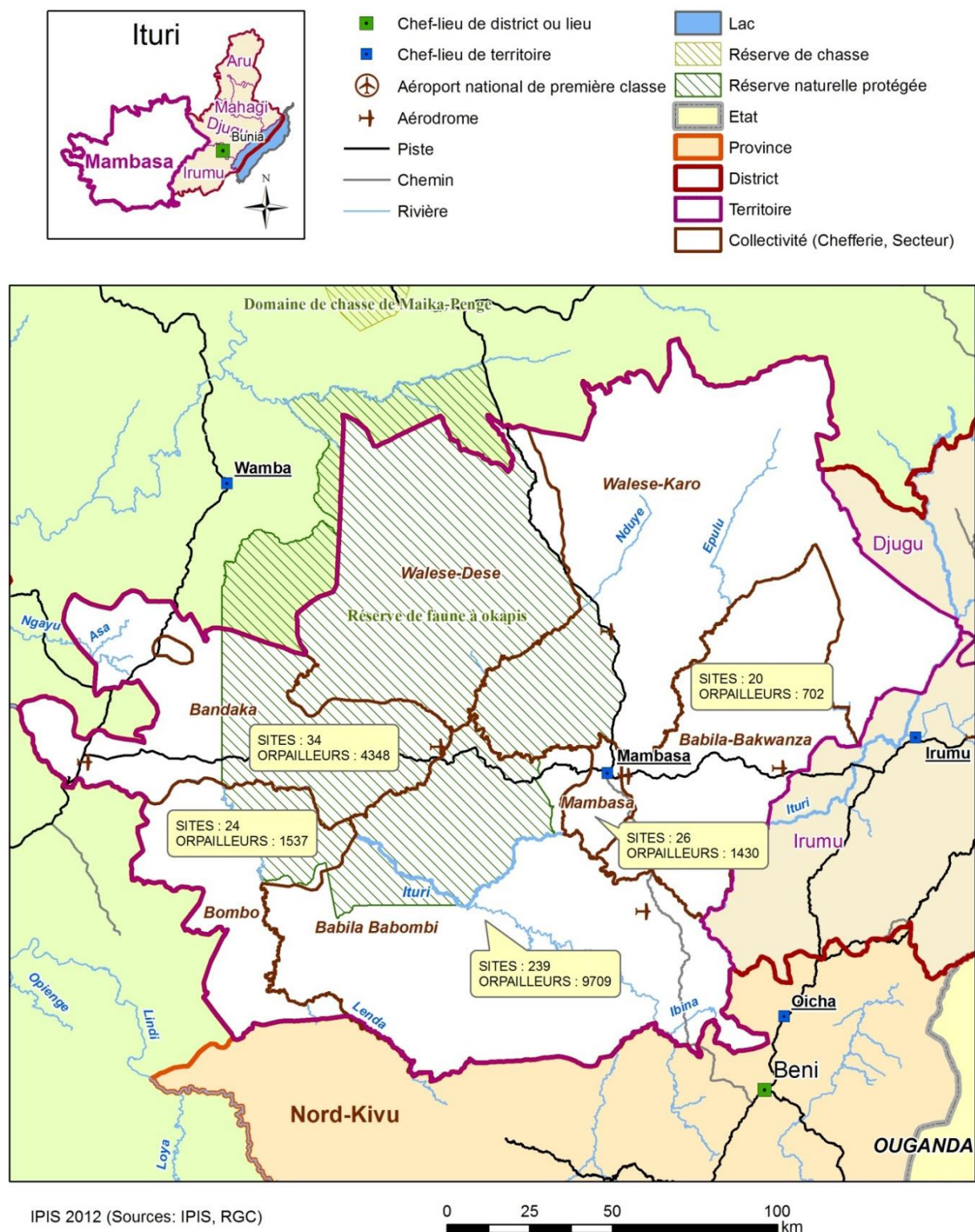


Figure 4. Quelques sites les plus connus d'orpailleurs dans le territoire de Mambasa

Dans la chefferie de Babila Babombi, l'exploitation n'a lieu que dans quatre groupements : Teturi (91 chantiers), Bakaiku (76 chantiers), Bapongomo (62 chantiers) et Mambembe (10

chantiers). Dans les autres groupements, il n'y a pas d'exploitation de l'or. Autres groupements importants sont Nyangwe (22 chantiers) dans la chefferie de Mambasa, Bafawambaya (24 chantiers) dans la chefferie Bombo et Bapwele (20 chantiers) dans la chefferie Babila Bakwanza. Dans la chefferie de Walese Karo l'activité d'orpaillage est surtout concentrée dans les groupements de Yedi Karani et Yedi Mayala qui sont récemment récupérés par la chefferie de Walese-Karo de l'administration du territoire de Djugu. Les données par rapport à ce groupement sont en cours de reconstitution.

Le nombre d'orpailleurs est difficile à estimer. Ça change avec les saisons (beaucoup de puits sont fermés lors de la saison des pluies) et il y a beaucoup d'orpailleurs qui combinent l'orpaillage avec d'autres activités. Les données disponibles sont contradictoires à ce sujet. Il est estimé qu'il y a un effectif variant entre 25000 et 35000 orpailleurs actifs dans le territoire de Mambasa (Puijenbroek, 2014). Ce qui est remarquable est que sur le plan communautaire à Mambasa, le nombre des Nande est nettement supérieur par rapport aux originaires de la région. Relativement, ils représentent 31% de tous les orpailleurs actifs dans les sites, pourtant, ils ne sont pas originaires du territoire. La plus grande communauté originaire du territoire, les Bila, ne constituent que 14% de l'effectif des orpailleurs. A part des Nande, il y a des orpailleurs de tout côté de la Province de l'Ituri et l'ancienne province Orientale en général et du Nord Kivu.

Il établit à l'intérieur de l'espace d'orpaillage des rapports de force qui naissent du pouvoir de l'avoir : les AFM/PDG, les orpailleurs et les tenanciers des activités commerciales périphériques.

En Septembre 2011 SAESSCAM a enregistré 193 négociants dans le territoire dont 33 à Mambasa, 63 à Baikato et 97 à Nia-Nia. La grande majorité des négociants sont des Nandes de Butembo. Les autres sont des Hema Gegere. Ce qui est remarquable est le double statut des propriétaires des carrières (PDG) et des administrateurs des foyers miniers qui sont à la fois exploitants artisanaux, négociants et souvent aussi commissionnaires de vente des substances minérales. En outre, il y a la pratique du troc dans la vente de l'or avec soit les propriétaires des carrières qui vendent des articles de petit commerce au sein des carrières, soit avec les commerçants qui exercent les activités de petit commerce aux sites d'exploitation. Les données par rapport à la production de l'or à Mambasa sont incomplètes et parfois contradictoires. Peu de confiance peut être donnée aux statistiques des agences gouvernementales. Le bureau de mine rapporte une production annuelle de 144,2 kg en 2010 et en 2011 une moyenne entre 4 et 6 kg par mois. Eux-mêmes estiment que cela ne s'agit que 10 à 50%. Ils estiment que seulement à Bakaiko durant la saison pluvieuse il y a une production de 18 kg par mois. Selon SAESSCAM, les dragues produisent 5 à 8 gr partout de 3 heures. Il est estimé qu'une drague produit 450 gr par mois ce qui signifie 120 kg par an pour 22 dragues actifs. Dans l'ensemble, il est estimé que le territoire de Mambasa produit un minimum de 850 kg de l'or par an. Pour la grande majorité des sites, Butembo est la destination principale. Parfois, mais pas souvent, Kisangani et Bunia sont aussi mentionnés et même Isiro. L'or est ensuite vendu en Ouganda, mais il manque des statistiques fiables.

b) Exploitation industrielle d'or

Pour l'exploitation industrielle nous citons :

- **Loncor Ressources Loncor Resources Inc** est une entreprise minière de droit canadien constitué des directeurs de la société Banro (également Canadienne) pour leurs opérations au Kivu et Ituri. Loncor a acquis un permis d'exploration sur la concession Ngayu en Province Orientale en RDC qui couvre partiellement le territoire de Mambasa et celui de Wamba et ayant une envergure de 4.550 km².
- **Kilo Gold Kilo Gold** est une compagnie de droit canadien qui détient un permis d'exploration (recherche, prospection) en ancienne Province Orientale, autour d'Isiro

(avec la compagnie Rio Tinto), autour de Beni (projet Masters) et le projet Somnituri dans la région de Nia-Nia. La compagnie a débuté ses activités d'exploration en janvier 2010, principalement dans les sites d'Adumbi, Manzako et Kobe. La concession de Kilo Gold est partiellement au sein de la RFO.

c) Exploitation à petite échelle

Selon le Code Minier de la RDC, on entend par exploitation minière à petite échelle, toute activité par laquelle une personne se livre à une exploitation de petite taille et permanente, exigeant un minimum d'installations fixes en utilisant des procédés semi-industriels ou industriels, après la mise en évidence d'un gisement. Dans le territoire de Mambasa, la petite mine est menée à travers les activités d'exploitation semi-industrielle qui se déroulent généralement dans les lits des rivières et essentiellement dans le lit de la rivière Ituri aussi bien dans l'axe Mambasa – Teturi – Mayuano- Biakato que dans l'axe Mambasa-NiaNia. Cette exploitation s'exécute au moyen des dragues dont les propriétaires se sont constitués en association dénommée « ATEDRAPO » (Association des Tenanciers des Dragues de la Province Orientale). Les données disponibles sont (comme d'habitude) contradictoires et incomplètes. De plus, la présence des semi industriel change très fréquemment. Contrairement à l'industrie (qui a une stratégie de 10 à 30 ans), le sémi industriel peut venir et partir en quelques journées. Ils utilisent des grosses machines, mais des machines qui peuvent être transportées. Selon les données recueillies au Saesscam de septembre 2011, l'exploitation minière à petite échelle est assurée par 7 exploitants (Kalubamba, Kasongo, Somibaf, Eundu, Dede, Tchekabo et Mokili). L'absence des statistiques de production de ce type d'exploitation ne permet pas de déterminer l'ampleur de l'exploitation et son impact socioéconomique. SAESSCAM a mentionné en 2010 qu'il y avait 18 dragues autour de Mambasa et 4 dragues à Biakato et 4 dragues à L'ouest de Mambasa (Mathijssen et *al.* Cité par Puijenbroek, 2014). L'exploitation semi industrielle fait souvent changer le lit de rivière. Sur le plan administratif, les limites sont les rivières. Quand le lit de rivière change, la limite administrative change aussi. Cela influence les droits coutumiers ou l'accès à la terre ; ce qui crée souvent des conflits. L'inaccessibilité des compagnies étrangères semi industrielles rend une solution de ce genre de conflit pas évidente.

4.2.5. Système d'élevage

Le territoire de Mambasa est parmi les contrées de la République Démocratique du Congo qui ont subi des conséquences néfastes de pillages et destructions des élevages pendant les périodes des guerres. Actuellement la population est découragée et hésite d'investir dans l'élevage. Dans la plupart des villages, seul l'élevage des poules est actuellement pratiqué. Habituellement, le système d'élevage est celui de la divagation dans l'espace habitable. Les animaux sont laissés en divagation dans les villages et ne bénéficient d'aucun entretien. Il convient de signaler que par rapport à la production des élevages, il faut signaler que l'élevage dans le territoire de Mambasa est reparti en trois groupements :

- Le groupement Mambasa qui comprend la Chefferie de Mambasa, la Chefferie des Babila Babombi et la Chefferie de Bakwanza) ;
- Le groupement Nduye ;
- Le Niania.

L'élevage de vache a une grande difficulté d'évaluer dans le territoire de Mambasa car suite à la crainte de l'insécurité, les éleveurs font retourner leurs vaches au Nord-Kivu.

L'élevage de vaches se pratique surtout dans le groupement vétérinaire de Mambasa par les principaux éleveurs suivants :

- Mission catholique, dont le cheptel est passé de 48 têtes en 2014 à 13 têtes en 2015 ;
- UPRABA (Biakato) dont le cheptel est passé de 23 têtes en 2014 à 0 têtes en 2015 ;

- FITA (7km route Beni) dont le cheptel est passé de 6 têtes en 2014 à 0 têtes en 2015
- Kasereka dont le cheptel est passé de 19 têtes en 2014 à 23 têtes en 2015 ;
- Somba (A Tolitoli) dont le cheptel est passé de 27 têtes en 2014 à 23 têtes en 2015 ;
- Bosco dont le cheptel est passé de 298 têtes en 2014 à 18 têtes en 2015.

Tableau 3: production animale par groupement vétérinaire du territoire de Mambasa

Groupement vétérinaire	Nombre d'éleveurs en 2015	Spéculation	Production
Mambasa (2015)	3714	Caprins	11059
		Ovins	507
		Suidés	1941
		Poules	11479
		Canards	9076
		Dindes	67
		Pigeons	374
		Lapins	193
		Cobayes	5345
		Pintades	49
Nduye (2015)	179	Caprins	615
		Ovins	15
		Suidés	19
		Poules	7653
		Canards	433
		Dindes	-
		Pigeons	-
		Lapins	-
		Cobayes	148
		Pintades	-
Niania	2514	Caprins	4943
		Ovins	27
		Suidés	714
		Poules	6473
		Canards	8139
		Dindes	7
		Pigeons	236
		Lapins	34
		Cobayes	903
		Pintades	-
		<i>N.B :</i> - Dans le groupement vétérinaire de Niania, il y avait 5258 suidés en 2014. Avec la peste porcine africaine, cet élevage a connu une grande perte ; - En 2014, les poules étaient 9714, alors qu'en 2015 elles sont comptées à 6473 à cause de la Typhose aviaire.	

4.2.6. Système de pêche

La pêche est aussi un moyen rapide et facile d'avoir de revenus. Elle se fait dans de grandes rivières. Les habitants utilisent des filets, de fil, des hameçons et des nasses. Les systèmes pratiqués sont : pêche à filet dormant, pêche à filet encerclant, système épervier, pêche à la ligne et pêche à barrage. La capture des poissons a fortement baissé ces dernières années à cause de la surexploitation.

4.2.7. Système de récolte de produits forestiers non ligneux

Les PFNL les plus utilisés sont : miel, NGASO-arachide (juillet et août), EBUTE-arachide (juillet et août), MANGA-arachide (juillet et août), NGAMO (juillet et août), BOMBIMustafère (août et septembre), ELINDA-fruits (août et septembre) ; MBELE-safou (août et septembre), ISWA-termite (juillet et août), SENENE-termite (décembre et janvier), MBINJO-chenilles (juin, juillet et août), BUYOKA-champignon (avril, août et septembre) ; MAKUSAKUSA-champignon (février, avril, septembre, novembre), PUMBA-champignon (à chaque apparition de la lune), MANGBAMA-champignon (avril, mai), AMASOSO-champignon (mai, juin), AMAPUPU-champignon (juillet, août), MBUTIONGONGO-champignon (juin, juillet), BUKOKO-champignon (février), AMATANA (à chaque apparition de la lune), ANGBONGBOLIA-noix de cola (avril, mai, juin, juillet et août), MANGUNGU-feuilles pailles (toute l'année), NJELANI-corde (toute l'année), AKUDA-corde (toute l'année) et BIAMA-tubercule (toute l'année). L'exploitation de tous ces PFNL est non restrictive. Ces produits peuvent être regroupés de la manière présentée dans le tableau ci-après.

Tableau 4: Les types des PFNL couramment utilisés par la population dans le territoire de Mambasa

Nom du produit	Méthode d'extraction	Périodicité	Type d'exploitant	Usage
Miel	Abattage arbre ou prélèvement par le feu	Juillet à Septembre	Pygmée	Nourriture et médicament
Champignon	Ramassage	Toute l'année mais plus période pluvieuse	Pygmée et Bantou	Nourriture
Chenille	Ramassage	Juin à août	Pygmée et Bantou	Nourriture
Termite	Ramassage	Août à septembre	Pygmée	Nourriture
Arachides sauvages	Cueillette	Août à septembre	Pygmée	Nourriture
Noix de cola	Cueillette et ramassage	Août à septembre	Pygmée	Nourriture
Fruits	Cueillette et ramassage	Toute l'année	Pygmée	Nourriture
Tubercules	Fouille dans le sol	Toute l'année	Pygmée	Nourriture
Feuille paille	cueillette	Toute l'année	Pygmée	Construction toiture maison
Corde	cueillette	Toute l'année	Pygmée et bantous	Construction et pièges

Selon les participants aux ateliers, les quantités récoltées par an pour tous ces produits ont sensiblement baissé suite à la destruction des espaces forestiers par l'agriculture et l'exploitation d'or.

Quant à ce qui concerne les produits PFNL rapportant plus de revenus aux ménages (c'est-à-dire les plus commercialisés), 5 produits ont été cités par ordre décroissant d'importance, notamment : miel, ISWA-termite, MBELE, ANGBONGBOLIA et feuilles-pailles (MANGUNGU). Il n'est des propriétaires que celui ou ceux qui les ont récoltés. La production est faible. A la période de récolte de miel et d'ISWA-termite par exemple, les familles pygmées déplacent leurs campements vers le fond de la forêt à la recherche des ruches et termitières. Elles s'en nourrissent pendant toute la période de cueillette. Pour toute la période de récolte, une famille de pygmée a la capacité de vendre 15 litres en moyenne. La quantité moyenne autoconsommée est estimée à quatre fois la quantité vendue (soit 60 litres) par ménage. Le prix au producteur est 600 FC le litre. Quant aux ISWA-termite, une famille

est capable de récolte 1 copale (10kg) pour toute la période de récolte des ISWA-termite. Le prix au producteur est de 3000 FC/10kg.

Il faut signaler que la période de miel commence avec la floraison de TUNA, vient ensuite celle de MBAU, SIA et ALOMBI. Le miel de la floraison d'ALOMBI est plus préféré suite à sa couleur. Les arbres suivants sont généralement les plus réputés comme plantes mellifères dans la zone Andikau : AKAUBA, ENGANGO, ETUNJA, EHOYO, MBAU, SIA, TUNA et ALOMBI. Mis à part l'impact négatif du système agricole actuel sur la production des PFNL, un changement important est constaté surtout dans le système d'exploitation de miel par rapport à la tradition. Ce changement explique également la baisse de la production de miel dans le territoire de Mambasa.

4.2.8. Ramassage des bois de chauffe

Le ramassage de bois d'énergie représente environ 30% des activités des populations dans la forêt. Avec la perception des populations sur les différentes fonctions de la forêt, celle liée à production de bois de chauffe peut être considérée comme primordiale. En effet, le ramassage de bois mort constitue une activité essentielle pour les populations, notamment les femmes qui fréquentent, pour cette fin, plus la forêt que les hommes.

4.2.9. Déforestation

Comme évoqué précédemment, les systèmes de production agricole pratiqués dans le territoire de Mambasa sont encore très primitifs et inadaptés devant la fragilité de la fertilité des sols de cette zone. Ils favorisent l'épuisement rapide de la fertilité des sols. De ce fait, ils sont, jusqu'ici, la principale cause de destruction rapide de la forêt dans cette zone.

4.2.10. Reforestation

En dépit de l'éloignement progressif du massif forestier des habitations, aucun effort n'a été fourni pour suppléer à la régénération naturelle. Cette dernière se fait actuellement aussi très mal à cause de la réduction de la durée de mise en repos de terrain d'exploitation agricole.

4.3. Activités du secteur secondaire

Les activités du secteur secondaire sont l'artisanat (distillation alcool, tissage de nattes et paniers, forge, tissage des chaises, fabrication mortier et pilon, pharmacopée, menuiserie, restaurants). L'activité de restaurant est surtout intense dans les grands centres du territoire de Mambasa. Elle est exercée par des femmes immigrées et peut être une activité importante si le trafic des camions sur les différentes artères routières s'intensifie.

4.4. Activités du secteur tertiaire

Le commerce des produits manufacturés, cordonnerie, réparation vélo et motos, maçonnerie, la coiffe des cheveux, administration publique sont les principales activités du secteur tertiaire dans les grands centres du territoire de Mambasa. Le commerce est surtout exercé par les immigrés Nande.

V. Situation socioculturelle

5.1. Santé

Le territoire de Mambasa comprend 3 zones de santé dont l'une porte le même nom, le deuxième le nom de Mandima et l'autre porte le nom de Lolwa. On y trouve trois hôpitaux généraux de référence situés dans la cité de Mambasa, à Mandima et à Lolwa. Il comprend également plusieurs centres de santé repartis dans l'ensemble du Territoire.

Au cours de l'année 2013, les statistiques des principales maladies diagnostiquées et suivies par les médecins sont les suivantes :

- Le paludisme, - Le tripa, - Le tuberculeux, - Le VIH/SIDA. (Sankiana, 2015)

5.2. Hygiène et assainissement

Le territoire de Mambasa est dans des conditions très précaires d'hygiène et assainissement. Il n'y a pas d'eau potable ; la plupart des sources et les puits ne sont pas ménagés, il n'a pas non plus d'adduction d'eau. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées par presque tous les ménages, il n'y a pas de trous à ordures et les latrines ne sont présentes que dans quelques familles et de mauvaise qualité.

5.3. Education

Le taux de scolarité des enfants brut s'élève à 79,1% et le taux d'analphabétisme est évalué à 45,3% (Sankiana, 2015).

Le territoire de Mambasa compte 122 écoles accueillant au total 59389 élèves du primaire et 48 écoles accueillant 9425 élèves du secondaire et humanités. La plupart de ces établissements scolaires présentent des inquiétudes en ce qui concerne les conditions d'étude et la qualité de l'enseignement dispensé.

5.4. Jeunesse, sport et loisir

La jeunesse du territoire de Mambasa représente 52% de la population totale. Elle est presque désœuvrée. La plupart des jeunes s'adonnent à la chasse commerciale, à la récolte de miel et à la pêche pour subvenir à leurs besoins. Les projets de réhabilitation des routes tentent d'occuper une bonne partie de cette jeunesse mais souvent c'est pour une ou deux périodes très réduites. Le manque d'emplois payant dans ce territoire oblige bon nombre de jeunes à émigrer vers les grands centres (Mambasa, Niania, Kilomètre 51, Biakato, Teturi, Isiro...) où les filles se livrent à la prostitution et les garçons à l'exploitation d'or.

Le sport le plus pratiqué est le football mais très peu de groupements comptent des terrains de sports. La plupart des terrains sont dans des concessions des écoles. Une façon de dire qu'il n'y a pas encore un sport suffisamment organisé dans ce territoire à part les petits jeux de foot (activités parascolaires) des écoliers et élèves.

5.5. Composition ethnique

Le territoire de Mambasa est historiquement peuplé par les ethnies suivantes : les Pygmées (Mbuti), Arabisés Ndaka, Bombo, Bila, Walese/Dese, Karo, Nande, Budu et d'autres ethnies minoritaires. Les Tribus dominantes sont : Bila, Ndaka, Mbo, Arabisés, Budu, Nande et Pygmées. Les tribus originaires sont : Bila, Ndaka, Mbo, Pygmées, Lese-Dese et Lese-Kero. Majoritairement peuplé des groupes bantu dont les Bila, qui sont considérés comme les plus majoritaires, les Lese et les Ndaka, les Mbuti (Bambuti) ou les pygmées. Les Bila occupent deux vastes collectivités : la collectivité de Bakwanza et celle de Babombi, dont les Nande sont majoritaires au groupement de Babila Makeke. Les Lese sont majoritaires dans les collectivités de Walese Dese et Walese Karo, les Ndaka occupent la chefferie de Bandaka, les Mbo vivent dans la collectivité de Bombo et la chefferie de Mambasa est essentiellement occupée par les Arabisés connus comme de « Bangwana ».

La caractéristique principale du territoire de Mambasa est d'être le bastion des pygmées, les peuples autochtones installés dans ce territoire il y aurait plus de 5 siècles (J.Y. Molima, 2007). Les pygmées constituent le principal groupe (en nombre, pas en influence) et représentent 30% de la population (Mongo, 2009). C'est le territoire le plus peuplé en peuples autochtones en RDC. Dans ce territoire, les relations entre les Bantu et les Pygmées ou entre

les immigrés et les autochtones deviennent de plus en plus tendues, notamment à cause de la monétarisation de la société.

5.6. Peuples autochtones-Pygmées

Le terme pygmée provient du grec (pygmaios : « haut d'une coudée »). On en retrouve la trace dans les écrits de Pline l'Ancien et d'Aristote notamment. Ces peuplades de la forêt caractérisées par leur petite taille étant l'objet de nombreux mythes et affabulations depuis l'Antiquité, où leur existence était déjà connue comme en attestent des hiéroglyphes et autres supports s'y référant retrouvés en Egypte, à Pompéi, Vézelay, Rome... Les rares témoignages sur les Pygmées, tirés des récits des premiers voyageurs de la fin du 19e siècle, évoquent leur rôle primordial dans la production d'ivoire, sur leur rôle d'intermédiaire forcé auprès des « Grands Noirs » (Bantous) dans ce commerce, et sur les conditions d'asservissement des premiers à l'égard des seconds. Mais il faut attendre 1870 pour qu'un explorateur allemand, Georg Schweinfurth, constate effectivement l'existence de Pygmées dans la forêt de l'Ituri au Congo et les relie à ceux de l'Antiquité. C'est un explorateur italien, Miani, qui sera à l'origine de la venue de deux premiers Pygmées en Europe en 1873. Ceux-ci, ainsi que les quelques autres individus qui suivront, seront l'objet de toutes les curiosités et susciteront un grand intérêt au sein de la communauté scientifique qui décrètera qu'il ne s'agit pas de nains, ni d'un chaînon intermédiaire entre l'homme et le singe ! Très vite ces Pygmées passeront du cabinet scientifique au jardin zoologique et à la scène du music hall, en véritables bêtes de foire. A l'époque coloniale, les autorités européennes mettront sur pied une politique d' « apprivoisement » des peuples pygmées. Mobutu tentera également de les assimiler dans les années 70 décrétant que « tous les Pygmées sont des Zaïrois ». En conséquence de quoi, ils seront expulsés en masse des forêts et sédentarisés de force dans des villages. Un régiment de Pygmées sera même créé à l'initiative du Maréchal au sein des Forces Armées Zaïroises, qui prendra part notamment aux affrontements de Kolwezi en 1978 et à la deuxième guerre du Shaba, aux cours desquels la plupart seront tués. Tel est le tragique sort de ces « petits peuples des forêts », chasseurs-cueilleurs nomades résolument pacifistes, malgré leur réputation de cannibales. Et dont la petite taille résulte d'une adaptation morphologique au milieu de la forêt équatoriale d'Afrique centrale où ils vivent en totale symbiose et de leur régime alimentaire particulier. Les Pygmées sont toujours actuellement victimes d'un racisme profond de la part des populations d'origine bantoue qui continuent dans la plupart des cas de les considérer comme des « sous-hommes ». Sans parler des croyances malsaines d'ordre superstitieux et des discriminations dont ils sont l'objet (pratiques de viols sur des individus pygmées pour devenir prétendument invulnérable ou guérir du sida, refus de commercer avec ces derniers...). En plus d'être l'objet d'une précarisation croissante par l'exploitation des forêts qui leur servent d'habitat, et qui menace dès lors leur survie. Raisons pour lesquelles de nombreux programmes d'aide ont été mis sur pied, notamment en RDC. C'est le cas entre autres du Programme d'Appui aux Pygmées (PAP), de l'Organisation d'Accompagnement et d'Appui aux Pygmées (OSAPY), du Programme pour le Développement et la Promotion des Pygmées (PRODEP), présents à Kisangani. Et qui militent à la reconnaissance des droits des Pygmées et peuples autochtones des forêts d'Afrique centrale, tels que reconnus par une déclaration des Nations Unies. Et afin qu'ils aient accès, à leur demande, aux soins sanitaires de base, à l'éducation, au travail et à la justice, dont ils sont privés jusqu'ici. Les populations pygmées ne seraient plus que 43.500 en RDC, selon un recensement de 2007. Le groupe le plus étudié est celui des Mbuti de la forêt d'Ituri. Entre autres groupes, on trouve également les Aka, les Babenzi, les Baka, les Binga, les Efé et les Twa. Leur culture, art et traditions (danses, chants...), intimement liés à la forêt dont ils font partie intégrante et basés sur l'oral, font l'objet d'un grand intérêt, reconnus depuis peu comme patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

5.7. Us et coutumes

Il sied de signaler ici que le territoire de Mambasa est composé des 7 chefferies et chacune d'elle a ses Us et coutumes malgré la présence dans les grands centres de ces chefferies de plusieurs ethnies en provenance des territoires voisins souvent pour le commerce, l'exploitation minière et de bois. Mais la tendance est qu'avec le brassage et les chocs des coutumes, les nouvelles générations originaires de ces chefferies commencent à perdre leurs Us et coutumes au point de laisser aller l'exploitation anarchique de leurs ressources naturelles desquelles elles dépendent presque totalement et à perdre leurs cultures.

5.8. Genre et masculinité

Il ressort des études socio-économiques que 75,3 % des ménages sont dirigés par des hommes contre 24,7 % chapotés par des femmes.

Eu égard au statut matrimonial, le mariage monogame demeure la règle (68,7 %) dans toutes les chefferies enquêtées. Le mariage polygame (5,8 %) est aussi une réalité dans les sites enquêtés.

5.9. Religion

Le territoire de Mambasa compte plusieurs confessions religieuses. Les plus fréquentes sont les catholiques, l'islam, les protestants (CBCA, CECA 20, CECA 40, C.E 39, etc...), les témoins de Jéhovah, les Nzambe Malamou, etc...

5.10. Sécurité

D'après les études menées par Pax Christi en 2009, le territoire de Mambasa avait enregistré 158 conflits dont 50 de limite de terre, 46 de vente illégale, 46 cas de trouble de jouissance et 30 cas de limite administrative (surtout les limites de collectivités suivi des limites de groupements puis des localités). Généralement les problèmes fonciers sont liés à la problématique des immigrés venus du Nord Kivu et des autres territoires de l'Ituri, la problématique de l'exploitation de la forêt, la problématique des populations autochtones (pygmées) et la problématique de la Réserve à Faune à Okapi. Le territoire de Mambasa apparaît de plus en plus comme un endroit où toutes les conditions sont réunies pour que les conflits fonciers fassent exploser des violences, particulièrement entre les bantu et les Pygmées ou entre les immigrés (Arabisés, Nande) et les originaires. La justice ne joue presque aucun rôle dans le territoire dans la résolution des conflits fonciers. La commercialisation des parcelles est relativement nouvelle dans le territoire et amène énormément de conflits fonciers (Mongo, 2009).

VI. Infrastructures

6.1. Logement

L'habitat étant l'un des indicateurs caractéristiques de la pauvreté, il a été vu sous différent angle. Cependant la dimension moyenne d'une habitation est de 34,21 m² avec une moyenne de 3 pièces dans l'ensemble. Pour ce qui est du constituant des habitations, l'analyse montre que les habitations en pisé prédominent dans l'ensemble soit 58,8%, suivi des habitations en bois soit 39,2%. Les habitations en briques cuites, en briques adobes ou en ciment sont marginalement représentées (Sankiana, 2015). S'agissant de la toiture, les enquêtes menées par Sankiana (2015) montrent que la majorité des habitations a une toiture en chaume (67,2%) dans l'ensemble de quatre chefferies, suivies des habitations couvertes de tôles galvanisés (27,2%). La toiture en béton représente 3,5% dans l'ensemble, alors que la tuile et le fibrociment ne représentent qu'une faible proportion. Au niveau de chefferie, la tendance est restée la même avec une prédominance des maisons couvertes en chaume. Quant au

pavement, les résultats montrent que la plupart des habitations du territoire de Mambasa ne sont pas pavées. Cette réalité s'observe indifféremment dans toutes les chefferies du territoire.

6.2. Infrastructures médicales

Les infrastructures médicales du territoire de Mambasa sont généralement sous équipés. Les structures médicales fonctionnent dans des bâtiments construits en matériaux non durables mais aussi en mauvais état. Mis à part les hôpitaux généraux de Mambasa, Mandima, Lolwa et Biakato, les restes des strctures medicales fonctionnent dans des conditions infrahumaines dont la plupart manquent même de latrines.

6.3. Infrastructures scolaires

Les écoles dans ce territoires sont, pour la plupart construites en pisés, sans latrines ni trous à ordures. La plupart de groupement manquent d'écoles et les enfants sont obligés de quitter les toîts maternels et aller dans les grands centres pour les études. Plus de détails sont donnés dans les analyses de la situation d'éducation au niveau de chaque groupement.

6.4. Voies de communication

Les voies de communications sont principalement les routes et un aéroport situé dans la cité de Mambasa.

Plusieurs axes routiers constituent l'infrastructure de transport dans le territoire de Mambasa :

- Mambasa – Bunia : Axe Est;
- Mambasa – Niania-Kisangani : Axe Ouest ;
- Mambasa – Mungbere – Isiro : Axe Nord ;
- Mambasa – Bella – Beni : Axe Sud.

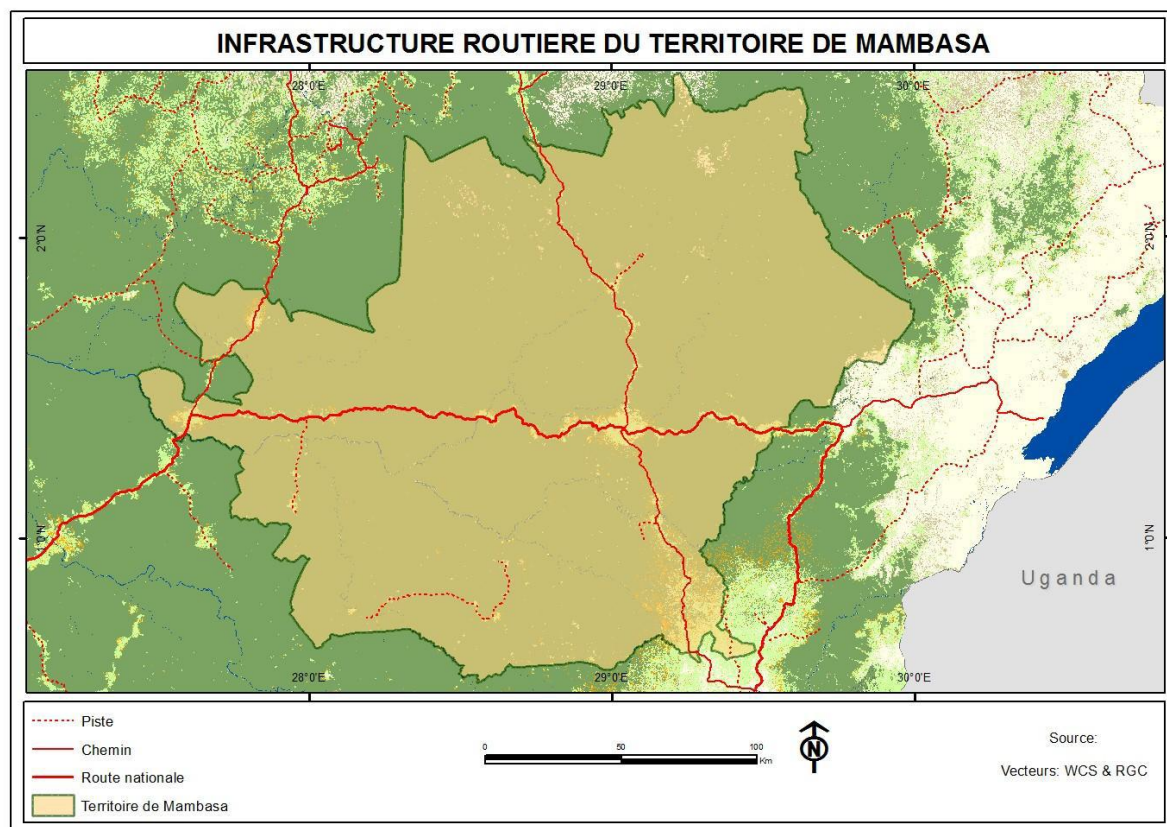


Figure 5. infrastructures routières du territoire de Mambasa

PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

6.5. Poste et télécommunication

Deux réseaux téléphoniques dont Vodacom et Airtel couvrent le territoire et facilitent la communication entre populations. A cela s'ajoutent les phonies qui facilitent les communications dans des centres se trouvant hors périmètres cellulaires.

6.6. Adduction et points d'eau

Comme signalé précédemment, il n'y a pas d'eau potable ; la plupart des sources et les puits ne sont pas aménagés, il n'a pas non plus d'adduction sur l'ensemble du territoire de Mambasa.

6.7. Marchés

L'existence d'un marché est nécessaire pour le bon déroulement des activités économiques. En effet, le marché constitue le lieu privilégié où les producteurs et les commerçants peuvent écouler leurs produits et marchandises et où les consommateurs s'approvisionnent en biens.

On compte plusieurs marchés locaux dans les différentes chefferies enquêtées du territoire de Mambasa. Le marché de Mambasa qui est ouvert tous les jours et est le plus fréquenté par les habitants de l'ensemble du territoire. Mais aussi la population du territoire de Mambasa fréquente les marchés de Mayiwano, de Teturi, de Makumo, de Biakato, de Some, de Mandima, de Lwemba, de Lolwa, de Butama, de Nduye et de Mumay. (Sankiana, 2015).

6.8. Tourisme

Bien que le tourisme n'étant pas encore bien développé dans le territoire de Mambasa, nous pouvons citer quelques sites potentiellement attractifs pour le tourisme de vision. Il s'agit entre autres des sites suivants:

- Mont Mbia : 20 min de marche depuis la station Epulu.
- Mont Sidha : 2 heures de marche depuis la station Epulu.
- Edo Mewha : site naturel d'une grande beauté au sud de la réserve où vivent la plus grande population d'éléphants de forêt, des buffles, perroquets, chimpanzés... A 2 jours de marche (avec bivouac).
- Chutes Ngoy : les plus grandes chutes de 40 mètres de hauteur sur la rivière Ituri au sud de la réserve. A 3 jours de marche de la station (avec bivouac). Combinable avec les Chutes Arabia dans la même zone.
- Chutes Arabia : chutes de toute beauté entourées de forêt dense. Futur site touristique à développer par la RFO et l'ICCN. Circuit de 5 jours avec bivouac.
- Le nord de la réserve, au relief plus marqué par de hautes collines, dispose également de nombreux attraits (animaux...) et est accessible à partir du poste de Nzaro à 100 km, en direction de Mambasa. Compter 2 à 3 jours de marche depuis le dernier poste.
- Circuit de découverte du mode de vie des Pygmées Mbuti : chasse traditionnelle de nuit (avec bivouac dans la forêt), visite campement, balade en forêt, récolte du miel...
- Il est également question d'ouvrir un musée en collaboration avec les communautés d'Epulu. A l'heure actuelle, on peut visiter une salle d'exposition et de vente d'œuvres d'art locales.
- La station d'Epulu se situe à mi-chemin sur la route entre Bunia/Beni et Kisangani dans le district de l'Ituri. Elle est accessible relativement facilement par route depuis l'une ou l'autre ville. En 4 à 6 heures de trajet, en voiture ou bus (Nile Coach, mais à éviter car peu fiable). L'ICCN peut également organiser le transport sur demande pour 200\$-250\$ selon le point de départ. Possibilité également de rejoindre Epulu par avion

petit porteur depuis Bunia avec la compagnie MAF. Bien que le site ait subi les troubles de la région ayant entraîné la destruction de ses infrastructures d'accueil, une activité d'écotourisme a repris depuis quelques années, et il est à présent possible de loger dans des bungalows (30\$-40\$ la nuitée), ou de dormir sous tente (15\$, auquel cas prévoir son matériel de couchage). Repas sur commande pour l'instant, en emportant de préférence des vivres (légumes...) depuis Beni, Bunia ou Kisangani. En attendant la construction de nouvelles infrastructures améliorant les conditions d'accueil des visiteurs. La visite type comprend un circuit de trois à quatre jours avec l'observation des okapis en captivité, la découverte des populations pygmées ainsi qu'un trek vers les sites proches de la station. Pour une expédition complète, compter minimum 10 jours. A noter que l'ICCN fournit des invitations pour faciliter l'obtention du visa touristique pour visiter la réserve. Renseignements auprès de l'ICCN et de la station. Tarifs : – visite des okapis en captivité : 5\$. Chasse de nuit avec les Pygmées : 20\$ par personne + forfait de $\pm$ 40\$ pour couvrir les frais divers (porteurs, guide, nourriture, matériel). Promenade dans la réserve : 10\$ par jour. En cas de circuit de plusieurs jours, rajouter 3\$ par porteur/jour + 5\$ pour le guide/jour + 10\$ pour le cuisinier/jour.

- Le monument de martur au carrefour du centre de Mambasa ;
- L'école Bernard Longo de Nduye ;
- Etc...

VII. Intervenants (acteurs dans le territoire de Mambasa)

Quelques intervenants au niveau du territoire

- L'appui à la RFO des ONGI WCS et CIG ;
- L'encadrement des 5000 cultivateurs cacao par WCS ;
- L'intervention de Caritas Kisangani;
- L'ouverture de la paroisse d'Opienge
- L'intervention PAX et de la CDJP Kisangani (exploitation des ressources naturelles, sécurité) ;
- ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature)
- Recherches sur les concessions industrielles et semi-industrielles à Mambasa par PAX
- Etude de monitoring de sécurité par PAX à Mambasa et Bafwasende
- L'intervention Tropenbos
- L'intervention OCEAN ;
- Samaraitan's purse ;
- Caritas ;
- OSAPY ;
- VIFEDE (Vision des Femmes pour le Développement Endogène) ;
- SOS-Nature ;
- PESGE (Programme d'Education à la Santé et à la Gestion de l'Environnement) ;
- L'intervention Haki na Amani/PAX/Paroisse Mambasa avec l'établissement des CLE's ;
- Banque Mondiale ;
- UNESCO ;
- PNUD ;
- PAM ;
- CBFF ;
- UNICEF ;
- Union Européenne ;
- MONUSCO ;

- UNHABITAT ;
- FAO ;
- Fond National de la République ;
- DGRPI (Direction Générale des Recettes de la Province Ituri) ;
- FONER (Fonds National Routier) ;
- DGI (Direction Générale des Impôts) ;
- Inspection de l'Agriculture, Pêche et Elevage (AGRIPEL) ;
- Inspection de l'Environnement ;
- Inspection de la Santé ;
- Service de l'Economie ;
- DGM (Direction Générale de Migration) ;
- Service de Plan ;

VIII. Contraintes, atouts, menaces et opportunités au développement du territoire

8.1. Agriculture durable

8.1.1. Contraintes et limites d'application des modèles d'agriculture durable dans le territoire de Mambasa

Dans les systèmes de productions agricoles du territoire de Mambasa, l'intensification conjointe des productions animales et végétales est une alternative très prometteuse pour la restauration et le maintien de la fertilité des sols et le relèvement du niveau de vie des ménages d'agro-éleveurs. Cependant, son adoption est étroitement liée à des contraintes d'ordre socio-économique et technique. Sur le plan socio-économique, les modèles d'agriculture mixte et durable, peuvent être principalement handicapés par les facteurs suivants :

- l'insuffisance des disponibilités financières pour la mise en place des haies et l'établissement des cultures fourragères ;
- l'absence de crédits pour les agro-éleveurs ;
- l'insuffisance de maîtrise des problèmes de santé, animale et de défense de végétaux par les agro-éleveurs ;
- l'absence dans la région d'une industrie d'outils aratoires ;
- l'absence de subvention en accompagnement technique.

Au niveau technique, l'installation d'un système aussi complexe que celui-ci demande beaucoup de doigté pour pouvoir intégrer toutes les composantes du modèle et maximiser leurs effets de complémentarité. Par exemple, l'application d'engrais vert doit se réaliser de manière à offrir des avantages économiques immédiats. La déficience de l'assistance technique, de l'accompagnement étroit, des suivis réguliers et l'absence des structures de recherche dans ce terroir, peuvent être à la base de l'échec de l'adoption et de la durabilité des modèles d'exploitation mixtes.

8.1.2. Opportunités (facteurs favorables) à l'adoption des modèles d'agriculture durable dans le territoire de Mambasa

A l'heure actuelle, dans le territoire de Mambasa, il existe des atouts non négligeables pour la recevabilité de ce modèle d'agriculture mixte. Les plus importants sont :

- ✓ la disponibilité de la terre arable surtout dans les Chefferies (ETD) les moins peuplées malgré la réduction sensible de leur fertilité ;
- ✓ la possibilité de l'usage de la terre à long terme ;
- ✓ la possibilité de s'approvisionner en géniteurs animales dans les collectivités voisines (Komanda) ;
- ✓ la présence de connaissances et de savoir faire endogènes en cultures vivrières et en production des essences agroforestières, surtout chez les femmes ;
- ✓ la disponibilité de la main d'œuvre (surtout des pygmées) pour planter et/ou semer les cultures agroforestières et fourragères;
- ✓ l'existence d'un tissu (cohésion) social fort et d'une solidarité au travail au sein des communautés locales
- ✓ l'existence d'un comité de gouvernance de la gestion des ressources naturelles et un important mouvement associatif qui est opérationnel et qui peut assurer l'accompagnement technique et institutionnel des groupements de producteurs/-trices;
- ✓ l'existence de certaines potentialités naturelles (les cours d'eau et la répartition des pluies offrant la possibilité de cultiver 2 fois par an, etc.) ;
- ✓ l'existence d'un marché potentiel des produits animaux et végétaux dans les provinces de l'Ituri et de la Tshopo et à Kinshasa (Mambasa, Niania, Kisangani, Kinshasa) et actuellement accessibles par la route Nationale 4 (RN4) et le fleuve Congo;
- ✓ la présence des forgerons villageois capables d'effectuer des réparations des outils aratoires.

8.2. Problème résultant de la mauvaise utilisation des ressources naturelles

Le territoire de Mambasa en général est sujet à des risques si des mesures de prévention ne sont pas prises en considération. Le tableau suivant présente les résultats de l'analyse des risques pouvant arriver si les activités exercées actuellement dans ce territoire se font de manière imprudente.

Tableau 5: problèmes résultant de l'utilisation abusive des ressources naturelles (causes et effets) 'analyse faites avec les groupes de travail des chefferies du territoire de Mambasa)

Ressources naturelles	Usages	Problèmes liés à cette ressource naturelle	Causes	Effets
Sol	-agriculture ; -construction ; -exploitation or ; -poterie	-Perte de la fertilité ; -Erosion	-Mauvaises pratiques agricoles ; -culture continue sans amendement du sol - la mise en repos sans amélioration des jachères ; - Fabrication des briques.	-Production médiocre ; -Pénurie alimentaire ; -champs trop éloigné ; -Famine.
Arbres de la forêt	-construction ; -chauffage des aliments ; -production des planches ; - production des charbons de bois	-déboisement ; -déforestation ; -extinction de certaines espèces très recherchées	-Mauvaise gestion des arbres ; -détruire continuellement (chaque année) forêt pour l'ouverture de nouveaux; -Absence de réglementation	-Changement du climat ; -perte de la fertilité des sols ; -réduction du revenu ; -raréfaction des animaux sauvages ; - Extrême pauvreté ;
Animaux sauvages	chasse (alimentation et revenu)	-Fuite de beaucoup d'espèces d'animaux ; - Réduction ou épuisement du stock en animaux sauvages	-braconnage ; -chasse en désordre et sans réglementation.	-Malnutrition protéique; -Réduction de revenu -Extrême pauvreté ; -les palmiers à huile ne seront plus propagés
Poissons	Pêche (alimentation et revenu)	Réduction ou épuisement du stock halieutique	-mauvais systèmes de pêche (barrage, empoisonnement, épervier)	-Malnutrition protéique ; -Pauvreté
Herbes (plantes)	-revenu ; -traitement des	-réduction et raréfaction des plantes médicinales ;	Utilisation sans remplacement	Disparition de la médecine traditionnelle

médicinales	hommes et des animaux ; -pesticides ; couverture du sol			
Cultures	-alimentation ; - revenu	-rendement diminue; -qualité de produits diminue	-Mauvaises pratiques culturales ; -Mauvaise qualité de semences ; -faible fertilité du sol ; -ravages par de animaux sauvages -mauvaises conditions de stockage -maladies et attaques des insectes	-pénurie alimentaire ; -famine ; -baisse du revenu
Elevages	-revenu ; -alimentation	-taux de mortalité élevé ; -faible production en viande, œufs	-Mauvaise alimentation ; -absence des produits vétérinaires ; -maladies et attaques par insectes ; -mauvaise qualité d'eau	- faible revenu
Eau	-boisson ; -préparation aliments ; -lessive ; -bain	-eau sales ; -tarissement ; -perte de goût ; -perte de fraîcheur	-déforestation ; -déboisement ; -non respect des règles d'hygiène ;	-fréquence maladies élevée ; -mortalité élevée ;

Mto(2008)

8.3. Synthèses et choix

- L'agriculture est de type extensif. Elle est généralement de subsistance avec une faible intégration au marché. Le système d'exploitation agricole est celui d'une agriculture itinérante sur abattus brûlis et cause plus des pertes des surfaces forestières du territoire de Mambasa. Ainsi, si des changements ne sont pas opérés dans les objectifs de production agricole et dans les systèmes de production d'exploitation, il sera difficile d'arriver à un essor économique important des ménages agriculteurs et les forêts résiduelles seront aussi envahies et détruites. La focalisation des interventions sur les filières agricoles les plus porteuses comme le riz, l'arachide, le haricot, le manioc, le cacao, l'huile de palme et le maïs et la gestion de la matière organiques du sol sont très indiquées pour fixer les champs et répondre au besoin de l'économie des ménages agriculteurs.
- Les animaux domestiques sont laissés en divagation dans les villages. L'élevage n'est pas très développé dans le territoire de Mambasa pourtant il sert de caisse d'épargne à un bon nombre de ménages qui le pratiquent. La divagation des animaux et surtout la dévastation des jardins par ceux-ci sont souvent les causes des conflits entre les ménages dans les villages. Le développement, la sédentarisation de l'élevage et surtout son intégration avec la production végétale est une optique porteuse et stabilisante des exploitations agropastorales.
- L'exploitation forestière peut relever l'économie de la zone et financer beaucoup des projets d'intérêt communautaire. Elle se fera avec prudence de façon que le prélèvement soit toujours inférieur à la productivité des ressources ligneuses disponibles. Un effort d'enrichissement par reboisement devra être également fourni afin d'améliorer la productivité. Les résultats des études de conservation pourront dicter (guider) le choix du système d'exploitation à adopter.
- Les animaux sauvages subissent une grande pression due à la chasse. Le stock en animaux sauvage diminue sensiblement aux risques de s'épuiser dans très peu d'années. La protection stricte de la RFO et l'érection des réserves à gestion communautaire et le développement de l'écotourisme sont des mesures devant non seulement sauvegarder la biodiversité mais aussi rentabiliser les ressources animales du territoire de Mambasa et faire accéder aux crédits carbone dans le cadre de la REDD+.

- La chasse et la pêche se limiteront dans la zone d'aménagement forestier et seront soumises à des critères et principes de chasse et de pêche. Des activités alternatives comme la pisciculture et l'élevage seront développées dans les zones d'aménagement agroforestier et de l'habitat.
- La récolte des produits forestiers non ligneux devront être développés et soumis également aux critères et principes de récoltes des PFNL. Il faudra aussi supplémenter la production sauvage de miel par l'apiculture pour contribuer aux efforts de sédentarisation des pygmées.

IX. Contexte général d'élaboration des plans de développement local des ETD de Mambasa

9.1. Processus de décentralisation en RDC

La RDC connaît une sous-administration devenue chronique et pathologique. Celle-ci est la conséquence de l'éloignement de l'Administration par rapport aux administrés ainsi que d'une mauvaise répartition géographique des effectifs dans l'Administration publique due à la centralisation de la gestion de la Fonction Publique. C'est pour sortir de cette sous-administration et promouvoir le développement des entités locales qu'une nouvelle loi a été promulguée en octobre 2008. La loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées, et une contribution à la mise en œuvre d'une administration de proximité au service du développement.

Depuis l'époque coloniale, plusieurs réformes administratives ont été réalisées en RDC. En effet, depuis le premier découpage territorial et administratif intervenu en 1888, plus de 500 décrets, lois et ordonnances sont intervenus pour en modifier l'organisation (KABUYA, 1996).

Toutes ces réformes ont principalement porté sur le nombre des entités territoriales (régionales et locales), sur leur statut juridique, et très souvent, sur leurs appellations respectives mais, elles n'ont presque jamais été motivées par le souci d'en modifier le contenu sociologique et de faire des entités territoriales des vrais acteurs de développement. De façon générale l'objectif de ces réformes demeure confus, hésitant entre amélioration technique de la production et de la rentabilité administratives, et transformation radicale et globale de l'organisation politique et sociale de l'Etat (DARBON, 2003).

Par conséquent, la décentralisation territoriale et administrative avait demeuré une longue discussion en RDC. Ce débat était exacerbé par l'immensité de son territoire face à l'archaïsme de ses voies de communication entraînant un enclavement qui ne saurait favoriser le développement durable. D'ailleurs plusieurs échecs enregistrés sur le plan de la gestion de l'Etat ont été souvent justifiés dans l'opinion, par l'éloignement de l'Administration par rapport aux administrés.

Il convient de reconnaître qu'une administration locale doit se traduire par une proximité vis-à-vis de la population.

Les tableaux suivants donnent une comparaison entre deux lois.

Tableau 6: organisation politico-administrative au regard de l'Ordonnance-loi n°82.006 du 25 février 1982

Entité	Statut	Personnalité juridique	Organe délibérant	Exécutif	Matières locales
Province	EAD	Oui	Assemblée provinciale	Gouverneur de province	Questions d'intérêt provincial
District	Circonscription administrative	Non	Inexistant	Commissaire de district	Contrôle financier des Territoires
Ville	EAD	Oui	Conseil urbain	Maire de la ville	Questions d'intérêt urbain
Territoire	EAD	Oui	Conseil de territoire	Administrateur du territoire	Questions d'intérêt local
Collectivité (Secteur ou Chefferie)	EAD	Oui	Conseil de collectivité (Secteur ou Chefferie)	Chef de collectivité (Secteur ou Chefferie)	Questions d'intérêt local
Groupement	Simple subdivision administrative	Non	inexistant	Chef de groupement	Pas de matières spécifiques
Village	Simple subdivision administrative	Non	inexistant	Chef de village	Pas de matières spécifiques
Quartier	Simple subdivision administrative	Non	inexistant	Chef de quartier	Pas de matières spécifiques

Tableau 7: organisation politico-administrative au regard de la loi n°08/016 du 07 octobre 2008

Entité	Statut	Personnalité juridique	Organe délibérant	Exécutif	Matières locales
Province	Institution politique régionalisée	Oui	Assemblée provinciale	Gouvernement provincial	Questions d'intérêt provincial
Ville	ETD	Oui	Conseil urbain	Collège exécutif urbain	Questions d'intérêt urbain
Territoire	ETd	Non	Inexistant	Administrateur du territoire	Pas de matières spécifiques
Secteur ou Chefferie	ETD	Oui	Conseil de Secteur ou Chefferie	Collège exécutif de Secteur ou de Chefferie	Questions d'intérêt local
Groupement	ETd	Non	inexistant	Chef de groupement	Pas de matières spécifiques
Village	ETd	Non	inexistant	Chef de village	Pas de matières spécifiques
Quartier	ETd	Non	inexistant	Chef de quartier	Pas de matières spécifiques

9.2. Nouvelle organisation politico-administrative (les ETD et les ETd)

Faisant suite aux dispositions des articles 2 et 3 de la Constitution du 18 février 2006 qui régit actuellement la RDC, la loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 constitue une réforme en

profondeur en matière de la décentralisation. Une lecture attentive de cette nouvelle loi montre que si elle est bien appliquée, elle résoudra non seulement le problème de la sous-administration qui caractérise actuellement la RDC, mais contribuera aussi au développement et à la démocratie locale. La constitution du 18 février et la Loi n° 08/016 du 07 octobre 2008 distinguent trois catégories d'entités territoriales qui sont les Provinces, les ETD et les ETd. L'article 3 de la loi de 2008 stipule que la RDC est composée de la ville de Kinshasa et de 25 provinces. La ville de Kinshasa ayant déjà aussi les statuts d'une province donc la RDC est composée de 26 provinces qui sont des ETD. Selon les articles 4 et 5 de la Loi-organique n° 08/016 du 07 octobre 2008, la Province est subdivisée en Villes et en Territoires. Sont subdivisés à l'intérieur de la Province :

- la Ville en Communes ;
- la Commune en Quartiers ;
- le Territoire en Communes, Secteurs et Chefferies ;
- le Secteur ou Chefferie en Groupements ;
- le Groupement en Villages.

Il convient de noter que le Territoire, le Groupement et le Village sont des ETd (Entités Territoriales déconcentrées) dépourvues de personnalité juridique, tandis que la Ville, la Commune, le Secteur et la Chefferie sont des ETD (Entités Territoriales Décentralisées), dotées de la personnalité juridique et de la libre administration de leurs ressources humaines, économiques, financières et techniques.

9.3. Rôle principal d'une ETD et pourquoi un PDL pour une ETD

Les définitions que le législateur donne de différentes ETD sont fort révélatrices de son intentionnalité profonde et du rôle qu'il entend leur faire jouer ou les voir jouer (METENA, 2009), c'est-à-dire celui d'actrices de développement local.

Les chefferies du territoire de Mambasa étant des ETD, elles ont donc, de par la Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008, le rôle principal d'assurer le développement local. C'est-à-dire chaque Chefferie doit être actrice de développement local (de la Chefferie).

Ainsi pour bien jouer le rôle de développeur local ou pour mener à bon port le développement local, il sied au préalable avoir un plan de développement local (PDL). C'est la raison pour laquelle, les parties prenantes des ETD du territoire de Mambasa ont développé ces PDL qui sont pour elles les outils de référence dans la gestion de leur développement respectif.

9.4. Ressources financières pour financer les PDL des Chefferies

Comme on le sait, il est inutile de doter une entité de l'autonomie si elle est privée des ressources financières nécessaires pour l'assurer. A cet effet, la nouvelle loi sur la décentralisation a prévu des mécanismes pour octroyer les Provinces et les ETD de l'autonomie financière. En ce qui concerne les finances des ETD, elles sont aussi distinctes de celles des Provinces. En effet, selon l'article 105 de la Loi n° 08-016 du 07 octobre 2008, les ressources financières d'une ETD (Ville, Commune, Secteur et Chefferie) comprennent :

- ☞ les ressources propres (l'impôt local, les recettes de participation, les taxes locales et autres droits locaux) ;
- ☞ les ressources provenant des recettes à caractère national (les ETD ont droit à 40 % de la part des recettes à caractère national allouées aux Provinces. La répartition de ces ressources entre les ETD qui composent la Province est fonction des critères de capacité de production, de la superficie et de la population) ;
- ☞ les ressources de la caisse nationale de péréquation ;
- ☞ les ressources exceptionnelles (l'emprunt intérieur, les dons et legs).

Deuxième partie : PROCESSUS DE PLANIFICATION DES ETD DE MAMBASA

X. Préparation du processus de planification

10.1. Analyse des littératures et élaboration de manière détaillée de la méthodologie ;

- Une note conceptuelle d'approche méthodologique, avec feuille de route et un Canevas de rédaction du Plan de Développement Local (PDL) des ETD du territoire de Mambasa ont été élaborés et se trouve en annexe.

Examiner la documentation pertinente existante pouvant alimenter le PDL (rapports et autres documents pertinents).

A cet effet, la mission a pu contacter les partenaires suivants: WCS (à Kinshasa, Kisangani, Epulu et Mambasa) et les autres membres du consortium CAFEC comme CODELT, OSAPY, les services techniques de l'Administration des ETD et du territoire dont l'ICCN, OSAPY et plusieurs organisations de la société civile à Mambasa au niveau des ETD

Quelques documents ont été mis à la disposition de la mission par WCS au niveau de Kisangani. Il s'agit des documents suivants :

- Rapport de l'étude sur les filières agricoles,
- Rapport des études socioéconomiques ;
- les données collectées par OSAPY comme les plans d'aménagement et de gestion simplifiés,
- les rapports d'inventaires multi-ressources ;
- les rapports de mise en place des comités de suivi et les comités de développement ;
- les cartes des terroirs villageois élaborés par OSAPY,... ».
- la mission a pu rassembler une série d'autres documents à partir des archives au niveau d'Epulu, des différents services au niveau du territoire de Mambasa, de la société civile et des ETD ;
- en plus la mission a pu également organiser des séances de travail avec les personnes clés ressortissantes des différents groupements ou ayant des connaissances locales des ces groupements pour fournir des éléments par rapport à la situation de base de ces groupements et les principaux besoins prioritaires ainsi que les contraintes et les opportunités.

Cette documentation et ces séances de travail ainsi que les campagnes de récolte des données au niveau des villages ont aidé à avoir quelques informations pour décrire la monographie par rapport à :

1. La description du territoire de Mambasa en général (situation géographique, démographie, organisation administrative...)
2. Pour chaque ETD, apporter les informations sur la situation de base de l'ETD :
 - identification de l'ETD (Historique/Création, organisation coutumière, ..., Situation géographique/Localisation, limites..., Démographie et organisation administrative/Population, croissance, groupements et villages, ..., Description des villages de l'ETD) ;
 - Description du milieu naturel –Capital Naturel (relief, géologie et pédologie, climat, hydrographie, végétation (flore et Faune) ;
 - Analyse de la situation économique (moyens de subsistance, activités du secteur primaire (système de production végétale, système de production animale, système de chasse, système d'exploitation forestière-potentialité forestière, exploitation artisanale, exploitation industrielle, ramassage de bois-énergie, récolte des PFNL, système d'exploitation minière, déforestation et facteurs de déforestation, reforestation), Activités du secteur secondaire (Menuiserie, fabrication des

mortiers et pilons, fabrication de savons, activités de restaurant...), Activité du secteur tertiaire (commerce des produits manufacturés, cordonnerie, réparation vélo et motos, maçonnerie, la coiffe des cheveux, administration publique...),

- problèmes résultant de la mauvaise utilisation des ressources naturelles
- Situation socioculturelle (Santé, Hygiène et assainissement, Education, Jeunesse, sport et loisir, Composition ethnique, Us et coutume, Religions, Sécurité)
- Infrastructures (logement, Infrastructures sanitaires, Infrastructures scolaires, Voies de communication, Postes et télécommunication, Adduction et points d'eau, marchés, Tourisme) ;
- Intervenants (acteurs) dans l'ETD.
- Contraintes, atouts, menaces et opportunités au développement de l'ETD.

L'analyse de la documentation existante a permis dans un premier temps de concevoir la méthodologie mais elle a continué jusqu'au niveau de la rédaction des PDL des ETD.

Pour raison de triangulation, les informations issues des littératures existantes ont été également vérifiées au niveau des ateliers, des séances de travail avec des parties prenantes et enquêtes sur terrain.

Comme signalé ci-haut, la documentation existante a été collectée à partir même des contacts initiaux avec les parties prenantes.

10.1.1. Contacts initiaux avec les parties prenantes

Dès son arrivée dans le territoire, le consultant a entrepris des contacts avec des parties prenantes, des rencontres formelles et informelles, notamment : avec l'Administrateur du Territoire, cadre de concertation/plateforme des parties prenantes au niveau du territoire, l'ICCN, WCS et ses partenaires dans le consortium CAFEC, les organisations de la société civile œuvrant dans le territoire, les Eglises et autres personnes influentes du territoire. Au cours de ces contacts, le consultant informait les parties prenantes de la mission pour leur implication. Il expliquait les rôles à jouer par chacune d'elle et présentera le calendrier de travail. En même temps, il récoltait les informations pertinentes existantes à leurs niveaux ou au cas où les données ne sont pas encore prêtes, il demandait à ces parties prenantes de les lui apporter lors des séances de travail.

10.1.2. Identification des personnes- ressources/opérateurs ;

Au cours des contacts initiaux au niveau du territoire, il a été identifié les personnes ressources devant constituer l'équipe de planification. Des ces personnes ressources il a été désignés les 6 Points focaux (opérateurs/assistants de terrain) pour la planification respective de chaque ETD.

Six (6) points focaux (opérateurs) de planification pour chaque ETD ont été désignés à la fois par WCS, l'Administration du territoire et la société civile. Il s'agit des personnes suivantes : Kabala Nasor, ATA Willy Abibu, Babaya, Museme Mwendelwa, Hassani pour mener au quotidien les activités attribuées à l'équipe de planification. Le consultant et ces équipes consultaient les membres de l'équipe élargie soit en aparté et ou en séance de planification pour se rassurer que les propositions faites dans les plans sont recommandables pour l'atteinte des objectifs de développement local de chacune des ETD.

10.1.3. Organisation des réunions de travail sur le processus de planification

Une séance de travail a été organisée et a rassemblé toutes ces personnes ressources identifiées ainsi que les Opérateurs (points focaux) désignés.

A l'occasion de cette réunion, il a été présenté la méthodologie à suivre dans le processus de planification, le calendrier et la répartition des rôles et responsabilités.

En même temps il sera présenté à ces parties prenantes les Opérateurs ou points focaux pour la planification de chacune des ETD.

10.1.4. Elaboration des termes de références des personnes-ressources/opérateurs et de la feuille de route;

Des termes de références des personnes-ressources et la feuille de route ont été élaborés et acceptés lors des contacts préliminaires et dans la réunion de briefings avec les opérateurs (voir note conceptuelle de l'approche méthodologique de planification soumise en mai 2015).

XI. Constitution et mise en place des dispositifs institutionnels

11.1. Organisation des séances de mise en place des cadres locaux de concertation

Après les différentes séances de travail avec les points focaux au niveau du territoire, ceux-ci ont été déployés au niveau des ETD pour la constitution et mise en place des structures de gouvernance mais aussi de récolte rapide des données primaires par rapport à la situation de base et aux visions (rêves individuels par rapport aux ménages et par rapport à la collectivité) ainsi que les contraintes et atouts. Les comités doivent être inclusifs c'est-à-dire composés des représentants des toutes les parties prenantes au niveau des villages, groupement et collectivités (ETD). Une attention particulière a été accordée à la représentativité des peuples autochtones (pygmées) et des femmes.

- Les points focaux et le consultant sont passé d'un village à un autre pour donner des orientations sur la procédure à suivre pour constituer des comités villageois de développement et conservation (CVDC) tout en fixant le rendez-vous de la réunion de constitution des comités inter- villageois de développement et de conservation au niveau de chaque groupement que comprend chaque ETD;
- Une réunion a été organisée au niveau de chaque groupement pour constituer un comité inter-villageois de développement et conservation (CIVDC, 22 groupements couverts au total pour 4 ETD sur 34 pour l'ensemble des 7 ETD). A cette occasion les délégués de ces comités ont été invités à l'assemblée de mise en place du Comité Local de Développement et de Conservation (CLDC, 4 sur un total de 7 au total) au niveau de l'ETD.
- Une assemblée de mise en place du CLDC au niveau de l'ETD a été organisée dans les 4 chefferies (ETD) et un comité a été mis en place par ETD.
- Des consultations ont été conduites aussi avec les parties prenantes des trois autres ETD (soit 12 groupements) pour avoir les informations de base pour élaborer leurs plans et les intégrer dans le plan général en attendant la disponibilité des fonds pour l'implication des toutes les parties prenantes au niveau local.

La procédure de la mise en place des Comités se présente de la manière suivante :

- Explications aux participants sur la composition, le rôle, les attributions et le fonctionnement des Comités ;
- Concertation des parties prenantes de l'entité, chaque catégorie de parties prenantes en vue de choix consensuel de leurs représentants au Comité;
- Inscription des noms de tous les membres désignés au tableau noir ou sur un support visible par tous ;
- Présentation en groupe des membres désignés du Comité devant leurs mandataires ;
- Organisation d'un vote à bulletin secret pour l'élection des membres du bureau des Comité (le chef de l'entité étant considéré d'office comme président du comité) ;
- Elaboration du PV de mise en place des Comité et contresigné par le Chef de l'Entité (village, groupement ou Collectivité) (voir annexe 2).

Pour la récolte rapide des données en rapport avec la vision, les problèmes, contraintes, atouts, opportunités et menaces, les points focaux s'étaient munis des fiches d'enquêtes rapides de rêves et mais aussi compléteront en séances plénière la matrice dégageant les éléments suivants : Problème, causes du problème, conséquences, forces/atouts, opportunités, faiblesses, menaces, blocages (voir annexe 1 pour la fiche enquête ménage et annexe 3 pour la description des villages).

XII. Cadrage et campagne de communication

12.1. *Organisation d'un atelier de lancement du processus d'information et de sensibilisation des leaders et communautés locales au niveau territorial*

Compte tenu de l'insuffisance des moyens financiers alloués au processus, cette étape a été combinée avec celui de diagnostic et planification participative au niveau de chaque ETD où des travaux de 4 à 5 jours ont été réalisés. Au cours des ateliers organisés lors de ces travaux, il a été expliqué le processus de décentralisation en cours au niveau de la RDC et l'appui de différents partenaires mais aussi les notions en rapport avec le développement, les Objectifs du millénaire pour le Développement, le processus REDD+ au niveau national et au niveau du territoire, la nécessité d'élaborer des plans de développement local des ETD du territoire de Mambasa. A ces occasions, le consultant, les points focaux assistés par 2 membres du bureau de CLDC pour chaque ETD (Président ou Vice président et secrétaire) ont mené la cartographie participative, l'identification des parties prenantes et continuer l'identification des principaux problèmes et rêves par les délégués des villages (pré-diagnostic) à l'aide d'une matrice (Problème, causes du problème, conséquences, forces/atouts, opportunités, faiblesses, menaces, blocages).

XIII. Capacitation des parties prenantes et étude de base

13.1. *Organisation d'un atelier de formation et récolte des données primaires par groupement*

Des outils de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL notamment des résultats et produits, du bien-être. Ces outils ont été testés au cours des ateliers et ont été réexaminés lors de la finalisation du processus.

Au cours de ces ateliers, les participants, grâce à leurs connaissances locales et documentation disponible au niveau des groupements, ont pu examiner et alimenter davantage les informations fournies déjà au canevas par rapport à la situation de base, analyser les problèmes et les solutions grâce aux arbres à problèmes et à solutions. Ils ont déniché les données manquantes et celles nécessitant d'être mesurées.

- Une formation sur les techniques de sensibilisation, sur le suivi et sur les techniques d'enquêtes village et ménage ont été organisées au cours de ces ateliers et lors des séances de mise en place des structures de gouvernance.

XIV. Diagnostic et planification participatif

14.1. *Organisation des descentes d'enquêtes ménages, villages et institutionnelles*

Soixante (62) enquêteurs (2 enquêteurs par groupement) formés ont été déployés sur terrain pour enquêtes au niveau des ménages et au niveau de villages afin de mieux décrire la situation de base des villages mais aussi au niveau des bureaux de l'ETD, groupement, village.

14.2. *Dépouillement des résultats des enquêtes et séances de débriefing aux Opérateurs*

Les données récoltées sur terrain seront dépouillées pendant 3 jours par les Opérateurs/Points focaux sous la supervision du consultant et les éléments seront intégrés dans le canevas du PDL de chaque ETD.

Une séance de débriefing a été tenue à Mambasa pour préparer les Opérateurs/points focaux à la conduite des ateliers de planification stratégique au niveau des ETD. Après cette séance ceux-ci ont déployés sur terrain sous la supervision du consultant

14.3. *Organisation des ateliers (7) de planification stratégique*

Sept (7) ateliers (de 5 jours pour chaque ETD) de planification stratégique (validation des matrices de diagnostics pour chaque groupement, partage et validation de la matrice synthèse du diagnostic de chaque chefferie, mise en place des groupes de travail structurés sur base des principaux problèmes et appelés à proposer les actions prioritaires pour le développement de l'entité, vision commune à long-termes, les objectifs stratégiques, validation en plénière des travaux en commission).

Les éléments suivants seront complétés à l'issue de l'atelier de chaque ETD :

- Vision pour l'ETD
- Objectif globaux
- Objectifs spécifiques
- Axes stratégiques
- Organisation des parties prenantes pour le développement local
- Répartition des recettes entre les acteurs de développement local (acteurs, répartition des fonds de l'aménagement et de gestion des forêts, affectation des fonds).
- Programme opérationnel (Plan opérationnel d'investissement de 5 ans, PTA).
- Dépenses et recettes prévisionnelles ;
- Identification des différentes parties prenantes pouvant appuyer les plans de Développement local ;
- Mesures de mise en œuvre du PDL de l'ETD (équipe chargée de la mise en œuvre et de suivi, procédures administratives et financières du PDL, Plateforme de concertation et planification, adoption, vulgarisation et révision du PDL /choix et planification des projets communautaires, Mesures d'intégration sociale, Système de suivi et évaluation/ détermination des indicateurs de suivi, et élaboration d'un plan de suivi-évaluation des produits et résultats, évaluation d'impact).

XV. *Elaboration du plan de développement local*

15.1. *Production des PDL des ETD par les points focaux et CLDC*

Sous la supervision technique du consultant, les points focaux avec chacun 3 membres de CLDC et 2 membres de l'équipe élargie de planification (niveau du territoire) ont fourni des éléments qui ont permis aux consultants d'élaborer les PDL des ETD respectives. Suite aux moyens financiers et logistiques limités ne permettant pas de retenir les points focaux pour la rédaction.

15.2. Définition de la vision et mécanisme de supervision, suivi et contrôle par l'Administration du territoire et plateforme de concertation réseau

Au regard des différentes visions des ETD, des consultations ont été conduites par le consultants avec différents services sous supervision de l'Administrateur en charge de l'économie, et développement pour corriger la vision commune pour le territoire et les mécanismes de supervision, suivi et contrôle par l'Administration du territoire et la plateforme réseau.

15.3. Rédaction et correction du PDL compilé du territoire de Mambasa

Le consultant a compilé les résultats des travaux (PDL) et produit le PDL du territoire. Le draft du PDL du territoire de Mambasa a ensuite soumis aux membres de l'équipe élargie de planification pour correction. Le consultant a intégré les corrections au plan.

XVI. Validation du plan de développement local des ETD

16.1. Organisation d'un atelier de 2 jours de validation technique du PDL Mambasa

Un atelier de 2 jours a été organisé à Mambasa et a réuni les représentants de toutes les parties prenantes des ETD pour la validation technique du PDL au niveau du territoire de Mambasa

16.2. Vulgarisation du PDL

Après validation, le PDL a été multiplié en plusieurs exemplaires pour vulgarisation au niveau des ETD et ETD ainsi qu'aux différents partenaires et au gouvernement provincial et national par WCS.

Troisième partie: PRESENTATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAL DES ETD DU TERRITOIRE DE MAMBASA

XVII. Collectivité Chefferie de BABILA BABOMBI

17.1. Situation de base

17.1.1. Identification de la chefferie

a) Historique

Les Babila Babombi sont venus de Bakumu de Lubutu (Province de Maniema). Les Lokele, Wagenya et les Bakumu habitaient ensemble dans une zone appelée Kisanga Loba. Kisanga signifiant île et Loba signifiant rivière (fleuve congo). Ceci pour dire que cette zone était une île du fleuve Congo. Cette zone est l'actuelle Kisangani qui tire son nom de Kisanga Loba que les enfants de Kisangani ne cessent d'appeler Kisangani Maloba, Kisangani mwambe et plus couramment Kisangani Boyoma Singamwambe.

La séparation entre les Lokele, Wagenya et Bakumu a été causée par la discrimination tribale. Les Bakumu ont été obligés à quitter Kisangaloba pour aller à Maniema et les autres sont restés notamment les Lokele et les Wagenya. Pendant cette séparation, les deux filles du père de famille Bakumu s'étaient mariées à deux personnes qui sont un Murega et un Mulengole. La fille Alengoha s'était mariée à un Mulengole et la fille Nega à un Murega. Ceci explique les relations de taquinerie (badinage) entre les Warega, les Lengole et les Bakumu qui continuent à s'appeler mutuellement Oncle.

La migration des Bila en général a été causée par un conflit entre deux frères du même père Mukumu. Il s'agit de Mukumu et Mubila. La cause racine de ce conflit fut le scandale que

Mukumu avait commis à l'endroit de son petit frère Mubila en entrant promptement dans la chambre où la femme de celui-ci venait fraîchement d'accoucher.

Les familles de deux frères habitaient la même parcelle au milieu de laquelle se trouvait un arbre appelé « Pussio » en langue Bila. Cet arbre donne des fruits consommables comme l'arachide.

Le jour du scandale, ledit arbre était tombé et des fruits étaient entrés jusque dans la chambre où la femme de Mubila accouchait. Cherchant à ramasser les fruits, Mukumu entra brusquement dans ladite chambre alors que la femme de Mubila était encore en position d'accouchement. Cet acte avait énervé Mubila au point qu'il menaça de s'éloigner de son frère.

De Lubutu la famille de Mubila traversa les rivières Uma, Lindi et Ebiena. Elle fut bloqué par la rivière Ituri au niveau de Mangamali (Manga= Bakora authentique = Baton, Male = jeu).

Après la traversée, cette famille s'installa dans l'espace qui est aujourd'hui appelé Chefferie de Babila Babombi.

La Chefferie des Babila Babombi a été créée le 2 mai 1910 (voir articles 1 et 2 de l'Ordonnance de l'administration générale du 23 août 1910 du Congo-Belge.

La succession des Chefs des Babila Babombi a été comme suit :

- 1^{er} chef : Mbida ;
- 2^{ème} Chef : Assuni Mbida ;
- 3^{ème} Chef : Umande Mbida ;
- 4^{ème} Chef : Hamadi Mbida ;
- 5^{ème} Chef : Selemani Mbida ;
- 6^{ème} Chef : Apalyonga ;
- 7^{ème} Chef : Assunya Selemani ;
- 8^{ème} Chef : Salambongo Selemani Mbida

b) Situation géographique

La chefferie de Babila Babombi est limitée au Nord par la chefferie des Mambasa et Bandaka et à l'Est par la chefferie de Bakwanza, au Sud par les territoires de Lubero et Beni (province de Nord-Kivu) et à l'Ouest par la chefferie de Bombo. Elle a une superficie de 9856 km². La chefferie partage une frontière avec le Reserve de Faune et Okapi. Il comprend aussi la concession forestière ENRA.

c) Démographie et organisation administrative

En 2008, Elle comptait 82.618 habitants en total (Mongo, 2009). Tandis qu'en 2013, sa population était évaluée à 120.502 habitants (dont 34.302 hommes, 32.214 femmes, 26.986 garçons et 27.000 filles) (Administration du territoire de Mambasa citée par Sankiana, 2015). Cette collectivité comprend sept groupements au total: Bangole, Babombi, Bapongomo, Bakaiku, Teturi, Mambembe et Makeke.

d) Description des villages de la collectivité chefferie de Babombi

i. Dans le groupement de BABOMBI

La description des villages du groupement BABOMBI est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement Babombi :

- Le groupement Babombi est l'un de deux groupements de la collectivité chefferie de Babila Babombi qui se situe sur l'axe Kisangani-Mambasa. Le chef lieu Koki est situé à 50 Km de Mambasa centre. Il est en même temps le chef lieu de la collectivité

chefferie de Babila BABOMBI. Elle a une superficie d'environ 480 km². Les villages du groupement BABOMBI s'étendent sur une distance de 33 km d'Est à l'Ouest. Le groupement est limité à l'Est par la localité TUONANE du groupement BAPONGOMO, à l'Ouest par la rivière Epulu, limite naturelle avec le village d'Epulu jusqu' à sa confluence avec la rivière Ituri, au Nord par le groupement ANDIFELE de la collectivité chefferie de Walese Karo et au sud par le groupement BAKAIKO.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement Babombi comprend 5 villages qui se trouvent tous dans la Réserve de Faune à Okapi (RFO). Il s'agit des villages suivants: KOKI, chef lieu de la collectivité chefferie de Babombi, BANDISENDE, BIANZE, MABANZAKU et EBOYO. Ce groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 5 chefs des localités. BANDISENDE est le centre le plus important du groupement alors que KOKI, chef lieu du groupement et de la collectivité est un village en ruine. Tous les bâtiments administratifs ont été démolis. BANDISENDE a une forte production agricole qui alimente les 2 centres touristiques (le centre de recherche scientifique de CEFRECOF et le camp Lenda, mon Mbia, Mont Sida) du même groupement. BANDISENDE alimente même les localités voisines. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) ou vulgairement COBA (Communauté de Base) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd) de Babombi.
- La population du groupement Babombi s'élevait à environ 30.000 habitants en 2007 (PNUD, 2007) et en 2015 elle est estimée à 36.694 habitants (information livrée par le Chef de Chefferie).
- Le groupement de Babombi comprend un centre de santé de référence à Bandisende et un poste de santé de Koki. le centre de santé de BANDISENDE compte 4 services qui sont : la consultation, la maternité, les soins primaires et la petite chirurgie. il est insuffisamment équipé, son dispensaire n'est pas en bon état et a une petite capacité d'accueil. CESVI a construit à côté une maternité en matériaux durables. Le centre de santé s'approvisionne à partir de l'hôpital général de Mambasa. Les maladies fréquentes sont le paludisme, les verminoses, diarrhées, les maladies vénériennes, la tuberculose et les maladies de la peau. Le Poste de santé de KOKI compte 5 services : la consultation, la maternité, les soins primaires, la petite chirurgie. Le poste n'a pas d'équipement adéquat. Il a un bâtiment très petit pour accueillir les malades et les femmes qui accouchent. Le poste de santé de Koki se trouve dans un bâtiment de l'Etat colonial qui nécessite une réhabilitation profonde. Le matériel utilisé pour les soins de patients est très vétuste. L'approvisionnement en médicaments se fait par l'effort personnel des infirmiers. Les maladies les plus fréquentes sont les mêmes que celles du centre de santé de BANDISENDE.
- L'alimentation de la population de ce groupement est non équilibrée. C'est à cause de cela que l'on remarque dans ce groupement la présence de Kwashiorkor. Il arrive qu'on diagnostique 10 à 20 cas. Les causes de cette malnutrition sont surtout liées à une mauvaise habitude alimentaire. Les malades se font soigner par les tradipraticiens. La consommation excessive de l'alcool (Lotoko) est l'une des causes de la malnutrition car la population s'adonne à sa consommation et cultive de moins en moins. Les charges des familles sont négligées par les parents.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, signalons que l'eau que consomment les villageois n'est pas de bonne qualité. Sont rares les gens qui font bouillir l'eau pour la consommation. Les pygmées consomment l'eau brute de rivières. Les règles

d'hygiène ne sont pas respectées. Les latrines sont mal tenues et il n'y a pas des trous à ordure dans les ménages.

- Par rapport à l'éducation, il convient de dire que le groupement compte 5 établissements scolaires qui sont : l'Institut Bandisende, E.P. Bandisende, E.P. BABAMA ORA (pygmées) et E.P. EBOYO ORA et E.P. EBOYO. Toutes ces écoles n'ont pas de latrines ni de trou à ordures. L'E.P. BANDISENDE a un bâtiment construit en dur (une infrastructure construite en dur avec les fonds de la Banque Mondiale (avec comme agent d'exécution WCS) avec une école secondaire construite en matériaux durables. On y organise les options suivantes : biochimie et pédagogie générale. L'école compte 6 salles de classe. Cette école n'a pas des mobiliers. L'E.P. Babama ORA a trois salles de classes, elle est construite en matériaux semi-durables. L'E.P. Mabanzako ORA compte 2 salles de classes. Elle est construite en chaumes et le bâtiment est non conforme. Elle n'a pas de mobiliers. Enfin l'E.P. EBOYO ORA compte 6 salles de classe. Elle est construite en matériaux semi durables et elle n'a pas de mobiliers. Dans les écoles dites utilisant la méthode « ORA » (Observer, Réfléchir et Agir) les élèves pygmées étudient avec les enfants bantous. Il y a aussi de centres d'alphabétisation dans un village du groupement Babombi bien que la majorité de la population est analphabète.
- La jeunesse du groupement Babombi s'adonne beaucoup plus au loisir, sport de football, agriculture, commerce, pêche et autres activités.
- Les principales ethnies rencontrées dans le groupement Babombi sont les Babila, les Pygmées, le Budu et les Nande. Les habitants s'expriment en swahili, Lingala et en Kibila, Kinande et Kibudu. Quelques personnes s'expriment aussi en français.
- Par rapport aux us et coutumes, il faut noter que le groupement Babombi est une entité extracoutumière étant donné le nombre de différentes tribus et ethnies qui y habitent actuellement.
- Quant aux groupes confessions religieuses, nous pouvons citer les églises catholiques, les églises Kimbanguistes, CECA/20 et la 47^{ème} CAFEC ainsi que la religion musulmane, la voix de Dieu, Nzambe Malamu, Adventiste, Témoins de Jehova et CECA 16.
- Dans ce groupement l'on peut trouver des associations locales dont les associations suivantes :
 - ☞ Association des Mamans de KOKI (MUUNGANO) qui œuvre dans le secteur de la sécurité alimentaire et s'occupe principalement de l'élevage des volailles ;
 - ☞ L'association des Mamans de Bandisende (UMOJA) dont les activités sont également du secteur de la sécurité alimentaire et s'occupe de l'agriculture et de l'élevage ;
 - ☞ L'association des Mamans de Babama (UMOJA) qui est aussi du secteur de la sécurité alimentaire et s'occupe de l'agriculture et de l'élevage ;
 - ☞ L'association des Mamans de Koki « TUMAINI » s'occupant de l'agriculture, élevage et pêche dans le cadre de la sécurité alimentaire.
 - ☞ Association des Mamans d'EBOYO WASHA-WASHA (WORTH) dont les activités sont la lutte contre l'analphabétisme ;
 - ☞ Association des Mamans de MABANZAKU (WORTH) qui fait aussi de la lutte contre l'analphabétisme.
- Concernant la sécurité, la population est victime des tracasseries de la PNC installée à Bandisende et des gardes chasses lors de leurs patrouilles à travers les localités ainsi

que des quelques attaques par les miliciens de Morgan. Il existe un conflit entre la population et les responsables de la RFO dû au fait que la population ignore la réglementation de la réserve et que les gardes chasses commettent aussi beaucoup d'abus vis-à-vis de la population. Aussi, la RFO ne compte pas sur la jouissance de la communauté riveraine (selon la communauté locale).

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement de BABOMBI s'étend en grande partie sur une plaine située entre les rivières Epulu et Ituri avec comme sommet le plus haut à ATUKA dans la grande forêt équatoriale encore vierge. Comme dans l'ensemble du landscape, le climat de Bakwanza est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm. Il est équatorial humide avec deux grandes saisons. La saison sèche qui va de décembre à mars et le reste de l'année constitue la saison pluvieuse entrecoupée au mois de juin par une petite saison sèche.
- Les sols de Babombi sont des sols forestiers avec une couverture importante des matières organiques donc très fertiles mais avec une fertilité fragile.
- Les cours d'eau importants sont Mwaduma, Tito, Ituri, Epulu, Ekindi, Lenda.
- Le groupement de Babombi est en pleine forêt iturienne riche en biodiversité floristique. La forêt du groupement Babombi regorge plusieurs espèces d'arbres et d'animaux dont l'Okapi, Elephant, Léopard, Chimpanzé, Crocodile et autres espèces totalement protégées et plusieurs reptiles et oiseaux.

- Situation économique

- Les enquêtes socio-économiques ont montré que le revenu annuel moyen de ménage (revenu monétaire) est d'environ 1\$ par jour et par ménages (chiffres avancés à l'atelier de diagnostic participatif). Le niveau d'autosuffisance et les activités qui contribuent aux moyens de subsistance de la population de Babombi sont agriculture traditionnelle, artisanat, chasse, petit commerce, cueillette des PFNL, élevage, pêche, travail payé en argent, travail payé en nature (assistance), achat au marché. Des ces activités, l'agriculture est pour bon nombre de ménages l'activité principale. Elle reste une activité de prédilection pour le livelihood dans le groupement de Babombi.
- La population du groupement Babombi a identifié plusieurs types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture traditionnelle, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, cuisine, chasse chez les Bantous, chasse chez les Pygmées, élevage, pêche, tirer du miel, ramassage des champignons et autres PFNL, corvée de bois de chauffage, lessive, réparation vélo, moto, couture, commerce, enseignement, faire la vaisselle, pharmacopée, carbonisation (bûcherons). D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole dans le groupement Babombi sont par ordre décroissant d'importance les suivantes :
 - L'agriculture traditionnelle (prise au sens restreint) : la population de ce groupement pratique une agriculture itinérante sur abattis-brûlis. Les principales cultures vivrières sont le riz, le manioc, le maïs, la banane, l'arachide. Le riz et le maïs sont aussi exploités comme cultures de rente. Il n'y a ni cultures maraichères ni cultures fruitières dans ce groupement à part la sensibilisation faite par la RFO et WCS pour ces cultures. WCS avec ESCO KIVU ont aussi introduit la culture de Cacaoyer. Le riz est beaucoup cultivé dans cette partie du territoire, mais sa culture est en fonction des besoins de consommation des populations cultivatrices.

- La chasse est l'activité qui rapporte un peu plus d'argent à la population qui n'hésite pas à s'y adonner malgré les interdictions de l'ICCN/RFO. L'activité est surtout pratiquée par des pygmées à l'aide des filets traditionnels, les flèches, lances et pièges pour attraper les gibiers parmi lesquels les singes et les antilopes. La chasse est ici règlementée par l'ICCN/RFO.
 - Le commerce est pratiqué sous forme de troc avec les commerçants ambulants qui leur apportent des produits manufacturés. Il n'y a pas de marché dans le groupement de Babombi. Il y a cependant 8 boutiques à Bandidende où sont vendus divers produits. L'exploitation forestière et minière est strictement interdite à cause de la présence des Babila BABOMBI et de la RFO. Ceci constitue une source de conflits entre la population du groupement et les gestionnaires de la réserve de faune à Okapi (RFO).
 - L'élevage : dans ce groupement, la population n'est pas motivée pour pratiquer l'élevage à cause du mauvais souvenir du maheureux événement de MORGAN (du 24 juin 2012). La guerre de libération de 1996-2004 qui avait nettoyé tous leur cheptel. Il y a cependant quelques familles qui commencent à reprendre l'élevage de volaille et de chèvres. Elles disposaient en moyennement de 3 à 4 bêtes en 2007 (PNUD, 2007). Les déchets des bêtes ne sont pas utilisés. Dans le groupement, il n'y a pas d'apiculture, les pygmées récoltent le miel dans la forêt pendant la saison sèche. Les différents éleveurs recensés ça et là ne sont pas regroupés en coopératives ou associations.
 - Pêche : cette activité est pratiquée de manière traditionnelle dans les rivières Epulu, Ituri, Tito, Kindi et Mwanduma avec comme matériel les filets, les hameçons, les nasses. La pêche est aussi exercée par les femmes. La production exacte est difficile à estimer compte tenu de l'absence du service de pêche dans le groupement. Cependant elle est minime et ne sert qu'à la consommation locale.
 - L'artisanat : dans le groupement il n'y a pas d'industrie. Il y a quelques presses à huile artisanales pour la production d'huile de palme. La forge est pratiquée dans les localités Mabanzako et Bandidende. Quelques femmes dans ce groupement fabriquent des nattes et de pots en terre. Les hommes fabriquent les chaises en bambou et à base des branches de raphia. Les pygmées ont leur forge pour fabriquer les flèches et les lances et ils sont aussi spécialisés dans la fabrication des filets de chasse.
 - Le reste d'activités y sont d'une importance très réduite étant donné que les pourcentages des ménages qui en sont impliqués sont moindres. Il s'agit entre autres de l'enseignement, le service de santé, la cueillette, le tressage de nattes et paniers, la couture, la réparation des vélos et motos.
- Situation des infrastructures socio-économiques de base
- La situation de logement est déplorable dans ce groupement. Les maisons sont en mauvais état excepté quelques maisons appartenant aux commerçants de Bandidende qui sont construites en matériaux semi durables couvertes de tôles. À ceux-ci s'ajoute les infrastructures de WCS (CEFRECOCF) qui sont bien construites. La plupart d'autres maisons sont en pisé. Les pygmées habitent dans des huttes construites entièrement en feuille-pailles.
 - Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement Babombi. Il n'y a pas de routes de desserte agricole. Pour se rendre au champ, à la pêche ou à la chasse, les paysans sont

obligés de traverser les grandes rivières comme Epulu et Ituri par des pirogues non motorisées. Les petits sentiers qui conduisent aux champs sont mal entretenus.

- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement Bababombi est arrosé par la radio communautaire Epulu qui fait souvent le relai avec Okapi, ni radio phonie. Il est arrosé quand même par la radio locale Mazingira de Mambasa. Le réseau de téléphone cellulaire de VODACOM couvre seulement 2 localités de ce groupement.
- Le tourisme tumide se développe seulement à Epulu au centre CEFRECOF où les visiteurs dorment pour visiter les OKAPI qui malheureusement ont été tous tués par la milice de Morgan. Des visites de la rivière Epulu et de point culminant ATUKA voir de la chasse pygmées sont aussi organisées par l'ICCN en partenariat avec des organisations comme WCS.
- Dans le groupement Babombi, sur 33km, il y a que trois sources aménagées à BANDISENDE, KOKI et EBOYO. Ces sources ne sont pas bien entretenues.
- Il n'y a pas de marché dans le groupement de Babombi. Il y a cependant 8 boutiques à Bandisende où sont vendus divers produits.

ii. Dans le groupement de BAPONGOMO

Les 13 villages du groupement BAPONGOMO ont été décrits de manière détaillée en annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BAPONGOMO :

- Le groupement de BAPONGOMO est situé dans la Collectivité- chefferie de Babila- Babombi, en Territoire de Mambasa Province de l'Ituri. Il s'étend de 9km de Mambasa à 38km sur la route Kisangani. Il est limité à l'Ouest par le groupement Babombi de la même collectivité et de l'Est à l'extrême Sud elle est en limite respectivement avec le Groupement Nyangwe en Collectivité de Mambasa et le Groupement Teturi en collectivité de Babila- Babombi et au nord par le groupement Andifele de la collectivité de Walese Karo (avec comme limite la rivière Epulu). Sa partie septentrionale est traversée par la route nationale 4 (1°36' et 28°96' / 1°36' et 28° 86') le long de laquelle sont les agglomérations sédentaires de la population. Cette partie de la forêt de l'Ituri est riche tant en diversité floristique et faunique qu'en minerais et subit l'influence à la fois de l'aire protégée (RFO) dans laquelle se trouvent 4 de ses villages et des activités artisanales s'exerçant sur le reste de forêt et du sous- sol. Son chef lieu est le village BANANA I (ou Banana Gîte).
- Les Bila-Bapongomo sont les peuples autochtones du groupement Bapongomo qui ont suivi la même migration que tout le peupl Bila à partir de Lubutu (province du Maniema).
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
- Le groupement BAPONGOMO a 13 villages à savoir : Kilimamweza, Tobola I, Tobola II, Kilonge, Parana, BananaIII, Banana II, Banana I (chef lieu du groupement), Bandisolo, Mabukusi, Seti, Utama et Tuonane. Toutes ces localités longent la route RN4. Il y existe un campement pygmée (Atandele) dont le statut administratif reste ambigu et une ancienne carrière d'or (Betanane) qui est devenue un grand foyer agricole.
- Le groupement est administré par une cheftaine du groupement qui a sous sa supervision 13 chefs des villages. A part le chef de groupement, les chefs des localités, les deux centres de santé et les cinq écoles, aucun autre organe administratif n'est

retrouvé de façon permanente dans cette zone. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) jadis appelé Comité Inetrvillageois de Gestion des Ressources Naturelles (CIGRN) existe et travaille en collaboration avec la cheftaine de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.

- Le groupement BAPONGOMO est faiblement habité par les groupes ethniques Bila et Mbuti (Pygmées), mais elle connaît quand même une activité artisanale de mine très intense. Etant un foyer minier au cours de l'époque coloniale, cette zone compte une vingtaine de petites carrières d'exploitation artisanale d'or qui constituent pour moment un élément d'attraction des habitants de la zone périphérique de Mambasa (Bangwana), du Kivu (Nande, Rega) et de Wamba (Budu). Cette attraction des habitants, bien que n'ayant pas un caractère de changement de lieu de vie, favorise tout autour des ces carrières l'installation des champs et toute autres activités inhérentes à la vie de l'homme.
- Les principales confessions religieuses retrouvées dans le groupement Bapongomo sont : Catholique, Kimbanguiste, ADECO, CAFEC et Témoins de Jéhovah. Les langues parlées sont les Kibila, le Kiswahili, le Lingala et le Français.
- L'analyse des parties prenantes a donné les résultats présentés dans le tableau suivant:

Tableau 8: analyse des intervenants (stakeholders) du groupement de Bapongomo

Intervenants	Activité	Besoins des COBAs	Influence	Importance
I. COBAs				
Agriculteurs	Cultiver	Alimentation ; Revenu ;	sécurité alimentaire et de revenu;	Très important
Orpailleurs (creuseurs)	Exploiter l'or	Revenu	- rapidité et facilité d'avoir de revenu et des protéines animales ; - possibilité d'avoir de revenu en période repos (des activités agricoles)	Peu important
Pêcheurs	Pêcher des poissons à la rivière EPULU	Alimentation Revenu	rapidité et facilité d'avoir de revenu et de protéines animales	Peu important
Chasseurs	Chasser les gibiers	Alimentation en protéine animale; Revenu	- moyen d'avoir des protéines animales ; - rapidité d'obtenir de revenu et de protéines animales ; - moyens de préserver les élevages	Peu important
Eleveurs	Elever des bétails	Revenu ; Alimentation	moyen d'épargne	Peu important
Scieurs	Abattre les arbres	Revenu	- dégradation de la forêt ; - extinction de certaines essences	important
Bûcherons	Produire des charbons des bois	Revenu	moyens de rentabiliser les arbres abattus lors de l'ouverture des champs ;	Peu important
Ramasseurs des PFNL	Ramasser et tirer les PFNL	Revenu ; Alimentation	facilité et rapidité d'avoir de revenus ;	Important
Guérisseurs traditionnels	Soigner les malades à partir des plantes médicinales	Revenu	création d'emplois	Important
Commerçants	-Acheter de l'or, des produits locaux ; -Approvisionner en produits manufacturés de première nécessité ; -Cultiver	Revenu	- création d'emplois - influence négative sur l'accès à la main d'œuvre locale	Important
ONG				
WCS	Organiser des ateliers sur le projet REDD et la culture de Cacaoyer	-conservation des ressources naturelles par les COBAs ; -mettre fin à la répression ;	informations plus approfondies touchant tous les aspects de la de conservation, du changement climatique (REDD) et de l'agriculture et élevage ;	Très important

		-développement des COBAs		
PESGE	Eduquer pour la promotion de la santé ; Eduquer sur l'environnement	-réconciliation agents garde réserve (ICCN) et les COBAs ; -prévention maladies	changements des rapports entre gardes réserve et les COBAs	Très important
11 ^{ème} FED	-Appuyer les centres de santé en médicaments ; -Prendre en charge le personnel de santé	Fonctionnement des centres de santé	rendre opérationnels les centres de santé	Très important (n'intervient plus)
APADEBA (Association des Paysans Agriculteurs et Eleveurs de Babila Bapongomo)	Appuyer la culture de maïs et de manioc ainsi que l'élevage des chèvres ;	Augmenter la production agricole et d'élevage	assurer la sécurité alimentaire et de revenu ainsi que augmenter les protéines animales	Important
SYDIP (Syndicat de Défense d'Intérêt Paysan)	Appuyer la production agricole	Augmenter la production agricole	facilitation d'accès aux semences et formation technique en faveur des membres	Peu important (car s'adresse seulement à ses membres)
APISBA (Association des Pisciculteurs de Bapongomo)	Aménager des étangs piscicoles	Alimentation ; Revenu	source possible de protéines animales	Important
VIFEDE (Vision des Femmes pour le Développement Endogène)	Appuyer la promotion du leadership féminin et des groupes marginalisés dans la gestion et l'exploitation des ressources naturelles	Genre et masculinité ainsi que la protection des marginalisées	partage équitable des bénéfices tirés de la gestion et exploitation des ressources naturelles	Important
CIP	Réhabiliter les VAS (Victimes des Violences Sexuelles)	-Assistance médicale ; -Réinsertion socio-économique ; -Assistance psycho-sociale	VAS soignée et intégrées dans leurs familles	Très important
REMMA (Réseau des Mamans de Mambasa)	Appuyer la production agricole et pastorale ainsi la promotion de l'éducation des femmes	Sécurité alimentaire et éducation	Augmenter le revenu des femmes et leur taux de scolarisation	Important
Service de l'environnement (ICCN)	Protéger la réserve	Préservation du stock de faune sauvage et de la forêt en général	- les animaux sauvages se multiplient en sécurité (ont où se multiplier en sécurité) ; - stock maintenu	Très important
CAMV	Création d'une forêt communautaire des pygmées	-conserver la forêt, -sécuriser la forêt pour les générations futures par le cadastre et bornage ; -aménagement forestier	- assurer la protection de la diversité biologique ; - cadre le processus REDD et lutte contre le changement climatique ; - accompagner les P.A	Très important
AJAPE	Association des Jeunes agriculteurs , Eleveurs et Pêcheurs	-Multiplication et distribution des semences améliorées ; -élevage de petit bétail ; Vulgarisation des Codes Forestiers et Miniers	- amélioration des conditions de vie des jeunes et leur encadrement professionnel ; - reduire la main-d'œuvre des jeunes gissant dans le braconnage	Très important
ACODEPE	Action communautaire pour le Développement et la protection de l'Environnement	-Sensibilisation pour le Développement et la protection de l'environnement	- Sauvegarder les espaces forestiers ; - Reduire la déforestation ; - Accroître la production agricole et de PFNL pour assurer l'amélioration de condition de vie	Très important
UMBA	Umoja kwa Maendelo ya Bapongomo			
KIMAMA				
	Umoja kwa majego na			

	Kiseremara			
APEC	Appuyer la promotion agricole ainsi que l'éducation de la femme		•	
CARITAS WAMBA	Appuyer la promotion agricole et l'élevage, construction de sources d'eau potable dans les deux centres de santé de Tobola II et Banana Gîte		•	
Save the Children	Appuyer en matériels scolaires et aider les enfants orphelins		•	
OXFAM	Appuyer les femmes enceintes pour la protection contre le VIH/SIDA		•	

(Mto, 2015)

- La jeunesse du groupement Bapongomo s'occupe surtout de l'exploitation minière. Le football est le sport le plus important dans ce groupement. Une seule grande équipe de football y est identifiée. Les petites équipes sont celles des enfants écoliers qui sont retrouvées dans presque toutes les localités. Le terrain utilisé pour des compétitions de football est la cour de l'école primaire Banana. A part le football, il y a de petits jeux traditionnels qui se pratiquent en pleine forêt. Il s'ajoute à cela, les danses au tamtam (surtout organisées par les pygmées), au soir ou lors des cérémonies de naissances, « Kumbi » ou de mariage. Celles-ci sont également des occasions intéressantes de loisir dans le groupement de Bapongomo.
- La population du groupement BAPONGOMO s'élevait à 8.682 habitants en 2007. En plus du taux de croissance naturelle, estimé à 2,9%, le terroir Banana enregistre chaque année des immigrés, à un taux d'environ 3,1% (Mto, 2008). De ce fait, le taux annuel de croissance démographique total est estimé à 6%.
- Le groupement de BAPONGO, compte au total 13 grands villages le long de la route en plus des campements pygmées, des résidences isolées en raison de l'agriculture et de carrières d'or disséminées presque partout en forêt. Il compte deux centres de santé distants de 14 Km. Le plus ancien date de la période coloniale et le second a été créé sous l'initiative de la zone de santé de Mambasa (l'Etat) en 1990 par le Médecin Kasereka. Après les troubles de guerre qui ont réduit en ruine ces centres de santé, ce sont les ONG humanitaires et médicales qui assurent leur existence. L'ONG italienne Cooperazione e Sviluppo CESVI les a réhabilités par construction des locaux et dotation des matériels, et l'ONG MEDAIR les pourvoyait en d'autres matériels et médicament de base. Actuellement ces centres de santé sont appuyés par 11^{ème} FED en matériels et médicaments. La plus ancienne des structures de santé de la zone (centre santé Banana I) compte trois infirmiers du niveau A2, une aide- infirmière et un garçon de salle pour une aire de santé qui reçoit en moyenne 300 patients par mois. Le centre de santé Tobola a un infirmier du niveau A3, une aide- infirmière et un garçon de salle. Le coût moyen de traitement ambulatoire revient à 0,5 \$ et l'hospitalisation à 1,2 \$ depuis l'appui des MEDAIR à ces structures de santé. Au centre de santé de TOBOLA II l'on organise 4 services : consultation, maternité, laboratoire et hospitalisation. Il a un seul bâtiment en pisé avec seulement deux petites pièces. Ce centre s'approvisionne à partir de l'hôpital général de Mambasa et des ONG. Les maladies les plus fréquentes dans ce centre sont : les maladies de la peau, les MST et la diarrhée. Le centre de santé de BANANA I organise quant à lui 5 services : consultation, maternité, laboratoire, hospitalisation, et vaccination. Les équipements sont insuffisants dans ce centre, le bâtiment est très petit, la maternité est avec des bâtiments, il n'y a pas de salle d'hospitalisation, le centre de santé abrite dans un ancien bâtiment de l'époque coloniale. Comme le centre de santé de Tobola II, le centre de santé de Banana I s'approvisionne à partir de l'Hopital général de Mambasa

et des ONG. Les cas les plus fréquents ici sont le paludisme, les MST, la tuberculose, les verminoses, la diarrhée la rougeole et l'hernie, l'hémorroïde.

- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, Les sources d'eau potables aménagées sont retrouvées uniquement dans les agglomérations où il y a des structures de santé. Elles sont au nombre de deux : une à Tobola II et une autre à Banana Gîte. Ces sources ont été aménagées par l'ONG chrétienne protestante « Programme de Promotion des Soins de Santé Primaire » (PPSSP). Le respect des règles d'hygiène par la population est encore médiocre et les conditions environnementales des ménages sont moins aseptiques (par exemple : l'absence de poubelles et de toilettes propres dans un bon nombre des ménages).
- Par rapport à la situation d'éducation, la plupart d'écoles du groupement BAPONGOMO sont des initiatives des églises catholiques, protestantes ou kimbanguistes. Les deux écoles primaires de cycle complet datent de plus de vingt ans d'existence et ce sont celles qui comptent le plus grand nombre d'élèves. Dans toutes ces écoles, le taux de scolarité de peuple pygmée est de 29,8% bien qu'il y ait un programme spécial et des écoles propres pour leur formation. Ces écoles comptent 25 enseignants parmi lesquels 9 sont sous qualifiés et les restes sont qualifiés pour l'enseignement à l'école primaire. Le faible taux de scolarité est dû aux difficultés que connaissent les parents pour payer la collation mensuelle des enseignants et aux distances entre les villages dans lesquels habitent les enfants et les écoles primaires comme secondaires. Ainsi nous avons au total 7 écoles dans ce groupement :
 - ☞ L'E.P. TOBOLA II (ECCATH) qui a un bâtiment en pisé et en mauvais état.
 - ☞ L'E.P. TOBOLA II ORA qui est aussi construite en pisé et se trouve en mauvais état. Elle n'a pas de latrine.
 - ☞ L'E.P. Parana qui est construite en pisé et se trouve en mauvais état ;
 - ☞ L'E.P. Banana III (ECP) qui a un bon bâtiment mais manque des mobiliers. Elle a 8 salles de classe. Elle n'a pas de trous à ordures et ses latrines sont en mauvais état ;
 - ☞ Cycle d'orientation BANANA III
 - ☞ L'E.P. BANANA I ORA (ECK) : celle-ci est en pisé, n'a pas de mobiliers et compte 6 salles de classe. Elle n'a aucune latrine et aucun trou à ordures.
 - ☞ L'E.P. BANANA I Bantous : cette école est construite en pisé et est sous équipée. Elle n'a ni latrine ni trou à ordures.
 - ☞ E.P KILONGE (ECCATH degré élémentaire) ;
 - ☞ L'E.P. UTAMA ORA est en pisé sans mobiliers et n'a ni latrine ni trou à ordures. L'Ecole primaire de Lolwa qui a 3 bâtiments avec 11 salles de classes et 8 latrines. Ces installations ont été construites par PPSP mais les bâtiments restent encore insuffisants compte tenu du nombre d'élèves.
 - ☞ L'E.P. WANYI- conventions Kimbanguiste Bana Kimbangu construite en stick et en tôle, mais en mauvais état. Elle manque des mobiliers et compte 6 salles de classe. Cette école n'a pas de trous à ordures et ses latrines sont en mauvais état.
- Par rapport aux us et coutumes, le groupement Bapongomo connaît actuellement beaucoup de brassages de coutumes étant donné qu'il accueille une multitude de tribus et ethnies à la recherche des ressources naturelles.
- La situation sécuritaire est très précaire suite aux tracasseries par les gardes de la RFO, les militaires mais aussi par les agents de l'administration surtout dans les carrières d'or et surtout par le phénomène Morgan et sa suite. Il existe un conflit de limite entre le groupement BAPONGOMO et le groupement NYANGWE de la collectivité de Mambasa.

- Situation des ressources biophysiques

- L'altitude du groupement Bapongomo varie entre 850 et 950 m. Elle est une zone de pénéplaine. Le climat équatorial y est prédominant avec deux saisons qui vont d'avril à octobre pour la saison pluvieuse et de novembre à mars pour la saison sèche.
- La végétation passe de bambous, de jachères à *Lantana Camara*, *Galizoga spp*, *Bidens pilosa*, *Sida acuta*... et palmier à huile poussant ça et là aux champs de manioc, banane, riz,... Ces champs sont en alternance avec la forêt secondaire (anciennes jachères) puis ils sont suivis par la forêt primaire. La forêt de la zone Banana est dominée par *Gibbertiodendron dewevrei* (Mbau), *julbernardia seretii* et *cynometra alexandri*, *Alstonia congensis* (Mutondo), *Entandrophragma candollei* (Liboyo I), *Khaya anthotheca* (Linzo). Les essences les plus exploitées dans cette zone sont : *Alstonia congensis* (Mutondo), *Entandrophragma candollei* (Liboyo I), *Khaya anthotheca* (Linzo). Il faut noter qu'en l'intérieur de la forêt, l'on trouve des troués par ci par là autour des carrières d'exploitation artisanale d'or. Ces troués sont les résultats de l'agriculture itinérante pratiquée près des carrières. Il y a été également noté la présence des exploitants artisanaux de bois.
- Avec une grande pression de braconnage, le groupement de Bapongomo est devenu pauvre en ressources animales. La plupart d'espèces se sont réfugiées dans la réserve. Les espèces qui y sont actuellement exploitées sont : des céphalophes, quelques espèces de singe, des oiseaux et des poissons...
- Deux grandes rivières notamment Ituri et Epulu dominent l'hydrographie du groupement Bapongomo. En plus de ces rivières on trouve également les ruisseaux suivants : Masili, Mambopi, Belue, Seti, Toko, Pakanja, Mafuaba, Alunga, Zunguluka, Lenda, Makonjo, Amamenjimenji, Tuko, Tokolobu, Bandundu, Ngengela, Mawenda, Kazaroho, Muzaba, kpolo, Pakanza, Mambiya, Zunguluka, Satiye, Telekesa, Mawanga, Bambango, Betanana et Babati, Kimbiti, Lato, Makodisala, Mane, Masikini, Besisa, Patii, Mandulupeke, Toko, Mapeda, Makolo, Yakele, Mangamale, Amabokulu, Toliho, Amakasa, Tembu, Malengbe, Adeyine, Amanze...
- Les sols du groupement Bapongomo sont les produits de la dégradation des granites et des quartzs (UCOP, 2006). Les sols sont généralement acides et pauvres en azote et en phosphore disponible. Les sols fertiles sont ceux associés aux oxysols. Il existe également plusieurs ressources minières exploitées artisanalement dont l'or, le diamant et le coltan. De la sorte, cette zone connaît l'incursion des creuseurs d'or et le braconnage commercial.
- Une forêt communautaire de 5km² y a été créée par le centre d'accompagnement des autochtones pygmées et minoritaires vulnérables CAMV en faveur des Pygmées de la zone.
- Le groupement des Bapongomo compte les collines suivantes : Amabasinga, Sobile, Esele, Kasambu, Pede et Mungombe.

- Situation économique

L'inventaire des types d'activités a fait ressortir un nombre de 26 types d'activités dont les principaux sont : l'agriculture, l'exploitation minière, la chasse, la pêche, le commerce, l'élevage et la cueillette des produits forestiers non ligneux (Mto, 2008).

D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole de la zone de BAPONGOMO sont par ordre décroissant d'importance les suivants :

- L'agriculture : L'agriculture est le sous-bassement de la vie dans le groupement de Bapongomo. Plus de 80% de ménages pratiquent l'agriculture. Elle est la principale source de nourritures pour la plupart des ménages. Elle est source de revenu monétaire

de ménages et façonne le rang social. Mais elle reste généralement une agriculture de subsistance avec des systèmes de production très primitifs (cultures itinérante sur abattus brûlis). Deux grandes catégories de cultivateurs sont à signaler dans la zone. La catégorie de cultivateurs autochtones exploitant de petites étendues de terre pour la subsistance et les cultivateurs immigrés qui ouvrent de grands champs soit dans le village ou dans les environs de carrières d'or généralement pour le marché. C'est la main d'œuvre pygmée qui est utilisée bien que quelques mouvements chrétiens interviennent lors de semis ou récolte. On y cultive principalement le manioc, le paddy, le haricot, la banane, le maïs, le palmier à huile et caféier. La culture de cacao a été récemment par l'ONG WCS et commence à intéresser plus d'une personne. Dans le groupement BAPONGOMO, le système de culture multiples est le plus courant. La rotation des cultures se fait en fonction de multiples paramètres. Dans le cas d'un champ en forêt primaire, c'est le paddy et banane qui viennent en tête, ils sont suivis du haricot, du maïs et du manioc. Après la récolte des cultures saisonnières, le champ est aussitôt laissé pour la croissance de Banane et manioc dont la récolte intervient une année après la plantation. La période de jachère est en moyenne de 3 ans. La jachère est exploitée surtout pour les cultures de haricot, arachide et de manioc. Elle est utilisée souvent par les femmes responsables de ménage ou les hommes amortis. Par sa position de foyer minier, cette zone devrait avoir une rentabilité agricole non moins considérable si la production était suffisante. Mais l'activité minière absorbe toute la main d'œuvre agricole et fait de la zone un lieu où les denrées alimentaires sont les plus chères. En plus de l'activité minière, le ravage animal et le vol constituent aussi le véritable frein dans l'entreprise agricole ;

- L'exploitation minière : La libéralisation de l'activité minière en république du Zaïre a fait du Territoire de Mambasa une zone d'attraction minière étant donné ses différents chantiers d'exploitation coloniale. Ainsi chaque lit de rivière ou ruisseau est prospecté pour voir le type de minerais et/ou le taux de présence de ceux-ci. Cela a favorisé la dissémination de carrière d'exploitation artisanale dans tout le Territoire. Le groupement Bapongomo a plus de vingt petits domaines d'exploitation artisanale d'or. La plupart de ces domaines d'exploitation n'ont pas d'autorisation de fonctionnement officiel ou sont d'office considérés comme déclassés pour l'exploitation par le service étatique de tutelle. Leur existence est fonction de l'arrangement local avec le service de mine du Territoire ou une existence purement illégale (Kaseraka, 2007). Comme l'agriculture, l'extraction artisanale d'or est l'occupation de tout homme valide. Pendant la période de sécheresse de l'année tout le monde s'y consacre en alternative des travaux des champs. Les regroupements humains qu'elle occasionne attirent toute sorte d'activités connexe : le petit commerce (des denrées, de produits manufacturés, etc.), la chasse et commerce de gibiers, l'installation des champs tout autour de ces regroupements et l'élevage de la basse cour. Dans ce système artisanal d'exploitation, le domaine appartient à un individu qu'on appelle Exploitant artisanal. C'est celui-ci qui est redevable envers l'Etat. Il reçoit dans son domaine les hommes et les marchandises dont la disposition d'activité ou de vente est comme suit : chaque homme est hebdomadairement redevable de 2,5\$ versé en minerais. Pour les marchandises on prélève le 10% de celles-ci. Il y a certaines marchandises dont la vente est du monopole de l'exploitant. C'est souvent l'huile, le riz, la cigarette et la boisson. Lui seul a le droit d'établir le comptoir d'achat de minerais par où l'argent de tiers peut être aussi versé moyennant une retenue. L'exploitation d'or se fait de façon artisanale. Seule dans trois carrières à savoir Adjoko, Kalemi et Brazza l'exploitation se fait à l'aide des dragues dans la rivière Ituri. Plusieurs jeunes quittent leurs villages

pour l'exploitation d'or et ce, en dépit des multiples accidents enregistrés dans ces carrières.

- L'exploitation de bois d'œuvre : L'accélération actuelle de l'exploitation artisanale de bois à l'Est de la République Démocratique du Congo est consécutive à la réhabilitation de l'infrastructure routière et à la demande des pays voisins, particulièrement l'Ouganda et Kenya, dont la production en bois d'œuvre ne peut plus satisfaire la demande. Dans la gestion des ressources naturelles à base communautaire à Banana, vu ses objectifs environnemental et économique, l'exploitation artisanale de bois est l'un des secteurs clé. Ainsi, il faudrait non seulement que toute la communauté bénéficie des retombées de l'exploitation de bois, mais aussi cette exploitation pourrait être directement réalisée par la communauté. Cela créerait l'emploi, fournirait de l'expertise et aussi mettrait la communauté devant la responsabilité d'une gestion environnementale durable de son terroir. Il y a 3 exploitants forestiers. L'élevage : le groupement de Bapongomo est parmi les contrées du pays qui ont subi les conséquences néfastes de la guerre à travers les fréquents affrontements entre belligérants. Ces affrontements ont occasionné les pillages réguliers des élevages de telle manière qu'actuellement la plupart de ménages n'ont plus la volonté de pratiquer l'élevage. Les espèces les plus élevées sont les poules, les caprins, les porcins et les canards.
- La chasse : la chasse est propre aux pygmées qui utilisent le filet. Les gibiers abattus sont le céphalophe, phacochère et de fois le petit singe. C'est en matière de chasse qu'on sent l'emprise de la RFO ; car l'unique aire de chasse qui reste favorable est la RFO où seuls les pygmées ont l'autorisation de chasser avec bien de restriction en termes de méthodes pratiquées, de la période et de type des gibiers à abattre. La cité de Mambasa et les carrières minières exercent une grande influence sur le rythme des activités de chasse par la présence d'une demande permanente. C'est ainsi qu'on retrouve un grand nombre des chasseurs bantous utilisant des armes à feu ou des pièges.
- La pêche : la pêche est pratiquée à petite échelle sur les rivières Ituri et Epulu. Cette activité est généralement l'apanage des populations immigrées venant du district de la Tshopo.
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie dans ce groupement mais dans la localité de TOBOLA II se trouve installée une presse à huile munie d'un moteur. Partout ailleurs à travers le groupement, les habitants utilisent des presses à huile traditionnelles.
- Le commerce : divers produits sont essentiellement achetés et vendus à Mambasa à plus de 30km par manque de marché dans ce groupement. La vente se fait parfois par troc. Il y a également dans le groupement 15 boutiques au total dans les localités de BananaI, Banana II et Kilimamweza où se vendent les produits manufacturés. cette activité est exercée principalement par l'ethnie Nande. L'on peut trouver dans les grandes agglomérations comme BANANA III, des boutiques tout au long de la RN4. Dans ces boutiques sont vendus des produits divers.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- L'habitat dans ce groupement est constitué des vieilles bâtisses en matériaux durables construites à l'époque coloniale, des maisons en semi-durables couvertes des tôles et d'autres, en grand nombre, sont en pisé et couvertes de feuilles-pailles. Les pygmées habitent des huttes construites principalement des sticks de bois et de feuilles-paille.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement Bapongomo.

- Par rapport au poste et télécommunication, Dans le groupement de Bapongomo, arrivent des ondes de deux réseaux VODACOM et Airtel. Sur toute l'étendue de la zone, il n'existe ni radio phonie, ni radio communautaire.
- Les communautés de Bapongomo n'ont jamais enregistré des touristes qui viennent uniquement visiter cette zone. Seulement, elles assistent au passage des gens à destination de la station Epulu pour la visite des Okapi en captivité. En plus de cela, un trafic intense est constaté depuis l'ouverture de la route Beni-Niania. Il s'agit surtout des commerçants faisant des transactions entre Butembo et Kisangani.
- Un petit marché est en cours de création à Kilima mweza (localité située à limite Est du groupement Bapongomo). Le reste des localités n'ont pas de marché. Les produits locaux comme exogènes se vendent à domicile.

iii. Dans le groupement de BANGOLE

Les 8 villages du groupement BANGOLE sont décrits de manière détaillée en annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BANGOLE :
 - Le groupement BANGOLE est situé dans la collectivité chefferie de BABILA BABOMBI, territoire de Mambasa, province de l'Ituri. Il est limité à l'Est par la rivière Tuna qui le sépare avec le groupement MAMBEMBE BELLA, à l'Ouest par la rivière Ebiena, au Nord par le groupement Teturi et au Sud par le groupement MAKEKE. Le groupement a une superficie de 1.122km².
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
 - Le groupement BANGOLE est composé de 8 localités qui sont : KATNGA, MAKUMO, BAITI, MAPIMBI, MANDUMBI, ILANGE, MAKOMBO et LOKAYA.
 - Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 8 chefs des localités. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
 - Les ethnies qui y vivent sont les Babila et pygmées (autochtones) et les Nande. La population du groupement parle les langues Kibila, Kinande, Sawhili et français.
 - Les différentes confessions religieuses sont les catholiques, les protestants EERA, les Adventistes, les témoins de Jéhovah et les Eglises de réveil.
 - Il y existe une mutualité des jeunes dont le but principal est celui de l'entraide mutuelle dans les travaux de champs, pour la construction des maisons et dans les cas de deuils. D'autres associations locales existent notamment :
 - ☞ CAMV (Centre d'Accompagnement des Autochtones Pygmées et Minoritaires Vulnérables). Cette association œuvre dans le monitoring des violations des PA, la création des forêts communautaires, l'élevage des chèvres et l'agriculture vivrière.
 - Il y a un terrain de football à Makumo mais mal entretenu.
 - La population du groupement BANGOLE s'élevait à environ 4.170 habitants en 2007.
 - Dans le groupement de BANGOLE, l'on n'a pas de structure médicale. Par rapport à la situation nutritionnelle, il faut dire que le groupement de Bangole connaît une insuffisance alimentaire en qualité et en quantité. L'alimentation est généralement monotone constituée de la pâte de manioc aux feuilles de manioc. Ceci est à la base du

Kwashiorkor dans ce groupement. Il n'y a pas de centre nutritionnel dans le groupement. Les malades se rendent souvent au Nord-Kivu pour y suivre les soins médicaux.

- Concernant l'hygiène et assainissement, la population obtient de l'eau potable à partir des sources d'eau aménagées dans les localités Lukaya Baiti et Mandumbi par l'organisation PPSSP. Les habitants des localités éloignées telles que Lukaya, Makumo, Mandumbi, Katanga, Ngaka puisent l'eau dans les rivières Ebiena et Tuwa. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Les latrines sont rares et il n'y a ni trous à ordures ni étalages.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement de BANGOLE na aucune école. Les enfants étudient dans les groupements voisins.
- La sécurité est plus ou moins assurée par les militaires mais l'on remarque des conflits des terres dus au fait que les champs sont vendus à plusieurs personnes à la fois.

- Situation des ressources biophysiques

- L'altitude de groupement BANGOLE est de varie de l'Est à l'Ouest. Ce groupement est généralement une pénéplaine.
- Le groupement BANGOLE a une végétation caractérisée par la forêt équatoriale. Le relief du groupement BANGOLE est constitué des collines dont les principales sont les suivantes : (a) la colline Mandoba qui se trouve dans la localité Bangole et Katanga et sépare les deux localités, (b) la colline Mbakau dans la localité de Bangole, (c) la colline Komove dans la localité Katanga sur laquelle est installée l'antenne du réseau airtel.
- Ce dernier temps la forêt aux alentours du groupement BANGOLE n'abrite pas des animaux sauvages car exterminés par le braconnage.
- Les rivières qui drainent le groupement de BANGOLE sont : Biakato-Mayi, Ebiena, Endombilo, Asefu, Nakota et Tuha.

- Situation économique

Les activités suivantes occupent les ménages du groupement BANGOLE : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les activités principales de la population du groupement BANGOLE sont par ordre décroissant d'importance les suivantes :

- L'agriculture : presque toute la population du groupement BANGOLE pratique l'agriculture. Elle cultive le Paddy, le manioc, les haricots, les choux, les aubergines, les amarantes et les arachides. A cela s'ajoute la culture indusutrieelle de cacaoyer pratiquée dans 4 villages. Il s'agit des villages Lukaya, Mapimbi, Mandumbi et Makumo. Dans le village de Lukaya est cultivé le cacaoyer qui est vendu à l'ESCO-Kivu et l'huile de palme vendu dans les marchés locaux. Dans les villages de Mapimbi et de Mandumbi on cultive le café qui est par la suite vendu à ENRA et PLANOKI. L'huile de palme est aussi produite dans la localité de Makumo. La production d'huile de palme dans cette localité est relativement moyenne et sert principalement à la consommation domestique de la population qui la produit et rarement à la commercialisation. Les produits agricoles sont consommés ou vendus pour subvenir aux besoins familiaux.

- L'élevage : les habitants du groupement BANGOLE pratiquent l'élevage des ovins. Les bêtes sont en divagation et ne reçoivent aucun traitement vétérinaire. A cet élevage s'ajoute l'élevage des bovins dans les villages de Katanga qui est principalement pratiqué par les membres de la communauté Nande. Les vaches sont protégées, gardées et nourries par les bergers. Les produits d'élevage constituent une source de revenu pour certaines familles.
 - La pêche : elle est pratiquée dans le groupement de manière artisanale par les pygmées, les Lokele et les Wagenya qui vivent dans ce groupement. Elle est pratiquée dans les rivières Tuwa, Loulo et Ebiane à l'aide des filets, des hameçons, des pièges et des nasses. Les quantités de poissons capturés par les quelques pêcheurs isolés sert à la consommation locale.
 - La chasse : la chasse ne se pratique que par les pygmées qui utilisent les filets pour attraper les animaux. Les gibiers se sont rarifiés à cause du braconnage à l'arme de feu qui a été longtemps pratiqué dans le groupement de BANGOLE par les militaires ainsi que les rebelles du MLC. Les pygmées arrivent de temps à autre à attraper des singes et des antilopes.
 - Le commerce : il y a quelques boutiques le long de la route où sont vendus les produits manufacturés.
 - L'exploitation forestière : l'exploitation forestière est effectuée par la société ENRA.
 - L'exploitation minière : au total il y a 5 grandes carrières connues, mais il en existe d'autres plus petites dissimilées aux alentours avec une faible production. L'or est principalement vendu au Nord-Kivu.
 - Par rapport à l'industrie et l'artisanat, notons que l'entreprise d'exploitation de bois ENRA a sa succursale dans la localité de Katanga. Il y a dans le groupement une proposition d'un projet de construction d'un barrage électrique sur la rivière Byakato.
- Situation des infrastructures socio-économiques de base
- Dans le groupement de BANGOLE, le problème de logement se pose avec beaucoup d'acuité. Les habitants vivent dans l'insalubrité, la promiscuité et le sous équipement. Les habitations sont des huttes, des cases fragiles et sont en très mauvaises conditions.
 - Par rapport aux voies de communication routières, il faut dire qu'une route privée appartenant à une société d'exploitation de bois traverse le groupement de BANGOLE. Elle est en très mauvais état et a deux ponts, l'un sur la rivière Tuwa et l'autre sur la rivière Byakato qui ne sont pas en très bon état. Une autre route part de Byakato-mai à Lingba et mesure 25km avec trois ponts sur les rivières Musiko, Wamba et Makodoka. Une troisième route va de Makumo à Baiti et mesure 30km. Celle-ci a 8 caniveaux. Ces routes sont très défectueuses rendant l'évacuation des produits agricoles difficiles.
 - Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement de BANGOLE.
 - Dans le groupement BANGOLE, il n'y a qu'un seul marché dans la localité de Katanga. Le marché n'est pas construit, il n'a pas d'abris ni d'étalages. ce marché constitue un point d'approvisionnement pour les villes du Nord Kivu comme Beni et Butembo. Ce marché s'ouvre seulement le mardi.
 - Dans le groupement BANGOLE, il existe seulement quelques sources d'eau aménagées dans les localités Lukaya, Baiti et Mandumbi par l'organisation PPSSP. Le reste des localités n'ont pas de sources d'eau aménagées et boivent l'eau des rivières.

iv. Dans le groupement de MAMBEMBE BELLA

Les 4 villages du groupement MAMBEMBE BELLA sont décrits de manière détaillée en annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la

population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement MAMBEMBE BELLA :

- Le groupement MAMBEMBE BELLA est situé dans la collectivité chefferie de BABILA BABOMBI, territoire de Mambasa, province de l'Ituri. Il est limité à l'Est par l'ancien village MASUKUMANO qui le sépare du groupement MAKEKE ; à l'Ouest et au Nord par la rivière Tuha qui le sépare du groupement BANGOLE ; au Sud par la rivière Loulo et Mununze qui sont se limites avec la province du Nord-Kivu. Ce groupement a une superficie de 35km².
- Quant à l'historique des originares du groupement MAMBEMBE BELLA, il a été signalé au cours des ateliers de diagnostic et planification participatifs que MOKAMA et ASIMBA sont venus de PENDEKALI et ayant un autre ancêtre commun KUMO NAMBAU, ils sont venus s'installer tous à MAMBEMBE BELLA.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement MAMBEMBE BELLA est constitué des 4 villages qui sont : Makusa, Basiele, Mbelu, Ngwaba et Djiapanda qui est le chef lieu du groupement.
- Le groupement MAMBEMBE BELLA est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 4 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement MAMBEMBE BELLA.
- Le groupement est habité par les ethnies suivantes : Babila, Nande, les Pygmées et les Budus, etc.
- Les confessions religieuses présentes dans le groupement MAMBEMBE BELLA sont l'église catholique, CECA 20, Adventiste, CEPAC, CBK, EPHICO, NZAMBE MALAMU, Témoins de Jéhova, Islam, KIMBANGISTE, EERA, CEPS.
- La population parle le Kibila, le Kinande, le swahili et le français.
- Il existe des initiatives de développement et des mutuelles de solidarité comme UMOJA NI NGUVU, UJDK (Union des Jeunes pour le Développement de KIBANGU), CAPDP, ACOLOMA et DOBE ODE qui interviennent dans la défense des droits humains.
- La population du groupement MAMBEMBE BELLA s'élevait à 6.340 habitants en 2007.
- Dans le groupement de MAMBEMBE BELLA, l'on a un centre de santé étatique de Bella qui organise 5 services : la consultation, salle de soins, laboratoire, maternités et hospitalisation. Ce centre de santé a des bâtiments qui sont construits en matériaux durables mais datant de 1960 donc nécessitant une réhabilitation. La salle d'hospitalisation est mixte (homme et femme) dans laquelle les lits sont vraiment serré. Dans une chambre de 4m² il y a 8 lits. Le laboratoire est sans réactifs. Le centre de santé Etatique de Bella s'approvisionne en médicaments à partir des dépôts pharmaceutiques à Beni ou à Butembo. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, la verminose, la diarrhée, les IST et la tuberculose...
- Par rapport à la nutrition, il y a des maladies nutritionnelles comme la kwashiorkor, le marasme et l'anémie qui atteignent plusieurs enfants de moins de 10 ans. Ceci est principalement du aux mauvaises habitudes alimentaires. Il n'y a pas de centre nutritionnel. Les malades sont soit soignés au centre de santé soit recourent à des tradipraticiens.

- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il y a quelques localités qui utilisent l'eau des sources qui avaient été aménagées par le PPSSP (Programme de Promotion des Soins de Santé Primaire). Il s'agit de Kipe, Kaponiorwe, Mukene, Kimbangu et Bella. Toutes ces sources sont en bon état. Les habitants d'autres localités par contre, consomment l'eau des rivières. Il s'agit notamment des habitants de Nguaba et Makusa. Du point de vue hygiénique, presque toutes les localités du groupement ne respectent pas les règles d'hygiène. 3 à 4 familles utilisent une seule latrine. Les trous à ordures sont quasi inexistantes.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement MAMBEMBE BELLA compte 4 écoles primaires et une école secondaire. Ces 5 écoles n'ont pas de bâtiments durables. Leurs bâtiments sont en mauvais état (en cours de démolition). Elles n'ont pas suffisamment des documents (matériels pédagogiques) et les enseignants n'ont pas de qualification suffisante. Les élèves étudient dans des mauvaises conditions car ces écoles ne disposent pas suffisamment de pupitres par exemple.
 - ☞ L'E.P. BELLA qui a 6 salles de classes équipés en mobiliers mais insuffisants. L'école a un bâtiment en dur avec 4 salles de classes et un autre bâtiment en construit en matériaux semi-durables avec 2 salles. La toiture est en très mauvais état.
 - ☞ L'E.P. MAMBEMBE qui compte également 6 salles de classe. L'école a 3 bâtiments dont 2 en dur avec au total 3 classes et un bureau et 1 en terre battue avec 3 salles de classes.
 - ☞ L'E.P. MUKUSA : dont les conditions sont encore très précaires, pas de bâtiments et les élèves étudient dans des mauvaises conditions;
 - ☞ L'E.P. NGWABA II : comme l'E.P. MUKUSA, cette école présente des conditions encore très précaires ;
 - ☞ L'Ecole secondaire Institut Tujenge se trouve à Kipe et fonctionne dans un bâtiment en mauvais état.
- Par rapport aux us et coutumes, il est signalé lors de l'atelier de diagnostic et planification participatif qu'il y a actuellement maintenant plusieurs cultures dans le groupement MAMBEMBE BELLA et toutes ses cultures vivent en symbiose.
- La situation sécuritaire est calme dans le groupement de MAMBEMBE BELLA. Il n'ya pas de tracasserie policière. Néanmoins, il y a des conflits fonciers entre les Nandes eux même et les Babila entre eux.

- Situation des ressources biophysiques du groupement MAMBEMBE BELLA

- Le relief du groupement MAMBEMBE BELLA est constitué généralement une pénéplaine.
- Le groupement MAMBEMBE BELLA se trouve en pleine forêt équatoriale. Il y règne un climat équatorial.
- Les animaux sauvages présents dans ce groupement sont surtout les signes, les éléphants, les buffles, les girafes, les gorilles, les léopards, les lions, les Okapis, les Chimpanzés, les antilopes, les sangliers...
- Les différentes rivières qui drainent le groupement de MAMBEMBE BELLA sont : Bella, Djiapanda et Mununze dans la localité de Djiapanda, Tuwa et Ngou dans le village de Makusa.

- Situation économique

La population du groupement MAMBEMBE BELLA a identifié quelques types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez

les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités économiques pratiquées par la population du groupement MAMBEMBE BELLA sont par ordre décroissant d'importance les suivants :

- L'agriculture : les produits vivriers cultivés dans le groupement MAMBEMBE BELLA sont le paddy, le manioc, le haricot, l'arachide et la banane. Tous destinés à la consommation et la vente. La culture de manioc connaît une forte attaque de mosaïque qui rend la production faible. Cette production est aussi insuffisante à cause de la méconnaissance des nouvelles techniques agricoles par les agriculteurs. La culture industrielle du groupement MAMBEMBE BELLA est le palmier à huile. Le cacaoyer et l'Aloe Vera ont été récemment introduits. L'ESCO Kivu distribue les plantules aux groupements agricoles. Les plantes sont encore jeunes. Il y a deux plantations dans les localités de Djiapanda et Makusa. La nouvelle variété de café robusta vient également d'être introduite dans le groupement.
- L'élevage : dans le groupement MAMBEMBE BELLA l'on pratique l'élevage des caprins, des moutons, de cochons, des cobayes, des poules, et des canards. Les produits d'élevage servent à la consommation et à la commercialisation. Ces bêtes, à l'exception des lapins et cobaye qui sont abrités, surveillés et nourris, sont toutes en divagation et ne bénéficient d'aucun vaccin. L'élevage de gros bétail ne se pratique pas dans ce groupement.
- La chasse : la chasse est pratiquée par les pygmées. Les animaux qui constituent les gibiers sont les antilopes et les singes. La technique de chasse utilisée est le piège et la chasse au moyen des chiens. Les produits de chasse sont consommés ou vendus. On assiste à une diminution des gibiers suite au braconnage et aux menaces qui pèsent la forêt. Il y a tout de même des lions et des buffles dans la forêt du groupement MAMBEMBE BELLA.
- L'industrie et artisanat : les habitants du groupement recourent aux techniques traditionnels de transformation des produits agricoles. Ils utilisent le mortier pour décortiquer le paddy et le « roko » pour l'extraction de l'huile de palme.
- Le commerce : les produits manufacturés sont vendus dans les petites boutiques installées le long de la route. Les habitants vendent leurs produits de manière ambulatoire dans les carrières d'extraction d'or et les concessions d'exploitation de bois.
- L'exploitation forestière : elle est faite dans des concessions forestières. La population locale ne profite pas vraiment de cette exploitation et déplore la destruction anarchique de leur forêt.
- L'exploitation minière : l'activité d'exploitation minière se pratique également dans le groupement de MAMBEMBE BELLA. Cette exploitation n'est pas contrôlée.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- L'habitat dans ce groupement est constitué des maisons en semi-durables couvertes des tôles et d'autres, en grand nombre, sont en pisé et couvertes de feuilles-pailles. Les pygmées habitent des huttes construites principalement des sticks de bois et de feuilles-paille.
- Par rapport aux de communication, il sied de dire qu'il n'y a pas de route nationale dans le groupement mais une route de desserte agricole allant de Bella à Mandeide mesurant 25km avec un pont détruit qui mesure 20m sur la rivière Tuwa. Cette route

est en mauvais état, les populations sont obligées de l'emprunter malgré elles, en traversant la rivière à pieds. Il y a une autre route de desserte mesurant 15 km qui va de Bella à Makusa et qui est dans un état impraticable à véhicule.

- Par rapport au poste et télécommunication, il faut dire que le groupement de MAMBEMBE BELLA est servi par les réseaux cellulaires VODACOM et AIRTEL.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement MAMBEMBE BELLA car la capacité technique d'aménagement, de conservation, de gestion et socio-organisationnelle font défaut.
- Dans le groupement MAMBEMBE BELLA, il y a un petit marché à Bella avec des hangars en pisé et des étalages en bois. Cependant, la plupart des produits sont étalés à même le sol.

v. Dans le groupement de TETURI

Les 29 villages du groupement TETURI sont décrites de manière détaillée en annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement TETURI :

- Le groupement TETURI est situé dans la collectivité chefferie de BABILA BABOMBI, territoire de Mambasa, province de l'Ituri. Ce groupement a comme chef lieu Teturi et est délimité à l'Est par la rivière Biakato qui le sépare du groupement BANGOLE, au Nord-Est par les rivières Nakota, à l'Ouest par la rivière Ituri et au Sud par la rivière Ebiena.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement TETURI compte 29 villages qui sont : TABIA, SOSOLISO, KADODO, MATONGE, MAMOME, BOZUMBURA, ETABE, MABAKUWA, BOYOMA, MUNGU IKO, KATALA, MAWAMBO, KALONGE, APEKELE, MALUTU, SAYO, LWEMBA, MAULO, LWEMBA MINE, BUTCHA, ALIMA, KOMBOKOMBO, LALIA, KIBAUTA, BIAKATO, MAKANGALO, NAKOTA, PELUPELU et NDOMBILO.
- Les centres les plus importants de ce groupement sont : TETURI, MALUTU, LWEMBA, LWEMBA MINES, ALIMA et BIAKATO. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les ethnies présentes sont les pygmées, les Bira, les Barega, les Bakusu, les Bambuba, les Bakaiko et les Babila.
- Les confessions religieuses présentes dans le groupement de TETURI sont l'Eglise catholique, la CECA 20, l'EPHICO, le CHRISCO, la CBCA, l'EERA, l'ISLAM, l'Eglise anglicane, le SENEVE, les Témoins de Jéhovah, les Adventistes du 7^{ème} jour, les Kimbaguistes, les Frères de Christ, la CEPAC, les Eglises de Réveil, la FEPACO/Nzambe Malamu, la CAFEC, Yesu ni Jibu, Eglise des Elus, P.O.C.C.
- Généralement toutes les tribus parlent le swahili même si chacune d'elle s'exprime dans sa langue vernaculaire, en dehors des pygmées qui ont perdu la leur et ont adopté celle des Babila.
- Il existe des ONGs internationales actives dans ce groupement. Toute fois, les associations locales qui y sont fonctionnelles sont les suivantes :

- ☞ A.VO (Assistance aux veuves et Orphelins) : cette association survit grâce à l'autofinancement. Les femmes tiennent un dispensaire, des pharmacies, des moulins et sont impliquées dans l'exploitation forestière. Elles connaissent cependant beaucoup de difficultés. Leurs activités sont presque bloquées suite à la pluralité des taxes qui leur sont imposées par l'Etat.
- ☞ COODEMUCO (.....): qui s'occupe de l'augmentation de revenu avec un moulin et un dépôt de vivres ;
- ☞ SYDIP (Syndicat de défense des Intérêts des Paysans) : qui s'occupe de la défense et la promotion des droits des paysans ;
- ☞ AVD/PECI (Association des Volontaires pour le Développement) : avec un projet d'électrification communautaire et industrielle;
- ☞ CODAPRE (Coopérative de Développement Agricole et Projection de l'Environnement) ;
- ☞ CENEM (Comité des Exploitants et Négociants) qui s'occupe de l'exploitation du bois en territoire de Mambasa ;
- ☞ CMJD (Centre des Métiers pour Jeunes Désœuvrés) : centre de récupération des adultes analphabètes, formation des chauffeurs mécaniciens fonctionnant à l'institut BINASE de Biakato.
- ☞ UJDB (Union des jeunes pour le Développement de Byakato) qui s'occupe des champs communautaires, cercles sportif de Biakato (Equipe de football).
- ☞ COOFASI (.....) : c'est un centre de formation en médecine naturelle avec comme activité le traitement de certaines maladies telles que le cancer, la tuberculose, l'hémorroïde, les vers intestinaux, la cuisine améliorée et la bonne nutrition, l'hygiène, la pâtisserie, la savonnerie ;
- ☞ ATAMOI (Association des Taximen Moto de l'Ituri) : c'est une association réunissant tous les taximen motos sous forme de comité d'entraide en cas de besoin.
- ☞ COCOLPE (Coordination des Communautés et ONG Locales pour la Protection de l'Environnement) ;
- Il y a un terrain de football à Teturi centre qui occupe environ 4 équipes de football dont une équipe des Pygmées.
- Dans le groupement de TETURI, nous avons 6 aires de santé (structures médicales) qui sont :
 - ☞ Le centre de santé de Lwemba : ce centre compte 4 techniciens (1 A1 (H), 2 A2 (H et F), 4 Administratifs, 1 comptable, 1 fille de salle, 1 ouvrier et 1 sentinelle. Ce centre organise 7 services (Consultation, maternité, hospitalisation, laboratoire, PEV-Programme Elargie de Vaccination-, CPS-Consultation Préscolaire-, CPN-Consultation Périnatale-). Les maladies fréquentes à ce centre de santé sont le paludisme, les IST et les verminoses. Ce centre a 1 bâtiment construit en pisé et qui deux salles. Il a 4 latrines dont 1 pour la maternité et 3 autres pour les malades. Le centre dispose d'un trou à ordures et aussi 10 salles en semi durables. La fréquentation est d'environ 350 à 400 nouveaux cas le mois.
 - ☞ Le centre de Santé de Référence de Teturi : celui-ci compte 9 techniciens (5 A2 (H) et 4 A3 (F)). 6 services sont organisés au niveau de ce centre de santé (chirurgie, maternité, pédiatrie, Gynéco-obstétrique, Laboratoire et Pharmacie). Les maladies fréquentes sont (paludisme, Infections respiratoires, les verminoses, les maladies de peau, quelques cas chirurgicaux, le marasme et la kwashiorkor). Le bâtiment du centre de santé est construit depuis l'époque coloniale mais a été réfectionné par CESVI et MEDAIR en 2003-2005 avec

une capacité d'accueil de 32 lits. La fréquentation à ce centre est d'environ 300 nouveaux cas le mois et pour la maternité elle est d'environ 25 accouchements le mois.

- ☞ Le poste de sante de Malutu : il compte 1 infirmier A3, 2 praticiens et 1 ouvrier. Les services suivant sont organisés au niveau de ce poste de santé : le laboratoire, la médecine curative et préventive. Ce poste enregistre surtout les cas de paludisme, des Infections respiratoires, la verminose et les IST. En moyenne il compte 50 nouveaux cas le mois. Malheureusement il fonction dans un petit bâtiment en pisé prêt à s'écrouler.
- ☞ Le poste de santé de BORA UZIMA (Lwemba Mines) : celui-ci compte 1 technicien, 2 praticiens, 1 ouvrier et 1 fille de salle. Les soins curatifs (hospitalisation), les soins préventifs (vaccination) et l'éducation sanitaire sont les principaux services organisés à ce poste de santé. Ce poste connaît plus les cas de paludisme, des IST, des infections respiratoires, les anémies, les maladies diarrhéiques (dysenterie amibienne), les gripes, les hypertensions, les maladies liées à la malnutrition et les verminoses. ce poste enregistre en moyen environ 100 nouveaux cas le mois. Il fonctionne dans un bâtiment construit en matériaux semi durables avec une annexe de bâtiment en pisé avec conditions hygiéniques déplorables.
- ☞ Le centre de santé Alima : ce centre de santé a 4 techniciens (4 A3 dont une fille, 1 fille de salle et 1 ouvrier). Ce centre de santé organise la maternité, la consultation, le laboratoire, l'hospitalisation, la CPN, les activités de PEV et CPS. Il connaît plus les cas de paludisme, de gripes, des maladies diarrhéiques et les verminoses. plus ou moins 200 nouveaux cas sont enregistrés par mois à ce centre de santé. Son bâtiment est à un état médiocre dont 1 salle pour chaque service.
- ☞ Le centre de santé de référence de Byakato. Ce centre se situe dans le centre stratégique du groupement Teruri mais aussi des groupements environnants. Byakato est un centre qui a 6 quartiers (Babombi, Mabasuale, de l'église du centre, Mabusuku et Bubali. Sa population était évaluée à 18421 habitants en 2007 (PNUD, 2007). Elle est actuellement de 21864 habitants (chiffres présentés par le chef de groupement et le médecin de ce centre de santé). Les services organisés à ce centre de santé sont : la maternité, la médecine interne, la pédiatrie, la gynico-obstétrique, le laboratoire, le Pati IV (programme Antituberculeux et Lèpres Interne), la santé communautaire (CPN, PEV), la chirurgie et l'hospitalisation. Le centre de santé de référence de Byakato compte 25 agents dont 18 infirmiers (17 femmes et 18 hommes) des qualifications suivantes : 4 infirmiers A1, 6 infirmiers A2, 7 infirmiers A3, 4 Praticiens (avec de longues expériences) et 1 médecin. La fréquentation est de $\pm$ 1000 nouveaux cas le mois. La capacité d'accueil de la maternité ne répond pas aux normes (il 18 lits disponibles seulement pour une moyenne de 80 accouchements par mois. La capacité d'accueil (hospitalisation) est aussi inférieure au nombre des malades (en médecine interne 11 lits pour 60 malades par mois). En gynéco, 3 lits disponibles pour 12 femmes par mois, en chirurgie, 2 lits disponibles pour 6 cas par mois. les principaux problèmes souvent évoqués au niveau de ce centre de santé sont : (a) PEV : 11 frigos seulement disponibles dans toute la zone de santé de Mandima pour conserver les vaccins alors que les différents centres sont séparés par des longues distances (Mandima-Teturi : 51km, Teturi-Byakato : 30 km, Byakato-Makiki : 30km), (b) Eclairage : il n'y a pas d'électricité dans cette partie du

groupement ; (c) l'eau : difficulté d'accessibilité à l'eau potable (plus de 500m de la source au centre de santé), (d) bâtiment, il n'y a qu'un seul bâtiment en matériaux durables, les autres en semi-durable en voie d'écroulement. Trois bâtiments en semi-durables servant de camp d'habitation pour une vingtaine d'infirmiers ; (e) le nombre d'infirmiers qualifiés insuffisants dans la zone de santé. D'où un taux de mortalité élevé ; (f) laboratoire : insuffisance en matériels et réactifs alors que le centre a un atout d'avoir un technicien A1 en laboratoire, (g) fuite des malades avant la guérison par manque des moyens pour honorer les factures.

- La situation de nutrition est tributaire de la faible production agricole, pastorale, de pêche et de chasse. Ainsi bon nombre des cas de maladies nutritionnelles sont déclarées dans tous les centres et postes de santé du groupement.
- Concernant l'hygiène et assainissement, d'une façon générale, l'eau n'est pas potable. Quelques sources avaient été aménagées par les ONG Solidarités et PPSSP. Ces organisations ont par la suite abandonné le projet d'aménagement des sources. Dix (10) sources ont été aménagées à Byakato et pour la pérennisation des actions, les comités créés devraient s'occuper de la maintenance à travers les « Salongo » collectif mais cela ne se fait presque pas. Les autres localités puisent l'eau dans les sources non aménagées ou à la rivière si la source est éloignée de la localité. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement de TETURI compte 14 écoles. Toutes ces écoles sont confrontées aux mêmes difficultés : bâtiments en pisé et toitures souvent en bandeau « kumbukumbu » (pièces de planche taillée sous forme de tuille) faisant passer l'eau pendant les périodes pluvieuses ; les salles des classes sont surpeuplées, sans portes ni fenêtres, avec des trous dans les murs ; les enseignants non payés par l'Etat malgré les multiples démarches des responsables, archives brûlées ou dispersées pendant la guerre, manque d'école d'alphabétisation, pas de manuels pour les enseignants et matériels didactiques, mobiliers très insuffisants et latrines en mauvaises conditions hygiéniques. Ces écoles sont les suivantes :
 - ☞ L'E.P. TETURI : l'école fonctionne dans un bâtiment construit en matériaux durable grâce à l'organisation des parents. L'école compte 13 enseignants dont 4 mécanisés et 9 payés par les parents.
 - ☞ L'Institut TETURI : cette école occupe les immeubles administratifs du groupement. Ces bâtiments datent de l'époque coloniale et sont en voie d'écroulement et les enseignants ne sont pas mécanisés.
 - ☞ L'E.P. LWEMBA : cette école a un bâtiment construit en pisé par l'initiative des parents. Les enseignants sont payés par les parents.
 - ☞ L'Institut LWEMBA : il fonctionne dans l'après midi dans les installations de l'E.P. Lwemba. Les enseignants ne sont pas mécanisés. la section pédagogique est la seule organisée à cette école secondaire.
 - ☞ L'E.P. MASHAURI : elle fonctionne dans un bâtiment construit à l'initiative des parents. Les enseignants ne sont pas mécanisés.
 - ☞ L'E.P. KIZITO : cette école a un bâtiment de 4 salles ;
 - ☞ L'E.P. BABOMBI : cette école a un bâtiment en pisé en état de délabrement. Le Directeur de l'école est le seul mécanisé. Les enseignants sont payés par les parents ;
 - ☞ L'E.P. LALIA : cette école a 4 bâtiments en dur et 3 en pisé. C'est la seule école du groupement la mieux construites mais les latrines ne suffisent pas vu

le nombre élevé des élèves. Il y a 6 enseignants qui sont payés par l'Etat et 8 autres par les parents ;

- ☞ L'E.P. BANDIKINDO : fonctionne dans les installations de l'E.P Lalia. Elle compte 9 agents dont 4 sont mécanisés ;
- ☞ L'E.P. FAIDA LETU : l'état des bâtiments de cette école il répond aux normes et les enseignants sont tous non mécanisés ;
- ☞ L'Institut Byakato : cette école secondaire organise deux sections (pédagogie générale et techniques sociales. Elle fonctionne l'après midi dans les locaux de l'E.P. Lalia mais les enseignants ne sont pas mécanisés.
- ☞ L'E.P. METALE qui compte quatre latrines y sont fonctionnelles avec huit portes. L'école dispose de 3 bâtiments disponibles en pisé et les toitures ont été souvent emportées par les vents violents. Les enseignants ne sont pas mécanisés.
- ☞ L'E.P. MAKUSA : fonctionne dans les locaux de l'E.P. Metale faute des bâtiments propres pour l'école.
- ☞ L'Institut BINASE : organise la section pédagogie générale, les enseignants ne se pas mécanisés, le bâtiment est en pisé, le préfet y a installé un centre d'alphabétisation pour les adultes (CMJD) et autres associations des jeunes (UJDB). On y organise aussi des rencontres sportives.
- Quant à la situation sécuritaire, il convient de signaler que le climat du groupement TETURI est calme. Il y a des conflits susceptibles d'entraver la situation sécuritaire dans ce groupement et l'on note les tracasseries policières fréquentes.

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement de TETURI se trouve dans la cuvette centrale et est surplombé des quelques collines élevées telles que KPOLO et KOMOVE.
- Le groupement TETURI se trouve en pleine forêt équatoriale. Il jouit d'un climat équatorial chaud et humide favorisant une végétation de forêt dense. La forêt est tantôt opaque percée de clairières abritant des espèces fauniques exceptionnelles telles que l'OKAPI, le Léopard, le Guépard, les Chimpanzés, les singes. Elle regorge aussi des reptiles tels que les serpents, les lézards, les tortues, les crocodiles. La rivière Ituri héberge des hippopotames et une diversité des poissons.
- Les cours d'eau importants sont Ituri, Ebiane, Bitokona, Mahala, Keke, Etabe-Mai, Pেকে. On trouve quelques rapides sur la rivière Ituri et deux chutes importants sur la rivière Kaketuri. Dans les rivières ASEFU, EBIENA, ENDOMBILO et Ituri est effectuée l'exploitation artisanal de l'or pendant les saisons sèches quand le niveau d'eau est bas.

- Situation économique

Les activités suivantes occupent les ménages du groupement TETURI : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités économiques dans le groupement TETURI sont les suivantes :

- L'agriculture : Malgré un sol humide et très fertile, la production agricole est très faible. En effet, les autochtones s'adonnent plus à l'exploitation de l'or et du bois qu'à

l'agriculture. La population est éparpillée dans la forêt près des carrières d'or. Par ailleurs, les pygmées s'adonnent plutôt à la chasse, à la cueillette et à la pêche. Cependant, certaines tribus venues du Nord-Kivu telles que les Nandes, et les Bambuba ont commencé à cultiver le manioc, l'arachide, les céréales, et autres produits fruitiers (bananes, citron,...). Mais les récoltes ne suffisent pas pour la consommation locale. Certains habitants cultivent quelques produits maraîchers comme les épinards, les choux, les carottes, les céleris, les poireaux, les amarantes, en quantité insuffisante servant à la consommation en famille. D'autres produits vivriers proviennent d'ailleurs, surtout de Beni au Nord-Kivu. Dans ce groupement on cultive de manière timide les produits de rente comme le palmier à huile, le café, le cacao, la vanille, et le « Muringa, engaka ». ces trois derniers produits sont encore à un stade expérimental.

- L'élevage : pour leurs propres besoins, les paysans élèvent la volaille (poules, canard) et le petit bétail (chèvres, moutons et porcs). La production ne suffit même pas pour les besoins locaux. Une sensibilisation à grande échelle devrait être entreprise pour que la population s'adonne à l'élevage vu qu'elle dispose des terrains propices à l'élevage.
- La pêche : la pêche se pratique dans certaines rivières principalement dans la rivière Ituri, mais toujours d'une façon rudimentaire orientée vers la pêche artisanale au moyen des filets, des hameçons et des nasses. La production ne couvre pas les besoins locaux.
- La chasse : Ayant obtenu l'aval des autorités locales, certains habitants utilisent le fusil de chasse. Les Pygmées utilisent les flèches et filets pour traquer leurs gibiers qui se raréfient de plus en plus de suite au braconnage systématique et à grande échelle.
- Le commerce : Byakato, Lwemba et Teturi sont les grands centres commerciaux avec quelques boutiques bien achalandées. Le système de troc est d'application dans les carrières : l'or est échangé contre les produits vivriers et les articles divers.
- L'exploitation forestière est très dense. Elle est pratiquée par les privés : ETS, KITAMULIKO, MAMAN NEEMA. Ils font leur vente au Nord-Kivu, en Ouganda, au Kenya....
- L'exploitation minière : celle-ci reste la grande activité dans le groupement de Teturi. L'on dénombre environ Carrières dans ce groupement. L'or est exploité de façon artisanale, anarchique et illégale.
- Par rapport à l'industrie et l'artisanat, il faut noter que l'on trouve quelques moulins et décortiqueuses de riz à Baykato, Alima Teturi et Lwemba.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Dans les grands centres du groupement de TETURI, la plupart des maisons sont en pisé. On peut aussi retrouver quelques bâtiments de période coloniale prêts à s'écrouler. Ces bâtiments appartiennent aux travailleurs des mines, à l'administration et aux confessions religieuses. Actuellement, il y a quelques bâtiments construits en briques appartenant aux églises et à quelques particuliers nantis. Par ailleurs, quelques écoles et infrastructures sanitaires sont construites en dur dans les centres comme Byakato et Lwemba. A Byakato-centre et mines il y a des immeubles des commerçants Nande construits en dur.
- Les voies de communication routières sont constituées d'une seule route qui traverse le groupement, reliant la province du Nord-Kivu à la province de l'Ituri. Quelques routes de desserte agricole longent la forêt ; il s'agit des routes ETABE-BYASIKU (50km) sur laquelle se trouvent 20 ponts en mauvais Etat, et TETURI-BELA (60km). Ces routes sont devenues impraticables et manquent des ponts à certains endroits. Sur

la route Etabe-Byasiku vers le milieu il y a un pont sur la rivière Ituri qui est plus ou moins en bon état. Le réseau routier est inexistant dans la plupart des zones forestières du groupement. Les différentes carrières sont reliées par des sentiers.

- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement TETURI arrosés par les réseaux cellulaires VODACOM et AIRTEL.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement de TETURI.
- Dans le groupement TETURI, il y a des marchés. Mais aucun marché n'est construit selon les normes étatiques.

vi. Dans le groupement de BABILA MAKEKE

Les 6 villages du groupement BABILA MAKEKE sont décrits de manière détaillée en annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement MAKEKE:

- Le groupement BABILA MAKEKE est situé dans la collectivité chefferie de BABILA BABOMBI, territoire de Mambasa, province de l'Ituri. Ce groupement est limité à l'Est par la rivière Makeke qui le sépare de la province du Nord-Kivu, à l'Ouest par le village KIPE, au Sud par la colline KASOPO et au Nord par la rivière Mununze qui le sépare aussi du Nord-Kivu. Ce groupement a une superficie de 60km².
- Par rapport à historique du groupement BABILA MAKEKE, il sied de signaler que les les originaires de ce groupement sont des Babila et les Pygmées du clan BANDIMBILO reconnu dans cette partie par la colonisation depuis 1929 étant une partie de la chefferie des Babila-Babombi.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement BABILA MAKEKE est constitué des 6 villages qui sont : MAKEKE SAYO, MAKEKE BUTEMBO, MAKEKE BAHABA, MAKEKE LUKANDO, MAKEKE CENTRE chef lieu du groupement et MAKEKE BUSWAGHA.
- Le groupement BABILA MAKEKE est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 6 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) mais aussi un Comité Local de Paix et Développement (CLPD) existent et travaillent en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A leur sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les groupes ethniques qui vivent dans ces villages sont les babila et les pygmées qui y sont autochtones ainsi que les Mbuba, les Wabowa et les Nandes. Les Nandes sont venus du Nord-Kivu et constituent aujourd'hui la couche majoritaire dans la contrée.
- Les confessions religieuses qu'on trouve dans le groupement BABILA MAKEKE sont : les Catholiques, les protestants, les Témoins de Jéhovah, et les Eglises de réveil.
- Les langues couramment parlées sont le Kibila, le Kinande, le Swahili et le français.
- Il y a trois mutualités dans le groupement BABILA MAKEKE :
 - ☞ la « Mutualité IMANI YAKO » créée pour la solidarité autour des questions de deuil ;
 - ☞ la « Mutualité SAIDIYA JIRANI » pour l'entraide pour les activités champêtres ;
 - ☞ la « Mutualité KUYA DJENGA » pour l'entraide dans la construction. Il n'y a aucune association locale ni organisation non gouvernementale internationale ;

- Il y a un terrain de football mais qui n'est pas conforme aux normes sportives alors qu'il y a des équipes sur places.
- La population du groupement BABILA MAKEKE s'élevait à 6.991 habitants en 2007 (PNUD, 2007) et en 2015, elle est évaluée à 16.420 habitants (chiffres avancés par le chef de groupement de MAKEKE lors de l'atelier de diagnostic et planification participatif).
- Dans le groupement de BABILA MAKEKE, l'on a deux structures médicales qui sont :
 - ☞ Centre de santé AMANI : ce centre de santé organise 2 services (consultation et réception). Ce centre a un microscope et s'approvisionne à partir des pharmacies de Butembo et Beni. Le paludisme, les IST, les amibiases, la tuberculose et le VIH/SIDA sont les maladies les plus fréquentes.
 - ☞ Centre de santé MAKEKE qui organise les services de réception, de laboratoire et de pharmacie. Le bâtiment est en bon état. Il s'approvisionne à partir des pharmacies de Butembo et Beni. Les maladies les plus fréquentes à ce centre de santé sont : le paludisme, la tuberculose, les amibiases, les IST et VIH/SIDA. La qualité des soins administrés laisse à désirer.
- La situation nutritionnelle est telle qu'il y a dans le groupement BABILA MAKEKE des cas isolés de Kwashiorkor. La production nécessite la modernisation.
- Concernant l'hygiène et assainissement, les habitants puisent l'eau de la consommation dans des puits aménagés par l'organisation SOLIDARITE et autres. Il y a 7 sources à Buswagha (Ninde, Kanyamirihhi et Buswagha), deux sources à Lukando (Kibella et Kanduvula) et une autre à Makeke Butembo (Bahaha). Ces sources sont en bon état. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées provoquant la présence des maladies d'origine hydrique. Les latrines sont en mauvais état et sont souvent partagées entre 3 ou 4 familles.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement BABILA MAKEKE compte une seule école :
 - ☞ L'E.P. NDINDE : les bâtiments de cette école sont dans un état de délabrement avancé. L'école a 2 latrines et 8 salles de classes.
- Par rapport aux us et coutumes, il faut dire qu'avec le mixage, les us et coutumes locaux sont entrain de se faire perdre par les nouvelles générations.
- La situation sécuritaire est préoccupante. Il y a beaucoup de conflits entre les originaires de la province de l'Ituri et ceux du Nord-Kivu. Le groupement BABILA MAKEKE se trouve à la frontière et est sujet à des conflits liés à des limites des champs. Il y est signalé beaucoup des cas de tracasseries causées par les militaires et les policiers qui sont en faction départ et d'autre de la frontière des deux provinces. Il y a aussi des conflits autour des aides humanitaires reçues au Nord-Kivu. Les vols à mains armées sont également signalés. En plus de tout ceci, il y a des conflits parcellaires et fonciers entre les autochtones et les Nandes dans le groupement BABILA MAKEKE.
- Situation des ressources biophysiques du groupement BABILA MAKEKE
- Le relief du groupement BABILA MAKEKE est montagneux avec comme collines principales : Mbele, Kasopo, et Lebya situées respectivement dans les localités de Buswagha et Lukando.
- Les animaux sauvages dans ce groupement se raréfient de plus en plus à cause du braconnage intense qui a suivi la période d'instabilité intense du pays. On trouve plus, dans ce groupement, les singes et les antilopes.

- Le groupement BABILA MAKEKE est drainé par les rivières Makeke et Kibela dans la localité de Lukando, Palina dans la localité de Busaghwa, Ndinde dans la localité de Buswagha, Malili et Batoto dans la localité Centre et enfin Gwenle dans la localité Buswagha.

- Situation économique

La population du groupement BABILA MAKEKE a identifié plusieurs types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2015).

D'une manière générale, les principales activités qui procurent le revenu aux ménages dans le groupement BABILA MAKEKE sont:

- L'agriculture : les habitants pratiquent l'agriculture en cultivant le paddy, le manioc, le haricot et l'arachide. Ils ont comme culture de rente le palmier à huile. L'huile de produite est souvent vendue au Nord-Kivu. Les habitants pratiquent l'agriculture par le système des travaux en commun car disent-ils, l'union fait la force.
- L'élevage : L'élevage des chèvres, des moutons, des cochons, des poules, des canards, est courant dans le milieu. Les bêtes sont en divagation. Les lapins et les cobayes sont nourris et gardés dans les enclos autour des parcelles. Cependant, ils ont des étangs piscicoles ensemencés au tilapia comme poisson élevé. Quatre étangs piscicoles ont été dénombrés dans cette partie de la chefferie.
- La pêche : il ya des rivières dans le groupement BABILA MAKEKE mais les habitants ne pratiquent pas la pêche. Ils ne s'adonnent qu'aux travaux des champs et des étangs.
- La chasse est principalement pratiquée par les pygmées qui utilisent des pièges et des lances pour attraper les singes et les antilopes. Elle est très peu fructueuse à cause du braconnage à l'arme à feu qui a causé la dispersion des gibiers.
- Le commerce : il y a des boutiques le long de la route où sont vendus les produits manufacturés.
- L'exploitation minière : il faut noter que l'activité d'exploitation minière se fait remarquer par la présence de petits comptoirs d'achat d'or dans presque toutes les localités. Cependant les carrières sont plus dans le groupement voisin de MAMBEMBE-BELLA.
- Industrie et artisanat : le groupement n'a pas d'industrie.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- L'habitat dans le groupement BABILA MAKEKE est caractérisé par la plupart de maisons qui sont en pisé. Il n'y a pas de bâtiment administratif.
- Les voies de communication routières, il faut dire qu'il y a la route nationale 44 dans le groupement BABILA MAKEKE. On trouve également quelques routes de desserte agricole à l'instar de celle d'une longueur de 10km qui va de MAKEKE à MANGINA et qui est en mauvais état ainsi que celle d'une longueur de 20 km qui va de MAKEKE à MUNUNZE avec deux ponts à réhabiliter.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement BABILA MAKEKE est servi par les réseaux cellulaires de VODACOM et d'AIRTEL.

- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement MAKEKE par manque d'infrastructures de base mais aussi de la faible capacité des acteurs des ce groupement.
- Il n'y a pas de marché dans le groupement BABILA MAKEKE. Les produits agricoles sont étalés devant les cases ou acheminés au Nord-Kivu. Mais un terrain est disponible pour la construction du marché.

vii. Dans le groupement de BAKAIKO

Les 5 localités du groupement BAKAIKO sont décrites de manière détaillée en annexe 5-a qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BAKAIKO :

- Le groupement BAKAIKO est situé dans la collectivité chefferie de BABILA BABOMBI, territoire de Mambasa, province de l'Ituri. Ce groupement est limité à au Sud par le territoire de Lubero de la province du Nord-Kivu, à l'Est par la rivière Ebiena qui le sépare des groupements BANGOLE, MAMBEMBE et MAKEKE et au Nord-Est par la rivière Ebiena, au Nord-Ouest par la rivière Ituri et à l'Ouest par la chefferie de BOMBO (du territoire de Mambasa, province de l'Ituri). La superficie du groupement BAKAIKO est estimée à plus ou moins 1084 Km² s'étendant sur plus ou moins 117km d'Est à l'Ouest et sur plus ou moins 52 Km du Nord au Sud.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement BAKAIKO est composé de 5 principaux villages dont le chef lieu de la juridiction est MABUTIA. Chacune de ces localités/villages est dirigée par un chef qui règne sous l'autorité du chef de groupement. L'entité comprend plusieurs campements d'orpailleurs habités par des centaines des creuseurs d'or, notamment TEPE, PANGOYI, ITEMBOI, YAUHONGE, MAMULEMBO, etc.
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 5 chefs des localités. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les principales communautés locales sont constituées en clans dont les Babila, les Bakaiko, les Batalinu, les Bapolibe, les Babongu, les Bambuti (Pygmées), les Balenya, les Banandes et le Bapili.
- Les communautés locales sont à la fois croyantes et animistes. Néanmoins, les principales communautés religieuses sont celles apparentées à l'ECC, l'Eglise catholique, l'Islam ainsi que les églises dites de réveil.
- Les différentes communautés s'expriment essentiellement en swahili à côté de leurs propres dialectes, notamment le Kibila, le Kikaiko, le Kitalama, le Kipolipe, le Kipongu et le Kinande qui prédominent. Il faut noter que les pygmées ont perdu leur identité linguistique. ils communiquent avec les autres en swahili ou dans d'autres dialectes locaux qu'ils ont adoptés.
- Par rapport aux mouvements associatifs, il sied de dire que les creuseurs d'or s'organisent en associations éphémères, pour extraire en commun l'or. Ils ne sont jamais régis par les engagements formels.
- La population du groupement BAKAIKO s'élevait à environ 9465 habitants en 2007 (Chef de groupement, communication personnelle, 2007).

- Dans le groupement de BAKAIKO, l'on a principalement 5 structures médicales. Les bâtiments de toutes ces structures sont construits en pisé. Les principales maladies dans le groupement de BAKAIKO sont : le paludisme, les verminoses, la pneumopathie, le VIH/SIDA et des maladies d'origine hydrique. L'approvisionnement en médicaments de première nécessité par les formations sanitaires se fait à partir des dépôts pharmaceutiques à Butembo et à Beni. Ces structures médicales sont les suivantes :
 - ☞ Le centre de santé de MABUTIA qui organise 4 services (Consultation, hospitalisation, laboratoire et maternité)
 - ☞ Le poste de Santé de MALULELELBO à MAMULEMBO qui 5 services (Réception, consultation, hospitalisation, laboratoire et maternité) ;
 - ☞ Le poste de Santé de TEPE qui organise 2 services (consultation et maternité) ;
 - ☞ La pharmacie de secours PAHGOYI qui organise 2 service (consultation et pharmacie) ;
 - ☞ La pharmacie de secours ITEMBO qui aussi organise 2 services (consultation et pharmacie).
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'ensemble de la population du groupement BAKAIKO n'est pas desservi en eau potable. Les habitants se contentent des cours d'eaux, les rivières et des sources à l'état naturel qui fournissent une eau de piètre qualité en terme biologique et chimique. D'où, la prévalence des maladies d'origine hydrique. En outre les règles d'hygiène ne sont ni respectées ni connues.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement de BAKAIKO compte 1 seule école:
 - ☞ L'E.P. MABUTIA: cette école a 2 bâtiments en matériaux semi-durables. Le taux d'admission à l'école est très faible. Cette situation découle de l'inadéquation de la formation reçue par rapport aux besoins et de l'incapacité des parents de s'acquitter du paiement des frais scolaires.
- Par rapport aux us et coutumes, Ce groupement est celui où les rituels ancestraux, les traditions ainsi que les us et coutumes sont encore en vogue. Ce groupement est celui où les rituels ancestraux, les traditions ainsi que les us et coutumes sont encore en vogue. Les couches sociales culturelles s'articulent autour d'une part des affinité tribales et d'autres parts des us et coutumes des uns et des autres.
- Quant à la situation sécuritaire, il convient de signaler que les conditions sécuritaires constituent une préoccupation majeure pour les communautés. Dans les campements des carrières d'or de même que dans certains sites des agriculteurs. Cette situation se traduit par des arrestations arbitraires, des rançonnements et tracasseries administratives, coutumières et policières. Il faut aussi noter que les conflits de terre sont récurrents entre les chefs clandestins des carrés miniers et les ayants droits coutumiers, et entre les agriculteurs du Nord-Kivu et ceux de la province de l'Ituri au sujet des limites champêtres. Aujourd'hui le groupement BAKAIKO est le fief des milices et reste impénétrable aux FARDC. Bref, situé sur l'axe Mambasa –Beni, le rgroupement de Biakato est celle qui reçoit le plus de coups des incursions des groupes armés : ceux du Nord Kivu, de Bafwasende, local, des militaires, tous en quête des richesses naturelles (dans le groupement de Bakaiko, totalement enclavé) surtout l'or de la région. La population est constituée de trois grands groupes ethniques : les pygmées, les Bila comme autochtones et les Nande (du Nord-Kivu). Biakato connaît un essor démographique important.
- L'insécurité est surtout causée par les services étatiques censés la maintenir et ensuite par les groupes armées qui opèrent dans les villages du groupement Bakaiko (groupe du pygmée Manu, groupe de Mangaribi, Mai-Mai provenant du Nord Kivu et de

Bafwasende-Opienge) autour des foyers miniers où les jeunes vont pour se débrouiller en exploitant artisanalement les minerais (or) et en faisant le petit commerce.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief du groupement BAKAIKO est constitué des collines existantes sont : Mabuwo, Wewonguba, Makekembu et une chaîne de montagne partant de Manolemba à Tepe aux environs d'Ebiena.
- Le groupement BAKAIKO est complètement couvert de forêt dense. Il jouit d'un climat équatorial, à la fois chaud et humide. Les richesses naturelles dont jouit l'ensemble du territoire de Mambasa se trouvent dans cette entité, à travers des ressources forestières (faune et flore). On trouve aussi une prairie naturelle à Ekukue.
- La faune est constituée des Okapi, des crocodiles, des hippopotames, des tortues, des chimpanzés, des sangliers, etc.
- Le groupement de BAKAIKO est drainé par plusieurs cours d'eau et rivières dont Ebuabune, Ebiena, Elota, Lenda, Sohuma, Ebele, Ehuno qinsi que des chutes à Maleki et à Amamulenda.
- Nous rencontrons également dans le groupement de BAKAIKO des grottes à Ilota, Lenda et à Ebiane.

- Situation économique

Les activités qui occupent les ménages du groupement BAKAIKO sont : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités exercées par les populations du groupement BAKAIKO sont :

- L'agriculture : l'agriculture constitue la principale activité de subsistance permettant aux communautés locales de jouir d'une certaine autonomie alimentaire. Cependant, la mauvaise qualité d'intrants agricoles (outils et semences) et l'enclavement du groupement découragent un bon nombre des paysans à s'adonner à une agriculture plus compétitive. Les principales cultures dans le groupement BAKAIKO sont les bananes, le paddy, le haricot et le manioc.
- L'élevage : les communautés locales pratiquent l'élevage du petit bétail et de la volaille. Ce secteur constitue une activité rentable car les produits de vente aident la population à régler certains problèmes financiers relatifs au vécu quotidien tels la dot, les fêtes en famille, les frais d'hospitalisation en cas de maladie, le frais de levée de deuil, les amendes en cas d'arrestation, etc.
- La pêche : l'activité de pêche est totalement artisanale dans les rivières et cours d'eaux poissonneux dont regorge la région. Les outils de pêche utilisés sont essentiellement les filets à petites mailles, les hameçons, les nasses, etc. Partout, la production est destinée à la consommation ou à la commercialisation. D'autres pratiquent le troc au cas échéant le produit de pêche avec l'or ou d'autres produits de première nécessité.
- La chasse : Le groupement de BAKAIKO regorge une faune diversifiée dont le Chimpanzé, le Singe, le Serpent, le Sanglier, etc qui constitue le produit de la

chasse. Le produit de la chasse est destiné à la consommation et au troc dans les campements des orpailleurs. Les techniques principalement utilisées sont les armes à feu, les pièges et les chiens.

- L'exploitation minière : comme signalé au début, le groupement BAKAIKO comprend plusieurs campements d'orpailleurs habités par des centaines de creuseurs d'or, notamment TEPE, PANGOYI, ITEMBOI, YAHONGE, MAMULEMBO, etc.
- Le commerce : quelques produits manufacturés de première nécessité sont disponible dans une dizaine de boutiques établies dans le groupement de BAKAIKO. Les marchands vont s'approvisionner à Mangina (1 à 2 jours de marche). Le troc est aussi pratiqué dans ce groupement.
- L'exploitation forestière : il y a la société ENRA/BENI qui se prépare pour l'exploitation industrielle de bois dans le groupement de BAKAIKO.
- Par rapport à l'industrie et l'artisanat, il faut noter qu'il n'existe pas d'industrie à part la société ENRA qui se prépare à l'exploitation forestière dans ce groupement.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Dans le groupement de BAKAIKO, toutes les habitations sont construites en pisé (stick, feuillage, argiles). Elles sont fragiles et de dimension très réduites en utilisant la technologie traditionnelle.
- Par rapport aux voies de communication routières, il convient de dire que l'ensemble du groupement BAKAIKO n'est accessible qu'aux travers des pistes et sentiers, impraticables pour tout moyen de transport moderne (vélo, moto, etc.). Ce groupement est vraiment enclavé et isolé. A titre d'exemple : entre le village Bela (route secondaire) et Mabutia, il faut marcher au moins pendant 8 jours.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement BAKAIKO, il ya des ondes perdues des réseaux cellulaires VODACOM et AIRTEL.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans la zone BAKAIKO suite à son enclavé et à l'ignorance de la population sur l'importance du tourisme.
- Dans le groupement BAKAIKO, il n'y a pas de marché.

17.1.2. Problématique de développement en Chefferie de Babila Babombi

La problématique de développement en Chefferie des Babila Babombi est circonscrite autour de 26 axes qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie au cours des enquêtes au niveau des ménages dans des villages, des consultations au niveau des groupements et de l'atelier de diagnostic et planification participatifs tenu au niveau de la chefferie. Ces axes des problèmes sont en rapport avec quatre piliers ci – après :

- Le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix ;
- La diversification de l'économie, la croissance et la promotion de l'emploi ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et le renforcement de capital humain ;
- La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

a) Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix

Axe 1. En rapport avec la décentralisation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Le disfonctionnement de l'ETD et bureaux non construits et non équipés:** les services étatiques de la Chefferie de Babila Babombi connaissent un disfonctionnement lié à certaines causes dont la faible prise en charge des agents et fonctionnaires par l'Etat, l'absence des bureaux pour différents services, de turbine publique, des maisons pour les fonctionnaires administratifs. Il s'ajoute à ceci le fait que l'Etat et la province n'envoient pas régulièrement et convenablement la rétrocession, le manque d'un programme de développement, l'absence d'un conseil local et d'un comité de suivi des activités de la Chefferie, la centralisation du pouvoir par la Chefferie. Ceci a entre autres comme conséquences : la mauvaise conservation et destruction des archives, le mépris de l'autorité de l'Etat et une administration ambulatoire pourtant, il existe dans la chefferie plus de terrains ainsi que des matériaux pour construction des bureaux et maisons de logements des fonctionnaires. La Chefferie compte aussi une population qui aspire vivement à s'organiser pour la bonne marche de la Chefferie. Un Comité Local de Développement et de Conservation a été mis en place au niveau de la Chefferie. Ce comité émane des structures de gouvernance mises en place au niveau des groupements et des villages. En attendant les élections locales, cette structure peut jouer le rôle du conseil de la Chefferie.

Tableau 9: diagnostic du secteur de décentralisation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Bureaux de la chefferie non équipés et en état de délabrement très avancé et disfonctionnement du système financier	- Manque de programme local de développement - Manque des moyens financiers ;	- Mauvaise conservation et destruction des archives - Mépris de l'autorité de l'Etat -Administration ambulatoire	- Existence des terrains - Forces humaines promptes aux travaux de construction -Matériaux de construction disponibles	- Faible mobilisation de la population - Manque d'initiative de certains chefs coutumiers -Insécurité

Axe 2 : En rapport avec la Gouvernance

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Tracasseries et mauvaise gestion des recettes de l'ETD :** outre les problèmes d'insécurité, de non prise en charge des fonctionnaires et d'absence de bureaux qui entravent le fonctionnement normal de l'ETD, cette dernière ne parvient pas à rendre des loyaux services à la population suite aux moyens limités vu que les assujettis n'ont pas une culture fiscale adéquate, les recettes perçues sont d'une part détournées et d'autre part insuffisantes pour couvrir les besoins de développement de la Chefferie. Pourtant les textes légaux notamment la nomenclature et les procédures de gestion des finances publiques existent et sont des outils auxquels la Chefferie peut se référer pour redresser la situation, mais ne sont ni vulgarisés ni maîtrisés par les agents de la Chefferie et de ses ETD. L'argent perçu au niveau de la Chefferie est détourné au détriment de financement des projets de développement local. En plus la population de la Chefferie se plaint de la multiplicité des taxes dont elle qualifie d'illégaux (comme la taxe « zengebe »), les arrestations et emprisonnements arbitraires, la multiplicité des

barrières pour percevoir l'argent, l'injustice dans le jugement et le recrutement, la hausse arbitraire des frais de taxes, l'absence des originaires de la Chefferie dans différents services et même dans les ONG, l'ignorance de la population, etc.

- ***Dysfonctionnement du mouvement associatif et faible assistance aux groupes vulnérables*** : la vie associative est caractérisée par le dysfonctionnement des associations. Cette situation connaît des difficultés, parmi lesquelles on peut citer le manque d'information sur l'organisation et le fonctionnement des associations de développement ainsi que le manque d'encadrement par l'Etat. Ce secteur est aussi étouffé par les activités minières qui occupent plus de 70% des jeunes. Certaines organisations souffrent également des problèmes de mauvaise gouvernance, situation qui fait que bon nombre d'entre elles se créent et disparaissent quelques temps après. Plusieurs initiatives de développement sont présentes dans le milieu et s'activent dans la sensibilisation de la population pour les activités de développement communautaires. La présence de quelques organisations locales dénommée « mutualité » constitue un atout non négligeable. Leur encadrement permettra aux populations de contribuer plus activement au développement du Secteur.
- ***Faible implication de la femme dans le processus de développement***: pour qu'il y ait un développement durable, il faut l'implication active et participante des femmes. Pourtant, en Chefferie des Babila Babombi, il y a une faible implication des femmes dans le processus de développement suite au manque d'initiative de la femme, le manque d'appui aux associations féminines et la crise de leadership féminin. Par contre, la présence de quelques organisations féminines sur le terrain et de quelques leaders de promotion de la femme ainsi que l'existence d'un arsenal juridique défendant les droits de la femme sont les atouts sur lesquels on peut s'appuyer pour promouvoir le statut de la femme dans son milieu. Assurer une participation active de la femme dans la gestion de la chose publique est un défi à relever pour la chefferie.

Tableau 10: Diagnostic du secteur de gouvernance

<i>Problèmes posés</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et opportunités</i>	<i>Menaces, faiblesses, facteurs de blocages</i>
Tracasseries administrative et policière et mauvaise gestion des recettes de la Chefferie	- Ignorance de la loi par les administrés - Impérialisme de certains agents - Discrimination du genre et des originaires ; - Insuffisance de la prise en charge des agents administratifs et policiers ; - injustice dans le jugement et recrutement	- Arrestations arbitraires de la population - Manque de collaboration entre les agents et la population - Manque de confiance à l'autorité de l'Etat -Insécurité -Passivité des agents au travail ; -tortures aux détenus ; - manque de	- Existence de la constitution - Existence de la société civile -Présence des autorités locales - Code de travail et notion de passation des marchés	-Corruption -Passivité des administrés - Impunité des auteurs -Insubordination des auteurs ; -manque de respect de la part des agents

		transparence		
Dysfonctionnement du mouvement associatif et faible assistance aux groupes vulnérables	- L'absence des leaders dans les associations; - Absence d'appui et d'insuffisance des services spécialisés - Mauvaise définition des vulnérables - Détournement des fonds destinés aux vulnérables - Discrimination sociale	- Faillite et régression des associations - Conflits de générations - Dépendance des vulnérables	- Existence de la loi sur l'organisation et fonctionnement des associations - Existence des initiatives locales de développement - Existence travaux d'arts - Présence des vulnérables - Initiatives locales de développement (ILD)	- Manque des statuts juridiques - Encadrement insuffisant des associations - Manque des leaders (esprit attentisme) - Faible organisation communautaire - Discrimination - Favoritisme - Le manque de collaboration entre les initiatives locales de développement
Faible implication des femmes dans les activités de développement	- Le manque d'initiative de la femme - Le manque d'appui aux associations féminines - La crise du leadership féminin	- Sous développement de la femme - Passivité des associations des femmes - Passivité de la femme aux activités de développement - Sous estimation de la femme dans la société	- Existence de quelques leaders de promotion de la femme - Certaines associations féminines existent sur le terrain - Existence d'un arsenal juridique défendant les droits de la femme	- Discrimination des sexes en famille - Les coutumes, les mœurs infériorisant la femme - L'auto sous estimation des femmes

Axe 3 : En rapport avec la consolidation de la paix

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insécurité** : la Chefferie de Babila Babombi est victime à une forte insécurité causée par la présence des groupes armés irréguliers dans certains villages surtout dans le groupement Bakaiko. Ces groupes terrorisent la population avec de multiples cas de kidnapping ainsi des conflits fonciers entre les autochtones et les immigrés et luttes clandestines pour le pouvoir entre les chefs coutumiers et terriens qui engendrent parfois l'usurpation du pouvoir. Aussi, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Police Nationale Congolaise (PNC) qui opèrent dans la chefferie disposent des commandements appuyés par la MONUSCO, qui peuvent mettre hors d'état de nuire les auteurs de l'insécurité. De même, la chefferie peut compter sur une population prompte à faciliter le processus de la sécurisation en collaborant avec les forces régulières; etc.

Tableau 11: Diagnostic du secteur de consolidation de la paix

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insécurité	-Insuffisance de	-Kidnapping ;	-Présence des autorités	-Non respect de

dans certains groupements de la Chefferie	prise en charge des agents et fonctionnaires de l'Etat -Les conflits fonciers -Existence des groupes armés dans certaines contrées -Violation des droits de l'homme ; - faible vulgarisation de l'importance de la RFO	-Pauvreté ; -Violences sexuelles faites aux femmes et filles ; -Tueries -Délocalisation de la population vers les milieux un peu sécurisés -Enclavement de certains milieux -Dislocation des familles - Usurpation de pouvoir ; -insurrections dans la RFO par les milices	locales ; - Présence des ONG de droits de l'homme ; - Existence de textes légaux ; - Présence des FARDC et PNC ; -Code de travail	la loi ; -Insouciance du gouvernement ; -Impunité ; -Corruption

b) Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi

Axe 4. En rapport avec le développement des industries et artisanat

Il a été noté le problème suivant :

- ***L'insuffisance d'usines pour la transformation et l'exportation des produits locaux***: la Chefferie de Babila Babombi compte une seule société d'exploitation forestière dénommée ENRA. Cette société à elle seule ne suffit pas pour le relèvement de l'économie locale. La Chefferie regorge beaucoup de potentialité en termes de ressources naturelles dont l'exploitation est faite de manière très artisanale et rudimentaire. Bien qu'il ait des initiatives de création de métiers dans le secteurs d'artisanat, celles-ci ne sont pas à mesure d'évoluer en véritables entreprises industrielles faute d'équipements et matériels essentiels mais aussi de formations techniques appropriées, d'énergie électrique suffisante pour faire fonctionner même les petites industries, les tracasseries et le vol des biens, le tribalisme et la marginalisation de certains habitants. Ceci a comme conséquence l'insuffisance d'emplois au niveau de la chefferie à la base de la faible croissance de l'économie de la chefferie. Cependant, la chefferie présente plusieurs opportunités entre autres, la richesse en ressources naturelles dont l'exploitation nécessite la transformation (bois, PFNL, minerais, etc...), la traversée par la RN4 et la route N°44, la large gamme de productions agricoles (cacao, café, huile de palme...), de pêche, de pisciculture, d'apiculture, la présence de la RFO, etc.

Tableau 12: Diagnostic du secteur de développement de l'industrie et artisanat

<i>Problèmes posés</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et opportunités</i>	<i>Menaces, faiblesses, facteurs de blocages</i>
insuffisance d'usines pour la transformation et l'exportation des produits locaux	-Insuffisance de d'équipements et matériels nécessaires ; -faible capacités techniques ; -accès déficient aux financements ; -faible organisation de la population	- insuffisance d'emploi au niveau de la Chefferie ; - émigration de la population vers les autres chefferies ; - engorgement du secteur d'exploitation minière ;	-Présence d'une large gamme des ressources naturelles ; - la traversée de la Chefferie par les routes RN4 et N°44 - présence d'une population très active ; -proximité de la Chefferie aux Chefferies	- insécurité ; -conflits fonciers et tribalisme ; - faibles appuis des initiatives locales par l'Etat et les bailleurs des fonds -multiplicité des taxes ;

		- banditisme et prolifération des milices	de Beni et Lubero pouvant ainsi faciliter les échanges	-Impunité ; -Corruption

Axe 5 : En rapport avec le financement des activités génératrices de revenu (activité entrepreneuriale)

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***L'insuffisance des capitaux de démarrage***: les initiatives de développement économique de la Chefferie des Babila Babombi sont confrontées à une difficulté importante de la déficience d'accès aux capitaux de démarrage voir de renforcement des activités entrepreneuriales. Ceci est causé par l'absence de structures de micro-finance, la faible organisation de la population pour constituer des caisses villageoises, la quasi absence des bailleurs des fonds, l'insécurité et la perte de confiance interindividuelle et intertribales. La chefferie de Babila Babombi présente des opportunités pour créer des caisses pouvant financer des activités génératrices de revenus. La chefferie a des grands centres comme Biakato, Epulu, Bandisende, Teturi, Bella etc. et des organisations importantes comme l'ICCN-RFO, WCS, etc. Ceci la prédispose à se faire constituer facilement des caisses d'épargne et crédit si les conditions de sécurisation des fonds sont assurées.

Tableau 13: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
insuffisance des capitaux de démarrage	-absence des structures de micro-finance, -faible organisation de la population -quasi absence des bailleurs des fonds, -insécurité ; -perte de confiance interindividuelle et intertribale	- déficience d'accès aux capitaux de démarrage voir de renforcement des activités entrepreneuriales ; -insuffisance d'emploi au niveau de la Chefferie ;	-existence dans la chefferie de grands centres comme Biakato, Epulu, Bandisende, Teturi, Bella etc. -Existence des organisations importantes comme l'ICCN-RFO, WCS	- insécurité ; -tribalisme ; - esprit de détournement des fonds ; -faibles appuis des initiatives locales par l'Etat et les bailleurs des fonds -Impunité ; -Corruption

Axe 6 : En rapport avec l'agriculture et l'élevage

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***Faible production agropastorale*** : l'utilisation des techniques agricoles inadéquates, le manque d'encadrement des agriculteurs et éleveurs (absence des agronomes et vétérinaires), la faible efficacité des équipements utilisés pour l'agriculture, l'insuffisance des semences, des géniteurs et intrants d'élevage et agricoles, le ravage des cultures par les animaux sauvages surtout dans la RFO, la faible fertilité du sol dans certains villages, le non respect du calendrier agricole par les agriculteurs, les perturbations climatiques, l'explosion démographique, les conflits terriens, l'insuffisance des unités de transformation, l'insuffisance et l'état de délabrement des routes de desserte agricole, la faible organisation à l'écoulement groupés des produits agropastoraux ainsi que la divagation des bêtes domestiques à laquelle il faut ajouter le non octroi des crédits agricoles aux agriculteurs sont autant des facteurs qui influent négativement sur la production agropastorale. Les conséquences vécues sont

notamment le revenu faible pour l'agriculteur, l'abandon progressif du métier d'agriculteur, l'insécurité et la dépendance alimentaires ainsi que les migrations involontaires des agriculteurs. Pourtant la Chefferie dispose des lopins de terres cultivables et autres potentialités (main d'œuvre, climat favorable, ...) qui peuvent aider à résoudre le problème.

Tableau 14: Diagnostic du secteur agropastoral

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faible production agropastorale	- La faible fertilité du sol - L'insuffisance des intrants agricoles améliorés ; - La non application des nouvelles techniques agricoles ; - Le non respect du calendrier agricole ; - Les perturbations climatiques - Explosion démographique - Conflits fonciers - Insuffisance des unités de transformation - Divagation des bêtes domestiques - Non octroi des crédits agricoles aux agriculteurs	-Insécurité alimentaire -Faible revenu des champs ; -Découragement aux travaux champêtres ; -Migrations de la population paysanne involontaires -Dépendances en produits agricoles -Exploitation illégale de la RFO	- Existence de quelques lopins de terres cultivables, - Existence d'une écologie favorable a plusieurs cultures - Existence d'une main d'œuvre technique et ordinaire, service de péage route, ILD, ONGD locales, ONG comme WCS et des projets comme le projet PPRGIM	- Spoliation des terres par les coutumiers, fermiers et le service de l'urbanisme - Insécurité dans certaines localités

Axe 7 : En rapport avec la pisciculture et la pêche

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faible production halieutique** : comme dans le domaine agricole, les productions piscicoles connaissent une régression sensible. L'exploitation anarchique des rivières, l'utilisation des filets prohibés, l'insuffisance d'étangs piscicoles, les faibles capacités techniques des pisciculteurs, l'insuffisance d'intrants piscicoles et d'alevins de qualité, la faible implication des institutions étatiques dans la réglementation de la pêche, la pratique de la pêche artisanale et la prolifération des pratiques de pêche illégales sont à la base de cette baisse des produits halieutiques. Comme potentialités, on peut noter l'existence des plusieurs rivières, des terrains marécageux, des intrants nécessaires à la pêche, de la loi réglementant la pêche, ainsi que des services spécialisés, éléments qui peuvent aider à renverser la tendance.

Tableau 15: diagnostic du secteur de pisciculture et de pêche

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages

Faible production halieutique	- Exploitation anarchique des rivières (utilisation des filets prohibés, pêche dans les zones de frayère) ; - Faible implication des institutions étatiques dans la réglementation de la pêche - Prolifération des pratiques illégales ; - Pratique de la pêche artisanale ; -insuffisance d'étangs piscicoles ; -faibles capacités techniques des pisciculteurs ; -insuffisance d'intrants piscicoles et d'alevins de qualité	- Rareté des produits halieutiques - La malnutrition prononcée - Prix élevé des produits halieutiques - Fuite des recettes de l'Etat	- Existence des rivières regorgeant des poissons - Existence des intrants de pêche - Existence de la loi sur la réglementation de la pêche - Existence des services spécialisés et des ONG comme WCS	- Insuffisance des formations sur les modalités d'exploitation rationnelle des rivières. - La non implication des institutions Etatiques - Présence des troupes et forces armées. - Profanation des pêcheurs et autorisations illégales - Négligence et ignorance de la population - Non vulgarisation de la loi sur la réglementation de la pêche

Axe 8 : En rapport avec la mine

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La faible production minière** : la libéralisation de l'activité minière en République du Zaïre a fait du Territoire de Mambasa en général et de la Chefferie des Babila Babombi en particulier une zone d'attraction minière étant donné ses différents chantiers d'exploitation coloniale. Ainsi chaque lit de rivière ou ruisseau est prospecté pour voir le type de minerais et/ou le taux de présence de ceux-ci. Cela a favorisé la dissémination de carrière d'exploitation artisanale dans toute la Chefferie. La Chefferie des Babila Babombi compte 239 sites, environ 9709 orpailleurs et plusieurs petits domaines d'exploitation artisanale d'or. La plupart de ces domaines d'exploitation n'ont pas d'autorisation de fonctionnement officiel ou sont d'office considérés comme déclassés pour l'exploitation par le service étatique de tutelle. Leur existence est fonction de l'arrangement local avec le service de mine du Territoire ou une existence purement illégale (Kaseraka, 2007). Comme l'agriculture, l'extraction artisanale d'or est l'occupation de tout homme valide. Pendant la période de sécheresse de l'année tout le monde s'y consacre en alternative des travaux des champs. Les regroupements humains qu'elle occasionne attirent toute sorte d'activités connexe : le petit commerce (des denrées, de produits manufacturés, etc.), la chasse et commerce de gibiers, l'installation des champs tout autour de ces regroupements et l'élevage de la basse cour. Dans ce système artisanal d'exploitation, le domaine appartient à un individu qu'on appelle Exploitant artisanal. C'est celui-ci qui est redevable envers l'Etat. Il reçoit dans son domaine les hommes et les marchandises dont la disposition d'activité ou de vente est comme suit : chaque homme est hebdomadairement redevable de 2,5\$ versé en minerais. Pour les marchandises on prélève le 10% de celles-ci. Il y a certaines marchandises dont la vente est du monopole de l'exploitant. C'est souvent l'huile, le riz, la cigarette et la boisson. Lui seul a le droit d'établir le comptoir d'achat de minerais par où l'argent de tiers peut être aussi versé moyennant une retenue. Cependant, suite à l'archaïsme des équipements utilisés, les orpailleurs n'arrivent pas à exploiter convenablement le

gisement minier que comporte cette chefferie et en connaissent beaucoup de pertes. Aussi sont-ils exposés à des maladies diverses et à des tracasseries. Tout ceci est causé par la non organisation des orpailleurs, le non respect des pratique d'hygiène et le manque de protection. Néanmoins la présence de structures militant pour l'harmonisation entre l'exploitation minière et la conservation de la biodiversité existent dans la Chefferie. Elles peuvent orienter les acteurs impliqués dans ce secteur pour le respect des bonnes pratiques d'exploitation minière et l'organisation des acteurs afin que ce secteur contribue à juste titre au développement de la Chefferie.

Tableau 16: diagnostic du secteur minier

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faible production minière.	- archaïsme des équipements utilisés ; - pertes dans l'exploitation minière; -faible organisation des orpailleurs ; -tracasseries par l'administration locale et les milices ; - absence d'équipement d'exploration ; - faibles capacités techniques ; -non respect des pratiques hygiéniques et de protection contre les IST et VIH/SIDA	-mortalité - mariage précoces, -prostitution ; -transmission des maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA, -analphabétisme des orpailleurs	- Existence des rivières regorgeant des gisements miniers ; - Existence de la loi sur la réglementation minière ; - Existence des services spécialisés et des ONG comme WCS	- Insuffisance des formations sur les modalités d'exploitation minière. - insécurité ; -corruption ; - Enclavement de la plupart des sites ; - Faible niveau d'instruction des orpailleurs ; - Négligence et ignorance de la population - Non vulgarisation de la loi sur la réglementation minière

Axe 9 : En rapport avec l'exploitation forestière

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***L'exploitation abusive des bois*** : L'accélération actuelle de l'exploitation artisanale de bois à l'Est de la République Démocratique du Congo est consécutive à la réhabilitation de l'infrastructure routière et à la demande des pays voisins, particulièrement l'Ouganda et Kenya, dont la production en bois d'œuvre ne peut plus satisfaire la demande. Fort malheureusement, elle se pratique de manière illégale dans la Chefferie des Babila Babombi. A part l'ENRA qui est une entreprise d'exploitation forestière qui tient à se conformer à la loi sur la gestion et l'aménagement d'une concession forestière, le reste d'exploitation se fait de manière artisanale avec beaucoup d'irrégularités. Très peu d'exploitants artisanaux ont de permis d'exploitation artisanale délivrés par le Ministère de l'Environnement et développement durable (MEDD). La plupart se contentent des permis d'exploitation des abattus culturaux. Le permis d'exploitation des abattus culturaux est un document initié pendant la période des conflits armés pour exploitation ambulante de bois dans les champs agricoles. Elle ne se limite pas seulement aux arbres abattus pour les fins agricoles, mais aussi aux arbres sur pieds soit dans un champ, soit achetés auprès d'un 'détenteur coutumier d'une concession' dépourvu de matériel d'exploitation. C'est de cette pratique que découle le terme couramment usité à l'Est de la RDC : « *négociant* »

de bois » dont le sens va de l'exploitant ambulant aux intermédiaires de commerce de bois. Il faut signaler que c'est une pratique non reconnue par la législation forestière en RDC. Étant donné que l'activité d'exploitation artisanale de bois ne fait pas objet de cahier de charge relatif aux réalisations d'infrastructures socio-économiques au profit de la communauté (*code forestier, article 89*), aucune réalisation sociale faite par les exploitants de bois n'est signalée dans cette Chefferie. Dans la Chefferie des Babila Babombi, vu ses objectifs environnemental et économique, l'exploitation artisanale de bois est l'un des secteurs clé. Ainsi, il faudrait non seulement que toute la communauté bénéficie des retombées de l'exploitation de bois, mais aussi cette exploitation peut être directement réalisée par la communauté. Cela créerait l'emploi, fournirait de l'expertise et aussi mettrait la communauté devant la responsabilité d'une gestion environnementale durable de son terroir.

Tableau 17: diagnostic du secteur d'exploitation forestière

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Exploitation abusive de bois	- Exploitation illégale et le commerce illicite des bois -non respect de cahier des charges ; -Exploitation illégale de bois en faveur seulement du chef de la chefferie ; - Faible capacité techniques (techniques modernes) et absence d'ingénieur qualifié pour accompagnement et renforcement des capacités ; - défaillance des cadres qui accompagnent l'exploitation de bois.	- déforestation et la dégradation forestière ; -absence de réalisation sociale ; - Haine et esprit de marginalisation ; - alourdissement de la vie des peuples autochtones	- existence des organisations qui peuvent œuvrer dans le sens d'organisation de l'activité d'exploitation forestière. -existence des organisations internationales comme WCS, PAX-Christi qui militent pour une gestion et exploitation rationnelle et durable de bois. -existence d'une initiative REDD+ est en cours d'exécution dans cette chefferie et multiplie des séances de sensibilisation sur la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière	-Insuffisance en équipements pour les exploitants forestiers ; -Excès de taxes (multiplicité des taxes) sans impacts à la Chefferie - Insécurité dans la Chefferie ; - Tracasserie et vol ; - Analphabétisme des exploitants de bois et des intervenants dans la filière bois ;

Axe 10 : En rapport avec la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), le tourisme et la REDD+

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***L'exploitation incontrôlée et non planifiée*** : la Chefferie des Babila Babombi est située dans la forêt de l'Ituri. Cette forêt a une renommée internationale indéniable de par sa richesse en biodiversité et l'importance qu'elle joue dans la séquestration du Carbone et par conséquent sa contribution à la réduction du réchauffement planétaire. Cette Chefferie regorge des ressources naturelles qui devraient contribuer à l'essor

socio-économique local. Fort malheureusement, elle est l'objet d'une exploitation incontrôlée et non planifiée. Par grandes vagues, les mouvements migratoires des populations en provenance des territoires à forte pression démographique (Beni, Lubero, Wamba, Djugu et Irumu) se succèdent sans interruption depuis quelques années dans cette Chefferie. Ces nouveaux venus pratiquent une agriculture extensive et itinérante sur brûlis, l'exploitation artisanale de minerais (or, coltan et diamant) et du bois d'œuvre. Ils pratiquent aussi la chasse commerciale pour alimenter les marchés de viande dans les centres urbains environnants. Toutes ces activités contribuent à la dégradation forestière et à la perte de la biodiversité dans la Chefferie des Babila Babombi. La Chefferie peut compter sur sa population qui se mobilisent pour la création des zones à gestion communautaire en vue de mieux conserver les ressources naturelles et les forêts en particulier avec la participation des toutes les parties prenantes au sein de la communauté de base dans la conservation et l'aménagement des ressources naturelles pour leur développement. Cette mobilisation s'appuie sur la législation forestière de la RDC (*Code forestier article 22*) qui prévoit la création des forêts communautaires pour les besoins de développement local des communautés vivant autour de grands espaces forestiers.

Tableau 18: diagnostic de la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), le tourisme et la REDD+

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Exploitation incontrôlée et non planifiée	-responsabilité diffuse quant à la gestion des ressources naturelles, - mouvements migratoires des populations en provenance des territoires à forte pression démographique ; - agriculture extensive et itinérante sur brûlis, -exploitation artisanale de minerais et du bois d'œuvre ; -chasse commerciale; -les faibles capacités techniques des communautés de base à créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles, le tourisme et pour profiter aussi de la REDD+,	- dégradation forestière et à la perte de la biodiversité dans la Chefferie des Babila Babombi -des conflits et d'insécurité générale mais aussi des tracasseries de tout genre ;	- la présence d'une initiative REDD+ intervenant au niveau de la chefferie, La présence des ONG comme WCS et autres organisations nationales et locales comme OSAPY, OCEAN, VIFEDE, PESGE oeuvrant dans le secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles, -présence 'une zone pilote de GCRN, etc	- l'analphabétisme de la plupart des leaders communautaire pour appréhender les notions de la REDD+ et de la foresterie communautaire, -la déficience de fonds et moyens matériels pour la structuration communautaire et accéder à tous les documents nécessaires pour la création des forêts communautaires et militer pour freiner le pillage des ressources naturelles, -les communautés observent presque impuissamment les exploitants divers.-

Axe 11 : En rapport avec la Chasse

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La diminution des stocks en animaux sauvages:** avec une grande pression de braconnage, la Chefferie de Babila Babombi est devenue pauvre en ressources animales. La plupart d'espèces se sont réfugiées dans la réserve des Faunes à Okapi(RFO) où les braconniers ne cessent d'organiser également des incursions pour abattre les éléphants et de gibiers. Les espèces qui y sont actuellement exploitées sont :

des céphalophes, quelques espèces de singe, des oiseaux et des poissons... la diminution des stocks en animaux sauvages est principalement causée par le braconnage, la chasse à filet, le commerce de gibiers, le non respect de la réglementation de chasse. Par conséquent, la carence en protéines animales se fait sentir; le revenu se réduit et la pauvreté s'installe surtout chez les peuples autochtones Pygmées comme Bantous et les conflits entre la communauté de base et l'ICCN RFO s'amplifient. La chefferie des Babila Babombi présente quelques atouts notamment, l'existence des réglementations traditionnelles par rapport à la chasse, l'existence des organisations qui interviennent dans le domaine de la réglementation de la chasse comme PESGE, VIFEDE et les organisations nationales comme WCS. Ces organisations initient aussi des activités génératrices de revenus et procurant des protéines animales comme alternatives aux quelles peuvent se convertir les chasseurs et braconniers.

Tableau 19: diagnostic du secteur de chasse

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Diminution des stocks en animaux sauvages	- braconnage, -chasse à filet, -commerce de gibiers, -non respect de la réglementation de chasse ; - l'augmentation du nombre des pièges par ménage, -le non respect du calendrier de chasse,	- carence en protéines animales -réduction du revenu -accroissement de la pauvreté surtout chez les peuples autochtones Pygmées comme Bantous - amplification des conflits entre la communauté de base et l'ICCN RFO	- l'existence des réglementations traditionnelles par rapport à la chasse -des organisations qui interviennent dans le domaine de la réglementation de la chasse comme PESGE, VIFEDE ; - les organisations internationales WCS.	-non implication des autorités locales ; -non respect des périodes de chasse, -faible vulgarisation de la loi sur la chasse et de la réglementation traditionnelle

Axe 12 : En rapport avec l'énergie électrique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La Chefferie des Babila Babombi est dépourvue de l'énergie hydroélectrique:** la Chefferie des Babila Babombi, comme tant d'autres ETD du territoire de Mambasa, ne dispose pas d'un réseau de fourniture et de distribution permanente du courant électrique. Les causes sont l'insuffisance des moyens financiers, d'appui aux initiatives locales de développement et la faible mobilisation de la population par les leaders locaux et autorités locales. Pourtant la Chefferie dispose des potentialités de chutes sur les cours d'eau et une main d'œuvre locale qui peuvent être mises à contribution pour renverser la tendance.

Tableau 20: diagnostic du secteur d'énergie électrique

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Chefferie des Babila Babombi est dépourvue de l'énergie	- Insuffisance des moyens financiers - Insuffisance d'appui aux	- Déforestation à cause se la recherche des bois de chauffage et charbon de bois - Limitation des	- Présence de cours d'eau avec potentialité de chute - Main d'œuvre	- Non implication de leaders et chefs locaux - Détournement des fonds

hydroélectrique	initiatives locales - Faible mobilisation communautaire	investisseurs locaux - Pauvreté	disponible	communautaires par certains leaders locaux - Mauvaise gouvernance

Axe 13 : En rapport avec les routes

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Impraticabilité des infrastructures routières et absence d'aéroport** : la plupart des routes de dessertes agricoles de la Chefferie des Babila Babombi sont dans un état impraticable. Certains villages voir des groupements comme Bakaiko sont enclavés par manque des routes et d'aéroport, ce qui rend difficile les échanges entre les campagnes et les centres de consommation. Cet état de chose est lié à l'insuffisance d'entretien des routes, l'insuffisance des matériels de cartonnage, l'absence de ponts sur certaines rivières, la non réhabilitation des ponts existants. Pourtant, la Chefferie dispose d'une main-d'œuvre locale disponible ainsi que des matériaux de construction pouvant être mis à contribution lors de la construction et l'entretien des routes.

Tableau 21: diagnostic du secteur d'infrastructures routières

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Impraticabilité de quelques routes N°44 (Mambasa-Makeke) et voies d'évacuation des produits agricoles (comme Teturi-Etabe) et absence d'aéroport	- Insuffisance d'entretien des routes. -Insuffisance des matériels de cantonnage -Absence de ponts sur certaines rivières et des caniveaux (comme à Biakato) -Non réhabilitation des ponts existants ; -absence d'aéroport -Non implication des chefs locaux	-Pauvreté -Sous développement -Accidents de circulation -Faible écoulement des produits agricoles et à bas prix -Rareté des produits manufacturés dans les campagnes -Rareté de produits vivriers dans les centres de consommation	- Main d'œuvre locale disponible -Autorités locales pouvant mobiliser la communauté - Matériaux de construction disponibles (sable, moellon, bois, gravier, ...) - Présence des ONG locales et internationales (AAA, MONUSCO, etc.)	- Insécurité armée ; - Insécurité - Insuffisance de matériels - Contrainte budgétaires de l'ETD (maintenance) - Faible implication des autorités -Ignorance de la population - Sol marécageux dans certains milieux
Inexistence des routes de desserte agricole dans certains villages	- Sol marécageux - Insécurité due à la présence des milices	-Faible circulation des personnes et de leurs biens - Enclavement de certains villages - Pas d'opportunités économiques	- Main d'œuvre locale disponible - Matériaux de construction disponibles (sable, moellon, bois, gravier, ...)	-Relief accidenté

Axe 14 : En rapport avec le marché-commerce

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Activités commerciales moins prospères** : les activités commerciales sont moins prospères suite à la désorganisation du marché, la multiplicité des taxes de l'Etat,

le manque de crédits aux opérateurs économiques et l'insécurité. Aussi, la Chefferie ne dispose pas d'équipements marchands tels que les parkings, abattoirs, entrepôts. Entre temps, les opérateurs économiques en Chefferie des Babila Babombi évoquent la multiplicité des taxes, l'implication de plusieurs intermédiaires tels que les fournisseurs, ainsi que l'état des marchés non réhabilités comme cause de l'instabilité du commerce.

Tableau 22: diagnostic du secteur de commerce-marché

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Les activités commerciales sont moins prospères	-Insécurité -Enclavement -Multiplicité de taxes -Désorganisation du marché d'écoulement des produits -Insuffisance des marchés -Non implication de l'Etat dans l'investissement.	-Rentabilité faible au près des agriculteurs -Prix élevé des produits manufacturés -Abandon de commerce -Etalage des articles à ciel ouvert. -Faible fréquentation des marchés	-Présence des produits agricoles à vendre -Présence des commerçants ambulants -Terres disponibles pour la construction des marchés -Existence de quelques marchés non aménagés	-Faible collaboration entre la population et les dirigeants locaux -Insécurité -Multiplicité des taxes -La vente des lieux publics par les chefs terriers
Le commerce est instable	-Multiplicité des intermédiaires -Marchés non réhabilités -Impraticabilité des routes de dessertes agricoles -Multiplicité des taxes perçues par l'ETD	-Instabilité du prix -Création de marché informel -Pauvreté -Non écoulement des denrées alimentaires -Accès difficile aux produits manufacturés	-Population dynamique -Présence de quelques opérateurs économiques dans le milieu -Matériaux locaux de construction disponibles -Structure de regroupement des opérateurs économiques existante (FEC)	-Insécurité -Conflits de terre et des limites entre les chefs terriers -Perception de taxes illicites -Pauvreté
Non existence d'équipements marchands (abattoir, parking, entrepôt)	-Insécurité -Manque d'organisations d'opérateurs économiques	-Hausse de prix des produits manufacturés et d'abattage -Indisponibilité des produits alimentaires et manufacturés dans des centres de négoce	-Population locale -Matériaux locaux de construction disponibles -Main d'œuvre présente	-Crise économique -Insécurité -Mauvaise gestion de l'Etat -Manque d'initiative des opérateurs économiques

c) Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain

Axe 15. En rapport avec l'eau potable

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faible accès à l'eau potable** : l'éloignement des populations par rapport à quelques sources aménagées, le non entretien de certaines sources existantes et l'insuffisance de sources d'eau potable font que la population de la Chefferie des

Babila Babombi n'accède pas facilement à l'eau potable. Cette situation l'expose aux maladies hydriques, aux violences sexuelles, aux bagarres et querelles sociales, etc. Et pourtant, la chefferie regorge des potentialités énormes pour renverser la tendance, grâce à la présence des points d'eau et à l'existence des ONGDs œuvrant dans ce secteur.

Tableau 23: diagnostic du secteur d'eau potable

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Accès déficient à l'eau potable	-Longue distance par rapport à la source -Non entretien de certaines sources existantes -Insuffisance de source d'eau potable - Insuffisance des moyens financiers	-Prédisposition aux maladies hydriques -Arrêt des activités ménagères -Mortalité -Violence sexuelle -Bagarre -Non respect des règles d'hygiène -Querelles sociales	- l'abondance des cours et sources d'eau ; - la présence de matériaux tels que des graviers, moellons, sable, pierres ; -la disponibilité de la main d'œuvre locale ; - Existence des points de captage d'eau - Disponibilité de la main d'œuvre locale -existence des ONGDS (Solidarités, COCOLPE)	-Insécurité

Axe 16. En rapport avec l'hygiène et l'assainissement

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Insalubrité de villages et cités et non respect des pratiques d'hygiène :** Les villages et les cités de la Chefferie de Babila Babombi sont insalubres. Cette situation est causée par le fait que le respect des règles d'hygiène par la population est encore médiocre et les conditions environnementales des ménages sont moins aseptiques (per exemple : l'absence de poubelles et de toilettes propres dans un bon nombre des ménages). A ceci s'ajoute l'absence de sensibilisation au profit de la population par le service de l'hygiène. Ceci est à la base de plusieurs cas de maladies de mains sales comme la fièvre typhoïde. Certes, il est possible renverser cette situation avec l'existence des écoles où l'on peut introduire l'éducation à l'hygiène et assainissement à partir de l'âge scolaire. Des campagnes de sensibilisation peuvent être organisées par des organisations locales et nationales en collaboration avec l'inspection de la santé et l'inspection de l'environnement.

Tableau 24: diagnostic du secteur d'hygiène et assainissement

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages

Insalubrité des villages et des cités	- non respect des pratiques d'hygiène, -faible sanitation des villages, -quasi-absence des trous à ordures, -défaillance du service étatique de tutelle ; -non respect des pratiques d'hygiène	-plusieurs cas de maladies des mains sales comme la fièvre typhoïde	-existence des écoles où l'on peut introduire l'éducation à l'hygiène et assainissement ; -existence d'un mouvement associatif ; - présence d'un service d'hygiène; -présence d'une inspection de l'environnement ;	-insécurité ; -attentisme des agents de la chefferie, des groupements et des villages

Axe 17. En rapport avec l'habitat

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Cadre de vie peu confortable** : le cadre de vie de la population n'est pas confortable : la plupart des maisons sont construites à pisé et non arrangées suite au faible revenu de la population, et à la faible implication du service de l'habitat. Pourtant le milieu dispose d'une main d'œuvre, des matériaux nécessaires pour promouvoir un habitat durable (un sol argileux pour la fabrication des briques cuites de bonne qualité, d'une forêt dans laquelle sont exploitées les planches de bonne qualité, ...) et des services spécialisés ; éléments qui peuvent être mis à contribution pour renverser la tendance.

Tableau 25: diagnostic du secteur d'habitat

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Habitations non confortables	- Faible revenu - Faible implication du service de l'habitat.	- Promiscuité - Exposition aux maladies et - intempéries - Non aération du village - Pollution de l'environnement	- Main d'œuvre - Disponibilité des matériaux locaux de construction (argile, pierres, sable, bois,...) - Existence des services spécialisés dans certains milieux	- Insécurité

Axe 18. En rapport avec la santé

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Accès difficile aux soins de santé** : la population de la Chefferie des Babila Babombi accède difficilement aux soins de santé, qui sont en outre de moindre qualité. De même, le niveau de la malnutrition est très élevé au sein de la population. En effet, la majorité des structures sanitaires (centres de santé et postes de santé) appartiennent aux privés et ont une capacité d'accueil limitée, manquent un personnel qualifié, des médicaments et sont également mal équipées. En outre, certains villages sont éloignés des structures sanitaires. En conséquence un nombre important d'habitants n'a pas accès aux services de soins de qualité, et a très souvent recours à l'automédication et à la pharmacopée. Cependant, la Chefferie dispose suffisamment d'espaces, des matériaux locaux de construction ainsi qu'une main d'œuvre locale disponible et prête à apporter sa contribution lors des travaux de construction ou de réhabilitation des ouvrages sanitaires. Par ailleurs, l'état de la santé de la population se caractérise

également par un niveau de malnutrition très élevé provoqué par l'ignorance des principes alimentaires, les us et coutumes rétrogrades du milieu.

- **Prévalence du VIH/SIDA et Violences sexuelles faites aux femmes :** la persistance des violences sexuelles faites à la femme en Chefferie des Babila Babombi est due au comportement séduisant des femmes, à l'impunité des auteurs, à la délinquance juvénile et sénile, au fétichisme, à la tendance de la dépendance des femmes, à l'absence de réglementation des structures d'accueil (ou des gites et maisons de tolérance), à la pauvreté. Toujours dans ce secteur, le taux élevé de prévalence du VIH Sida dans l'entité surtout parmi les jeunes et ces femmes serait dû à la sexualité irresponsable, à la délinquance juvénile, à l'exposition de la pornographie, aux transfusions sanguines incontrôlées, à la mauvaise utilisation des objets tranchants et des préservatifs. Ce fléau engendre l'isolement social, la mortalité des victimes, l'existence des veufs/veuves et orphelins et même le traumatisme des porteurs.

Tableau 26: diagnostic du secteur de santé

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Accès difficile de la population aux soins de santé de qualité	- Insuffisance en médicaments, matériels, équipements logistiques - Manque d'un personnel qualifié - Capacité d'accueil limitée - Eloignement des structures sanitaires	- Mortalité élevée - Persistance de certaines maladies - Recours à la phytothérapie et à l'automédication	- Existence de quelques structures sanitaires - Présence des ONGs	Enclavement des certains milieux
Niveau de malnutrition élevé	- Ignorance des principes alimentaires - Us et coutumes rétrogrades du milieu	- Morbidité - Mortalité élevée - Faible productivité	- Présence des nutritionnistes dans le milieu - Présence des centres nutritionnels, associations et ONGs de promotion de la nutrition (APRONUT, LWF...) - Présence de quelques vivres	- Megestion des produits alimentaires dans les ménages - Encadrement insuffisant des techniciens par l'Etat

Persistance des violences sexuelles faites aux femmes	- Le comportement séduisant des femmes - La délinquance juvénile et sénile - Le fétichisme - L'absence de réglementation des structures d'accueil - La présence des gites et maisons de tolérance - La pauvreté - La tendance de dépendance des femmes	- La transmission des IST et VIH/SIDA - La stigmatisation sociale - Le traumatisme socio psychophysique des victimes - La dislocation des foyers - Le stress - Le mariage précoce - Les grossesses non désirées - La mortalité	- Existence de la loi sur les violences sexuelles - Les églises, les écoles, les médias, les structures de santé et les ONDG - La société civile	- La pauvreté - L'insécurité - L'acculturation - La faible implication des autorités dans la réglementation des mœurs sociales - Impunité des violeurs
Le taux de prévalence du VIH/SIDA est élevé	- Sexualité irresponsable - Délinquance juvénile - Pornographie - Transfusions sanguines incontrôlées - Mauvaise utilisation des objets tranchant et des préservatifs	- Pauvreté dans les familles - Divorce - Existence des orphelins et enfants abandonnés - Existence des parasites sociaux	- Sensibilisateurs disponibles - Préservatifs dans les structures sanitaires - Banque de sang dans certaines structures sanitaires comme les hôpitaux	- Existence des maisons de tolérance - Ignorance de la population en éducation sexuelle et sexualité responsable - Stéréotypes - Diabolisation de la femme - Ivresse de certaines gens

Axe 19. En rapport avec l'éducation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Accès difficile à la scolarisation des enfants et à l'alphabétisation et apprentissage des métiers :** d'une manière générale, les enfants de la Chefferie des Babila Babombi ont des difficultés à accéder à une éducation de qualité. Cette situation est due à l'insuffisance d'infrastructures scolaires adéquates et en un état de délabrement avancé, à l'insuffisance de prise en charge de l'enseignement par l'Etat, à la discrimination de sexe en famille pour les enfants à scolariser. Ces écoles disposent peu de mobiliers, de matériels didactiques et de manuels scolaires ainsi que d'enseignants qualifiés. De milliers d'adultes ainsi que d'enfants sans parcours scolaire et/ou ayant interrompus la scolarité n'ont pas accès à l'alphabétisation et à l'apprentissage des métiers suite à l'insuffisance des centres d'alphabétisation et d'apprentissage des métiers, au faible encadrement des formateurs et à l'insuffisance des matériels didactiques. Pourtant, le milieu dispose de terrains disponibles, d'un corps enseignant dévoué, des structures scolaires et de matériaux de base pour la construction et la réhabilitation des écoles (des arbres pour la production des planches, un sol argileux pour la production des briques cuites, des sables, pierres, moellons).

Tableau 27: diagnostic du secteur d'éducation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de

				<i>blocages</i>
Accès difficile à la scolarité	- Insuffisance d'infrastructures scolaires adéquates - Discrimination de sexe en famille - Longues distances pour atteindre les écoles - Insuffisance de prise en charge de l'enseignement par l'Etat	- Délinquance juvénile - Grossesses et mariages précoces - Prostitution - Insécurité - Pauvreté - Accès difficile à l'éducation de qualité	- Population en âge scolaire disponible - Existence du corps enseignant - Existence des quelques structures scolaires. - Existence de matériaux locaux de construction - Terrains disponibles pour la construction des écoles - Existence de quelques manuels scolaires	- Etat de délabrement de certaines structures scolaires - Insécurité - Travaux lourds imputés aux enfants - Frais scolaires élevés
Accès difficile à l'alphabétisation et à l'apprentissage des métiers	- Insuffisance de centres d'alphabétisation et d'apprentissage des métiers - Faible encadrement des formateurs - Insuffisance de matériels didactiques	- Dépendance technique - Fuite de techniciens de certains domaines - Niveau d'analphabétisme élevé dans le milieu - Délinquance sénile	- Matériaux locaux de construction et main d'œuvre disponibles - Terrains disponibles - Enseignants disponibles. - Existence des quelques ateliers	- Insuffisance d'implication de l'Etat. - Éloignement des ateliers de formation professionnelle

Axe 20. En rapport avec le sport, loisir et culture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Les activités socioculturelles ne sont pas développées** : les activités socioculturelles ne sont pas développées suite à l'absence des structures d'encadrement des activités socioprofessionnelles (terrains de football, volleyball et basketball, salles polyvalentes, des piscines...), à la mauvaise interprétation du sport et des activités culturelles par certaines familles et églises. Les jeunes ne s'intéressent pas du tout aux activités sportives et socioculturelles.

Tableau 28: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures

<i>Problèmes posés</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et opportunités</i>	<i>Menaces, faiblesses, facteurs de blocages</i>
Les activités socioculturelles ne sont pas développées	- Absence des structures d'encadrement des activités socioprofessionnelles - (terrain, salles polyvalentes,...) - Mauvaise interprétation du sport et culture par certaines familles et églises - Désintéressement des	- Inaptitude physique - Délinquance juvénile - Conflits de génération - Disparition de certaines cultures	- Population locale - Existence de certains terrains de jeu dans le milieu - Matériaux locaux de construction disponibles - Main d'œuvre locale disponible	- Faible mobilisation de la population locale, des autorités locales et des églises aux activités socioprofessionnelles

	jeunes aux activités sportives et socioculturelles	ludiques ou sportives		

d) Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

Axe 21. En rapport avec la réduction de l'impact de l'agriculture sur la forêt

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Accélération du rythme de déforestation et de dégradation de la forêt par l'agriculture:** Dans la Chefferie des Babila Babombi la déforestation et la dégradation des forêts avancent à un rythme on ne peut plus déplorable surtout dans partie Sud à la frontière avec la province du Nord-Kivu. Les agriculteurs continuent à pratiquer le système d'agriculture itinérante sur abattus-brulis en étendant leurs activités agricoles dans la forêt naturelle, la jachère à durée courte sans régénération, le feu de brousse ; qui occasionnent la déforestation, l'extinction de certaines essences, fuite de certaines espèces animales, la perte de la biologie du sol et le déboisement accélérés, la transformation de la forêt en savanes, l'éloignement de la forêt, la pénurie en bois de chauffe et la perte de la fertilité des sols. Pourtant, la chefferie regorge des ONG et organisations nationales ainsi qu'un service d'agriculture, pêche et élevage capables des proposer des systèmes appropriées pour une agriculture durable (permettant de stabiliser les exploitations agricoles tout en maintenant la fertilité des sols) et une expérience importante en agroforesterie.

Tableau 29: diagnostic du secteur de réduction de l'impact de l'agriculture sur la forêt

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Accélération du rythme de déforestation et de dégradation de la forêt par l'agriculture	-pratique de système d'agriculture itinérante sur abattus-brulis en étendant les activités agricoles dans la forêt naturelle, -jachère à durée courte sans régénération, -feu de brousse dans la forêt	-déforestation, -extinction de certaines essences, -fuite de certaines espèces animales, -perte de la biologie du sol ; -déboisement accélérés ; -transformation de la forêt en savanes ; -éloignement de la forêt, -pénurie en bois de chauffe -perte de la fertilité des sols	-existence des ONG et organisations nationales, un service d'agriculture, pêche et élevage capables des proposer des systèmes appropriés pour une agriculture durable -existence d'une expérience importante en agroforesterie	-faible niveau des organisations locales et des coopératives en matière d'agriculture durable ; -faible volonté des Dirigeants de la Chefferie à encadrer les agriculteurs ; -cupidité des autorités de la Chefferie et des coutumiers

Axe 22. En rapport avec la gestion durable des stocks de carbone forestier

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Envahissement de la forêt primaire par les exploitants forestiers:** La forêt primaire de la Chefferie des Babila Babombi est fort entamée et s'éloigne de plus en plus des villages. Les exploitants forestiers artisanaux pratiquent leurs activités de manière illicite sans souci de se conformer à la loi. Ils exploitent sans plans d'aménagement de gestion de concessions/coupes et sabordent tous les efforts de conservation et gestion communautaire des ressources naturelles fournis par les communautés locales. Pourtant, la chefferie pourrait compter sur l'existence des organisations à base communautaire, de l'expérience qu'elle a en matière de gestion des ressources

naturelles à base communautaire (GRNBC) et de la présence de l'inspection de l'environnement qui militent pour une exploitation rationnelle de bois et elle possède des communautés engagées à protéger leurs forêts par la création des foresteries communautaires et l'élaboration des plans d'aménagement desdites forêts pour leur gestion durable.

Tableau 30: diagnostic du secteur de gestion durable des stocks de carbone forestier

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Envahissement de la forêt primaire par les exploitants forestiers	-beaucoup de menaces sur la forêt primaire. -forêt est exploitée de manière illicite sans efforts de reforestation naturelle ou artificielle. -violation des limites par les exploitants illégaux, -exploitation de bois sans plan d'aménagement	-déforestation, - remise en cause des efforts de conservation de la forêt fournis par les organisations vouées à créer leurs forêts communautaires -dégradation de la forêt	-existence des organisations de gestion des forêts et l'inspection de l'environnement leurs forêts par la création des foresteries communautaires - existence des organisations pouvant appuyer à l'élaboration des plans d'aménagement	-faible volonté des autorités de la Chefferie et des coutumiers ; -cupidité des autorités coutumières ; -faible niveau d'instruction des Dirigeants de la Chefferie, des groupements et des villages ; -faible organisation des communautés locales

Axe 23. En rapport avec la réforestation et le reboisement

Il a été noté les problèmes suivants :

- **déforestation et déboisement accentués** : la déforestation et le déboisement sont accentués par l'explosion démographique, la carbonisation, la recherche de bois de chauffe, la conquête de terres par des commerçants en quête des terrains agricoles en pleine forêt, entraînant des préjudices incalculables sur les écosystèmes de la Chefferie des Babila Babombi. Pourtant, la Chefferie dispose d'une potentialité énorme dont la présence des ONGD, l'existence des textes légaux ainsi que la présence du service ayant l'environnement et la conservation de la nature dans ses attributions. Celles-ci qui peuvent facilement mobiliser la population pour reboiser et assainir l'entité.

Tableau 31: diagnostic du secteur de reforestation et reboisement

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Déforestation et Déboisement accentués	- Explosion démographique - Carbonisation - Non application du code forestier -Recherche de bois de chauffe	- Perturbation climatique - Carence du bois d'œuvre - Rareté de certaines espèces	- Présence des ONGD (WCS, FAO, etc.) - Existence des textes légaux (code forestier ; minier et agricole) - Service de l'environnement et de la conservation de la nature »	- Insécurité - Insouciance de la population - Corruption - Impunité - Faible vulgarisation du Code Forestier

Axe 24. En rapport avec la lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Perte de la biodiversité des forêts et de services écologiques:** la Chefferie des Babila Babombi est entrain de perdre sa biodiversité faunique suite au braconnage surtout pour alimenter les carrières d'or, les sites d'exploitation forestière et la vente des ivoires, à la faible capacité dans la définition des mesures précises de préservation de la biodiversité et des services environnementaux dans un plan de gestion. Ceci a comme conséquence, la fuite des animaux vers d'autres Chefferies, la dépendance de la Chefferie des Babila Babombi des autres Chefferies pour avoir la protéine animale, la perte d'opportunités en termes touristiques, l'intrusion dans la RFO. Alors que la Chefferie a des potentialités énormes pour restaurer sa biodiversité faunique, surtout avec une population locale vouée à créer des réserves communautaires, des sites touristiques et des associations impliquées dans la lutte contre le braconnage.

Tableau 32: diagnostic du secteur de lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Perte de la biodiversité des forêts et de services écologiques	-braconnage, -faible capacité dans la domestication des animaux sauvages, - ouverture des forêts primaires, -chasse au niveau des carrières d'or et des sites d'exploitation forestière, -manque d'engrais biologiques, -usage des produits chimiques dans la pêche	- fuite des animaux vers d'autres Chefferies, -dépendance de la Chefferie de Babila Babombi des autres Chefferies - perte d'opportunités en termes touristiques, -intrusion dans la RFO	-population locale vouée à créer des réserves communautaires ; - existence des associations impliquées dans la lutte contre le braconnage	-encouragement du braconnage par des autorités de la Chefferie ; -encourage des pratiques massacrantes des animaux sauvages par les autorités militaires ; -Faible engagement de la population par rapport à la RFO, -intoxication de la population locale par les populations immigrées

Axe 25. En rapport avec le zonage

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Occupation anarchique et abusive des espaces du terroir de la Chefferie:** l'ensemble de l'étendue de la Chefferie est en voix d'être occupé de manière anarchique par des activités non compatibles à la conservation des ressources naturelles suite à la pression démographique au point où même la partie de la RFO en est menacée. Ceci entraine le risque d'épuiser des ressources naturelles et l'appauvrissement de la population de la Chefferie. Tous les types d'activités se pratiquent partout sur l'ensemble du territoire de la Chefferie. Il n'y a pas de zonage (micro et macro-zonage) ni de plans d'aménagement des terroirs ce qui rend la responsabilité diffuse quant à la gestion des ressources naturelles. Des efforts menés au niveau de certains groupements comme Bapongomo par les communautés appuyés par des organisations nationales comme OSAPY et WCS sont des opportunités que la Chefferie devrait exploiter et s'approprier pour une gestion durable de ses ressources naturelles.

Tableau 33: diagnostic du secteur de zonage

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Occupation anarchique et abusive des espaces	-espaces exposés à l'exploitation incontrôlée. -Tous les types	- risque que les ressources naturelles s'épuisent un	-existence des ONG appuyant les communautés en zonage et en	-faible implication des autorités de la chefferie et des autorités coutumières

du terroir de la Chefferie	d'activités se pratiquent partout -pas de zonage (micro et macro-zonage) -pas de plans d'utilisation des terres	jour ; - appauvrissement de la Chefferie en ressources naturelles	élaboration des plans d'utilisation des terres (OSAPY et WCS),	

Axe 26. En rapport avec la sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Déficiences dans la mise en place des activités efficaces de conservation des forêts naturelles, de gestion durable des forêts et de reboisement:** Les efforts de conservation des ressources naturelles sont buttés aux problèmes de vente en désordre des espaces forestiers aux exploitants illicites des ressources naturelles par les autorités coutumières et les autorités de la chefferie. La forêt n'est pas protégée, les actions de conservation et de gestion des communautés locales et peuples autochtones ne sont pas identifiées avant la mise en œuvre de différents projets d'exploitation. En plus les pratiques locales de bonne gestion des ressources forestières ne sont pas encouragées ou soutenues et les zones de conservation des forêts naturelles comme la RFO et les réserves communautaires, de gestion durable des forêts et de reboisement n'augmentent pas. En conséquence, les services étatiques, les communautés et les organisations de conservation sont dans des difficultés énormes pour organiser leurs activités dans les espaces qu'elles ont réservés pour la conservation (RFO et Réserves communautaires) et générer des revenus nécessaires pour le développement local et l'aménagement forestier. La forêt de la chefferie des Babila Babombi serait bien gérée si elle était sécurisée par les autorités de la Chefferie surtout avec l'enthousiasme de la communauté locale et la présence des services technique de conservation comme l'ICCN pouvant appuyer les communautés locales et la chefferie en matière de conservation des ressources naturelles et le processus de classement des forêts.

Tableau 34: diagnostic du secteur de sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Vente en désordre des espaces forestiers	-la forêt n'est pas protégée ;	- difficultés pour organiser les activités dans les espaces réservés à la conservation ; Difficultés de générer les ressources financières par la conservation	-existence des ONG appuyant les communautés pour avoir les statuts et des documents sécurisant leurs forêts (OSAPY et WCS), Présence de l'ICCN	-faible implication des autorités de la chefferie et des autorités coutumières ; -complicité de la Chefferie et des coutumiers dans la vente des forêts

17.1.3. Contraintes et potentialités au développement de Babila Babombi

a) Contraintes

Le développement de la Chefferie de Babila Babombi est soumis à un certain nombre des contraintes qu'il convient de contourner pour la réussite et la pérennisation du processus.

Parmi ces contraintes le braconnage, l'exploitation forestière, les conflits de gouvernance, relationnelle et économique, le faible niveau d'instruction des communautés de base, l'ignorance des lois réglementant l'exploitation des ressources, l'immigration, l'agriculture et

chasse autour des carrières minières, l'inaccessibilité de la forêt sont élucidées au premier plan.

- *Braconnage*

La chasse ou la pêche se pratique jusqu'à présent de façon illégale dans le terroir de Banana. Aucun exploitant dans ces secteurs ne dispose d'un permis ou autorisation quelconque. Les chasseurs et pêcheurs ne sont pas enregistrés même au niveau local et continuent à chasser et pêcher en période de fermeture, utilisant même des engins prohibés par la loi et vont jusqu'à exercer leurs activités dans la Réserve de Faune à Okapi (RFO) prélevant des quantités non acceptables de gibiers.

Ce braconnage est plus perpétré par les allogènes que par les locaux (autochtones) car ceux-là en font plus une activité commerciale et érige des campements en pleine forêt à cet effet. Traditionnellement les locaux alternent les activités de chasse ou pêche avec celles de l'agriculture et pratiquent la pêche, de façon intense, que lorsque les activités champêtres sont réduites, c'est-à-dire en la période entre le sarclage et la récolte des cultures). Cette période correspond généralement à la période d'ouverture de chasse. Fort malheureusement, certains locaux sont actuellement entraînés dans le rythme de chasse des allogènes.

- *Exploitation forestière illicite*

Nombreux exploitants artisanaux de bois évitent actuellement de prendre des coupes de bois et ne se limitent qu'à acheter des pieds d'arbres auprès des familles à de vilain prix (10\$ par arbre), ce ci pour ne pas, payer signer le cahier de charges avec les communautés locales. Ils exploitent généralement sans permis de coupe et utilisent la corruption pour réaliser leur opération sans inquiétude. Cette façon de faire constitue un manque à gagner pour la communauté, de même pour l'Etat. Pour surmonter cette contrainte, il est exigé au ménage désirant vendre un ou deux arbres de sa parcelle d'habitation ou de sa concession agroforestière, de ne le faire qu'au CLDC qui informera le service d'ECNEF à l'avance pour autorisation avant d'abattre lesdits arbres.

- *Conflits de gouvernance, inter relationnels et socio-économiques*

Les principaux conflits sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 35: synthèse des résultats de l'analyse des conflits dans la chefferie des Babila Babombi

TYPE DE CONFLIT	SOURCE	ACTEURS	DRIVER	MANIFESTATIONS
Type1 : Institution				
A. Megestion des pratiques coutumières pour la gestion des ressources naturelles	Octroi du pouvoir coutumier aux immigrés.	• Communautés • Chef • Autochtones • Vieux sages	• Manque d'organisation • Puissance économique des immigrés • Inter mariage entre les autochtones et les immigrés • Perte de la pratique coutumière.	• Glissement des immigrés (non originaire) • Octroi anarchique des terres
B. Manque d'applications	Epuisement des ressources naturelles	• L'Etat : autorité politico-administrative. • Communauté locale • Les exploitants	• Corruption des autorités par les exploitants • Non paiement des agents de l'Etat • Non respect de la loi par les exploitants • Vulnérabilités économiques locales	• Non respect de zonage • Orpaillage incontrôlé • Non respect de la période de chasse • Non respect des superficies cultivables
Type2 : Inter relationnel				

A. Méfiance des Bantous vis-à-vis des Pygmées	Manque d'estime envers les Pygmées	• Bantous • Pygmées	• Dépendance • Pauvreté	• Querelles • Vol dans le champ • Non considération pour l'apport au développement • Utilisation abusive de la main d'œuvre pygmées par les Bantous.
B. Compétition pour les opportunités de développement entre les femmes	Faillite d'initiative antérieure	Les femmes entre elles.	Crise de confiance en soi pour la gestion des initiatives	Manque de collaboration entre les associations des femmes.
C. Jalousie entre les Pygmées (habitant de la forêt et ceux des villages)	Chasse des gibiers	Pygmées entre eux	• Ouverture des carrières d'or en forêt • L'agriculture autour ou dans les carrières. • La chasse au quotidien	• Glissement des immigrés (non originaires) • Ouverture anarchique des carrières d'or • Attribution abusive des terres
Type3 : Socio économique				
A. Administration locale et exploitants (Mines, forêts etc.)	Gestion des ressources naturelles	L'administration locale, coutumière et les exploitants	• Non paiements des droits coutumiers • Non respect des compétences des uns et des autres.	• Attribution anarchique de concession. • La corruption. • Sous paiements des agents de l'Etat et de l'administration.

- *Faible niveau d'instruction des communautés de base*

Le niveau d'instruction de la majorité de la population de Banana est encore bas. On y trouve une minorité de la population locale dont le niveau académique dépasse celui du primaire. Ceci est un handicap important dans l'assimilation des enseignements sur la gestion des ressources si ceux-ci ne sont pas adaptés.

- *Ignorance des lois règlementant l'utilisation des ressources naturelles*

L'insuffisance de vulgarisation des Codes Forestier et Minier en particulier et des lois du pays en général est un facteur limitant important de la poursuite des activités illégales. Il s'ajoute à ceci les interprétations inopportunes des lois et Codes forestiers et Minier par certains individus (surtout les exploitants miniers et forestiers) qui contribuent davantage à l'ignorance des communautés de base.

- *Immigration intense et incontrôlée*

La Chefferie des Babila Babombi enregistre chaque année des immigrés de diverses provenances. Les populations en provenance du Nord-Kivu sont majoritaires. Ils viennent généralement à la recherche de terres cultivables et des concessions des bois. En deuxième et troisième positions sont les immigrés en provenance du territoire de Wamba et de Kisangani (le Lokele). Ces derniers s'occupent spécialement de la pêche. Cette immigration reste jusque là incontrôlée et élève le taux de croissance démographique annuel à environ 6%. Ceci constitue une menace importante à l'environnement étant donné que les pratiques utilisées d'exploitation des ressources naturelles par les immigrés sont de lui dévastatrices que celles utilisées traditionnellement par les communautés locales.

- *Agriculture et chasse au tour des carrières minières*

La Chefferie des Babila Babombi compte une vingtaine de carrières d'exploitation artisanale d'or. Une population non moins importante (hommes et femmes) campe autour de chaque

carrière. Au lieu de s'occuper uniquement de l'activité d'exploitation minière, certaines familles élisent domicile en pleine forêt, généralement à proximité des carrières, pour cultiver et chasser à des fins commerciales. Leurs produits sont directement vendus dans des carrières. Ces agriculteurs échappent au contrôle des services d'AgriPEL et d'ECNEF alors qu'ils sont à la base d'une déforestation rapide et d'une perte de la biodiversité de la Chefferie des Babila Babombi.

b) Opportunités

- *Existence des ressources naturelles diversifiées et en abondance*

Parmi les opportunités écologiques de la Chefferie des Babila Babombi a, l'on peut citer :

- L'existence de la Réserve de Faune à Okapi favorisant la connectivité- des échanges importants d'animaux aussi diversifiés entre la RFO et le terroir- ;
- la présence des essences forestières diversifiées et en abondance, des ressources minières, des sols arables et sources de matériaux de construction (sable, moellons, graviers), etc.

La Chefferie des Babila Babombi offre une large gamme de possibilités aux populations de se procurer des produits forestiers et autres nécessaires pour leur croissance économique.

- *Réceptivité et enthousiasme des communautés de base et de toutes les parties prenantes*

L'enthousiasme des communautés locales au processus GRNBC est parmi les opportunités humaines majeures. Les communautés de base de la Chefferie des Babila Babombi se sont déjà organisées de façon moderne et démocratique en structure de gouvernance de la gestion des ressources naturelles. Ces structures sont les Comités Villageois de Développement et de Conservation (CVDC) et le Comité Inter-village de Développement et de Conservation (CIVDC) et les Comité Local de Développement et de Conservation (CLDC) légalisés. Les parties prenantes en général se sont à leur tour structurées en une plateforme de concertation, harmonisation et coordination de leurs interventions dans ce terroir. La légalisation de cette plateforme est en cours.

- *Désenclavement des villages par la route nationale 4 (RN4) et la route N° 44 et de desserte agricoles*

La réouverture de la route nationale 4, la N° 44 (Mambasa-Beni) et celles de desserte agricole qui traversent les villages, donne à la Chefferie de Babila Babombi la possibilité d'échanges commerciaux avec les villes de Kisangani, Kinshasa, Mambasa, Bunia, Beni et autres villes de l'Est du Congo et des pays environnants (Ouganda, Kenya).

- *Existence d'une zone pilote GRNBC et d'une volonté politique*

Il convient d'ajouter une volonté politique pour valoriser les ressources forestières et donner aux communautés locales la possibilité de s'épanouir. Ceci est observée au travers l'existence d'un cadre légal en l'occurrence le niveau Code forestier, le DSCR qui accordent une place importante à la gestion communautaire des ressources naturelles.

Bien plus, la Chefferie des Babila Babombi n'est pas le seul à expérimenter la GRNBC dans le paysage Ituri-Epulu-Aru. Ils existent d'autres zones à GRNBC avec lesquelles elle forme un cadre d'échange et de coordination des activités GRNBC. La zone de GRNBC de Banana qui a déjà un plan d'aménagement et de gestion avec des estimations de recettes et de dépenses servira de référence dans la planification.

- *Existence des règles coutumières sur l'utilisation des ressources naturelles*

Les règles coutumières ont été inventoriées en carrefour et cela par type de ressources naturelles. Il est ressorti de ces carrefours les résultats suivants :

Forêt

La forêt était utilisée pour l'agriculture, la production de matériaux de construction (sticks et feuilles-pailles) et la production des produits forestiers non ligneux. Pour son maintien les normes suivantes étaient respectées :

- 1) Lors de l'ouverture de la forêt pour l'agriculture, il était respecté de ne pas faire la coupe rase. Quelques arbres étaient laissés intacts dans les champs ;
- 2) Les terrains de culture étaient mis en jachère pendant plus de 10 ans pour permettre la restauration de la forêt ;
- 3) Le respect strict des limites des terroirs : l'incursion ou violation à cette règle était considérée comme une provocation et était objet des conflits parfois sanglants. Les pygmées étaient chargés de la surveillance de la forêt, de limites du terroir et de renseignement par rapport à son état et à des éventuelles incursions ;
- 4) Interdiction d'abattre des arbres et animaux sacrés (comme Okapi, éléphants...);
- 5) Paiement des redevances au chef du terroir au cas où un animal venait y mourir lors de la chasse à chien ;

Arbres de la forêt

Les arbres étaient utilisés pour la construction des habitations. Pour cette fin, seuls les jeunes arbres étaient abattus. Les gros arbres n'étaient pas touchés.

Animaux sauvages

Les gibiers étaient chassés en ordre dans le respect de certaines normes, notamment :

- Interdiction de chasser pendant la période de gestation des animaux (d'août à décembre);
- Respect de la période de chasse et de fermeture de la chasse ;
- Contrôle du nombre des filets par le chef du terroir afin d'empêcher une chasse à grande envergure : les filets des pygmées étaient gardés par les chefs, une petite chasse traditionnelle en période de fermeture était autorisée uniquement aux pygmées pour leur subsistance pendant cette période. Celle-ci n'étant pas considérée comme menace ;
- La capture ou abattage des petits ou des femelles allaitantes était interdite ;
- Interdiction d'abattre les animaux et oiseaux sacrés comme Okapi, éléphant... ;
- les animaux capturés au filet étaient triés. Les espèces sacrées et les femelles enceintes ou les jeunes étaient relâchés. Seulement les espèces autorisées étaient abattues ;
- si celles-ci tombent dans les pièges (filets), elles étaient d'office libérées;
- Interdiction de chasser dans le terroir d'autrui de peur de provoquer des tensions violentes voire sanglantes ;
- Chaque chasseur devait rapporter au chef du terroir le nombre et espèces d'animaux abattus et payer de redevances par animal abattu. Ces redevances étaient une cuisse par animal abattu ;
- Les chasseurs étrangers poursuivant un animal et viennent l'attraper au sein du terroir, étaient obligés de payer une redevance (partie de l'animale) au chef de ce terroir ;
- Les moyens utilisés étaient la lance, la flèche, le filet, la fosse sur laquelle était disposée une lance, le chien de chasse et les cordes de la forêt (Kusa, Sakasa et Kalongo) ;

Poissons

Les poissons exploités ici sont ceux des rivières Epulu et Ituri. La pêche dans la Chefferie de Babila Bakwanza est surtout pratiquée par les immigrés en provenance du district de la Tshopo vers Kisangani. A l'époque des ancêtres, la pêche se pratiquait suivant les normes suivantes :

- Les poissons étaient pêchés par le système de barrage posé par des femmes et les hommes utilisaient des filets ;
- Pendant la saison sèche seule l'écopage était autorisée pour permettre la conservation du stock ;
- Le système « épervier » n'existait pas ;
- La pêche se pratiquait intensivement que pendant la période de crue des rivières ;
- L'empoisonnement des poissons était interdit ;
- Tout pêcheur devrait avoir une autorisation du chef du terroir et payer des redevances à celui-ci ;
- Il était interdit de pêcher au de là des limites du terroir. Toute pêche par une personne étrangère dans le terroir était considérée comme une provocation et entraînait des conflits avec la communauté de laquelle était issu le pêcheur.

Sol

- C'est le chef du terroir qui distribuait la terre aux ménages chaque année. Les terres appartenaient à toute la communauté ;
- Les champs étaient disposés en paysannats, les récoltes étaient échangées avec des produits dont les agriculteurs avaient besoin. A part la conservation de certains arbres dans les champs et la mise en jachère aucune autre mesure de conservation du sol n'était observée.
- Chaque ménage cultivateur contribuait au barzza des vieux du village pour pourvoir aux besoins de la communauté.

A l'époque Belge,

- C'étaient les agronomes qui choisissaient le terrain de culture aux habitants et à la récolte chaque ménage payait les taxes de l'Etat. La terre était distribuée de la manière suivante : un marié avait 1ha tandis qu'un célibataire avait 1/2ha. Les champs étaient également disposés en paysannats.

Or

L'exploitation d'or n'était pas connue. A l'époque belge :

- l'exploitation d'or était interdite et ne pouvait se faire que par des exploitants reconnus par l'Etat. Les communautés de base ne savaient pas à quoi l'or servait.

Miel

Les normes dans l'exploitation du miel sauvage étaient :

- Le miel n'était jamais récolté avant qu'il ne soit mur et la récolte se faisait sur autorisation des sages
- La récolte de miel se faisait en grimpant sur l'arbre à l'aide d'une corde ;
- La ruche n'était pas détruite, elle était protégée pour la production future ;
- A la récolte seule la fumée était autorisée pour chasser momentanément les abeilles de la ruche et permettre ainsi l'extraction du miel ;
- Personne ne pouvait exploiter le miel de l'arbre déjà découvert par quelqu'un d'autre sans l'autorisation de celle-ci ;
- La production de miel et d'autres PFNL était partagée entre frères;
- Les limites des terroirs étaient respectées dans la récolte du miel.

Champignons et autres PFNL

Les champignons et autres produits forestiers non ligneux n'étaient exploités qu'à maturité et dans le respect des limites du terroir. Aucune règle spécifique n'était observée.

Eau

Une personne étrangère ne pouvait pas accéder à la source d'eau de boisson sans autorisation des habitants du terroir.

Herbes

- Il était interdit de détruire les herbes médicinales lors de l'ouverture des champs ;
L'exploitation des herbes par les animaux n'était pas réglementée. Seulement chaque éleveur contribuait au Barza des sages pour le besoins communautaires.

17.2. Planification stratégique de la chefferie de Babila Babombi

17.2.1. Vision pour la chefferie

- Une Chefferie où les villages sont devenus des villes ou communes rurales démocratiques, paisibles, stables et électrifiés avec des maisons construites en matériaux durables, où des routes RN4, N°44, des aéroports sont asphaltés, les routes de desserte agricole aménagées et maintenues praticables, les écoles, universités, hôpitaux, terrains de jeux, marchés, infrastructures d'eau potable, bureaux administratifs construits, équipés de façon modernes avec un personnel qualifié, mais aussi où les ressources naturelles, la forêt avec sa faune et sa flore sont restaurées et conservées pour le bien-être des générations futures ;
- Les ménages sont devenus prospères, vivant en sécurité dans de belles et durables maisons au sein de leurs entités, possédant des moyens de déplacement efficaces et assurant l'accès aux soins de santé de qualité et à un niveau moyen d'instruction acceptable pour l'amélioration du niveau du bien-être des familles et la distribution équitable des bénéfices de la Chefferie.

17.2.2. Objectif globaux

- D'ici 2030, le bien-être familial a augmenté avec la diminution du nombre des médiocres et l'augmentation du nombre des satisfaisants (acceptables) (voir baseline).
- D'ici 2030, la chefferie et ses ETds sont devenues effectivement décentralisées avec des infrastructures administratives et socio-économiques de base modernes et satisfaisantes et assurent une bonne gestion des ressources naturelles et de la chose publique.

17.2.3. Piliers de la RDC pour son développement

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

17.2.4. Stratégie de développement de la chefferie

De manière opérationnelle, la Chefferie des Babila Babombi s'est fixé 7 objectifs spécifiques qui traduisent les problèmes exprimés par ses habitants, mais positifs et devenant ainsi des cibles à atteindre. Il s'agit de :

- (1) D'ici 2030, les capacités institutionnelles et financières de la Chefferie se sont développées, les besoins et sollicitations de la population sont répondus à plus de 50% ;
- (2) D'ici 2030, la production, la transformation et la commercialisation des produits agropastoraux, miniers, forestiers sont améliorées ;
- (3) D'ici 2030, les infrastructures socio-économiques de base (routes, aéroports, écoles, marchés, structures sanitaires, etc.) ont augmenté et la fourniture en énergie électrique assurée dans les villages de la Chefferie ;

- (4) D'ici 2030, l'accès aux services sociaux de qualité est amélioré ;
 (5) D'ici 2030, le genre et la participation de la femme au développement est prise en compte de façon satisfaisante et la vulnérabilité est réduite ;
 (6) D'ici 2030, la prévalence en VIH/SIDA ; les cas de violences sexuelles et celles basées sur le genre sont réduits sensiblement ;
 (7) D'ici 2030, les ressources naturelles sont gérées durablement et de façon participative et procurent de revenus considérables à l'économie de la Chefferie ;

17.2.5. Résultats et produits attendus

Tableau 36: résultats et produits attendus de la chefferie des Babila Babombi d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-8 bureaux construits ; -8 bureaux équipés -8 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les milices et de tensions interethniques (tribus)	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de finance	Financement des projets				
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	11923 T	Maïs	
			Paddy	19536 T	Paddy	
			Banane	8199 T	Banane	
			Manioc	28771 T	Manioc	
			Arachide	5280 T	Arachide	
			Haricot	19076 T	Haricot	
			Soja	1745 T	Soja	
			Patate douce	6720T	Patate douce	
			Céréales secondaires	3293 T	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	3140 T	Canne à sucre	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Légumes verts	76039 T	Légumes verts	
			Bovins	41	Bovins	
			Caprins	3686	Caprins	
			Ovins	169	Ovins	
			Suidés/porcs	647	Suidés	
			Poules	3826	Poules	
			Canards	3025	Canards	
			Dindes	22	Dindes	
			Pigeons	125	Pigeons	

			Lapins	64	Lapins	
			Cobayes	1782	Cobayes	
			Pintades	16	Pintades	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electrique				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				
	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle	Hygiène				
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)	Santé				
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				

	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	réforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	Déboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la superficie aménagée dans la chefferie	Zonage				
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				
	Augmenter le nombre des forêts communautaires légalisées	Sécurisation Forêts communautaire				

17.2.6. Actions stratégiques de développement de la Chefferie de Babila Babombi

a) Axe 1 : Décentralisation

1) Développer des capacités institutionnelles et financières de la Chefferie et répondre aux besoins de base et aux sollicitations de la population

Pour permettre à la Chefferie d'améliorer ses capacités de gestion (décentralisation et développement local), de mobiliser et améliorer ses ressources locales propres afin d'assurer des loyaux services à la communauté et de lutter contre le dysfonctionnement de l'appareil administratif; les actions suivantes sont envisagées : (i) Construire des casernes pour corriger les injustices, (ii) construire et équiper les bureaux administratifs (à la Chefferie, aux chefs lieu des groupements et chefs lieu des villages), (iii) organiser les séminaires de formation et atelier de renforcement des capacités des services techniques déconcentrés, (iv) sensibiliser la population sur le paiement des taxes et vulgariser la nomenclature des taxes auprès des assujettis et (v) améliorer la gestion financière de la Chefferie par la mobilisation participante

des recettes. (vi) doter les structures de gouvernance des moyens nécessaires pour leur fonctionnement (prime, salle de réunions et frais de tenues des réunions et de suivi des réalisations).

b) Axe 2 : Gouvernance

1) Vulgariser la nomenclature des taxes

La vulgarisation de la nomenclature des taxes à payer concerne non seulement la lutte contre les tracasseries administratives, mais aussi, la mobilisation des fonds pour contribuer au budget de la Chefferie. Pour y arriver la Chefferie va organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de payer les taxes dues à la Chefferie. La Chefferie va utiliser les masse-media comme radio, affiches, communication dans des églises, etc.

2) Prendre en compte le genre et la participation de la femme et pygmées au développement et réduire la vulnérabilité

Le développement associatif joue un rôle dans le processus de développement local du fait qu'il peut permettre aux organisations communautaires d'entreprendre un partenariat avec les intervenants étrangers pour la mise en œuvre du PDL. Par ailleurs, la participation de la femme à côté de l'homme et des pygmées à côté des bantous a un impact déterminant dans le développement local parce que les femmes et les pygmées représentent une partie importante de la population totale. Spécifiquement il s'agira ici d'impliquer la femme et les pygmées au développement social et économique de sa Chefferie à travers les collectifs des associations féminines qui seront créées pour qu'elles jouissent des mêmes droits et chances d'accès à la gestion participative. Les actions préconisées dans ce secteur sont : (i) Créer des collectifs des associations féminines, (ii) Promouvoir et encadrer les associations féminines, (iii) organiser des formations sur les procédures de recrutement respectant la passation équitable des marchés.

c) Axe 3 : Consolidation de la paix

- Restaurer la paix et la sécurité dans la Chefferie

Pour assurer la sécurité et consolider la paix dans la Chefferie des Babila Babombi, les actions suivantes sont envisagées : (i) former et sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique, la gestion et mitigation des conflits (ii) plaider auprès des autorités compétentes pour la sécurité des personnes et de leurs biens, (iii) organiser des campagnes de démobilisation des forces négatives, (iv) organiser des campagnes d'orientation des miliciens pour leur enrôlement au sein de la FARDC, (v) initier des projets collaboratifs économiques et interethniques, (vi) organiser régulièrement des réunions de sécurité en y associant toutes les forces vives.

d) Axe 4 : Développement des industries et artisanat

1) Initier des métiers générateurs de revenu, des micro-industries et entreprises de transformation et écoulement des produits locaux

Dans la Chefferie des Babila Babombi près de la moitié des femmes et environ 1/5 des hommes n'ont aucun revenu (surtout les pygmées), les disparités sont très fortes avec un taux de chômage très élevé avoisinant 60% des salaires et de prestations dérisoires dans toute la Chefferie. Dans le but de résorber le chômage, l'objectif est de faciliter l'accès de la population à l'emploi. Pour ce faire, les actions prévues sont : (i) plaider pour la prise en charge totale des agents et fonctionnaires de l'Etat, (ii) créer des centres socioprofessionnelles (coupe couture, menuiserie, mécanique, informatique, coiffure, moulins, presse à huile...),

(iii) faciliter l'accès aux crédits rotatifs en vue d'initier les AGR, (iv) plaider auprès des maisons de micro-finance à octroyer des crédits en faible taux d'intérêt aux paysans.

e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales

1) Améliorer l'accès des ménages aux capitaux financiers au niveau local

Face à la difficulté d'accès aux capitaux de démarrage, la Chefferie entrevoit mener les activités suivantes : (i) renforcer les Mutuelles de solidarité (MUSO) et autres initiatives d'épargne et crédit créées au niveau local comme le WORTH, (ii) former les dirigeants de ces structures dans la gestion des institutions de micro-finance rurale, (iii) étudier les possibilités de financement des activités agricoles et mettre en place un fonds pour les crédits agricoles.

f) Axe 6 : Agriculture

1) Accroître la production agricole en vue d'assurer la sécurité alimentaire

Les actions préconisées sont les suivantes : (i) Renforcer les capacités des agriculteurs en techniques agricoles (fertilité du sol, calendrier agricole, ...), (ii) accorder des crédits aux agriculteurs, (iii) faciliter aux agriculteurs l'accès aux intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires, outils améliorés), (iv) former les agents des services techniques chargés d'encadrer les agriculteurs (moniteurs agricoles), (iv) Former et encadrer les agriculteurs sur les techniques culturales et les sensibiliser sur les principes alimentaires et (vi) organiser les paysans agriculteurs en coopératives de production et de commercialisation des produits agro pastoraux, (vii) vulgariser des techniques agricoles appropriées auprès de la population agricole et organiser l'accompagnement techniques et organisationnel ; (viii) introduire des modèles d'agriculture durable (ex. agroforesterie) dans le système de production traditionnel ; (ix) introduire des cultures de rente dans les systèmes traditionnels d'exploitation agricole (x) former les agriculteurs sur la gestion des exploitations agricole, la gestion des crédits agricoles et les orienter aux institutions de micro-finance.

g) Axe 7 : Elevage et pêche

1) Accroître la production pastorale et piscicole

Pour cet axe, les actions que la Chefferie va mettre en œuvre sont : (i) Former les éleveurs sur les techniques agropastorales et les pêcheurs sur les techniques piscicoles ; (ii) éduquer les pêcheurs sur l'exploitation rationnelle des rivières (réglementation de la pêche) ; (iii) Faciliter l'accès des éleveurs aux espèces améliorées et aux équipements, (iii) Recycler et équiper les Agronomes et vétérinaires.

h) Axe 8 : Exploitation minière

1) Accroître la production minière et réduire ses impacts sur la forêt et la biodiversité

Pour pouvoir extraire le potentiel que comporte le sous-sol de la chefferie, réduire les pertes causées par de l'usage des équipements archaïques et réduire les tracasseries et autres, les actions suivantes sont envisagées : (i) rendre disponibles les matériels et équipement d'exploitation minière dans la Chefferie ; (ii) former et accompagner les orpailleurs sur les techniques appropriées d'exploitation minière ; (iii) organiser les orpailleurs artisanaux en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, d'accès déficient aux soins de santé, de tracasseries, etc. ; (iv) organiser des études d'impact environnemental et social ; (v) appuyer les coopératives des orpailleurs en exploration des gisements miniers ; (vi) sensibiliser les orpailleurs sur le respect des sites de conservation comme la RFO et les réserves à gestion communautaire.

i) Axe 9 : Exploitation forestière

1) Améliorer le système d'exploitation forestier

L'amélioration du système d'exploitation forestière passera par les actions suivantes : (i) rendre disponibles les matériels et équipements d'exploitation forestière; (ii) former et accompagner les exploitants forestiers sur les systèmes appropriés d'exploitation forestière ; (iii) organiser les exploitants forestiers en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, de tracasseries, d'accès déficient aux soins de santé, etc. ; (iv) organiser des études d'impact environnemental et social ; (v) organiser des formations des coopératives des exploitants forestiers sur l'élaboration des plans d'affaires pour leur permettre d'accéder et de gérer les crédits d'exploitation forestière ; (vi) Rendre professionnelle l'exploitation de bois de chauffe, de sticks de bois et de récolte de PFNL pour que celle-ci contribue à la croissance économique de la Chefferie (ceci en menant des études multi-ressources, élaborer des plans d'affaires pour leur exploitation et organiser les exploitants en coopératives).

j) Axe 10 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+

1) Limiter le pillage des ressources naturelles par l'organisation de la Gestion communautaire des ressources naturelles et la REDD+

Pour permettre aux communautés de base et la Chefferie de bénéficier de façon rationnelle, rentable et durable des ressources naturelles que regorge la Chefferie des Babila Babombi, les habitants de cette Chefferie ont identifié les actions suivantes : (i) Créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles des forêts des communautés locales (FCL) au besoin créer un centre touristique entre Biakato et Makeke; (ii) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ; (iii) Aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs à Biakato et à dans le groupement de Babombi ; (iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente); (v) organiser les biomonitoring participatifs régulier.

k) Axe 11 : Chasse

1) Améliorer le système de chasse

Face à des pratiques abusive dans la chasse, la chefferie des Babila babombi compte entreprendre les actions suivantes: (i) vulgariser les techniques appropriées de chasse ; (ii) approvisionner les groupements de la Chefferie des équipements et matériels appropriés de chasse ; (iii) organiser des chasseurs et les revendeurs en coopératives ; (iv) organiser l'accompagnement technique et organisationnel des chasseurs et revendeurs des gibiers ; (v) former les chasseurs et les revendeurs en techniques de conservation de la viande de brousse ; (vi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande de brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ; (vii) former les coopératives de chasseurs sur l'élaboration des plans d'affaires intégrant les taxes et différentes contributions ; (viii) vulgariser la loi sur la chasse.

l) Axe 12 : Energie électrique

1) Approvisionner la Chefferie des Babila Babombi en énergie électrique

Pour contribuer à la promotion des activités artisanales et industrielles, et de transformation des produits agricoles les actions prioritaires sont : (i) construire 7 micro-centrales hydro électrique dans la Chefferie, et ii) soutenir les initiatives privées dans le domaine de la fourniture d'énergie.

m) Axe 13 : Routes et aéroports

1) Désenclaver les villages, et de faciliter les échanges entre les zones de production et les centres de consommation de la Chefferie des Babila Babombi

Les routes et voies d'accès constituent un facteur capital de développement économique et social d'une entité, par leurs effets d'entraînement sur tous les autres secteurs et leur impact direct sur les conditions de vie de toute la population. Plus spécifiquement, les interventions dans ce domaine consistent à : (i) Doter les groupements et les villages des matériels (outils) de cantonnage manuel ; (ii) organiser les travaux communautaires d'entretien des routes et aéroports ; (iii) réhabiliter les routes (Mambasa-Makeke, Teturi-Etabe), de dessertes agricoles et (iv) construire des nouvelles routes de dessertes agricoles et les ponts (ex. caniveau Biakato, pont Ebiena et la route axe Mabukua)); (v) construire des aéroports dans les zones les plus enclavées comme le groupement de Bakaiko.

n) Axe 15 : Marché-commerce

1) Rendre le commerce plus prospère et rentable.

Les équipements marchands sont à fortiori les activités connexes du commerce. Pour atteindre cet objectif, les interventions envisagées sont : (i) vulgariser la nomenclature des taxes, (ii) sensibiliser les opérateurs économiques pour la fiscalité et les impôts qui pourront alimenter la caisse de la Chefferie ; (iii) construire les marchés, les abattoirs et parkings et (iv) créer des micro-finances qui pourront ravitailler les opérateurs économiques, (v) garantir la sécurité des personnes et des biens, et des affaires.

o) Axe 16 : Eau, hygiène et assainissement

1) Rendre l'eau potable accessible à tous les habitants de la chefferie d'ici 2030 et rendre le milieu salubre et hygiénique.

Ces performances seront réalisées grâce à la mise en œuvre des actions prioritaires ci-après : (i) aménager les sources d'eau potable, et réhabiliter celles déjà détruites, (ii) construire des nouvelles adductions d'eau potable, (iii) former les populations sur la gestion et la maintenance des ouvrages hydrauliques, (iv) Construire des blocs latrines dans les milieux publics.

p) Axe 17 : Education et alphabétisation

1) assurer l'accessibilité à l'éducation et aux enseignements de qualité de base à tous les enfants et l'accès à l'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes et autres personnes déscolarisées de la Chefferie des Babila Babombi

Le diagnostic du Secteur de l'éducation et de l'alphabétisation révèle que celui-ci souffre d'un déficit de qualité et qu'il subsiste en son sein des disparités défavorables à l'équité : disparité d'accès et de scolarisation entre villages, disparités d'accès entre filles et garçons. En outre le niveau d'analphabétisme est très élevé. Les droits à l'instruction publique doivent être garantis pour les jeunes filles et les personnes marginalisées. Pour ce faire, les actions spécifiques ci-après ont été proposées: (i) construire et réhabiliter les écoles primaires et secondaires, (ii) construire des centres d'alphabétisation des adultes et d'apprentissage des métiers, et (iii) équiper les écoles et centres d'alphabétisation.

q) Axe 18 : Santé

1) Accroître le taux moyen d'accès aux soins de santé primaire actuel de plus ou moins 80%.

La bonne santé de la population préfigure une force incommensurable que cette population peut libérer pour son développement. Le diagnostic de ce secteur a soulevé les problèmes de la malnutrition, l'insuffisance des formations sanitaires, de l'équipement et des médicaments

de qualité et les soins de première nécessité,...Cet objectif sera réalisé par l'exécution des actions suivantes : (i) Réhabiliter et construire des structures sanitaires, (ii) équiper ces structures sanitaires en mobilier et matériels de soins ; (iii) ouvrir des dépôts pharmaceutiques ; (iv) organiser des mutuels de santé.

2) *Réduire la prévalence du VIH /SIDA et lutter contre les violences sexuelles faites aux femmes*

Dans une certaine couche de la population les violences sexuelles et le VIH/SIDA ont une prévalence élevée. Ce sont souvent les femmes et les jeunes qui en sont victimes. Les pistes de solutions pour réduire l'incidence du VIH/SIDA et de violences faites aux femmes sont retenues dans les interventions suivantes : (i) vulgariser et appliquer la loi sur les violences sexuelles, (ii) créer des centres et club de prise en charge psycho-sociale et économique des victimes des violences sexuelles et des PVV, (iii) sensibiliser et conscientiser la population sur la prévention du VIH/SIDA, (iv) interdire formellement de films pornographiques, des maisons de tolérances dans la Chefferie des Babila Babombi.

r) Axe 19 : Habitat

1) *Améliorer les habitations de la Chefferie de Babila Babombi*

L'habitat dans la Chefferie des Babila Babombi est en général précaire du fait que les maisons sont construites à majorité à pisé et ne respectent pas les normes urbanistiques. Les actions à mener pour l'amélioration de l'habitat sont : (i) implanter des services spécialisés dans la chefferie (cadastre, urbanisme, titres immobiliers,...), (ii) Implanter les Bureaux des services de l'habitat et urbanisme, (iii) Organiser des campagnes de sensibilisation sur le lotissement, (iv) rendre disponibles des presses à briques.

s) Axe 21 : Sport, loisir et culture

1) *Contribuer à la promotion des activités socioculturelles et la vie communautaire*

Le développement communautaire et socioculturel dans un milieu permet l'épanouissement d'une population dynamique qui pourra, dans les jours à venir, contracter des partenariats pour le développement local durable. Cet objectif sera réalisé à travers les actions suivantes : (i) Construire et équiper des salles polyvalentes, (ii) Aménager les aires de jeu, (iii) Encadrer et promouvoir les ONG locales, (iv) Organiser des campagnes de sensibilisation des chefs locaux et de la population sur la cohabitation et les travaux communautaires.

t) Axe 22 : Zonage et gestion du stock de carbone forestier

1) *Promouvoir l'aménagement des terroirs des groupements et le transfert de la responsabilité de gestion aux communautés de base*

Pour assurer une meilleure gestion des stocks de carbone forestier il est envisagé de mener les actions suivantes : (i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ; (ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ; (iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt et la séquestration de carbone; (iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier.

u) Axe 23 : Reforestation et reboisement

1) Augmenter les stocks de carbone forestier

De toutes les Chefferies du territoire de Mambasa, la Chefferie des Babila Babombi connaît une déforestation très avancée sur l'axe Mambasa-Beni. Pour remédier à cette situation, les actions suivantes ont été envisagées : (i) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ; (ii) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises; (iii) organiser la reforestation des trous occasionnés par les exploitations forestières, minières et agricoles.

v) Axe 24 : Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

1) Restaurer les stocks en animaux sauvages et poissons

Pour atteindre cet objectif, la Chefferie des Babila Babombi va entreprendre les actions suivantes : (i) organiser les campagnes de sensibilisation sur le respect des périodes de fermeture et ouverture de pêche et de chasse, (ii) organiser des polifaunes au niveau de chaque village pour veiller au quotas de prélèvements et de respect de périodes de fermetures de chasse et de pêche; (iii) organiser des études sur la capacité de régénération des espèces fauniques et déterminer le quota annuel de prélèvements par espèce ; (iv) organiser des patrouilles mixtes et un système de dénonciation des cas de braconnage et d'exploitation abusive des espèces de faune; (v) organiser la domestication des animaux sauvages non protégés comme l'aulacode.

w) Axe 25 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

1) Assurer la légalisation des forêts des communautés locales et la RFO

Pour garantir la sécurité foncières des espaces classés ; la Chefferie des Babila Babombi envisage les actions suivantes : (i) vulgariser le Code Forestier et sensibiliser les communautés de base sur la protection des forêts et de la biodiversité faunique dont l'Okapi et l'éléphant ainsi que sur l'utilité de protéger la RFO et la création des Forêts des Communautés Locales (FCL); (ii) organiser le CLIP dans la délimitation des différentes zones et la détermination de leurs usages et réglementations ; (iii) soutenir le processus de légalisation, (iv) organiser la cartographie participative et les inventaires de grands mammifères nécessaires à l'obtention du statut de Forêt des Communautés Locales (FCL) ; (v) organiser la collecte des données relatives au processus d'élaboration des plans de gestion ; (vi) rédiger les dossiers de demande d'obtention de la Forêt Communautaire, (vii) organiser des formations des pisteurs à la surveillance des futures forêts Communautaire et aux techniques d'habitation des éléphants, okapi, etc...

17.2.7. Impacts et effets attendus

Tableau 37: Effets et impact attendus dans la Chefferie des Babila Babombi d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie de Babila Babombi (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ²				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une alimentation saine	10,6						42,4
02	Accès à l'eau potable	12,74						50,96
03	Accès à un logement décent	7,99						31,96
04	Accès à une bonne hygiène	10,21						40,84
05	Accès aux soins médicaux	14,5						58
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	9,3						37,2
07	Taux de scolarisation	12,23						48,92
08	Mobilité	11,62						46,48
09	Accès à la culture	10,81						43,24
	Total	100					Z	400
	Pourcentage (%) bien-être (niveau de vie)						Z*100/400	

Tableau 38: Impact attendu dans la Chefferie des Babila Babombi d'ici 2030 (qu niveau du bien-être)

N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être (% de ménages)					
	Total					

2

- *Accès à une alimentation saine* (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- *Accès à l'eau potable* (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- *Accès au logement décent* (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavé ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavé en ciments ou carrelage) ;
- *Accès à une bonne hygiène* (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- *Accès aux soins médicaux* (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- *Taux d'alphabétisation* (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- *Taux de scolarisation* (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- *Mobilité* (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- *Culture* (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

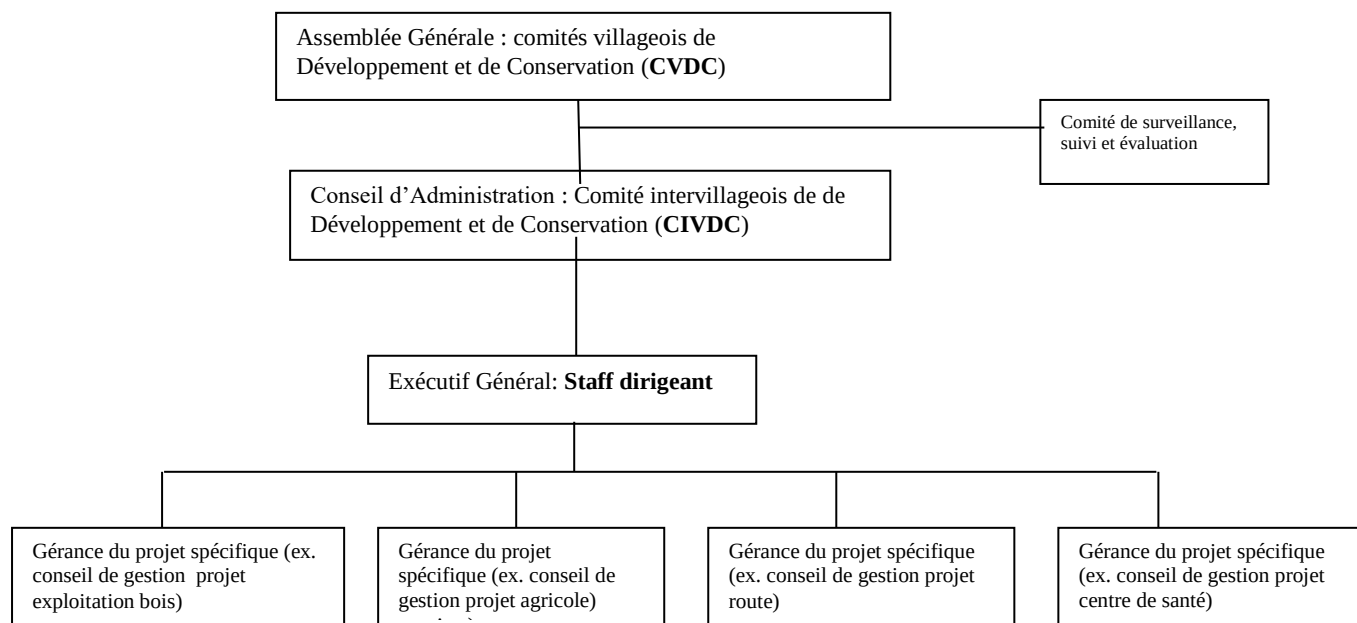
PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

17.2.8. Organisation des parties prenantes pour le développement local

a) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

Les communautés de base de la Chefferie des Babila Babombi se sont structurées en structures de gouvernance à partir des villages pour finalement former le Comité Local de Développement et de Conservation au niveau de la Chefferie. En attendant les élections locales, ce comité pourra jouer le rôle du Conseil de la Chefferie. L'organigramme suivant présente schématiquement leur organisation:

Figure 6.organigramme du CLDC/COBA



b) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;
- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;

- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptées par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;
- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

c) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie des Babila Babombi. Elles ne sont pas membres des structures des communautés locales mais plutôt de la plateforme. Toutes ces organisations d'appui technique et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement et de la Conservation dans la Chefferie et le territoire de Mambasa en général. La Chefferie et les CLDC/COBA sont donc le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

17.2.9. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

a) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration de la Chefferie et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

b) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 39: Clés de rapartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	Exploitation bois, PFNL, chasse, mine, stick bois et autres	Agriculture, pêche et élevage	Écotourisme et marché carbone		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Les producteurs sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la main d'œuvre) avec qui sont signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Etat -administration publique (Chefferie et province)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	
Administration coutumière	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance coutumière	
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie des Babila Babombi soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

c) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 40 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles de la Chefferie des Babila BaBombi.

Tableau 40: affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocédés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ; -restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois,

		-suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CLDC. A ce point, sied de spécifier que le CLDC gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

17.2.10. Programme opérationnel

a) Plan d'opérations (5 ans)

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie des Babila Babombi en général.

Tableau 41: Plan d'opérations de la Chefferie des Babila Babombi (avec coûts estimatifs des dépenses des 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)
Décentralisation	(i) Construire des casernes pour corriger les injustices	Dans les 7 groupements et une au niveau de la Chefferie	nombre de casernes construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	220000	11000	209000
	(ii) construire et équiper les bureaux administratifs (à la Chefferie, aux chefs lieu des groupements et dans les villages)	Dans les 7 groupements et une au niveau de la Chefferie et des 68 villages	Nombre des bureaux construits et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	410000	20500	389500
	(iii) organiser les séminaires de formation et atelier de renforcement des capacités des services techniques déconcentrés	Dans chaque groupement (7) (soit 10 séminaires par groupement et 5 séminaires au niveau de la Chefferie)	Nombre des séminaires organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	130000	6500	123500

	(iv) sensibiliser la population sur le paiement des taxes et vulgariser la nomenclature des taxes auprès des assujettis	Dans les 68 villages	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X				68000	3400	64600
	(v) améliorer la gestion financière de la Chefferie par la mobilisation participante des recettes	Missions conjointes organisées dans les 68 villages	Nombre des missions conjointes organisées (agents Chefferies et CLDC, CIVDC et CVDC)	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	(vi) doter les structures de gouvernance des moyens nécessaires pour leur fonctionnement (prime, salle de réunions et frais de tenues des réunions et de suivi des réalisations)	Dans chaque groupement (7) et au niveau de la Chefferie	Nombre des CLDC, CIVDC et CVDC	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1200000	60000	1140000
Sous-total Décentralisation											2041600	102080	1939520
Gouvernance	(i) organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de payer les taxes dues à la Chefferie	Dans les 68 villages	nombres des villages atteints par la sensibilisation	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	(ii) Créer des collectifs des associations féminines	Dans les 7 groupements	Nombre des statuts des associations féminines légalisés	CLDC/Chefferie		X	X				15000	750	14250
	(ii) Promouvoir et encadrer les associations féminines	Dans tous les 7 groupements	Nombre d'associations féminines financées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(iii) organiser des formations sur les procédures de recrutement respectant la passation équitable des marchés	5 sessions de formation au niveau de la Chefferie	Nombre des sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	Sous-total gouvernance										193600	9680	183920
Consolidation de la paix	(i) former et sensibiliser la population sur la cohabitation pacifique, la gestion et mitigation des conflits	Dans tous les 7 groupements (1 seminaire par groupement et par an et une réunion du barza communautaire par mois par groupement	Nombre de seminaires organisés, nombre des réunions des barza tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(ii) plaider auprès des autorités compétentes pour la sécurité des personnes et de leurs biens	Par la Chefferie auprès de l'administration du territoire voire de la province (une mission par trimestre	Nombre des missions organisées pour le plaidoyer	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500

	(iii) organiser des campagnes de démobilisation des forces négatives	Missions conjointes organisées dans les 68 villages	Nombre des miliciens démobilisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	500000	25000	475000
	(iv) organiser des campagnes d'orientation des miliciens pour leur enrôlement au sein de la FARDC	Missions conjointes organisées dans les 68 villages	Nombre des miliciens ayant intégré la FARDC	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	272000	13600	258400
	(v) initier des projets collaboratifs économiques et interethniques	Dans les 7 groupements (4 projets par groupement)	Nombre des tribus impliquées dans des projets commun	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		540000	27000	513000
	(vi) organiser régulièrement des réunions de sécurité en y associant toutes les forces vives	Au niveau de la Chefferie	Nombre des réunions organisées au niveau de la Chefferie	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	Sous-total consolidation de la paix										1562000	78100	1483900
Développement de l'industrie et artisanat	(i) plaider pour la prise en charge totale des agents et fonctionnaires de l'Etat	Missions à Mambasa et à Bunia par la Chefferie et le CLDC	Nombre des missions par an (4 missions par ans) au niveau du territoire et au niveau de la province	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(ii) créer des centres socioprofessionnelles (coupe couture, menuiserie, mécanique, informatique, coiffure, moulins, presse à huile...)	dans les 7 groupements (au moins deux centres mixtes par groupement)	Nombre des centres de formation créés	CLDC/Chefferie		X	X	X			210000	10500	199500
	(iii) faciliter l'accès aux crédits rotatifs en vue d'initier les AGR,	Pour chaque groupement (soit 7 fonds de crédits de démarrage)	Nombre de crédits accordés et remboursés	CLDC/Chefferie		X	X	X			140000	7000	133000
	(iv) plaider auprès des maisons de micro-finance à octroyer des crédits en faible taux d'intérêt aux paysans	Pour chaque groupement (7)	Nombre des contrats signés avec les institutions de micro-finance	CLDC/Chefferie		X	X	X			14000	700	13300
	Sous-total développement de l'industrie et artisanat										394000	19700	374300
Financement des activités entrepreneuriales	(i) renforcer les Mutuelles de solidarité (MUSO) et autres initiatives d'épargne et crédit créées au niveau local comme le WORTH,	Dans chaque villages (68 villages) et une coopérative dans chaque chef lieu du groupement	Nombre de MUSO, de coopératives et de Tontine Worth créés et operationnels; Chiffres d'affaire	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	85000	4250	80750
	(ii) former les dirigeants de ces structures dans la gestion des institutions de micro-finance rurale,	deux formations par an et par village (136) et une formation par groupement (7) et par an	Nombre des structures de micro-finance formée par village et groupement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	85000	4250	80750

	(iii) étudier les possibilités de financement des activités agricoles et mettre en place un fonds pour les crédits agricoles	Dans les 7 groupements et 68 villages, un fond par groupement	Nombre de groupement ayant de fonds pour crédit agricole	CLDC/Chefferie		X	X					150000	7500	142500
Sous-total financement des activités entrepreneuriales												320000	16000	304000
Agriculture	(i) Renforcer les capacités des agriculteurs en techniques agricoles (fertilité du sol, calendrier agricole, ...),	1 agronome au niveau de la Chefferie et 7 moniteurs agricoles soit un moniteur par groupement	Nombre des moniteurs engagés et dispachés au niveau des groupement et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	300000	15000	285000
	(ii) accorder des crédits aux agriculteurs,	dans 68 villages (frais de suiv de crédits)	Nombre d'agriculteurs ayant bénéficié de crédits agricoles; taux de remboursement annuel	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	6800	340	6460
	(iii) faciliter aux agriculteurs l'accès aux intrants agricoles (semences, produits phytosanitaires, outils améliorés),	un dépôt d'intrants agricoles par groupement	Nombre des dépôts ouverts par groupement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	40000	2000	38000
	(iv) former les agents des services techniques chargés d'encadrer les agriculteurs (moniteurs agricoles),	Au niveau de la Chefferie (3 formations par an)	Nombre de sessions de formation organisées par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	37500	1875	35625
	(v) Former et encadrer les agriculteurs sur les techniques culturales et les sensibiliser sur les principes alimentaires	Dans les 68 villages (frais de descente terrain)	Nombre de descentes terrains par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	34000	1700	32300
	(vi) organiser les paysans agriculteurs en coopératives de production et de commercialisation des produits agro pastoraux,	Dans 68 villages	Nombre des coopératives créées	CLDC/Chefferie		X	X					17000	850	16150
	(vii) vulgariser des techniques agricoles appropriées auprès de la population agricole et organiser l'accompagnement techniques et organisationnel ;	Dans les 68 villages (frais de descente terrain)	Nombre de descentes terrains par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	17000	850	16150
	(viii) introduire des modèles d'agriculture durable (ex. agroforesterie) dans le système de production traditionnel ;	Dans les 7 groupements	Nombre des champs pilotes et nombre des paysans ayant adoptés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	(ix) introduire des cultures de rente dans les systèmes traditionnels d'exploitation agricole	Dans les 68 villages	Superficie des champs avec des cultures de rente	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	136000	6800	129200

	(x) former les agriculteurs sur la gestion des exploitations agricoles, la gestion des crédits agricoles et les orienter aux institutions de micro-finance	dans les 68 villages	Nombre d'agriculteurs tenant des fiche d'exploitation agricole	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		34000	1700	32300
	Sous-total agriculture										727300	36365	690935
Elevage et pêche	(i) Former les éleveurs sur les techniques agropastorales et les pêcheurs sur les techniques piscicoles ;	Dans 7 groupements (sessions des formations et étangs piscicoles et des élevages pilotes appuyés)		CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) éduquer les pêcheurs sur l'exploitation rationnelle des rivières (réglementation de la pêche) ;	Dans 7 groupements	Nombre de campagnes d'éducation sensibilisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		34000	1700	32300
	(iii) Faciliter l'accès des éleveurs aux espèces améliorées et aux équipements,	Dans chaque groupement (7)	Nombre de géniteurs distribués aux coopératives d'éleveurs	CLDC/Chefferie		X	X	X			50000	2500	47500
	(iv) Recycler et équiper les Agronomes et vétérinaires	Au niveau de la Chefferie (2 formations par an)	Nombre de sessions de formation organisées par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	Sous-total Elevage et pêche										154000	7700	146300
Exploitation minière	(i) rendre disponibles les matériels et équipement d'exploitation minière dans la Chefferie ;	Dans les 6 groupements	Nombre des dépôts d'équipements d'exploitation minière ouverte	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(ii) former et accompagner les orpailleurs sur les techniques appropriées d'exploitation minière ;	Dans les 6 groupements	Nombre d'orpailleurs formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iii) organiser les orpailleurs artisanaux en coopératives	Dans 6 groupements (en dehors de la RFO)	Nombre des coopératives légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iv) organiser des études d'impact environnemental et social ;	Dans 6 groupements en dehors de Babombi	Nombre des sites ayant été soumis à l'étude avant exploitation	CLDC/Chefferie		X		X			26000	1300	24700
	(v) appuyer les coopératives des orpailleurs en exploration des gisements miniers ;	Dans les 6 groupements (endebors de la RFO)	Nombre des coopératives identifiées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X				18000	900	17100
	(vi) sensibiliser les orpailleurs sur le respect des sites de conservation comme la RFO et les réserves à gestion communautaire	Dans les 7 groupements (2 campagnes par groupement)	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	28000	1400	26600
	Sous-total exploitation minière										168000	8400	159600
Exploitation forestière	(i) rendre disponibles les matériels et équipements d'exploitation forestière;	Dans les 6 groupements en dehors de la RFO	Nombre des dépôts d'équipements d'exploitation forestière ouverts	CLDC/Chefferie			X		X		60000	3000	57000

	(ii) former et accompagner les exploitants forestiers sur les systèmes appropriés d'exploitation forestière	Dans les 6 groupements	Nombre d'exploitants forestiers formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iii) organiser les exploitants forestiers en coopératives	Dans les 6 groupements (en dehors de la RFO)	Nombre des coopératives légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iv) organiser des études d'impact environnemental et social ;	Dans les 6 groupements en dehors de Babombi	Nombre des sites ayant été soumis à l'étude avant exploitation	CLDC/Chefferie		X		X			26000	1300	24700
	(v) organiser des formations des coopératives des exploitants forestiers sur l'élaboration des plans d'affaires	Dans les 6 groupements (endebors de la RFO)	Nombre des coopératives identifiées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X				18000	900	17100
	(vi) Rendre professionnelle l'exploitation de bois de chauffe, de sticks de bois et de récolte de PFNL	Dans les 6 groupements	Nombre des produits forestiers dont l'exploitation a un plan d'affaires	CLDC/Chefferie		X	X				12000	600	11400
	Sous-total Exploitation forestière										152000	7600	144400
Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+	(i) Créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles des forêts des communautés locales (FCL) au besoin créer un centre touristique entre Biakato et Makeke;	Dans les 6 groupements de la Chefferie	Nombre des groupements aménagés et avec plan d'aménagement simplifié	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	720000	36000	684000
	(ii) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ;	7 ateliers dans 7 groupements et 7 missions dans 68 villages	Nombre des villages prospectés et nombre de sites identifiés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35000	1750	33250
	(iii) Aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs à Biakato et à dans le groupement de Babombi	Dans les 2 groupements (Babombi et Biakato)	Nombre d'infrastructures aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X			150000	7500	142500
	(iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente) ;	Dans les 7 groupement (68 villages)	Zone du projet REDD+ déterminée et marquée physiquement, 1 PDD élaboré	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	450000	22500	427500
	(v) organiser les biomonitoring participatifs régulier	Dans les 7 groupements (1expedition par an)	Nombre d'expedition	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	110000	5500	104500
	sous-total Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+										1465000	73250	1391750
Chasse	(i) vulgariser les techniques appropriées de chasse ;	dans les 7 groupements	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			7500	375	7125

	(ii) approvisionner les groupements de la Chefferie des équipements et matériels appropriés de chasse ;	dans le 7 groupements	nombre des dépôts approvisionnés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5250	262,5	4987,5
	(iii) organiser des chasseurs et les revendeurs en coopératives ;	Dans les 68 villages	Pourcentage des chasseurs et revendeurs adhérant aux coopératives des chasseurs	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6800	340	6460
	(iv) organiser l'accompagnement technique et organisationnel des chasseurs et revendeurs des gibiers ;	Dans les 7 groupements	nombre des séances de travail avec les chasseurs et revendeurs tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16800	840	15960
	(v) former les chasseurs et les revendeurs en techniques de conservation de la viande de brousse ;	Dans les 7 groupements	nombre des séances de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			8400	420	7980
	(vi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande de brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ;	Dans les 7 groupements	pourcentage des chasseurs et revendeurs exerçant des activités alternatives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
	(vii) former les coopératives de chasseurs sur l'élaboration des plans d'affaires intégrant les taxes et différentes contributions ;	Dans les 7 groupements	nombre des coopératives villageoises ayant des plans d'affaires	CLDC/Chefferie		X	X	X			7000	350	6650
	(viii) vulgariser la loi sur la chasse	Dans les 7 groupements	Nombre des campagnes de vulgarisation	CLDC/Chefferie		X	X	X			14000	700	13300
	Sous-total Chasse										70250	3512,5	66737,5
Energie électrique	(i) construire 7 micro-centrales hydro électrique dans la Chefferie,	Dans les 7 groupements	nombre de micro-centrale hydroélectriques construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	2107000	105350	2001650
	(ii) soutenir les initiatives privées dans le domaine de la fourniture d'énergie.	Dans les 7 groupements	nombre d'initiatives soutenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	140000	7000	133000
	Sous-total Energie électrique										2247000	112350	2134650
Routes et aéroports	(i) doter les groupements et les villages des matériels (outils) de cantonnement manuel ;	Dans les 68 villages de 7 groupements	Nombre des villages (CVDC) ayant reçu des outils de cantonnement manuel	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	68000	3400	64600
	(ii) organiser les travaux communautaires d'entretien des routes et aéroports ;	Dans les 68 villages (seances de suivi par les CVDC)	Nombre de séances sensibilisations tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	(iii) réhabiliter les routes (Mambasa-Makeke, Teturi-Etabe), de dessertes agricoles	7 groupements (4 groupement du tronçon Mambasa-Makeke et 7 pour les routes de dessertes agricole) (300 km)	nombre de km réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4763454	238173	4525281

	(iv) construire des nouvelles routes de dessertes agricoles et les ponts (ex. caniveau Biakato, pont Ebiena et la route axe Mabukua);	Dans le groupement de Bakaiko et Biakato (250 km)	Nombre de km de routes construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5353535	267677	5085858
	(v) construire des aéroports dans les zones les plus enclavées comme le groupement de Bakaiko	Dans le groupement e Kabaiko et Biakato (2 aéroports)	Nombre d'aéroport construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	Sous-total routes et aéroports										10228589	511429	9717160
Marché-commerce	(i) vulgariser la nomenclature des taxes,	Dans les 68 villages	Nombre de campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	(ii) sensibiliser les opérateurs économiques pour la fiscalité et les impôts qui pourront alimenter la caisse de la Chefferie ;	Dans les 7 groupements (1 séance de sensibilisation par groupement et par an)	Nombre des séances de sensibilisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10500	525	9975
	(iii) construire les marchés, les abattoirs et parkings	Dans 68 villages	Nombre des marchés, abattoirs et parkins construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	160000	8000	152000
	(iv) créer des micro-finances qui pourront ravitailler les opérateurs économiques	Dans les grands centres de 7 groupements	Nombre des micro-finances créées	CLDC/Chefferie							14000	700	13300
	(v) garantir la sécurité des personnes et des biens, et des affaires	Dans chaque groupement (7)	Nombre 'accords signés avec la police ou maisons de gardiennage des marchés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	42000	2100	39900
	Sous-total Marché-commerce										240100	12005	228095
Eau, hygiène et assainissement	(i) aménager les sources d'eau potable, et réhabiliter celles déjà détruites,	Dans 68 villages	nombre des sources d'eau potables aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	102000	5100	96900
	(ii) construire des nouvelles adductions d'eau potable	Dans les grandes cités des groupements	nombre d'adductions d'eau construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		500000	25000	475000
	(iii) former les populations sur la gestion et la maintenance des ouvrages hydrauliques,	Dans les 7 groupements	Nombre des séances tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950
	(iv) Construire des blocs latrines dans les milieux publics	Dans les grandes cités des groupements	Nombre des villages ayant des blocs latrines hygiéniques	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	28000	1400	26600
	Sous-total eau, hygiène et assainissement										651000	32550	618450
Education et alphabétisation	(i) construire et réhabiliter les écoles primaires et secondaires,	Dans les 68 villages	Nombre d'écoles construites en matériaux durables	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4080000	204000	3876000
	(ii) construire des centres d'alphabétisation des adultes et d'apprentissage des métiers,	Dans les grandes cités des groupements	Nombre de centres d'alphabétisation construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	70000	3500	66500

	(iii) équiper les écoles et centres d'alphabétisation	Dans les 68 villages	Nombre d'écoles et centres d'alphabétisation équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	210000	10500	199500
	Sous-total Education alphabétisation										4360000	218000	4142000
Santé	(i) Réhabiliter et construire des structures sanitaires,	Dans les 7 groupements et de postes de santé dans les 68 villages	Nombres de centres de santé et postes de santé construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	420000	21000	399000
	(ii) équiper ces structures sanitaires en mobilier et matériels de soins ;	Dans les 68 villages	Nombre des structures médicales équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	210000	10500	199500
	(iii) ouvrir des dépôts pharmaceutiques ;	Dans les 7 groupements	Nombre des groupements ayant des dépôts pharmaceutiques	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	(iv) organiser des mutuels de santé	Dans les 68 villages	pourcentage des ménages affiliés aux mutuelles	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	68000	3400	64600
	(v) vulgariser et appliquer la loi sur les violences sexuelles,	Dans les 68 villages	Nombre des campagnes de vulgarisation	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(vi) créer des centres et club de prise en charge psycho-sociale et économique des victimes des violences sexuelles et des PVV,	Dans les 7 groupements	Nombre de groupement ayant des centres	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	70000	3500	66500
	(vii) sensibiliser et conscientiser la population sur la prévention du VIH/SIDA,	Dans les 68 villages	nombre de campagne de sensibilisation	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	(viii) interdire formellement de films pornographiques, des maisons de tolérances dans la Chefferie des Babila Babombi	Dans les 68 villages	nombre des descentes de suivi-contrôle par l'autorité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6800	340	6460
	Sous-total Santé										953400	47670	905730
Habitation	(i) implanter des services spécialisés dans la chefferie (cadastre, urbanisme, titres immobiliers,...),	Au niveau de la Chefferie	Nombre de services implantés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(ii) Implanter les Bureaux des services de l'habitat et urbanisme,	Au niveau de la Chefferie	Nombre de bureaux implantés et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) Organiser des campagnes de sensibilisation sur le lotissement,	Dans les 7 groupements	Nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	42000	2100	39900
	(iv) rendre disponibles des presses à briques	Dans les 68 villages	Nombre des villages ayant des presses à briques	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	Sous-total Habitation										85600	4280	81320
Sport, culture et loisir	(i) Construire et équiper des salles polyvalentes,	Dans les 7 groupements	Nombre des salles polyvalentes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	(ii) Aménager les aires de jeux,	Dans les 7 groupements	Nombre des terrains de jeux aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950

	(iii) Encadrer et promouvoir les ONG locales,	Dans les 7 groupements	Nombre d'ONG appuyées et accompagnées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(iv) Organiser des campagnes de sensibilisation des chefs locaux et de la population sur la cohabitation et les travaux communautaires	Dans les 68 villages	Nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	420000	21000	399000
	Sous-total Sport, culture et loisir										696000	34800	661200
Zonage et gestion du stock de carbone forestier	(i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ;	dans les 7 groupements	Nombre des groupements ayant effectué un zonage	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	210000	10500	199500
	(ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ;	dans les 7 groupements	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950
	(iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt et la séquestration de carbone;	dans les 7 groupements	Nombre d'inventaires organisés et de monitoring de la biodiversité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	85000	4250	80750
	(iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier	dans les 7 groupements	Nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	Sous-total Zonage et gestion du stock de carbone forestier										421000	21050	399950
Reforestation et reboisement	(i) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ;	dans les 68 villages	nombre de villages ayant des pépinières villageoises	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	68000	3400	64600
	(ii) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises	dans les 68 villages	nombre villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6800	340	6460
	(iii) organiser la reforestation des troués occasionnés par les exploitations forestières, minières et agricoles	dans les 7 groupements	nombre des troués reforestés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	28000	1400	26600
	Sous-total Reforestation et reboisement										102800	5140	97660

Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	(i) organiser les campagnes de sensibilisation sur le respect des périodes de fermeture et ouverture de pêche et de chasse,	dans les 68 villages	nombre des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920
	(ii) organiser des polifaunes au niveau de chaque village pour veiller aux quotas de prélèvements et de respect de périodes de fermetures de chasse et de pêche;	dans les 68 villages	nombre des polifaunes encadrés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	204000	10200	193800
	(iii) organiser des études sur la capacité de régénération des espèces fauniques et déterminer le quota annuel de prélèvements par espèce	Dans les 7 groupements	Nombre d'espèces étudiées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	70000	3500	66500
	(iv) organiser des patrouilles mixtes et un système de dénonciation des cas de braconnage et d'exploitation abusive des espèces de faune;	Dans les 7 groupements	Nombres de patrouilles mixtes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	42000	2100	39900
	(v) organiser la domestication des animaux sauvages non protégés comme l'aulacode	Dans les 7 groupements	nombres de centres pilotes de domestication	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	28000	1400	26600
	Sous-total lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique										357600	17880	339720
Sécurisation des forêts classées et les forêts des communautés locales	(i) vulgariser le Code Forestier et sensibiliser les communautés de base sur la protection des forêts et de la biodiversité faunique dont l'Okapi et l'éléphant ainsi que sur l'utilité de protéger la RFO et la création des Forêts des Communautés Locales (FCL);	dans tous les 68 villages	nombres des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20400	1020	19380
	(ii) organiser le CLIP dans la délimitation des différentes zones et la détermination de leurs usages et réglementations ;	dans les 68 villages	pourcentage de parties prenantes atteintes dans les 68 villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	61200	3060	58140
	(iii) soutenir le processus de légalisation,	pour les 6 groupements	nombre des forêts des communautés locales légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iv) organiser la cartographie participative et les inventaires de grands mammifères nécessaires à l'obtention du statut de Forêt des Communautés Locales (FCL) ;	Dans les 7 groupements	Nombre des groupements cartographies et inventaires de grands mammifères	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	(v) organiser la collecte des données relatives au processus d'élaboration des plans de gestion ;	Dans les 5 groupements	Nombre des plans élaborés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	65000	3250	61750

	(vi) rédiger les dossiers de demande d'obtention de la Forêt Communautaire,	pour 6 groupements	nombre des dossiers FCL soumis	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(vii) organiser des formations des pisteurs à la surveillance des futures forêts Communautaire et aux techniques d'habitation des éléphants, okapi, etc	dans les 7 groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	Sous-total sécurisation des forêts classées et des forêts des communautés locales										398600	19930	378670
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Depenses personnel	de la Chefferie et des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	295984	14799,2	281184,8
	(ii) Biens et matériels	de la Chefferie et des Etds	Nombre des matériels et équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1544167	77208,4	1466959
	(iii) Depenses de prestations	de la Chefferie et des Etds	nombre des dépenses prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	157750	7887,5	149862,5
	(iv) Transfert et interventions	de la Chefferie et des Etds	Nombre de transferts et interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23334	1166,7	22167,3
	(v) Divers	de la Chefferie et des Etds	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	202124	10106,2	192017,8
	Sous-total fonctionnement										2223359	111168	2112191
	TOTAL GENERAL POUR 5 ANS										30212798	1510640	28702158

b) Planning annuel des activités

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie des Babila Babombi. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau suivant. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie des Babila Babombi.

Tableau 42: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2015)

17.2.11. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) Procédure d'élaboration du budget

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenant sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente

et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) Financement du Plan de Développement Localé

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fonds de Développement des Villages (FDV). Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

17.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Babila Babombi

17.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) Dispositif de suivi

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateforme du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la coordination de la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL des Babila Babombi. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;

- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 43: Critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie des Babila Babombi

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	<u>Diversité des espèces</u> -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/CLDC/ Ministère de l'environnement	Inventaire
Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	<u>Superficie de la forêt modifiée</u> -superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS//CLDC Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant leur contribution aux cycles planétaire du carbone	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/partaires locaux	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ;	annuel	Plateforme /axes stratégique	Rapports d'activités des axes et du CLDC

	-quantités de PFNL récoltées ; -capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;		s concernés/ CLDC	
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-économiques de la forêt	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ; -montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	annuel	CLDC/plat eforme/axe stratégique s/Administration publique	Rapport d'activités des CLDC et des axes stratégiques
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie au niveau local	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport d'évaluation externe

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

17.3.2. Procédure d'adoption et de revision du PDL

Ce plan de développement local (PDL est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, mais des priorités de développement socio-économique n'étant pas bien maîtrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

XVIII. Collectivité Chefferie de Bakwanza

18.1. Situation de base

18.1.1. Identification de la chefferie

a) Historique

La tribu des Babila Bakwanza vient de deux ancêtres Bila et Ngbanza. Bila est un fils de Komo ou Kumu et Ngbanza est un fils de Kaya (Pilipili) et un petit fils de Bila qui composent la tribu de Babila-Bagbanza. Ngbanza ou Kpanza signifie aussi élargir. Kpanza signifiait autre fois instrument de dense.

La tribu des Babila Bakwanza est descendente des Bakumu originaires de Kisangani. Babila et Bakumu se sont divisés à cause d'arachide traditionnel (Pusio en Kibila = *Treculia*

beguaertii). Bila avait cueilli le fruit de l'arachide traditionnel (Pusion) et ce fruit est tombé dans la case où se trouvait l'épouse de son frère Kumu qui accouchait. Bila était allé ramasser son fruit jusqu'au lieu d'accouchement. Pour Kumu, le fait d'aller prendre le fruit dans la case où son épouse accouchait signifiait que Bila avait vu le sexe de sa belle sœur (épouse de Kumu). Ceci était devenu une honte jusqu'à ce que Bila a été obligé de laisser son frère Kumu à Kisangani. De là, Bila commença à se diriger vers l'Est en traversant la rivière Lualaba, Lindi jusqu'au bord de la rivière Ituri. Comme sa tribu était encore nomade à cette époque de conquête des espaces, il traversa aussi la rivière Ituri (rive droite) il eut beaucoup d'affrontements avec les Bapiri et Bakaiko. Avec sa famille Babila-Bakwanza, il continua à monter par la rivière Ituri vers sa rive gauche et laissant le terrain à Babila-Babombi. Les Babila-Bakwanza traversa aussi la rivière Samboko, Asefu, Oicha, Beni-Bungulu et la rivière Semliki jusqu'à Ndalia. Tout cet endroit appartenait aux Babila-Bakwanza. Suite aux mauvaises conditions de vie de savane, les Babila Bakwanza décidèrent de quitter et laissèrent le terrain à Mahalaki-Kisombe (un Mukkaiku) le beau-frère à Ausse-Muku Bwa-Aseli le 1^{er} chef coutumier investi de Babila-Bakwanza à partir de 1916 jusqu'au 27/11/1928 à l'époque Belge.

Ils vivaient à Amambaya, Botoka, Bulemu, Ngili à la rive gauche de la rivière Ituri jusqu'à Komanda (Nziapanda), Makayanga, Makabo et Irumu où ils étaient avec leur frère Mubira-Basiri. Celui-ci ne voulait participer à la circoncision car il avait peur d'un animal traditionnel (Isumba ou Endende en Kibila) de Babila-Bakwanza. Puis, tous tentaient encore de traverser la rivière Ituri vers l'autre rive mais la rivière n'avait pas de pont. Les Babila-Bakwanza ont commencé à traverser comme les Babira-Basiri mais comme ceux-ci fumaient à l'aide de la pipe, la fumée du feu de la pipe avait atteint l'animal qui soudainement avait disparu. Ceci a été la principale cause de séparation des Babira-Basiri qui sont actuellement en savane avec les Babila-Bakwanza qui sont actuellement en forêt équatoriale. Les Babila Bakwanza étaient sous la direction de Ausse-Aseli nommé aussi Ausse Mukubwa Aseli dont les fils et petits fils forment le Clan Bandiseli jusqu'au jour d'aujourd'hui.

Quand les Babila-Bakwanza ou Bagbanza ont traversé, ils continuèrent leur marche et arrivèrent à Bandikola dans la Chefferie de Walese Vokutu et trouvèrent une tribu de Mulusse-Mubobou. Ausse-Aseli voulait livrer une bataille avec Mubobou, mais heureusement, ils se sont juste ravis des lances et ceci a constitué une victoire entre les deux parties.

De Bandikola, les Babila-Bakwanza continuaient à descendre vers le Nord-Ouest et rencontrèrent 3 tribus de Walese-Dese :

- 1) Walese-Bandikendi ;
- 2) Walese-Wandetu ;
- 3) Walese Wandiwendi.

La tribu Babila Bakwanza avait livré la guerre contre ces trois tribus de Walese et les chassant aussi de cette étendue qu'occupe l'actuelle chefferie de Babila Bakwanza. Seule la famille Walese Achuosini-Bandikongbe était restée parce qu'elle était la belle famille de Bakanza et avait donné le plan de guerre à cette époque. En continuant la même marche de Bandikola, les Babila-Bakwanza ont traversé la rivière Bunguna et ont battu un grand à Amabaseyi à la source de la rivière Lolwa et autre villages à Amabatido où ils ont trouvé apumandula Chef du Clan Bandisende.

En lisant plus haut, l'on va se rappeler que les Babila Bakwanza avaient vécu à Amambaya (petite rivière) où ils avaient laissé un de ses clans ; le clan Bandibwane. Les membres de ce clan s'étaient dirigés vers la rivière Bembaneke et cela lorsque la grande partie des Babila Bakwanza était à Irumu.

Après cela, lors de l'Etat Belge, le gouvernement commença à créer les routes par Stanley. Ceci avait facilité aux gents qui étaient dans la forêt de venir s'installer à côté de la route. C'est pour cette raison que presque toute la tribu Babila Bakwanza se trouve au bord de la route nationale 4. Les Babila Bakwanza avaient d'abord commencé à bâtir le village d'Amahetale ou encore Gorofya et puis Amatinongina, etc...

La famille Bandisangu-Mahoho est une famille de Babila Bakwanza qui était installée au bord de la RN4 aux villages d'Apatinoekpa, Mangazi et Tusotiba. C'est à Mangazi que Mahoho accueillait Lumbula (Mungwana) qui planta une palmeraie et tout le village prit le nom de Mangazi.

Le Mundi Sandu Mahoho comme chef du village traversa encore la rivière Bakulukoko, Lombolombo, Kedeti, Kailoli jusqu'à la rivière Bahaha où ce chef avait occupé la rive gauche de Bahaha et Bandiseli, Kokonyange et le 2^{ème} fils de Ausse-Aseli ont occupé la rive droite de la rivière Bahaha jusqu'à Museketia à la limite avec le village Babofi.

La famille Baboyo-Bandiselu, l'une de la tribu de Bakwanza, était venue s'installer à Bakulukoko puis s'était fusionnée à celle de Bandisangu de la courbure jusqu'à Toly-Toly à la limite avec Asele –Kundalakundala).

Nous pouvons aussi retenir que d'autres villages, clans ou familles se trouvant dans la Chefferie des Babila Bakwanza sont des familles, clans accueillis comme familles de beaux-frères ou belles-familles originaires d'autres chefferies. Par exemple les Bandikongbe, Bapusungwe ou Bapulunzo, Babofi, Babungbe, Babumakisi et restent libres comme tout congolais partout où il se trouve.

Les Babila Bakwanza sont composés de 7 grands barza ou clans dont trois clans coutumiers comme : Bandiseli (clan de la famille régnante de la chefferie et groupement de Babila-Bakwanza), Bandibwane et bandisangu. Et d'autres clans sont : Bandindengwa, Sonisoni ou Ndibosoni, Sombo, Muboyo Barza ou clans complémentaires. Voilà les 7 clans qui composent la tribu Babila Bakwanza après les clans des beaux-frères originaires d'autres chefferies (surtout les chefferies des Babila Babombi, Walesse, Bayira, etc.).

A l'époque Belge, les différentes familles ou clans de la Chefferie des Babila-Bakwanza étaient constituées de beaucoup de différentes sous-chefferies indépendantes. Ces sous-chefferies furent supprimées par l'arrêté du 04/07/1928 pour laisser seulement 3 sous-chefferies notamment :

- Sous-chefferie de Babila-Bakwanza ;
- Sous-chefferie des Babila-Bayaku ;
- Sous-chefferie des Babila-Bapwele ou Babila-Andikwakwa.

Quelques années avant que les Belges rentrent en Belgique, en 1959, le gouvernement Belge avait centralisé ces trois (3) sous-chefferies à une seule Chefferie appelée Chefferie des Babila Bakwanza avec trois groupements :

- Groupement des Babila-Bakwanza ;
- Groupement des Babila-Bayaku ;
- Groupement des Babila-Andekwakwa/Bapwele.

La chefferie des Babila-Bakwanza a eu sa naissance dans la sous-chefferie de Babila-Bakwanza dans le clan Bandiseli.

Le chef de l'ancienne sous-chefferie des Bakwanza avait été promu comme chef de la chefferie et laissant à son frère Monsieur Atele Mboko Rachidi à la tête du groupement Babila-Bakwanza. Il était petit fils d'Ausse-Aseli, l'ancêtre commun de ce groupement et de la Chefferie babila-Bakwanza.

Le pouvoir coutumier de cette chefferie s'était succédé du père au fils du même clan (clan Bandiseli) comme suit :

- 1^{er} chef : Ausse Aseli ;
- 2^{ème} chef : Kokonyange ;

- 3^{ème} chef : Salumu-Sangali ;
- 4^{ème} chef : Yuma-Mboko ;
- 5^{ème} chef : Akpadu-Mboko ;
- 6^{ème} chef : Atele-Achanatola-Sangali ;
- 7^{ème} chef : Ausse-Mboko

b) Situation géographique

La chefferie de Bakwanza est limitée à l'Ouest par la chefferie des Mambasa au Nord par la chefferie de Walese Karo et au Sud par la chefferie de Babombi. La chefferie partage aussi une limite avec le territoire d'Irumu. Elle a une superficie de 5.744 km².

c) Démographie et organisation administrative

Cette collectivité comprend trois groupements au total: Bapwele/Andikwakwa, Bakwanza et Bayaku. Elle comptait 38.302 habitants au total en 2008 (Mongo, 2009). En 2013, elle comptait 45.161 habitants repartis en 10.740 hommes, 10.806 femmes, 12.210 garçons et 11.405 filles (Administration du territoire de Mambasa citée par Sankiana, 2015).

d) Description des villages de la collectivité chefferie de Bakwanza

viii. Dans le groupement de BABILA BAKWANZA

La description des villages du groupement Babila Bakwanza est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-b présente leurs situation géographique, administrative, les infrastructures, la population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement Bakwanza :
 - Traversée par la route nationale 4 (RN4), la zone de Bakwanza est située entre 29°10'-29°30' longitude Est et 0°58'-1°51' latitude Nord (Pamani, 2008). Elle a une superficie d'environ 2181km2 (218.100 ha). D'Ouest à l'Est, Bengasoli est la première localité de cette zone. Elle se trouve à 20Km de la cité de Mambasa. La dernière localité (Bandikindo) est à 59 Km (limite avec le groupement chefferie de Bayaku). A l'Est, le roupement de Bakwanza est limitée du groupement Bayaku par un caniveau. Au Nord, elle se limite avec la collectivité Walese Karo par les rivières Nyeluka, Ekungu et Epulu. A l'Ouest, elle partage le Caniveau Makalemba avec le groupement Bapwele. Et au Sud, la rivière Ituri la sépare de la collectivité Babombi (Mto, 2009).
 - Selon Kikaya Sango de la localité Bandisangu, les gens de la tribu Babila Bakwanza sont venus de Semliki d'où ils ont foui la sécheresse. Arrivés à Witcha (Oicha= origine, en langue bila), ils ont rencontré les Buba (une tribu de l'ethnie Lese) avec qui ils s'étaient sérieusement battus. Comme il n'y eut ni vainqueur ni vaincu, ils s'étaient décidés de négocier. Un pacte de sang fut fait entre les Bila et les Buba (Lese de Beni). Après, les Bila continuèrent leur chemin et traversèrent la rivière Ituri au niveau de Samboko (affluent de la rivière Ituri) où ils s'étaient installés. De là ils ont commencé à aller vers l'intérieur. Il avait à l'époque à sa tête le 1^{er} notable (1^{er} chef) Mr. ATELE MBOKO RASHIDI nommé à Bahaha par la famille régnante du clan BANDISELI qui était gardienne de la coutume, en présence du belge ANDRE PRIME, Administrateur du Territoire de Mambasa. Quatre (4) ans plus tard, il fut démit de ses fonctions à cause de la confession religieuse à laquelle il appartenait(KITAWALA), qui était frappée d'interdiction à l'époque. Mr. PENE-SHINDANO ALIMETI fut désigné pour assurer son intérim. En 1964 une rébellion ensanglantait le pays, et dans cette

anarchie, le chef de chefferie qui était déjà Mr SANGALI SALUMU fut assassiné avant de lever la suspension infligée à ATELE MBOKO RASHIDI. PENE SHINDANO fut prudent de céder les fonctions à sa fille MWAYUMA NZAKUANI. Mais lorsque survint la mort de PENE SHINDANO en 1984, la démarche pour évincer MWAYUMA ont commencé et ont abouti en 1999 lorsque Mr MBOKO ATELE ISAAC, fils du premier chef MBOKO ATELE RASHIDI, fut réhabilité aux fonctions de son père par l'AT, Mr. EMMANUEL LEKU APUOBO et son Adjoint Mr LUSENGE GREGOIRE. Mais cette dernière n'ayant pas baissé le bras, la dissension fut portée à l'arbitrage de Bunia qui décida de réhabiliter Mme MWAYUMA NZAKUANI. Mais celle-ci décida de céder les commandes à son frère MOISE AHOMBI PENE SHINDANO qui les tenait jusque très récemment en 2015, bien que les contestations n'aient jamais complètement cessé. Finalement, pas plus tard que le 21 Avril 2015, Mr ALFRED BONGWALANGA EFOLOKO, l'Administrateur du Territoire de Mambasa réhabilite une fois de plus MBOKO-ATELE ISAAC mais pas pour longtemps, car il a écopé d'une suspension quelques mois seulement après sa reprise des fonctions.

- Le chemin de refuge ne leur a pas été facile étant donné qu'ils rencontraient beaucoup de résistance de la part des Lese Karo qui seraient arrivés avant eux dans cette zone. Les arabes sont arrivés et les ont rencontrés déjà dans cette zone. Tipotipo fut le chef d'équipe et parmi ses compagnons l'on peut citer Kibonge et Foro Mbondo. Ils se servaient des Ngwana (Tribu de Mambasa centre et ses périphéries) comme porteurs d'ivoire et du caoutchouc. Stanley et les arabes s'étaient croisés au niveau de la rivière Mbi (aujourd'hui appelée Masiliko). Une guerre avait éclaté entre les deux parties et Stanley avait dû fuir jusqu'en Europe. Au retour, Stanley avait ramené les belges. Ceux-ci étaient parvenus à gagner la bataille et avaient récupéré les jeunes arabes pour la gestion de leurs biens et exigés les noirs à cesser avec les conflits intertribaux. Après l'ouverture de la route (RN4), deux missionnaires protestants étaient arrivés dans la zone : Dimsi à Lolwa et Odams à Kpelya (Madima). Les autochtones de tout l'espace Mambasa avaient, en cette période, 3 chefs principaux : Tchamunyonge (de Walese Karo), Kokonyange fils d'Ause Aseli (de Bahaha –Babila Bakwanza) et Mbida (de Babila Babombi). Le représentant des tous ces chefs fut Tchamunyonge. Dans une réunion avec ces chefs, les belges étaient curieux de connaître les limites entre les zones Lese et Bila. Tchamunyonge avait dit que tout l'espace mambasa, jusqu'à la rivière Ituri, lui appartenait. C'est à cette occasion que le père de Kikaya (neveu à Tchamunyonge) avait sollicité la terre à ce dernier. L'espace Sud (entre Epulu et Ituri) fut alors cédé aux Bila par Tchamunyonge à cause de cette relation parentale. C'est à l'issue des efforts de structuration des communautés autochtones par les Belges que fût né le groupement Bakwanza composé des notabilités suivantes : Bandisangu, Bahaha (Bandiseli), Bandibwane, Bandibosoni, Babofi, Bandindengwa et Baboyo, etc.

- *Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :*

- Le groupement Bakwanza comprend 12 villages : Bengasoli, Mabukulu, Masiliko, Mabukulu, Babofi et Gorofya (Babugbe ou Bahaha 2), Samboko, Bahaha 1, Bandisangu, Bandikongbe, Bapumakisi (Tolytoly) et Bandikindo. Les villages de toutes ces localités (sauf Samboko) longent le tronçon routier Mambasa – Lolwa. Bahaha 1 est le chef lieu de la collectivité chefferie de Bakwanza. La zone est administrée par un chef de groupement à l'intérim qui a sous son sa supervision 12 chefs des localités. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) jadis appelé Comité Inter-villageois de Gestion Communautaire de

ressources naturelles (CIGCN) ou vulgairement COBA (Communauté de Base) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).

- La population du groupement de Bakwanza s'élevait à environ 2620 habitants (en 2008) avec une densité d'environ 1,5 habitant/km² (Mto, 2008). Cette population se concentre surtout le long de la RN4. Un seul village se trouve enclavé dans la forêt. La taille des ménages est en moyenne de 7 personnes/ménage (Mto, 2009).
- Des populations en provenance du Nord-Kivu et des restes des territoires du district de l'Ituri à la recherche de terres cultivables et des concessions des bois affluent au jour le jour dans le groupement de Bakwanza. Cette immigration reste jusque là incontrôlée. Le taux de croissance démographique est d'environ 9,1% (avec le taux de croissance naturelle de 3,2% et une croissance artificielle c.à.d. due à l'immigration évaluée à 5,9%) (Mto, 2009).
- La zone de Bakwanza compte 2 structures médicales : le centre de santé de Bahaha 1 et le Centre de santé de Mabukulu. Seul le centre de santé de Bahaha est construit en matériaux durables. Pour atteindre le centre de santé, les patients effectuent une distance de 4km en moyenne (avec un maximum de 9km de Mabukulu et un minimum de 50m de Bahaha I. Le tableau suivant donne l'ancienneté, les initiateurs de leur création, la prise en charge et les ressources humaines que disposent ces centres de santé (C.S). Les centres de santé du groupement Babila Bakwanza ne reçoivent plus d'appui de l'extérieur. Le revenu de la population est encore faible pour pouvoir payer à juste valeur les soins de santé. Les tarifs de soins sont fixés à 900FC/jour/malade pour les soins ambulatoires et 1800 FC (2\$/jour/malade pour l'hospitalisation au centre de Mabukulu et 500FC soins ambulatoire et 930FC hospitalisation au centre de Bahaha I. Les structures de santé de Bakwanza se prennent toutes en charge après le désengagement de MEDAIR. Les maladies fréquentes dans la zone Bakwanza sont par ordre décroissant de fréquence : le paludisme, diarrhées, les MST, traumatisme, fièvre typhoïde, etc. Quant à la mortalité, l'enquête ménage a montré 31% de ménages ont enregistré des décès au cours de 12 mois (année) précédant l'enquête (soit 3/10 ménages) (Mto, 2009).
- Concernant l'hygiène et assainissement, les études menées en 2008 par Mto Wells ont montré qu'aucune latrine n'était ventilée, 44% de ménages de Bakwanza ne disposent pas de toilettes et 15% ne font leurs besoins que dans la nature. Le respect des pratiques hygiéniques connaît encore beaucoup de Gap. il s'est fait remarqué que très peu de femmes se lavent les mains après les toilettes. Même sans passer par savoir sur l'usage des savons, ce ci indique à suffisance la médiocrité du respect des pratiques hygiéniques, ce qui est à l'origine des plusieurs cas de maladies de mains sales dans le terroir (diarrhée, fièvre typhoïde...) (Mto, 2009).
- Par rapport à la situation d'éducation, il faut noter les éléments suivants par rapport à ce groupement. Les établissements scolaires retrouvés à Bakwanza sont au nombre de 3 écoles primaires. Il s'agit de : école primaire (E.P.) pygmée Giacito (complète), l'E.P. Bangole (complète) et l'E.P. Pygmée Mabukulu (complète). Les enfants parcourent en moyenne 2km pour atteindre l'école (avec un maximum de 4 km à Bandikogbe et Bengasoli et un minimum de 100 m à Bahaha II, Bandikindo et Mabukulu). La création de toutes ces écoles de ce groupement est l'initiative des missionnaires religieux. Les taux de scolarisation des enfants à l'école primaire, des filles et des garçons sont respectivement de 78%, 75% et 82% (Mto, 2009). Dans ce

groupement, seulement 17% de chefs de ménages de l'âge de 15 à 59 ans ont fini l'école primaire et 7% le cycle d'orientation (Mto, 2009). Quant à la situation d'alphabétisation, signalons que 100% de chefs de ménages ont fréquenté l'école, cependant 21% d'entre eux ne savent ni lire ni écrire (Mto, 2009). Les résultats des enquêtes socio-économiques ont révélé que 100% de femmes de 60 ans et plus sont analphabètes. Les femmes de 15 à 59 ans sont à 57% analphabètes. Quatre vingt dix sept (97%) de femmes de cette tranche d'âge ont été à l'école dont seules 9% ont fini l'école primaire et 3% le cycle d'orientation (Mto, 2009).

- La jeunesse du groupement Bakwanza s'adonne beaucoup plus aux travaux de transport de bois (évacuation). Les filles se prostituent à bas âge à cause de l'influence de l'exploitation des bois. La zone a deux équipes de foot reconnues au niveau du territoire. Ces équipes ont chacune un terrain de foot (à Bahaha et Tolytoly). Les danses au tamtam (folklores) sont les seules occasions de loisir à Bakwanza. Il sied de signaler ici que le temps de travail des enfants est évalué à 30 heures en moyenne par semaine dont 15 heures consacrées aux soins de frères et sœurs et 15 heures aux travaux champêtres et autres travaux ménagers (lessive, corvée d'eau, balayage, piler, cuisiner...).
- Les principales ethnies rencontrées à Bakwanza sont les autochtones et les ethnies des immigrés. Les autochtones sont composés des Pygmées et des bantous de l'ethnie Babila Bakwanza. Tandis que les immigrés sont principalement des tribus : Nande (en provenance du Nord-Kivu), Budu (issus de Wamba), Lese (de Walese Karo et Vukutu), les Hema et les Lendu).
- Par rapport aux us et coutumes, il faut noter que quelques faits caractérisent les Bila Bakwanza (autochtones de la zone) et prennent des racines dans leurs traditions. Il s'agit entre autres le fait que :
 - ☞ Les pygmées gardent la forêt (surveiller l'incursion, tout ce qui se passe à l'intérieur, veiller au respect des limites et faire rapport aux bantous) et les bantous font l'agriculture ;
 - ☞ Les pygmées ne veulent pas cultiver, abattre les arbres et s'établir de façon permanente à un seul endroit ;
 - ☞ Les pygmées dépendent en grande partie des récoltes de Bantous avec qui ils ont des alliances (Pygmée-Mukwala). Chaque pygmée a son Mukwala (famille Bantou) avec qui il échange les produits de chasse et de cueillette avec les produits agricoles ;
 - ☞ Dans la forêt, les pygmées respectent les limites de leur Bakwala. Même pour la récolte de miel et la chasse de gibier, l'on n'est pas autorisé d'aller récolter le miel ou de tuer un gibier dans l'espace d'autrui. Toute violation à ce règlement entraînait le conflit;
 - ☞ Les bila mangent toute espèce animale non nocive à la santé ;
 - ☞ L'épouse du défunt n'a pas droit d'hériter sur les biens dont les terres de celui-ci. Il lui est souvent demandé de se remarier au frère du défunt ;
 - ☞ La forêt représente chez les bila une source de prospérité, nourritures, médicaments, matériaux de construction et un abri contre le soleil accablant, un espace des jeux pour les enfants.
- Quant aux groupes confessions religieuses, deux confessions religieuses sont les plus retrouvées dans la zone Bakwanza. Il s'agit de : CAFEZA ou C.E (Communauté Emanuel) et Catholique.
- Concernant la sécurité, en dépit de la présence des hommes en uniforme en pleine forêt et qui arment les pygmées pour le braconnage des ressources animales, la

situation sécuritaire dans cette zone est relativement calme. Sur la route les gens circulent avec leurs biens librement même la nuit sans problème.

- Situation des ressources biophysiques

- L'altitude de Bakwanza varie de l'Ouest à l'Est (de la localité Bengasoli à Tolytoly) entre environ 850 et 960m (Mto, 2009). Elle est généralement une pénéplaine.
- Les sols de Bakwanza sont les résultats de l'altération des granites, des quartz et basaltes (UCOP, 2006). Ils sont généralement sablo-argileux de couleur grise, rougeâtre et parfois jaunâtre. Par endroit, ils sont marécageux « tolitoli, en langue locale » à raphia spontané. La présence d'une ancienne carrière d'exploitation d'or à Bengasoli prouve à suffisance qu'il existe aussi de l'or dans le groupement Babila Bakwanza. Proche des habitations, le sol est utilisé pour l'agriculture et de façon exceptionnelle pour l'extraction des latérites à Bengasoli (à moins de 500m de la route). L'agriculture atteint la distance de 1500m de la route. On y pratique la culture de manioc, bananier, patate douce, paddy, aubergine, maïs, arachide, haricot...
- Comme dans l'ensemble du landscape, le climat de Bakwanza est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm.
- Trois grandes rivières (Ituri, Nyeluka et Epulu) dominent l'hydrographie de Bakwanza. En plus, des ruisseaux, notamment : Kasenya, Masiliko, Silikonji, Ngene, Apekpulu, Kpangasupa, Ngaka-Ngoya, Taliye, Maenmunde, Malikendi, Masita, Endubu, Uwekomba, Ngili, Botoka, Apekilibo, Tulomondo, Malikendi, Talie, Apeleki, Kpangasopa, Maitatu, Katalakata, Tokolobu, Abubula, Mayangose, Itula, Amangbakpa, Apakokwabuo, Apabasiko, Bahaha, Apekilibo, Angiladi, Kailoli, Ngbanganzanza, Apabakala, Chalala, Mutufei, Angiladhi, Kaniki, Mangbakpa, Itula, Kpolokpolo, Kpangasupa, Edubu, uweoba, Ubotoka, Akpaapha, Amasinga, Boupa, Malulokonjo, Makelemba, Kisali, Mukasila, Mwana, Mebeye,...
- La zone de Bakwanza est en pleine forêt iturienne riche en biodiversité floristique. Les ressources forestières se retrouvent actuellement au-delà des zones d'exploitation agricole (jachères). Cette forêt regorge des essences de bois d'œuvre de très grande valeur. Celles-ci attirent beaucoup d'exploitants étrangers (non-autochtones). Lors de l'ouverture des champs de forêts vierges, ces essences sont quelquefois laissées pour la scierie. Les espèces suivantes dominent la forêt de la zone Bakwanza : *Entandrophâgma cylindricum* (Liboyo I), *Entandrophâgma candollei* (liboyo II), *Milisia excelsa* (Mbala/Mpunga/Muvula), *Khaya anthotheca* (Linzo), *Entandrophragma Angolense* (Etobo), *Cordia abyssinica* (Ngomangoma/Mulingati), *Gilbertiodendron dewevrei* (Mbau)...
- A moins de 500m de la route, la végétation est d'abord dominée par des bambous puis elle est herbacée de jachère à *Penicetum Purpureum*, *Imperata cylindrica* avec quelques arbres laissés lors de l'ouverture des champs, des palmiers à huiles poussés spontanément et de caféiers. Cette végétation est généralement suivie de quelques lambeaux de forêt secondaire (anciennes jachères) dans lesquels on note surtout la présence des essences comme *Ricinodendron heudelotii* (songo), *Alstonia boonei* (Mutondo), *Zanthoxylum gillettii* (Sia), *Albizia gummifera* (Kangba).
- De 500 à 1500m de la route : forêt secondaire avec mixage de forêt secondaire et champs et quelques îlots des forêts primaires ;
- De 1500m à 4km, forêt primaire essentiellement (par ordre décroissant d'abondance) à *Alstonia boone* (Mutondo), *Albizia gummifera* (Kangba), *Entandrophragma candollei/cylindricum* (Liboyo), *Khaya anthotheca* (Linzo), *Ricinodendron heudelotii* (Songo), *Celtis mildbraedii* (Buo/Kalongo).

- La zone de Bakwanza est riche en ressources animales. Actuellement l'on y rencontre un éléphant en divagation à Bahaha1 (tout prêt de la route). A 5 km, au départ des villages, l'on peut rencontrer encore les signes des animaux suivants : éléphant, Aulacode (rat), Sanglier, phacochère, potamochère, Céphalophe, Antilope, Chimpanzé, Serpent, signe (Mto, 2009). Le braconnage commercial opéré par les hommes en uniforme basés à Lolwa, Komanda, Irumu et Teturi constitue une menace importante aux ressources fauniques de cette zone.

- Situation économique

Les enquêtes socio-économiques ont montré que le revenu annuel moyen de ménage (revenu monétaire) est d'environ 245,4\$ (Mto, 2009). Le niveau d'autosuffisance et les activités qui contribuent aux moyens de subsistance de la population de Bakwanza sont agriculture (cultures propres), artisanat, chasse, petit commerce, cueillette des PFNL, élevage, pêche, travail payé en argent, travail payé en nature (assistance), achat au marché. Des ces activités, l'agriculture est pour bon nombre de ménages l'activité principale. Elle reste une activité de prédilection pour le livelihood dans le groupement de Bakwanza. La contribution de la chasse reste également non moins négligeable car vient après celle de l'agriculture à tout point de vue (pourcentage de ménages impliqués, contribution aux moyens de vie, et source de nourriture) (Mto, 2009). Quant aux produits de première nécessité, il se dégage que la zone de Bakwanza s'auto suffit en produits comme les gibiers, les paniers, l'huile des palmes, l'arachide, les produits forestiers non ligné (PFNL), le vin de raphia, le soja et le manioc. Il dépend d'autres groupements pour beaucoup de produits étant donné que les quantités produites localement sont trop faibles. Il s'agit principalement de savon, du maïs, du riz, haricot et oignons. La bière et les poissons salés proviennent exclusivement d'autres groupements de la RDC. Les chaussures, les vêtements, le pétrole et le sel proviennent d'autres pays.

La population du groupement Bakwanza a identifié 24 types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées (hute), Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2008).

D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole de la zone de Bakwanza sont par ordre décroissant d'importance les suivants :

- L'agriculture (prise au sens restreint) ;
- L'extraction d'huile de palme ;
- La chasse ;
- L'élevage.
- L'exploitation d'or ;
- L'exploitation de bois.

Mis à part l'élevage qui généralement joue le rôle d'épargne, ces activités sont à la fois les principales sources de nourritures et de revenus des communautés locales.

Le reste d'activités y sont d'une importance très réduite étant donné que les pourcentages des ménages qui en sont impliqués sont moindres. Il s'agit entre autres de la pêche, l'exploitation d'or, l'enseignement, le service de santé, la cueillette, le tressage de nattes et paniers, la couture, la réparation des vélos et motos et le petit commerce. L'exploitation des bois s'y exerce très visiblement, mais elle est quasi exclusivement l'apanage des exploitants étrangers et le bénéfice de la population de cette activité est très maigre.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La situation de logement est déplorable dans ce groupement où environ 9/10 ménages habitent dans leurs propres maisons, 97% de maisons ont le sol en terre et 96% de maisons sont couvertes de feuilles-pailles et mur en pisé.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement Bakwanza. En plus de cette route, il existe des pistes qui mènent vers les concessions et qui servent à l'évacuation des bois.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement Bakwanza n'a ni radio communautaire, ni radio phonie. Il est arrosé quand même par la radio locale Mazingira de Mambasa. Il existe une antenne VODACOM qui ne fonctionne pas et ne couvre pas tout le groupement et quelques ondes perdues du réseau celtel au niveau de la localité Gorofya (Bahaha 2).
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement Bakwanza faute d'infrastructures de base. En plus des infrastructures, la capacité technique d'aménagement, de conservation, de gestion et socio-organisationnelle font défaut.
- La population de la zone Bakwanza boit les eaux des sources suivantes : Batetale (à Bengasoli), Kibali (à Mabukulu), Masiliko 1, 2, 3 (à Masiliko), Ekadu (Matukulu), Babofi 1, 2, 3 (à Babofi), Ngelingeli, Gorofya I (Makpo), Gorofya2 (Gorofya) et Gorofya 3 (Babungbe), Kilimapeke, Oiesi, Maifu, Tekatau, Mangase, Mambua (à Bandikongbe), Mapepe et Ngelingeli (Bandisangu), Ngelingeli, Mai ya shieri, mai ya roko, Amabahimba (à Babumakisi), Matodhi (à Bandikindo), Kalongo, toko, kanana, Angiladi (à Bahaha 2). Des toutes ces sources seule la source Kolongo (à Bahaha1) est aménagée. L'ONG PPSSP avait tenté d'aménager celle de Kibali (à Mabukulu) mais la construction s'était arrêtée au niveau du ramassage des moellons et du sable. La distance moyenne parcourue par les ménages pour atteindre les sources d'eau de boisson est en moyenne de 13 minutes avec le maximum 30' à BahahaII et le minimum 5' à Matukulu. Seuls 11% de ménages du terroir ont donc accès à l'eau potable étant donné qu'ils consomment l'eau d'une source aménagée et protégée.
- Le groupement de Bakwanza compte un seul marché, celui de Bahaha1. Il n'est pas construit et est ouvert une fois la semaine (le dimanche).

ix. Dans le groupement de BAYAKU

Les 11 villages du groupement BAYAKU sont décrites de manière détaillée en annexe 5-b qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement Bayaku :

- Le groupement BAYAKU est situé dans la collectivité chefferie de BABILA BAKWANZA, territoire de Mambasa. Ce groupement est limité à l'Est par la rivière TIPEMUCHE qui le sépare du territoire d'Irumu, à l'Ouest par le ruisseau KUNDALAKUNDALA, au Nord par la rivière EPULU, qui le sépare du groupement Walese-Karo et au Sud par la rivière Ituri. Son chef lieu est le village LOLWA.
- Le centre de LOLWA tire son nom de la rivière LOLWA qui traverse ce groupement et qui est d'une couleur noire (pleine de saletés) appelée dans la langue locale « LULU » qui signifie plein de saleté. A l'arrivée de l'homme blanc, LULU devient LOLUA et le village fut Baptisé du même nom LOLWA. Le groupement BAYAKU vient de NYAKU, nom de celui qui est considéré comme l'ancêtre commun et dont la descendance porte depuis le nom des BAYAKU. L'historique du groupement Bayaku remonte à l'an 1760 par la sortie du peuple Nyaku de Lubutu via Kisangani jusqu'à KIBALI-Ituri. Le peuple Nyaku venu de Lubutu progressait vers Kisangani finit par

traverser la rivière Lindi pour se rendre à Mangorjipa, mais la traversée de la rivière ne fut pas gratuite. Le peuple autochtone, les GENYA exigèrent le droit de passage et une fille du nom d'EKISANEKE leur fut offerte comme tribut. De la rivière Lindi ; le peuple NYAKU gagna Mangorjipa et une partie d'eux, fatiguée de la longue distance parcourue dut s'y installer. Ce sont les Bakaiko et les Piri. De Mangorjipa, un groupe avança vers Lubero principalement à Timbotimbo, Alimbongo et vers la localité de Mambasa où ils s'affrontèrent avec les Nandes. Après cet affrontement qui les obligea à faire un détour, ils avancèrent vers le territoire de Beni jusqu'au pied de la montagne BEU où ils rencontrèrent le peuple Mbuba et durent une fois de plus s'affronter mais cette fois sans perte en vies humaines et sans blessures. Ce combat non sanglant fut à la base de la signature d'un pacte de sang de non agression. De Beni les Nyaku continuèrent leur chemin vers Komanda, mais une autre partie du convoi s'arrêta à Basili, on les appelle les BIRA. De Basili, ils descendirent le long de la rive gauche de la rivière Ituri jusqu'au pied de mont BUTANI. Depuis le mont BUTANI, les Nyaku traversèrent la rivière Ituri et s'intégrèrent au peuple Lese de la famille MUNDIKENDI. Ces derniers battirent en retraite et quittèrent Lolwa pour s'installer à SEMUE tout près d'AROMBI. Dans leur parcours, ils affrontèrent également les MBISA et un nouveau pacte fut conclu pour le territoire de Watsa. De retour de Watsa, un nouvel affrontement eut lieu avec les NYALI BALUMA et ce fut le dernier. Toutes ces batailles eurent lieu avant l'arrivée des explorateurs. Les premiers explorateurs arrivèrent vers 1882 et trouvèrent le peuple Nyaku déjà installé à SEMUE. Les explorateurs, sous la conduite du chef SAMBILITE, avait pour mission principale de mettre fin aux guerres expansionnistes ou guerres de conquêtes. Dès leur arrivée, ils entreprirent de remettre des médailles à titre honorifique pour encourager la cessation d'hostilités. La première médaille fut octroyée à APUMANDULA qui la céda à son tour à ALOEMBI. De retour de SEMUE, ils retournèrent par la rivière SATILI jusqu'à la rivière SAMATE. Ils passèrent plusieurs jours au pied du mont LUMVU sur la rive droite d'Ituri. Pendant ce temps, le peuple Lese VONKUTU vivait à HERO au dessus du mont HOYO. Des l'arrivée du premier explorateur, des missions se succédèrent afin de mettre en place une administration belge et lancer les travaux de la route Kisangani-Bunia vers les années 1820 et le premier véhicule conduit par Mr ALAMA roula sur la nouvelle route en 1930. La fin des travaux fut couronnée par l'installation des peuples tout au long de la route. Les différents endroits occupés par différentes communautés pendant les guerres de conquêtes furent désormais directement leurs milieux d'origine, ce qui permit aux colons de dresser directement des cartes administratives des entités territoriales. Les premières cartes furent produites avant l'indépendance. Voici la succession des chefs coutumiers à la tête de ce groupement :

- 1^{er} chef : POYO
- 2^{ème} CHEF : ATALEO
- 3^{ème} Chef : APALIKPO
- 4^{ème} Chef : MUSTAPHA
- 5^{ème} Chef : Amusi SELYA
- 6^{ème} Chef : DESIRE
- 7^{ème} Chef : AMUSI II LONGONA
- 8^{ème} Chef : SEBO AMUSI

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement BAYAKU est constitué des 11 villages qui sont TIPEMUCHE, BANACONGO, NDEISA, ANDISENDE 1, ANDISENDE 2, à ANDIDULU, à

ANDILONGOLA, MAKUSEKI, MAKWANGI, KUNDALAKUNDALA, LOLWA, ANDITONGO. Toutes ces localités longent la route RN4.

- Comme signalé précédent, Le chef lieu du groupement est le centre Lolwa. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 11 chefs des localités. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) jadis appelé Comité Local de Gestion et de Développement de Base (CLGDB) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Le groupement est habité par les Babila, les Budus, les Leses, les Lendus, les Buas, les Nandes, etc.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont l'Eglise Protestante Communauté Emmanuel (C.E-39), FEPACO, l'Eglise Catholique et l'Eglise Kimbanguiste. Les langues parlées sont les Kibila, le Kiswahili, le Lingala et le Français.
- Il existe dans ce groupement les associations suivantes :
 - ☞ Tujenge Pamoja à Andisede. Cette association s'occupe de l'agriculture des produits vivriers et maraîchers ;
 - ☞ Association Umoja des mamans à Lolwa centre qui s'occupe de l'entraide au travers l'agriculture ;
 - ☞ VIFEDE (Vision des Femmes pour le Développement Endogène) qui s'occupe de la promotion du leadership féminin et des groupes marginalisés dans la gestion des ressources naturelles ;
- Il y a un terrain de football près du marché où les jeunes s'entraînent, mais ils manquent d'équipement et de matériel sportif.
- La population du groupement BAYAKU s'élevait à 3.885 habitants en 2007 (PNUD, 2007) et en 2015, elle est évaluée à 18600 habitants (chiffres avancés par le Chef de groupement lors de l'atelier de diagnostic et planification participatif).
- Dans le groupement de BAYAKU, l'on a deux structures médicales qui sont :
 - ☞ L'hôpital Général de Référence de Lolwa, localité d'Andidulu. Cet hôpital fournit les services suivants : Maternité, hospitalisation, médecine interne, pédiatrie, dispensaire et pharmacie. Il comprend 5 bâtiments et bureau BCZ tous en état pas très bon. Cet hôpital s'approvisionne en médicaments à partir du dépôt de Kadimebu à Mambasa ou à Mambasa. Les Maladie les plus enregistrées dans cet hôpital sont l'hernie, le paludisme, l'appendicite, le fibrome, la tuberculose et les MST.
 - ☞ Le poste de secours pharmaceutique scolaire qui fournit deux services (consultation et Mini pharmacie). Son Bâtiment à un état assez bon. Ce poste de secours s'approvisionne à partir de Butembo et enregistre plus les cas de paludisme et vers intestinaux comme maladie fréquentes.
- Concernant l'hygiène et assainissement, il y a dans le groupement de BAYAKU des sources aménagées à Lolwa, à Andilongona et Banakongo. Ces sources sont très mal entretenues et ne suffisent pas pour tous les besoins de la population surtout qu'elles tarissent pendant la saison sèche. Raison pour laquelle la population utilise souvent l'eau de rivière. Dans certaines parcelles, il y a des latrines mais d'autres en manquent. Celles qui existent sont très mal entretenues. Il n'y a ni étalage ni trous à ordures. Les déchets de ménagers sont jetés derrière les maisons.

- Par rapport à la situation d'éducation, dans l'ensemble le peuple Bayaku est intellectuel car on retrouve en son sein des diplômés du secondaire (D4, D6) mais aussi des cadres universitaires (G3, L₂). Le groupement compte 4 structures scolaires. Ces structures sont les suivantes :
 - ☞ L'Institut de Lolwa : celui-ci a 5 bâtiments et 1 bureau, 7 salles de classe, 3 latrines. Tous ceux-ci sont à réhabiliter et à équiper.
 - ☞ L'institut Technique Médicale de Lolwa (ITM) qui compte 2 bâtiments, 3 salles de classe et une seule latrine. Toutes ces installations sont à réfectionner.
 - ☞ L'Ecole primaire de Lolwa qui a 3 bâtiments avec 11 salles de classes et 8 latrines. Ces installations ont été construites par PPSP mais les bâtiments restent encore insuffisants compte tenu du nombre d'élèves.
 - ☞ L'Ecole primaire pygmées Lolwa. Cette école comprend 4 bâtiments avec 16 salles de classe et latrines. Ces bâtiments sont construits en matériaux semi-durables et se trouvent dans un état assez bon. Mais le nombre se révèle toujours assez bon.
- La situation sécuritaire est caractérisée par des tracasseries policières et militaires. Les conflits des limites des champs existent entre les populations voisines : les pygmées sont en conflits avec les autres populations par ce que celles-ci leur reprochent de se servir dans les champs qui ne leur appartiennent pas.

- Situation des ressources biophysiques

- L'altitude de groupement BAYAKU est de varie de l'Est à l'Ouest jusqu'à environ 960 m à la limite avec le groupement Babila Bakwanza. Elle est généralement une pénéplaine.
- Le groupement BAYAKU se trouve en pleine forêt équatoriale. cette forêt est riche de diverses espèces d'animaux : éléphants, okapis, primates, « Kitatunga, bongo, », signes, les buffles, les girafes, les léopards, les Chimpanzés, les antilopes, les sangliers. ...et d'oiseaux : perroquets tisserins sauvages...elle regorge en outre des bois exploitables, des sites touristiques, des feuilles et cordes de valeur économique etc. Le relief de ce groupement est caractérisé par le plateau. Le climat équatorial y est prédominant avec deux saisons qui vont d'avril à octobre pour la saison pluvieuse et de novembre à mars pour la saison sèche. Comme dans l'ensemble du landscape Ituri-Epulu-Aru, le climat de Bayaku est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm.
- Le groupement de BAYAKU est drainé par les rivières Lolua, Ndeisa, Tipemuche, Makusiki, Kundalakundala, Ngene, Amabaseyi, Binasé, Nyeluka, Manjolono, Welendu, Makita, Mobilo, Vekomba, Ituri, Epulu, Amahundu, Ekungu.
- Dans le sous-sol on y retrouve de l'or, du diamant, du coltans...

- Situation économique

La population du groupement Bayaku a identifié différents types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2015).

D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole de la zone de BAYAKU sont par ordre décroissant d'importance les suivants :

- L'agriculture : les espèces vivrières les plus cultivées sont le haricot, la banane, le maïs, le soja, l'arachide, la patate-douce, le manioc et la pomme de terre. La superficie des champs pour ces cultures vivrières varie entre 50 et 100 ares. Les cultures maraichères quant à elles sont dominées par les choux, les aubergines, les amarantes, les tomates et les carottes. La culture de rente est principalement constituée de palmier à huile et ici récemment du cacaoyer. L'huile de palme ne provient pas des plantations, il s'agit d'une production individuelle et par parcelle. La culture a été récemment par l'ONG WCS et commence à intéresser plus d'une personne.
- L'élevage : la population pratique l'élevage individuel des petits bétails et de la volaille constitué principalement des caprins, porcins, cobayes, poules et canards. Cet élevage est très rudimentaire et souvent ces bêtes sont attaquées par les animaux sauvages.
- La pêche : la pêche est pratiquée dans les rivières Ituri et Lolwa. La population pêche à l'hameçon, en utilisant les filets ou les nasses. Les produits de pêche servent à la consommation et à la commercialisation locale. La production est relativement basse. Les personnes exerçant ce métier arrivent à capturer chacun environ 15 poissons de taille moyenne par jour.
- La chasse : la chasse est faite par les peuples pygmées et certains habitants du milieu. Ils utilisent les arcs, les pièges, les filets et se font accompagnés des chiens. Le gibier capturé est constitué des antilopes, des sangliers, des porcs-épics et des singes. Le gibier capturé est consommé en famille et une partie est vendue en vue de subvenir aux besoins de première nécessité.
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie dans ce groupement. La transformation des produits agricoles se fait de manière artisanale. L'huile est extraite à l'aide de la presse à huile artisanale. Le paddy est transformé en riz et le manioc en farine à partir de mortiers. L'huile et le paddy produits dans ce groupement constituent une petite quantité destinée à la consommation locale de la population. Environ 5 sacs de paddy sont produits par chaque cultivateur.
- Le commerce : cette activité est exercée principalement par l'ethnie Nande. L'on peut trouver dans les grandes agglomérations comme Lolwa, des boutiques tout au longs de la RN4. Dans ces boutiques sont vendus des produits divers.
- L'exploitation forestière : elle est faite par les grands commerçants du Nord-Kivu et par certaines autorités du territoire. La population locale ne profite pas vraiment de cette exploitation et déplore la destruction anarchique de leur forêt.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- L'habitat dans ce groupement est constitué des vieilles bâtisses en matériaux durables construites à l'époque coloniale, des maisons en semi-durables couvertes des tôles et d'autres, en grand nombre, sont en pisé et couvertes de feuilles-pailles. Sur toute l'étendue, les seules maisons construites en matériaux durables sont celles des missionnaires blancs. Le reste des constructions sont en pisés. Les pygmées habitent des huttes construites principalement des sticks de bois et de feuilles-paille.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement Bayaku. Cette route mène vers Bunia le chef lieu de la nouvelle province d'Ituri. Il n'y a pas de route de desserte agricole, à par quelques pistes d'évacuation de bois d'œuvre.

- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement Bayaku n'a ni radio communautaire, ni radio phonie. Il est arrosé quand même par la radio locale Mazingira émettant à partir de Mambasa. Il existe une antenne VODACOM.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans la zone Bayahu faute d'infrastructures de base. En plus des infrastructures, la capacité technique d'aménagement, de conservation, de gestion et socio-organisationnelle font défaut. Une réserve est en cours d'être érigée par la communauté locale qui s'engage acharnement à se voir gérer aussi une réserve et bénéficier des retombées de la conservation.
- Dans le groupement Bayaku, il y a un petit marché avec des hangars en pisé et des étalages en bois à Lolwa. Cependant, la plupart des produits sont étalés à même le sol.

x. Dans le groupement de BAPWELE

Les 17 localités du groupement BAPWELE sont décrites de manière détaillée en annexe 5-b qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BAPWELE :

- Le groupement BAPWELE est situé dans la collectivité chefferie vde BABILA BAKWANZA, territoire de Mambasa, province de l'Ituri. Ce groupement est limité à l'Est par le groupement BAKWANZA au niveau du caniveau MAKALEMBA (sur la route RN4) et à l'Ouest par la rivière ZUNGULUKA qui le sépare du groupement MPUUTU de la chefferie de Mambasa, au Nord par la rivière Epulu qui constitue sa limite naturelle avec la collectivité chefferie de Walese Karo et au Sud par la rivière Ituri qui le sépare de la collectivité chefferie de Babila Babombi.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement BAPWELE est composé de 17 localités dont 12 sont sur l'axe routier Mambasa-Komanda et 5 sur l'axe Mambasa-Beni. Ces localités sont :
 - ☞ Axe Mambasa-Komanda : MAKOKO, ANDIKPAKPA, TOKOLEKO, MANYA, KULUWE, MUCHANGA, PUMZIKA, KPELYA, PEKELE, ZUNGULUKA 1, ZUNGULUKA 2 et KALITAFU,
 - ☞ Axe Mambasa-Beni : METALE, SOME, MASANGE, MAYUANO et BANGO.
- Le chef lieu du groupement est à MANYA. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 17 chefs des localités. Un comité Intervillageois de Développement et de Conservation (CIVDC) jadis appelé Comité Local de Gestion et de Développement de Base (CLGDB) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les ethnies présentes dans ce groupement sont les Babila Bapwele, les Babila Bandikpakpa, les Pygmées, les Nandes, les Alurs, les Biras, les Budus, les Kusus, les Lendus et les Ngiti.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont les Eglises catholique, protestante, Kimbanguiste, Anglicane, les témoins de Jéhovah, la FEPACO Nzambe Malamu, les EERA, la CECA 20 et la CEBCA.
- Le swahili est la langue de communication entre les différentes ethnies : celles-ci s'expriment également dans leurs dialectes respectifs.
- Il existe dans ce groupement les associations suivantes :

- ☞ Mamans paysannes. Cette association s'occupe de l'amélioration des conditions de vie au travers l'agriculture et l'élevage ;
- ☞ ADPB (Association pour le Développement du Peuple Bakwanja) qui s'occupe de la lutte contre la pauvreté, la scolarisation des enfants au travers l'agriculture, l'élevage des chèvres, canards et l'extraction d'huile de palme ;
- ☞ Tuendele Muchanga à Muchanga qui s'occupe du développement du milieu au travers l'agriculture ;
- ☞ Njika Kanjaka appuyée par CIP/COOPI à Pumuzika. Cette organisation s'occupe aussi du développement du milieu au travers l'agriculture ;
- ☞ Jembe ni Uhaki qui s'occupe de l'entraide mutuelle au travers l'agriculture qui est l'activité principale en ce jour ;
- ☞ AMAC (Association des Mamans pour l'amélioration de la cuisine) qui s'occupe de la sécurité alimentaire au travers l'agriculture, l'élevage des lapins, canards, élevage intensif ;
- ☞ AMEAK : association des Mamans qui s'occupe de la sécurité alimentaire au travers l'agriculture ;
- ☞ Eleveurs et agricultrices de Kpelia encadré jadis par LWF. Cette association s'occupe aussi de la sécurité alimentaire au travers l'élevage des lapins et canards.
- ☞ Fur Ber (Le sol c'est la richesse) en alur, jadis encadré par LWF. Elle s'occupe aussi de la sécurité alimentaire au travers l'agriculture et l'élevage ;
- ☞ AJDECO (Association des Jeunes pour le Développement Commun) : cette association s'occupe de l'encadrement des jeunes au travers les activités de club des jeunes ;
- ☞ GROPIA (Groupe des Pisciculteurs de Mambau) qui s'occupe de l'autosuffisance alimentaire au travers la pisciculture.
- ☞ MEFCO (Maison d'exploitation forestière au Congo) qui s'occupe de la lutte contre la pauvreté en exerçant les activités d'extraction d'huile de palme, de moulin et la construction d'un centre d'accueil à Mambasa ;
- ☞ Association de bons cultivateurs de Zunguluka qui vise le développement du milieu par l'agriculture maraichère et l'élevage ;
- ☞ PAPMP (Projet agro piscicole Madjesi à Pেকে qui vise la sécurité alimentaire au travers les activités d'agriculture et de pisciculture ;
- ☞ PCA (Projet Coopératif Agricole) qui s'occupe également de la sécurité alimentaire au travers l'agriculture ;
- ☞ PRELCOPAI (Projet d'élevage commercialisation des produits agricoles et industriels). Cette association vise la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, et ceci au travers l'agriculture, l'élevage des porcs, chèvres et l'industrialisation (en projet) ;
- ☞ AFOPPI 'Amie de la Forêt pour la promotion de Pygmées) qui encadre les pygmées pour le développement rural en Ituri. L'encadrement se passe dans le domaine de l'agriculture et élevage (en projet).
- ☞ Il faut signaler que dans ce groupement il se fait remarquer les traces des organisations internationales et Onusiennes comme la LWF, FAO, CIP, Première Urgence).
- Il y a un terrain de football près du marché où les jeunes s'entraînent, mais ils manquent d'équipement et de matériel sportif.
- La population du groupement BAPWELE s'élevait à environ 7.000 habitants en 2007 (PNUD, 2007).

- Dans le groupement de BAPWELE, l'on a principalement deux structures médicales qui n'ont pas de personnel qualifiés, les malades sont parfois obligés de se déplacer sur une distance de 20 Km. Il y a insuffisance des bâtiments pour l'hospitalisation, les femmes qui accouchent sont mélangées avec d'autres malades. Ces centres de santé sont les suivants :
 - ☞ Le centre de santé de Manya à Manya. Ce centre de santé organise les services suivants : hospitalisation, consultation, labo, maternité et pharmacie. Il a comme équipement un microscope, des mobiliers, des lits et matelas insuffisants et des bâtiments vétuste et amorti. Il s'approvisionne en médicaments à partir du Mambasa. Les principales maladies fréquemment enregistrées dans ce centre de santé sont le Gastro entérite, verminose, les infections sexuellement transmissibles et le paludisme.
 - ☞ Le centre de santé Saint Laurent à 27 km axe Beni. Les services organisés ici sont l'hospitalisation, la consultation, le labo, la maternité et la pharmacie. Les principaux équipements que comprend ce centre de santé sont : le microscope, le mobilier. Il a des bâtiments en état acceptable mais insuffisants : tous les services médicaux au sein des centres de santé fonctionnent dans un seul bâtiment. Il s'approvisionne en médicaments à partir de la mission catholique de Mambasa. Les cas fréquents ici sont le paludisme, la gastro entérite, la verminose, les infections sexuellement transmissible et le VIH/SIDA.
- La situation de nutrition est telle qu'il existe une malnutrition dans le groupement de BAPWELE mais il n'y a pas de centre nutritionnel et aucune enquête nutritionnelle n'a été initiée pour en déterminer le degré. Le taux de mortalité infantile est assez élevé.
- Concernant l'hygiène et assainissement, le groupement connaît un sérieux problème 'assainissement. Il ne dispose que des trois sources d'eau qui furent aménagées par PPSSP dans les localités Andikpakpa, Manya et Zunguluka I, Ces sources sont actuellement détruites, les travaux d'aménagement n'ayant pas été achevés. Les populations d'autres localités recourent souvent aux rivières pour leur consommation locale. Il s'agit des localités ci-après : Makolo, Tokoleko, Kuluwe, Muchanga, Kpelia, Pumuzika, Pekele, Zunguluka II, Kalitafu, Metale, Some, Masange, Bongo, Mayuano. L'eau de consommation n'est donc pas potable. Le respect des règles d'hygiène laisse à désirer : les latrines sont en mauvais état et il manque des trous à ordures.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement de BAPWELE compte 2 écoles primaires:
 - ☞ L'E.P. ANDIKWAKWA : celle-ci a 3 bâtiments avec 7 salles de classe, une latrine avec 4 portes. Il n'y existe pas de trous à ordures. Les latrines ont des portes mais elles sont en mauvais état d'hygiène et de propreté.
 - ☞ L'E.P. MAMBAU qui compte 3 bâtiments, 2 en semi-durables, 1 en pisé, 10 salles de classe, une latrine avec 7 portes et un trou à ordure.
- Quant à la situation sécuritaire, il convient de signaler que le groupement BAPWELE les tracasseries policières et militaires sont monnaie courante. La population est parfois torturée par les agents de l'ordre. Il est également signalé des cas de conflits des limites des champs.
- Situation des ressources biophysiques
- Le groupement BAPWELE se trouve en pleine forêt équatoriale. Son relief est dominé par des plateaux et une colline appelée Kpelya qui aurait un grand bassin d'eau à son sommet. Le climat équatorial y est prédominant avec deux saisons qui vont d'avril à

octobre pour la saison pluvieuse et de novembre à mars pour la saison sèche. Comme dans l'ensemble du landscape Ituri-Epulu-Aru, le climat de BAPWELE est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm.

- La faune est constituée des antilopes, des éléphants, des okapis, des buffles, des sangliers, des singes, des tortues, des léopards, des renards, des pintades, des serpents au nombre desquels on compte les boas et des pangolins.
- Le groupement de BAPWELE est drainé par les rivières suivantes : Epulu, Mutufei, Makolo et les ruisseaux Mabukulu, Ambali I, Ambali II, Basaimi, Mawambi, Muchanga, Lululu, Tiyo, Malapa, Apakanja, Apamutuba, Amanje, Amamukusa, Amakombakasa, Mukongolo, Makuokonjo, Togo, Melimba, Amaba, Kpakpa, Njina, Matoli, Apapola.

- Situation économique

Les activités qui occupent les ménages du groupement BAPWELE sont les suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole de la zone de BAPWELE sont par ordre décroissant d'importance les suivantes :

- L'agriculture : la population du groupement BAPWELE pratique l'agriculture. Elle exploite les cultures vivrières constituées principalement de banane et de manioc. Les cultures maraîchères sont constituées des marantes et des épinards. Les produits agricoles (vivriers ou maraîchers) servent principalement à couvrir les besoins alimentaires de la population et une petite quantité à la vente. Quelques arbres fruitiers sont cultivés dans les parcelles notamment les manguiers et les avocats. Le palmier à huile constitue la principale culture de rente du milieu. A cette culture s'ajoute la culture de Cacaoyer introduite par l'ONG WCS.
- La chasse : la chasse est très courante dans le groupement de BAPWELE. Presque toutes les ethnies en font leur principale activité. Les animaux qui font objet de capture sont les antilopes, les ordures, les pintades, les buffles et les singes.
- L'élevage : les habitants pratiquent l'élevage des ovins et des caprins, des poules et des canards.
- La pêche : la pêche est pratiquée occasionnellement du fait de l'éloignement des cours d'eau par rapport aux villages. Pour cette activité, les habitants utilisent les filets, les hameçons et les paniers. Les femmes s'adonnent également à la pêche par des méthodes traditionnelles qui constituent à dresser des barrages aux affluents des rivières Epulu et Ituri.
- Le commerce : les habitants des localités se trouvant sur l'axe Mambasa-Komnda vendent et achètent divers produits au centre de Mambasa. Ceux de l'axe routier Mambasa-Beni s'approvisionnent soit à Mambasa soit à Biakato, Beni et Butembo.
- L'exploitation forestière : l'exploitation forestière occupe une place non négligeable. Cette activité se trouve à la base de plusieurs conflits dans ce groupement puisque les autochtones estiment qu'ils n'en profitent pas et la plupart des exploitants forestiers ne sont pas natifs du milieu.

- Par rapport à l'industrie et l'artisanat, il faut noter que la transformation des produits, les habitants recourent à des techniques traditionnelles de transformation telle que la presse à huile locale et mortier.
- *Situation des infrastructures socio-économiques de base*
- Dans le groupement de BAPWELE, la plupart des maisons sont construites en chaumes. Quelques unes seulement sont en semi durable. La plupart des maisons sont en état de délabrement.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) (Bunia-Kisangani). L'autre partie sur l'axe Mambasa-Beni qui est une route à caractère commercial. Le tronçon de la route nationale Bunia-Kisangani est en bon état car elle est entrain d'être entretenue par l'entreprise SINOHYDRO. Par contre le tronçon routier Mambasa-Beni est en mauvais état et l'entretien est en cours. Une route de desserte agricole longue de 20km passe par le village Tokoleko. Il va de Manyà à Tokoleko (18 km sur l'axe routier Mambasa-Beni). Il est envahi par la brousse et n'est jamais entretenu.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement BAPWELE n'a ni radio communautaire, ni radio phonie. Il est arrosé quand même par les radios locales Mazingira et Hamukeni émettant à partir de Mambasa. Il existe une antenne VODACOM à Manyà.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans la zone BAPWELE si ce n'est la colline Kpelya.
- Dans le groupement BAPWELE, il y a un petit marché Mayuwano et Manyà qui ne sont pas construits.

18.2. Planification stratégique de la chefferie des Babila Bakwanza

18.2.1. Vision pour la chefferie

- Notre ménage est devenu un gère une grande entreprise professionnelle propre à lui (du secteur agriculture, boutique, élevage, hotel ou pharmacie, etc...), dispose d'une maison en matériaux durables, une voiture et subvient aux besoins de base grâce à ses revenus propres.
- De belles et durables maisons électrifiées, des bureaux administratifs construits et équipés, des routes, des écoles, des terrains de foot, des hôpitaux, des églises, des sources d'eau potable sont aménagés dans les villages de la Chefferie des Babila Bakwanza dans lesquels il règne la paix et il existe aussi des forêts communautaires, des ressources animales et végétales diversifiées et en abondance au de là des coupes de bois et des champs.

18.2.2. Objectif globaux

- D'ici 2030, le bien-être familial a augmenté avec la diminution du nombre des médiocres et l'augmentation du nombre des satisfaisants (acceptables) (voir baseline).
- D'ici 2030, la chefferie est devenue effectivement décentralisée avec des infrastructures administratives et socio-économiques de base modernes et satisfaisantes au niveau de ses villages et assurent une bonne gestion des ressources naturelles et de la chose publique.

18.2.3. Objectifs spécifiques

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

18.2.4. Stratégie de développement de la chefferie des Babila Bakwanza

De manière opérationnelle, la Chefferie des Babila Bakwanza s'est fixé 4 objectifs spécifiques qui traduisent les problèmes exprimés par ses habitants, mais positifs et devenant ainsi des cibles à atteindre. Il s'agit de :

- 1) A partir de 2016, les villages de la Chefferie des Babila Bakwanza prennent de l'essor à travers la construction des bureaux administratifs, des hôpitaux, écoles, marchés, infrastructures d'eau potable, routes, belles et durables maisons, la restauration de la paix et la justice et le degré d'aisance de la vie de ses habitants s'accroît au jour le jour ;
- 2) A partir de 2016, les exploitations agropastorales se sédentarisent (stabilisent), la productivité des terres agricoles se maintient progressivement à des niveaux satisfaisants afin de garantir la sécurité alimentaire, le revenu des ménages et la réduction des besoins de conquête de nouvelles terres forestières ;
- 3) A partir de 2016, des dégâts écologiques dus à l'exploitation forestière restent réduits et compensés par la restauration grâce au maintien de la capacité de régénération des ressources forestières ;
- 4) A partir de 2016, la diversité et l'intégrité des habitats et des espèces biologiques de la Chefferie des Babila Bakwanza sont sauvegardées et continuent à jouer leurs rôles écologiques et socio-économiques.

18.2.5. Stratégie de développement de la chefferie des Babila Bakwanza d'ici 2030

Tableau 44: résultats et produits attendus de la Chefferie des Babila bakwanza d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-4 bureaux construits ; -4 bureaux équipés -4 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les milices et de tensions interethniques (tribus)	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de	Financement des projets				

	finance					
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	1547 T	Maïs	
			Paddy	2385 T	Paddy	
			Banane	7281 T	Banane	
			Manioc	25440 T	Manioc	
			Arachide	509 T	Arachide	
			Haricot	2465 T	Haricot	
			Soja	161 T	Soja	
			Patate douce	1483 T	Patate douce	
			Céréales secondaires	314 T	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	2205 T	Canne à sucre	
			Légumes verts	3792 T	Légumes verts	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Bovins	18	Bovins	
			Caprins	3686	Caprins	
			Ovins	169	Ovins	
			Suidés/porcs	647	Suidés	
			Poules	3826	Poules	
			Canards	3025	Canards	
			Dindes	22	Dindes	
			Pigeons	125	Pigeons	
			Lapins	64	Lapins	
			Cobayes	1782	Cobayes	
			Pintades	16	Pintades	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electrique				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				
	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le	Hygiène				

	pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle					
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)	Santé				
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				
	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	Déforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	Déboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la superficie aménagée dans la chefferie	Zonage				
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				

	Augmenter le nombre des forêts communautaires légales	Sécurisation Forêts communautaire				

18.2.6. Actions stratégiques pour le développement de la Chefferie des Babila Bakwanza

a) Axe 1 : Renforcement de la décentralisation, la bonne gouvernance et la consolidation de la paix

1) Améliorer l'administration locale, instaurer la sécurité et renforcer la bonne gouvernance

Il s'agit ici spécifiquement de la sécurité et la justice sociales qui peuvent être compromises par des conflits divers, les mouvements des populations, la marginalisation de certaines classes (couches) sociales et la méconnaissance de la loi. De ce fait, pour garantir des conditions de sécurité et de justice sociale acceptables, il est envisagé les actions suivantes : (i) construire des bureaux de la Chefferie, des groupements et des villages ainsi que des casernes ; (ii) appuyer les actions de mitigation et gestion des conflits au travers les barza communautaires pour régler des problèmes coutumiers comme celui d'un éléphant en divagation « Yamado » (la société civile et les confessions religieuses qui seront renforcées à cet effet et un plan d'actions pour l'application des mécanismes internes des mitigations et gestion des conflits sera développés et mise en œuvre ; (iii) Organiser le suivi et évaluation de la bonne gouvernance locale par l'utilisation du « Baromètre de Gouvernance Locale » et la mise en œuvre des actions qui en seront dégagées (plan d'action pour la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles); (iv) vulgariser la nomenclature des taxes et des Codes Forestiers, Fonciers, Miniers et autres lois en vigueur en RDC ; (v) suivre et évaluer le niveau de prise en compte de l'aspect genre dans diverses activités de développement communautaire et développement des stratégies appropriées à cet effet ; (vi) suivre et évaluer la participation des peuples pygmées dans la prise de décision sur l'utilisation des ressources naturelles du terroir ainsi que des bénéfices générés par diverses exploitations ; (vii) organiser le contrôle et l'intégration de nouveaux immigrés par le développement des stratégies de leur insertion socio-économique ; (viii) créer des organisations de droits de l'homme et la démocratie, (ix) former les associations locales sur la démocratie et la gestion transparente.

b) Axe 2 : Développement des industries et de l'artisanat

2) Initier des métiers générateurs de revenu, des micro-industries et entreprises

Dans la Chefferie les emplois payants sont insuffisants alors qu'il y a possibilité de créer des nouveaux créneaux d'emplois. Pour y arriver, il est envisagé les actions suivantes : (i) appuyer la mise en place et gestion des infrastructures de transformation des produits locaux (agricole, halieutique, PFNL, viande, œuf,...); (ii) créer des coopératives de transformation et d'écoulement qui pourront développer des partenariats avec celles d'approvisionnement et des associations de transporteurs ; (iii) créer des centres de formations aux métiers générateurs de revenu.

c) Axe 3 : Financement des activités entrepreneuriales

2) Améliorer l'accès des ménages aux capitaux financiers au niveau local

Face à la déficient en capitaux de démarrage ainsi que de renforcement des micro-entreprises, la Chefferie des Babila Bakwanza prévoit mener les actions suivantes : (i) former les COBA sur la création des caisses villageoise ; (ii) appuyer les structures de micro-finance mis en place en fonds d'appui en crédits aux plus démunis montant des activités très basiques pour leur relèvement rapide ; (iii) organiser des formations et l'accompagnement des structures mises en place.

d) Axe 4 : Agriculture et élevage

2) *Augmenter la production agro-pastorale et fixer les exploitations agro-pastorales*

Pour susciter une auto responsabilité de la gestion des ressources pédologiques et forestières en général par les communautés locales au niveau le plus micro (familial), les terres de la zone agroforestière seront subdivisées en portions tout en tenant compte des effectifs de ménages, de la demande en terre dans 10 à venir (croissance démographique). Chaque portion devra avoir une superficie susceptible de répondre au besoin en terre du ménage et sa gestion est sous la responsabilité directe de la famille. Il est donc question des mener les actions suivantes : (i) étudier et de mettre au point des modèles d'assolement qui peut combiner au mieux l'exploitation des terres cultivées et les pâturages, car de plus en plus on s'aperçoit que cette combinaison est souvent à la base d'une utilisation rationnelle de la terre ; (ii) former les cultivateurs sur des systèmes d'exploitation durable des sols ; (iii) organiser des ateliers de formation sur la gestion des exploitations agricoles ; (iv) organiser des campagnes de sensibilisation et organisation des paysannats pilotes ; (v) organiser la vulgarisation agro-pastorale; (vi) organiser les crédits agricoles (instituer un fond de crédits agricoles) ; (vi) appuyer la multiplication des semences et d'alevins; (viii) appuyer l'écoulement groupé des produits agro-pastoraux ; (ix) créer des centres de formation à l'apiculture, (x) appuyer les groupes/coopératives d'agro-éleveurs en intrants de production (outils aratoires, semences, produits vétérinaires, géniteurs de chèvres, moutons, porcs, poules, canards, lapins, etc.) ; (xi) appuyer l'aménagement des étangs piscicoles et les sessions de formation sur conduite d'un étang et l'alimentation des poissons.

e) Axe 5 : Exploitation minière

2) *Améliorer le système d'exploitation minier (y compris l'extraction de sable, chaux, graviers, argile et moellons)*

La Chefferie des Babila Bakwanza compte quelques carrières d'exploitation d'or et d'extraction des matériaux de construction. Les matériaux de construction alimentent aussi les chantiers au niveau local que ceux de la cité de Mambasa. S'il est renforcé ce secteur peut constituer un atout important à l'émergence de l'économie de la Chefferie. Pour y arriver des actions suivantes sont envisagées : (i) renforcer l'organisation des exploitants en coopérative ; (ii) appuyer les ces organisations en outils de travail ; (iii) vulgariser la loi sur l'extraction minière et matériaux divers et sur la conservation de la nature ; (iv) organiser des ateliers sur l'établissement de la réglementation de l'exploitation minière et extraction des matériaux de construction.

f) Axe 6 : Exploitation forestière

2) *Promouvoir l'exploitation durable et innovante des ressources forestières et la conservation de la biodiversité*

Pour promouvoir la gestion et l'exploitation durable de la production de ligneux et non ligneux (arbres, PFNL, miel, gibiers...) et la conservation de la biodiversité dans la Chefferie des Babila Bakwanza, il a été identifié les actions suivantes :

- (i) délimiter les micro-zones d'aménagement forestier qui seront destinées aux activités de production de bois d'œuvre et d'énergie, des sticks de bois de construction, à la chasse et à la production d'autres produits forestiers non ligneux (feuille-pailles, miel, champignons, fruits divers, insectes divers...) ;
- (ii) organiser l'exploitation des bois de feu et charbon des bois : le prélèvement de bois de feu se fera chaque année suivant le programme d'exploitation de bloc préétabli. Il va concerner le bois mort et les déchets d'exploitation de bois d'œuvre (branches et débris divers) ;

- (iii) organiser l'exploitation des sticks de bois de construction : Les sticks est une source de revenu non moins considérable. Le prix d'un stick de bois revient, localement, à 100 FC (soit 0,125\$). Les sticks sont vendus localement et écoulés vers les centres de Mambasa, Komanda voir Bunia.
- (iv) organiser la chasse : l'activité de chasse dans les micro-zones de foresterie communautaire va s'opérer en suivant les critères et principes de chasse qui seront établis. Cette chasse sera rotative par rapport aux différents blocs. Il faudra favoriser la chasse traditionnelle mais en veillant que les pratiquants disposent et respectent les principes de chasse établis. En plus, la mise en défens des certains blocs permettra d'avoir des résultats fiables du biomonitoring indispensable pour planifier une chasse pouvant servir d'une forme de valorisation et de régulation de la dynamique des populations animales dans l'ensemble de la zone d'aménagement forestier. Ces restrictions devront être observées de toute rigueur afin de réduire le pourcentage de ménages impliqués dans la chasse de 75 à 25% (soit 93 ménages) et le nombre de pièges de 150 à 50 pièges par ménage chasseur.
- (v) organiser les activités de récolte des produits forestiers non ligneux d'origine végétales et insectes : de nombreux produits forestiers non ligneux (PFNL) sont exploités par la population au niveau de la forêt de la Chefferie des Babila Bakwanza (Mto, 2008). Bien organisée, la cueillette de ces produits peut améliorer significativement les revenus générés par la forêt et contribuer à la réalisation des actions d'intérêt communautaire de ce terroir. Mise à part les directives (critères et principes) d'exploitation de ces ressources, l'amélioration de l'activité de cueillette nécessite l'acquisition et l'utilisation d'équipements appropriés de transformation et conservation des principaux produits exploités. Pour certains produits comme le miel, racine de certaines espèces utilisées à des fins alimentaires ou médicinales, des actions encourageant les populations locales à l'apiculture et à la domestication des espèces végétales à travers le reboisement/plantation seront menées ;
- (vi) organiser l'exploitation de bois d'œuvre : en se référant aux résultats du transect participatif, un effectif de 27 arbres à bois d'œuvre a été évalué comme moyenne d'arbres ayant de diamètres exploitables ($DHP \geq 80\text{cm}$) sur une superficie de 10 ha (soit 2,7arbres/ha). Il sera question ici de soutenir les groupes d'intérêt au sein des communautés de base dans le secteur d'exploitation des bois d'œuvre à s'organiser en coopératives, leurs attribuer les des blocs à couper dans les micro-zones destinée à l'exploitation forestière tout en signant des protocoles d'accords avec ces coopératives.
- (vii) organiser la récolte des semences d'essences précieuses pour le reboisement: en vue de contribuer à la pérennisation de certaines espèces végétales et de préserver ainsi la biodiversité, les activités de récolte des semences et de conservation de semenciers pour reboisement seront menées de façon permanente. Des politiques de distribution gratuite ou de vente seront développées par les membres dudit axe stratégique.
- (viii) organiser le contrôle et évaluation de l'exploitation de bois de récolte des PFNL et de chasse : La coupe du bois dans chaque bloc programmé pour une année donnée doit être suivie afin de corriger les éventuelles anomalies constatée. L'encadrement technique des chantiers assurera l'évaluation interne de l'application correcte des critères de martelage, les normes d'abattages des arbres par les CIVDC/COBA au sein des groupements. Des actions de restauration des bois (reboisement) devront également accompagner les différentes exploitations dans cette micro-zone. Le CLDC, à travers son axe de chasse et récolte des PFNL accompagnera par des

formations diverses sur les normes (critères et principes) de chasse et récolte des PFNL, la professionnalisation des pratiquants de ces activités et en assurera le suivi et l'évaluation. Spécifiquement, en ce qui concerne les ressources animales, les axes stratégiques « chasse et récolte des PFNL » mettra en place un système de bio monitoring. Ce système permettra de satisfaire aux quatre objectifs ci-dessous :

- ☞ Déterminer le territoire des différentes populations animales en présence;
- ☞ Evaluer dans le temps et dans l'espace les populations animales ;
- ☞ Dire si ces populations sont stables ou en déclin ;
- ☞ Identifier les menaces qui pèsent sur ces populations.

g) Axe 8 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+

2) *Limiter la déforestation, la dégradation des forêts et la perte de la biodiversité par l'érection des réserves à gestion communautaire*

Des consultations et ateliers de diagnostic et planification participatifs, il a été retenu l'érection des réserves à gestion communautaire qui vont s'étendre sur la zone de forêt primaire du côté des rivières Epulu et Nyeluka, vers la limite avec la collectivité de Walese Karo.

Ce choix tient au constat par la communauté de base (COBA) de la perte avancée des espaces forestiers et de la faune sauvage suite au braconnage mais aussi par le souci de sauver de l'anéantissement la faune sauvage, disposer des sites pouvant attirer le tourisme de chasse et de vision et sauvegarder la diversité et l'intégrité des habitats et espèces sauvages.

De nouveaux créneaux d'emploi et un autofinancement de la Chefferie des Babila Bakwanza sont attendus au travers la diversité de besoins entraînée par l'activité de tourisme mais aussi par le marché de carbone. Pour y arriver les actions à mener sont les suivantes :

- (i) Organiser le tourisme de vision : de par sa situation dans l'ensemble du bloc Maitatu (large et en connectivité avec la Réserve de Faune à Okapi), la réserve communautaire de Bakwanza pourra abriter des espèces phares pour la conservation comme l'éléphant, le chimpanzé, le buffles,... assez faciles d'observation, une fois que le braconnage est minimisé ou arrêté. Il sera question d'identifier des sites qui se prêtent mieux au tourisme de vision. C'est-à-dire, où les Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) des espèces sont acceptables pour faciliter les observations. Mais pour rendre viable cette activité, un investissement préalable s'impose pour la mise en place des infrastructures d'accueil, et un effort de surveillance par des poli-faunes villageois devrait être fait pour minimiser le braconnage et sécuriser la zone à réserve communautaire.
- (ii) organiser le tourisme de chasse : chasse sportive professionnelle : la zone à érection des réserves à gestion communautaire pourra faire objet du tourisme de chasse. Seulement, étant donné le braconnage exagéré ces dernières années, cette zone sera mise en défens les 2 premières années afin de permettre la restauration des espèces fauniques et en attendant les résultats des travaux d'inventaire fauniques et le suivi de la fréquentation par les grandes mammifères. Ces études permettront de fournir la liste des espèces pouvant faire objet de chasse sportives et fixer les quotas de prélèvement par espèce. A la fin de la troisième année, une fois que la liste et les quotas sont fournis, une auto-évaluation de l'activité cynégétique sera faite afin de juger de son succès et d'étudier la possibilité d'augmenter ou diminuer les quotas proposés. Toutefois, le tourisme de chasse se fera selon un calendrier de fermeture et d'ouverture de chasse préétablis (fermeture de juillet à décembre et ouverture de janvier à juin).
- (iii) Aménager les infrastructures pour la conservation et l'écodéveloppement :

- par la matérialisation des limites de la réserve communautaire. Pour réduire au maximum les conflits éventuels liés aux violations des limites entre la zone habitable et la réserve communautaire, de même avec les terroirs voisins (Bapwele, Bayaku et Walese Karo), des bornes et plaques de signalisation et de matérialisation devront être implantés sur les limites. Il sera utilisé également la peinture jaune, badigeonnée sur les arbres pour matérialiser les limites non naturelles.
 - Par l'aménagement des infrastructures d'accueil. Le potentiel touristique des réserves à gestion communautaire dans la Chefferie des Babila Bakwanza sera valorisé par :
 - ✓ la construction d'au moins 3 auberges villageoises (dans chaque groupement). Ces auberges seront construites aux entrées vers la réserve et où les publications et rapports des travaux effectués, les check-listes des plantes, des oiseaux et des animaux sauvages recensés dans les réserves à gestion communautaire, les différents sites, les cartes et toute autre information utile seront exposés et vendus le cas échéant. Il en est de même des produits de l'artisanat local et des rafraichissements qui y seront exposés et vendus à la demande du touriste et chercheur. C'est à partir d'ici aussi que les touristes se feront accompagner des guides villageois moyennant le paiement des frais y afférents ;
 - ✓ la mise en place d'un réseau des pistes, par l'entretien régulier de nouvelles et anciennes pistes d'exploitations forestières, de chasse et ceci pour le faciliter le tourisme de vision et de chasse ;
 - ✓ la construction des miradors à des sites stratégiques d'observation de la faune. Les miradors sont des infrastructures indispensables en matière de gestion d'activités éco touristiques car permettent aux visiteurs de regarder les animaux sans les déranger dans leurs activités ;
 - ✓ la construction et équipement d'au moins 3 campements avec principalement le matériel local à l'intérieur des réserves pour l'accueil et les nuitées des touristes et chercheurs ;
 - ✓ l'initiation et la matérialisation des parcours touristiques, à accomplir en peu de jours de marche, qui passerait par tous les sites touristiques importants en l'occurrence les sites d'observation fréquentes des espèces phares comme éléphant, buffles, chimpanzé...
 - par le développement de l'artisanat local et les danses traditionnelles : l'artisanat local sera développé sur base des produits locaux afin de valoriser les ressources naturelles de récupération. Les chainettes traditionnelles des pygmées, les sculptures et masques en bois, les produits de la couture pygmée, les danses folkloriques pour la promotion de la culture locale... feront objet d'exposition. Ceci va stimuler le tourisme qui apportera de nouvelles devises à la Chefferie des Babila Bakwanza et sera une source d'autofinancement de celle-ci.
- (iv) organisation des activités de recherche : les recherches à conduire dans les réserves à gestion communautaire comprennent celles impliquant les communautés base (COBA) et celles à réaliser par les ONG et Institutions d'appui. Les recherches à mener par les communautés de base sont par exemple : le transect participatif/étude de la dynamique des populations des espèces animales sauvages, le monitoring des prélèvements illégaux de la faune sauvage... En plus de l'analyse des données collectées par les COBA, les ONG et Institutions d'appui s'attèleront sur :
- la maîtrise des circuits de commercialisation de la viande de brousse ;
 - l'estimation du niveau de Prélèvement Durable Maximum (PDM) des espèces des espèces fauniques ;

- la détermination des quotas d'abattage sur des bases scientifiques ;
- le suivi de la chasse sportive ;
- évaluation des Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) des espèces fauniques phares ;
- la capacité de séquestration de carbone de la forêt de la Chefferie des Babila Bakwanza ;

(v) organiser la surveillance participative : dans les structures CIVDC de la Chefferie des Babila Bakwanza, il est prévu des Conseils de gestion du projet des réserves à gestion communautaire et qui rendent compte au staff dirigeant du CLDC. Ces conseils travaillent étroitement avec les Comités Villageois de Développement et de Conservation (CVDC) qui assurent en même temps la vigilance de l'utilisation des ressources naturelles dans l'ensemble. Au sein de chaque CVDC seront désignés des poli-faunes qui s'occupent de la surveillance quotidienne de la réserve communautaire et cela sous la supervision du conseil de gestion du projet de réserves à gestion communautaire de la Chefferie des Babila Bakwanza. Ce conseil devra, en collaboration avec l'autorité administrative compétente (supervision de l'environnement, conservation de la nature, eaux et forêts) et du secteur de restauration, conservation de la nature et tourisme, traquer les acteurs irréguliers opérant dans les réserves à gestion communautaire des Babila Bakwanza. Comme évoquer, le conseil de gestion de cette réserve travaillera étroitement et franche collaboration (partage d'informations) avec le service de l'environnement, conservation de la nature, eaux et forêt, les autorités militaires et les intervenants dans ledit secteur de façon à ne laisser aucune chance aux contrevenants. Il sera régulièrement organisé des patrouilles mixtes, conseil de gestion de la Réserve, Supervision de l'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts (SECNEF), les militaires et le Régisseur de chasse. Les activités de surveillance seront matériellement et financièrement supportées par le CLDC de la Chefferie de Babila Bakwanza au travers le conseil de gestion de la réserve communautaire et à partir des fonds d'aménagement, des revenus tirés du tourisme en général.

(vi) organiser des activités de sensibilisation, d'éducation et de formation : les CVDC vont mener des activités d'animation-sensibilisation au travers des manifestations culturelles, dans des églises et toute autre séance, réunions mensuelles et assemblée générale des CIVDC et CVDC. Les intervenants de ce secteur pourront, ensemble au CLDC, initier une revue trimestrielle d'information sur les activités réalisées, encours de réalisation et à réaliser dans la réserve communautaire. Des tableaux d'affichage des informations seront fabriqués dans chaque village. Il sera aussi nécessaire de produire et distribuer régulièrement des dépliants comme moyens de communication et information des masses. Dans chaque village et au sein du comité villageois de Gestion des Ressources Naturelles (CVDC) seront désignés des poli-faunes qui seront sous la supervision du conseil de gestion du projet réserves à gestion communautaire de la Chefferie des Babila Bakwanza. Les poli-faunes et l'ensemble de leur conseil seront formés sur les techniques de surveillance et de pistage de braconniers afin de remplir convenablement leurs rôles. Bien plus, les guides touristiques villageois devront également recevoir une formation sur l'identification des principales espèces de plantes, de mammifères et d'oiseaux avec des guides d'identification, sur le pistage et l'approche des animaux et cela dans l'objectif de satisfaire les intéressés

et les jeunes chercheurs. Les membres du Conseil d'Administration et du comité de surveillance-suivi et évaluation du CLDC seront formés sur les techniques de monitoring des espèces floristiques et fauniques, la rédaction des rapports des collectes d'information et sur la gestion des projets et la recherche des financements.

- (vii) Organiser les activités de promotion du tourisme et de l'artisanat local : il sera nécessaire de soutenir les activités de tourisme et d'artisanat local par la promotion/marketing afin de permettre à ces activités de générer plus des fonds pour l'autofinancement du CVDC. Pour ce faire, un petit investissement préalable sera indispensable, notamment pour l'élaboration des dépliants et affiches publicitaires, informations dans les hôtels dans des villes et grands centres (Mambasa, Biakato, Niania, Komanda, Bunia, Beni...), annonces radio et télévisées, dans des journaux.
- (viii) Initier un projet REDD+ et développer le PDD pour la vente des crédits carbone.

h) Axe 10 : Energie électrique

2) Améliorer la desserte en électricité

La couverture d'une grande partie de la Chefferie en énergie électrique passe par les actions suivantes : (i) mener des études de faisabilité ; (ii) construire les microcentrales hydro-électriques dans les trois groupements ; (iii) organiser des travaux communautaires de tracage des caniveaux d'amenage forcé et d'évacuation ; (iv) organiser les habitants en coopératives pour l'achat des groupes électrogènes et des panneaux afin d'alimenter les citées et villages.

i) Axe 11 : Routes

1) Réhabiliter les infrastructures routières

Pour faciliter l'évacuation des produits agricoles vers la RN4, la route N° 44 (Mambasa-Beni), la Chefferie compte entreprendre les actions suivantes : (i) appuyer les villages en outils de cantonnage manuel ; (ii) appuyer la réhabilitation des routes de desserte agricole et des caniveaux, ponts et dalots ; (iii) organiser les travaux communautaires d'entretien des routes.

j) Axe 12 : Marché-commerce

1) Intensifier le commerce dans les groupements

Pour permettre les échanges économiques et l'attraction des opérateurs économiques vers la Chefferie des Babila Bakwanza, il est prévu les actions suivantes: (i) créer et construire des points de ventes (marchés) des produits locaux et manufacturés de première nécessité; (ii) Etablir un programme des marchés hebdomadaires ; (iii) organiser des travaux communautaire d'entretien et d'assainissement des marchés.

k) Axe 13 : Eau

2) Alimenter la population en eau potable

L'approvisionnement en eau potable aux communautés de base sera assurée grâce aux actions suivantes : (i) appuyer les villages à la construction des forages familiaux et des bornes fontaines ; (ii) appuyer l'aménagement des sources d'eau potable ; (iii) appuyer l'adduction d'eau dans les cités de Lolwa, Manya et Mayuwano.

l) Axe 14 : Education

2) Améliorer l'accès à la scolarisation des enfants et l'alphabétisation des adultes

Pour augmenter le taux de scolarisation des enfants et d'alphabétisation des adultes, la Chefferie pourra s'investir dans les actions suivantes: (i) la construction des salles de classe

dans les villages qui en manquent et les équiper en pupitres ; (ii) le développement des mesures incitatives pour promouvoir l'éducation des jeunes et surtout des filles et des pygmées par l'octroi des bourses d'études, des prix aux meilleurs élèves ; (iii) l'introduction du programme WORTH (dignité) pour femmes et pour homme à la fois pour l'alphabétisation conscientisante (savoir lire, écrire et calculer) et la micro-finance (microcrédit) ; (iv) le recyclage et la prise en charge des instituteurs bénévoles recrutés par le CLDC en attendant leur prise en charge définitive par le ministère de l'éducation.

m) Axe 15 : Santé

1) Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité

Des actions visant l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité dans la Chefferie des Babila Bakwanza sont entre autres : (i) l'amélioration de l'accès géographique par la construction de nouvelles formations sanitaires (postes, centres de santé, hôpital). L'objectif étant de réduire la distance à parcourir par le malade pour accéder aux soins de santé primaires à tout au plus 1km et aux soins secondaires à ± 5 km; (ii) le renforcement des Comité de Développement Sanitaire (CODESA) dans la gestion des médicaments et équipements sanitaires ; (iii) l'ouverture d'un dépôt pharmaceutique servant d'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et équipements sanitaires ; (iv) l'organisation et/ou le renforcement des mutuelles de solidarité pour l'accès aux soins de santé de qualité ; (v) l'animation-sensibilisation et l'évaluation des niveaux de connaissances des communautés de base sur les MST/VIH-SIDA et leurs capacités à développer des mécanismes de protection (prévention) contre ce fléau; (vi) la formation et la prise en charge des agents de santé en attendant leur prise en charge définitive par le ministère de santé ; (v) créer des centres nutritionnels au sein des structures médicales.

n) Axe 16 : Habitat

2) Améliorer l'habitat de la Chefferie des Babila Bakwanza

La Chefferie des Babila Bakwanza présente un habitat qui est partout du type groupé. Plusieurs ménages se mettent ensemble pour former de grandes agglomérations (villages). Hormis les petits jardins de case, les champs se trouvent toujours en dehors du village. La distance entre le centre d'habitation et les champs varie avec l'importance de l'agglomération et le degré d'épuisement de sol (jachère) à proximité du village.

A part la période de récolte des PFNL (surtout du miel) pendant laquelle les familles pygmées vont ériger de petits campements circonstanciels à l'intérieur de la forêt, celles-ci ont toujours leurs campements non loin des villages (300-1000 m), ce qui facilite les échanges avec les familles bantoues (Bakwala). Cette distance serait réduite si leurs conditions écologiques qui les attirent vers la forêt leur étaient offertes dans les villages.

Considérant ce qui précède et dans le souci de disposer d'un modèle d'amélioration de l'habitat humain répondant aux desideratas des ménages locaux, un espace de 1,5 ha (soit 15000m²) sera convenable à un ménage et sera destiné aux utilisations suivantes :

- 625m² de maison (habitation) à toiture en tôles ou tuiles, murs en briques cuites, pavement en ciment, cour (pelouse et fleurs) avec toilettes et cuisine ;
- 275m² réservés aux étangs piscicoles et puits d'eau familial (forage) ;
- 6000m² de boisé familial dans le quel la famille peut aménager sa case (hutte) traditionnelle (Kumbe, en langue locale) en paille sous l'ombre d'arbres, très indispensable pour les ménages pygmées. Les branches d'arbres serviront de bois de chauffe. Bien plus des ruches pour l'élevage des abeilles peuvent être posés dans cet espace ;

- 8000m² de jardin de case et pâturage familiaux avec intégration d'arbuste ou arbres agroforestiers à usages multiples (fertilité du sol, fourrage, bois de feu et clôture du pâturage) ;
- 100m² de bâtiment d'élevage familial.

L'aménagement de ce type d'habitat suppose la mise en place des actions suivantes : (i) Créer et appuyer des micro-entreprises de fabrication des briques cuites et tuiles avec valorisation des résidus de bois de sciage ; (ii) instituer un fonds de crédit habitats décent ; (iii) organiser des formations sur les mesures d'économie d'énergie afin de soulager le boisé et la forêt familiaux en introduisant les techniques de foyer amélioré et en favorisant la promotion des sources d'énergie alternatives comme l'électricité, groupe électrogène ; (iv) appuyer l'aménagement des pépinières villageoises pour la restauration des arbres (reboisement); (v) appuyer et encadrer les ménages à l'élevage familial, à l'amélioration des jardins de cases, à l'apiculture et pisciculture.

o) Axe 17 : Hygiène et Assainissement

1) Limiter les risques des maladies d'origine hydriques et d'insalubrité

Afin de diminuer la fréquence des cas des maladies d'origine hydrique et de l'insalubrité, la Chefferie s'investira sur : (i) la formation et la prise en charge des agents de santé villageois en attendant leur prise en charge définitive par le ministère de la santé ; (ii) l'animation et la sensibilisation pour la construction et l'entretien des latrines et poubelles familiales et publiques ; (iii) l'initiation des campagnes de mobilisation des populations sur l'hygiène de base, la salubrité et la gestion des déchets; (iv) Appuyer les villages en outils d'aménagement des toilettes et trous à ordures ainsi que des dispositifs publics d'assainissement.

p) Axe 18 : Sport, loisir et culture

2) Promouvoir la culture, le sport et l'art

Pour contribuer à la promotion des activités socioculturelles dans la Chefferie des Babila Bakwanza, il est envisagé de mener les actions suivantes : (i) aménager les terrains (terrain de football, volleyball, basketball, etc) dans chaque groupement ; (ii) construire des salles polyvalentes dans les cités de trois groupements (Lolwa, Bahaha, Many et Mayuwano), (iii) équiper les clubs des joueurs en tenues et équipements sportifs, (iv) organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs du territoire, de la province et du pays pour la promotion des clubs locaux et de leurs joueurs ; (v) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc.) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payantes et les connecter à d'autres groupes au niveau de la province, du pays et international ; (vi) réhabiliter et construire les mosquées, églises et les équiper en instruments musicaux.

q) Axe 19 : Aménagement du terroir et gestion du stock de carbone forestier

1) Assurer la gestion participative et intégrée des ressources naturelles et une utilisation durable

Pour permettre la régénération des ressources naturelles dans la Chefferie de Babila Bakwanza, il est prévu d'aménager le terroir de chaque groupement. En fait, l'aménagement et la gestion des forêts se définissent comme l'ensemble des activités scientifiques et pratiques orientées vers les ressources naturelles, notamment la forêt avec le but d'exploiter et d'utiliser ces ressources naturelles d'une façon durable. En effet, la problématique environnementale de la Chefferie des Babila Bakwanza en particulier et celle du territoire de Mambasa en général repose sur une conquête rapide et incontrôlée des espaces forestiers par des exploitants et sur une dégradation alarmante des ressources naturelles. Les communautés

de base ne profitent presque rien de cette exploitation. Le massif forestier de Bakwanza est un espace où interviennent plusieurs acteurs (agriculteurs, chasseurs, récolteurs des produits forestiers non ligneux, les chasseurs, ...). Les risques d'une mauvaise gestion sont évidents car l'accès aux ressources est libre, les ressources sont considérées dans l'ensemble comme des biens communautaires alors que leur exploitation se fait de façon individuelle. Ceci entraîne la diffusion des responsabilités au niveau des acteurs quant à la gestion des ressources. Partant de cela, un aménagement intégré et participatif s'impose pour mieux conserver les ressources naturelles, améliorer les conditions de vie socio-économique dans cette zone et gérer les conflits éventuels liés aux partages des ressources. L'aménagement de la Chefferie des Babila Bakwanza sera le résultat d'une série d'étapes participatives. Ainsi, ayant la caution des communautés de base, il a plus de chance d'être viable. Pour arriver les actions suivantes sont envisagées : (i) sensibiliser la population sur le zonage ; (ii) organiser le zonage (cartographie participative) ; (iii) identifier les différents espaces selon leurs occupations et de localiser les infrastructures socio-économiques existantes, les ressources naturelles, les rivières, routes, pistes, etc. Les analyses rapide faites lors des ateliers de diagnostic et planification participative ont permis d'identifier quatre principales zones :

- La zone habitable où sont installées les maisons, les écoles, centres de santé, églises, sources d'eau, marché...), à tous les bords de la RN4 et Route N°44 (Mambasa-Mayuwano-Beni) ;
- La zone des jachères (Bisokolo) et cultures vivrières dans lesquelles sont éparpillés les palmiers à huile dans les « Bisokolo » et champs de cultures vivrières. On trouve également dans cette zone des bambous, des essences forestières laissées expressément pour l'exploitation du bois d'œuvre, les anciennes plantations des caféiers actuellement abandonnées (ex. TolyToly), les campements des pygmées et les anciennes carrières d'exploitation minière; le bois est aussi exploités dans cette zone et concerne les arbres laissés lors de l'ouverture des champs ;
- La zone d'exploitation forestière : des concessions (coupes) d'exploitation des bois. Elle est retrouvée du côté Sud (vers Ituri) comme du côté Nord (vers Epulu, Nyeluka) ;
- La zone de forêt primaire quasiment inexploitée: au-delà de la zone d'exploitation forestière (aussi bien du côté d'Epulu que du côté d'Ituri)

En effet, la forêt de la Chefferie des Babila Bakwanza est un espace où beaucoup d'acteurs exercent un certain nombre d'usages (cultures, prélèvement de bois de chauffe, chasse, etc.). Il est donc nécessaire de fragmenter l'espace c'est-à-dire le subdiviser en zones en fonction de la nature des activités et/ou des interventions à y mener, sachant que certaines activités telles que la cueillette et la chasse peuvent être très diffuses dans deux ou trois zones. L'aménagement doit répondre à la stratégie de développement de la Chefferie des Babila Bakwanza. A l'issue du diagnostic et planification participative, le regroupement et l'affectation des intensions de gestion des communautés de base aux unités d'aménagement ont conduit à distinguer 4 types d'aménagement et par conséquent quatre principales micro-zones à aménager. Une micro-zone (ou série) d'aménagement est alors un regroupement des superficies ou portions du terroir qui vont faire objet d'un même type (catégorie) de traitement (aménagement). Il s'agit des 4 types suivants : (a) zone d'aménagement des habitats humains (de villages), (b) zone d'aménagement agro-forestier, (c) zone d'aménagement forestier, (d) zone d'aménagement éco-touristique/érection d'une réserve. (iv) identifier et faire respecter des critères et principes d'utilisation des ressources naturelles dans chaque micro-zone, dont les grandes lignes sont les suivantes :

- pour la micro-zone d'agroforesterie : intégrer des modèles de gestion de la fertilité des sols dans le système de production agropastorale (agroforesterie, culture en couloir/corridor, engrais vers, intégration de l'élevage à la production végétale,...) ;

- pour la micro-zone foresterie communautaire : pas de coupe à blanc, respect des cahiers de charges, pas d'agriculture, un nombre fixe de pistes d'évacuation, chasse avec respect de la période de fermeture et du quota de gibiers par ménage et par an, exploitation de bois par bloc (subdivisé en parcelles).
- pour les micro-zones réserves à gestion communautaire : mise en défens pour un grand nombre d'activités ;

(v) assurer la délimitation des blocs et micro-zones ainsi que la répartition de l'espace habitable.

r) Axe 20 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

2) Assurer le suivi de la réalisation des documents nécessaires à la demande des terres pour la forêt des communautés locales.

Pour sécuriser les différentes zones délimitées dans chaque groupement, la Chefferie envisage les actions suivantes : (i) organiser les activités de suivi de la réalisation des documents nécessaires pour la demande de la forêt des communautés locales pour chaque groupement, (ii) introduire les demandes des forêts des communautés locales.

Les documents doivent se conformer à l'Arrêté ministériel N° CAB/MIN/ AF.F-E.T/262/2002 DU 03 octobre 2002 qui fixe la procédure d'établissement d'un plan d'aménagement forestier. Il donne des spécificités en ce qui concerne la forêt communautaire comme stipulé par ses articles suivants :

Article 4 : ... L'aménagement des forêts communautaires est réalisé par la communauté attributaire de la forêt. La communauté locale peut recourir à l'assistance de l'administration forestière ou à des tiers.

Section 3 : Des forêts communautaires

Article 24 : Toute forêt attribuée aux communautés locales fait l'objet d'une enquête sommaire permettant de réaliser un état des lieux général du milieu et de connaître les besoins de la population concernée. L'enquête comporte notamment :

- une indication du type de forêt et des essences s'y trouvant ;
- une description des ressources ligneuses et non ligneuses de la forêt ;
- une description des autres ressources naturelles telles que la faune et les ressources en eau;
- la description des activités pratiquées dans la forêt, notamment l'agriculture et les autres activités productives ;
- la démographie et l'habitat.

Article 25 : L'exploitation de la forêt communautaire est soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement simplifié. Le plan d'aménagement prévoit notamment :

- la fixation sur carte des limites de la forêt ainsi que leur matérialisation par tous moyens appropriés ;
- l'élaboration des cartes de la forêt ;
- la délimitation des aires de coupe et des zones de conservation.
- Le plan comporte également des éléments relatifs à la gestion de la forêt.

18.2.7. Impacts et effets attendus

Tableau 45: Effets et impact attendus dans la Chefferies des Babila Bakwanza d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie des Babila Bakwanza (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ³				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une alimentation saine	10,6						42,4
02	Accès à l'eau potable	12,74						50,96
03	Accès à un logement décent	7,99						31,96
04	Accès à une bonne hygiène	10,21						40,84
05	Accès aux soins médicaux	14,5						58
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	9,3						37,2
07	Taux de scolarisation	12,23						48,92
08	Mobilité	11,62						46,48
09	Accès à la culture	10,81						43,24
	Total	100					Z	400
	Pourcentage (%) bien-être (niveau de vie)						Z*100/400	

Tableau 46: impact attendu dans la chefferie des Babila Bakwanza d'ici 2030 (au niveau de bien-être)

N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être (% de ménages)					
	Total					

3

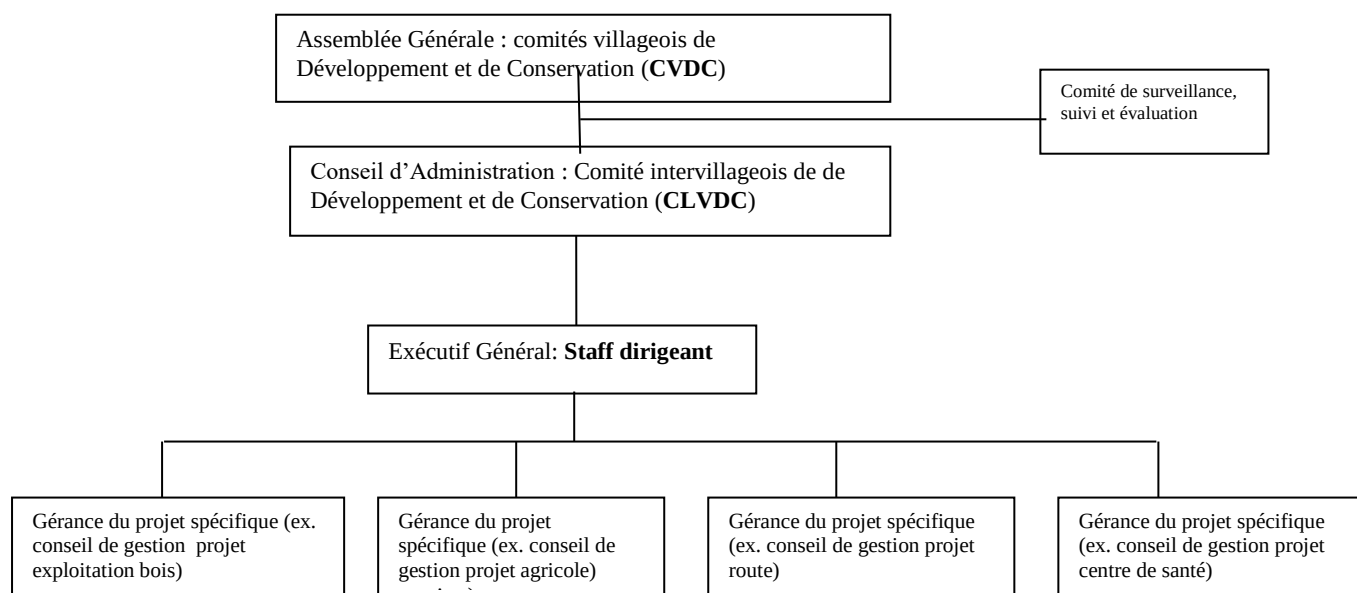
- *Accès à une alimentation saine* (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- *Accès à l'eau potable* (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- *Accès au logement décent* (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavement ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavement en ciments ou carrelage) ;
- *Accès à une bonne hygiène* (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- *Accès aux soins médicaux* (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- *Taux d'alphabétisation* (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- *Taux de scolarisation* (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- *Mobilité* (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- *Culture* (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

18.2.8. Organisation des parties prenantes pour le développement local

d) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

Etant donné que les COBA sont les premiers concernés par le Développement local et la conservation des ressources naturelles et sont chargées de la mise en œuvre du présent PDL dans la Chefferie des Babila Bakwanza, elles sont organisées selon l'organigramme suivant :

Figure 7. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie des Babila Bakwanza



e) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;
- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la GCRN en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;
- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptés par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;
- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

f) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie des Babila Bakwanza. Toutes ces organisations d'appui techniques et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement de la Conservation dans le landscape et que la Chefferie et les CLDC/COBA sont en sont le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

18.2.9. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

a) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration collectivité et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

d) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 47: clés de repartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	<i>Exploitation bois, PFNL, chasse, stick bois et autres</i>	<i>Agriculture, pêche et élevage</i>	<i>Écotourisme et marché carbone</i>		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Les producteurs sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la
Etat -administration publique (collectivité)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	

et territoire)					main d'œuvre) avec qui sont signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Administration coutumière	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance coutumière	
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie des Babila Bakwanza soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

e) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 48 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles du terroir Bakwanza.

Tableau 48: Affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocédés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ; -restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois, -suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CIGRN. A ce point, sied de spécifier que le CLDC

gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

18.2.10. Programme opérationnel

a) Plan d'opérations (5 ans)

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie des Babila Bakwanza en général.

Tableau 49: Plan d'Operations de la Chefferie des Babila Bakwanza (avec oûts estimatifs des dépenses de la première année de la mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)
Décentralisation, gouvernance et consolidation de la paix	(i) construire des bureaux de la Chefferie, des groupements et des villages ainsi que des casernes ;	Dans tous les 3 groupements et dans les	nombres des bureaux construits et des casernes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	165000	8250	156750
	(ii) appuyer les actions de mitigation et gestion des conflits au travers les barza communautaires pour régler des problèmes coutumiers comme celui d'un éléphant en divagation « Yamado »	Dans chaque groupements et dans chaque village (40)	Nombres des groupements et villages ayant des barza communautaires actifs	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iii) Organiser le suivi et évaluation de la bonne gouvernance locale par l'utilisation du « Baromètre de Gouvernance Locale » et la mise en œuvre des actions qui en seront dégagées (plan d'action pour la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles);	Dans toute la Chefferie et dans chaque groupement	Nombre des groupements ayant un modèle de suivi du baromètre de la bonne gouvernance	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500

	(iv) vulgariser la nomenclature des taxes et des Codes Forestiers, Fonciers, Miniers et autres lois en vigueur en RDC ;	dans les 40 villages	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000
	(v) suivre et évaluer le niveau de prise en compte de l'aspect genre dans diverses activités de développement communautaire et développement des stratégies appropriées à cet effet ;	Dans les 3 groupements	Nombre des missions conjointes organisées (agents Chefferies et CLDC, CIVDC et CVDC)	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(vi) suivre et évaluer la participation des peuples pygmées dans la prise de décision sur l'utilisation des ressources naturelles du terroir ainsi que des bénéfices générés par diverses exploitations ;	Dans les 3 groupements	Nombre des missions organisées par la Chefferie, le CLDC, CIVDC et CVDC	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(vii) organiser le contrôle et l'intégration de nouveaux immigrants par le développement des stratégies de leur insertion socio-économique ;	dans les 40 villages	nombre d'immigrés intégrés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(viii) créer des organisations de droits de l'homme et la démocratie,	dans les 3 groupements		CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ix) former les associations locales sur la démocratie et la gestion transparente			CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	Sous-total Décentralisation, gouvernance et consolidation de la paix										643000	32150	610850
Développement de l'industrie et artisanat	(i) appuyer la mise en place et gestion des infrastructures de transformation des produits locaux (agricole, halieutique, PFNL, viande, œuf,...);	dans les 3 groupements	nombre des infrastructures de transformation installées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	(ii) créer des coopératives de transformation et d'écoulement qui pourront développer des partenariats avec celles d'approvisionnement et des associations de transporteurs ;	dans les 3 groupements	nombre des coopératives de transformation, approvisionnement et écoulement créées et opérationnelles	CLDC/Chefferie		X	X	X			30000	1500	28500

	(iii) créer des centres de formations aux métiers générateurs de revenu	dans les 3 groupements	nombre des centres d'apprentissage des métiers créés	CLDC/Chefferie		X	X	X			75000	3750	71250
Sous-total développement de l'industrie et artisanat											225000	11250	213750
Financement des activités entrepreneuriales	(i) former les COBA sur la création des caisses villageoise ;	dans les 40 villages	nombre des villages ayant des groupes d'épargne et crédits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(ii) appuyer les structures de micro-finance mis en place en fonds d'appui en crédits aux plus démunis montant des activités très basiques pour leur relèvement rapide ;	dans les 40 villages	nombre des groupes d'épargne et crédits appuyés par les structures de micro-finance	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	(iii) organiser des formations et l'accompagnement des structures mises en place	dans les 40 villages	nombre des groupes d'épargne et crédits appuyés par les structures de micro-finance accompagnés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total financement des activités entrepreneuriales										82000	4100	77900
Agriculture et élevage	(i) étudier et de mettre au point des modèles d'assolement qui peut combiner au mieux l'exploitation des terres cultivées et les pâturages, car de plus en plus on s'aperçoit que cette combinaison est souvent à la base d'une utilisation rationnelle de la terre ;	dans les 3 groupements	nombre de modèles d'agriculture durable mis en œuvre	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	300000	15000	285000
	(ii) former les cultivateurs sur des systèmes d'exploitation durable des sols ;	dans les 3 groupements	nombre d'agriculteurs formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iii) organiser des ateliers de formation sur la gestion des exploitations agricoles ;	dans les 3 groupements	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950
	(iv) organiser des campagnes de sensibilisation et organisation des paysannats pilotes ;	dans les 40 villages	nombre des villages atteints par les camapnges	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16000	800	15200
	(v) organiser la vulgarisation agro-pastorale;	Dans les 3 groupements	nombre de moniteurs agricoles et agronomes recrutés, équipés et payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000

	(vi) organiser les crédits agricoles (instituer un fond de crédits agricoles) ;	dans les 3 groupements	3 fonds de crédits institués	CLDC/Chefferie		X	X				60000	3000	57000
	(vii) appuyer la multiplication des semences et d'alevins;	dans les trois groupements	superficies de champs de multiplication de semences	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	28000	1400	26600
	(viii) appuyer l'écoulement groupé des produits agro-pastoraux;	Dans les 3 groupements	nombre des tonnes écoulés en groupes (location des camions)	CLDC/Chefferie		X					21000	1050	19950
	(ix) créer des centres de formation à l'apiculture,	dans les 3 groupements	nombre des centres de formation à l'apiculture créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(x) appuyer les groupes/coopératives d'agro-éleveurs en intrants de production (outils aratoires, semences, produits vétérinaires, géniteurs de chèvres, moutons, porcs, poules, canards, lapins, etc.) ;	dans les 3 groupements	nombre des coopératives appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(xi) appuyer l'aménagement des étangs piscicoles et les sessions de formation sur conduite d'un étang et l'alimentation des poissons	dans les 3 groupements	nombre d'étangs pilotes appuyés et sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	Sous-total agriculture et élevage										654000	32700	621300
Exploitation minière	(i) renforcer l'organisation des exploitants en coopérative ;	dans le groupement de Bapwele	nombre des exploitants adhérant aux coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(ii) appuyer les organisations en outils de travail	dans le groupement de Bapwele	nombre des dépôts d'outils ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iii) vulgariser la loi sur l'extraction minière et matériaux divers et sur la conservation de la nature ;	dans le groupement de Bapwele	nombre des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) organiser des ateliers sur l'établissement de la réglementation de l'exploitation minière et extraction des matériaux de construction	Au niveau de la Chefferie	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X		X			4500	225	4275
	Sous-total exploitation minière										40500	2025	38475

Exploitation forestière	(i) délimiter les micro-zones d'aménagement forestier	dans chaque groupement (3)	nombre des groupements ayant délimité leurs zones d'aménagement forestier	CLDC/Chefferie		X	X		X		60000	3000	57000
	(ii) organiser l'exploitation des bois de feu et charbon des bois	dans les 3 groupements	nombre d'exploitants de bois de feu et de charbons organisés et formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) organiser l'exploitation des sticks de bois de construction	Dans les 3 groupements	nombre d'exploitants des sticks de bois organisés et formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iv) organiser la chasse	Dans les 3 groupements	nombre de chasseurs organisés et formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(v) organiser les activités de récolte des produits forestiers non ligneux d'origine végétales et insectes	Dans les 3 groupements	nombre de cueilleurs des PFNL organisés et formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(vi) organiser l'exploitation de bois d'œuvre	dans les 3 groupements	Nombre d'exploitants de bois d'œuvres organisés et formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(vii) organiser la récolte des semences d'essences précieuses pour le reboisement	dans les 40 villages	nombre des tonnes de semences récoltées, traitées et distribuées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1500	75	1425
	(viii) organiser le contrôle et évaluation de l'exploitation de bois de récolte des PFNL et de chasse	dans les 40 villages	nombre des descentes de suivi-contrôle par les services spécialisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7500	375	7125
Sous-total Exploitation forestière											174000	8700	165300
Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+	(i) Organiser le tourisme de vision	Dans les 3 groupements	nombre des sites d'habitation organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(ii) organiser le tourisme de chasse	dans les 3 groupements	nombre des sites de chasse touristique organisé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) Aménager les infrastructures pour la conservation et l'écodéveloppement	Dans les groupements de Bakwanza et Bayaku	nombre d'infrastructures d'accueil aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X			150000	7500	142500
	(iv) organisation des activités de recherche	dans les groupements	nombre des expéditions de recherche organisées par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000

	(v) organiser la surveillance participative	dans les 3 groupements	nombre des cas d'exploitation abusive dénoncé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(vi) organiser des activités de sensibilisation, d'éducation et de formation	dans les 3 groupements	nombre des campagnes de sensibilisation, éducation et formation organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	42000	2100	39900
	(vii) Organiser les activités de promotion du tourisme et de l'artisanat local	Au niveau de la Chefferie et territoire et province	nombre matériels de publicité produits et distribués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(viii) Initier un projet REDD+ et développer le PDD pour la vente des crédits carbone	dans les trois groupements	un PDD validé et vérifié	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	sous-total Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+										592000	29600	562400
Chasse	(i) vulgariser les techniques appropriées de chasse ;	dans les 7 groupements	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			7500	375	7125
	(ii) approvisionner les groupements de la Chefferie des équipements et matériels appropriés de chasse ;	dans le 7 groupements	nombre des dépôts approvisionnés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5250	262,5	4987,5
	(iii) organiser des chasseurs et les revendeurs en coopératives ;	Dans 68 villages	Pourcentage des chasseur et revendeurs adhérent aux coopératives des chasseurs	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6800	340	6460
	(iv) organiser l'accompagnement technique et organisationnel des chasseurs et revendeurs des gibiers ;	Dans les 7 groupements	nombre des séances de travail avec le chasseur et revendeurs tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16800	840	15960
	(v) former les chasseurs et les revendeurs en techniques de conservation de la viande de brousse ;	Dans les 7 groupements	nombre des séances de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			8400	420	7980
	(vi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande de brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ;	Dans les 7 groupement	pourcentage des chasseurs et revendeurs exerçant des activités alternatives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275

	(vii) former les coopératives de chasseurs sur l'élaboration des plans d'affaires intégrant les taxes et différentes contributions ;	Dans 7 groupements	nombre des coopératives villageoises ayant des plans d'affaires	CLDC/Chefferie		X	X	X			7000	350	6650
	(viii) vulgariser la loi sur la chasse	Dans les 7 groupements	Nombre des campagnes de vulgarisation	CLDC/Chefferie		X	X	X			14000	700	13300
	Sous-total Chasse										70250	3512,5	66737,5
Energie électrique	(i) mener des études de faisabilité ;	dans les 3 groupements	Nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950
	(ii) construire les microcentrales hydro-électriques dans les trois groupements ;	dans les trois groupements	nombre de microcentrales hydroélectriques construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) organiser des travaux communautaires de traçage des caniveaux d'amener forcé et d'évacuation ;	dans les trois groupements	nombres des caniveaux tracés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iv) organiser les habitants en coopératives pour l'achat des groupes électrogènes et des panneaux afin d'alimenter les citées et villages	dans les 40 villages	Nombre des ménages alimentés en énergie des groupes et des panneaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total Energie électrique										71000	3550	67450
Routes et aéroports	(i) appuyer les villages en outils de cantonnement manuel ;	40 villages	nombre des villages appuyés en outils de cantonnement manuelle	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000
	(ii) appuyer la réhabilitation des routes de desserte agricole et des caniveaux, ponts et dalots ;	dans 3 groupements	nombre de km des routes réhabilités et aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	240130	12006,5	228123,5
	(iii) organiser les travaux communautaires d'entretien des routes	dans les 40 villages	nombres de villages participants aux travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	Sous-total routes et aéroports										292130	14606,5	277523,5
Marché-commerce	(i) créer et construire des points de ventes (marchés) des produits locaux et manufacturés de première nécessité;	Dans les 3 groupements	nombre des marchés construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(ii) Etablir un programme des marchés hebdomadaires ;	Dans les 3 groupements	programme des marchés établi et nombres des villages informés	CLDC/Chefferie		X					800	40	760

	(iii) organiser des travaux communautaire d'entretien et d'assainissement des marchés	Dans 40 villages	nombre des villages participant aux travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4000	200	3800
Sous-total Marché-commerce											79800	3990	75810
Eau, hygiène et assainissement	(i) appuyer les villages à la construction des forages familiaux et des bornes fontaines ;	dans les 40 villages	nombres de puits construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	95000	4750	90250
	(ii) appuyer l'aménagement des sources d'eau potable ;	dans les 40 villages	nombre des sources aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		15000	750	14250
	(iii) appuyer l'adduction d'eau dans les cités de Lolwa, Many et Mayuwano	dans 3 groupements	nombre d'adductions réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	500000	25000	475000
	(iv) former et prendre en en charge des agents de santé villageois en attendant leur prise en charge définitive par le ministère de la santé ;	Dans les 3 groupements	Nombre d'agents de santé communautaire pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(v) animer et sensibiliser pour la construction et l'entretien des latrines et poubelles familiales et publiques ;	Dans 40 villages	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16000	800	15200
	(vi) Initier des campagnes de mobilisation des populations sur l'hygiène de base, la salubrité et la gestion des déchets;	Dans 40 villages	Nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(vii) Appuyer les villages en outils d'aménagement des toilettes et trous à ordures ainsi que des dispositifs publics d'assainissement	Dans 40 villages	Nombre d'outils d'aménagement distribués dans les villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	28000	1400	26600
Sous-total eau, hygiène et assainissement											723000	36150	686850
Education et alphabétisation	(i) construire des salles de classe dans les villages qui en manquent et les équiper en pupitres ;	Dans les 3 groupements	nombres des salles de classes construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	250000	12500	237500
	(ii) développer des mesures incitatives pour promouvoir l'éducation des jeunes et surtout des filles et des pygmées par l'octroi des bourses d'études, des prix aux meilleurs élèves ;	Dans les 3 groupements	nombres de bourses octroyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950

	(iii) introduire le programme WORTH (dignité) pour femmes et pour homme à la fois pour l'alphabétisation conscientisante (savoir lire, écrire et calculer) et la micro-finance (microcrédit) ;	Dans les 3 groupements	Nombre de villages adhérant au programme WORTH	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(iv) recycler et prendre en charge des instituteurs bénévoles recrutés par le CLDC en attendant leur prise en charge définitive par le ministère de l'éducation	Dans les 3 groupements	nombre d'instituteurs pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
Sous-total Education alphabétisation											346000	17300	328700
Santé	(i) améliorer l'accès géographique par la construction de nouvelles formations sanitaires (postes, centres de santé, hôpital). L'objectif étant de réduire la distance à parcourir par le malade pour accéder aux soins de santé primaires à tout au plus 1km et aux soins secondaires à ±5km;	dans les trois groupements	nombre des structures sanitaires réhabilitées/construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	180000	9000	171000
	(ii) renforcer les Comités de Développement Sanitaire (CODESA) dans la gestion des médicaments et équipements sanitaires ;	Dans les trois groupements	nombre de sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) ouvrir des dépôts pharmaceutique servant d'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et équipements sanitaires ;	dans les 3 groupements	nombre des dépôts pharmaceutiques ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iv) organiser et/ou renforcer des mutuelles de solidarité pour l'accès aux soins de santé de qualité ;	dans 3 groupements	nombre des ménages adhérant à des mutuelles de santé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500

	(v) animer, sensibiliser et l'évaluer des niveaux de connaissances des communautés de base sur les MST/VIH-SIDA et leurs capacités à développer des mécanismes de protection (prévention) contre ce fléau;	dans 3 groupements	nombre de sessions de travail tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(vi) Organiser la formation et la prise en charge des agents de santé en attendant leur prise en charge définitive par le ministère de santé ;	dans 3 groupements	nombre d'agents formés et pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(vii) créer des centres nutritionnels au sein des structures médicales	dans 3 groupements	Nombre des centres nutritionnels créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	42000	2100	39900
Sous-total Santé											375000	18750	356250
Habitation	(i) Créer et appuyer des micro-entreprises de fabrication des briques cuites et tuiles avec valorisation des résidus de bois de sciage ;	Dans 40 villages	nombre des microentreprises créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(ii) instituer un fonds de crédit habitats décents ;	dans trois groupements	nombre de crédits habitat octroyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(iii) organiser des formations sur les mesures d'économie d'énergie	Dans 40 villages	nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(iv) appuyer l'aménagement des pépinières villageoises pour la restauration des arbres (reboisement);	Dans 40 villages	nombre des pépinières villageoises appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000
	(v) appuyer et encadrer les ménages à l'élevage familial, à l'amélioration des jardins de cases, à l'apiculture et pisciculture	Dans 40 villages	nombre des ménages encadrés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	Sous-total Habitation										246000	12300	233700
Sport, culture et loisir	: (i) aménager les terrains terrain de football, volleyball, basketball, etc) dans chaque groupement ;	dans 3 groupements	nombre des terrains ménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250

	(ii) construire des salles polyvalentes dans les cités de trois groupements (Lolwa, Bahaha, Many et Mayuwano),	dans 3 groupements	nombre des salles polyvalentes construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950
	(iii) équiper les clubs des joueurs en tenues et équipements sportifs,	dans 3 groupements	nombre des clubs équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs du territoire, de la province et du pays pour la promotion des clubs locaux et de leurs joueurs ;	dans 3 groupements	nombre des compétitions organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(v) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc.) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payantes et les connecter à d'autres groupes au niveau de la province, du pays et international ;	dans 3 groupements	nombre des groupes d'artistes équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(vi) réhabiliter et construire les mosquées, églises et les équiper en instruments musicaux	dans 3 groupements	nombre d'églises et mosquées construits/réhabilités et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	Sous-total Sport, culture et loisir										264000	13200	250800
Aménagement du terroir et gestion du stock de carbone forestier	(i) sensibiliser la population sur le zonage ;	Dans 40 villages	nombre des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16000	800	15200
	(ii) organiser le zonage (cartographie participative) ;	Dans 40 villages	nombre des villages cartographiés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000
	(iii) identifier les différents espaces selon leurs occupations et de localiser les infrastructures socio-économiques existantes, les ressources naturelles, les rivières, routes, pistes, etc	Dans 40 villages	nombre des villages dont les différents espaces sont identifiés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(iv) identifier et faire respecter des critères et principes d'utilisation des ressources naturelles dans chaque micro-zone	Dans 40 villages	nombre des villages respectant les critères	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16000	800	15200

	(v) assurer la délimitation des blocs et micro-zones ainsi que la répartition de l'espace habitable	Dans 40 villages	nombre des terroirs villageois aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	80000	4000	76000
	Sous-total Zonage et gestion du stock de carbone forestier										188000	9400	178600
Sécurisation des forêts classées et les forêts des communautés locales	(i) organiser les activités de suivi de la réalisation des documents nécessaires pour la demande de la forêt des communautés locales pour chaque groupement,	dans les 3 groupements	nombre des dossiers constitués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16000	800	15200
	(ii) introduire les demandes des forêts des communautés locales	Dans le 3 groupements	Nombre des dossiers soumis à l'autorité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	8000	400	7600
	Sous-total sécurisation des forêts classées et des forêts des communautés locales										24000	1200	22800
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Dépenses personnel	de la Chefferie et des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	295984	14799,2	281184,8
	(ii) Biens et matériels	de la Chefferie et des Etds	Nombre des matériels et équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1544167	77208,4	1466959
	(iii) Dépenses de prestations	de la Chefferie et des Etds	nombre des dépenses des prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	157750	7887,5	149862,5
	(iv) Transfert et interventions	de la Chefferie et des Etds	Nombre de transferts et interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23334	1166,7	22167,3
	(v) Divers	de la Chefferie et des Etds	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	202124	10106,2	192017,8
	Sous-total fonctionnement										2223359	111168	2112191
	TOTAL GENERAL POUR 5 ANS										7313039	365652	6947387

b) Planning annuel des activités

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie des Babila Bakwanza. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau suivant. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie des Babila Bakwanza.

Tableau 50: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2008)

18.2.11. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) Procédure d'élaboration du budget

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenante sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) Financement du Plan de Développement Local

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fond d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fond de Développement des Villages (FDV). Les activités des partenaires d'appui technique et financiers n'étant pas mises en compte dans le budget de ce plan, elles dépendront également des appuis externes pour soutenir les efforts de développement et de conservation de la Chefferie des Babila Bakwanza. Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations... D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

18.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bakwanza

18.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) Dispositif de suivi

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateforme du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL des Babila Bakwanza. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;
- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 51: Critères et indicateurs des gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la chefferie des Babila Bakwanza

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	<u>Diversité des espèces</u> -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/CLD C/ Ministère de l'environnement	Inventaire
Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	<u>Superficie de la forêt modifiée</u> -superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS/CLD C/ Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant leur contribution aux cycles planétaire du carbone	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/AGR IPEL	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des

				axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ; -quantités de PFNL récoltées ; -capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;	annuel	Plateforme /axes stratégiques concernés/ CLDC	Rapports d'activités des axes et du CLDC
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-économiques de la forêt	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ; -montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	annuel	CLDC/plateforme/axe stratégique s/Administration publique	Rapport d'activités des CLDC et des axes stratégiques
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie au niveau local	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport d'évaluation externe

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

18.3.2. Procédure d'adoption et de revision du PDL

Ce plan de développement local (PDL est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des besoins en développement socio-économique, des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, n'étant pas bien maîtrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

XIX. Collectivité Chefferie de Bandaka

19.1. Situation de base

19.1.1. Identification de la chefferie

a) Historique

Les Bandaka sont d'origine Babudu. Lors de leur émigration à partir de chez Wagenya, ils fixèrent leur résidence le long de la route Niania-Wamba avant que Kayumba leur accorde une portion des terres sur la route Niania-Mambasa. Cette collectivité s'appelait au paravant Bayosi (c'est-à-dire les gens d'en aval) administrée par le premier Chef Makita. A la mort de celui-ci, Monsieur Kaichui, grand-père de Tambanakumange, actuel chef de Bandaka qui fut collecteur du Chef de la collectivité de Bombo a pris la relève en qualité du regent puisque les enfants de Makita étaient encore mineurs.

En 1924, bien avant la création de la collectivité de Bandaka, Monsieur DRIBE, Administrateur colonial fut poursuivi en justice par le Parquet d'Irumu pour avoir saisi illégalement deux pointes d'ivoire des commerçants Adamu et Muzee. Pour se tirer d'affaire, cet Européen s'était convenu avec Kaichui pour détourner la vérité devant le tribunal, ce qui fut fait. Pour récompenser son sauveur, Monsieur Dribe qui devrait quitter Mambasa en 1926 l'a recommandé auprès de son successeur. C'est pour cette raison que Kaichui n'avait pas assez d'étendue territoriale. Il partait exposer sa plainte auprès de Monsieur le commissaire de district. Etant donné que cette autorité était dans l'impossibilité de satisfaire à sa demande, il le renvoya auprès du chef de Bombo par le biais du Monsieur Dubois pour solliciter une portion de terre. Cette demande a rencontré l'assentiment du chef de Bombo et il cède deux portions de terre aux chefs de chefferies suivantes :

- Chefferie de Bayosi du pont Esaye en passant par la sous-localité de Babete II jusqu'à Bavaio ;
- Chefferie Arabisée d'Epini jusqu'à Epulu.

Par ces deux collectivités, celle des arabisés fut supprimée sept ans après et la collectivité de Bombo devrait rentrer en possession de son terrain.

b) Situation géographique

La chefferie de Bandaka est limitée à l'Ouest par le territoire de Wamba, au Nord par la chefferie de Walese-Dese, au Sud par la chefferie de Bombo et à l'Est par la chefferie de Babombi. La chefferie a une superficie de 3913 km².

c) Démographie et organisation administrative

La chefferie de Bandaka est composée de 5 groupements : Babunda, Bafwagbeze, Bafwakoa, Ngayu et Nia-nia. En 2008, elle comptait 49.988 habitants en total (Mongo et al, 2009). Alors qu'en 2013, elle enregistrait 71.953 habitants au total dont 19.591 hommes, 20.524 femmes, 17195 garçons et 14.643 filles (Administration du territoire de Mambasa citée par Sankiana, 2015).

d) Description des villages de la collectivité chefferie de Bandaka

xi. Dans le groupement de BAFWABETE

La description des villages du groupement BAFWABETE est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-c qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement Bafwabete :

- Le groupement Bafwabete se trouve dans la collectivité chefferie de Bandaka en territoire de Mambasa. Il est limité à l'Est par la rivière Epulu, à l'Ouest par la rivière Mabauwa, au Nord par la rivière Embo et au Sud par la rivière Ituri.
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
- Le groupement Bafwabete est composé des villages suivants ; Bafwabete, Babeke, Bavanaubo, Babesua, Abadie, Ebiane Mamopi et Epulu. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) ou vulgairement COBA (Communauté de Base) est en cours d'être mis en place et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd) de Bafwabete.
- Selon les données de recensement de l'année 2007, le nombre de la population s'élevait à 1.449 habitants et en 2015.
- Dans le groupement de Bafwabete, il n'y a pas d'infrastructures sanitaires dans le groupement. Les malades quittent le groupement pour aller se faire soigner à Badengaido qui se trouve à 9 km de Bafwabete.
- La population de ce groupement se nourrit très mal. Leur alimentation est non équilibrée. C'est à cause de cela que l'on remarque dans ce groupement la présence de Kwashiorkor.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, signalons que la population du groupement Bafwabete consomme l'eau des rivières. Il n'y a pas des sources ni des puits aménagés. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Les latrines sont mal tenues et il n'y a pas des trous à ordures dans les ménages.
- Par rapport à l'éducation, il convient de dire qu'il existe au groupement Bafwabete une école en progression avec deux classes de 1^{ère} et 2^{ème}. Cette école n'a pas son propre bâtiment. Il fonctionne dans l'église catholique qui est en délabrement et dont le toit risque de s'écrouler sur les enfants. En outre les deux classes n'ont qu'un seul enseignant.
- La jeunesse du groupement Bafwabete n'a pas beaucoup de loisirs ni sports.
- Les ethnies qui vivent dans ces groupements sont les pygmées, les ndakas, les mbos, les budus, les ngwanas, les lesses, les bilas, les nandes et les balis. Les langues qui y sont parlées sont swahili, lingala, kimbuti, kindaka, kilese, kibila, kinande.
- Par rapport aux us et coutumes, il faut noter que le groupement Bafwabete est une entité extracoutumière étant donné le nombre de différentes tribus et ethnies qui y habitent actuellement.
- Quant aux groupes confessionnels religieux, nous pouvons citer l'islam l'église catholique, l'Eglise protestante et l'Eglise kimbanguiste.
- Dans ce groupement le mouvement associatif n'est pas très développé. Les associations locales sont rares à trouver.
- Concernant la sécurité, la population est victime des tracasseries de la PNC et des gardes chasses lors de leurs patrouilles à travers les villages ainsi que des quelques attaques par les miliciens de Maï-Maï. Il existe un conflit entre la population et les responsables de la RFO dû au fait que la population ignore la réglementation de la réserve et que les gardes chasses commettent aussi beaucoup d'abus vis-à-vis de la population. Aussi, la RFO ne compte pas sur la jouissance de la communauté riveraine (selon la communauté locale).
- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement Bafwabete est situé sur une plaine avec quelques collines. Ce groupement se trouve sous un climat équatorial et est entièrement situé dans la réserve de faune d'Okapi (RFO).
- La végétation du groupement est constituée de forêt dense.
- Les cours d'eau suivants le drainent : MABOGO, ALANDU, AGWANJA, Ngayu, AGABOU, ANDUMU, EMBO, et ITURI.

- Situation économique

Les enquêtes socio-économiques ont montré que le revenu annuel moyen de ménage (revenu monétaire) est d'environ 1,5\$ par jour et par ménage (chiffres avancés à l'atelier de diagnostic participatif). Le niveau d'autosuffisance et les activités qui contribuent aux moyens de subsistance de la population de Bafwabete sont agriculture traditionnelle, artisanat, chasse, petit commerce, cueillette des PFNL, élevage, pêche, travail payé en argent, travail payé en nature (assistance), achat au marché. Des ces activités, l'agriculture est pour bon nombre de ménages l'activité principale.

D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole dans le groupement Bafwabete sont par ordre décroissant d'importance les suivantes :

- L'agriculture traditionnelle (prise au sens restreint) : vu la forêt et le climat du groupement Bafwabete, l'agriculture serait une activité la mieux indiquée mais la population est paresseuse. La population cultive des petits jardins qui ne produisent pas beaucoup. Elle cultive le riz, la banane plantain, la courge, le manioc, la patate douce, l'igname, le taro, le palmier à l'huile, piment et la tomate.
- la chasse : il n'y a que les pygmées qui sont autorisés à pratiquer la chasse dans la réserve des Okapi car ils ont des pratiques qui sont en harmonie avec la conservation de l'environnement. la chasse est ici réglementée par l'ICCN/RFO.
- L'élevage : les habitants du groupement Bafwabete élèvent les poules, les canards, les chèvres, les porcs. Mais les bêtes sont souvent pillées par les militaires.
- Pêche : l'activité de pêche est pratiquée dans la rivière Ngayu, Embo, Andumu, Alandu et Ituri. Les outils utilisés pour cette activité sont les hameçons, les files de fabrications locales et les pièges. Elle est relativement faible et proportionnelle aux alimentaires de la population locale.
- Le commerce est pratiqué sous forme de troc avec les commerçants ambulants qui leur apportent des produits manufacturés. Dans le groupement entier il n'y a qu'une boutique à Bafwabete centre qui fournit les produits de première nécessité. Il n'y a pas non plus de marché.
- L'artisanat : il n'y a pas d'industrie dans le groupement.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La situation de logement est déplorable dans ce groupement. Les habitations dans ce groupement sont des petites cases couvertes de paille.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse ce groupement est traversée de l'Est à l'Ouest par le national numéro quatre qui va de Bunia à Kisangani et qui est actuellement entretenue par la société Synohydro. Il n'y a pas des routes de desserte agricole, il n'y a que des sentiers qui mènent aux champs.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement Bafwabete n'est arrosé par aucune radio communautaire locale. Il n'y a pas aussi de radiophonie ni de couverture de réseau de téléphone cellulaire.
- Il n'y a pas de marché dans le groupement de Bafwabete.

xii. Dans le groupement de BAFWAKOA

Les 5 villages du groupement BAFWAKOA sont décrits de manière détaillée en annexe 5-c qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BAFWAKOA :

- Le groupement de BAFWAKOA est situé dans la Collectivité- chefferie de Bandaka, dans le Territoire de Mambasa, Province de l'Ituri. Le Groupement Bafwakoia se situe au Sud-ouest du Groupement Bafwabete. Il est limité à l'Est par le Groupement Bafwabete, à l'Ouest par la rivière Ituri, au Nord par la rivière Ngayu et au Sud par le Groupement Babunda.
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
- Ce groupement est composé des 5 villages suivants : BAFAMAZUA, BATIASAY, BAGBU TAMBILI, BAFWAKOA, BALENGA ADUSA.
- Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours de se reconstituer et aura comme mission de travailler en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Il est à majorité peuple des Ndaka (autochtone), des pygmées et des Bombo. Plusieurs familles Nande, Budu, Lokele s'y sont aussi installées principalement dans les villages Bangbutambili, Bafwakoia ou ils s'adonnent à l'agriculture. On rencontre également les Mbuza, et les Topoke mais en nombre réduit.
- Il n'y a que deux confessions religieuses dans ce groupement : l'Eglise Catholique et CECA 16.
- La jeunesse du groupement Bafwakoia s'occupe de petits jeux traditionnels qui se pratiquent en pleine forêt.
- Le groupement comprend une structure médicale :
 - ☞ C.S. BAFWAKOA. Ce centre de santé organise 6 services (Consultation, Soins, hospitalisation, Maternité, Petite chirurgie, Laboratoire, CPN et CPS). Ce centre de santé s'approvisionne à partir de la FED. Il fonctionne dans 5 bâtiments en mauvais état avec 1latrine à deux portes, 1douche locale, 1trou à ordures, 1trou pour le placenta. Les bâtiments de ce centre de santé sont en délabrement. Le personnel est constitué de 3 infirmiers A3 dont l'accoucheuse. Les maladies les plus fréquentes sont : le paludisme, les verminoses, la filariose, la schistosomiase, les amibiases, les IST/SIDA. Les cas de malnutrition sont rares dans le groupement à l'exception de quelques cas isolés chez les pygmées.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, le groupement Bafwakoia n'a aucune source d'eau potable aménagée. Les habitants puisent l'eau dans les rivières. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Les latrines et les douches sont présentes dans la plus part des familles mais sont très mal construites. Il n'y a pas d'étalages ni des trous à ordures. Les immondices sont jetées autour des maisons. Quant aux latrines et douches, plus de la moitié en dispose, mais en mauvais état et très mal entretenues. La plupart des familles ne disposent pas d'étalages et des trous à ordures.
- Par rapport à la situation d'éducation, deux écoles primaires seulement sont fonctionnelles dans le groupement. Elles sont en pisés avec toitures en paille. Il s'agit des écoles suivantes :

- ☞ E.P BANGBUTAMBILI : cette école a un bâtiment qui a 6 salles de classe en paille et en très mauvais état avec 2 latrines en mauvais état aussi.
- ☞ E.P. BAFWAKOA : cette école a un bâtiment qui compte 3 salles de classe en paille et en très mauvais état avec une latrine en mauvais état.
- Par rapport aux us et coutumes, le groupement Bafwakoia connaît actuellement beaucoup de brassages de coutumes étant donné qu'il accueille une multitude de tribus et ethnies à la recherche des ressources naturelles.
- La situation sécuritaire est très précaire suite aux tracasseries par les gardes parcs, les militaires mais aussi par les agents de l'administration et surtout par le phénomène Morgan et sa suite.
- Situation des ressources biophysiques
 - Le groupement Bafwakoia est couvert par la forêt dense dont une partie constitue un patrimoine mondial : la réserve de Faune à Okapi. La rivière Ituri constitue la limite naturelle entre le groupement Bafwakoia et celui de Ngayu.
 - Son relief est constitué de cuvette et des plaines.
 - Il est drainé par plusieurs ruisseaux et ruisselets notamment : Angipe, Anayo, Bonapeya Balenga.
 - La faune du groupement est constituée des singes, des antilopes, des okapis, des gazelles, des sangliers, des éléphants, des porcs-épics, des léopards et des serpents.
- Situation économique

Les activités des groupes à vocation agricole du groupement Bafwakoia sont par ordre décroissant d'importance les suivants :

- L'agriculture : la population du groupement s'adonne à l'agriculture qui constitue sa principale activité. Elle cultive l'arachide, le haricot, le maïs, la patate douce, la courge, le riz, la banane plantain et le manioc. Le café était jadis cultivé dans le milieu mais aujourd'hui cette culture a été rendue impossible à cause de la trancheomycose. On trouve également autour des parcelles la canne à sucre, l'oranger, le citronnier et l'ananas ;
- L'élevage : L'élevage pratiqué dans le groupement est celui de la basse-cour. Le petit bétail fut décimé par les hommes en uniforme pendant les dernières guerres. L'acquisition de nouvelles bêtes est difficile pour la population suite au manque de moyen financier, cependant cet élevage reprend timidement.
- La pêche : la pêche se pratique d'une façon artisanale à l'aide des filets, d'hameçons et des nasses dans la rivière Ituri et Ngayu. La population du groupement ne s'adonne pas à la pisciculture par manque des techniciens pouvant les guider pour l'établissement des étangs piscicoles.
- La chasse : la chasse constitue une activité principale pour les pygmées. D'autres communautés la pratique est aussi mais pas de façon systématique comme les pygmées. Elle s'effectue au moyen des pièges, des filets, des flèches, des lances, et parfois des armes à feu du type calibre 12. Les produits de la chasse sont destinés à la consommation et à la vente.
- Le commerce : Il n'existe aucun marché dans le groupement, les produits manufacturés sont chez les commerçants ambulants qui font la navette Bafwasende-Niania et Bafwabangu.
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie dans ce groupement.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Toutes les maisons d'habitation de ce groupement sont en pisé avec toiture couverte de paille, à l'exception de l'habitation du chef de la Chefferie Bandaka au chef lieu a Bafwako, du dispensaire et de quelques maisons des agents de l'Etat qui sont néanmoins en délabrement avancé. Les pygmées habitent les huttes en paille.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement Bafwako sur une longueur de 25 km. Cette route est praticable. Il n'y a pas des routes de desserte agricole. Il n'y a que des petits sentiers qui mènent aux champs.
- Sur toute l'étendue de ce groupement, il n'existe ni radio phonie, ni radio communautaire.
- Les communautés de Bafwako n'ont jamais enregistré des touristes qui viennent uniquement visiter cette zone. Seulement, elles assistent au passage des gens à destination de la station Epulu pour la visite de ce site.
- Le groupement ne compte aucun marché.

xiii. Dans le groupement de NGAYU

Les 12 villages du groupement NGAYU sont décrits de manière détaillée en annexe 5-c qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses villages.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement NGAYU :
 - Le groupement NGAYU est parmi les 5 groupements qui constituent la collectivité de BANDAKA en territoire de Mambasa dans la province de l'Ituri.
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
 - Douze villages composent ce groupement à savoir NGAYU, BADUMBISE, BAVATUNGBO, BAVANAKENGELE, BAVABENA, BAVAYNGA, BAVAKPONGBO, BAVABITI, BAVAMATAPE, BAVANOTISO, BAVAMUKA et BAVABANGO à 51 km de Niania sur la route ISIRO. Sa superficie est d'environ 36 km².
 - Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 12 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours de se constituer et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constituera la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
 - Etant donné que le groupement NGAYU se trouve à la limite de deux territoires, celui de Mambasa et de Wamba, il est peuplé par les communautés venant de ces deux territoires. On y rencontre les ethnies suivantes : les Nandes, les Budus, les Bayogos, Les Balogos, les Bambuti (les pygmées) et les Bandaka Kaitchuvi. La population du groupement NGAYU s'exprime dans les langues vernaculaires respectives, dans la langue swahilie, lingala et une minorité en français.
 - Quant à ce qui concerne les confessions religieuses présentes dans le milieu, elles sont nombreuses et sont classées comme suit : l'Eglise Catholique avec huit chapelles ; l'Eglise Musulmane avec 4mosquees, les églises Protestantes : la CECA16,CECA20, CNCA21,ANGLICAN, CEPAC, l'église KIMBANGUISTE, ADVENTISTE, et les églises de réveil : CHRISCO, NZAMBE MALAMU, NONO, BIMA, ASSEMBLEE DE SAINT et BETHEL.
 - Il y existe des mutualités locales notamment :

- ☞ GLOIRE A DIEU. Cette association œuvre dans les domaines de santé, agriculture et scierie pour l'augmentation des revenus des membres ;
 - ☞ NDAKAKA. Cette mutuelle intervient dans les domaines de santé, agriculture et élevage (chèvre et cochons) et ceci pour la promotion de la sécurité alimentaire.
 - ☞ TENGENEZA qui intervient dans les domaines d'agriculture et d'élevage pour la promotion de la sécurité alimentaire.
 - ☞ TAKUMBISE qui intervient dans le domaine d'agriculture pour la promotion de la femme ;
 - ☞ UMOJA qui intervient dans les domaines d'agriculture et d'élevage pour la promotion de la femme;
 - ☞ MWANGAZA qui intervient dans les domaines d'agriculture et de pêche pour l'augmentation des revenus ;
 - ☞ JUUDI qui intervient dans les domaines d'agriculture et de pêche pour l'amélioration des conditions de vie ;
 - ☞ MAMAN YA ZANDO qui s'occupe de l'assistance mutuelle pour la promotion de la femme ;
 - ☞ KODA qui s'occupe de l'assistance mutuelle pour la promotion de l'entraide mutuelle;
 - ☞ IYA qui s'occupe également de l'assistance mutuelle pour la promotion de l'entraide mutuelle ;
 - ☞ TAFUTENI qui s'occupe aussi de l'assistance mutuelle pour la promotion de la mutualité de solidarité féminine;
 - ☞ OPPF (Organisation Paysanne pour la Promotion Familiale) qui intervient en agriculture pour la sécurité alimentaire ;
 - ☞ KANDABO qui intervient dans les domaines d'agriculture et d'élevage pour la promotion de la sécurité alimentaire.
- Il y a des terrains de football dans le groupement de Ngayu mais mal entretenus.
 - La population du groupement Ngayu était estimée à 30.000 habitants avec une densité de plus ou moins 16 habitants par km² en 2007 (PNUD, 2007).
 - Le groupement NGAYU se trouve dans l'aire de sante JUUDI en zone de sante de NIANIA. Les problèmes sanitaires dans ce groupement sont nombreux. On y trouve diverses maladies comme les IST, le VIH/SIDA, le paludisme, la pneumonie, la verminose, les maladies diarrhéique, la tuberculose, la malnutrition. Il existe 7 infrastructures médicales dans le groupement Ngayu. Ce Centre de Santé de Référence JUUDI au point kilométrique 51 et 7 postes de santé privés : BAVANAKENGELE au PK 51, CONFIANCE au PK 51, BANASUNGA au PK 51, KATWA PK 51, CECA-16 PK51 et KAPERNAUM croix rouge PK 51. Ces structures sont les suivantes :
 - ☞ Centre de santé de Référence JUUDI a 51km de Niania sur la route Isiro. Ce C.S organise 6 services (pharmacie, dispensaire, laboratoire, chirurgie, maternité et hospitalisation). Ce centre fonctionne dans un bâtiment qui a 7 chambres (une salle de réception, un dispensaire, un laboratoire, une salle d'accouchement, une maternité avec 10 lits, une salle d'hospitalisation et un bureau des infirmiers). Il a été construit par MEDAIR en matériaux durables. Il a 7 infirmiers (3 qualifiés dont un A2, responsable de centre et 2 A3). Il a aussi 4 autres personnes dont 3 infirmiers sans qualification et une sentinelle. Le taux de fréquentation est de plus de 300 nouveaux cas par mois et les maladies les plus fréquentes sont : les IST, le VIH/SIDA, le paludisme, la pneumonie, la verminose, les maladies diarrhéiques, la tuberculose et la malnutrition.

- ☞ Poste de sante BAVANINGEKELE à 25 km route Isiro. Ce poste organise 4 services qui fonctionne chacun de sa salle (pharmacie, dispensaire, laboratoire et maternité). Le bâtiment qui comprend ces salles a été construit par MEDAIR en matériaux durables. Le poste compte 5 infirmiers de niveau A2. Les maladies les plus fréquentes à ce poste de santé sont : les IST, le VIH /SIDA, le paludisme, la pneumonie, la verminose, les maladies diarrhéiques, la tuberculose et la malnutrition. taux de fréquentation est de plus de 300 nouveaux cas par mois.
- ☞ Poste de sante BAFABANGO CECA-16 qui organise 2 services (dispensaire et laboratoire). Cette structure médicale fonctionne dans une case en pisée en très mauvais état (une chambre de 2 cellules qui abritent tous les services). Comme personnel, ce poste compte un seul infirmier. Les maladies les plus fréquentes sont : les IST, le VIH /SIDA, le paludisme, la pneumonie, la verminose, les maladies diarrhéiques, la tuberculose et la malnutrition. Comme tous les postes de santé en RDC, ce poste n'est pas autorisé à interner les malades.
- ☞ Poste de santé privé « LA CONFIANCE » à 51 km. Ce poste organise 3 services (dispensaire, maternité et pharmacie). Les maladies les plus fréquentes sont les IST, le VIH /SIDA, le paludisme, la pneumonie, la verminose, les maladies diarrhéiques, la tuberculose et la malnutrition. ce poste fonctionne dans un bâtiment de 4 chambres en pisé pour le dispensaire, la maternité et la pharmacie. Il compte 4 infirmiers dont un A2 et 3 praticiens. Le taux de fréquentation est de plus de 15 nouveaux cas par jour.
- ☞ Poste de santé privé NDAKA à 15 km. Ce poste organise 1 service (dispensaire). Il a un bâtiment d'un particulier avec deux chambres pour la réception et le dispensaire. Ce poste compte un personnel non qualifié. Les maladies les plus fréquentes sont les IST, le VIH /SIDA, le paludisme, la pneumonie, la verminose, les maladies diarrhéiques, la tuberculose et la malnutrition. Le taux de fréquentation est de plus de 15 nouveaux cas par jour.
- ☞ Poste de Santé privé BANASUNGA à 51 km. Ce poste organise 2 services (dispensaire et pharmacie). Ce poste a un bâtiment d'un particulier avec deux chambres et un salon pour la réception, le dispensaire et la pharmacie. Il compte deux infirmiers non qualifiés. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme et les maladies diarrhéiques. Le taux de fréquentation est de plus de 15 nouveaux cas par jour.
- ☞ Poste de santé privé de KATWA à 51 km. Ce poste organise 2 services (dispensaire et pharmacie). Ce poste a un bâtiment d'un particulier avec deux chambres pour le dispensaire et la pharmacie. Il compte deux infirmiers sans certificat. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme et les maladies diarrhéiques. Le taux de fréquentation est de plus de 15 nouveaux cas par jour
- ☞ Poste de santé privé de CROIX Rouge à 51 km qui organise 2 services (dispensaire et laboratoire). Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme et les maladies diarrhéiques. Ce poste a un bâtiment d'un particulier pour réception, le dispensaire et laboratoire. Le taux de fréquentation est de plus de 15 nouveaux cas par jour. Il compte 3 infirmiers dont un A2 et 2 praticiens.
- Par rapport à la situation nutritionnelle, il faut dire que le groupement de NGAYU Le kwashorkor et marasme sont présents à cause de la faible production agricole et des mauvaises habitudes alimentaires. Le taux de gravité des maladies nutritionnelles est relativement élevé, mais cela est principalement dû à la léthargie de certains habitants du milieu.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, nous pouvons signaler que l'accès à l'eau potable dans le groupement NGAYU pose problème. Il n'y a que 4 sources aménagées sur toute l'étendue du groupement qui sont situées dans la localité

BAVABANGO où il y a une forte concentration de population. La population des autres localités consomme l'eau des rivières. Ce qui explique la prévalence des maladies hydriques. Outre les problèmes d'eau potable, la situation de la salubrité est préoccupante. Les latrines n'existent presque pas. Les habitants n'ont pas d'étalages et des trous à ordures.

- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement de NGAYU compte 3 écoles. Toutes ces écoles fonctionnent dans des locaux en délabrement. Ils n'ont pas non plus d'équipement ni de matériel didactiques. Elles ont chacune 6 salles de classe. Il s'agit des écoles suivantes : EP SADIKI au PK 51 (Ecole Conventionnée Catholique), EP NDAKA au PK 51 (Ecole Conventionnée Protestante de la CECA 20) et EP ORA BAMBUTI au PK 51.
- Par rapport à la situation sécuritaire, l'on note qu'il y a un problème de tracasseries perpétrées par la police de circulation routière dans la localité BAVATANGBO au PK 25.
 - Situation des ressources biophysiques
- Le groupement NGAYU jouit d'un climat équatorial avec une saison pluvieuse qui va d'avril à Novembre une saison sèche de décembre à mars.
- Ce groupement a une faune constituée de plusieurs espèces d'animaux tels que les éléphants, les lions, les okapis, les singes, les chimpanzés, les buffles, les babouins, les guépards et les serpents.
- Il est drainé par les cours d'eau suivants : AMANDJAO, HINDI II PONT, DOMUGA, ANGIPE, BAKAKAHA, MATADI, NGAYU, MAYOKO, DEGHI, ABATA, EBIBOO, ABASINA, BINGO, et MAI YA NGAZI. Parmi elles les rivières NGAYU et EMBOO sont les plus grandes et ont quelques rapides sur leur parcours.
- Situation économique

Les activités principales de la population du groupement NGAYU sont par ordre décroissant d'importance les suivantes :

- L'agriculture : Les cultures vivrières pratiquées sont celles de paddy, des haricots en petite quantité, de banane plantain pour la fabrication des boissons alcoolisées, des arachides, des maniocs des maïs, des patates douces et des ignames. Les cultures maraichères sont constituées des tomates, des aubergines, des épinards, de pomme de terre, des choux en une faible production. Les cultures de rente ne sont pas très développées elles sont constituées de palmier à huile et des cas isolés des plantations de café. Le secteur agricole éprouve plusieurs difficultés qui conduisent à la faible productivité. Il y a d'abord manque des semences améliorées, dévastation des produits agricoles par les animaux sauvages et les insectes et enfin manque de main d'œuvre car les jeunes ne s'adonnent pas tous à l'agriculture, préférant s'adonner à l'exploitation artisanale de l'or.
- L'exploitation minière est une activité très importante dans ce groupement et occupe beaucoup des jeunes surtout au niveau de 25 et 51 km route Isiro. Il y a des carrières où se font l'exploitation artisanale de l'or.
- L'élevage se pratique d'une manière extensive. Les habitants du groupement NGAYU exploitent le petit élevage des moutons, chèvres, poules, canards et pigeons.
- La chasse est effective dans le groupement elle est pratiquée par les pygmées, les Bandaka et les Topoke. Les premiers utilisent les pièges, les lances, les flèches, les filets et les deux derniers utilisent des fusils calibres 12. Le nombre de chasseurs est à 700. Les produits de chasse sont destinés à la consommation locale. Les animaux qui constituent les gibiers sont les antilopes, les rongeurs, les singes, les buffles, et autres.

Il est indispensable de signaler qu'il y a dans ce groupement des espèces à protéger telle que les éléphants, les léopards, les okapis. Une partie du groupement NGAYU fait partie de la réserve de faune à Okapi d'Epulu. Le braconnage est pratiqué à grande échelle, ce qui met en danger les espèces protégées.

- La pêche se pratique principalement par les pygmées, les Lokele, les Wagenya et les Bandaka dans les rivières Ngayu et Emboo à l'aide d'hameçons, des filets, des nasses et en période de sécheresse.
- Le commerce : il y a deux grands marchés viables dans le groupement dont l'un se trouve dans la localité BAVATUNGO PK 25 et l'autre à BAVABONGO au PK 51. Ces marchés ne sont pas construits. On trouve également des boutiques des particuliers dans lesquelles sont vendus les produits manufacturés. Il y a aussi des comptoirs d'achat d'or.
- Par rapport à l'industrie et l'artisanat, notons qu'il y a à Bavanekegele et Bavabongo dans le groupement NGAYU un moulin à Manioc et des décortiqueuses pour le riz qui appartiennent à des particuliers.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Dans le groupement de NGAYU, les habitations sont à majorité construites en pisé et couvertures de feuilles et quelques unes en tôles. La plupart de ces maisons d'habitation sont en mauvais état.
- Par rapport aux voies de communication routières, il faut dire qu'une route secondaire d'environ 51 km qui mène à ISIRO passe par ce groupement mais il est actuellement dans un état de délabrement très avancé. Le groupement est enclavé il n'y a pas de moyen de communication téléphonique ni radio communautaire.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement NGAYU est couvert par les réseaux téléphoniques Airtel et VODACOM.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement de NGAYU.

xiv. Dans le groupement de NIANIA

Les 6 villages du groupement NIANIA sont décrites de manière détaillée en annexe 5-c qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et ses groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement NIANIA:

- Le groupement NIA-NIA est l'un des groupements qui constituent la chefferie de Bandaka en territoire de Mambasa. Ce groupement se situe au nord-ouest du chef-lieu du territoire de Mambasa et est limité à l'Est par le groupement de Babunda, au Nord par le groupement Baberu et à l'Ouest par la rivière Ituri. Etendue sur une superficie de 18km² le groupement Nia-Nia qui a pour chef-lieu la localité Bafwailo.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement Nia-Nia est subdivisé en 6 villages qui sont Bafwailo I, Bafwailo II, Nyanya, Bafwakedu, Bafwazobange et Bafwaiyo.
- Le groupement NIANIA est administré par un chef de groupement qui a sous son supervision 6 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours d'être mis en place et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement NIANIA.

- On y trouve une diversité d'ethnies notamment des Bandaka, des pygmées, des babudus, des Babalis, des Lokeles et des Wagenia. Plusieurs langues y sont parlées notamment le Swahili, le Lingala et plusieurs langues vernaculaires du milieu.
- On rencontre dans ce groupement les confessions religieuses suivantes : Les catholiques, les protestants, les musulmans, les kimbanguistes, les témoins de Jéhovah, les bima et plusieurs autres églises de réveil.
- Dans le groupement de NIANIA, Il ya 2 centres de santé et un poste de santé : Le centre de santé CECA 16 de la mission protestante et le centre de santé Afia ya wagonjua de la mission catholique ainsi que le poste de santé de la Croix Rouge ;
- Par rapport à la nutrition, il a été signalé que l'on trouve des cas des maladies nutritionnelles très graves. La kwashiorkor et le marasme ont été signalés mais le centre nutritionnel dans le milieu fait défaut.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il sied de dire que le groupement est dépourvu de source d'eau potable. Les habitants consomment l'eau puisée des sources non aménagées. La population n'a pas de respect des règles d'hygiène. Les latrines sont en très mauvais état. On ne trouve pas des trous à ordures autour des maisons.
- Par rapport à la situation d'éducation, Dans ce groupement, l'éducation de base est assurée par 6 écoles primaires et 3 écoles secondaires à côté desquelles se trouve un centre d'alphabétisation.
 - ☞ L'école primaire Nyanya I possède 11 salles de classe en mauvais état. Le mobilier est très archaïque et en très mauvais état. Les latrines sont également en très mauvais état.
 - ☞ L'école primaire Niania a 10 salles de classe en très mauvais état. Les mobiliers sont en bois de fortune. Il n'y a pas de latrine ni de trou à ordures.
 - ☞ Le centre d'alphabétisation a 9 classes de progression. Ce centre emprunte des salles de classe de l'E.P. Nyanya I pour son fonctionnement.
 - ☞ Quant à l'institut Nyanya I, il a 9 salles de classe dont 5 construites en matériaux durables et les 4 autres inachevées. Le mobilier est également en bois de fortune et Il n'y a ni latrine ni trou à ordures.
 - ☞ Il ya également l'école primaire OCINA et l'école primaire CECA 16. Ces 2 écoles ont chacune un cycle complet et fonctionnent dans des bâtiments qui nécessitent d'être réhabilités.
- Par rapport aux us et coutumes, il est signalé lors de l'atelier de diagnostic et planification participatif qu'il y a actuellement maintenant plusieurs cultures dans le groupement NIANIA et toutes ses cultures vivent en symbiose.
- La situation sécuritaire est calme dans le groupement de NIANIA. Il y a des tracasseries policières.
- Situation des ressources biophysiques du groupement NIANIA
- Le groupement Niania est situé dans la cuvette centrale de la RDC. La végétation est celle de forêt dense équatoriale, la température est élevée et le climat équatorial y règne.
- La faune est composée des Okapis, des éléphants, des buffles, des gazelles, des antilopes et des primates (babouins et chimpanzés).
- Le groupement est drainé par les cours d'eau comme Kalogho, Alikato, Malepa, Magbundu et Ituri.

- Situation économique

Les principales activités économiques pratiquées par la population du groupement Niania sont par ordre décroissant d'importance les suivants :

- L'agriculture : la population pratique la culture du Riz, du le maïs et des arachides. Les cultures de rente sont constituées de café et des palmiers à huile et pour les cultures maraîchères il ya des tomates, de aubergines, des amarantes, des épinards et des courges.
- L'élevage : dans le groupement NIANIA l'on pratique l'élevage des caprins, des moutons, de cochons, des cobayes, des poules, et des canards. Les produits d'élevage servent à la consommation et à la commercialisation. Ces bêtes, à l'exception des lapins et cobaye qui sont abrités, surveillés et nourris, sont toutes en divagation et ne bénéficient d'aucun vaccin. L'élevage de gros bétail ne se pratique pas dans ce groupement.
- La chasse : la chasse est pratiquée par les pygmées. Les animaux qui constituent les gibiers sont les antilopes et les singes. La technique de chasse utilisée est le piège et la chasse au moyen des chiens. Les produits de chasse sont consommés ou vendus. On assiste à une diminution des gibiers suite au braconnage et aux menaces qui pèsent la forêt. Il y a tout de même des lions et des buffles dans la forêt du groupement NIANIA.
- L'industrie et artisanat : les habitants du groupement recourent aux techniques traditionnels de transformation des produits agricoles. Ils utilisent le mortier pour décortiquer le paddy et le « roko » pour l'extraction de l'huile de palme.
- Le commerce : les produits manufacturés sont vendus dans les petites boutiques installées le long de la route. Les habitants vendent leurs produits de manière ambulatoire dans les carrières d'extraction d'or et les concessions d'exploitation de bois.
- L'exploitation forestière : elle est faite dans des concessions forestières. La population locale ne profite pas vraiment de cette exploitation et déplore la destruction anarchique de leur forêt.
- L'exploitation minière : l'activité d'exploitation minière se pratique également dans le groupement de NIANIA. Cette exploitation n'est pas contrôlée.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La plupart des maisons d'habitation sont couvertes des chaumes. Il y a quelques constructions en semi durables très anciennes.
- Par rapport aux de communication, il sied de dire le groupement Niania est à cheval sur une route nationale 4.
- Le groupement a aussi une piste d'atterrissage d'environ 2 km de longueur et 90m de largeur. Cette piste est aujourd'hui envahie d'herbes et est impraticable. Il n'y a pas de routes de desserte agricole.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut dire que le groupement de NIANIA est servi par les réseaux cellulaires VODACOM et AIRTEL.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement NIANIA car la capacité technique d'aménagement, de conservation, de gestion et socio-organisationnelle font défaut.
- Dans le groupement NIANIA, il y a un petit marché à NIANIA avec des hangars en pisé et des étalages en bois. Cependant, la plupart des produits sont étalés à même le sol.

xv. Dans le groupement de BABUNDA

Les 8 villages du groupement BABUNDA sont décrits de manière détaillée en annexe 5-c qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacun de ses villages.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BABUNDA :

- Le groupement Babunda est l'un des groupements qui constituent la collectivité de Bandaka dans le territoire de Mambasa. Il est limite à l'Est par le groupement Bafwakoia, à l'Ouest par le groupement Niania, au Nord par le territoire de Wamba et au Sud par la rivière Ituri. Il a une superficie d'à peu près 20Km² avec pour chef-lieu la localité Babunda centre.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- le groupement Babunda est composé de six villages qui sont : Mabele Motani, Mabele Okilo, Bafwatende, Bafwagbeze, Babeke et Babunda. La population dans ce groupement est essentiellement constituée de plusieurs ethnies: Bandaka, Babudu, Babali, Balokele... Les langues parlées sont le Swahili, Kindaka, Kibudu et plusieurs autres dialectes selon les subdivisions ethniques de la population de ce groupement.
- La population est également répartie en différentes confessions religieuses qui sont pour l'essentiel pratiquées dans ce milieu : catholicisme, kimbanguisme, islam et protestantisme. Quant au protestantisme, il est activement représenté par la CECA 16 et la CECA 40.
- Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours d'être mis en place et va travailler en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Il existe des ONGs internationales actives dans ce groupement.
- Il n'y a pas de terrain de football entretenu.
- Le secteur de la santé comme la plupart des autres secteurs, traverse également une crise générale due à l'absence des infrastructures médicales. Il s'agit d'un problème généralisé dans la collectivité de Bandaka qui est caractérisée par l'insuffisance ou parfois l'inexistence des infrastructures médicales, mais aussi du personnel qualifié pour le traitement des cas des maladies à soigner.
- Des cas des maladies nutritionnelles sont constatés dans le groupement de Babunda ou il n'existe malheureusement pas de structure spécialisée pour le traitement du Kwashiorkor et autres maladies nutritionnelles. Les enfants de moins de 5 ans sont les plus frappés par le Kwashiorkor. Les causes premières des maladies nutritionnelles sont liées à la situation économique dans laquelle se trouvent les habitants de ce groupement.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, signalons qu'il existe dans ce groupement des puits où les habitants s'approvisionnent en eau de consommation. Ces puits ne sont pas aménagés. Il n'y a pas non plus de source d'eau aménagée.
- Par rapport à la situation d'éducation, dans tout le groupement Babunda il n'y a qu'une seule école primaire, l'EP Babunda. Cette école est en pisée et couverte de chaume. Elle comporte 6 salles de classe, des bancs en bois de fortune et des latrines en très mauvaise condition.
- Quant à la situation sécuritaire, il convient de signaler que le climat du groupement BABUNDA est calme. Il y a des conflits susceptibles d'entraver la situation sécuritaire dans ce groupement et l'on note les tracasseries policières fréquentes.

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement Babunda est situé dans la cuvette centrale de la République Démocratique du Congo. La végétation est celle de la forêt dense et équatoriale aux températures très élevées.
- Cette zone est surtout caractérisée par une fréquence importante de pluviométrie : 9 mois de pluie et 3 de sécheresse. Ces pluies alimentent fréquemment les cours d'eau comme la rivière Ekwe, mais aussi Ingi et Maloki.

- Situation économique

Les principales activités économiques dans le groupement BABUNDA sont les suivantes :

- L'agriculture : la culture est abondante dans ce groupement car la fréquence des pluies favorise la récolte des plantes maraîchères qui sont pour l'essentiel cultivées par la population Babunda. Quant aux cultures vivrières, les plus fréquentes sont le riz, la patate douce, le manioc, la banane, l'arachide, le maïs, le haricot. En ce qui concerne les cultures maraîchères, on y trouve les tomates, les aubergines, les amarantes, les épinards, la courge. Les plantes sont souvent ravagées par les insectes ou les animaux en divagation comme l'éléphant.
- L'élevage : l'élevage est aussi pratiqué dans le groupement Babunda et il porte principalement sur le petit bétail et la volaille.
- La pêche : la pêche se pratique aussi dans le groupement de Babunda qui est drainée par de nombreux cours d'eau. Il s'agit principalement de la pêche par filet, hameçons et nasses. La pêche dans ce groupement est active dans la rivière Ituri qui traverse aussi le groupement.
- La chasse : les habitants du groupement Babunda pratiquent essentiellement la chasse dans l'objectif de survivre. Le gibier est principalement constitué des sangliers et des buffles. Cette activité qui du reste n'est pas réglementée, est la principale source de revenu pour la population autochtone (pygmées) qui utilise les flèches, les filets et les armes à feu pour rentabiliser son activité.
- L'industrie et artisanat : il n'y a aucune industrie dans ce groupement. Les produits agricoles sont transformés de manière traditionnelle dite « Roko » pour l'extraction de l'huile de palme et le mortier pour le manioc et le paddy.
- Le commerce : il n'existe aucune boutique. Aucun marché n'est fonctionnel dans ce groupement.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Les maisons d'habitation de ce groupement sont en pise pour la plupart et couvertes des chaumes, quelques unes seulement sont en tôles.
- Les voies de communication routières sont constituées de la route nationale 4. Qui traverse le groupement Babunda et lui facilite les transactions avec les autres groupements et territoires sur l'axe Bunia-Kisangani.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement Babunda arrosé par les réseaux cellulaires VODACOM et AIRTEL.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement de Babunda.
- Dans le groupement Babunda, il n'y a pas des marchés.

19.1.2. Contraintes, atouts, menaces et opportunités au développement de Bandaka

Les problèmes de la Chefferie des Bandaka ont été identifiés au cours des diagnostics participatifs et alignés selon les quatre piliers du DSCRPII de la République Démocratique du Congo. Il s'agit des piliers suivants :

- Le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix ;

- La diversification de l'économie, la croissance et la promotion de l'emploi ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et le renforcement de capital humain ;
- La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

a) Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix

Axe 1. En rapport avec la décentralisation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Les bâtiments administratifs en délabrement au chef-lieu de la Chefferie et non construits au niveau des groupements et des villages** : les services administratifs au niveau de la Chefferie fonctionnent dans un bâtiment en état de défectuosité très avancé et les groupements comme les villages ne comptent aucun bureau administratif. Pire encore, les agents de l'administration font face à l'insuffisance des fournitures de bureau mais aussi des équipements de bureau. Cette situation est causée par l'absence d'un plan de développement local, des structures de gouvernance dans la gestion de la Chefferie, groupements et villages entraînant ainsi la recrudescence de l'esprit d'attentisme au sein des agents de la Chefferie et des ses ETds ; ceci a comme conséquences, le dysfonctionnement quasi-totale de l'administration, la perte de la confiance des administrés qui se demandent où va l'argent des taxes collectées, le laisser-aller dans la gestion de la chose publique, la perte de l'autorité de l'Etat, le détournement des fonds. Cette situation peut changer car la Chefferie dispose des atouts importants entre autres, la présence élites dans différentes domaines, l'existence d'une main œuvre, des matériaux de construction, des essences forestières pour le bois d'œuvre et des terrains.

Tableau 52: diagnostic du secteur de décentralisation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
bâtiments administratifs en délabrement au chef-lieu de la Chefferie et non construits au niveau des groupements et des villages	-absence d'un plan de développement local, - absence des structures de gouvernance dans la gestion de la Chefferie, groupements et villages	- recrudescence de l'esprit d'attentisme au sein des agents de la Chefferie et des ses ETd ; -dysfonctionnement quasi-totale de l'administration ; -perte de la confiance des administrés ; -laisser-aller dans la gestion de la chose publique, -perte de l'autorité de l'Etat, -détournement des fonds.	-existence des terrains, des matériaux de construction (bois à scier, terre argile pour presser les briques, sables et moellon) ; -Existence d'énormes potentialités humaines à mobiliser dans les travaux de construction des bureaux administratifs.	-Manque d'appui technique et financier pour la construction des bureaux ; -faible capacités de gestion des agents des la Chefferie et de ses ETds -Mégestion des frais contribués.

Axe 2 : En rapport avec la Gouvernance

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvaise gouvernance dans la gestion des ressources de la Chefferie et discrimination** : mise à part la mégestion des taxes, la marginalisation des femmes sur la question de propriété de terre qui est une question qui a des racines traditionnelles, le problème d'accès à la terre devient de plus en plus préoccupant dans la Chefferie

des Bandaka. Dans un atelier tenu avec des parties prenantes sur la question d'accès à la terre, il a été identifié les problèmes et causes présentés dans le tableau suivant :

Tableau 53: problèmes d'accès à la terre et leurs causes

Problèmes	Causes
Exploitation anarchique des mines et de la forêt impactant les terres des la RFO	Limites la RFO et les zones périphériques, zones d'exploitation forestière minière
Conflits fonciers intertribaux	Ambivalence des systèmes de propriété foncière de type communautaire et de type individuel
	Mauvaise gouvernance de la part des autorités impliquées dans la gestion de la terre
	Suprématie de la justice verticale sur la justice horizontale de proximité

Par rapport à la gouvernance locale, quelques problématiques de gouvernance ont été constatées et perçues à partir des documentations et des discussions avec les acteurs dans différents secteurs d'activités de la chefferie des Bandaka, notamment:

Problème d'Efficiencia et Efficacité :

- Irrespect des rôles et responsabilités des acteurs ;
- Absence de vision et plan de développement ;
- Méconnaissance du plan d'aménagement de la RFO ;

Problèmes d'informations (non fiable) :

- Les acteurs ne sont pas informés de la nomenclature des taxes, de types des taxes formelles et non formelles, de la valeur et destinées de leurs contributions et taxes... à tel enseigne qu'il existe une réticence et les différences perceptions de l'Etat sont considérées comme des tracasseries ;

Gestion financière :

- actuellement les ristournes/taxes qui devraient être récoltées à partir de différentes exploitations et tourisme ne sont pas maîtrisées par les communautés. Pour les peu qui rentrent, leurs redistributions et partages semblent ne pas être effectifs.

Etat de droit :

- Cadre juridique : certains cadres juridiques ne sont pas encore en place et certains nécessitent des améliorations (exemple, le code agricole).
- Application des lois : les lois ne sont pas encore assez vulgarisées et leurs applications restent précaires. Les différents codes (Foncier, Minier, Forestier, etc.) existent mais sont rarement appliqués. Par exemple, les exploitants miniers et forestiers dans la plupart des cas ont tendance à étendre leurs activités dans la RFO et autres zones sans avoir l'autorisation officielle de l'ICCN, sans les avis des chefs coutumiers et moins encore des communautés locales mais ils sont rarement inquiétés.
- Indépendance judiciaire et anti-corruption : quelquefois, les affaires sont portées au niveau des instances judiciaires mais leurs suivis ne sont pas effectifs. Généralement, des « arrangements » internes sont faits pour régler ces situations.

Redevabilité :

Corollairement aux problématiques de l'Etat de droit, les notions de transparence, de contrôle et de moyens de recours restent inconnues dans la Chefferie des Bandaka. Le chef de la Chefferie comme les Chefs des groupements ne rendent pas compte de ce qu'ils réalisent aux communautés.

Participation :

Les organisations de la Société Civile locale (OSC) généralement les organisations de base (OB) sont encore faibles et les citoyens/communautés locales ne disposent pas de mécanismes clairs pour s'engager dans ces OSC ou pour transmettre via ces OSC leurs intérêts. La question de choix de types d'organisation doit être clarifiée entre les membres pour donner à ces structures les chances d'être plus viables. A cette question, s'ajoute la question de gestion financière qui doit aussi être appuyée par des outils de gestion appropriés et adaptés.

Equité :

- L'aspect « genre » : Le rôle des femmes dans la gestion des ressources foncières, forestières et minières sont encore très faibles et même tout secteur confondu dans le territoire. Par exemple, durant la réunion menée avec les acteurs, les femmes sont faiblement représentées.
- L'aspect groupe vulnérable : Les intérêts des populations autochtones sont mal représentés. Les pygmées sont rarement consultés quand il y a besoin de prendre des décisions pour la gestion des ressources alors que leur survie en dépend.

Axe 3 : En rapport avec la consolidation de la paix

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insécurité** : l'insécurité dans la Chefferie des Bandaka est surtout causée par les conflits entre les exploitants miniers, forestiers, les braconniers et la l'ICCN/RFO. En plus de ces conflits il est signalé les tracasseries policières lors des séances de Salongo (travaux communautaires). Cette situation a comme racine la faible conscientisation de la population aux avantages et désavantages de conservation, la faible implication de celle-ci à la conservation des ressources naturelles de la RFO. Par conséquent les des groupes d'individus se rebellent et deviennent des braconniers (voire des groupes armés terrorisant la population locale et les gardes de la RFO), les activités économiques de la population sont ainsi paralysées, les espèces animales braconnées en masse. La Chefferie peut compter sur la présence des organisations tant nationales qu'internationales dans la conscientisation des différents acteurs de la Chefferie à adhérer à la conservation des ressources naturelles de la RFO et au respect des droits de l'homme et devoirs civiques. Elle mise aussi à la présence de la FARDC et la PNC pour le traquage des réfracteurs (groupes les plus résistants transformant leurs activités à la pure nuisance à la quiétude de la population et sabotant l'avancement de leurs projets de développement local).

Tableau 54: diagnostic du secteur de consolidation de paix

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
L'insécurité	-conflits entre les exploitants miniers,	-groupes d'individus se rebellent et	-présence des ONG internationales et	- corruption de certaines autorités

	forestiers, les braconniers et la l'ICCN/RFO. -conflits il est signalé les tracasseries policières lors des séances de Salongo ; - faible conscientisation de la population aux avantages et désavantages de la conservation ; - faible implication de celle-ci à la conservation des ressources naturelles de la RFO	deviennent des braconniers ; -terrorismes de la population ; locale et les gardes de la RFO - paralysie des activités économiques de la population paralysées, -massacre des espèces phares (diminution des ressources naturelles biologiques de la Chefferie)	nationales travaillant dans le secteur de la conservation participative ; -présence de la FARDC et de la PNC	tant civiles que militaires ; - insuffisance des moyens financiers ; -faibles capacités techniques des organisations locales

b) Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi

Axe 4. En rapport avec le développement des industries et artisanat

Il a été noté le problème suivant :

- ***Insuffisance d'équipements de transformation des produits agricoles et insuffisance des métiers générateurs de revenu*** : les habitants de la Chefferie des Bandaka utilisent les moyens très rudimentaires pour transformer les produits agricoles comme le paddy, le manioc, etc. En plus, ils sont quasiment obligés de se rabattre aux activités d'exploitation directe des ressources naturelles faute d'alternatives. Ceci est dû essentiellement à l'absence des formations techniques, au manque d'équipements et d'énergie électrique nécessaires pour promouvoir des activités de transformation et des secteurs secondaire et tertiaire en général. En conséquence, les activités d'artisanat ne sont pas développées, les tâches des femmes sont alourdies par les travaux des moutures des manioc, de riz, de pressage d'huile et paysans agriculteurs sont obligés de vendre leurs produits à des vilains prix étant donné qu'ils ne sont pas finis pour être consommés. La Chefferie compte des ressources naturelles importantes et diversifiées et une population engagée au développement des initiatives génératrices des revenus. La Chefferie est aussi traversée par la route nationale 4 et la route Niania-Isiro qui compte un trafic important pouvant faciliter l'approvisionnement en équipements et matériels nécessaires et l'écoulement des produits locaux. Ceci constitue des atouts majeurs pour le développement des industries et de l'artisanat dans Cette Chefferie.

Tableau 55: diagnostic du secteur de développement de l'industrie et artisanat

<i>Problèmes posés</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et opportunités</i>	<i>Menaces, faiblesses, facteurs de blocages</i>
Insuffisance d'équipements de transformation des produits agricoles et	- absence des formations techniques, -manque d'équipements ; - absence d'énergie ;	- insuffisance d'emploi au niveau de la Chefferie ; - émigration de la population vers les autres chefferies ; - engorgement du	-Présence d'une large gamme des ressources naturelles ; - la traversée de la Chefferie par les routes RN4 et la route Niania-Isiro qui sont d'intérêt	- insécurité ; -conflits fonciers et tribalisme ; - faibles appuis des initiatives locales par l'Etat et les bailleurs des

insuffisance des métiers générateurs de revenu	-faible organisation de la population	secteur primaire (agriculture, exploitation minière, chasse, etc.)	national et accès à des grandes villes comme Kisangani, Bunia, Kinshasa, Beni, Butembo ; - présence d'une population très active ;	fonds

Axe 5 : En rapport avec le financement des activités génératrices de revenu (activité entrepreneuriale)

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***L'insuffisance des moyens financiers pour développer des activités:*** la Chefferie des Bandaka compte très peu de bailleurs des fonds et aucune structure de micro-finance. Ceci étant, les habitants qui les initiatives des communautés locales sont bloquées par l'insuffisance des moyens financiers et par conséquent se développent très lentement. Alors qu'avec les la diversité d'activités et les tissus sociaux intra et extra-claniques voire ethniques, il y a lieu des développer des modèles de crédit et épargne adaptés à la Chefferie et qui peuvent évoluer effectivement en véritable institutions de micro-finance rurale.

Tableau 56: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
insuffisance des moyens financiers pour développer des activités	-insuffisance des bailleurs des fonds ; -absence des structures de micro-finance, -faible organisation de la population	- ralentissement du développement économique des initiatives des habitants ; - augmentation du taux de chômage;	-existence des tissus sociaux forts ; -existence d'une diversité d'activités économiques ; -existence des quelques organisations d'appui technique et appui conseil ICCN/RFO et ses partenaires).	- insécurité ; -tribalisme ; - esprit de détournement des fonds ;

Axe 6 : En rapport avec l'agriculture

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***Faible production agricole :*** les habitants de la Chefferie des Bandaka connaissent une faible production agricole de suite des ravages par les animaux sauvages, l'insuffisance d'intrants agricoles dont les semences et les matériels aratoires, la quasi absence des cultures maraîchères et de rente, les systèmes de productions traditionnels très à faible rentabilité, la faible capacité d'investissement et la faible organisation des producteurs. Par conséquent, le revenu des agriculteurs reste faible, une grande franche de la communauté se convertit aux activités minières et l'insécurité alimentaire s'accroît. La Chefferie compte d'énormes atouts pour développer l'agriculture. Les terres arables et la main-d'œuvre sont disponibles et la Chefferie est traversée par les routes d'intérêt national la reliant à des villes importantes.

Tableau 57: diagnostic du secteur agricole

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de

				blocages
Faible production agricole	- ravages par les animaux sauvages ; -insuffisance d'intrants agricoles (semences, matériels aratoires) ; -quasi absence des cultures maraîchères et de rente ; -systèmes de productions traditionnels très à faible rentabilité ; - faible capacité d'investissement ; -faible organisation des producteurs	-revenu des agriculteurs reste faible ; - grande franche de la communauté se convertit aux activités minières ; -insécurité alimentaire	- disponibilité des terres arables ; -disponibilité de la main-d'œuvre ; -existence des routes national 4 et Niania Isiro permettant l'évacuation des produits agricoles vers les grandes villes	- Insécurité dans certaines localités ; -tracasseries administratives

Axe 7 : En rapport avec élevage et la pêche

Il a été noté les problèmes suivants :

- 2) **Faible production d'élevage et de pêche:** dans la Chefferie des Bandaka, la production pastorale (y compris l'apiculture et la pisciculture) reste faible suite à la raréfaction des bêtes et à l'insuffisance des géniteurs (de chèvres, poules, canards, lapins, moutons, porcs, etc.), à la faible capacité technique et à l'insuffisance d'alevins ainsi que des outils d'aménagement des étangs et des étables. Ceci est à la base du faible revenu des ménages, l'insuffisance d'emploi, la conversion des plusieurs familles au braconnage (dans la RFO), l'insuffisance de protéines animales entraînant la malnutrition alors que la Chefferie possède des richesses en herbes et autres produits naturelles et déchets pouvant être valorisés ou transformés en viande, œufs, poissons et lait, existence des marais.

Tableau 58: diagnostic du secteur d'élevage et de pêche

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faible production d'élevage et de pêche	-raréfaction des bêtes ; -insuffisance des géniteurs (de chèvres, poules, canards, lapins, moutons, porcs, etc.) ; -faible capacité technique ; -insuffisance d'alevins ; -Insuffisance d'outils d'aménagement des étangs et des étables ; -faible réglementation de la pêche	- faible revenu des ménages ; -insuffisance d'emploi, - conversion des plusieurs familles au braconnage (dans la RFO) ; -accentuation des conflits avec l'ICCN/RFO ; -insuffisance de protéines animales entraînant la malnutrition	- richesses en herbes et autres produits naturelles et déchets pouvant être valorisés ou transformés en viande, œufs, poissons et lait ; - existence des marais	-insécurité ; -analphabétisme des éleveurs ; -insuffisance des moyens financiers

Axe 8 : En rapport avec la mine

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais système d'exploitation minière:** l'exploitation minière telle que pratiquée dans la Chefferie des Bandaka ne rapporte pas de contributions suffisantes pour la

croissance de l'économie de cette Chefferie et des ses villages. Les activités minières sont la cause racine des plusieurs conflits entre l'ICCN/RFO, les exploitants miniers et les communautés locales et attirent les activités de braconnage et d'agriculture illégales dans la RFO pour alimenter les carrières. Cette situation est causée par la faible organisation des exploitants miniers, la faible capacité technique des orpailleurs, difficultés d'organiser des études d'impacts environnementaux, le non respect de la loi en matière de l'exploitation minière. Avec l'existence des partenaires techniques de la RFO et des autres partenaires travaillant dans le secteur de mine, la Chefferie peut s'y appuyer pour améliorer le système d'exploitation minière et rentabiliser cette activité au profit de l'économie locale en premier lieu.

Tableau 59: diagnostic du secteur minier

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvais système d'exploitation minière.	- faible organisation des exploitants miniers ; -faible capacité technique des orpailleurs ; -difficultés d'organiser des études d'impacts environnementaux ; -non respect de la loi en matière de l'exploitation minière.	-braconnage ; -conflits ICCN/RFO, - exploitants miniers et les communautés locales ; -activités agricoles illégales dans la RFO ;	- Existence de la loi sur la réglementation minière ; - Existence d'un service spécialisé et des partenaires techniques de l'ICCN/RFO	- insécurité ; -corruption ; Enclavement de la plupart des sites ; Faible niveau d'instruction des orpailleurs ; - Négligence et ignorance de la population - Non vulgarisation de la loi sur la réglementation minière

Axe 9 : En rapport avec l'exploitation forestière

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais système d'exploitation forestière** : dans la Chefferie des Bandaka, l'exploitation forestière se fait de façon anarchique car les exploitants vont jusqu'à menacer d'exploiter les espaces dans la RFO et ne se soucient pas à l'aménagement du terroir de la Chefferie. Les exploitants forestiers ne sont pas organisés pour subvenir à leurs différents problèmes et leurs activités ne respectent pas aucune norme environnementale voire la loi et par conséquent l'exploitation forestière entraînent des conflits au niveau local aussi bien avec l'ICCN/RFO qu'entre les communautés locales et les exploitants. En plus, pour alimenter la main-d'œuvre dans les exploitations, les exploitants encouragent le braconnage. Pourtant avec l'existence de la loi sur l'exploitation forestière est un atout majeur pour l'organisation de cette activité dans la Chefferie des Bandaka.

Tableau 60: diagnostic du secteur d'exploitation forestière

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvais système d'exploitation forestière	-non respect des normes environnementales et de ma loi ; -absence d'aménagement et des plans d'aménagement de la zone d'exploitation forestière (zonage) ; - Exploitation illégale et le commerce illicite des bois ;	- intrusion dans la RFO ; -déforestation et la dégradation forestière ; -absence de réalisation sociale ; - conflits divers	- l'existence de la loi sur l'exploitation forestière ; - existence des organisations internationales pouvant encadrer l'exploitation	-Insuffisance en équipements pour les exploitants forestiers ; - Insécurité dans la Chefferie ; - Tracasserie et vol ; - Analphabétisme des exploitants de bois et

	- Faible organisation des exploitants forestiers ; - faible vulgarisation de la loi.	autour de l'exploitation forestière ;	forestière.	des intervenants dans la filière bois ;

Axe 10 : En rapport avec le tourisme et la REDD+

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'absence des activités touristique et perte des espaces forestières:** la Chefferie des Bandaka n'a pas encore développé les activités touristiques alors qu'une partie de son territoire est occupée par la RFO. Les communautés locales et surtout les immigrants s'adonnent plus aux activités d'exploitation et ignorent ce que l'écotourisme peut rapporter si la gestion des ressources naturelles est organisée et participative. Suite aux différentes pressions la forêt de la Chefferie des Bandaka est entrain de se dégrader et diminuer. En conséquence, la Chefferie est entrain de connaître la perte de la biodiversité, le changement climatique et la perte de ses potentialités touristiques et agricoles, etc.

Tableau 61: diagnostic du secteur de tourisme et la REDD+

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence des activités touristique et perte des espaces forestières	- ignorance de l'écotourisme ; - exploitation anarchique des ressources forestières ; - mouvements migratoires	- changement climatique, - dégradation forestière et à la perte de la biodiversité - perte des potentialités touristiques et agricoles ;	- occupation d'une partie du territoire de la Chefferie par la RFO ; - présence des l'ICCN/RFO et ses partenaires disposés à encadrer les communautés locale dans le développement de l'écotourisme et la REDD+ et mener les activités de recherche.	- l'analphabétisme de la plupart des leaders communautaires pour appréhender les notions de la REDD+ et l'écotourisme

Axe 11 : En rapport avec l'énergie électrique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Absence d'énergie électrique:** la Chefferie des Bandaka souffre de l'absence d'énergie électrique alors qu'elle dispose des rivières et collines pour provoquer des chutes et des matériaux de construction des barrages hydroélectriques et est couverte des bons rayons solaires pouvant être transformés en énergie électrique. Ceci est dû à la faible organisation au niveau de la Chefferie, aux faibles capacités techniques, à l'insuffisance des moyens financiers pour la construction des barrages et la distribution du courant électrique. En conséquence les activités économiques de transformation sont handicapées et les villages sont dans le noir.

Tableau 62: diagnostic du secteur d'énergie électrique dans la chefferie de Bandaka

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence d'énergie électrique	- Insuffisance des moyens financiers - Insuffisance d'appui aux	- Déforestation à cause se la recherche des bois de chauffage et charbon de bois - Limitation des	- Présence de cours d'eau (comme Ituri, Agamba) avec potentialité de chute	- Non implication de leaders et chefs locaux - Mauvaise gouvernance dans

	initiatives locales	économiques de transformation ; - limitation des nouveaux créneaux d'emplois.	- Main d'œuvre disponible	la gestion

Axe 12 : En rapport avec les routes et radio communautaire

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Enclavement des certains groupement** : la plupart des routes de dessertes agricoles de la Chefferie des Bandaka sont dans un état défectueux et laisse ainsi certains groupements enclavés. La Chefferie comme ses villages ne dispose pas d'équipements et outils d'ouverture des routes, l'installation des stations de radio communautaires et ses moyens financiers sont insuffisants pour amorcer ce genre des travaux. En conséquence, les habitants sont moins informés, les produits locaux sont difficilement acheminés vers les routes principales et l'économie des ménages et de ces groupements ne fait que chuter alors que la Chefferie dispose d'une main-d'œuvre abondante pour l'ouverture des routes.

Tableau 63: diagnostic du secteur d'infrastructures routières

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Enclavement des certains groupement	-absence d'équipements et outils d'ouverture des routes et installation des stations de radio communautaires ; - moyens financiers très réduits	-sous-information des habitants ; -difficultés énorme d'écouler les produits locaux ; -chute progressive de l'économie des groupements voire de la Chefferie	- Main d'œuvre locale disponible -Autorités locales pouvant mobiliser la communauté - Matériaux de construction disponibles (sable, moellon, bois, gravier, etc)	- Insécurité - Faible implication des autorités -Ignorance de la population - Sol marécageux dans certains milieux

Axe 12 : En rapport avec le marché-commerce

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Absence des marchés construits**: les marchés de la Chefferie des Bandaka sont pas organisés et sont pas construits. Les marchands étalent leurs produits à même le sol sur des terrains insalubres. Certains groupements et villages n'ont même pas de points de vente des produits agricoles et manufacturés de première nécessité alors que la Chefferie dispose des produits agricoles, de la main-d'œuvre, des matériaux de construction comme les sticks de bois, le sable, le gravier, moellons et les terrains. Cette situation entraine le faible développement du circuit de commercialisation des produits, la hausse des prix des produits manufacturés, le ralentissement de la croissance de l'économie locale.

Tableau 64: diagnostic du secteur de commerce-marché

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages

Absence des marchés construits	-Enclavement -Multiplicité de taxes -Désorganisation du marché d'écoulement des produits -Insuffisance des marchés	- faible développement du circuit de commercialisation des produits ; -hausse des prix des produits manufacturés ; -ralentissement de la croissance de l'économie locale	-existence des matériaux de construction ; -Présence des produits agricoles à vendre - Présence des commerçants ambulants -Terres disponibles pour la construction des marchés - Existence de quelques marchés non aménagés	-Insécurité - mauvaise gestion des recettes des marchés par les autorités locales

c) Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain

Axe 14. En rapport avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***Insalubrité de l'eau de consommation, des villages et non respect des pratiques d'hygiène*** : l'eau consommée dans la Chefferie des Bandaka est insalubre. Les ménages n'ont pas l'habitude de bouillir l'eau, leurs parcelles ne disposent pas de latrines salubres ni trou à ordures. Les habitants ne respectent pas les règles d'hygiène, les villages sont insalubres ce qui entraîne plusieurs cas des maladies d'origine hydrique et de main sales. Pourtant les villages de cette Chefferie disposent des matériels de construction et d'aménagement des puits, sources d'eau, d'adduction d'eau et dispositifs d'assainissement (latrines, poubelles, etc). L'insuffisance d'équipements d'aménagement, des moyens financiers et techniques pour aménager les puits, les sources et les adductions d'eau et la faiblesse dans la sensibilisation éducation, suivi-contrôle par le service d'hygiène et assainissement sont les principales causes racines de cette situation ont ne peut plus alarmante.

Tableau 65: diagnostic du secteur d'eau, hygiène et assainissement

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insalubrité de l'eau de consommation, des villages et non respect des pratiques d'hygiène	-sources d'eau non aménagées ; -insuffisance d'équipements d'aménagement, - insuffisance des moyens financiers et techniques ; - faible sensibilisation, éducation et suivi-contrôle par le service d'hygiène et assainissement	- plusieurs cas des maladies d'origine hydrique et de main sales ; -conflits inter et intra-claniques suite à la mortalité élevée indexée abusivement à la sorcellerie.	- la présence de matériaux tels que des graviers, moellons, sable, pierres ; -la disponibilité de la main d'œuvre locale ; - Existence des points de captage d'eau - Disponibilité de la main d'œuvre locale -existence des ONGDS	-Insécurité

Axe 15. En rapport avec l'habitat

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***Mauvais état des maisons d'habitation*** : la population de la Chefferie des Bandaka vit dans des maisons de très mauvais état l'exposant ainsi à des intempéries et des maladies diverses. Ceci est à la fois le fait de faible revenu des ménages, de la défaillance du service en charge de l'habitat dans l'encadrement

des ménages mais aussi de la faible organisation des ménages à améliorer leurs habitations. La Chefferie dispose d'une main d'œuvre, des matériaux nécessaires pour améliorer de manière durable les habitations (un sol argileux pour la fabrication des briques cuites de bonne qualité, d'une forêt dans laquelle sont exploitées les planches de bonne qualité, ...).

Tableau 66: diagnostic du secteur d'habitat

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Maisons d'habitation inadéquates	- Faible revenu - Faible organisation des habitants pour l'amélioration de leurs habitations.	- Promiscuité - Exposition aux maladies et intempéries	- Présence des matériaux de construction dans la Chefferie (argile, pierres, sable, bois,...) - Main d'œuvre disponible	- Insécurité

Axe 16. En rapport avec la santé

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Insuffisance des structures médicales, médicaments et d'équipements médicaux** : l'accès aux soins de santé de qualité est encore un challenge important dans la Chefferie des Bandaka. Nombreux groupements ne comptent aucune structure médicale et les centres de santé existant fonctionnent dans des bâtiments vétustes avec très peu de médicaments et équipements. Aussi, les personnels soignant sont pour la plupart de faible qualification ce qui est à la base de fortes pertes en vies humaines suite à la faible qualité des soins médicaux. A ceci s'ajoute la forte prévalence des IST et VIH/SIDA (surtout dans des carrières minières), des cas de kwashiorkor suite à la malnutrition dans beaucoup des villages alors qu'il n'existe aucun centre nutritionnel dans la Chefferie des Bandaka.

Tableau 67: diagnostic du secteur de santé

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insuffisance des structures médicales, médicaments et d'équipements médicaux	- faible organisation de la population ; - faible implication de la Chefferie dans l'organisation du secteur de santé ; - faible sensibilisation de la population sur le VIH/SIDA ; - Manque d'un personnel qualifié ; - insuffisance de matériels de protection contre les IST et VIH/SIDA	- Mortalité élevée - Persistance de certaines maladies - Recours à la phytothérapie et à l'automédication	- Existence de quelques structures sanitaires ; - Présence des ONGs	Enclavement des certains milieux

Axe 17. En rapport avec l'éducation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvaises conditions d'éducation des enfants et des adultes:** suite à l'insuffisance en structures scolaires, équipements et manuels scolaires, absence des centres d'éducation des adultes, insuffisance et le mauvais état des bâtiments scolaires, les conditions d'apprentissage dans la Chefferie des Bandaka sont très précaires. En conséquence, le taux de scolarisation des enfants est faible et celui d'analphabètes reste élevé alors qu'il existe dans la Chefferie des terrains (concessions), des matériaux de construction (terre argileuse pour fabriquer les briques, moellons, essences de bois d'œuvre pour les bancs, tables, charpentes, portes, fenêtres et pupitres) et une main-œuvre abondante.

Tableau 68: diagnostic du secteur d'éducation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvaises conditions d'éducation des enfants et des adultes	- insuffisance en structures scolaires ; -insuffisance en équipements et manuels scolaires ; - absence des centres d'éducation des adultes ; -insuffisance et le mauvais état des bâtiments scolaires ; - conditions d'apprentissage très précaires	- faible taux de scolarisation des enfants -taux d'analphabètes élevé	-existence des terrains (concessions) ; -existence des matériaux de construction ; -existence des essences de bois d'œuvre ; -existence d'une main-œuvre abondante	- Insécurité - Frais scolaires élevés ; -mauvais état des routes

Axe 18. En rapport avec le sport, loisir et culture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La paralysie des activités sportives et de promotion de la culture :** dans la Chefferie des Bandaka, le sport et la culture ne se développent pas. L'absence des terrains sport aménagés, des salles de sport et loisir, d'encadrement des groupes et équipes sportifs et de promotion des cultures et des églises et mosquées. Ceci entraîne l'érosion des cultures locales, le faible épanouissement de la jeunesse.

Tableau 69: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
paralysie des activités sportives et de promotion de la culture	- absence des terrains sport aménagés ; -absence des salles de sport et loisir ; -absence d'encadrement des groupes et équipes sportifs et de promotion des cultures et des églises et mosquées	- érosion culturelle ; -faible épanouissement de la jeunesse ; - Délinquance juvénile	- Matériaux locaux de construction disponibles - Main d'œuvre locale disponible	- Faible mobilisation de la population locale, des autorités locales et des églises aux activités socioprofessionnelles

Axe 19. En rapport avec la sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Intrusions dans la RFO, forêts des communautés locales par les exploitants forestiers et miniers:** la forêt de la Chefferie des Bandaka et surtout celle de la RFO subit d'importantes menaces aussi bien de la population immigrées que des réfractaires au sein de la communauté de base. Certaines élites et leaders d'opinions comme certains politiciens vont jusqu'encourager le déclassement des forêts et même de la RFO nonobstant l'importance que de la sécurisation de la RFO et des forêts dans en général rapportera en termes de lutte contre le changement climatique, la REDD+, l'augmentation du stock des gibiers pour alimenter les zones banales et de l'écotourisme. Cette situation est causée par la faible vulgarisation de la loi, la faible sensibilisation sur les avantages et désavantages de la conservation de la biodiversité et de la REDD+, le faible soutien aux initiatives des communautés locales à créer des forêts des communautés locales, la faible mobilisation au reboisement, insuffisance des résultats des recherches scientifiquement soutenus pour servir dans les actions de lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et la perte de la biodiversité, faible organisation des patrouilles et la faible implication des communautés locales. En conséquence les conflits entre les acteurs de conservation et des exploitants ne fait que s'amplifier, l'insécurité s'intensifie, les espèces protégées comme les éléphants et okapi sont braconnées en masse, les difficultés d'organiser les activités de la conservation et de recherche ainsi que de générer les financements grâce à la conservation augmentent, les jeunes abandonnent les écoles pour les activités illégales dans la RFO et les zones réservées pour la conservation par les communautés locales. La Chefferie de Banadaka put compter sur l'existence de la loi portant Code forestier et de la loi sur la conservation de la nature, la présence de la RFO et ses partenaires qui militent pour la conservation participative.

Tableau 70: diagnostic du secteur de sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Intrusions dans la RFO, forêts des communautés locales par les exploitants forestiers et miniers	-faibles actions de protection de la forêt ; -faible vulgarisation de la loi ; - faible sensibilisation sur les avantages et désavantages de la conservation de la biodiversité et de la REDD+ ; -faible soutien aux initiatives des communautés locales à créer des forêts des communautés locales ; - faible mobilisation au reboisement; -insuffisance des résultats des recherches scientifiquement soutenus pour servir dans les actions de lutte contre la déforestation, la dégradation des forêts et la perte de la	- accentuation des tensions entre les exploitants, communautés locales et acteurs de a conservation comme la RFO ; -recrudescence du braconnage ; -délinquance des jeunes ; -difficultés pour organiser les activités dans les espaces réservés à la conservation ; Difficultés de générer les ressources	-existence des Lois, -Présence de l'ICCN/ RFO et ses partenaires qui militent pour la conservation participative et la gestion rationnelle de	-faible implication des autorités de la chefferie et des autorités coutumières ; -complicité de la Chefferie et des coutumiers dans les activités illégales et le commerce illicite des espèces de la faune et de la flore

	biodiversité;	financières par la conservation		

19.2. Planification stratégique de la chefferie de Bandaka

19.2.1. Vision pour la chefferie

Une entité dotée des capacités de maîtrise d'ouvrages susceptibles de fournir des services publics de qualité aux habitants, et capable de générer de meilleures opportunités de création des richesses au niveau local.

19.2.2. Objectif globaux

- (1) D'ici 2030, les capacités institutionnelles et financières de la Chefferie sont développées et celle-ci répond aux besoins de base et aux sollicitations de la population de manière satisfaisante ;
- (2) D'ici 2030, la productivité, la transformation et la commercialisation des produits agropastorale se sont améliorées dans la Chefferie des Bandaka ;
- (3) D'ici 2030, les infrastructures de transport et de fourniture de l'énergie sont construites et/réhabilitées,
- (4) D'ici 2030, les Ressources Naturelles de la Chefferie sont gérées de manière participative et durablement ;
- (5) D'ici 2030, l'accès aux services sociaux de base est amélioré ;
- (6) D'ici 2030, le genre et la participation de la femme au développement sont pris en compte et la vulnérabilité est réduite,
- (7) D'ici 2030, la prévalence du VIH/SIDA, des violences sexuelles et celles basées sur le genre sont réduites.

19.2.3. Piliers de la RDC pour son développement

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

19.2.4. Résultats et produits attendus

Tableau 71: résultats et produits attendus dans la Chefferie des Bandaka d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-6 bureaux construits ; -6 bureaux équipés -6 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection			

	milices et de tensions interethniques (tribus)		par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de finance	Financement des projets				
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	1326 T	Maïs	
			Paddy	2891 T	Paddy	
			Banane	11610 T	Banane	
			Manioc	3763 T	Manioc	
			Arachide	731 T	Arachide	
			Haricot	2122T	Haricot	
			Soja	298 T	Soja	
			Patate douce	1695 T	Patate douce	
			Céréales secondaires	-	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	2247 T	Canne à sucre	
			Légumes verts	5306 T	Légumes verts	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Bovins	-	Bovins	
			Caprins	2472	Caprins	
			Ovins	14	Ovins	
			Suidés/porcs	357	Suidés	
			Poules	3237	Poules	
			Canards	4070	Canards	
			Dindes	4	Dindes	
			Pigeons	118	Pigeons	
			Lapins	17	Lapins	
			Cobayes	452	Cobayes	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electricité				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				

	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle	Hygiène				
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)	Santé				
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				
	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	réforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	réboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la	Zonage				

	superficie aménagée dans la chefferie					
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				
	Augmenter le nombre des forêts communautaires légalisées	Sécurisation Forêts communautaire				

19.2.5. Actions stratégiques pour le développement de la Chefferie des Bandaka

a) Axe 1 : Décentralisation

1) Améliorer les conditions de travail administratif dans la Chefferie, les groupements et les villages

Pour assurer que dans la Chefferie des Bandaka et ses entités déconcentrées le travail administratif s'améliore, il sied entre autres et surtout de mener les actions suivantes : (i) réhabiliter et construire les bâtiments administratifs ; (ii) appuyer le fonctionnement des structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC) ; (iii) équiper les bureaux administratifs et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des agents de la Chefferie, des groupements et des villages et des staff dirigeants des structures de gouvernance).

b) Axe 2 : Gouvernance

1) Améliorer la transparence dans la gestion des ressources financières et naturelles de la Chefferie

Devant cette situation, il est d'une nécessité impérieuse de mettre en place des mécanismes locaux de planification et de suivi-évaluation de la situation de gouvernance afin d'améliorer l'implication et la participation des communautés rurales dans l'élaboration des réglementations de gestion de la RFO et des autres espaces et leur représentativité au sein de la Chefferie, provincial et voire national

Pour y arriver, la Chefferie compte entreprendre les actions suivantes : (i) organiser des ateliers avec toutes les parties prenantes pour développer des approches et des réponses aux problèmes d'accès à la terre, de genre et propriété foncière, des plans d'actions et des structures de gouvernance dans la gestion des terres et des ressources naturelles en général ; (ii) organiser des formations sur la bonne gouvernance locale, le leadership au bénéfice des agents de la Chefferie, des groupements, des villages et des associations locales surtout des femmes ; (iii) appuyer la structuration des associations locales ; (iv) appuyer les OB dans l'élaboration des projets et plans d'actions ; (v) mettre en place un outil de mesure participative et « objective » des forces et faiblesses d'une situation de gouvernance dans la gestion de l'exploitation minière et forestière appelé Baromètre de Bonne Gouvernance Locale (BBGL) dans les 5 groupement de la Chefferie de Bandaka.

c) Axe 3 : Consolidation de la paix

1) Restaurer la paix et la sécurité dans la Chefferie en impliquant la femme

Pour assurer la sécurité des personnes et de leurs biens dans la Chefferie de Bandaka, la Chefferie compte poursuivre ses efforts dans le domaine de surmonter la violence et coexistence pacifique afin de voir à partir de 2016 les conflits actuels réduits et les conflits potentiels prévenus. Pour ce faire, les actions suivantes sont envisagées : (i) organiser des séances de plaidoyer et réflexion sur les conflits ainsi que des séances de sensibilisation en faveur des leaders locaux pour surmonter la violence pour une coexistence pacifique ; (ii) organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur leurs droits et devoirs civiques et l'importance de la RFO ; (iii) mettre en place des paillotes de paix ; (iv) mettre en place des noyaux de négociation de paix constitués essentiellement des femmes qui identifient les conflits, utilisent au préalable les différents outils de résolution au niveau local au cas par cas, puis, les cas échéants, orientent les acteurs vers les différentes instances traditionnelles dont les paillotes de paix avant de recourir au tribunal pour assurer l'implication effective des femmes dans le processus de résolution des conflits par ces paillotes.

d) Axe 4 : Développement des industries et artisanat

1) *Installer des petites industries dans les groupements (rizerie, presses à huile, menuiserie, etc....) et initier d'autres activités artisanales*

Pour atteindre cet objectif, la Chefferie des Bandaka entrevoit les actions suivantes : (i) installer des petites industries (décortiqueuses et moulins) de transformation des produits agricoles ; (ii) créer des centres de formation aux métiers ; (iii) organiser l'approvisionnement des groupements en équipements et matériels de base (ouverture des dépôts) pour lancer des activités artisanales génératrices de revenus.

e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales

1) *Organiser la micro-finance rurale dans chaque groupement*

Pour améliorer l'accès des ménages aux crédits, la Chefferie envisage les actions suivantes : (i) organiser des séances de formations en gestion des exploitations (amortissement, compte d'exploitations, partage proportionnel, calcul de prix de revient, gestion de stock, suivi des quantités transformées, tenu de livre de caisse) et de réflexions sur le genre dans la répartition des tâches au sein des exploitations familiales; (ii) mettre en place au sein de chaque groupe d'intérêt (associations, coopératives et confessions religieuses) un système micro-finance adapté aux femmes et autres agri-éleveurs familiaux et petits entrepreneurs; (iii) organiser des séances de formation en entrepreneuriat et en système de crédit-épargne ; (iv) renforcer les institutions de micro-finances rurale créées au niveau locale.

f) Axe 6 : Agriculture

1) *Augmenter la production agricole*

La Chefferie de Bandaka compte améliorer la situation de sécurité alimentaire et de faible revenu des ménages agricoles en menant les actions suivantes : (i) appuyer les coopératives des agriculteurs en semences améliorées, produits phytosanitaires et les outils aratoires(houes, machettes, arrosoirs, tronçonneuses...) ; (ii) organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur l'importance de l'agriculture afin d'augmenter la production ; (iii) introduire les cultures maraichères et fruitières; (iv) affecter un agronome au niveau de la Chefferie et un moniteur agricole par groupement pour la vulgarisation et le suivi technique des agriculteurs.

g) Axe 7 : Elevage et pêche

1) *Accroître la production pastorale et piscicole*

Les activités d'élevage et de pêche sont des alternatives importantes de la chasse en termes de fourniture des protéines animales et des revenus aux ménages. Pour soutenir ces activités, la Chefferie compte réaliser les actions suivantes : (i) organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'élevage ; (ii) octroyer les géniteurs de races améliorées aux groupes d'éleveurs ; (iii) appuyer les groupes des pisciculteurs en aménagement des étangs piscicoles et dans la production des alevins ; (iv) octroyer les pêcheurs en matériels de pêche et les informer sur les bonnes pratiques de pêches ; (v) organiser des centres de formation en apiculture.

h) Axe 8 : Exploitation minière

1) Améliorer le système d'exploitation minière

L'exploitation minière dans la Chefferie des Bandaka fait objet de plusieurs polémiques entre les exploitants ; les communautés locales et l'ICCN/RFO. En plus, elle n'apporte pas de changements notables en termes du développement socio-économiques. Bien au contraire elle entraîne une exploitation abusive des autres ressources naturelles comme les espèces de la faune, les terres forestières, etc. pour assurer que l'exploitation minière dans la Chefferie des Bandaka contribue significativement à la croissance de l'économie de la Chefferie, les actions suivantes sont envisagées : (i) organiser les groupes d'intérêts (orpailleurs, PDG, négociants, commerçants des carrières) dans l'exploitation minière en coopératives ; (ii) former et accompagner les groupes d'intérêts, les orpailleurs sur les techniques appropriées d'exploitation minière ; (iii) organiser des études d'impact environnemental et social ; (iv) appuyer les coopératives des orpailleurs en exploration des gisements miniers ; (v) sensibiliser les orpailleurs sur le respect des sites de conservation comme la RFO et les réserves à gestion communautaire ; (vi) faciliter les coopératives des orpailleurs à nouer des alliances avec les sociétés d'exploitation industrielle et les organisations de conservation pour harmoniser sur la règles à suivre pour l'observation des bonnes pratiques dans l'exploitation minière ; (vii) organiser les opérations de fermeture des carrières ne respectant pas les normes (réglementation établie).

i) Axe 9 : Exploitation forestière

1) Améliorer le système d'exploitation forestier

L'amélioration du système d'exploitation forestière passera par les actions suivantes : (i) renforcer la démarcation physique des limites de la RFO ; (ii) organiser les exploitants forestiers en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, de tracasseries, d'accès déficient aux soins de santé, etc. ; (iii) organiser des études d'impact environnemental et social ; (iv) organiser des formations des coopératives des exploitants forestiers sur l'élaboration des plans d'aménagement de l'espaces alloués aux coupes artisanales ; (v) Rendre professionnelle l'exploitation de bois de chauffe, de sticks de bois et de récolte de PFNL pour que celle-ci contribue à la croissance économique de la Chefferie (ceci en menant des études multiressources, élaborer des plans d'affaires pour leur exploitation et organiser les exploitants en coopératives).

j) Axe 10 : Tourisme et la REDD+

1) Organiser le tourisme et les activités REDD+ dans la Chefferie

Pour permettre aux communautés de base de profiter de la proximité de la RFO et de l'abondance en ressources naturelles et de la diversités culturelles, la Chefferie des Bandaka prévoit mener les actions suivantes : (i) créer des centre touristique dans chaque groupement ; (ii) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ; (iii) Aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs dans les grands centres ; (iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet,

validation, vérification et signature contrat de vente); (v) organiser les biomonitoring participatifs régulier ; (vi) organiser des ateliers de réflexion sur le partage des revenus de la REDD+ et de l'éco-tourisme.

k) Axe 11 : Energie électrique

1) Améliorer la desserte en énergie électrique

Pour répondre au besoin d'importance capitale de fourniture en énergie électrique, la Chefferie des Bandaka compte s'atteler sur les actions suivantes : (i) construire des micros barrages électriques sur les rivières Ituri et Agamba au niveau des villages Babunda et Bafwaiyo ; (ii) organiser des campagnes sur l'usage des énergies renouvelables.

l) Axe 12 : Routes et radiocommunication

1) Désenclaver les groupements de la Chefferie

L'état défectueux des routes ne facilite pas la croissance économique de la Chefferie. Pour renverser cette situation, les habitants envisagent les actions suivantes : (i) réhabiliter la route NIANIA à BAFWAMBAYO soit un tronçon de 47 km avec 4 ponts sur les rivières OLINA, NGAYU, FEMBO et YINDI ; (ii) Tracer les routes des dessertes agricoles en élargissant les sentiers qui mènent aux champs : Niania-Ngabi (7km), Niania-Lewa (5km), Niania-Mayichunvi (7km), Niania-Magbundu (7km), Niania-Zimamoto (8km) ; (iii) doter les villages des outils de cantonnage manuel pour les travaux communautaires d'entretien des routes de dessertes agricoles ; (iv) organiser des travaux communautaires d'entretien des routes de dessertes agricoles ; (v) installer une station radio communautaire dans le village de Bafwaiyo.

m) Axe 13 : Marché-commerce

1) Améliorer les conditions de commerce dans les groupements de la Chefferie.

Pour atteindre cet objectif, la Chefferie des Bandaka entreprendra les actions suivantes : (i) construire des marchés dans les villages de Bafwabete, Babesua, bafwakoa, Bafwaiyo, Babunda ; (ii) réhabiliter et entretenir les marchés de Niania, km 51 et Km 25 ; (iii) doter les villages des outils d'entretien manuel des marchés ; (iv) mettre en place des comités de suivi des travaux communautaires d'entretien des marchés.

n) Axe 14 : Eau, hygiène et assainissement

1) Améliorer l'accès de la population à l'eau potable et assurer la salubrité des villages.

La Chefferie des Bandaka compte inverser la situation d'insalubrité des villages, de l'eau des consommation et d'hygiène des habitants en menant les actions suivantes : (i) Aménager les sources et puits d'eau dans tous les villages de la Chefferie en commençant par les villages suivants : Bafwabete, Mamopi, Epulu, Ebiane, Bavandubo, Babesua, Bafwaiyo I et II, Niania, Bafwakedu, Bafwazayo ,Bange, Bafwayia, Babeke, Bafwagbeze, Bafwasende, Mabele Motani, (ii) Sensibiliser la population à bouillir l'eau de consommation (à la consommation de l'eau potable), à la salubrité des villages et aux règles d'hygiène ; (iii) instaurer le programme de contrôle dans des parcelles afin de lutter contre l'insalubrité ;(iv) aménager une adduction d'eau à Babunda.

o) Axe 15 : Education et alphabétisation

1) Améliorer les conditions d'éducation des enfants et des adultes

L'environnement de l'apprentissage dans la Chefferie des Bandaka laisse à déplorer. Pour subvenir à cet état des choses, les actions suivantes ont été identifiées : (i) Construire des locaux pour l'école primaire Bafwabete, Ebiane et Babesua ; (ii) Engager des unités qualifiées

pour l'enseignement au sein des écoles primaires et secondaires ; (iii) Construire une école primaire à Babesua, Bafwabete, Niania I, Niania II, CECA 16 Olina, Instituts Niania II et Maendeleo et a Ebiane, école primaire de Sadiki, Ndaka ; (iv) Ouvrir un centre d'alphabétisation a Bafwabete, Babunda et Bavagbeze; (v) Réhabiliter l'EPBANGBUTAMBILI et l'EP BAFWAKOA, BAVAMAZUA et l'équiper ; (v) équiper les écoles en mobiliers et manuels didactiques ; (vi) aménager des champs scolaires modèles pour soutenir le fonctionnement des écoles et la scolarisation des enfants.

p) Axe 16 : Santé

1) Améliorer l'accès aux médicaux de qualité et lutter contre la malnutrition.

Pour faciliter l'accès aux soins de santé de qualité, les habitants des la Chefferie des Bandaka envisagent les actions suivantes : (i) construire des centres de sante à Bafwabete, Babesua, Ebiane, Babunda, Bavagbeze, CECA 16, Afya ya Wagonjua et le poste de santé de la croix rouge (ii) réhabiliter le bâtiment du centre de santé de Bafwakoia, les centres de santé de Bavakpongbo, Bavanakengele; (iii) approvisionner les structures médicales en médicaments et équipements essentiels ; (iv) recycler le personnel soignant ; (v) construire un centre nutritionnel par groupement en commençant par le village de Bavabango ; (vi) organiser des campagnes de sensibilisation sur l'alimentation équilibrée, (vii) sensibiliser et conscientiser la population sur la prévention du VIH/SIDA ; (viii) distribuer les matériels de prévention au VIH/SIDA et grossesse indésirable.

q) Axe 17 : Habitat

1) Améliorer les conditions d'habitation dans la Chefferie des Bandaka

Pour améliorer les habitations des ménages ; la Chefferie compte : (i) organiser des coopératives de production des matériaux de construction moderne ; (ii) organiser les ménages en groupements mutualistes pour la construction des maisons décentes ; (iii) appuyer les groupements mutualistes par des crédits aux travaux collectifs.

r) Axe 18 : Sport, loisir et culture

1) Promouvoir le football, le sport en général et la culture

Ici, il sera question de mener les actions suivantes : (i) aménager un terrain des jeux construit à Bafwakoia ; (ii) aménager des terrains de football à Babunda, Bavagbeze ; (iii) réhabiliter le terrain de football de Niania ; (iv) équiper les équipes de football en tenues et outils de sports ainsi que les groupes folkloriques et de théâtres ; (v) organiser des tournois, (vi) appuyer la construction et l'équipement des églises et mosquées.

s) Axe 19 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

1) Assurer l'harmonisation et la sécurité foncière

Pour assurer l'attractivité des investissements REDD+ et contribuer à la permanence des réductions des émissions pour les communautés de base et autres parties prenantes, la Chefferie compte mener les activités suivantes : (i) vulgariser le Code Forestier et sensibiliser les communautés de base sur la protection des forêts et de la biodiversité faunique dont l'Okapi et l'éléphant ainsi que sur l'utilité de protéger la RFO et la création des Forêts des Communautés Locales (FCL); (ii) organiser le CLIP dans la délimitation des différentes zones et la détermination de leurs usages et réglementations ; (iii) soutenir le processus de légalisation, (iv) organiser des assemblées communautaires dans les villages et signature par les communautés des Procès-verbaux (PV) de demande de création des forêts communautaires ; (v) organiser la cartographie participative et les inventaires de grands mammifères nécessaires à l'obtention du statut de Forêt des Communautés Locales (FCL) ;

(vi) organiser la collecte des données relatives au processus d'élaboration des plans de gestion ; (vii) rédiger les dossiers de demande d'obtention de la Forêt Communautaire, (viii) organiser des formations des pisteurs à la surveillance des futures forêts Communautaire et aux techniques d'habitation des éléphants, okapi, etc.... (ix) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ; (x) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises/mosquées ; (xi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande de brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ; (xii) vulgariser la loi sur la chasse ; (xiii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt.

19.2.6. Impacts et effets attendus

Tableau 72: Effets et impact attendus dans la Chefferie des Bandaka d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie de Bandaka (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ⁴				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une alimentation saine	10,6						42,4
02	Accès à l'eau potable	12,74						50,96
03	Accès à un logement décent	7,99						31,96
04	Accès à une bonne hygiène	10,21						40,84
05	Accès aux soins médicaux	14,5						58
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	9,3						37,2
07	Taux de scolarisation	12,23						48,92
08	Mobilité	11,62						46,48
09	Accès à la culture	10,81						43,24
	Total	100					Z	400
	Pourcentage (%) bien-être (niveau de vie)						Z*100/400	

4

- *Accès à une alimentation saine* (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- *Accès à l'eau potable* (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- *Accès au logement décent* (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavement ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavement en ciments ou carrelage) ;
- *Accès à une bonne hygiène* (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- *Accès aux soins médicaux* (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- *Taux d'alphabétisation* (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- *Taux de scolarisation* (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- *Mobilité* (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- *Culture* (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

Tableau 73: Impact dans la Chefferie des Bandaka d'ici 2030 (niveau de bien-être)

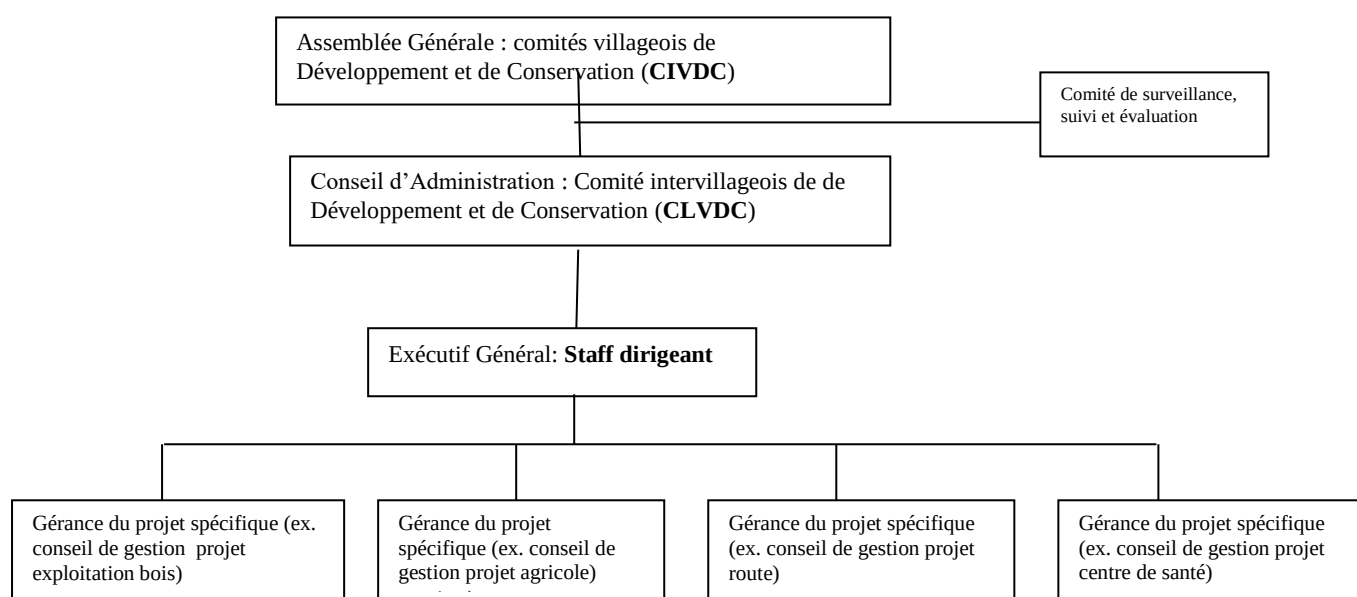
N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être (% de ménages)					
	Total					

19.2.7. Organisation des parties prenantes pour le développement local

a) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

Etant donné que les COBA sont les premiers concernés par le Développement local et la conservation des ressources naturelles et sont chargées de la mise en œuvre du présent PDL dans la Chefferie des Bandaka, elles sont organisées selon l'organigramme suivant :

Figure 8. Organigramme du CLDC/COBA



b) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les

Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;

- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la GCRN en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;
- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptées par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;
- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

c) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie des Bandaka. Toutes ces organisations d'appui techniques et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement de la Conservation dans le landscape et que la Chefferie et les CLDC/COBA sont en sont le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

19.2.8. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

c) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration collectivité et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

d) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 74: clés de répartition des recttes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	Exploitation bois, PFNL, chasse, stick bois et autres	Agriculture, pêche et élevage	Écotourisme et marché carbone		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Les producteurs sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la main d'œuvre) avec qui sont signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Etat -administration publique (collectivité et territoire)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	
Administration coutumière	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance coutumière	
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie des Babila Bakwanza soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

e) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 75 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles du terroir Bakwanza.

Tableau 75: Affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocédés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion		-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ;

de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois, -suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CLDC. A ce point, sied de spécifier que le CLDC gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

19.2.9. Programme opérationnel

a) Plan d'opérations (5 ans)

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie des Bandaka.

Tableau 76: Plan d'Opérations de nla Chefferie des Bandaka (avec coûts estimatifs des dépenses de 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)
Décentralisation	(i) réhabiliter et construire les bâtiments administratifs ;	au niveau de la Chefferie, 5 groupements et villages	nombre des bureaux administratifs construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	250000	12500	237500
	(ii) appuyer le fonctionnement des structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC) ;	au niveau de la Chefferie et des 5 groupements	nombre des structures de gouvernance mises en place et fonctionnelles	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	857142	42857,1	814284,9

	(iii) équiper les bureaux administratifs et renforcer les capacités techniques et organisationnelles des agents de la Chefferie, des groupements et des villages et des staff dirigeants des structures de gouvernance)	au niveau de la Chefferie, des 5 groupements et des villages	nombre des bureaux administratifs équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iv) organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de payer les taxes dues à la Chefferie	au niveau des villages	nombre des seances tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3900	195	3705
	(v) Créer des collectifs des associations féminines	au niveau des groupements et de la Chefferie	Nombre des collectifs féminins créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11700	585	11115
	(vi) Promouvoir et encadrer les associations féminines	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre d'associations féminines appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	46800	2340	44460
	(vii) organiser des formations sur les procédures de recrutement respectant la passation équitable des marchés	au niveau des groupements	nombre des séances de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X				12500	625	11875
	Sous-total Décentralisation										1242042	62102,1	1179940
Gouvernance	(i) organiser des ateliers avec toutes les parties prenantes pour développer des approches et des réponses aux problèmes d'accès à la terre, de genre et propriété foncière, des plans d'actions et des structures de gouvernance dans la gestion des terres et des ressources naturelles en général ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X				18000	900	17100
	(ii) organiser des formations sur la bonne gouvernance locale, le leadership au bénéfice des agents de la Chefferie, des groupements, des villages et des associations locales surtout des femmes ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre des séances de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12500	625	11875
	(iii) appuyer la structuration des associations locales ;	au niveau des groupements	nombre de séances de travail organisées avec les associations locales	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(iv) appuyer les OB dans l'élaboration des projets et plans d'actions ;	au niveau des groupements	nombre des séances de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15600	780	14820

	(v) mettre en place un outil de mesure participative et « objective » des forces et faiblesses d'une situation de gouvernance dans la gestion de l'exploitation minière et forestière appelé Baromètre de Bonne Gouvernance Locale (BBGL) dans les 5 groupements de la Chefferie de Bandaka	au niveau des groupements	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
Sous-total gouvernance											96100	4805	91295
Consolidation de la paix	(i) organiser des séances de plaidoyer et réflexion sur les conflits ainsi que des séances de sensibilisation en faveur des leaders locaux pour surmonter la violence pour une coexistence pacifique ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(ii) organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur leurs droits et devoirs civiques et l'importance de la RFO ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	41600	2080	39520
	(iii) mettre en place des paillotes de paix ;	au niveau des groupements	nombre des paillotes de paix mises en place	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iv) mettre en place des noyaux de négociation de paix constitués essentiellement des femmes qui identifient les conflits, utilisent au préalable les différents outils de résolution au niveau local au cas par cas, puis, les cas échéants, orientent les acteurs vers les différentes instances traditionnelles dont les paillotes de paix avant de recourir au tribunal pour assurer l'implication effective des femmes dans le processus de résolution des conflits par ces paillotes.	au niveau des villages	nombre des villages avec noyaux de paix	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15600	780	14820
Sous-total consolidation de la paix											97200	4860	92340
Développement de l'industrie et artisanat	(i) installer des petites industries (décortiqueuses et moulins) de transformation des produits agricoles ;	au niveau des groupements	nombre de petites usines de transformation installées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	125000	6250	118750
	(ii) créer des centres de formation aux métiers ;	au niveau des groupements	nombre des centres de formation créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(iii) organiser l'approvisionnement des groupements en équipements et matériels de base (ouverture des dépôts) pour lancer des activités artisanales génératrices de revenus	au niveau des groupements	nombre des dépôts des matériels et équipements pour les activités artisanales	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250

	Sous-total développement de l'industrie et artisanat										300000	15000	285000
Financement des activités entrepreneuriales	(i) organiser des séances de formations en gestion des exploitations (amortissement, compte d'exploitations, partage proportionnel, calcul de prix de revient, gestion de stock, suivi des quantités transformées, tenu de livre de caisse) et de réflexions sur le genre dans la répartition des tâches au sein des exploitations familiales;	au niveau des groupements	nombre des séances de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(ii) mettre en place au sein de chaque groupe d'intérêt (associations, coopératives et confessions religieuses) un système micro-finance adapté aux femmes et autres agri-éleveurs familiaux et petits entrepreneurs;	au niveau des groupements	nombre des groupes d'intérêts appuyés pour la micro-finance	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35000	1750	33250
	(iii) organiser des séances de formation en entrepreneuriat et en système de crédit-épargne ;	au niveau des villages	nombre des séances de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15600	780	14820
	(iv) renforcer les institutions de micro-finance rurale créées au niveau locale	au niveau des groupements	nombre des structures de micro-finance appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	Sous-total financement des activités entrepreneuriales										125600	6280	119320
Agriculture	(i) appuyer les coopératives des agriculteurs en semences améliorées, produits phytosanitaires et les outils aratoires(houes, machettes, arrosoirs, tronçonneuses...) ;	au niveau des villages	nombre des coopératives appuyées en semences et intrants de production et multiplication des semences	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	78000	3900	74100
	(ii) organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur l'importance de l'agriculture afin d'augmenter la production ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(iii) introduire les cultures maraichères et fruitières;	au niveau des villages	nombre des champs pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	(iv) affecter un agronome au niveau de la Chefferie et un moniteur agricole par groupement pour la vulgarisation et le suivi technique des agriculteurs	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre d'agronomes et moniteurs pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500

	Sous-total agriculture										237500	11875	225625
Eleavage et pêche	(i) organiser des campagnes de sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'élevage ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(ii) octroyer les géniteurs de races améliorées aux groupes d'éleveurs ;	au niveau des villages	nombre des géniteurs octroyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	(iii) appuyer les groupes des pisciculteurs en aménagement des étangs piscicoles et dans la production des alevins ;	au niveau des villages	nombre des groupes des pisciculteurs appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iv) octroyer les pêcheurs en matériels de pêche et les informer sur les bonnes pratiques de pêches ;	au niveau des villages	nombre des groupes des pêcheurs appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(v) organiser des centres de formation en apiculture	au niveau des groupements	nombre de centre de formation appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	Sous-total Eleavage et pêche										199500	9975	189525
Exploitation minière	(i) organiser les groupes d'intérêts (orpailleurs, PDG, négociants, commerçants des carrières) dans l'exploitation minière en coopératives ;	au niveau des groupements	nombre des groupes d'intérêt du secteur minier appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(ii) former et accompagner les groupes d'intérêts, les orpailleurs sur les techniques appropriées d'exploitation minière ;	au niveau des groupements	nombre des séances de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15600	780	14820
	(iii) organiser des études d'impact environnemental et social ;	au niveau des groupements	Nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iv) appuyer les coopératives des orpailleurs en exploration des gisements miniers ;	au niveau des groupements	nombre des coopératives d'orpailleurs appuyées	CLDC/Chefferie		X		X			12500	625	11875
	(v) sensibiliser les orpailleurs sur le respect des sites de conservation comme la RFO et les réserves à gestion communautaire ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(vi) faciliter les coopératives des orpailleurs à nouer des alliances avec les sociétés d'exploitation industrielle et les organisations de conservation pour harmoniser sur la règles à suivre pour l'observation des bonnes pratiques dans l'exploitation minière ;	au niveau de la Chefferie	nombre des contacts organisés avec les grandes sociétés minières	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500

	(vii) organiser les opérations de fermeture des carrières ne respectant pas les normes (réglementation établie).	au niveau des groupements	nombre d'opérations de fermeture des carrières réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	Sous-total exploitation minière										151600	7580	144020
Exploitation forestière	(i) renforcer la démarcation physique des limites de la RFO;	au niveau des groupements	nombre des km de limites des zones de la RFO physiquement démarqués	CLDC/Chefferie			X		X		60000	3000	57000
	(ii) organiser les exploitants forestiers en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, de tracasseries, d'accès déficient aux soins de santé, etc. ;	Dans groupements (en dehors de la RFO)	Nombre des coopératives légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			12000	600	11400
	(iii) organiser des études d'impact environnemental et social ;	dans les groupements en dehors de la RFO	Nombre des sites ayant été soumis à l'étude avant exploitation	CLDC/Chefferie		X		X			26000	1300	24700
	(iv) organiser des formations des coopératives des exploitants forestiers sur l'élaboration des plans d'aménagement de l'espaces alloués aux coupes artisanales;	au niveau des groupements	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X			60000	3000	57000
	(v) Rendre professionnelle l'exploitation de bois de chauffe, de sticks de bois et de récolte de PFNL pour que celle-ci contribue à la croissance économique de la Chefferie (ceci en menant des études multiresources, élaborer des plans d'affaires pour leur exploitation et organiser les exploitants en coopératives)	Au niveau des groupements	Nombre des produits forestiers dont l'exploitation a un plan d'affaires	CLDC/Chefferie		X	X				10000	500	9500
	Sous-total Exploitation forestière										168000	8400	159600
Tourisme et REDD+	(i) créer des centres touristiques dans chaque groupement;	au niveau des groupements	nombre de centres touristiques créés avec aval des parties prenantes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(ii) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ;	au niveau des groupements	nombre des sites identifiés et organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35000	1750	33250
	(iii) Aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs dans les grands centres ;	au niveau des groupements	nombre d'infrastructures touristiques et d'accueil aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	180000	9000	171000

	(iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente) ;	Dans les 5 groupements (39 villages)	Zone du projet REDD+ déterminée et marquée physiquement, 1 PDD élaboré	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	350000	17500	332500
	(v) organiser les biomonitoring participatifs régulier ;	Dans les 5 groupements (1expedition par an)	Nombre d'expedition	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	78572	3928,6	74643,4
	(vi) organiser des ateliers de réflexion sur le partage des revenus de la REDD+ et de l'éco-tourisme	au niveau des groupements et de la Chefferie	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X				20000	1000	19000
sous-total Tourisme et REDD+											688572	34428,6	654143,4
Energie électrique	(i) construire des micros barrages électriques sur les rivières Ituri et Agamba au niveau des villages Babunda et Bafwaiyo ;	Dans les 5 groupements	nombre de micro-centrale hydroélectriques construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1505000	75250	1429750
	(ii) organiser des campagnes sur l'usage des énergies renouvelables	au niveau des villages	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	Sous-total Energie électrique										1524500	76225	1448275
Routes et aéroports	(i) réhabiliter la route NIANIA à BAFWAMBAYO soit un tronçon de 47 km avec 4 ponts sur les rivières OLINA, NGAYU, FEMBO et YINDI ;	au niveau des groupements	nombre de km de route réhabilités et de ponts réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	940000	47000	893000
	(ii) Tracer les routes des dessertes agricoles en élargissant les sentiers qui mènent aux champs : Niania-Ngabi (7km), Niania-Lewa (5km), Niania-Mayichunvi (7km), Niania-Magbundu (7km), Niania-Zimamoto (8km) ;	au niveau des groupements	nombre de km de route tracés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	510000	25500	484500
	(iii) doter les villages des outils de cantonnement manuel pour les travaux communautaires d'entretien des routes de desserte agricole ;	au niveau des villages	nombre des villages dotés de cantonnement manuel	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	39000	1950	37050
	(iv) organiser des travaux communautaires d'entretien des routes de dessertes agricoles ;	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi des travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7600	380	7220

	(v) installer une station radio communautaire dans le village de Bafwaiyo	au niveau de Bafwaiyo	une de station ardio installé	CLDC/Chefferie		X	X					7000	350	6650
Sous-total routes et aéroports												1503600	75180	1428420
Marché-commerce	(i) construire des marchés dans les villages de Bafwabete, Babesua, bafwakoa, Bafwaiyo, Babunda ;	au niveau des groupements	nombre des marchés construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(ii) réhabiliter et entretenir les marchés de Niania, km 51 et Km 25 ;	au niveau des groupements	nombre des marchés réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) doter les villages des outils d'entretien manuel des marchés ;	au niveau des villages	nombre des villages dotés en outils d'entretien de petits marchés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(iv) mettre en place des comités de suivi des travaux communautaires d'entretien des marchés	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi des travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	7600	380	7220
	Sous-total Marché-commerce											172100	8605	163495
Eau, hygiène et assainissement	(i) Aménager les sources et puits d'eau dans tous les villages de la Chefferie en commençant par les villages suivants : Bafwabete, Mamopi, Epulu, Ebiane, Bavandubo, Babesua, Bafwaiyo I et II, Niania, Bafwakedu, Bafwazayo, Bange, Bafwayia, Babeke, Bafwagbeze, Bafwasende, Mabele Motani,	au niveau des villages	nombre des sources et puits aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	58500	2925	55575
	(ii) Sensibiliser la population à bouillir l'eau de consommation (à la consommation de l'eau potable), à la salubrité des villages et aux règles d'hygiène ;	au niveau des villages	nombre des campagnes de sensibilisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(iii) instaurer le programme de contrôle dans des parcelles afin de lutter contre l'insalubrité ;	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi-contrôles des parcelles dans des villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	15600	780	14820
	(iv) aménager une adduction d'eau à Babunda	au niveau de Babunda	une adduction d'eau réalisée	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	16000	800	15200
	Sous-total eau, hygiène et assainissement											109600	5480	104120
Education et alphabétisation	(i) Construire des locaux pour l'école primaire Bafwabete, Ebiane et Babesua ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	X	300000	15000	285000

	(ii) Engager des unités qualifiées pour l'enseignement au sein des écoles primaires et secondaires ;	au niveau des groupements	nombre de recrutements organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1500	75	1425
	(iii) Construire une école primaire à Babesua, Bafwabete, Niania I, Niania II, CECA 16 Olina, Instituts Niania II et Maendeleo et a Ebiane, école primaire de Sadiki, Ndaka ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1000000	50000	950000
	(iv) Ouvrir un centre d'alphabétisation à Bafwabete, Babunda et Bavagbeze;	au niveau des groupements	nombre de centres d'alphabétisation ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(v) Réhabiliter l'EPBANGBUTAMBILI et l'EP BAFWAKOA, BAVAMAZUA et l'équiper ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles réhabilitées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(vi) équiper les écoles en mobiliers et manuels didactiques ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles équipées en mobiliers et manuels didactiques	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(vii) aménager des champs scolaires modèles pour soutenir le fonctionnement des écoles et la scolarisation des enfants	au niveau des villages	nombre d'écoles ayant des champs scolaires appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000
Sous-total Education alphabétisation											1656500	82825	1573675
Santé	(i) construire des centres de santé à Bafwabete, Babesua, Ebiane, Babunda, Bavagbeze, CECA 16, Afya ya Wagonjua et le poste de santé de la croix rouge	au niveau des groupements	nombre de centres de santé construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	160000	8000	152000
	(ii) réhabiliter le bâtiment du centre de santé de Bafwakoa, les centres de santé de Bavakpongbo, Bavanakengele;	au niveau des groupements	nombre des centres de santé réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) approvisionner les structures médicales en médicaments et équipements essentiels ;	au niveau des groupements	nombre des structures de santé appuyées en équipements et médicaments essentiels	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(iv) recycler le personnel soignant ;	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15600	780	14820
	(v) construire un centre nutritionnel par groupement en commençant par le village de Bavabango ;	au niveau des groupements	nombre des centres nutritionnels construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500

	(vi) organiser des campagnes de sensibilisation sur l'alimentation équilibrée,	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(vii) sensibiliser et la population sur la prévention du VIH/SIDA ;	au niveau des villages	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(viii) distribuer les matériels de prévention au VIH/SIDA et grossesse indésirable	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	Sous-total Santé										364600	18230	346370
Habitation	(i) organiser des coopératives de production des matériaux de construction moderne ;	au niveau des villages	nombre des coopératives de producteurs des matériaux de construction organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	39000	1950	37050
	(ii) organiser les ménages en groupements mutualistes pour la construction des maisons décentes ;	au niveau des villages	nombre des mutuelles créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7600	380	7220
	(iii) appuyer les groupements mutualistes par des crédits aux travaux collectifs	au niveau des villages	nombre des groupements mutualistes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	39000	1950	37050
	Sous-total Habitation										85600	4280	81320
Sport, culture et loisir	(i) aménager un terrain des jeux construit à Bafwakoa ;	au niveau de Bafwakoa	un terrain aménagé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(ii) aménager des terrains de football à Babunda, Bavagbeze ;	au niveau des groupements	nombre des terrain aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(iii) réhabiliter le terrain de football de Niania ;	au niveau de Niania	un terrain réhabilité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12500	625	11875
	(iv) équiper les équipes de football en tenues et outils de sports ainsi que les groupes folkloriques et de théâtres ;	au niveau des groupements	nombre d'équipés dotés d'équipements nécessaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	(v) organiser des tournois,	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre des tournois organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(vi) appuyer la construction et l'équipement des églises et mosquées.	au niveau des groupements	nombre d'églises/mosquées construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	Sous-total Sport, culture et loisir										237000	11850	225150

Zonage et gestion du stock de carbone forestier	(i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ;	dans les 5 groupements	Nombre des groupements ayant effectué un zonage	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ;	dans les 5 groupements	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt et la séquestration de carbone;	dans les 5 groupements	Nombre d'inventaires organisés et de monitoring de la biodiversité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	61000	3050	57950
	(iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier	dans les 5 groupements	Nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	Sous-total Zonage et gestion du stock de carbone forestier										301000	15050	285950
Reforestation et reboisement	(i) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ;	dans les 39 villages	nombre de villages ayant des pépinières villageoises	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	39000	1950	37050
	(ii) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises	dans les 39 villages	nombre villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3900	195	3705
	(iii) organiser la reforestation des trous occasionnés par les exploitations forestières, minières et agricoles	dans les 5 groupements	nombre des trous reforestés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total Reforestation et reboisement										62900	3145	59755

Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	(i) organiser les campagnes de sensibilisation sur le respect des périodes de fermeture et ouverture de pêche et de chasse,	dans les 39 villages	nombre des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(ii) organiser des polifaunes au niveau de chaque village pour veiller au quotas de prélèvements et de respect de périodes de fermetures de chasse et de pêche;	dans les 39 villages	nombre des polifaunes encadrés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	117000	5850	111150
	(iii) organiser des études sur la capacité de régénération des espèces fauniques et déterminer le quota annuel de prélèvements par espèce ;	Dans les 5 groupements	Nombre d'espèces étudiées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iv) organiser des patrouilles mixtes et un système de dénonciation des cas de braconnage et d'exploitation abusive des espèces de faune;	Dans les 5 groupements	Nombres de patrouilles mixtes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(v) organiser la domestication des animaux sauvages non protégés comme l'aulacode	Dans les 5 groupements	nombres de centres pilotes de domestication	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique										246500	12325	234175
Sécurisation des forêts classées et les forêts des communautés locales	(i) vulgariser le Code Forestier et sensibiliser les communautés de base sur la protection des forêts et de la biodiversité faunique dont l'Okapi et l'éléphant ainsi que sur l'utilité de protéger la RFO et la création des Forêts des Communautés Locales (FCL);	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(ii) organiser le CLIP dans la délimitation des différentes zones et la détermination de leurs usages et réglementations ;	dans les 39 villages	pourcentage des parties prenantes atteints dans les 68 villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35100	1755	33345
	(iii) soutenir le processus de légalisation,	pour les groupements	nombre des forêts des communautés locales légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
	(iv) organiser des assemblées communautaires dans les villages et signature par les communautés des Procès-verbaux (PV) de demande de création des forêts communautaires ;	au niveau de la Chefferie et des 5 groupements	nombre d'assemblées organisées	CLDC/Chefferie		X	X				20000	1000	19000

	(v) organiser la cartographie participative et les inventaires de grands mammifères nécessaires à l'obtention du statut de Forêt des Communautés Locales (FCL) ;	au niveau des groupements	Nombre des groupements cartographies et inventaires de grands mammifères	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(vi) organiser la collecte des données relatives au processus d'élaboration des plans de gestion ;	au niveau des groupements	nombre de plans de gestion produits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		0	0
	(vii) rédiger les dossiers de demande d'obtention de la Forêt Communautaire,	au niveau de la Chefferie	nombre des dossiers complétés et soumis	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(viii) organiser des formations des pisteurs à la surveillance des futures forêts Communautaire et aux techniques d'habituatation des éléphants, okapi, etc....	au niveau des groupements	nombre des sessions formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15600	780	14820
	(ix) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ;	au niveau des villages	nombre des pépinières aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	39000	1950	37050
	(x) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises/mosquées ;	au niveau des villages	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(xi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande de brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ;	au niveau des villages	nombre d'activités alternatives appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	39000	1950	37050
	(xii) vulgariser la loi sur la chasse ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(xiii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt	Dans les 5groupements	Nombre des groupements cartographies et inventaires de grands mammifères	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	Sous-total sécurisation des forêts classées et des forêts des communautés locales										352200	17610	334590
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Dépenses personnel	de la Chefferie et des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	295984	14799,2	281184,8

(ii) Biens et matériels	de Chefferie des Etds	la et	Nombre des matériels équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1544167	77208,4	1466959
(iii) Dépenses de prestations	de Chefferie des Etds	la et	nombre des dépenses prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	157750	7887,5	149862,5
(iv) Transfert et interventions	de Chefferie des Etds	la et	Nombre de transferts interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23334	1166,7	22167,3
(v) Divers	de Chefferie des Etds	la et	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	202124	10106,2	192017,8
Sous-total fonctionnement											2223359	111168	2112191
TOTAL GENERAL POUR 5 ANS											12145573	607279	11538294

b) Planning annuel des activités

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie des Bandaka. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau suivant. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie des Bandaka.

Tableau 77: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC dans la Chefferie des Bandaka

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2008)

19.2.10. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) Procédure d'élaboration du budget

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenante sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC (CVGRN) et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) Financement du Plan de Développement Local

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fond d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fond de Développement des Villages (FDV). Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

19.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bandaka

19.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) Dispositif de suivi

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL des Bandaka. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;
- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 78: critères et indicateurs de gestion des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie des Bandaka

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	<u>Diversité des espèces</u> -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/CLD C Ministère de l'environnement	Inventaire
Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	<u>Superficie de la forêt modifiée</u> -superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS/CLD C Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant leur contribution aux cycles planétaire du carbone	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/axe restauration, conservation et tourisme/axe chasse et récolte des PFNL/axe agriculture, pêche et élevage	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ; -quantités de PFNL récoltées ; -capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;	annuel	Plateforme /axes stratégiques concernés/ CLDC	Rapports d'activités des axes et du CLDC
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ;		CLDC/plat eforme/axe stratégique	Rapport d'activités des CLDC et des axes

économiques de la forêt	-montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	annuel	s/Administration publique	stratégiques
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie au niveau local	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport d'évaluation externe

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

19.3.2. Procédure d'adoption et de révision du PDL

Ce plan de développement local (PDL) est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des besoins en développement socio-économiques, des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, n'étant pas bien maîtrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

XX. Collectivité Chefferie de Bombo-Bangumba

20.1. Situation de base

20.1.1. Identification de la chefferie

a) Historique

Les Bombo et les Bandaka sont tous d'origine BABUDU en province de Haut-Uélé. Ils étaient de la province de Kisangani lors que celle-ci s'appelait Stanleyville chez Wagania.

Pour atteindre la zone de Bombo et Bandaka où ils s'installent actuellement, ils ont remonté la rivière Ituri. En arrivant à Bomili, au confluent de Nepopo et Ituri, les uns parmi eux les Bombo ont continué à remonter Ituri, les autres par contre les Babudu et les Bandaka ont remonté la rivière Nepopo à destination de Wamba. Lors que les Bombo fixèrent leur résidence à Basiri, à la rive gauche de l'Ituri, leurs frères Baniari se séparèrent d'eux suite aux controverses d'ordre coutumier et continuèrent leur chemin vers Bunia. La preuve c'est que toutes ces tribus parlent le même dialecte mais chacune suivant sont accent et sa nuance.

La collectivité Chefferie de Bombo est créée le 12 juin 1930 par la fusion des petites Chefferies non viables dont les noms suivent :

- Bafwambaya créée le 05 décembre 1916, administrée par le Chef TENDAIBO (PV 230) ;
- Chefferie de Badumbisa créée le 01 septembre 1917 dirigée par KAYUMBA (PV 236) ;
- Chefferie de Bavanaubo créée le 05 décembre 1916 dirigée par MAYALA (PV 181) ;
- Chefferie Basiri créée le 05 décembre 1916 qui avait comme chef KAYUMBA.

Ces quatre Chefferies non viables furent érigées en une seule Chefferie agrandie dénommée BOMBO avec le Chef-lieu Basiri et administrée par KAYUMBA.

b) Situation géographique

La chefferie de Bombo est limitée à l'Est par la collectivité Chefferie des Babila Babombi au niveau de la rivière Epulu vers la RFO, à l'Ouest par le territoire de Bafwasende au pont Ituri à Avakubi, au Nord par les collectivités Chefferies de Walese-Dese et Walese-Karo, au Sud par le le groupement Bakaiko (dans la chefferie Babombi). La chefferie a une superficie de 6.600 km².

c) Démographie et organisation administrative

Bombo est composée de 5 groupements : Babeke-D'ISAYE qui est le Chef lieu, Badumbise, Bafwambaya, Basiri et ENZEWA). Elle comptait 32.128 habitants en total en 2008. Elle comptait 32.128 habitants au total en 2008. En 2013, sa population s'est élevée à 39.959 habitants (10.865 hommes, 11.422 femmes, 7.957 garçons et 9.715 filles) (Administration du territoire de Mambasa citée par Sankiana, 2015).

d) Description des villages de la collectivité chefferie de Bombo-Bangumba

i. Dans le groupement de BASIRI

La description des villages du groupement BASIRI est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-d qui présente leurs situation géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi les villages et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BASIRI :
 - o Le groupement Basiri se trouve dans la collectivité chefferie de Bombo au Sud-ouest du territoire de Mambasa. Il est limité à l'Est par les rivières Lenda, à l'Ouest par la rivière NAGASA, au nord par la rivière Ituri et au Sud par la rivière Lingemba.
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
 - o Le groupement Basiri est composé des villages : BASIRI, BATIYASAI, BAKUPAU, BATIASAYI I et II (TALISA), MAYIPONGBOO, BAVAIDU, BADINGO, BAVAGILIMBA, BAZAMA, BALIKA TALISA LOKELE, BADUMBISA.
 - o Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 16 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) est en cours d'être constitué et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).

- La population du groupement BASIRI s'élevait à 10.339 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Ce groupement est habité par les ethnies Pygmées, Mbo, Nande, Ndaka, Lokele, Tumbi, Yogo, Budu et Ngbetu. Des ces ethnies, les Mbo et les Pygmées sont les originaires ;
- Les principales langues parlées sont le Kiswahili et le Lingala auxquelles s'ajoutent d'autres dialectes locaux comme le Kimbuti, le Kimbo.
- Les confessions religieuses que l'on y retrouve sont l'Islam, les communautés catholique et protestante.
- Le groupement Basiri a 2 centres de santé dont l'un à Badengaido et l'autre à Baeta (49 km). Le centre de Badengaido a un bâtiment divisé en 8 chambres. Ce centre de santé organise 7 services (pavillon d'hospitalisation, consultation, soins infirmiers, petite chirurgie, pharmacie, laboratoire, dépôt pharmaceutique, service de garde). Il possède 14 lits, 20 matelas, 2 lavabos, 5 chaises, 5 tables, 7 armoires, 2 étagères, 2 tambours, 14 moustiquaires, 1 microscope monoculaire, 2 bâtiments en pise couverts des tôles. Les latrines existent mais en état de délabrement avancé. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, bronchite, hernie, MST.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il faut dire que le groupement a 3 sources aménagées dont 2 à Badengaido, construites par la RFO et 1 à Mbaya, aménagée par l'ONG MEDAIR mais qui a déjà tari. La population a foré des puits non aménagés et y puise de l'eau avec toutes les conséquences qui en découlent.
- Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler que le groupement Basiri compte 4 écoles primaires mais qui sont très éloignées du Chef-lieu. L'école primaire Badengaido est construite en briques cuites mais elle est inachevée. Il n'y a ni porte ni fenêtres, ni plafond, ni pavement, ni crépissage. Elle n'est pas non plus dotée d'un bureau de direction. En plus des grands bâtiments en briques, il y a 4 salles construites en sticks et couvertes des feuilles. Ces écoles sont :
 - ☞ EP BADENGAIDO II. Cette école a un bâtiment en mauvais état avec 3 latrines ;
 - ☞ EP ENZEWA qui a un bâtiment de 2 salles en mauvais état avec 1 latrine ;
 - ☞ EP BADUMBISA qui a un bâtiment de 2 salles en mauvais état 1 latrine ;
 - ☞ EP BAFWAMBAYA (groupement BAFWAMBAYA) ;
 - ☞ L'école primaire Enzewa est construite en sticks et en feuilles avec 2 salles de classe du degré élémentaire (1^{ère} et 2^{ème} années) ;
 - ☞ L'école primaire Badumbise est aussi construite en sticks et couverte des feuilles avec 2 salles de classe ;
 - ☞ L'école primaire Bafwabaya est aussi construite en briques et couverte des feuilles avec 6 salles de classe constituant un cycle complet.
- La jeunesse du groupement BASIRI est presque désœuvrée. La plupart des jeunes s'adonnent aux moyens de subsistance comme l'agriculture, la chasse, à la récolte de miel, la pêche, l'exploitation artisanale de l'or et diamant. Une façon de dire qu'il n'y a pas encore un sport suffisamment organisé dans ce groupement à part les petits jeux de foot (activités parascolaires) des écoliers et élèves.
- Concernant la sécurité, il convient de signaler que la situation d'insécurité est amplifiée par les inciviques et aussi à l'Est où se développe un conflit latent avec le groupement Bakaiko suite aux limites et au Sud-est avec le groupement Bapere-Mangorjipa du territoire de Lubero et les insurrections des braconniers.

- Le groupement Basiri n'a que 2 initiatives de développement local à savoir APPROS (Association Paysanne pour le Progrès Social) et ANDABO.
 - ☞ L'APPROS intervient dans le domaine de l'agriculture et alphabétisation. Son intervention dans l'agriculture a pour but de lutter contre la famine et la malnutrition par la sensibilisation de la population pour des champs à couloir et leurs protection contre les animaux dévastateurs. Dans l'alphabétisation, l'objectif de l'APPROS est de lutter contre l'analphabétisme. Le centre d'alphabétisation fonctionne de 6h00' à 7h40' dans le bâtiment de l'EP Badengaido II.
 - ☞ L'association Ndaka et Bombo (ANDABO en sigle) est nouvelle et sa structure n'est pas encore connue. Le groupement Basiri n'a que 2 associations à savoir APPROS (Association Paysanne pour le Progrès Social) et ANDABO qui fonctionne aussi dans le groupement BABEKE D'ISAI.

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement Basiri couvre une plaine dominée par de petites collines. Il se situe à la frontière Sud-Est de la réserve de faune à Okapis (RFO). Sa végétation est composée de la forêt équatoriale. On y trouve les cours d'eau suivants: Asoso, Atanga, Abimba, Azobua, Maipongbo, Kpiti, Mambobi, Azabwa, Animo, Ituri, Lenda, Akiebangé, Nagasa, Libombobi, Idaya, Alalau, Ako.

- Situation économique

L'inventaire des types d'activités a fait ressortir les activités économiques suivantes :

- L'agriculture: l'agriculture est l'activité principale de la population de ce groupement. On y pratique la culture vivrière des bananes, des patates douces et des maniocs. La culture maraîchère est constituée des amarantes, des épinards etc. La culture de rente est principalement constituée de paddy. Les produits agricoles sont souvent échangés par troc contre les produits manufacturés.
- L'élevage : les habitants du groupement Basiri pratiquent l'élevage du petit bétail et de la volaille. Ils élèvent des moutons, des chèvres, des canards, des poules. Cet élevage reste rudimentaire et ne sert qu'à la consommation locale.
- La pêche : la pêche artisanale se pratique dans la rivière Ituri à 500 m du chef-lieu du groupement, et dans les rivières Lenda à l'aide des filets de fabrication locale et des hameçons.
- La chasse : après l'agriculture, la chasse est l'activité la plus pratiquée par la population du groupement Basiri. Les chasseurs utilisent des filets, des lances, des arcs, des flèches et des pièges. Les gibiers sont surtout les antilopes, les singes et les sangliers. Les produits de chasse servent à la consommation locale, aux échanges par troc et au petit commerce.
- Le commerce : Dans le groupement Basiri on trouve 1 marché: à Bafwabaya. La plus grande partie du groupement, au Sud de la rivière Ituri est dépourvue de marche. Le commerce est encore dans la phase élémentaire et le troc est très développé à tel point que la population locale ne maîtrise pas la monnaie nationale. L'exploitation de l'or se pratiquait dans la vallée de la revire Ituri, à Penge actuellement occupé par les gardes du parc de la réserve de faune à okapis(RFO). Les marchandises se vendent devant les habitations et dans les boutiques.
- L'industrie et l'artisanat : il n'ya aucune industrie dans le groupement Basiri. Les produits agricoles sont traités au mortier et pilon. Il existe quelques moulins et décortiqueuses appartenant à quelques particuliers à Badengaido et à Bafwabaya et des

presses à huile traditionnelles « ROKO » dans le chef-lieu du groupement pour extraire l'huile de palme

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La majorité d'habitation du groupement est constituée de petites cases en pailles sauf dans les centres de Badengaido et Bafwabaya où l'on retrouve des maisons construites en pise et tôles.
- Basiri se retrouve à 7 km de route nationale N° 04 sur la route de desserte agricole qui part du village ADUSA jusqu'au village Balika à la rivière EGBUDU (d'une longueur de 37km d'ADUSA à EGBUDU). Cette route se trouve dans un état de délabrement avancé. Les rivières qui la traversent sont dépourvues des ponts.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement BASIRI n'est arrosé par aucun réseau de téléphonie mobile.
- Le tourisme n'y est pas encore développé. En dehors de la paroisse catholique où l'on peut observer les vestiges de père Longo, il n'existe aucune autre infrastructure touristique. Aussi les capacités techniques de la communauté à développer les activités de tourisme sont encore très limitées. Suite aux différents conflits entre les gardes de l'ICCN et la communauté locale, les potentialités touristiques de ce groupement ne sont pas encore analysées et exploitées.
- Le groupement BASIRI n'a que 2 marchés non construits.

ii. Dans le groupement BAFWABAYA

Les 2 villages du groupement BAFWABAYA sont décrits de manière détaillée en annexe 5-d qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport à la situation géographique et historique du groupement BAFWABAYA:

- Le groupement BAFWABAYA est limité à l'Est par la rivière EMBO, à l'Ouest par le territoire de Wamba, au Nord par la Chefferie de Bandaka et au Sud par la rivière Lasa.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Ce groupement compte 2 villages qui sont BAFWABAYA et BAETA.
- Le chef lieu du groupement est BAFWABAYA. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 2 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours d'être constitué et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la conservation des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont Catholique, la communauté protestante CECA-16, les musulmans, les témoins de Jéhovah, la CBCA, les adeptes de Branham, l'EERA, la FEPACO, l'AOJ, le BIMA, la CEPAC, la CECA-20, l'église Kimbanguiste et l'église Adventiste.
- Ce groupement est habité par les Bafwabaya et les Pygmées en plus des Babudu, des Nande, des Bayogo qui vivent de l'agriculture comme activité principale
- Il existe quelques associations et mutuelles de solidarité telles que YIRA, BANA MAYI, KAEZO BUDU, UELE, CONDABO et CAFEM. Ces associations s'adonnent aux activités agricoles en vue d'une autosuffisance alimentaire et de l'entraide

mutuelle. Il existe aussi des associations féminines qui s'occupent de l'agriculture et de l'élevage. Voici quelques associations avec leurs domaines d'intervention :

- ☞ CONDIFA qui s'occupe de la condition Femme et Famille au travers l'élevage de la basse cour et la culture de maïs et soja pour les mal nourris ;
 - ☞ UMOJA (Unité) qui s'occupe de l'élevage du petit bétail et de la basse cours
 - ☞ A.M.M. (Association des Mamans Musulmanes) qui travaille dans le cadre Culture de riz, d'arachide, du maïs et du haricot ;
 - ☞ A.D.N (Association Débout NIA-NIA) qui s'occupe de la culture de riz, d'arachide, du maïs et du haricot ;
 - ☞ Association AMANI du quartier LIKPANGULA qui s'occupe de culture de riz, d'arachide, du maïs et du haricot ;
 - ☞ A.B (Association des Bombo) qui intervient dans le domaine de l'Entraide mutuelle ;
 - ☞ A.M.B (Association des Mamans BARAKA) entraide mutuelle ;
 - ☞ A.M/Croix Rouge (Association des Mamans Croix-Rouge) (agriculture).
- Il n'y a pas de terrain de football dans le groupement BAFWAMBAYA sauf les petites cours des écoles.
 - Ce groupement comptait une population estimée à 5.893 habitants en 2007 (PNUD, 2007),.
 - Une seule infrastructure est présente dans le groupement BAFWABAYA à savoir le centre de santé de référence de Bafwambaya. Ce centre est composé des 2 bâtiments dont l'un est en bon état et l'autre inachevé. Il comporte en outre une latrine à deux portes, une douche en paille et une tour à incinérateur. Ce centre organise 8 services (consultation, soins ambulatoires, hospitalisation, maternité, CPN et CPS, laboratoire, petite chirurgie, grande chirurgie). Il compte 3 infirmiers A3, 1 femme accoucheuse et 2 infirmiers sans qualification. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, les verminoses, l'amibiase, la filariose, schistosomiase, les IST, les infections respiratoires aiguës.
 - Les maladies nutritionnelles sont surtout des cas sporadiques de malnutrition chez les pygmées qui sont traités au centre de santé.
 - Concernant, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il sied de dire qu'il n'y a pas dans ce groupement de source d'eau potable aménagée. Les habitants puisent l'eau des rivières et des ruisseaux. Plus de la moitié de la population dispose des latrines et des douches. Très peu des familles ont des trous à ordures et des étalages.
 - Par rapport à la situation d'éducation, le groupement BAFWABAYA a deux écoles qui sont construites en pisées dont l'une a la toiture en tôles et l'autre en pailles.
 - Dans le groupement de BAFWABAYA, il est signalé des tracasseries policières et militaires à grande échelle dans les carrières mais aussi des milices Maï-Maï du phénomène Morgan.

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement BAFWABAYA couvre une plaine dominée par de petites collines.
- Le groupement BAFWABAYA se trouve en pleine forêt équatoriale.
- Les sols sont fertiles et le sous-sol comprend de l'or.

- Situation économique

Les activités économiques exercées par la population du groupement BAFWAMBAYA sont les suivantes :

- L'agriculture : la population de ce groupement pratique la culture de riz, des haricots, des maïs, des arachides, du manioc, des bananes, des patates douces, du soja et des marajuas. La production n'est pas suffisante.
- L'élevage : dans ce groupement presque tout le cheptel a été décimé par les guerres qui ont endeuille le pays. Cette activité est entrain d'être relancée timidement et pour l'heure, l'élevage du petit bétail est entrain d'être repris.
- La pêche : la pêche se pratique dans la rivière EMBO de manière artisanale à l'aide des hameçons et des paniers. Le produit de pêche sert à la consommation locale.
- La chasse : la chasse est l'apanage des pygmées. Elle se fait au moyen des lances et des flèches. Les animaux qui constituent le gibier sont les singes, les antilopes et les buffles. Les produits de chasse sont destinés à la consommation et à la commercialisation.
- L'industrie et artisanat : il y a au chef-lieu du groupement 2 moulins et 2 décortiqueuses à paddy.
- Le commerce : il n'y a pas d'exploitation forestière dans le groupement Bafwabaya. Il y a un petit marché où sont vendus les produits divers. Par ailleurs quelques produits agricoles proviennent du territoire de Wamba pour suppléer la quantité insuffisante produite dans le groupement.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Par rapport à l'habitat, il faut dire que toutes les maisons du groupement BAFWABAYA sont construites en pisé avec toiture en pailles à part le centre de santé de référence. Les pygmées habitent dans des huttes en pailles.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route NIA-NIA- ISIRO qui traverse le groupement sur une longueur de 207 Km. Cette route a été réhabilitée et devient praticable pour certains véhicules. Il n'y a aucune autre route de desserte agricole car les maisons ont été construites le long de cette route.

iii. Dans le groupement de BADUMBISE

Les 7 villages du groupement BADUMBISE sont décrits de manière détaillée en annexe 5-d qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport à la situation géographique et historique du groupement BADUMBISE :

- Le groupement Badumbise est l'un de 5 groupements qui constituent la Chefferiecollectivité de Bombo. Il est limité à l'Ouest par le groupement Bigbolo (la collectivité de Barumbi en territoire de Bafwasende), au Sud par le groupement Lindi (au niveau de la rivière Lindi), à l'Est par la province du Nord-Kivu, le groupement Bapele (rivière Maike) et la collectivité Babombi (au niveau de la rivière Ehuno) et au Nord par le groupement Basiri.
- .
- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
- Le groupement Badumbise est constitué des localités Badumbise, chef-lieu du groupement, Bahiya, Bapapua, Lenda, Bakaro, Abachechwa, Bongulu, Abambu et Bavagbedu, Bavaingina.
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 7 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours d'être mis en place et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources

naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.

- Il est habité par les Bombo, les Nande, les Budu, les Lokele, les Lubas, les Kongos, les Tetela, les Kusu et les Kumu.
- La population s'exprime en Swahili, en Lingala et en d'autres dialectes locaux.
- Les groupes religieux présentes dans ce groupement sont les musulmans, les catholiques, les protestants, la CECA 16, la FEPACO NZAMBE MALAMU.
- Le mouvement associatif est encore très rudimentaire.
- Il n'y a aucun terrain de jeu pour occuper les jeunes. Les jeunes s'occupent des jeux (dances) traditionnels dans les villages et en forêt derrière les cases.
- Aucun centre de santé n'existe dans ce groupement. Les cas de maladies sont soignés à Badengaido, village séparé de deux groupements de Badumbise. Les maladies d'origine hydrique y sont fréquentes.
- Par rapport à la situation nutritionnelle, il est signalé que l'alimentation quotidienne dans ce groupement n'est pas lamentable, des cas de malnutrition ne sont pas observés.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il a été constaté que la population dans ce groupement utilise l'eau de la rivière. Il n'existe dans tout le groupement aucune source d'eau aménagée.
- Par rapport à l'éducation, il s'est révélé que les enfants de l'école primaire suivent les cours dans les couloirs de l'église CECA-16. Aucune école primaire ou secondaire n'existe dans ce groupement. Le taux d'analphabétisme est de ce fait très élevé car il n'existe non plus aucun centre d'alphabétisation pour adultes.
- Quant à la situation sécuritaire, à l'instar d'autres groupements de la Chefferie de Bombo, le groupement de BADUMBISE connaît des conflits RFO-population locale, des tracasseries policières et militaires à grande échelle dans les carrières mais aussi des milices Maï-Maï du phénomène Morgan.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief dans ce groupement est constitué de la plaine avec quelques plateaux ça et là.
- La flore est celle de la grande forêt équatoriale et la faune est riche de divers animaux tels que les éléphants, les buffles, les okapis et les antilopes rouges.
- Le climat connaît quelques perturbations entre février et juin.
- Les cours d'eau qu'on y rencontre sont les rivières Angaba, Elembu, Akiebange et Bongulu.

- Situation économique

Les principales activités qui apportent de revenu aux ménages du groupement BADUMBISE sont :

- L'agriculture : la culture principale dans tout le groupement est celle du paddy et de la banane plantain. Les habitants cultivent aussi le manioc, le haricot, l'arachide, le soja les épinards, les amarantes (cultures maraichères et vivrières). Cette culture sert principalement à la consommation locale mais aussi à la commercialisation et au troc.
- L'élevage : l'élevage le plus pratiqué est celui des caprins et des volailles (canards et poules). Cette activité n'est pas intense;
- Pêche : la population du groupement Badumbise ne pratique pas la pêche car il n'existe aucun cours d'eau important dans ce groupement.
- La chasse : elle est pratiquée essentiellement par les pygmées mais aussi par le reste de la population. Mais la chasse à certains animaux protégés tels que l'okapi et l'éléphant

est strictement interdite par les autorités de la conservation de la nature et celles du groupement.

- Le commerce : le commerce se fait généralement devant les maisons d'habitation. On y expose des biens de première nécessité. Il n'existe aucun marché public pour l'exposition des produits commerciâbles.
- L'exploitation d'or se fait de manière très artisanale et dans petits carrés miniers en pleine forêt, mais très froduleusement car l'activité est interdite dans la la RFO.
- L'industrie et artisanat : le groupement ne dispose d'aucune industrie pour la transformation des produits de consommation en produits finis. La transformation se fait de manière artisanale.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La plupart des habitants de ce groupement vit dans des maisons de fortune couvertes de chaume. Les maisons en tôles sont à compter au bout des doigts sur toute l'étendue du groupement de BADUMBISE.
- Par rapport aux voies de communication routières, signalons qu'au groupement Badumbise, plus particulièrement au Chef-lieu, il existe des routes de desserte agricole en très mauvais état et pour lesquelles il convient de jeter des ponts. La première va du groupement Basiri à Badumbisa sur 30 Km. Cette route nécessite la construction d'un pont sur la rivière Maipongbo ainsi que la réhabilitation de 3 autres ponts.

iv. Dans le groupement de BABEKE D'ISAI

La description des 4 villages du groupement BABEKE D'ISAI est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-d qui présente leurs situation géographique, administrative, les infrastructures, la population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BABEKE D'ISAI:

- Le groupement Babeke d'isai est l'un des 5 groupements qui constituent la Chefferie de Bombo. Il est limité au Nord par le groupement de Walese-Karo et Walese-Dese, au Sud par le groupement Enzewa encore sur la rivière Ituri, à l'Est par le groupement Bavabete (Chefferie de Bandaka) Basiri et à l'Ouest par la Chefferie Bandaka. Il partage les limites avec la communauté Ndaka et Lesse.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement Babeke d'isai est constitué des localités : Badengaido, Bafwaseya Molokai, Salaté I et Salaté II, Babika, Bakangba, Babimboi.
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 7 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) est en cours d'être constitué et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).
- Les groupes religieux présents dans ce groupement sont : les musulmans, les catholiques, les protestants, la CECA-16, la FEPACO NZAMBE MALAMU et les églises de réveil.
- Le groupement est habité par les Bombo, les Nande, les Bandaka, les Budu, les Lokele, les Lubas, les Kongos, les Tetela, les Kusu et les Kumu.
- La population s'exprime en Swahili, en Lingala et en d'autres dialectes locaux.
- Il y a un centre de santé à Badengaido. Il est construit en matériaux semi durables et se trouve actuellement en état de délabrement avancé. Ce centre manque aussi de

médicaments et du matériel adéquat. Il ya également des centres de santé à Molokai et Saleme qui sont pratiquement à reconstruire.

- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il faut noter que l'eau de consommation vient des puits non aménagés.
- Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler qu'il y a une école primaire à Badengaido avec 3 salles en matériaux durables, toiture en tôles qui ont été construites par la population, et 3 salles en pisées qui ont comme toiture les chaumes ou feuilles appelées Magungu. Les trois salles en dur abritent les classes de 1^{ère} à 3^{ème}. Ces salles nécessitent le crépissage, le pavement et la fixation des portes et des fenêtres. L'école n'est pas dotée des pupitres.
- La jeunesse du groupement BABEKE D'ISAI s'occupe plus de la chasse. Il existe un seul terrain de football dans ce groupement.
- Concernant la sécurité, il faut signaler qu'il y a dans ce groupement plusieurs cas de menaces par les braconniers qui ne sont inquiétés par personne et les insurrections des groupes de milices surtout du phénomène Morgan.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief dans ce groupement est constitué de la plaine avec quelques plateaux ça et là.
- La flore est celle de la grande forêt équatoriale et la faune comprend divers animaux tels que les éléphants, les buffles, les okapis et les antilopes rouges.
- Le climat connaît quelques perturbations entre février et juin.
- Les cours d'eau qu'on rencontre dans ce groupement sont les rivières Ituri, Isaïe et Atutu.

- Situation économique

Les principales activités économiques sont les suivantes :

- L'agriculture (prise au sens restreint) : les habitants de ce groupement s'adonnent à la culture vivrière dont la banane plantain, le manioc, le maïs, l'arachide, le soja, le haricot et la patate douce. Le paddy est cultivé en petite quantité destinée à la consommation locale. Comme cultures maraichères, on y cultive épinards et amarantes.
- L'élevage : l'élevage des ovins, des caprins et des volailles (poules et canards) est exercé de manière très timide dans ce groupement.
- La pêche : elle est pratiquée dans la rivière Ituri par les Lokele. Le produit de pêche sert à la commercialisation.
- La chasse : seuls les pygmées pratiquent la chasse dans ce groupement ;
- Le commerce : il n'y a pas de marché. Les produits agricoles sont vendus devant les maisons. Les produits de première nécessité sont vendus dans les boutiques ; il y en a au moins 3 dans le groupement ;
- L'industrie et l'artisanat : il n'ya pas de machine de transformation des produits agricoles. Ils sont traités selon les méthodes traditionnelles.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Presque toutes les maisons du groupement BABEKE D'ISAI sont en semi durable avec tôles ou pailles comme toiture.
- Les voies de communication routières sont constituées de la nationale 4 (Bunia-Kisangani) qui traverse ce groupement. Il n'y a pas d'autres routes de desserte agricole à part la route va de Balenga à Basiri sur 7 Km avec un pont à réhabiliter. Il n'y a que des sentiers qui mènent aux champs.
- Le groupement est couvert par le réseau de Vodacom.

20.1.2. Description du milieu naturel –Capital Naturel

Considérant les menaces multiformes qui pèsent sur la biodiversité de la Chefferie des Bombo dont une partie est constituée de la RFO, nous représentons les ressources naturelles qui constituent les cibles de conservation de la RFO, par ordre prioritaire, sur la liste ci-dessous :

- Eléphants de forêt : très menacé suite au trafic d'Ivoire et pour sa viande ;
- Les villages-forêts occupés par les groupes armés : très menacés par le braconnage, l'agriculture et l'exploitation minière ; occupation qui fragilise le contrôle de la RFO.
- Okapi: endémique et espèces phares dans les forêts de l'est de l'Ituri ; menacés par le trafic des spécimens vivants, la viande de brousse et par la fabrication des œuvres d'art (chaises, tambours, etc. pour le cas des peaux d'Okapi) ;
- Zones minières (cours d'eau et autres) : menacées par l'exploitation artisanale d'or, de diamant et de la cassitérite ;
- Les écosystèmes ido ou salines : écosystèmes très favorables pour la chasse d'une grande diversité d'espèces et par conséquent intéressent plus les braconniers ;
- Faune ichthyologiques ;
- Forêt : menacées par les exploitants forestiers artisanaux.

20.1.3. Etat actuel de la conservation dans la Chefferie de Bombo

Comme une grande partie de la Chefferie est occupée par la Réserve des Faunes à Okapi (RFO), il serait une omission de décrire la situation de la Chefferie sans parler de la situation de la conservation dans cette Chefferie. L'état actuel de la conservation dans la Chefferie de Bombo, spécialement dans la zone RFO est très challengé à l'heure actuelle et les défis majeurs sont présentés dans le tableau 79 dessous.

Tableau 79: Etat de conservation dans la Chefferie des Bombo

Menaces	Conséquences	Efforts déployés	Résultats obtenus	Contraintes	Défis à relever
Présence des bandes armées dans la RFO (groupe de Morgan)	Braconnage, trafic des spécimens vivants, l'exploitation minière et destruction de l'habitat	Lobbying au niveau provincial et local, contacts informels avec responsables	-aucun	Climat tendu entre les éléments FARDC et les combattants du groupe armés pour des intérêts cachés	Poursuite de processus avec les groupes armés et implication d'autres groupes armés.
Exploitation minières dans toute la Chefferie	Faune et flore détruites. Pollution des eaux Bivouacs des creuseurs installés dans les groupements	Identification et destruction des bivouacs dans des carrés miniers de la Chefferie à l'intérieur de la RFO	Accès limité pour le contrôle effectif de la RFO ; moyen financier insuffisant	Complicité des services étatiques, FARDC et des groupes armés, Effectif réduit du personnel dans les trois secteurs	-Fermeture définitive de ces carrés miniers -Renforcement des effectifs de gardes dans les secteurs
Braconnage par les militaires et groupes armés	Réduction sensible des animaux en occurrence les espèces-phares	Lobbying au niveau provincial ; Recherche appui haut niveau (DG/ICCN, et appui judiciaire)	Aucun	Manque des moyens financiers et matériels	Mettre à la disposition les fonds destinés aux activités de terrain pour faire face à ces menaces ; -Motiver le personnel -Mettre sur pied un réseau d'intelligence

Non matérialisation des limites de la RFO et des différentes micro-zones dans tous les groupements	Continuité du conflit RFO-Population	L'activité de la matérialisation participative n'a pas commencé	Aucun	Présence des bandes armées et occupation de la RFO par les groupes armés	Trouver des fonds pour pouvoir matérialiser et documenter les limites sur toute l'intégrité de la RFO

20.1.4. Relation RFO et population locale de la Chefferie de Bombo

La RFO a connu plusieurs étapes pour arriver à sa création effective le 2 mai 1992. Il ressort que les objectifs ont changé progressivement avec ces étapes. Les populations de la Chefferie de Bombo qui considéraient ces forêts comme propriétés ancestrales privées se disent d'avoir pas été correctement impliquées ni sensibilisées dans le processus de création de la Réserve de Faune à Okapi (RFO).

C'est de là que sont nées l'incompréhension et la non reconnaissance de l'existence de la RFO sur leurs terres pour arriver au niveau de continuer à considérer que les terres qui constituent la RFO leurs appartiennent.

Les populations qui ont quitté leurs villages n'ont pas compris pourquoi la création de la RFO dans leurs milieux et même quels sont les avantages qu'elles gagneront, elles s'attendaient à une certaine indemnisation ou encore un accompagnement pour leur intégration dans des milieux nouveaux. Ainsi, malgré les actions de développement réalisées par l'ICCN et ses partenaires au bénéfice de la population, certaines populations autochtones continuaient à croire qu'elles ont des forêts dans toute la partie occupée par la RFO et que ces actions de développement ne sont qu'un remboursement.

Avec l'avènement de l'approche « conservation participative, gestion communautaire des ressources naturelles » initié en 2006 par WCS et ses partenaires dans les zones périphériques de la RFO, le micro-zonage laissant aux communautés les zones agricoles et de chasse, la création du programme Conservation Communautaire (CoCo) à la RFO et par la suite, la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de la Conservation Communautaire, élaboré en 2009, la population a commencée à comprendre l'importance de la conservation de la nature et de toute la biodiversité. Ainsi, la construction des écoles, de dispensaires, des sites d'élevage, d'aménagement des sources d'eaux réalisées actuellement dans le cadre de la CoCo à la RFO conduit au rapprochement progressif ICCN/RFO et les communautés locales.

Concrètement, aujourd'hui les relations RFO- populations s'améliorent car certaines activités se font maintenant d'une manière participative entre les deux parties prenantes malgré la présence des réfractaires qui continuent à soutenir les groupes armés dans des carrières d'exploitation minière illégale.

20.1.5. Contraintes, atouts, menaces et opportunités au développement de Bombo-Bangumba

La problématique de développement en Chefferie de Bombo est circonscrite autour de 15 axes qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie au cours des enquêtes au niveau des ménages dans des villages, des consultations au niveau des groupements et de l'atelier de diagnostic et planification participatifs tenu au niveau de la chefferie. Ces axes des problèmes sont en rapport avec quatre piliers ci – après :

- Le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix ;
- La diversification de l'économie, la croissance et la promotion de l'emploi ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et le renforcement de capital humain ;

- La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

a) Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix

Axe 1. En rapport avec la décentralisation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvaises conditions de travail du personnel de la Chefferie, des groupements et des villages** : la Chefferie de Bombo et ses groupements souffrent actuellement d'une insuffisance et mauvais état criants des infrastructures, équipements et matériels d'ordonnancement. Cette situation ne peut lui permettre d'atteindre les objectifs fixés et nécessite d'être résolue de manière urgente. Pour ne parler que du cas des bureaux en vue d'illustrer la gravité de cette situation, il convient de rappeler que la Chefferie ne dispose d'aucun patrimoine immobilier et que, par conséquent, au niveau des groupements les bureaux fonctionnent dans des cabanes en pisée construites par les chefs eux comme leurs maisons d'habitation. Il en est de même de bureaux de stations de gardes de la RFO qui sont dans des conditions médiocres. La Chefferie dispose des matériaux de construction (moellons, graviers, sable, argile, essences forestières pour le bois d'œuvre, etc....).

Tableau 80: diagnostic du secteur de décentralisation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvaises conditions de travail du personnel de la Chefferie, des groupements et des villages	- mauvais état des infrastructures ; -insuffisance des équipements et matériels de travail ; -Manque de programme local de développement - Manque des moyens financiers ;	- disfonctionnement de l'administration ; -Mauvaise conservation et destruction des archives - Mépris de l'autorité de l'Etat - Administration ambulatoire	- Existence des terrains - existence de la main-d'œuvre -Matériaux de construction disponibles	- Faible mobilisation de la population - Manque d'initiative de certains chefs coutumiers -Insécurité

Axe 2 : En rapport avec la Gouvernance

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais système de taxation et de gestion des finances**: la Chefferie de Bombo connaît un mauvais système de taxation et de gestion des finances dû au non respect de la nomenclature et des procédures de gestion des finances publiques. Cette situation décourage les investissements et les initiatives locales de développement et favorise la fraude. Pourtant la nomenclature et les procédures de gestion des finances publiques existent et sont des outils auxquels la Chefferie peut se référer pour redresser la situation.

Tableau 81: diagnostic du secteur de gouvernance dans la Chefferie de Bombo

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages

Mauvais système de taxation et de gestion des finances	-non respect de la nomenclature ; -non respect des procédures de gestion des finances publiques	- découragement des initiatives d'autofinancement ; -persistance de la fraude ; -absence de fonds nécessaires au financement des projets de développement	- Existence de la nomenclature - Existence du manuel des procédures de gestion des finances publiques	-faible niveau d'instruction des agents ; -faible niveau de connaissance sur l'application des nomenclatures et des procédures de gestion des finances publiques

Axe 3 : En rapport avec la consolidation de la paix

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insécurité** : une faible capacité de l'Etat à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens et les insurrections multiples des milices dans les villages se manifestent dans la Chefferie de Bombo. Cette situation est due à l'insuffisance de la conscientisation de la population sur l'importance de gestion des ressources naturelles, au non respect de la loi, aux tracasseries des gardes de la RFO. De ce fait, l'accroissement de la pauvreté, des cas de kidnapping, le déplacement de la population, la mésentente entre les agents politico-administratifs, les gardes de la RFO, et la population, le banditisme et l'escroquerie en sont les principales conséquences et cela malgré la présence des autorités politico-administratives, fiscales et policières ainsi que celle de la société civile.

Tableau 82: diagnostic du secteur de consolidation de la paix

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insécurité dans les groupements de la Chefferie	- l'insuffisance de la conscientisation de la population sur l'importance de gestion des ressources naturelles ; -non respect de la loi, -tracasseries des gardes de la RFO	-accroissement de la pauvreté, -kidnapping ; -déplacement de la population, -mésentente entre les agents politico-administratifs, les gardes de la RFO, et la population, -banditisme ; -escroquerie -insurrections dans la RFO par les milices	-Présence des autorités locales ; - Présence des ONG de droits de l'homme ; - Existence de textes légaux ; - Présence des FARDC et PNC ;	-Non respect de la loi ; -Insouciance du gouvernement ; -Impunité ; -Corruption

b) Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi

Axe 4. En rapport avec le développement des industries et artisanat

Il a été noté le problème suivant :

- **Absence des machines de transformation des produits agricoles et faible promotion des activités artisanales**: Dans la Chefferie de Bombo, les produits agricoles sont transformés en utilisant des moyens très précaires et très inefficaces qui alourdissent les tâches surtout celles des femmes. La mouture de manioc, maïs, paddy, le traitement d'arachide et la production d'huile de palme se font à la main (mortier et pilon). Les activités artisanales sont réalisées mais de façon très rudimentaire. Cette situation est causée par l'absence d'équipements, la faible organisation des habitants pour s'approvisionner et gérer les équipements

(machines de transformation), les faibles capacités techniques pour la promotion des activités artisanales et la promotion des produits artisanaux locaux de la Chefferie de Bombo. En conséquence, les créneaux d'emplois sont insuffisants et les activités de production agricole sont découragées, engorgement du secteur agricole et forte tendance des jeunes à l'exploitation minière illégale alors que la Chefferie dispose des matériaux de construction des maisons d'installation des machines et de dépôts. Mais aussi, il existe des artistes traditionnels dont les produits peuvent être valorisés et vendus aux visiteurs ou écoulés dans des centres villes.

Tableau 83: diagnostic de développement de l'industrie et artisanat dans la Chefferie de Bombo

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence des machines de transformation des produits agricoles et faible promotion des activités artisanales	- absence d'équipements et matériels nécessaires ; -faible organisation des habitants pour s'approvisionner et gérer les équipements ; -faibles capacités techniques pour la promotion des activités artisanales et la promotion des produits artisanaux locaux	-créneaux d'emplois sont insuffisants et les activités de production agricole sont découragées; - engorgement du secteur d'exploitation minière ; - banditisme et prolifération des milices	-Présence des artistes; -disponibilité des matériaux de construction ; -disponibilité de la main-œuvre	- insécurité ; -absence d'organisation s'occupant de l'artisanat ;

Axe 5 : En rapport avec le financement des activités génératrices de revenu (activité entrepreneuriale)

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Difficultés d'accès au financement** : les habitants de la Chefferie de Bombo initient des activités génératrices de revenu et de développement local mais sont heurtés aux difficultés de trouver le financement. L'absence des structures de micro-finance, la faible organisation des habitants, les faibles capacités techniques à créer et gérer des systèmes locaux d'épargne et crédit adaptés aux systèmes de production locale. La Chefferie compte des organisations partenaires à l'ICCN/RFO qui interviennent pour l'amélioration des moyens de subsistance des ménages au travers l'octroi des petits financements (small grants). Ces organisations peuvent appuyer la mise en place des systèmes de micro-finance rurale adaptés aux réalités locales.

Tableau 84: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu dans la Chefferie de Bombo

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages

Difficultés d'accès au financement	- absence des structures de micro-finance, -faible organisation des habitants ; -faibles capacités techniques à créer et gérer des systèmes locaux d'épargne et crédit adaptés aux systèmes de production locale	- difficultés de trouver de financement pour la mise en œuvre des activités ; -faible croissance des affaires;	- organisations partenaires à l'ICCN/RFO qui interviennent pour l'amélioration des moyens de subsistance des ménages au travers l'octroi des petits financements (small grants)	- insécurité ; - esprit de détournement des fonds ; -Impunité ; -Corruption

Axe 6 : En rapport avec l'agriculture et l'élevage

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Insuffisance de la production agropastorale** : la production agricole et d'élevage de la Chefferie de Bombo est faible à cause du faible rendement agricole due aux mauvaises pratiques agricoles et à l'absence des élevages. En plus, les agro-éleveurs sont confrontés aux difficultés d'accès aux semences de qualité, aux outils aratoires, aux géniteurs des petits bétails, à la faible organisation des agro-éleveurs ainsi que la perte de la fertilité des sols. Ceci est à la base du faible revenu agricole et de la précarité de la vie des ménages agro-éleveurs. Pourtant, la Chefferie possède des terres arables dans les zones agricoles et est traversée par la RN4.

Tableau 85: diagnostic du secteur agropastoral dans la Chefferie de Bombo

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insuffisance de la production agropastorale	- faible rendement agricole ; -mauvaises pratiques agricoles ; -absence des élevages ; -difficultés d'accès aux semences de qualité, outils aratoires, aux géniteurs des petits bétails ; des alevins ; -faible appui aux travaux champêtres et d'aménagement des étangs ; -faible organisation des agro-éleveurs ; -perte de la fertilité des sols	- insécurité alimentaire ; -faible revenu agricole et de la précarité de la vie des ménages agro-éleveurs	- existence des terres arables dans les zones agricoles -traversée de la Chefferie par la RN4	-insécurité ; -insuffisance des financements agricoles

Axe 7 : En rapport avec la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), le tourisme et la REDD+

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faible activités touristiques** : alors qu'étant presque entièrement située dans la Réserve de faune à Okapi, la Chefferie de Bombo n'a pas encore développé le tourisme à cause de faibles capacités techniques et matérielles dans la gestion des ressources naturelles et de l'absence des mécanismes claires de partage de bénéfices. Ceci réduit les opportunités de croissance économique et de création d'emploi. La présence de l'ICCN/RFO et ses partenaires constitue un grand atout dans le renforcement des capacités des communautés locales à profiter de la présence de la RFO.

Tableau 86: diagnostic du secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), tourisme et la REDD+

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faible activités touristiques	-faibles capacités techniques et matérielles dans la gestion des ressources naturelles ; -absence des mécanismes clairs de partage de bénéfices aussi de la REDD+	-perte des opportunités de croissance économique et de création d'emploi ;	- présence de l'ICCN/RFO et ses partenaires	- l'analphabétisme de la plupart des leaders communautaire pour appréhender les notions de la REDD+ et de la foresterie communautaire ;

Axe 8 : En rapport avec les routes

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais état des routes de desserte agricole** : la route de desserte agricole de la Chefferie de Bombo (Baenga-Bakaro, 30km, ponts cassés sur les rivières comme Adusa, Bilinyama) est en état d'impraticabilité ce qui entraîne d'énormes difficultés d'évacuer les récoltes vers les marchés les plus achalandés. La disponibilité en main-d'œuvre locale et en matériaux de construction des routes (sable, pierres, graviers, etc.) sont des atouts majeurs de la réhabilitation des routes dans la Chefferie de Bombo.

Tableau 87: diagnostic du secteur d'infrastructures routières

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvais état des routes de desserte agricole	- Insuffisance d'entretien des routes. -Insuffisance des matériels de cantonnement -Absence de ponts sur certaines rivières	-difficultés d'évacuer les récoltes vers les marchés les plus achalandés ; - accentuation de la pauvreté ;	- Main d'œuvre locale disponible - Matériaux de construction disponibles (sable, moellon, bois, gravier, ...)	- Insécurité armée ; - Insécurité - Contrainte budgétaires de l'ETD (maintenance) - Faible implication des autorités

Axe 9 : En rapport avec le marché-commerce

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Manque des lieux de vente des produits vivriers locaux**: lors du diagnostic participatif, il a été signalé que les activités commerciales sont moins prospères dans la Chefferie de Bombo à cause de l'absence des points de vente dans la Chefferie, de l'impraticabilité des routes de desserte agricole et de l'insécurité.

Tableau 88: diagnostic du secteur de commerce-marché dans la Chefferie de Bombo

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de

				<i>blocages</i>
Manque des lieux de vente des produits vivriers locaux	-absence des points de vente des produits vivriers ; - impraticabilité des routes ; -Insécurité -Enclavement	-marchés sporadiques ; -faible revenu du commerce ; -pauvreté ; -exposition des produits aux intempéries	- existence des espaces où l'on peut construire des marchés ; -disponibilité des produits destinés à la vente ; - existence de la route RN4 ;	-Mégestion des recettes de marchés ; -Insécurité -Multiplicité des taxes

c) **Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain**

Axe 10. En rapport avec l'eau, hygiène et assainissement

Il a été noté les problèmes suivants :

- 3) ***Accès déficient à l'eau potable et prévalence élevée des maladies à mains sales***: les habitants de la Chefferie de Bombo boivent l'eau impropre à la consommation et souffrent fréquemment des maladies d'origine hydrique et de mains sales à cause de la quasi-absence des sources et puits aménagés (exemple à Badengaido, Bafwabaya, Basiri). Pourtant on trouve dans la Chefferie des matériaux de construction en abondance.

Tableau 89: diagnostic du secteur d'eau potable, hygiène et assainissement

<i>Problèmes posés</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et opportunités</i>	<i>Menaces, faiblesses, facteurs de blocages</i>
Accès déficient à l'eau potable et prévalence élevée des maladies de mains sales	-quasi-absence des sources et puits aménagés ; -faible éducation à l'hygiène ; -faible mobilisation aux travaux d'assainissement	-mortalité élevée ; -corvée d'eau très pénible surtout aux femmes	- la présence de matériaux d'aménagement des sources (sables, graviers, moellons) -la disponibilité de la main d'œuvre locale ; - Existence des points de captage d'eau	-Insécurité

Axe 11. En rapport avec l'habitat

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***Les maisons d'habitation indécentes***: la plupart des habitants de la Chefferie de Bombo vivent dans de petites maisons majoritairement en pisé et couvertes de pailles, excepté les pygmées qui vivent dans les taudis où les conditions sont invivables. Le mauvais état de l'habitat des pygmées est lié à la pratique de la culture primitive ancestrale et du niveau très bas en matière de civilisation et d'instruction. Les pièces des maisons sont réduites et obligent à une promiscuité entre adolescents et parents qui partagent souvent la même maisonnette. Ces types d'habitation ne sont pas durables, exposent les habitants aux intempéries et aux maladies et, les adolescents à la dépravation des mœurs. Pourtant la Chefferie dispose des matériaux nécessaires pour promouvoir un habitat durable (un sol argileux pour la fabrication des briques de bonne qualité, une forêt dans laquelle avec des essences de bois d'œuvre dans la zone agricole, etc.

Tableau 90: diagnostic du secteur d'habitat

<i>Problèmes</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et</i>	<i>Menaces, faiblesses,</i>

<i>posés</i>			<i>opportunités</i>	<i>facteurs de blocages</i>
Habitations non confortables	- maisons des pygmées non confortables ; - construction archaïque de l'habitat ; - ignorance des notions d'hygiène ; - bas niveau de civilisation et instruction surtout chez les pygmées ; - pratique de la culture primitive ancestrale	- insalubrité ; - risque des anthropozoonoses ; - risque de détérioration des mœurs et délinquance juvénile - Promiscuité - Exposition aux maladies et intempéries - Non aération du village - Pollution de l'environnement	- Main d'œuvre - Disponibilité des matériaux locaux de construction (argile, pierres, sable, bois,...) - Existence des services spécialisés dans certains milieux	- Insécurité ; - faible revenu de la population ; - cultures ; Les us et coutumes

Axe 12. En rapport avec la santé

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Accès difficile aux soins de santé** : la population de la Chefferie de Bombo accède difficilement aux soins médicaux. En effet, la Chefferie dispose de très peu de structures médicales dont l'état des infrastructures est déplorable ; mais aussi les structures qui existent sont moins équipées et souffrent des coupures de stocks de médicaments essentiels. Quant à la qualité des soins, la population estime mauvaise la prestation dont elle bénéficie du personnel soignant. Ainsi, la population perd de plus en plus de confiance envers le service de la santé, fréquente faiblement les structures sanitaires et se livre à l'automédication ; comportement qui occasionne une prévalence élevée des maladies et les taux de morbidité et de mortalité élevés parmi la population. En plus la Chefferie n'a pas de centre nutritionnel alors qu'il y a un grand nombre de malnutris (kwashiorkor). Pourtant la Chefferie dispose de quelques structures sanitaires et un personnel soignant qu'elle peut capitaliser pour améliorer les conditions d'accès aux soins de santé de sa population.

Tableau 91: diagnostic du secteur de santé dans la Chefferie de Bombo

<i>Problèmes posés</i>	<i>Causes</i>	<i>Conséquences</i>	<i>Forces, atouts et opportunités</i>	<i>Menaces, faiblesses, facteurs de blocages</i>
Accès difficile aux soins de santé	-insuffisance des structures médicales ; -Insuffisance en médicaments, matériels, équipements ; -mauvais prestation du personnel soignant ; -insolvabilité des malades ; -fixation arbitraire des frais de soins de santé	- Mortalité élevée - Persistance de certaines maladies ; -perte de confiance de la population envers les services de santé ; -faible fréquentation des structures sanitaires ; -prévalence élevée des maladies dans les communautés (paludisme, verminose, etc....) ;	- Existence de quelques structures sanitaires ; -présence de quelques agents qualifiés ; - Présence des ONG	Enclavement des certains milieux ; -faible soutien au personnel de santé ; Niveau bas de revenu de la population ; Faible capacité de planification.

	- Eloignement des structures sanitaires	-tau de mortalité et de morbidité élevés ; - Recours à la phytothérapie et à l'automédication		
Niveau de malnutrition élevé	- Ignorance des principes alimentaires - Us et coutumes rétrogrades du milieu ; -absence de centre nutritionnel	- Morbidité - Mortalité élevée - Faible productivité	- Présence des quelques actions de PAM dans le territoire	- Megestion des produits alimentaires dans les ménages - Encadrement insuffisant des techniciens par l'Etat

Axe 13. En rapport avec l'éducation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Infrastructures scolaires délabrées, insuffisantes et accès difficile à l'enseignement de qualité:** d'une manière générale, la population de la Chefferie de Bombo éprouve des difficultés à accéder à une éducation de qualité. Cette situation est due à l'insuffisance des interventions de l'Etat en matière d'infrastructures scolaires, à la faible collaboration entre les parents d'élèves et le comité de gestion, à l'insuffisance de collaboration entre les gestionnaires et les enseignants ainsi qu'à l'insolvabilité des parents d'élèves. En conséquence la Chefferie enregistre un taux élevé d'analphabétisme et un faible taux de scolarisation. Les charges scolaires pèsent lourdement sur les parents et les élèves étudient dans de mauvaises conditions. Cependant, la chefferie dispose des réserves foncières, de la main d'œuvre, et de matériaux de base pour la construction et la réhabilitation des écoles (arbres dans la zone agricole pour la production des planches, un sol argileux pour la production des briques cuites, des ables, pierres et moellons). La traversée de la Chefferie par la RN4 peut aussi faciliter l'approvisionnement en matériaux de construction comme es tôles, fers à béton, ciments, clous, autres matériels) pour l'aider à résoudre la problématique de l'enseignement.

Tableau 92: diagnostic du secteur d'éducation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insuffisance des structures scolaires	- insuffisance d'interventions de l'Etat et des partenaires techniques et financiers en matière d'infrastructures scolaires ; -faible collaboration entre les parents et le comité de gestion des écoles ; -insolvabilité des parents d'élèves.	- faible taux de scolarisation ; -prise en charge des enseignants par les parents élevée ; -taux élevé d'analphabétisme ; Mauvaises conditions d'études	- existence de matériaux locaux de construction et main-d'œuvre ; -terrains disponibles ; Enseignants disponibles ; -élèves disponibles	- Faible revenu des parents dans la prise en charge de la scolarité des enfants ; -mauvaise gestion des structures scolaires ; - Insécurité - Travaux lourds imputés aux enfants

				- Frais scolaires élevés

Axe 14. En rapport avec le sport, loisir et culture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Les activités sportives, socio-éducatives et culturelles moins développées:** Dans la Chefferie de Bombo, les activités sportives, socio-éducatives et culturelles sont moins développées. Les terrains sportifs non aménagés, les jeunes non formés sur les règles techniques de jeux, la faible implication des services de sport et loisirs, la faible promotion des activités sportives et socio-éducatives et culturelles dans la Chefferie et l'insuffisance des matériels et équipements sportifs en sont les principales causes. Cette situation est souvent à l'origine de la fuite de certains joueurs vers d'autres chefferies et de la délinquance juvénile. Toute fois, la Chefferie dispose des espaces et des terrains qui peuvent être aménagés pour servir de statdes. Il existe également des troupes folkloriques traditionnelles et la jeunesse que la Chefferie peut utiliser pour redynamiser ces activités.

Tableau 93: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Les activités socio-éducatives et culturelles sont moins développées	- terrains sportifs non aménagés ; -jeunes non formés sur les règles et techniques de jeux ; -faible implication des services de sport et loisirs et des autorités scolaires ; -faible promotion des activités sportives et socio-éducatives et culturelles dans la Chefferie ; -insuffisance des matériels et équipements sportifs.	- fuite de certains joueurs vers d'autres chefferies ; -délinquance juvénile ; -Inaptitude physique - Disparition de certaines cultures ludiques ou sportives	- existence des terrains ; -espaces disponibles ; -présence de la jeunesse ; -existence des troupes folkloriques ; -culte rituel et générations anciennes	-absence des salles polyvalentes ; -acculturation (modernisme) ; -érosion culturelle (ignorance de la culture locale)

d) Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

Axe 15. En rapport avec la sécurisation de la RFO et zones agricoles et de chasse

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Difficulté de maintenir les valeurs écologiques, culturelles et socio-économiques de la forêt et de la biodiversité:** La situation environnementale dans la Chefferie de Bombo est dominée par les menaces qui pèsent sur la biodiversité de la RFO qui occupe une grande partie de la Chefferie et qui constitue son principal patrimoine. Ce grand patrimoine de la Chefferie est confronté à plusieurs problèmes mettant même en péril son existence. L'existence des hommes armés vivant dans la chefferie partie RFO qui exercent des fortes pressions sur les ressources naturelles de la RFO se traduisant par des fortes activités de braconnage de toutes formes et les exploitations illégales des matières précieuses ainsi que les pêches illicites. Après les événements de Morgan de 2012, la RFO est toujours occupée par les éléments armés, il y a apparition des Mai-Mai et divers groupes armés en conflit qui visent l'exploitation

illégal de ses ressources. Enfin, il existe une certaine confusion par la population de la Chefferie de Bombo et ses environs à propos des limites à certains endroits des la RFO et des zones de chasse et agricoles qui ne sont pas naturelles.

Tableau 94: diagnostic du secteur de sécurisation de la RFO et zones agricoles et de chasse

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Difficulté de maintenir les valeurs écologiques, culturelles et socio-économiques de la forêt et de la biodiversité	- plusieurs menaces pesant sur la biodiversité de la RFO ; -fortes activités de braconnage de toutes formes ; -exploitations illégales des matières précieuses ; -pêches illicites ; -confusion par la population des limites des zones et de la RFO	- risque du péril de la RFO, principal patrimoine de la Chefferie ; -difficultés pour organiser les activités dans les espaces réservés à la conservation ; -Difficultés de générer les ressources financières par la conservation	-Présence de l'ICCN ; - existence des partenaires de l'ICCN/RFO qui s'occupent de la délimitation participative de la RFO et des différentes zones	-faible implication des autorités de la chefferie et des autorités coutumières ; -complicité de certaines autorités de la Chefferie, de la police et de la FARDC dans le maintien des groupes armés dans la RFO

20.2. Planification stratégique de la chefferie de Bombo-Bangumba

20.2.1. Vision pour la chefferie

- Une Entité où l'équilibre entre les prélèvements et la restauration (régénération) naturelles des espèces floristiques et fauniques est atteint et/ou maintenu afin de pérenniser les fonctions écologiques et socio-économiques de la forêt et la faune, l'exploitation minière se pratique légalement, avec moins d'impacts négatifs sur la diversité et l'abondance des espèces floristiques et fauniques de la zone agricole et de chasse mais aussi les exploitations agropastorales sont fixées (stabilisées), la productivité des terres agricoles est maintenue à des niveaux satisfaisants afin de garantir la sécurité alimentaire, le revenu des ménages et la réduction des besoins de conquête de nouvelles terres forestières.

20.2.2. Objectif globaux

- (1) d'ici 2030, la gestion participative et durable des Ressources Naturelles dans un environnement démocratique permettant un développement inclusif et assurée ;
- (2) d'ici 2030, le taux d'accessibilité aux soins de santé primaire s'est amélioré sensiblement ;
- (3) d'ici 2030, le taux de scolarité et les conditions de scolarisation des enfants au niveau du primaire et du secondaire ont accru notablement ;
- (4) d'ici 2030, la circulation des biens et des personnes par la restauration de la sécurité et la réhabilitation des routes de dessertes agricoles et voies d'accès est facilitée ;
- (5) d'ici 2030 ; l'accès à l'énergie électrique par la réhabilitation des micros barrages hydro électriques existantes et la construction d'autres est facilité ;
- (6) d'ici 2030 ; la croissance du taux de desserte en eau potable par l'aménagement des sources et adductions d'eau potable est améliorée ;

- (7) d'ici 2030 ; la sécurité alimentaire des habitants est assurée par l'augmentation de la production agricole, de l'élevage et de la pisciculture ;
- (8) d'ici 2030 ; l'habitat est amélioré par la valorisation des matériaux locaux et la facilitation de l'accès aux matériaux de construction importés ;
- (9) d'ici 2030 ; la femme est impliquée de manière satisfaisante dans le processus de développement du milieu par la vulgarisation et l'application des lois la protégeant ;
- (10) d'ici 2030, la prévalence du VIH/SIDA, des violences sexuelles et celles basées sur le genre est sensiblement réduite par la sensibilisation.

20.2.3. Piliers de la RDC pour son Développement

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

20.2.4. Résultats et produits attendus d'ici 2030

Tableau 95: résultats et produits attendus de la Chefferie de Bombo d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-5 bureaux construits ; -5 bureaux équipés -5 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les milices et de tensions interethniques (tribus)	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de finance	Financement des projets				
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	305 T	Maïs	
			Paddy	561 T	Paddy	
			Banane	1070 T	Banane	
			Manioc	5570 T	Manioc	
			Arachide	86 T	Arachide	
			Haricot	487 T	Haricot	
			Soja	72 T	Soja	
			Patate douce	1823 T	Patate douce	
			Céréales secondaires	-	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	714 T	Canne à	

					sucre	
			Légumes verts	7269 T	Légumes verts	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Bovins	-	Bovins	
			Caprins	2472	Caprins	
			Ovins	14	Ovins	
			Suidés/porcs	357	Suidés	
			Poules	3237	Poules	
			Canards	4070	Canards	
			Dindes	4	Dindes	
			Pigeons	118	Pigeons	
			Lapins	17	Lapins	
			Cobayes	452	Cobayes	
			Pintades	-	Pintades	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electrique				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				
	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle	Hygiène				
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures	Santé				

	sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)					
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				
	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	Déforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	Déboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la superficie aménagée dans la chefferie	Zonage				
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				
	Augmenter le nombre des forêts communautaires légalisées	Sécurisation Forêts communautaire				

20.2.5. Actions stratégiques pour le développement de la Chefferie

a) Axe 1 : Renforcement de la décentralisation

2) Améliorer les conditions de travail au sein de l'ETD

L'instauration d'une administration décentralisée compétente nécessite les actions suivantes : (i) Construire et équiper des bâtiments administratifs et des latrines confortables pour la Chefferie et pour les groupements et villages, tout en y réservant des salles de conférences et bureau pour les structures de gouvernance. (ii) organiser des campagnes de sensibilisation en faveur des autorités et des cadres locaux de concertation (structures de gouvernance) sur la tenue régulière des réunions de développement, administration et conservation, (iii) procéder à la cartographie de la Chefferie, et (iv) mener le plaidoyer pour que les agents et fonctionnaires de l'état soient correctement payés ; (v) renforcer la capacité les staff dirigeant des structures de gouvernance et les agents techniques, (vi) sensibiliser la population en général sur le respect mutuel entre ethnies et les peuples pygmées ainsi qu'à la scolarisation de leurs enfants ; (vii) rendre disponible les frais de fonctionnement des structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC) ; (viii) organiser les campagnes de vulgarisation de la loi fiscale, douanière et la constitution de la RDC, (ix) organiser les ateliers de formation des autorités sur le respect des droits humains, lutte contre l'impunité et la corruption.

b) Axe 2 : Renforcement de la gouvernance

1) Améliorer la gestion des ressources financières (recettes) de la Chefferie de Bombo en termes de transparence, rationalité et qualité conformément à la revue institutionnelle et aux standards internationaux en la matière

En vue d'assurer une gestion rationnelle du peu de ressources financières dont dispose la Chefferie de Bombo, et gagner en crédibilité vis-à-vis de la province, le gouvernement central et des différents partenaires extérieurs, il s'avère indispensable de mettre en place mécanismes et des procédures claires garantissant davantage de rigueur et de transparence. Les résultats suivants attendus :

- la gestion financière de la Chefferie de Bombo est assurée conformément au manuel des procédures conçu avec l'aide des partenaires techniques ;
- un système automatisé de traitement de l'information financière mis en place ;
- les femmes et les groupes vulnérables (y compris les pygmées) sont intégrés dans le processus de développement ;

Pour atteindre ces résultats, il est envisagé les actions suivantes : (i) concevoir des outils de gestion financière à même de répondre aux exigences d'une gestion efficiente et transparente des ressources financière conformément au manuel de procédures des ETD ; (ii) Respecter la chaîne d'ordonnancement des dépenses, et les périodicités de clôture et réconciliation des comptes tel que prévu par le manuel des procédures pour une ETD; (iii) instaurer, conjointement avec les partenaires de la Chefferie, un mécanisme de gestion efficiente et transparente de leurs apports financiers versés à la caisse de la Chefferie en conformité avec le manuel de procédure de la Chefferie; (iv) procéder à au moins un audit annuel interne ou externe sur le respect des procédures financières, sur l'examen des pièces justificatifs et autres documents justifiant les dépenses, sur les comptes, conformément aux dispositions du manuel de procédures de la Chefferie de Bombo ; (v) doter la Chefferie de Bombo d'un progiciel de gestion financière compatible ; (vi) former le personnel du service de finance de la Chefferie à l'utilisation de ce progiciel ; (vii) construire et équiper les foyers sociaux ; (viii) organiser la, population en mutuelles de communication et échange sur le genre ; (ix) organiser les groupes de vulnérables en association ; (x) appuyer les groupes vulnérables organisés ; (xi) rendre disponible un fonds de crédit rotatif aux vulnérables et renforcer leurs capacités en gestion ; (xii) construire et équiper un centre pour handicapés physiques et un orphelinat.

c) Axe 3 : Consolidation de la paix

1) *Arriver à l'évacuation de l'intérieur de la Chefferie et à la réinsertion sociale des bandes armées et leurs dépendants par un lobbying renforcé au niveau tant local, national et international*

Pour atteindre cet objectif, la chefferie compte réaliser les résultats suivant :

- Le Code génétique des éléphants et Okapi de la Chefferie est connu grâce à une collaboration interinstitutionnelle et est utilisé pour réglementer et décourager le trafic d'Ivoire et des bébés Okapi qui proviennent de la Chefferie de Bombo, étant donné que ce trafic est une des raisons expliquant le maintien des bandes armées dans la Chefferie de Bombo ;
- Les autorités tant coutumières, religieuses, militaires que politico-administratives sont toutes impliquées dans le processus d'évacuation pacifique des groupes armés qui occupent la Chefferie ;
- Un plan d'évacuation des groupes armés occupant la Chefferie de Bombo est élaboré et validé par les parties prenantes ;
- les mesures d'accompagnement sont mises en œuvre pour la réinsertion sociale des groupes armés sortis de la Chefferie de Bombo ;
- Une structure de consultation entre les personnes ressources clés au sein des communautés et les gestionnaires de la RFO de la Direction du site est mise en place et les plans contre les efforts de conservation sont dénoncés ;
- Une structure de collaboration entre les gestionnaires de la RFO et les FARDC est mise en place pour réduire sensiblement le braconnage effectué par les militaires ;
- les différents chefs des gardes de la RFO participent à des réunions de sécurité au niveau de la Chefferie et la chaîne de transmission des informations est contrôlée par le chef du site de la RFO et le Chef de Chefferie Bombo ;
- Les conflits avec l'ICCN/RFO sont réduits et atténués grâce à une attitude positive des communautés locales envers la RFO.

Pour arriver à atteindre ces résultats, il est envisagé les actions suivantes : (i) Équiper l'unité de recherche et monitoring des bœufs et liquide physiologique pour faciliter la conservation des échantillons des crottes et poils d'éléphants et okapi observés sur terrain ; (ii) Collaborer avec une institution de recherche pour l'identification du code génétique des espèces ciblées à partir des échantillons provenant de la Chefferie (station Epulu); (iii) diffuser le code génétique des éléphants et okapi de la Chefferie et l'utiliser dans la réglementation et le découragement du trafic d'ivoire et de spécimens vivant ; (iv) Faire les lobbyings à tous les niveaux (local, provincial, national et international) pour obtenir l'implication de toutes les parties prenantes au processus d'évacuation des groupes armés dans la Chefferie de Bombo ; (v) Planifier et organiser directement ou indirectement des réunions de sensibilisations avec les groupes armés occupant la Chefferie; (vi) Signer des procès verbaux de concertation entre l'ICCN (RFO), la Chefferie et les groupes armés pour leur évacuation pacifique ; (vii) Rassembler les données existantes sur le processus d'évacuation des groupes armés dans la Chefferie de Bombo; (viii) Mener des études socio-économiques exploratoires, d'une façon directe ou indirecte, dans les villages occupés par les groupes armés (taille et structure des populations disposés à l'évacuation volontaire, activités économiques et revenus de ces ménages, etc.) ; (ix) Mener des études sur les potentialités naturelles dans les sites d'accueils des groupes armés ; (x) Elaborer (compilation des informations) et valider un plan d'évacuation des groupes armés vivant dans la Chefferie; (xi) Définir le plan d'action pour la mise en œuvre du plan d'évacuation ; (xii) Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan ; (xiii) Définir le mécanisme d'accompagnement pour une meilleure réinsertion sociale des groupes armés et leur dépendants sortis zones protégées de la Chefferie; (xiv) Suivre et évaluer le processus d'évacuation pacifique des groupes armés ; (xv) Former certains agents en intelligence ; (xvi) Mettre en place un système d'intelligence dans les différents groupements ;

(xvii) Collecter et analyser les informations sensibles de nature à s'opposer aux objectifs de conservation dans tous les groupements et les transmettre à la Chefferie et à la Direction du site d'Epulu ; (xviii) Créer et mettre en place un mécanisme de consultation entre l'ICCN/RFO et les FARDC dans les différents groupements et définir la chaîne de transmission des informations sensibles entre les groupements et la Chefferie et le site d'Epulu ; (xix) Redynamiser, au niveau de la Direction du site, le poste du chargé de liaison entre la RFO et la FARDC ; (xx) Redynamiser les réunions de sécurité au niveau de la Chefferie; (xxi) Définir un cadre de partage d'information issue des réunions de sécurité entre les chefs des gardes, le Chef de la Chefferie et le chef du site d'Epulu ; (xxii) Organiser des réunions thématiques de conscientisation et de sensibilisation des communautés (Quid ICCN, l'importance de la RFO et ses ressources, l'approche de CoCo) ; (xxiii) organiser des séminaires et ateliers avec les parties prenantes (autorités politico-administratives, coutumières, et d'autres partenaires intéressés) ; (xxiv) organiser des lobbyings à différents niveaux en vue d'impliquer les parties prenantes dans la pacification de la Chefferie de Bombo (Evacuation pacifique des occupants illégaux dans les zones protégées de la Chefferie de Bombo, possibilité de négocier avec les forces négatives) ; (xxv) renforcer les capacités des leaders communautaires en technique de prévention gestion et résolution des conflits ; (xxvi) mettre en place et appuyer les clubs des amis de la Chefferie de Bombo et de la RFO.

d) Axe 4 : Développement des industries et artisanat

3) Alléger les tâches des femmes et créer d'emploi

Pour alléger les tâches de mouture des femmes et créer l'emploi, la Chefferie envisage les actions suivantes : (i) doter les villages des moulins à manioc, maïs, soja et des décortiqueuses ainsi que des presses à huile et four; (ii) créer des centres de formation aux métiers pour les jeunes (coupe et couture, maçonnerie, savonnerie, coiffure et dressage, briqueterie, boulangerie, etc.) à Bandegaido, Basiri et dans d'autres groupements, (iii) former et organiser les femmes, et autres groupes d'intérêts en coopératives de gestion des équipements de transformation et autres métiers ; (iv) rendre disponibles des concasseurs et presses de noix de palme.

e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales

3) Améliorer l'accès des ménages au financement de leurs activités

Pour réaliser cet objectif, la Chefferie de Bombo compte mettre en œuvre les actions suivantes : (i) mettre en place un système de micro-finance adapté aux réalités locales; (ii) former les dirigeants de ces structures dans la gestion des institutions de micro-finance rurale ; (iii) organiser le suivi-accompagnement des structures d'épargne et de crédit mises en place.

f) Axe 6 : Agriculture

3) Augmenter la production agricole

Pour augmenter sensiblement la production agricole, piscicole et apicole dans la Chefferie de Bombo, les actions ci-après sont à envisager : (i) vulgariser de nouvelles techniques agricoles permettant de fixer les exploitations agricoles et l'augmentation du rendement; (ii) organiser les paysans en associations pour faciliter leur encadrement par les agronomes et les moniteurs agricoles ; (iii) rendre disponible les intrants agricoles (outils aratoires, semences de qualité, produits phytosanitaires); (iv) introduire des cultures de rente (comme le cacaoyer, caféier, etc); (v) élaborer et vulgariser les calendriers agricoles ; (vi) former les moniteurs agricoles et agronomes et renforcer les capacités des agriculteurs en nouvelles techniques agricoles et assurer leur encadrement.

g) Axe 7 : Élevage et pêche

3) *Accroître la production pastorale et piscicole*

Pour augmenter la production pastorale, apicole et piscicole, la Chefferie mettra en œuvre les actions suivantes : (i) organiser les ménages éleveurs en associations ou coopératives, (ii) doter ces associations et coopératives des géniteurs ; (iii) appuyer les travaux d'aménagement des étangs d'alevinage et former les éleveurs et pêcheurs sur les techniques de conduite des étangs piscicoles ; (iv) former les ménages éleveurs sur techniques d'élevage des petits bétails et sur l'apiculture et la tenue des fiches d'exploitation ; (v) recruter des agronomes, moniteurs agricoles et vétérinaires ; (vi) doter les agronomes, vétérinaires et moniteurs agricoles en équipements de travail (motos, vélos, décimètre, frais de fonctionnement, , etc.) ; (vii) vulgariser l'apiculture et ses techniques dans les villages ; (viii) appuyer les officines vétérinaires.

h) Axe 8 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+

3) *Relancer et développer un tourisme participatif adapté aux potentialités de la Chefferie de Bombo en vue de créer des sources de revenus durables pour la Chefferie et pour les communautés de base*

Pour atteindre cet objectif, la logique d'intervention stratégique va impliquer une série d'actions permettant à la Chefferie et au gestionnaire de la RFO d'établir un plan de développement du tourisme dans la Chefferie en passant par les étapes suivantes : (i) Inventorier les activités et des sites touristiques connus et potentiels à valoriser dans la Chefferie de Bombo; (ii) identifier les types de visiteurs qui constituent le public cible ; (iii) Dresser une liste et une description des opérateurs et attractions touristiques de la région ; (iv) Etablir un état des besoins en équipements, infrastructures d'accueil établi ; (v) Développer un partenariat entre le secteur privé et la Chefferie de Bombo ; (vi) Développer un marketing propre à la Chefferie et l'intégration de la RFO dans un contexte national et régional ; (vii) Appuyer la diversification des produits touristiques à offrir et les services à rendre aux visiteurs pour valoriser les valeurs exceptionnelles et universelles de la Chefferie;

D'une manière opérationnelle les résultats suivantes sont attendus :

- ☞ Les capacités des communautés de base de la Chefferie de Bombo sont renforcées dans la gestion des ressources naturelles (mettre en place des structures de cogestion dans les trois groupements de la Chefferie avec l'ICCN/RFO, renforcer les capacités des structures de base de cogestion, autres associations, et des entités administratives (les différentes formations, séminaires, échange d'expériences sur la gestion participative des ressources naturelles) ;
- ☞ un plan de développement du tourisme dans la Chefferie est mis en œuvre (identifier les sites d'attraction touristiques dans la Chefferie et ses zones d'influence, identifier les types de visiteurs qui constituent le public cible, aménager les sites touristiques et les infrastructures d'accueil dans les sites prioritaires, acquérir les équipements touristiques prioritaires et appropriés, organiser les randonnées pédestres et fluviales sur les rivières navigables, aménager les pistes pedestres et routières dans la Chefferie et dans ses zones d'influence, aménager les miradors à proximité des salines et les Edos pour l'observation des éléphants et des autres espèces animales, identifier et organiser les groupes traditionnels (folklores, etc.) ;
- ☞ Les attractions touristiques dans la Chefferie de Bombo et leurs valeurs de conservation sont promues et valorisées durablement grâce a un marketing renforcé au niveau local, national, régional et international (identifier et impliquer des tours opérateurs locaux, nationaux, et internationaux pour contribuer au marketing de la Chefferie et ses sites touristiques, assurer une présence de la RFO et des sites

touristiques de la Chefferie de Bombo sur internet et sur le site Web et sur les réseaux sociaux comme site comme Face book et You tube, créer un site Web propre des sites de la Chefferie et RFO pour le maintien d'un contact permanent avec ses partenaires et ses visiteurs, produire des documents et supports touristiques divers pour la distribution dans les centres d'accueil) ;

- ☞ Un mécanisme de partage de revenu issu du tourisme est envisagé et la part réservée aux communautés riveraines de la Chefferie sera essentiellement affectée dans les actions de conservation communautaire (préparer le protocole d'accords sur la définition du mode de répartition et de partage de revenu entre l'Etat et les communautés des Bombo, négocier le protocole d'accords avec les parties prenantes pour déterminer la clé répartition de revenu entre l'Etat et les communautés de la Chefferie de Bombo, signer les protocoles d'accord et de partenariat avec les communautés des Bombo et avec les opérateurs privés)...

i) Axe 9 : Energie électrique

3) Améliorer la desserte en électricité

Pour lancer le secteur d'énergie électrique et couvrir une grande partie de la Chefferie de Bombo en énergie électrique, il est indiqué de passer par les actions suivantes : (i) Construire des microcentrales hydroélectriques (ex. Construire un barrage hydroélectrique sur la rivière Atutu); (ii) assurer la distribution de l'électricité dans les villages.

j) Axe 10 : Routes

2) *Rendre accessibles les lieux d'écoulement des produits vivriers locaux et faciliter le tourisme*

L'amélioration des infrastructures de transport et voies de communication dans la Chefferie de Bombo passera par les actions suivantes : (i) réhabiliter et entretenir les routes existantes qui désenclavent les groupements (ex. Bayenga-Bakaro, 30km) (ii) tracer quelques routes de desserte agricole ; (iii) jeter des ponts sur les rivières (comme les rivières Adusa et Bilinyama) ; (iv) doter les villages des outils de cantonnage manuel ; (v) organiser les travaux communautaires d'entretien des routes de desserte agricole.

k) Axe 11: Marché-commerce

2) *Développer les activités marchandes*

Le diagnostic du secteur de commerce a révélé que les activités marchandes étaient moins prospères, que la Chefferie ne disposait pas des marchés même aux chefs-lieux de groupements comme à Basiri, Bakaro et Bafwabaya. Ainsi, le développement des activités marchandes nécessitent la mise en œuvre des actions suivantes : (i) construire les marchés, entrepôts ; (ii) construire des latrines dans les marchés ; (iii) organiser des programmes hebdomadaires des marchés.

l) Axe 12: Eau, hygiène et assainissement

4) *Alimenter la population en eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique et de mains sales*

Pour rendre accessible l'eau potable accessible à la population et rendre hygiénique et assainis les villages et les parcelles les actions suivantes sont envisagées : (i) capter des sources d'eau potable et former les comités de maintenance ; (ii) creuser et aménager les puits d'eau potables à Basiri, en ajouter d'autres à Bedengaido et Bafwabaya, Baeta ; (iii) aménager des sources d'eau potable dans tous les villages es groupements ; (iv) entreprendre une adduction d'eau ; (v) Sensibiliser la population sur les notions élémentaires d'hygiène, de la gestion des rivières, des eaux usées et des latrines, mais aussi sur l'hygiène alimentaire et sur

l'aménagement des trous à ordures ; (vi) organiser les travaux communautaire d'assainissement des villages ; (vii) construire des latrines dans les marchés et dans les écoles.

m) Axe 13 : Education

3) Doter les groupements des infrastructures scolaires construites en matériaux durables

Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes sont envisagées par la Chefferie : (i) réhabiliter, construire et équiper les infrastructures scolaires, et d'alphabétisation ; (ii) recycler les enseignants, (iii) augmenter la capacité des structures scolaires existantes en équipements, salles de classes et bureaux pour enseignants ; (iv) approvisionner les écoles en manuels scolaires ; (v) construire une école primaire dans chaque village.

n) Axe 14: Santé

2) Faciliter l'accès de la population aux soins de santé

Pour que la population accède facilement aux soins de santé de qualité, les actions suivantes sont envisagées : (i) construire et réhabiliter les infrastructures sanitaires dans chaque groupement et des postes de santé de chaque village ainsi qu'équiper les structures sanitaires en matériels et en médicaments essentiels ; (ii) recycler le personnel soignant ; (iii) créer et appuyer des centres nutritionnels dans les groupements.

3) Lutter contre le VIH/sida, les IST et les violences sexuelles par la sensibilisation

En ce qui concerne la prévention et la lutte contre les viols et violences sexuelles, et violences basées sur le genre ainsi que le VIH/SIDA, les actions suivantes sont envisagées : (i) vulgariser le code de la famille et la loi sur les violences sexuelles, (ii) sensibiliser la communauté sur les conséquences du mariage précoce, le planning familiale et l'arrangement à l'amiable pour les cas de viol et violence sexuelle, (iii) sensibiliser la communauté sur les IST et le VIH/SIDA ainsi qu'au dépistage volontaire, (iv) renforcer leurs capacités ; (v) ouvrir de centres de dépistage volontaire ; (vi) créer les points d'écoute pour les femmes violés, filles mères, veuves et orphelins du SIDA ; (vii) renforcer les capacités des structures de prise en charges des PVVS et PVV. Dans la Chefferie de Mambasa, la sensibilisation en matière de VIH/SIDA, IST et de violences sexuelles est encore insuffisante. Ainsi, pour renverser la tendance, la Chefferie préconise la mise en œuvre des actions suivantes : (i) sensibiliser la communauté sur les IST et VIH/SIDA en vue de réduire le taux de prévalence du VIH, des IST et violences sexuelles et (ii) construire et équiper quelques structures de prise en charge des personnes violées et vivant avec le VIH en vue d'accompagner les associations qui les encadrent.

o) Axe 15: Habitat

3) Améliorer les conditions d'habitation dans la Chefferie de Bombo

L'amélioration de l'habitat passe par les actions suivantes : (i) Créer des briqueteries, acheter et planter des presses à briques dans les briqueteries, (ii) organiser des ateliers de formation et de sensibilisation des groupes cibles (y compris les pygmées) sur l'hygiène et la technologie liée à l'habitat, sur le mode de vie et sur l'amélioration de l'habitat ; (iii) ouvrir une coopérative d'octroi de crédit pour habitat en vue de soutenir les mutuelles de solidarité dans l'amélioration de l'habitat ; (iv) doter les groupements et villages des quincailleries pour faciliter l'accès des ménages aux matériels comme clous, tôles, etc.

p) Axe 16 : Sport, loisir et culture

3) Promouvoir les activités socioculturelles

La chefferie de Bombo est déficiente en matière d'infrastructures sportives, socio-éducatives et culturelles. Les activités sportives, plus particulièrement le football, sont pratiquées d'une

manière très sommaire. Les terrains de football ne sont pas aménagés et ne répondent pas aux normes requises. Le milieu éducatif ne développe pas également les activités sportives et socioculturelles et la Chefferie n'intervient presque pas dans ce domaine. Les jeunes ne sont pas formés sur les règles et techniques de jeux, et dont l'usage pourrait se révéler profitable pour l'avenir.

Pour promouvoir ces activités, les actions suivantes sont envisagées : (i) aménager des stades de football ; (ii) construire et équiper les salles polyvalentes ; (iii) organiser des sessions de formation et d'encadrement des associations locales polyvalentes ; (viii) former les encadreurs de centres de formation et d'apprentissage des arts (théâtres, peinture, sculpture, dessin, etc.), (iv) créer un fonds de crédit à la population pour la promotion de la culture et des arts ; (v) réhabiliter et construire les mosquées, églises et équiper en instruments musicaux.

q) Axe 17 : Sécurisation des forêts classées et zones agricoles et de chasse

3) Assurer la protection d'un bloc forestier ombrophile et conserver la biodiversité en vue de maintenir sa valeur écologique, culturelle et socioéconomique

Pour assurer la protection de l'intégrité du patrimoine de la Chefferie (RFO) et faire de manière que celui-ci génère suffisamment des revenus pour financer des projets de la Chefferie, six résultats sont attendus:

- Les limites du parc sont étroitement matérialisées de façon participative ;
- La RFO est surveillé ;
- Le déguerpissement des tous les irréguliers de l'intérieur des limites du parc suite à un lobbying renforcé ;
- La protection des zones névralgiques est assurée ;
- Un plan de zonage est élaboré et mise en œuvre.

Les actions stratégiques d'intervention envisagées pour assurer l'intégrité territoriale de la RFO sont donc : (i) assurer l'évacuation des irréguliers (bandes armées, occupants illégaux) de la Réserve ; (ii) mettre en œuvre un plan de zonage qui est cohérent avec le statut de l'aire protégée ; (iii) matérialiser, en étroite concertation avec les populations riveraines et les autres autorités compétentes, toutes les limites de la Réserve. Le caractère participatif de cette approche est fondamental car il permet d'éviter toute une série de conflits qui peuvent naître sous prétexte que les limites de la Réserve ne sont pas connues ; (iv) assurer la protection et le maintien de l'ensemble de la partie de la Chefferie faisant partie de la RFO.

20.2.6. Impacts et effets attendus

Tableau 96: Effets et impact attendus dans la Chefferie de Bombo d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie de Bombo (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ⁵				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une alimentation saine	10,6						42,4
02	Accès à l'eau potable	12,74						50,96
03	Accès à un logement décent	7,99						31,96
04	Accès à une bonne hygiène	10,21						40,84
05	Accès aux soins médicaux	14,5						58
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	9,3						37,2
07	Taux de scolarisation	12,23						48,92
08	Mobilité	11,62						46,48
09	Accès à la culture	10,81						43,24
	Total	100					Z	400
	Pourcentage (%) bien-être (niveau de vie)						Z*100/400	

Tableau 97: Impact attendu de la Chefferie de Bombo d'ici 2030 (niveau de bien-être)

N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être (% de ménages)					
	Total					

5

- *Accès à une alimentation saine* (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- *Accès à l'eau potable* (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- *Accès au logement décent* (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavement ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavement en ciments ou carrelage) ;
- *Accès à une bonne hygiène* (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- *Accès aux soins médicaux* (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- *Taux d'alphabétisation* (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- *Taux de scolarisation* (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- *Mobilité* (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- *Culture* (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

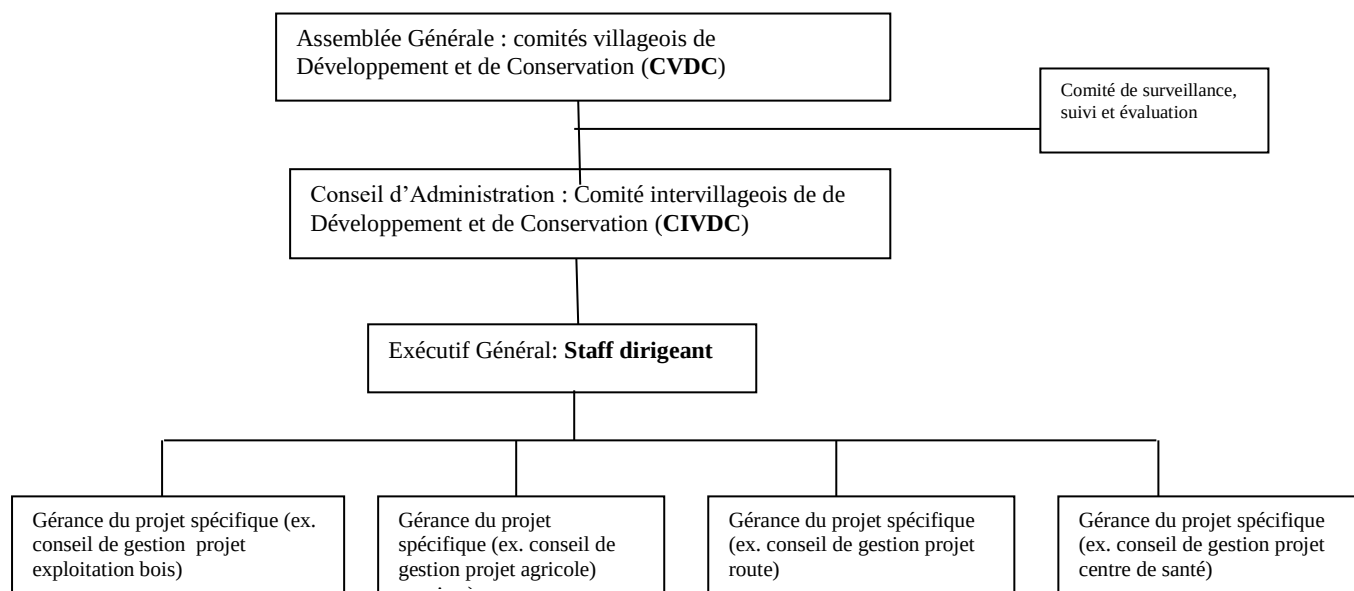
PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

20.2.7. Organisation des parties prenantes pour le développement local

d) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

Etant donné que les COBA sont les premiers concernés par le Développement local et la conservation des ressources naturelles et sont chargées de la mise en œuvre du présent PDL dans la Chefferie de Bombo, elles sont organisées selon l'organigramme suivant :

Figure 9. Organigramme du CLDC/COBA de la Chefferie de Bombo



e) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;
- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la GCRN en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;
- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptés par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;

- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

f) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie de Bombo. Toutes ces organisations d'appui techniques et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement de la Conservation dans le landscape et que la Chefferie et les CLDC/COBA sont en sont le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

20.2.8. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

a) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration collectivité et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

b) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 98: Clés de répartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels et sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	Exploitation bois, PFNL, chasse, stick bois et autres	Agriculture, pêche et élevage	Écotourisme et marché carbone		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération,	Les producteurs

				fonds roulement, amortissement...	sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la main d'œuvre) avec qui sont signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Etat -administration publique (collectivité et territoire)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	
Administration coutumière	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance coutumière	
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie de Bombo soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

c) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 99 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles du terroir Bombo.

Tableau 99: Affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocédés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ; -restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois, -suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CLDC. A ce point, sied de spécifier que le CLDC gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

20.2.9. Programme opérationnel

d) Plan d'opérations (5 ans)

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie de Bombo en général.

Tableau 100: Plan d'Opérations de la Chefferie de Bombo (avec coûts estimatifs des dépenses pour les 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)
Décentralisation	(i) Construire et équiper des bâtiments administratifs et des latrines confortables pour la Chefferie et pour les groupements et villages, tout en y réservant des salles de conférences et bureau pour les structures de gouvernance.	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre de bureaux construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	310000	15500	294500
	(ii) organiser des campagnes de sensibilisation en faveur des autorités et des cadres locaux de concertation (structures de gouvernance) sur la tenue régulière des réunions de développement, administration et conservation,	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X		X		X	20000	1000	19000
	(iii) procéder à la cartographie de la Chefferie,	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre de campagne de cartographie des groupements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000

	(iv) mener le plaidoyer pour que les agents et fonctionnaires de l'état soient correctement payés ;	au niveau de la Chefferie	nombre des messages soumis et déplacements effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	8000	400	7600
	(v) renforcer la capacité des staff dirigeant des structures de gouvernance et les agents techniques,	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(vi) sensibiliser la population en général sur le respect mutuel entre ethnies et les peuples pygmées ainsi qu'à la scolarisation de leurs enfants ;	au niveau de 29 villages	nombre de campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	(vii) rendre disponible les frais de fonctionnement des structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC) ;	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre des structures de gouvernance appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	68572	3428,6	65143,4
	(viii) organiser les campagnes de vulgarisation de la loi fiscale, douanière et la constitution de la RDC,	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	(ix) organiser les ateliers de formation des autorités sur le respect des droits humains, lutte contre l'impunité et la corruption	au niveau des groupements	nombre d'ateliers tenus	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total Décentralisation										501772	25088,6	476683,4
Gouvernance	(i) concevoir des outils de gestion financière à même de répondre aux exigences d'une gestion efficiente et transparente des ressources financière conformément au manuel de procédures des ETD ;	au niveau de la Chefferie	un consultant engagé	CLDC/Chefferie		X	X				12500	625	11875
	(ii) Respecter la chaîne d'ordonnancement des dépenses, et les périodicités de clôture et réconciliation des comptes tel que prévu par le manuel des procédures pour une ETD;	au niveau de la Chefferie	nombre des réunions de briefing	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5000	250	4750

(iii) instaurer, conjointement avec les partenaires de la Chefferie, un mécanisme de gestion efficiente et transparente de leurs apports financiers versés à la caisse de la Chefferie en conformité avec le manuel de procédure de la Chefferie;	au niveau de la Chefferie	un consultant engagé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
(iv) procéder à au moins un audit interne ou externe sur le respect des procédures financières, sur l'examen des pièces justificatives et autres documents justifiant les dépenses, sur les comptes, conformément aux dispositions du manuel de procédures de la Chefferie de Bombo ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'audits organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
(v) doter la Chefferie de Bombo d'un progiciel de gestion financière compatible ;	au niveau de la Chefferie	un progiciel acquis et maîtrisé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	2000	100	1900
(vi) former le personnel du service de finance de la Chefferie à l'utilisation de ce progiciel ;	au niveau de la Chefferie	nombre de sessions de formation et recyclage organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
(vii) construire et équiper les foyers sociaux ;	au niveau des groupements	nombre des foyers sociaux construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
(viii) organiser la population en mutuelles de communication et échange sur le genre ;	au niveau des villages	nombre des mutuelles organisées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	29000	1450	27550
(ix) organiser les groupes de vulnérables en association ;	au niveau des villages	nombre des groupes de vulnérables organisés	CLDC/Chefferie		X	X				5800	290	5510
(x) appuyer les groupes vulnérables organisés ;	au niveau des villages	nombre des groupes de vulnérables appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	29000	1450	27550
(xi) rendre disponible un fonds de crédit rotatif aux vulnérables et renforcer leurs capacités en gestion ;	au niveau des groupements	nombre des crédits octroyés et remboursés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
(xii) construire et équiper un centre pour handicapés physiques et un orphelinat	au niveau de la Chefferie	nombre des centres pour handicapés et orphelins construits et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
Sous-total gouvernance										224300	11215	213085

Consolidation de la paix	(i) Équiper l'unité de recherche et monitoring des bocaux et liquide physiologique pour faciliter la conservation des échantillons des crottes et poils d'éléphants et okapi observés sur terrain ;	au niveau de la Chefferie	la station de recherche d'Epulu équipée	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(ii) Collaborer avec une institution de recherche pour l'identification du code génétique des espèces ciblées à partir des échantillons provenant de la Chefferie (station Epulu);	au niveau de la Chefferie	nombre de messages, déplacements et frais à payer	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iii) diffuser le code génétique des éléphants et okapi de la Chefferie et l'utiliser dans la réglementation et le découragement du trafic d'ivoire et de spécimens vivant ;	au niveau de la Chefferie, des groupements et villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie				X	X	X	11600	580	11020
	(iv) Faire les lobbyings à tous les niveaux (local, provincial, national et international) pour obtenir l'implication de toutes les parties prenantes au processus d'évacuation des groupes armés dans la Chefferie de Bombo ;	au niveau de la Chefferie	nombre des messages et déplacements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	8000	400	7600
	(v) Planifier et organiser directement ou indirectement des réunions de sensibilisations avec les groupes armés occupant la Chefferie ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre des réunions tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	(vi) Signer des procès verbaux de concertation entre l'ICCN (RFO), la Chefferie et les groupes armés pour leur évacuation pacifique ;	au niveau de la Chefferie	nombre des cérémonies de signatures des procès verbaux organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(vii) Rassembler les données existantes sur le processus d'évacuation des groupes armés dans la Chefferie de Bombo ;	au niveau de la Chefferie	nombre de descentes de récolte des données	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	29000	1450	27550

(viii) Mener des études socio-économiques exploratoires, d'une façon directe ou indirecte, dans les villages occupés par les groupes armés (taille et structure des populations disposés à l'évacuation volontaire, activités économiques et revenus de ces ménages, etc.) ;	au niveau des villages	nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			19500	975	18525
(ix) Mener des études sur les potentialités naturelles dans les sites d'accueils des groupes armés ;	au niveau des villages		CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
(x) Elaborer (compilation des informations) et valider un plan d'évacuation des groupes armés vivant dans la Chefferie;	au niveau de la Chefferie	un consultant recruté pour la mission d'élaboration et validation du plan	CLDC/Chefferie		X	X				12500	625	11875
(xi) Définir le plan d'action pour la mise en œuvre du plan d'évacuation ;	au niveau de la Chefferie	Nombre des réunions organisées pour définir le plan d'action	CLDC/Chefferie			X	X			8000	400	7600
(xii) Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan ;	au niveau de la Chefferie	nombre des descentes de suivi-évaluation organisées	CLDC/Chefferie				X	X	X	5800	290	5510
(xiii) Définir le mécanisme d'accompagnement pour une meilleur réinsertion sociale des groupes armés et leur dépendants sorties zones protégées de la Chefferie;	au niveau de la Chefferie	nombre des réunions tenues pour la définitin des mécanismes d'accompagnement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	16000	800	15200
(xiv) Suivre et évaluer le processus d'évacuation des groupes armés ;	au niveau des groupements	nombre des descentes de suivi-évaluation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
(xv) Former certains agents en intelligence ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
(xvi) Mettre en place un système d'intelligence dans les différents groupements ;	au niveau des groupements	nombre d'agents d'intelligence pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	72000	3600	68400

(xvii) Collecter et analyser les informations sensibles de nature à s'opposer aux objectifs de conservation dans tous les groupements et les transmettre à la Chefferie et à la Direction du site d'Epulu ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23200	1160	22040
(xviii) Créer et mettre en place un mécanisme de consultation entre l'ICCN/RFO et les FARDC dans les différents groupements et définir la chaîne de transmission des informations sensibles entre les groupements et la Chefferie et le site d'Epulu ;	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre des consultations tenues périodiquement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
(xix) Redynamiser, au niveau de la Direction du site, le poste du chargé de liaison entre la RFO et la FARDC ;	au niveau de la Chefferie	un agent recruté et pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
(xx) Redynamiser les réunions de sécurité au niveau de la Chefferie;	au niveau de la Chefferie	nombre des réunions tenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23200	1160	22040
(xxi) Définir un cadre de partage d'information issue des réunions de sécurité entre les chefs des gardes, le Chef de la Chefferie et le chef du site d'Epulu ;	au niveau de la Chefferie	nombre des réunions de définition du cadre de partage d'information	CLDC/Chefferie		X	X				4000	200	3800
(xxii) Organiser des réunions thématiques de conscientisation et de sensibilisation des communautés (Quid ICCN, l'importance de la RFO et ses ressources, l'approche de CoCo) ;	au niveau des villages	nombre des réunions tenues dans les villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	58000	2900	55100
(xxiii) organiser des séminaires et ateliers avec les parties prenantes (autorités politico-administratives, coutumières, et d'autres partenaires intéressés) ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'atelier de formation-information et communication	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750

	(xxiv) organiser des lobbyings à différents niveaux en vue d'impliquer les parties prenantes dans la pacification de la Chefferie de Bombo (Evacuation pacifique des occupants illégaux dans les zones protégées de la Chefferie de Bombo, possibilité de négocier avec les forces négatives) ;	au niveau de la Chefferie	nombre de messages, déplacements et frais à payer	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	8000	400	7600
	(xxv) renforcer les capacités des leaders communautaires en technique de prévention gestion et résolution des conflits ;	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre de sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	720000	36000	684000
	(xxxi) mettre en place et appuyer les clubs des amis de la Chefferie de Bombo et de la RFO	au niveau de la Chefferie	nombre des messages et déplacements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	8000	400	7600
	Sous-total consolidation de la paix										1318900	65945	1252955
Développement de l'industrie et artisanat	(i) doter les villages des moulins à manioc, maïs, soja et des décortiqueuses ainsi que des presses à huile et four;	au niveau des groupements	nombre de petites usines de transformation créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(ii) créer des centres de formation aux métiers pour les jeunes (coupe et couture, maçonnerie, savonnerie, coiffure et dressage, briqueterie, boulangerie, etc.) à Bandegaido, Basiri et dans d'autres groupements,	au niveau des groupements	nombre de centres d'apprentissage aux métiers créés	CLDC/Chefferie		X	X	X			80000	4000	76000
	(iii) former et organiser les femmes, et autres groupes d'intérêts en coopératives de gestion des équipements de transformation et autres métiers ;	au niveau des groupements	nombre des coopératives organisées et formées	CLDC/Chefferie		X	X	X			15000	750	14250
	(iv) rendre disponibles des concasseurs et presses de noix de palme	au niveau des groupement	nombre des concasseurs et presses à huiles installés	CLDC/Chefferie		X	X	X			25000	1250	23750
	Sous-total développement de l'industrie et artisanat										220000	11000	209000

Financement des activités entrepreneuriales	(i) mettre en place un système de micro-finance adapté aux réalités locales;	au niveau des villages	nombre de villages couverts par un système de micro-finance rurale appuyé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	58000	2900	55100
	(ii) former les dirigeants de ces structures dans la gestion des institutions de micro-finance rurale ;	au niveau des groupements	nombre des formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
	(iii) organiser le suivi-accompagnement des structures d'épargne et de crédit mises en place	au niveau de la Chefferie	nombre des missions de suivi-accompagnement réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	Sous-total financement des activités entrepreneuriales										79600	3980	75620
Agriculture	(i) vulgariser de nouvelles techniques agricoles permettant de fixer les exploitations agricoles et l'augmentation du rendement;	au niveau des villages	nombre des champs pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	195000	9750	185250
	(ii) organiser les paysans en associations pour faciliter leur encadrement par les agronomes et les moniteurs agricoles ;	au niveau des villages	nombre d'associations d'agriculteurs mises créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	(iii) rendre disponible les intrants agricoles (outils aratoires, semences de qualité, produits phytosanitaires);	au niveau des villages	nombre d'associations d'agriculteurs appuyées en intrants agricoles	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	87000	4350	82650
	(iv) introduire des cultures de rente (comme le cacaoyer, caféier, etc);	au niveau des groupements	nombre des champs pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(v) élaborer et vulgariser les calendriers agricoles ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	(vi) former les moniteurs agricoles et agronomes et renforcer les capacités des agriculteurs en nouvelles techniques agricoles et assurer leur encadrement	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total agriculture										385200	19260	365940
Elevage et pêche	(i) organiser les ménages éleveurs en associations ou coopératives,	au niveau des villages	nombre des coopératives des éleveurs organisées	CLDC/Chefferie		X	X				11600	580	11020

	(ii) doter ces associations et coopératives des géniteurs ;	au niveau des villages	nombre des géniteurs octroyés aux coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		50000	2500	47500
	(iii) appuyer les travaux d'aménagement des étangs d'alevinage et former les éleveurs et pêcheurs sur les techniques de conduite des étangs piscicoles ;	au niveau des villages	nombre d'étangs piscicoles appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	43500	2175	41325
	(iv) former les ménages éleveurs sur techniques d'élevage des petits bétails et sur l'apiculture et la tenue des fiches d'exploitation ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	(v) recruter des agronomes, moniteurs agricoles et vétérinaires ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre d'agronome, vétérinaires et moniteurs agricoles recrutés pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(vi) doter les agronomes, vétérinaires et moniteurs agricoles en équipements de travail (motos, vélos, décamètre, frais de fonctionnement, , etc.) ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre d'agronome, vétérinaires et moniteurs agricoles recrutés équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(vii) vulgariser l'apiculture et ses techniques dans les villages ;	au niveau des villages	nombre de centres d'apiculture appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(viii) appuyer les officines vétérinaire	au niveau des groupements	nombre d'officines ouvertes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	Sous-total Elevage et pêche										251700	12585	239115
Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+	(i) Inventorier les activités et des sites touristiques connus et potentiels à valoriser dans la Chefferie de Bombo ;	au niveau des groupements	nombre des missions d'inventaires	CLDC/Chefferie		X	X				20000	1000	19000
	(ii) identifier les types de visiteurs qui constituent le public cible ;	au niveau de la Chefferie	nombre des missions d'identifications (consultance)	CLDC/Chefferie		X	X				15000	750	14250
	(iii) Dresser une liste et une description des opérateurs et attractions touristiques de la région ;	au niveau de la Chefferie	nombre des missions d'identifications (consultance)	CLDC/Chefferie		X	X				10000	500	9500
	(iv) Etablir un état des besoins en équipements, infrastructures d'accueil établi ;	au niveau des groupements	un état de besoin établi	CLDC/Chefferie		X	X				25000	1250	23750

	(v) Développer un partenariat entre le secteur privé, l'ICCN/RFO et la Chefferie de Bombo ;	au niveau de la Chefferie	nombre de messages, déplacements et frais à payer	CLDC/Chefferie			X	X	X		8000	400	7600
	(vi) Développer un marketing propre à la Chefferie et l'intégration de la RFO dans un contexte national et régional ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'activité de promotion	CLDC/Chefferie			X	X	X		25000	1250	23750
	(vii) Appuyer la diversification des produits touristiques à offrir et les services à rendre aux visiteurs pour valoriser les valeurs exceptionnelles et universelles de la Chefferie	au niveau des groupements	nombre des produits touristiques et services créés	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	30000	1500	28500
	sous-total Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+										133000	6650	126350
Energie électrique	(i) Construire des microcentrales hydroélectriques (ex. Construire un barrage hydroélectrique sur la rivière Atutu);	au niveau des groupements	nombre des microcentrales hydroélectriques construits	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	270000	13500	256500
	(ii) assurer la distribution de l'électricité dans les villages	au niveau des villages	nombre des villages raccordés au courant électriques	CLDC/Chefferie				X	X	X	30000	1500	28500
	Sous-total Energie électrique										300000	15000	285000
Routes et aéroports	(i) réhabiliter et entretenir les routes existantes qui désenclavent les groupements (ex. Bayenga-Bakaro, 30km)	au niveau des groupements (50km de routes)	nombre des km de routes réhabilités	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	750000	37500	712500
	(ii) tracer quelques routes de desserte agricole ;	au niveau des groupements (50km)	nombre de km de route tracés	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	1000000	50000	950000
	(iii) jeter des ponts sur les rivières (comme les rivières Adusa et Bilinyama) ;	au niveau des groupement	nombre des ponts jetés	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	480000	24000	456000
	(iv) doter les villages des outils de cantonnement manuel ;	au niveau des villages	nombre des villages dotés des outils	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	29000	1450	27550
	(v) organiser les travaux communautaires d'entretien des routes de desserte agricole	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi des travaux sur terrain	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	5800	290	5510
	Sous-total routes et aéroports										2264800	113240	2151560
Marché-commerce	(i) construire les marchés, entrepôts ;	au niveau des groupements	nombre des marchés et entrepôts construits	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	60000	3000	57000
	(ii) construire des latrines dans les marchés ;	au niveau des groupements	nombre des latrines construites	CLDC/Chefferie			X	X	X	X	20000	1000	19000

	(iii) organiser des programmes hebdomadaires des marchés	au niveau des groupements	nombre des campagnes d'information	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5800	290	5510
	Sous-total Marché-commerce										85800	4290	81510
Eau, hygiène et assainissement	(i) capter des sources d'eau potable et former les comités de maintenance ;	au niveau des villages	nombre des sources d'eau potable captées par les comités de maintenance	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(ii) creuser et aménager les puits d'eau potables à Basiri, en ajouter d'autres à Bedengaido et Bafwabaya, Baeta ;	au niveau des villages	nombre des puits aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	14000	700	13300
	(iii) aménager des sources d'eau potable dans tous les villages es groupements ;	au niveau des villages	nombre des sources d'eau aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	54500	2725	51775
	(iv) entreprendre une adduction d'eau	au niveau de la Chefferie	une adduction d'eau réalisée	CLDC/Chefferie		X	X	X			13000	650	12350
	(v) Sensibiliser la population sur les notions élémentaires d'hygiène, de la gestion des rivières, des eaux usées et des latrines, mais aussi sur l'hygiène alimentaire et sur l'aménagement des trous à ordures ;	au niveau des villages	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	11600	580	11020
	(vi) organiser les travaux communautaire d'assainissement des villages ;	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi des travaux sur terrain	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5800	290	5510
	(vii) construire des latrines dans les marchés et dans les écoles	au niveau des villages	nombre des latrines construites dans les écoles	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	29000	1450	27550
	Sous-total eau, hygiène et assainissement										152900	7645	145255
Education et alphabétisation	(i) réhabiliter, construire et équiper les infrastructures scolaires, et d'alphabétisation ;	au niveau des groupements	nombre d'infrastructures scolaires et d'alphabétisation construites/réhabilités et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	518095	25904,8	492190,3
	(ii) recycler les enseignants,	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(iii) augmenter la capacité des structures scolaires existantes en équipements, salles de classes et bureaux pour enseignants ;	au niveau des groupements	nombre de structures scolaires agrandies	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	777142	38857,1	738284,9
	(iv) approvisionner les écoles en manuels scolaires ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles dotées de manuels scolaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(v) construire une école primaire dans chaque village	au niveau des villages	nombre de villages ayant des écoles	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1036190	51809,5	984380,5
	Sous-total Education alphabétisation										2411427	120571	2290856

Santé	(i) construire et réhabiliter les infrastructures sanitaires dans chaque groupement et des postes de santé de chaque village ainsi qu'équiper les structures sanitaires en matériels et en médicaments essentiels ;	au niveau des groupements	nombre structures sanitaires réhabilitées/construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	360000	18000	342000
	(ii) recycler le personnel soignant ;	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(iii) créer et appuyer des centres nutritionnels dans les groupements	au niveau des groupements	nombre des centres nutritionnels créés et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iv) vulgariser le code de la famille et la loi sur les violences sexuelles,	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(v) sensibiliser la communauté sur les conséquences du mariage précoce, le planning familiale et l'arrangement à l'amiable pour les cas de viol et violence sexuelle,	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(vi) sensibiliser la communauté sur les IST et le VIH/SIDA ainsi qu'au dépistage volontaire,	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525
	(vii) renforcer leurs capacités ;	au niveau des groupements	nombre de session de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(viii) ouvrir de centres de dépistage volontaire ; vivant avec le VIH en vue d'accompagner les associations qui les encadrent	au niveau des groupements	nombre des centres de dépistage ouvert	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(ix) créer les points d'écoute pour les femmes violés, filles mères, veuves et orphelins du SIDA ;	au niveau des groupements	nombre des points d'écoute créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	29000	1450	27550
	(x) renforcer les capacités des structures de prise en charges des PVVS et PVV.	au niveau des groupements	nombre des formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(xi) sensibiliser la communauté sur les IST et VIH/SIDA en vue de réduire le taux de prévalence du VIH, des IST et violences sexuelles	au niveau des villages	nombre de campagnes de sensibilisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	19500	975	18525

	(xii) construire et équiper quelques structures de prise en charge des personnes violées et vivant avec le VIH en vue d'accompagner les associations qui les encadrent.	au niveau des groupements	nombre de structures de prise en charge de sidéens construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
Sous-total Santé											673000	33650	639350
Habitation	(i) Créer des briqueteries, acheter et implanter des presses à briques dans les briqueteries,	au niveau des villages	nombre des briqueteries créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(ii) organiser des ateliers de formation et de sensibilisation des groupes cibles (y compris les pygmées) sur l'hygiène et la technologie liée à l'habitat, sur le mode de vie et sur l'amélioration de l'habitat ;	au niveau des groupements	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(iii) ouvrir une coopérative d'octroi de crédit pour habitat en vue de soutenir les mutuelles de solidarité dans l'amélioration de l'habitat ;	au niveau des groupements	une coopérative d'octroi de crédit habitat ouverte et appuyée par groupement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iv) doter les groupements et villages des quincailleries pour faciliter l'accès des ménages aux matériels comme clous, tôles, etc	au niveau des groupements	nombre de quincailleries ouvertes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	Sous-total Habitation										136000	6800	129200
Sport, culture et loisir	(i) aménager des stades de football ;	au niveau des groupements	nombre des stades aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(ii) construire et équiper les salles polyvalentes ;	au niveau des groupements	nombre des salles construites et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	80000	4000	76000
	(iii) organiser des sessions de formation et d'encadrement des associations locales polyvalentes ;	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(viii) former les encadrateurs de centres de formation et d'apprentissage des arts (théâtres, peinture, sculpture, dessin, etc.),	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000

	(iv) créer un fonds de crédit à la population pour la promotion de la culture et des arts ;	au niveau des groupements	nombre des crédits octroyés et remboursés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(v) réhabiliter et construire les mosquées, églises et équiper en instruments musicaux	au niveau des groupements	nombre d'églises et mosquées construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	80000	4000	76000
	Sous-total Sport, culture et loisir										320000	16000	304000
Sécurisation des forêts classées et les forêts des communautés locales	(i) assurer l'évacuation des irréguliers (bandes armées, occupants illégaux) de la Réserve ;	au niveau des groupements	nombre d'appuis accordés démobilisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(ii) mettre en œuvre un plan de zonage qui est cohérent avec le statut de l'aire protégée ;	au niveau des groupements	un plan de zonage de la Chefferie produit	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	(iii) matérialiser, en étroite concertation avec les populations riveraines et les autres autorités compétentes, toutes les limites de la Réserve.	au niveau des villages	nombre des km des limites matérialisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	200000	10000	190000
	(iv) assurer la protection et le maintien de l'ensemble de la partie de la Chefferie faisant partie de la RFO	au niveau des groupements	nombre des patrouilles organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	Sous-total sécurisation des forêts classées et des forêts des communautés locales										620000	31000	589000
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Dépenses personnel	de la Chefferie et des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	295984	14799,2	281184,8
	(ii) Biens et matériels	de la Chefferie et des Etds	Nombre des matériels et équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1544167	77208,4	1466959
	(iii) Dépenses de prestations	de la Chefferie et des Etds	nombre des dépenses des prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	157750	7887,5	149862,5
	(iv) Transfert et interventions	de la Chefferie et des Etds	Nombre de transferts et interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23334	1166,7	22167,3
	(v) Divers	de la Chefferie et des Etds	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	202124	10106,2	192017,8
	Sous-total fonctionnement										2223359	111168	2112191
	TOTAL GENERAL POUR 5 ANS										12301758	615088	11686670

e) *Planning annuel des activités*

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bombo. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau 101. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie de Bombo.

Tableau 101: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2008)

20.2.10. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) *Procédure d'élaboration du budget*

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenant sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC (CVGRN) et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) *Financement du Plan de Développement Local*

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fond d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fond de Développement des Villages (FDV). Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

20.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Bombo-Bangumba

20.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) Dispositif de suivi

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL de Bombo. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;
- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 102: Critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la chefferie de Bombo

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	Diversité des espèces -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/CLD C/ Ministère de l'environnement	Inventaire
	Superficie de la forêt modifiée			

Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	-superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS/CLD C Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant leur contribution aux cycles planétaire du carbone	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/axe restauration, conservation et tourisme/axe chasse et récolte des PFNL/axe agriculture, pêche et élevage	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ; -quantités de PFNL récoltées ; -capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;	annuel	Plateforme /axes stratégiques concernés/ CLDC	Rapports d'activités des axes et du CLDC
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-économiques de la forêt	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ; -montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	annuel	CLDC/plat eforme/axe stratégique s/Administration publique Consultant (évaluation externe)	Rapport d'activités des CLDC et des axes stratégiques Rapport d'évaluation externe
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport d'évaluation externe

	au niveau local			

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

20.3.2. Procédure d'adoption et de revision du PDL

Ce plan de développement local (PDL) est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des priorités en termes des besoins socio-économiques, des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, n'étant pas bien maîtrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

XXI. Collectivité Chefferie de Mambasa

21.1. Situation de base

21.1.1. Identification de la chefferie

a) Historique

La collectivité chefferie de Mambasa a été créée par décret royal le 15 décembre 1915 par l'agrément code 322/0070 portant agrément chefferie de Mambasa.

Lors de l'Éta Indépendant du Congo, après la révolte des Batetelas en 1885, les KUSUS se sont dispersés vers différents milieux. Entre autres, MUNGALULA, SALAMBONGO ont quitté le Maniema et sont descendus par le fleuve vers Pontien ville (UBUNDU) sur l'espace des Walengolas. Ils se sont avancés jusqu'à Penge chez les Warumbi où se situait la chefferie de Maambi, Salambongo y résida et devint Chef jusqu'à Nyangwe. Voilà pourquoi le groupement Nyangwe est une mosaïque des peuples comme les Kusu, les Luba, les Lengola, les Kumu et les Lombi qui y sont demeurés jusqu'à nos jours.

Quant à Mungalula, depuis Kindu il atteignit aussi Ubundu, mais mit le cap vers Wamba, en passant par Lubutu et Avakubi.

Les groupes des immigrants cités plus haut dans le groupement de Nyangwe se sont étendus jusqu'à occuper le groupement de Mputu (Mputu en Tshiluba signifiant Europe), et comme la plupart avaient en commun la religion musulmane, les belges qui colonisaient réunirent tous ces déplacés sous une seule enseigne et les appelèrent «les Arabisés ou Bangwana »

En l'an 1885 jusqu'en 1908, l'État Indépendant du Congo, qui jusqu'alors était la propriété privée du roi belge Léopold II devint le Congo Belge en 1960, c'est-à-dire une colonie belge. Dans la foulée de ce changement, Penge acquiert le statut de Territoire Administratif comprenant 3 chefferies qui sont :

1. La chefferie Penge Avec pour chef de chefferie MUSAFILI
2. La chefferie de Maambi Avec pour chef de chefferie SALAMBONGO
3. La chefferie d'Avakubi Avec pour chef de chefferie MUNGALULA

En 1910, le chef MUNGALULA et le chef SALAMBONGO s'installèrent à MAMBASA. À leur arrivée ils trouvèrent MUKWAVI déjà installé à Mambasa qui était encore un petit groupement. Salambongo et Mungalula y vécurent jusqu'à leurs morts respectives. Leurs fils se disputèrent leurs successions aux têtes des chefferies et pour les départager, c'est à leur maître religieux que fut confié le pouvoir, en la personne de Mr. MUSA.

Le 15 Décembre 1915, sur arrêté colonial portant création des chefferies, MUSA fut officiellement installé comme chef de chefferie de MAMBASA.

La chefferie de MAMBASA s'étend sur 1100 Km² et comprend 3 sous-chefferies à savoir :

1. La sous /chefferie SALAMBONGO
2. La sous chefferie MUNGALULA
3. La sous chefferie MUKWAVI

Les belges arrêtaient AUSE et voulurent sa mort. Ils l'envoyèrent pour exécution à l'AT de Penge et celui-ci le transféra à Mungalula avec ordre de l'exécuter mais il ne le fit pas. En effet, lorsque les belges demandèrent à Mungalula et Salambongo de venir s'installer à Mambasa, AUSE accueillit amicalement Mungalula et lui confia même un petit territoire pour vivre. Lorsque le chef de district ainsi que l'AT allèrent à Avakubi et trouvèrent AUSE vivant.

b) Situation géographique

La Chefferie de Mambasa est limitée à l'Est par la chefferie de Bakwanza par les rivières Zunguluka, Tokoleko et Ituri, à l'Ouest par la chefferie des Babila Babombi, au Nord la Chefferie de Walese-Karo à partir de la rivière Epulu et au Sud par la Chefferie de Babila Babombi à partir de la rivière.

La chefferie de Mambasa se situe au centre du territoire de Mambasa. Dans le village de Nyangwe, dénomé Kailenge, Résidence de l'ancien chef de chefferie SALAMBONGO. Elle partage des limites avec des chefferies Walese Karo, Bakwanza et Babila Babombi. Elle a une superficie de 1100 km².

c) Démographie et organisation administrative

La chefferie de Mambasa est composée de trois groupements : Binase, Mputu et Nyangwe. Naturellement, la cité de Mambasa fait partie de cette chefferie. Elle comptait 54.791 habitants en total en 2008 (Mongo et al. 2009). En 45.220, l'administration du territoire avait enregistré un effectif total de 182.835 habitants (45.220 hommes, 48.307 femmes, 44.686 garçons et 44.522 filles) (chiffres avancés par bureau de la chefferie de Mambasa lors de l'atelier de diagnostic et planification participatifs).

d) Description des villages de la collectivité chefferie de Mambasa

i. Dans le groupement de MPUTU

La description des villages du groupement MPUTU est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-e qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport à la situation géographique et l'historique du groupement MPUTU :

- Le groupement Mputu est limité à l'Est par la rivière Zunguluka qui la sépare du groupement Bapwele (collectivité chefferie de Babila Bakwanza), à l'Ouest par le groupement Nyangwe, au Nord par la rivière Epulu qui délimite le groupement MPUTU et la collectivité chefferie de Walese Karo et au Sud par la rivière Tokoleko jusqu'à l'embouchure à Ituri qui le sépare du groupement Bapwele. Elle a une superficie d'environ 200 km².

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement MPUTU est composé de 14 villages qui sont : Mputu, TP32/25, Mandima, Arua2, Arua 1, Butiaba1, Butiaba2, Tokoleko, Plantau médical, Gabon, Angola, Congo ya sika, Brazza, Afrique du sud. La zone est administrée par un chef de groupement qui a sous sa supervision 8 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la

gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).

- La population du groupement MPUTU s'élevait à environ 21.300 habitants en 2007 (PNUD, 2014) et en 2014, elle était estimée à 67.329 habitants (chiffrés avancés par bureau de la chefferie de Mambasa lors de l'atelier de diagnostic et planification participatifs).
- Le groupement MPUTU est habité par les arabisés qui y sont autochtones, les Babilas, les Waleses, les Nandes, les Ndakas, le Biras et les Lendus.
- Les confessions religieuses sont principalement l'Islam, L'Eglise Catholique, L'Eglise Kimbanguiste et les Eglises Protestantes.
- La population parle swahili, lingala et français à côté de leurs langues vernaculaires respectives.
- Le groupement de MPUTU compte 3 structures médicales :
 - ☞ L'Hôpital Général de Référence de Mandima (H.E.M : Hôpital Evangelique de Mandima dans la localité de Mandima. Cet Hôpital organise les services suivants : Maternité, hospitalisation, pédiatrie, dispensaire, consultation, dentiste, pharmacie, laboratoire et comptabilité. Il comprend 20 lits d'hospitalisation équipés des matelas. Ils manquent des lits et des matelas à la maternité. Il n'a qu'une seule table d'opération, une seule table d'accouchement, un microscope, des mobiliers insuffisants pour les malades et personnels soignants. Il a un vieux bâtiment en délabrement. L'hôpital s'approvisionne en médicaments à partir de RDC (cadinebu). Les maladies les plus fréquentes à cet hôpital sont les verminoses, le paludisme, le syndrome gastrite, l'hypertension artérielle et les maladies sexuellement transmissibles.
 - ☞ L'Hôpital Général de Référence (HGR) au centre de Mambasa, quartier plateau medical sur la route RN4 (Bunia-Kisangani) à 300m du bureau du territoire. Cet hôpital organise les services suivants : dispensaire, administration, hospitalisation, service de finance, service économique. Il fonctionne dans un bâtiment construit en matériaux durables mais inachevé et insuffisant par rapport aux besoins de la population de Mambasa. Il connaît l'insufisance des certains matériels et réactifs de laboratoire. Il a été pendant la période d'urgence approvisionné par MEDAIR, FED et quelques fois par des achats à Butembo. Les maladies les plus fréquentes sont : la malaria (paludisme), fièvre typhoïde, verminose, le VIH/SIDA, les maladies vénériennes, le marasme, la kwashiorkor, la mycose, l'anémie, filariose.
 - ☞ Hopital MAMA WA YESU.
- Par rapport à la nutrition, il faut noter que la prévalence des maladies nutritionnelles telles que la kwashirkor était élevée avec présence des déplacés de guerre dans ce groupement, mais depuis le départ de ceux-ci et l'intervention de l'ONG COOPI, le taux a fortement baissé et les quelques cas encore identifiés sont soignés dans les formations médicales de la place.
- Concernant l'hygiène et assainissement, il convient de dire que l'eau de consommation puisée à la source SUNDAMA est potable, tandis que l'eau puisée aux sources Sekemeya et Kilanza ne l'est pas. Ces deux dernières sources n'ont pas été aménagées. Dans le groupement MPUTU il y a d'autres puits aménagés tels que (R2, Butiaba2, Muteteya, 11Km, 13Km, Butama (15 ; 17 et 18 km) route Biakato, source EVONGALE sont insatisfisants.

- Au centre du village MPUTU, les sources d'eaux est insuffisante par rapport à la densité de la population. Elles ne sont pas entretenues, mais elles servent la population dans ses besoins primaires. Il n'y a pas d'adduction d'eau dans ce groupement.
- Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler l'existence de 8 établissements scolaires. Ces établissements connaissent tous une insuffisance en manuels et en matériels didactiques. Ils manquent des fournitures de bureau, les enseignants ne sont pas mécanisés et ces établissements connaissent insuffisance en mobiliers. Les tableaux noirs ne sont pas adéquats. La majorité des bâtiments qui abritent ces écoles ont vieilli, d'autres ont été mal construits ou sont inachevés. Ces établissements sont les suivants :
 - ☞ L'E.P. MANDIMA qui comprend 5 bâtiments dont 2 construits en matériaux durables, 1 en semi-durable et 2 en chaumes avec 15 salles de classes et 1 bureau, 3 latrines dont 2 en chaumes et 1 bien construite. Les bâtiments scolaires n'est sont pas à bon état.
 - ☞ L'Institut de MANDIMA qui comprend 5 bâtiments dont 3 construits en matériaux durables et 2 en semi-durables qui sont dans la concession de la mission protestante (13 salles de classe et bureaux) et une seule latrine ;
 - ☞ L'E.P. TOLIMBO qui comprend 2 bâtiments avec 3 salles chacun et 1 bureau dans le 2^{ème} bâtiment avec 8 latrines bien construites par PPSSP en semi-durable.
 - ☞ L'Institut MAYIMBI n'a pas de bâtiment et fonctionne à l'E.P TOLIMBO. Les élèves de cette école utilisent les latrines de l'E.P TOLIMBO qui du reste sont en bon état. (semi-dirable).
 - ☞ L'E.P. MAMBASA a 3 bâtiments construits en matériaux durable par CESVI, 10 salles de classes dont certaines n'ont pas de fenêtres. Elle compte 20 latrines 10 pour les filles et 10 pour les garçons. Ces latrines sont en très mauvais état, toutes les planches sont cassées, et pas de portes. (moins hygiénique mais en bon état)
 - ☞ L'Institut BANKOKO est delocataires, elle est dans sa propre installation à NYANGWE.
 - ☞ L'E.P AUDJU BARAKA a 1 bâtiment construit en matériaux durables et un autre en semi-durable. La construction est inachevée. Elle compte aussi 3 latrines qui ne sont pas en bon état.
 - ☞ I.T.M/MAMBASA comprend 3 bâtiments vieillis avec 2 salles de classes appartenant à l'hôpital général de référence de Mambasa. Il a une seule latrine avec deux portes.
 - ☞ Complexe scolaire NEEMA qui a un bâtiment en pisé et sans conditions d'hydiènes. Les enfants étudiants sur des bancs ;
 - ☞ Complexe scolaire la VICTOIRE, cette école est dans des mauvaises conditions.
- La jeunesse du groupement MPUTU s'occupe plus de l'orpaillage, Agriculture, Taxi-moto, enseignement, Chasse, ...
- Par rapport aux us et coutumes, l'on signale ici surtout les cermonies de circoncision appelées « KUMBI ».
- Concernant la sécurité, il faut signaler qu'il y a dans ce groupement plusieurs cas de conflits fonciers (limites de parcelles) et champs qui ne sont pas souvent vite résolus par le service de cadastre.
- Dans le groupement MPUTU l'on trouve les associations suivantes :
 - ☞ CADESC MP (Communauté Locale pour le Développement Socio-culturel de Mputu) ;
 - ☞ CADI (Carrefour d'Activités pour le Développement Intégral) ;
 - ☞ Tujenge Mandima qui s'occupe des victimes de violence sexuelle et l'autopromotion des femmes au travers la coupe et couture.

- ☞ NEEMA à Mandima qui vise l'autopromotion par l'agriculture ;
- ☞ UCE/DIDP (Union des cultivateurs, des éleveurs/défenses pour les intérêts de droits des paysans à Mandima. Cette association lutte contre la pauvreté par l'agriculture (culture vivrière) et élevage des porcs et poules.
- ☞ AIJM (Association des infirmiers et des jardiniers de Mandima à Mandima qui lutte contre la malnutrition en établissant des jardins des cultures maraîchères ;
- ☞ ASAP (Association Agricole Tujenge au Gabon) qui lutte contre la pauvreté par la pratique des cultures maraîchères, pisciculture et reboisement.
- ☞ FLEVICA à Mambasa centre qui accompagne les initiatives et l'action communautaire pour le développement à la base afin que les paysans améliorent leurs vies. Elle accompagne également les initiatives locales pour augmenter le rendement de la population dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, l'économie et le social. Cette association vulgarise des techniques culturelles compatibles avec la gestion rationnelle de la forêt en vue d'augmenter la productivité agricole et artisanale.
- ☞ REMMA qui essaye de regrouper et encadrer les associations féminines dans l'agriculture, l'élevage et l'artisanat ;
- ☞ INACOM (Initiative de Natifs pour Appui à la Conservation à Mambasa) qui s'occupe de l'élevage de la volaille et des caprins.
- ☞ A.V.P.M (association de vendeur des poissons à Mambasa.

Dans ce groupement l'on peut visiblement remarquer les traces des ONG internationales et Onusiennes comme MEDAIR dans le domaine de santé, Première urgence dans le domaine de l'éducation et de l'agriculture, CESVI dans le domaine éducatif et la réhabilitation des infrastructures, Solidarité dans le cas d'assistance aux déplacés, l'UNICEF dans le domaine de l'éducation, la FAO dans le domaine agricole, le PPSSP dans l'aménagement des sources d'eau et l'assainissement et LWF dans le domaine agropastorale. Pour inexistance aujourd'hui MPUMA (association Mputu maendeleo), Lutte contre la déforestation par la pcyculture pour l'amélioration de conditin de vie de la population locale du groupement Mputu.

- Situation des ressources biophysiques

- Le climat est équatorial avec une saison chaude sèche qui va de novembre à mars et une saison humide d'avril à octobre. La faune est principalement constituée des antilopes, des Okapi, des buffles, des sangliers, des serpents, des singes, des tortues et des oiseaux.
- Le sol du groupement Mputu est argilo-sablonneux et très arables. C'est un sol forestier.
- Comme dans l'ensemble du landscape, le climat du groupement MPUTU est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm.
- Le groupement MPUTU est drainé par les rivières Ituri, Epulu, Tokoleko, Malengbe, Mabakpakpa, Mabakese, Zunguluka, Madododo, Pikito, Bulubuduma, Binase, Ido, Tingitingi (Maonga), Mai1, 2, 3, 4, Bodua et Mabunji.

- Situation économique

Les enquêtes socio-économiques ont montré que le revenu annuel moyen de ménage (revenu monétaire) est d'environ 80 \$ (chiffres avancé lors de l'atelier de diasgnostic et planification participatifs).

La population du groupement MPUTU a identifié 22 types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées,

Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités économiques sont les suivantes :

- L'agriculture (prise au sens restreint) : les cultures vivrières qui y sont pratiquées sont le manioc, la banane, le paddy, le haricot et le maïs. Les cultures maraîchères sont constituées des épinards, des choux, des amarantes et des oignons. Dans ce groupement, les cultures de rente sont représentées par le palmier à huile et le cacaoyer. La production journalière d'huile par presse locale est d'environ 40 litres.
- L'élevage : les habitants du groupement Mptutu pratiquent l'élevage du petit bétail et de la volaille. Les produits d'élevage servent à la consommation et à la vente. Les déchets des animaux sont jetés dans les jardins autour des maisons.
- La pêche : la pêche est principalement pratiquée sur la rivière Epulu à l'aide des filets, des hameçons, des paniers (Makpakpa) et par la technique de barrage et vidage d'eau. La pisciculture est pratiquée par les associations ASAP (Association pour le supplément Alimentaire en protéine) et AAT (Association Agricole Tujenge) pour suppléer en protéine animale.
- La chasse : la chasse est pratiquée par les bantous et les pygmées du groupement MPUTU en utilisant les filets, les pièges, les lances, les arcs et les chiens. Les animaux qui composent le gibier sont : les antilopes, les sangliers, les singes et les buffles. Le produit de chasse est consommé localement ou vendu pour obtenir l'argent en vue de subvenir aux autres besoins de la famille.
- Le commerce : les activités de commerce sont développées dans ce groupement car il compte parmi les trois groupements dont une partie constitue le centre de Mambasa ;
- L'exploitation minière.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Il ya dans ce groupement des vieux bâtiments qui furent construits par les Belges et qui sont déjà en délabrement. Il y a également des maisons construites en matériaux semi-durables, couvertes des tôles ou chaumes et des huttes pour les peuples pygmées.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement MPUTU. Il est aussi servi par la route Mambasa-Beni. Une ancienne route de desserte agricole reliant les collectivités de Bakwanza et Mambasa précisément entre les localités Metale et Kilimamuenza (31 km) est aujourd'hui impraticable suite au manque d'entretien depuis plusieurs années. Les populations de ces villages sont obligées de transporter les récoltes sur le dos. Il existe par ailleurs entre le groupement Binase et le groupement MPUTU un pont de 7 mètres sur la rivière Binase, reliant ces deux groupements, lequel mérite des travaux de maintenance.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement MPUTU est arrosé par les deux réseaux VODACOM et AIRTEL. Les deux radios locales de Mambasa centre (Hamukeni et Mazingira) sont facilement captables dans ce groupement.
- Le groupement MPUTU a un marché à Mputu (de 300 m²) situé à 1 km du centre de Mambasa sur la route Bunia et un petit autre marché à Mandima. Celui de Mandima débute ses activités dans les après midi car la population est composée en majorité des agriculteurs qui vont aux champs dans les avant-midi. Le marché n'est pas construit, il y absence des latrines publiques. Les produits de vente sont exposés à même le sol. Il

y aussi les boutiques où sont vendus des produits manufacturés divers. Projet d'un marché en cours au village BUTAMA (15Km, route Beni).

- Le camp militaire se trouve dans ce groupement envahi par la population. Ce camp est en cours de réhabilitation par PNUD au travers l'Office de route.

ii. Dans le groupement de NYANGWE

Les 9 localités du groupement NYANGWE sont décrites de manière détaillée en annexe 5-e. Il s'agit des villages suivants: Nyangwe ; Sayo, Makalanga, Bavalakaniki, Makoko I, Madidi, Mirindi, Makoko II et Kero Nzanibare. Cet annexe présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport à la situation géographique et historique du groupement NYANGWE :

- Le groupement NYANGWE est limité à l'Est par le groupement MPUTU, à l'Ouest par le groupement Bapongomo (de la collectivité de Babila Babombi), au Nord par le groupement Andibuta (de la chefferie de Walese Karo) et au Sud par les groupements Binase et Bapongomo.
- Ce groupement porte le nom de NYANGWE par ce qu'il est habité par une population qui est venue de NYANGWE dans le Maniéma. Nyangwe fut dans ce temps un lieu de vente des esclaves.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement NYANGWE est constitué des 9 villages qui sont Kero-Nzanibare, Makoko 2, Madidi, Mirindi, Makoko1, Bavalakaniki, Nyangwe, Sayo, Makalanga,
- Actuellement, le chef lieu du groupement est le village de Bavalakaniki. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 9 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) jadis appelé Comité Local de Gestion et de Développement de Base (CLGDB) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Le groupement est habité par les Babila, les Bakusu, les Walese, les Bandaka, Le babera, les Balendus, les Babudu, les Banande, les Bakumu, les Balengola, les Warombi, les Barega, les Bahema, les pygmées (Bambute), etc.
- Les habitants s'expriment dans différentes langues vernaculaires et dans le swahili, français et lingala.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont l'Islam, l'église catholique et les églises protestantes (CECA-20, CECA16, CBCA), Témoins de Jéhovah,
- Il existe dans ce groupement les associations suivantes :
 - ☞ COOMINYA (Coopérative Minière de Nyangwe) qui s'occupe de l'exploitation minière et forestière rationnelle ;
 - ☞ CLDESN (Communauté Locale de Développement Economique et Socio-culturelle de Nyangwe) qui s'occupe de développement durable et conservation des ressources naturelles ;
 - ☞ COOAGRINYA (Coopérative Agricole de Nyangwe) qui s'occupe de la sécurité alimentaire à travers des champs communautaires ;

- ☞ UDECO (Union pour le Développement communautaire) qui s'occupe de la sécurité alimentaire à travers aussi les champs communautaires ;
- ☞ CADI (Carrefour d'Activités pour le Développement Intégral) ;
- ☞ UFEDECO (Union des Femmes pour le Développement communautaire) qui vise aussi la sécurité alimentaire par les champs collectifs ;
- ☞ PADIP : programme d'action pour le développement Intégrée Paysanne. cette association s'occupe de l'éducation, protection de l'environnement et sécurité alimentaire. Elle vulgarise les foyers améliorés et a un atelier de coupe et couture ;
- ☞ FRAMUDE (Fraternité Musulmane pour le développement). Elle vise la sécurité alimentaire en aménageant des champs collectifs ;
- ☞ VIFEDE (Vision des Femmes pour le Développement Endogène) qui s'occupe de la promotion du leadership féminin et des groupes marginalisés dans la gestion des ressources naturelles ;
- ☞ JICO (Jeunesse Islamique au Congo) vise également la sécurité alimentaire en aménageant des champs collectifs ;
- ☞ CIP (Centre d'Intervention Psychosociale) qui s'occupe de la violence sexuelle faite aux femmes et les enfants, la psychothérapie et le traumatisme par des actions de terrain.
- ☞ SYDIP : Centre Agricole BAVALAKANIKI
- ☞ AFEMUDE (Association des Femmes Musulmanes pour le Développement) : qui s'occupe de toute forme de discrimination sociale, raciale, religieuse, ethnique et sexuelle mais de l'agriculture et l'élevage ;
- ☞ CADEM : celle-ci s'occupe de la protection de l'agriculture, l'élevage, exploitation forestière, transformation des produits agricoles et végétaux ;
- ☞ APAME : qui s'occupe des maraîchage et élevage
- ☞ AEVOB : qui s'occupe de l'élevage.
- ☞ PESGE (Programme d'Education à la santé et à la gestion de l'environnement).
- ☞ COOAPM : s'occupe de l'agriculture et de l'élevage ;
- ☞ COOSAPM : s'occupe de l'agriculture et de l'élevage ;
- ☞ AMM/RDC (Association Mtuna Mazingira) programme lutte contre la déforestation, l'insécurité alimentaire (agriculture, élevage, pisciculture, apiculture et soins médicaux) ;
- ☞ CPPA (Communauté Paysanne pour la promotion agro-pastorale) ;
- ☞ FFDAPC (Fédération Féminine pour le Développement d'Auto-prise en charge) ;
- Il y a un terrain de football dans le groupement Ngyangwe dans lequel les jeunes s'entraînent à plusieurs jeux.
- La population du groupement NYANGWE s'élevait à 57.002 habitants en 2014 (chiffres avancés par le chef de groupement de NYANGWE).
- Le groupement NYANGWE possède 4 postes de santé qui sont : le P.S Saint Pierre, le P.S UMOJA, le P.S CEBCA et C.S Makoko II. On y trouve aussi quelques pharmacies mais qui vendent les médicaments à des prix très élevés.
 - ☞ Clinique Saint Pierre dans le quartier Madidi fournit les services suivants : hospitalisation, maternité, salle d'opération et dispensaire. Le poste de santé est construit en stick non durable, de plafond et locaux cimentés. Il s'approvisionne à partir de Butembo et les principales maladies traitées ici sont le paludisme, la vermineuse et la fièvre typhoïde ;
 - ☞ Le P.S UMOJA localisé dans le quartier Mirindi fournit les services suivants : hospitalisation, dispensaire. Il a des bâtiments en semi-durable et des outils et

- instruments insuffisants. Il s'approvisionne en médicament à partir de Butembo et enregistre principalement les cas de malaria, verminose et anémie.
- ☞ Le PS NEMA (SAYO) qui organise les services d'hospitalisation, soins curatifs, soins promotionnels, soins préventifs. Il a un bâtiment construit en matériaux semi-durables. Mais ce poste n'a pas d'outils et équipements suffisants. Il s'occupe des soins des pygmées.
 - Il existe des maladies nutritionnelles dans le groupement telles que le Marasme et la kwashiorkor mais le groupement n'a pas de centre nutritionnel.
 - Concernant l'hygiène et assainissement, il faut signaler qu'il n'y a pas d'eau potable dans le groupement de NYANGWE. Les sources et les puits ne sont pas aménagés. Il n'y a pas non plus d'adduction d'eau. Les règles d'hygiènes ne sont pas respectées par tous. Il n'y a pas des trous à ordures et les latrines ne sont présentes que dans quelques familles.
 - Par rapport à la situation d'éducation, le groupement compte 3 établissements scolaires. Ces établissements sont:
 - ☞ L'E.P SADIKI: compte 9 salles de classe dont le bâtiment est construit en matériaux semi-durables, plus moins bien aménagés car réhabilitée par l'ONG Première Urgence. Seulement, il y a insuffisance des mobiliers et des matériels didactiques. L'école n'a pas de trou à ordures et connaît une insuffisance en latrines
 - ☞ L'Institut BAKOKO comprend 4 bâtiments dont 2 en dur (6 salles de classe) plus 1 bureau. Il a aussi 2 bâtiments en stick qui abrite 9 salles de classe. Elle a été construite par le Fonds social;
 - ☞ L'E.P. NYAMOVE : construite en pisé avec 9 salles de classe ;
 - ☞ L'Institut AL MADJIDI en dure construit par WCS ;
 - ☞ L'E.P. AL MADJIDI construite en dure par Fonds Social (FS) ;
 - ☞ L'E.P. SADIKI construite pisé avec 9 salles de classes ;
 - ☞ L'Institut SADIKI sans bâtiment propre. Il fonctionne dans les bâtiments de l'E.P. SADIKI ;
 - ☞ L'E.P. NYAMOVE
 - ☞ Institut BARAGUMU (de CBCA) en pisé ;
 - ☞ Complexe scolaire ACOKA dont les conditions d'études sont encore très précaires.
 - ☞ L'E.P. SAYUNI compte 6 salles de classes. Le bâtiment est construit en matériaux semi-durables. Il est plus ou moins en bon état seulement il n'a pas des pupitres mais des bancs montés sur des sticks de bois. L'école a 3 latrines.
 - ☞ L'E.P. KOMBOU et Institut KOMBOU partagent le même bâtiment qui compte 16 salles de classes avec un bâtiment construit en matériaux semi-durable plus ou moins en bon état. Elle a été réhabilitée par Première Urgence. Elle connaît l'insuffisance en salles de classes et en matériels didactiques. Elle a une latrine qui a 2 portes.
- Les taux de scolarisation des enfants de l'école primaire. Des filles et des garçons sont respectivement de 52 dans le groupement seulement 70% de chefs de ménages ont fréquenté l'école est de 30% le cycle d'orientation.
- Dans le groupement de NYANGWE les cas d'insécurité n'ont jamais été signalés mais il y a des tracasseries policières, militaires et administratives. Les conflits des limites des champs existent entre les populations voisines mais aussi des limites avec les autres groupements voisins surtout Bapongomo et Binase. Alors qu'elle est dans sa concession avec le croquis de l'époque coloniale.

- Situation des ressources biophysiques

- L'altitude du groupement NYANGWE varie de l'Est à l'Ouest du Rond point à Banana) entre environ 2200m et 960 m. Elle est généralement une pénéplaine.
- Le relief de ce groupement est constitué des collines et des plateaux. Il y règne un climat équatorial avec deux saisons : la saison sèche (décembre-mars) et la saison de pluie (avril-novembre).
- La faune est composée des antilopes, des écureuils, des singes, des sangliers. La végétation est constituée de la forêt dense.
- Le groupement est drainé par les rivières suivantes : Epulu, Binase, Kangambili, Wamba, Abunangba, Pemba, Camp Pousière, Amaomba, Bakia, Kongi, Bulubuduma, Makalanga et Suwa.
- groupement Nyangwe se trouve en pleine forêt équatoriale. Le relief de ce groupement est caractérisé par le plateau. Le climat équatorial y est prédominant avec deux saisons qui vont d'avril à octobre pour la saison pluvieuse et de novembre à mars pour la saison sèche.
- Les sols et les sous-sols sont fertiles et riches en minerais, en ressources forestières.

- Situation économique

Le revenu mensuel moyen de ménage (revenu monétaire) est d'environ 250\$.

La population du groupement NYANGWE a identifié quelques types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2008). Voir les documents de la site Kalubamba en annexe.

D'une manière générale, les activités économiques exercées par la population du groupement de NYANGWE sont les suivantes :

- L'agriculture : ce secteur est bien exploité avec plusieurs cultures telles que le manioc, le riz, les haricots et l'arachide. On trouve aussi les cultures maraîchères composées principalement des amarantes et des choux et certains arbres fruitiers tels que le papayer et le manguier. La culture des ananas est également pratiquée dans ce groupement.
- L'élevage : l'élevage que l'on pratique dans ce groupement est celle de la volaille avec une race améliorée, les lapins sont également élevés par l'association des femmes musulmanes. L'élevage des bovins n'est pratiqué que par les ressortissants Hema.
- La pêche : la pêche artisanale est pratiquée dans ce groupement à l'aide des filets et des hameçons dans la rivière Epulu.
- La chasse : le peuple pygmées, Lese et Ndaka pratiquent la chasse avec des filets. Ils capturent les antilopes et les singes.
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie dans ce groupement. La transformation des produits agricoles se fait de manière artisanale. L'huile est extraite à l'aide de la presse à huile artisanale. Le paddy est transformé en riz et le manioc en farine à partir de mortiers et quelques decortiqueuses. L'huile et le paddy produits dans ce groupement constituent une petite quantité destinée à la consommation locale de la population. Il y aussi des activités de réparation des vélos et motos.
- Le commerce : cette activité est exercée principalement par l'ethnie Nande. Cette activité est très développée dans ce groupement qui constitue le miroir de Mambasa.

- L'exploitation forestière : l'exploitation forestière se fait dans les localités de Makalanga, Binase et Sayo à l'aide des tronçonneuses. Elle est faite par les grands commerçants du Nord-Kivu et par certaines autorités du territoire. La population locale ne profite pas vraiment de cette exploitation et déplore la destruction anarchique de leur forêt.
- L'exploitation minière (voir le document de l'atelier de formation des leaders locaux sur foresterie communautaire par maître IGYASI LUBALA du 23/05/2014). Voir le document GA.D.E.M) et la COOMINYA.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Par rapport à l'habitat, il faut dire qu'à part quelques vieilles habitations construites en matériaux durables et en semi-durables, les habitations de Nyangwe sont construites avec des sticks non durables avec toitures en feuilles-pailles.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route nationale 4 (RN4) qui traverse le groupement NYANGWE. Il ya des routes de dessertes agricoles sur la route Mungbere. Une route va de Arua à Ido et qui est longue de 1km, une autre de Makalanga à Belue 15 km et une troisième de Sayo à BPI 6km. Toutes ces routes sont en délabrement. Elles doivent être réhabilitées.
- Il ya les deux réseaux de téléphones cellulaires VODACOM et AIRTEL qui arrosent tout le groupement de NYANGWE. Les radios locales AMKENI et MAZINGIRA arrose une partie du groupement.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement de NYANGWE faute d'infrastructures de base. En plus des infrastructures, la capacité technique d'aménagement, de conservation, de gestion et socio-organisationnelle font défaut. Une réserve est en cours d'être érigée par la communauté locale qui s'engage acharnement à se voir gérer aussi une forêt des communautés locales.
- Dans le groupement NYANGWE, la population s'approvisionne au marché du centre commercial (zala na mbango) et dans des boutiques. Le grand marché est en plein centre ville. Elle s'approvisionne aussi dans le parking central (véhicules, motos).
- La piste d'aviation est abandonnée suite au non entretien et la création du camp de la 31 ème brigade.

iii. Dans le groupement de BINASE

Les 8 localités du groupement BINASE sont décrites de manière détaillée en annexe 5-e qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement BINASE :

- Le groupement BINASE est situé entre les groupements Nyangwe et Mputu. Il est limité au Nord-Est par le groupement Mputu ; au Sud-Est par le groupement Nyangwe et à l'Ouest par les deux groupements voisins Nyangwe et Mputu. Il a une superficie de 6000 km² environ.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement BINASE est composé de 8 villages. Ces villages sont : Tambwe, Kanana, Avenue Koko, UNYDE, Binase, Mudukanja, Brazza, Avenue Bapongomo. La population du groupement Binase est d'environ 13.659 habitants (chiffres avancés par le chef de groupement de BINASE).
- Le chef lieu du groupement est à Binase. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 8 chefs des villages. Un comité Inter-villageois

de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.

- Ce groupement est habité par plusieurs ethnies, notamment les Babila, les Bambute, les Nande, les Budu, les Babera, Bakusu, Bakumu, Mulengola, Balese, Bandaka, etc...
- Les confessions religieuses qu'on y trouve sont : les catholiques, les protestants, les témoins de Jéhovah, les Nzambe Malam, l'Islam, etc...
- Etant donné que ce groupement renferme plusieurs configurations ethniques, plusieurs langues y sont effectivement parlées : Swahili, Kibila, Kilese, Lingala, français, etc...
- Il existe dans ce groupement les associations suivantes :
 - ☞ CPIJD (Club des professeurs pour l'initiation des jeunes au développement des Peuples Forestiers). Club s'occupe plus de la sécurité alimentaire, étangs piscicoles et éducation.
 - ☞ CADI (Carrefour d'Activités pour le Développement Intégral) ;
 - ☞ ADPF (Association pour le Développement des Peuples Forestiers). Elle s'occupe de la Sécurité Alimentaire et élevage de la volaille ;
 - ☞ APSP (Association pour la promotion sociale des pygmées) qui s'occupe de l'éducation.
 - ☞ CEAHV (Comité d'Exploitation Artisanales des Huiles Végétales) qui intervient dans le domaine de la sécurité alimentaire.
 - ☞ AFEL (Association des Femmes Eleveuses des Lapins) s'occupant de la sécurité alimentaire et élevage des lapins ;
 - ☞ AM/B (Association Mapendo/Brazza) s'occupant de la sécurité alimentaire et élevage des poules.
 - ☞ VIFEDE (Vision des Femmes pour le Développement Endogène) qui s'occupe de la promotion des Femmes et groupes minoritaires.
 - ☞ AVPM (Association des Vendeurs des poissons à Mambasa) c'est une mutuelle ;
 - ☞ AFEP.B (association des femmes éleveuses de petits bétails);
 - ☞ AMLLC (association de mambas luttant contre le sida) ;
 - ☞ ACOCUMA (association et de cultivateur de mambasa) ;
 - ☞ UCM (Union des cultivateurs de Mambasa) s'occupe de l'agriculture et élevage ;
 - ☞ UVD (Union des Veuves pour le Développement qui s'occupe de la sécurité alimentaire et des vulnérables.
- Il y a un terrain de football à la paroisse catholique. A ce terrain de football, seules les jeunes équipes s'y entraînent.
- La population du groupement BINASE s'élevait à 19.500 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Le groupement de BINASE n'a qu'un seul centre de santé, le centre de santé de Binase. Il est construit en matériaux durables dans la localité de Binase, mais avec une capacité d'accueil très réduite. Ce centre de santé est équipé de 8 lits. Les services qui y sont organisés sont la consultance, le laboratoire, l'hospitalisation. Ce centre est aussi équipé de quelques matériels pour le traitement des patients, mais lesquels sont insuffisants et vétustes. L'approvisionnement en médicament se fait à partir de la province du Nord-Kivu à Butembo.

- Les principaux cas de maladies diagnostiqués dans ce centre sont le paludisme, la fièvre typhoïde, les verminoses, l'anémie, la diarrhée et les maladies vénériennes, tuberculose.
- Concernant l'hygiène et assainissement, la population du groupement BINASE boit l'eau provenant de deux sources aménagées. Les règles élémentaires d'hygiène ne sont pas respectées par les habitants de ce groupement.
- Par rapport à l'éducation, il convient de dire qu'existe quelques établissements scolaires dans le groupement BINASE. Il s'agit de :
 - ☞ L'Ecole primaire Binase avec 21 salles de classe,
 - ☞ L'Ecole primaire Tuendeleye (18 salles de classe) ;
 - ☞ L'Institut Bernard Longo ;
 - ☞ L'Ecole primaire SAYUNI (en progresion, 3 salles) ;
 - ☞ L'Ecole primaire AMANI fonctionnant dans les bâtiments de l'école primaire Tuendelee;
 - ☞ L'Ecole Primaire NYOTA YA ASUBUI fonctionnant à l'Ecole Primaire de Binase;

L'institut de Mambasa ne dispose pas de ses propres bâtiments. Il fonctionne tous les après-midi dans l'enceinte de l'Ecole Primaire Tuendelee.

Toutes les écoles sont construites en matériaux durables. L'école primaire Tuendelee est inachevée suite au manque des moyens financiers.

Quant aux règles d'hygiène, elles sont timidement respectées car les élèves utilisent les latrines qui ont été construites à cet effet mais qui ne sont pas très entretenues.

Le taux d'analphabétisme ne cesse de grimper par manque de moyen de la part des parents pour payer les études de leurs enfants. Il est nécessaire qu'un centre d'alphabétisation soit mis à la disposition des enfants et adultes qui en ont besoin.

- Par rapport aux us et coutumes, Rumbi, Elimba des Pygmées (danse floklorique)
- Quant à la situation sécuritaire, le groupement BINASE est assuré par les autorités administratives et militaires affectées à Mambasa. Il est constaté quelques cas de tracasseries militaires et policières contre la population civile. Il a aussi été recensé des cas des conflits de terre entre la population et le chef de groupement ainsi des conflits des limites avec d'autres groupement comme le groupement NYANGWE.

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement Binase est composé des petites collines.
- Le groupement BINASE a un climat du type équatorial. Le climat équatorial y est prédominant avec deux saisons qui vont d'avril à octobre pour la saison pluvieuse et de novembre à mars pour la saison sèche. Comme dans l'ensemble du landscape Ituri-Epulu-Aru, le climat de BINASE est du type AW (climat à saison sèche marquée). La température varie entre 23 et 26°C et les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm.
- Les cours d'eau qu'on retrouve sont les rivières Binase, Kangambili Mabakese et Telekesa.
- La faune est constituée des antilopes, des éléphants, des okapis, des buffles, des sangliers, des singes, des tortues, des léopards, des renards, des pintades, des serpents au nombre desquels on compte les boas et des pangolins.
-

- Situation économique

Dans le groupement BINASE, le revenu annuel moyen de ménage (revenu monétaire) est d'environ 100\$.

Environ 22 activités occupent les ménages du groupement BINASE. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les activités des groupes à vocation agricole de la zone de BINASE sont par ordre décroissant d'importance les suivantes :

- L'agriculture : cette activité concerne essentiellement les cultures vivrières, telles que le haricot, le manioc, la Banane, le riz et le maïs. Notons en particulier que dans ce groupement, il existe une pépinière agro forestière de la Réserve de Faune à Okapi (RFO) dans l'avenue Coco à la mission catholique pour les semences des palmiers à huile. A cette culture s'ajoute la culture de Cacaoyer introduite par l'ONG WCS.
- L'élevage : l'élevage le plus pratiqué et celui de volaille pour la majorité de la population ; celui des porcs, des chèvres et des vaches.
- Le commerce se pratique dans ce groupement dans un petit marché appelé Limanga qui approvisionne la population en produits de première nécessité. Les produits divers y sont vendus dans les boutiques ou étalages.
- La pêche : la pêche dans ce groupement n'est pas l'apanage de la population. Les habitants de tout le groupement se rendent dans les groupements voisins pour s'approvisionner en poissons. Il existe un étang piscicole d'une association dans ce groupement. Il s'agit de l'Association CPIJD (Club des Professeurs pour l'initiation des Jeunes au Développement).
- Par rapport à l'industrie et l'artisanat, il faut noter qu'il n'y a aucune industrie, petite ou moyenne implanté dans ce groupement Binase. L'huile est extraite à partir de la presse locale appelée Roko. Il y a aussi une menuiserie à la mission catholique et une autre des professeurs de l'école de cette même mission: quelques moulins à manioc et/ ou maïs installés ça et là et une décortiqueuse pour le paddy. Un atelier de couture se trouve aussi à la mission catholique ainsi qu'un garage.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Dans le groupement BINASE, les maisons construites pendant la 2^{ème} République ont été construites en matériaux durables et continuent à résister contre les intempéries. Mais la plupart des maisons construites récemment sont l'ont été en matériaux semi-durables et parfois même en paille ou en chaume. Il y a aussi un sous-commissariat PNC au sein du groupement dans un état précaire.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route de desserte agricole qui va de Mambasa à Beni. Cette route est en mauvais état mais en cours de réhabilitation par la MONUSCO. Par ailleurs quelques routes de desserte agricole sont à aménager. Il s'agit de la route qui va de Binase à Kazaniya longue de 16 km et celle qui part de Binase à Beluwe. Sur chacune des deux routes sont jétés des ponts de 8 à 12 mètres respectivement sur la rivière Kangambili.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement BINASE est arrosé par le réseau Airtel ainsi que le réseau cellulaire VODACOM. Les deux radios locales Amkeni et Mazingira arrosent le groupement BINASE.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement BINASE.

21.1.2. Problématique de développement en Chefferie de Mambasa

La problématique de développement en Chefferie de Mambasa est circonscrite autour de 28 axes qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie au cours des enquêtes au niveau des ménages dans des villages, des consultations au niveau des groupements et de l'atelier de diagnostic et planification participatifs tenu au niveau de la chefferie. Ces axes des problèmes sont en rapport avec quatre piliers ci – après :

- Le renforcement de la gouvernance et la consolidation de la paix ;
- La diversification de l'économie, la croissance et la promotion de l'emploi ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et le renforcement de capital humain ;
- La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques.

a) Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix

Axe 1. En rapport avec la décentralisation

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***Les bureaux de la chefferie, des groupements et des villages non construits, presque inexistants*** : la chefferie fonctionne dans un bâtiment en location qui est en état de délabrement avancé. De tous les trois groupements, seul le groupement de Mputu a un petit bureau qui aussi est dans un état très précaire et sans fournitures ni meubles. Les deux autres groupements et tous les villages n'ont pas même d'endroit où fonctionner. Plusieurs causes expliquent ces problèmes dont les principales sont le manque des moyens financiers, le manque d'un programme local de développement, le manque d'initiative de certains chefs coutumiers et la faible mobilisation de la population. En conséquence, les services administratifs sont devenus ambulatoires et sont méprisés par la population. Cette situation est à la base de la mauvaise conservation et destruction des archives de l'ETD. Cependant, la chefferie possède des terrains, des matériaux de construction (bois à scier, terre argile pour presser les briques, sables et moellon), elle regorge aussi d'énormes potentialités humaines à mobiliser dans les travaux de construction des bureaux administratifs.
- ***Les bureaux de la chefferie, des groupements et des villages moins équipés (en fournitures et logistiques)*** : la chefferie comme ses ETds décrivent l'insuffisance voir la manque des fournitures et des meubles au point même de manquer des papiers et stylos pour constituer des dossiers administratifs. Cette situation a comme cause l'absence d'un plan de développement local, le détournement des fonds, la déficience de la transparence dans la gestion des recettes de la chefferie (la population paye les impôts et contributions locales mais n'arrive pas à réaliser où vont leurs contributions, impôts et taxes. Ceci laisse les contribuables perplexes et méfiants par rapport à l'autorité de la chefferie, des groupements et des villages au point de considérer l'autorité locale comme simple prédateur. Les atouts et opportunités existent entre autre le fait que la chefferie ait maintenant un nombre aussi important des taxes à percevoir, l'existence de plusieurs travailleurs, des commerçants et des exploitants au niveau de la chefferie et des groupements. La chefferie présente chaque année déjà une prévision budgétaire qui du reste doit être publiée pour être suivie.
- ***La population ne croit pas à la décentralisation de la chefferie de Mambasa*** : la chefferie de Mambasa est une ETD qui est appelée à jouer le rôle de développement local, mais à cause de la mauvaise gestion de la chose publique

dont souffre cette chefferie, la population a du mal à croire que celle-ci soit à mesure de jouer pleinement son rôle tel que stipule la loi sur la décentralisation. Elle va jusqu'à qualifier les dirigeants de la chefferie et des groupements d'incompétents. La conséquence c'est que les relations entre l'administration et les administrés dans la chefferie sont en souffrance et la plupart des habitants de la chefferie ignorent où se trouve même les bureaux de la chefferie, de ses groupements et des villages. Cependant la chefferie a déjà amorcé des ateliers sur la décentralisation au niveau du bureau de la chefferie. A ces occasions, les parties prenantes de la chefferie discutent des maux qui sont à la base du non avancement de la chefferie.

- ***La chefferie n'a pas des conseillers*** : les parties prenantes de la chefferie de Mambasa déplorent le fait que le chef de la chefferie n'écoute pas les conseils et celui-ci aussi avance qu'il n'y a pas une structure appropriée pour le moment qui se présente pour présenter les doléances et les desideratas des parties prenantes de la chefferie et cela dans tous les secteurs des activités. Les gens qui se présentent à la chefferie ne font que condamner sans pour autant vivre les réalités et les difficultés auxquelles les dirigeants de la chefferie affrontent. Ceci a comme conséquence les accusations gratuites (non vérifiées) à l'égard des dirigeants de la chefferie, les revoltes de la population et la détérioration de la confiance (relations) entre l'administration de la chefferie et des administrés. Quelques opportunités existent entre autres : l'existence déjà d'un Comité Local de Développement et de Conservation (CLDC) qui est une structure de gouvernance et qui joue le rôle du Conseil de la Chefferie en attendant les élections locales. Ce comité réunit à son sein toutes les parties prenantes de la chefferie. Quoiqu'en mauvais état, une salle a été réaménagée par ce comité dans laquelle les réunions de ce comité sont entrain de se tenir. Reste à doter ce conseil d'un certain budget pour qu'il fonctionne normalement (primes et frais des réunions ainsi que les fournitures nécessaires), d'un bureau, d'une salle de conférence aménagée de façon acceptable, mais aussi d'un renforcement des capacités des animateurs principaux de ce CLDC ainsi que ceux des comités des groupements et des villages afin que ceux-ci jouent convenablement leurs rôles pour le Développement de la Chefferie de Mambasa.
- ***Mauvaise gestion et détournement des recettes de la chefferie*** : aux yeux de la population de la chefferie, les recettes de la chefferie (l'argent de retrocession, d'impôt comme IPM, la contribution de la population pour achat tôles, taxes locatives et de vente des parcelles et terrains, etc...) n'entrent pas dans le trésor public, sont détournées et ne jouent aucun rôle important pour le développement de la chefferie. Cette situation est causée par l'absence d'un plan de développement local, le non respect des procédures administratives et financières, l'absence d'outils de gestion, de suivi et évaluation et ainsi que d'audit interne comme externe à la chefferie. Il n'y existe aucune structure de contrôle qui permette d'avoir des rapports qui départagent sur cette question beaucoup plus sensible étant donné qu'il s'agit de la gestion des fonds des contribuables de la chefferie. Une autre cause est la faible capacité des agents de la chefferie qui méritent d'être formés et recyclés. L'existence déjà d'une structure de gouvernance pouvant désigner à son sein un comité de suivi et évaluation ainsi que la proximité de la chefferie de l'Administration du territoire sont des atouts majeurs pouvant assurer que le contrôle pourrât se faire régulièrement.

Tableau 103: diagnostic du secteur de décentralisation dans la chefferie de Mambasa

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Les bureaux de la chefferie, des groupements et des villages moins équipés (en fournitures et logistiques)	-le manque des moyens financiers ; -le manque d'un programme local de développement ; -le manque d'initiative de certains chefs coutumiers ; -la faible mobilisation de la population.	-les services administratifs sont devenus ambulatoires et sont méprisés par la population ; -la mauvaise conservation et destruction des archives de l'ETD ;	-existence des terrains, des matériaux de construction (bois à scier, terre argile pour presser les briques, sables et moellon) ; -Existence d'énormes potentialités humaines à mobiliser dans les travaux de construction des bureaux administratifs.	-Manque d'appui technique et financier pour la construction des bureaux ; -faible capacités de gestion des agents des la Chefferie et de ses ETds -Mégestion des frais contribués.
La population ne croit pas à la décentralisation de la chefferie de Mambasa	-la mauvaise gestion de la chose publique ; -la population a du mal à croire que celle-ci soit à mesure de jouer pleinement son rôle telque stipule la loi sur la décentralisation ; - l'incompétence des dirigeants de la chefferie ;	- les relations entre l'administration et les administrés dans la chefferie sont en souffrance ; -la plupart des habitants de la chefferie ignorent où se trouvent même les bureaux de la chefferie, des groupements et des villages.	- la chefferie a déjà amorcé des ateliers sur la décentralisation au niveau du bureau de la chefferie.	-Faible niveau d'instruction des habitants ; - la non maîtrise de la politique de la décentralisation par les dirigeants de la Chefferies et de ses ETds ; -la manipulation politique par des Politiciens
La chefferie n'a pas des conseillers	-absence d'une structure de gouvernance appropriée pour présenter les doléances et les desideratas des parties prenantes de la chefferie ; - conflits de la famille régnante	-accusations gratuites à l'égard des dirigeants de la chefferie, -révoltes de la population ; -déterioration de la confiance entre l'administration de la chefferie et des administrés	-existence d'un Comité Local de Développement et de Conservation (CLDC) qui joue le rôle du Conseil de la Chefferie en attendant les élections locales. -existence d'une salle en cours de réaménagement dans le bâtiment en location pour les réunions de ce comité	-faible capacités techniques des membres des ces comités ; - insuffisance du budget pour ce comité, -absence de bureau, - absence d'une salle de conférence aménagée de façon acceptable
Mauvaise gestion et détournement des recettes de la chefferie	-absence d'un plan de développement local, -non respect des procédures administratives et financières ;	-perte de motivation de la population à payer les taxes et contributions ; -tracasseries à payer les taxes et	-existence d'une structure de gouvernance pouvant désigner à son sein un comité de suivi et évaluation -proximité de la chefferie de l'Administration du territoire	-corruption ; -faibles capacités techniques et de gestion des agents de la chefferie ; - faibles

	-absence d'outils de gestion, de suivi et évaluation et ainsi que d'audit interne comme externe à la chefferie. Absence d'une structure de contrôle ; -faible capacité des agents de la chefferie ;	impôts ; -des arrangements frauduleux entre les taxateurs et les entrepreneurs ; -réduction des recettes de la Chefferie		capacités techniques et d'accompagnement des agents des services techniques de l'administration du territoire pour appuyer, superviser et contrôler la Chefferie

Axe 2 : En rapport avec la Gouvernance

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***L'injustice, la corruption, le trafic d'influence battent record à la chefferie*** : les grands problèmes en rapport avec la gouvernance sont l'injustice, la corruption et le trafic d'influence. Les parcelles commencent à coûter cher et ne sont plus accessibles à tout le monde. Elles sont vendues de manières anarchiques. La plupart des postes de travail aussi bien au niveau du bureau de la chefferie qu'au niveau des privés comme les ONG intervenant dans la chefferie, les postes de travail sont occupés par des amis (une sorte de club d'amis), mais aussi des personnes venues d'ailleurs au détriment de ceux de la chefferie bien qu'il y ait des compétences locales répondant au profil demandé. La loi n'est pas du tout respectée et il n'y a pas d'alternance aux postes de la chefferie voire de ses ETds (groupements et villages). Les recettes de la chefferie sont détournées suite à la cupidité des agents de la chefferie et des ses ETds. Les causes à la base de tout ceci sont entre autres la méconnaissance de ce qu'est ce la gouvernance (comme le manque de transparence, de la redevabilité) aussi bien par les animateurs de la chefferie, des ses ETds que par les habitants, les faibles capacités des animateurs de la chefferie et des ses ETds, l'impunité et l'absence de prison et du camp des policiers au niveau de la chefferie, les ivrognes qui ne sont pas inquiétés. Toute fois, la chefferie peut compter sur la présence des plusieurs partenaires techniques et financiers pouvant former les agents sur la gouvernance dans la gestion de la cité.
- ***La multiplicité des taxes non raisonnables*** : la population de la chefferie de Mambasa se plaint de la multiplicité des taxes qu'elle est obligée de payer sans savoir à quoi elles servent. Cette situation est due au manque d'une politique de redevabilité. En conséquence, la perception des taxes est considérée par les habitants comme une tracasserie. La confiance entre les administrés envers l'administration diminue de plus en plus. La force de la chefferie et ses ETds réside au niveau du courage, de l'esprit d'abnégation et de débrouillardise de certains de ses dirigeants.
- ***La discrimination et le tribalisme*** : dans la chefferie de Mambasa, la population déplore la discrimination et le tribalisme qui s'accroissent de plus en plus. En effet la population de Mambasa est composée de plusieurs tribus et ethnies mais toutes ces tribus n'ont pas la même chance d'accéder aux emplois aussi bien dans la fonction publique que dans le secteur privé (comme dans des ONG et associations). En plus, chaque chef de service ou d'organisation préfère recruter ou favoriser la personne de sa tribu ou ethnique. En conséquence la haine s'accroît et le tissu social entre les différentes tribus et ethnies diminue au risque de déboucher à

des conflits intertribaux et interethniques. Cependant la chefferie possède une société civile qui réunit à son sein les parties prenantes issues de différentes ethnies et tribus. Cette structure complétée par les structures de gouvernance est l'un de cadres importants pouvant jouer le rôle de médiation et assurer la cohésion sociale. Des organisations intervenant dans cette chefferie sont aussi conscientes du problème de discrimination et tribalisme et peuvent initier des projets pouvant consolider le tissu social entre les gens des différentes ethnies et tribus.

- ***Le déséquilibre des rapports homme-femme*** : le rapport homme-femme connaît un grand déséquilibre dans la chefferie de Mambasa. La plupart des femmes n'ont pas étudié suffisamment pour accéder à des postes d'emplois rémunérateurs. Celles qui ont un niveau plus ou moins acceptable n'accèdent à des postes d'emplois que moyennant le rapport sexuel. Cette situation met la femme dans une position très marginale au point de l'assimiler à un objet. D'autre part, si la femme assurant un poste quelconque dans un service donné est en rapport d'intimité avec le chef dudit service, celle-ci devient très masculine à l'égard des autres agents à telle enseigne que les collègues n'ont qu'à se soumettre de peur d'être virés. Ceci est dû à la déficience de la politique de suivi de la performance des agents, la politique ou procédure de recrutement des agents et à une politique favorisant l'équilibre homme-femme. Cette ambiance conduit à une paralysie de l'administration et au faible rendement des agents, mais aussi au déséquilibre familial (comme le divorce, la débauche, la prostitution). Quoiqu'il en soit la chefferie compte déjà quelques structures oeuvrant dans le sens de la promotion de la femme. Elles assurent la sensibilisation pour l'éducation des filles, le lobbying et l'initiation des activités de développement économique des femmes tout à les intégrant avec les hommes.
- ***Le déséquilibre des relations bantous-pygmées*** : lors des séances de consultations des parties prenantes au niveau des villages, des groupements et de l'atelier de diagnostic et planification participatifs, les pygmées comme certains bantous engagés pour la défense de la cause des pygmées n'ont cessé de dénoncer la marginalisation dont ce peuple souffre. Bien qu'il y ait des rapports historiques pygmées-bantous « pygmées-Mukpala », ces rapports sont aujourd'hui perçus comme favorisant la perpétuelle dépendance des pygmées à l'égard des bantous. Les pygmées travaillent pour les bantous et en revanche ceux-ci assurent leurs soins médicaux, habillement et quelques biens manufacturés de première nécessité. Cependant, avec la modernisation, le coût de vie coûtant déjà cher à la famille bantoue, le soutien de celle-ci à la famille pygmée devient très médiocre. En plus, les pygmées ont été appelés aussi de quitter la forêt pour s'installer dans des villages, faute de moyens et d'une bonne préparation, ceux-ci sont confrontés à tout le poids de la vie dans des villages et cité ce qui obligent certaines familles à vendre même les kits dont elles bénéficient de certaines organisations pour leur installation. Avec certaines formations des ONG et associations les révoltant des bantous, les relations datant pygmées-bantous s'affaiblissent davantage au point que les pygmées se sentent plus délaissés et mènent une vie très précaire, d'indigence. Les pygmées accusent les bantous d'accumuler les richesses suite à la vente et exploitation sans partage des ressources naturelles de leur terroir (terre, forêt, carrière minière, etc...). Cette situation a comme conséquence, la responsabilité, quant à la gestion des ressources naturelles, qui risque de devenir diffuse ce qui entraîne l'envahissement des espaces par les immigrés et l'alourdissement de la vie aussi bien des pygmées que des bantous autochtones. En plus, la haine et des conflits de terre entre les pygmées, les bantous autochtones et

les immigrés risquent de prendre de plus en plus de l'ampleur. Comme atouts, la chefferie compte déjà des organisations oeuvrant dans le sens de défense des droits des pygmées. Celles-ci méritent d'appréhender le contexte local des rapports pygmées bantous et déceler les voies et moyens de développer les pygmées tout en les intégrant avec les bantous sur tous les plans.

- **Abandon des groupes vulnérables (handicapés, enfants délaissés, etc.)** : la chefferie enregistre un nombre on ne peut plus important des vulnérables qui sont sans assistance aucune. Nombreuses familles abandonnent leurs enfants qui s'occupent du vol (pick-pocket). L'absence des structures d'assistance et d'organisation au niveau de la chefferie et des ses ETds, d'une organisation pour soulager la misère de ces groupes est à la basse ce manque d'assistance. Ainsi des handicapés, des femmes veuves et autres groupes de vulnérables ne sont pas assistés. Certains meurent faute d'une bonne alimentation et des soins médicaux. Cette situation a comme conséquence la recrudescence de l'insécurité dans la cité et les villages de la chefferie de Mambasa. En plus des certaines confessions religieuses, la chefferie de Mambasa peut compter sur la solidarité de ses habitants qu'il suffit d'organiser pour constituer un fonds d'assistance aux groupes vulnérables.

Tableau 104: diagnostic du secteur de gouvernance

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
L'injustice, la corruption, le trafic d'influence battent record à la chefferie	-méconnaissance de ce qu'est-ce la gouvernance ; -faibles capacités des animateurs de la chefferie et des ses ETds ; -impunité ; -absence de prison et du camp des policiers au niveau de la chefferie.	-augmentation des prix des parcelles et vente anarchique ; -déséquilibre dans les engagements ; -non respect de la loi ; - absence d'alternance aux postes de la chefferie voire de ses ETds ; -détournement des recettes de la chefferie ;	-Présence des plusieurs partenaires techniques et financiers pouvant former les agents sur la gouvernance dans la gestion de la cité.	-Manque d'appui technique et financier pour l'organisation des formations et pour la construction des prisons et camps policier ; - faible organisation pour la dénonciation des cas de corruption et trafic d'influence
La multiplicité des taxes non raisonnables	-manque d'une politique de redevabilité.	- la perception des taxes est considérée par les habitants comme une tracasserie. -la confiance entre les administrés envers l'administration déminue de plus en plus.	- le courage, l'esprit d'abnégation et de débrouillardise de certains de ses dirigeants.	-Faible capacités des agents ; -insuffisance de financement pour vulgariser la nomenclature des taxes et contributions diverses

La discrimination et le tribalisme	-existence de plusieurs tribus et ethnies ; -injustice dans le recrutement ;	-la haine s'accroît ; -le tissu social entre les différentes tribus et ethnies diminue ; - risque d'amplification des conflits intertribaux et interethniques	-existence d'une société civile au niveau de la Chefferie ; -existence d'une structure de gouvernance pouvant jouer le rôle de médiation et assurer la cohésion sociale. - existence des consciences du problème de discrimination et tribalisme et pouvant initier des projets de réconciliation et médiation	-faibles capacités des organisations de la société civile locale; - insuffisance du budget pour ce comité, -absence de bureau, - absence d'une salle de conférence aménagée de façon acceptable
Le déséquilibre des rapports homme-femme	-faible niveau d'instruction des femmes ; - l'exigence des rapports sexuels comme préalables à l'accès à l'emploi des femmes ; -l'assimilation de la femme à un objet ; -la masculinité des femmes ; - déficience de la politique de suivi de la performance des agents ;	-la paralysie de l'administration ; -le faible rendement des agents ; - le déséquilibre familial (comme le divorce, la débauche, la prostitution)	-existence des quelques structures œuvrant dans le sens de la promotion de la femme	-analphabétisme des femmes ; -faibles capacités techniques des organisations de la société civile locale ; -l'impunité dans les services ; -déficience de la politique ou procédure de recrutement des agents ; - déficience d'une politique favorisant l'équilibre homme-femme
Le déséquilibre des relations bantous-pygmées	-les rapports historiques pygmées-bantous « pygmées-Mukpala » ; -le coût de vie élevée à la famille bantoue ; -l'installation des pygmées dans des villages sans une préparation suffisante au préalable ; -le révolte des pygmées intoxiqués par certaines organisations (ONG);	-l'affaiblissement des relations pygmées-bantous ; - la vente anarchique des espaces forestiers ; - l'exploitation anarchique des ressources naturelles des terroirs villageois ; -l'alourdissement de la vie chez les familles Pygmées et bantous autochtones ; -l'amplification de la haine et des	-l'existence des organisations œuvrant dans le sens de défense des droits des pygmées. -la faible capacité des organisations œuvrant pour la promotion de Pygmées.	-la faible capacité des organisations œuvrant pour la promotion de Pygmées.

		conflits de terre entre les pygmées, les bantous autochtones et les immigrants		
Abandon des groupes vulnérables (handicapés, enfants délaissés, etc.)	-l'absence des structures d'assistance ; - l'organisation au niveau de la chefferie et des ses ETds ; - existence d'une organisation pour soulager la misère de ces groupes	- faible assistance aux handicapés, des femmes veuves et autres groupes de vulnérables ; - perte des vies humaines faute d'une bonne alimentation et des soins médicaux. - la recrudescence de l'insécurité dans la cité et les villages de la chefferie de Mambasa.	-Existence des confessions religieuses, -Existence des habitants solidaires.	-insuffisance des capacités des organisations de la société civile pour réhabiliter et organiser des vulnérables ; -multiplicité des taxes aux organisations des vulnérables

Axe 3 : En rapport avec la consolidation de la paix

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insécurité** : l'insécurité est un fléau qui freine le développement de la chefferie de Mambasa ; les groupements Nyangwe et Mputu constituent les deux grandes parties de l'ETD les plus menacées. Les milices, les groupes armés et les militaires réguliers incontrôlés sont cités comme les principaux auteurs. Les mouvements réguliers d'insurrection, la vente illicite d'armes à feu entraînent des assassinats, vols, pillages des biens de la population, viols, exode rural, traumatisme psychosomatique, destruction des infrastructures et des tissus socio-économiques, déperdition scolaire plongeant ainsi les habitants dans la misère la plus sombre, dans le découragement, dans la perte de confiance en soi et dans le dégoût de vivre et de construire. Toutefois, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC) et la Police Nationale Congolaise (PNC) qui opèrent dans la chefferie disposent des commandements appuyés par la MONUSCO, qui peuvent mettre hors d'état de nuire les auteurs de l'insécurité. De même, la chefferie peut compter sur une population prompte à faciliter le processus de la sécurisation en collaborant avec les forces régulières.
- **Les conflits fonciers (de terres), conflits sur les ressources naturelles et tribaux** : Les conflits liés à la dispute de terre (limites administratives, concessions agricoles et d'exploitation de bois, carrés miniers, etc.) sont parmi ceux récurrents du territoire de Mambasa. En Chefferie de Mambasa, ils sont dus à plusieurs causes dont la cupidité de certains chefs terriens, la pression démographique dans certains groupements de la chefferie, la mégestion des terres arables, les conflits des pouvoirs, des parcelles, le lotissement des terres coutumières, la vente illicite des

terres, l'insolence, la disputes sur la légitimité au niveau de la famille régnautes dans certaines villages, le non respect de la coutume en matière de distribution de terre et l'occupation illégale des terrains, l'injustice. Les conflits fonciers et des ressources naturelles en général ont laissé derrière eux un sillage des conséquences. On peut ici citer la famine par le fait que la production agricole dans la chefferie a diminué. Cette situation s'explique aussi par le manque de terre à cultiver par certains cultivateurs habitant les zones où ce problème se pose. Enfin, les conflits fonciers sont à l'origine des escalades et accrochages entre les familles conduisant ainsi aux disputes, à la destruction méchante des biens et de l'environnement. Parmi les potentialités dont dispose la chefferie, on peut citer de grandes étendues des terres arables dans les groupements Mputu et Nyangwe, la loi foncière et coutumière pour répartir les parties en conflits.

b) Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi

Axe 4. En rapport avec le développement des industries et artisanat

Il a été noté le problème suivant :

- ***L'insuffisance des métiers, d'industries et entreprises ou sociétés d'exploitation*** : la chefferie de Mambasa compte très peu d'industries, entreprises d'exploitation industrielles voire de transformation artisanale de produits locaux et même exogènes. Ceci a plusieurs causes dont principalement la faible capacité technique, l'absence d'ingénieurs pour le renforcement des capacités et l'accompagnement, l'insuffisance d'énergie électrique pour faire fonctionner même les petites industries, la multiplicité des taxes dont la plupart sont non raisonnables (ne tiennent pas compte de la taille de l'entreprise), les maladies, la prostitution des filles, le mariage précoces des jeunes garçons et filles qui ne veulent pas travailler et se livre plus à l'alcoolisme, l'analphabétisme, la forte charge qu'on les parents dans la scolarisation des enfants les empêchant d'investir pour la création de micro-entreprise de transformation, la difficulté de communication avec les fournisseurs et les acheteurs, les tracasseries et le vol des biens, la haine et la marginalisation de certains habitants. Ceci a comme conséquence l'insuffisance d'emplois au niveau de la chefferie à la base de la faible croissance de l'économie de la chefferie. Cependant, la chefferie présente plusieurs opportunités entre autres, la richesse en ressources naturelles dont l'exploitation nécessite la transformation (bois, PFNL, minerais, etc...), la traversée par la RN4, la large gamme de productions agricoles, de pêche, de pisciculture, d'apiculture, etc.

Axe 5 : En rapport avec le financement des activités génératrices de revenu (activité entrepreneuriale)

Il a été noté les problèmes suivants :

- ***L'insuffisance des capitaux de démarrage et appui avec faible délai*** : la chefferie de Mambasa souffre de l'insuffisance de financements pour les activités de génératrices de revenu mais aussi des appuis avec des délais très courts. Elle compte plusieurs organisations à caractère coopératif même des habitants ayant des initiatives mais qui n'ont de ni possibilité d'avoir de crédit financier, ni appui logistique, ni de soutien technique approprié leur permettant d'œuvrer en vrais opérateurs économiques (entrepreneurs) avec des plans d'affaires et ou projets bancables. Par ailleurs, les petites initiatives entrepreneuriales au stade embrouillonnaire sont aussi confrontées à une multiplicité des taxes obligeant certaines à fermer. A ceci s'ajoutent l'insécurité, l'insuffisance des bailleurs des

fonds, la haine, l'esprit de marginalisation, le détournement des fonds des paysans par certaines coopératives de micro-finance ayant existé dans la chefferie, les maladies fréquentes dans la famille, les charges pour la scolarisation des enfants, les tracasseries, l'ignorance de la vie spirituelle, l'analphabétisme, l'insuffisance d'emplois payant, le mariage précoce, etc. sont à la base de l'accès déficient aux appuis en capitaux de démarrage voire des initiatives de micro-finance rurale. La chefferie de Mambasa présente des opportunités pour créer des caisses pouvant financer des activités génératrices de revenus. La chefferie a un grand centre (Mambasa) dans laquelle existe plusieurs services et petites activités. Ceci la prédispose à se faire constituer facilement des caisses d'épargne et crédit si les conditions de sécurisation des fonds sont assurées.

Axe 6 : En rapport avec l'agriculture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La faible production agricole** : d'après les enquêtes menées dans la chefferie de Mambasa, le nombre des agriculteurs représente 77,9% de la population total de la chefferie. Cependant, le problème qui se pose est celui de la faible production agricole dont les causes sont :
 - ☞ La perte de la fertilité des sols ;
 - ☞ L'insuffisance d'intrants agricoles (semences et outils arratoires) de productions améliorées ;
 - ☞ L'insuffisance des moniteurs agricoles pour encadrer et accompagner les agriculteurs,
 - ☞ L'excès des taxes non justifiées;
 - ☞ La faible capacité technique et l'absence des Ingénieurs pour introduire des techniques modernes;
 - ☞ L'analphabétisme de la plupart des agriculteurs ;
 - ☞ L'insuffisance de cultures de rente ;
 - ☞ Les difficultés d'accès aux produits phytosanitaires ;
 - ☞ Les difficultés d'accès au terrain pour développer une activité agricole à cause principalement de la haine et l'esprit de marginalisation;
 - ☞ Les difficultés d'accès à la main-œuvre ;
 - ☞ L'insécurité dans la chefferie ;
 - ☞ Le mariage précoce, la prostitution, les maladies, la forte charge de scolarisation des enfants ;
 - ☞ La conversion de beaucoup d'agriculteurs aux activités d'exploitation minières ;
 - ☞ Les tracasseries par les agents de l'Etat et le vol des récoltes.

Les conséquences vécues sont notamment l'insécurité alimentaire, la pauvreté suite au faible revenu de champ, la dépendance alimentaire, et la hausse du prix de certaines denrées alimentaires. Néanmoins, la chefferie dispose d'une population en majorité agricultrice, de grandes étendues des terres cultivables et des semences traditionnelles surtout dans les Groupements Nyangwe et Mputu ; et bénéficie de la présence des ONG qui s'occupent de l'agriculture, potentialités capables de renverser la tendance.

Axe 7 : En rapport avec l'élevage

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La faible production pastorale** : l'insécurité, les pillages et le vol des bêtes, les attaques des maladies épidémiologiques et l'ignorance des techniques modernes d'élevage, l'excès des taxes, la déficience en main-œuvre familiale suite au

mariage précoce, à la prostitution), la haine et l'esprit de marginalisation, l'absence des races améliorées, les charges familiales dues aux maladies fréquentes et à la scolarisation des enfants, les difficultés de communication, etc. En conséquence, la Chefferie connaît la pénurie des produits de l'élevage (viande, lait, beurre ...), la carence en protéines animales et la hausse du prix de la viande. Toutefois, pour relancer l'élevage, la Chefferie dispose des terres avec fourrage, de quelques associations d'éleveurs, de quelques bêtes, de quelques vétérinaires et d'un climat favorable à l'élevage.

Axe 8 : En rapport avec la pisciculture et la pêche

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La faible production piscicole et de pêche** : l'insuffisance en équipements de pêche et de pisciculture, l'insuffisance des étangs, l'ignorance en techniques modernes de pêche et de pisciculture, l'insécurité, les pillages et le vol des poissons dans les étangs, l'excès des taxes, la déficience en main-œuvre familiale suite au mariage précoce, à la prostitution), la haine et l'esprit de marginalisation, l'absence des races améliorées, les charges familiales dues aux maladies fréquentes et à la scolarisation des enfants, les difficultés de communication, etc. En conséquence, la Chefferie connaît la pénurie en produits halieutiques, la carence en protéines animales et la hausse du prix des poissons et dépendant beaucoup plus de l'extérieur. Toutefois, pour relancer l'élevage, la Chefferie dispose des rivières et des marais, de quelques associations des pisciculteurs et de quelques étangs.

Axe 9 : En rapport avec la mine

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La faible production minière** : L'activité minière est aussi développée dans la Chefferie de Mambasa surtout dans les groupements Nyangwe et Mputu. La chefferie compte à elle seule 26 sites d'exploitation d'or. L'exploitation minière est plus artisanale dans cette chefferie où les exploitants minière sont sous-équipés pour pouvoir extraire le potentiel que comporte le sous-sol de la chefferie mais aussi connaissent beaucoup de pertes à cause de l'usage des équipements archaïques. Les orpailleurs souffrent plus de l'excès des taxes, de l'insécurité dans les carrières, les tracasseries, le vol dans les carrières, des conditions hygiéniques malsaines entraînant des maladies, l'absence des cadres pouvant les accompagner techniquement, la non-organisation des orpailleurs artisanaux en coopératives, l'absence d'études préalables d'impacts des activités minières, les difficultés d'accès aux écoles entraînant des mariages précoces et la prostitution voire la transmission des maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA, l'analphabétisme des orpailleurs les limitant par rapport à toute organisation pour l'avancement de leur activité. Ceci a comme conséquence la pénurie dans les carrières d'or où les orpailleurs travaillent presque pour la survie et sans projet concret pour l'épanouissement de la famille. Cependant la chefferie a déjà une association comme ADINOM (Association de Défense des Intérêts des Orpailleurs de Mambasa) qui s'occupe de l'encadrement des orpailleurs et des acheteurs des minerais. D'autres initiatives sont en cours et visent la plupart à organiser des orpailleurs en coopératives pour leur permettre de répondre aux exigences de la Loi en matière d'exploitation minière et œuvrer pour la croissance économique de leurs ménages et de la Chefferie. En date du 20 mars 2015 la création d'une coopérative minière de Nyangwe « COOMINYA », conformément au Décret Loi N°14/018 fixant les modalités d'attribution des concessions

forestières aux communautés locales, en ses articles 2 alinea 2 et 20 et à l'Arrêté ministériel N° 020/CAB/MIN/ECN-DD/CI/00/2016 du 9 février, portant disposition spécifiques relatives à la gestion et exploitation de la concession forestière des communautés locales dans son article 4 alinéa 2.

Axe 10 : En rapport avec l'exploitation forestière

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Le gaspillage dans l'exploitation de bois** : l'exploitation de bois est une activité qui attire plus d'une personne dans la chefferie de Mambasa. Elle est considérée comme une activité économique car alimente plusieurs services en termes de taxes qui ne cessent d'augmenter. Mais il est déploré le gaspillage causé par les difficultés qu'ont les exploitants de bois à évacuer les bois de la forêt vers la grande route au point que plusieurs mètres cubes de bois sont coupé et abandonnés en pleine forêt. L'exploitation est jugée généralement semi-industrielle, car les exploitants utilisent 1 à 4 tronçonneuses pour l'abattage et le sciage. Ils utilisent généralement 3 à 5 personnes comme main-d'œuvre pour l'ensemble de machines tronçonneuses détenues par les exploitants. En 2007, la production annuelle de bois a varié entre 200 à 1500 m³/an/exploitant. La production de cette chefferie est évacuée vers Nairobi via Beni à bord des camions de plus de 80 tonnes. Les petits exploitants vendent leur bois à des négociants. Les prix généralement pratiqués sont les suivants : 1m³ de bois coûte 100\$, une planche de 3x50x500 cm coûte 5\$ et 1chevron de 7x7x500 cm est vendu à 1\$. Ces prix sont négociables. A l'étranger, en l'occurrence à Nairobi/ Kenya et à Kampala/Ouganda, 1m³ reviendrait à plus de 550\$. Ces prix dépendent de la qualité et de la dureté du bois. Le bois rouge est pour le moment le plus recherché sur le marché. Les conséquences par rapport à l'exploitation de bois sont multiples. D'une part elle entraîne la déforestation et la dégradation forestière mais aussi, la débauche, les maladies respiratoires et les IST et VIH-SIDA, la haine et la marginalisation au sein des communautés de la chefferie de Mambasa. Comme pour l'exploitation minière la Chefferie de Mambasa compte déjà des organisations qui peuvent œuvrer dans le sens d'organisation de l'activité d'exploitation minière. En plus des organisations locales et nationales nous y trouvons aussi des organisations à vocation internationale comme WCS, PAX-Christi qui militent pour une gestion et exploitation rationnelle et durable de bois. Une initiative REDD+ est en cours d'exécution dans cette chefferie et multiplie des séances de sensibilisation allant dans ce sens.

Tableau 105: diagnostic du secteur d'exploitation forestière

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Le gaspillage dans l'exploitation de bois	-Insuffisance en équipements pour les exploitants forestiers ; - Exploitation illégale de bois en faveur seulement du chef de la chefferie ; - Faible capacité	- déforestation et la dégradation forestière ; -Prostitution ; - IST, VIH/SIDA ; -Mariage	- existence des organisations qui peuvent œuvrer dans le sens d'organisation de l'activité d'exploitation minière. -existences des organisations internationales comme	-Excès de taxes (multiplicité des taxes) sans impacts à la Chefferie - Plusieurs taxes sont non raisonnables ; - Maladies freinent les activités

	techniques (techniques modernes) et absence d'ingénieur qualifié pour accompagnement et renforcement des capacités ; - Les activités sont limitées suite à la carence en main-d'œuvre ; - Les cadres qui accompagnent sont défaillants ; - Difficultés de communication	précoce des filles et des garçons ; - Haine et esprit de marginalisation ;	WCS, PAX-Christi qui militent pour une gestion et exploitation rationnelle et durable de bois. - existence d'une initiative REDD+ est en cours d'exécution dans cette chefferie et multiplie des séances de sensibilisation sur la lutte contre la déforestation et la dégradation forestière	d'exploitation forestières - Insécurité dans la Chefferie ; - Tracasserie et vol ; - Insuffisance d'emplois payants ; - Déficience d'amour de travail ; - Analphabétisme des exploitants de bois et des intervenants dans la filière bois ; - Forte charge de scolarisation des enfants ; -

Axe 11 : En rapport avec la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire et réserve communautaire), le tourisme et la REDD+

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Le pillage des ressources naturelles et la non-réglementation de l'exploitation des ressources naturelles** : dans la chefferie de Mambasa il est constaté une hémorragie des ressources naturelles qui ne profite pas à la communauté locale. Celle-ci ne cesse de se plaindre mais à cause l'exploitation illégale de bois et de faune favorisée par les autorités de la chefferie, le trafic d'influence par les autorités politico-administratives et coutumières, les faibles capacités techniques des communautés de base à créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles, le tourisme et pour profiter aussi de la REDD+, l'analphabétisme de la plupart des leaders communautaire pour appréhender les notions de la REDD+ et de la foresterie communautaire, la déficience de fonds et moyens matériels pour la structuration communautaire et accéder à tous les documents nécessaires pour la création des forêts communautaires et militer pour freiner le pillage des ressources naturelles, les communautés observent presque impuissamment les exploitants divers. Cette situation crée la haine et l'esprit de marginalisation au sein de la communauté de la chefferie de Mambasa, des conflits et d'insécurité générale mais aussi des tracasseries de tout genre. Néanmoins la Chefferie présente quelques atouts majeurs devant aider à contourner ces défis. Il s'agit entre autres de la présence d'une initiative REDD+ intervenant au niveau de la chefferie, des ONG comme WCS et autres organisations nationales et locales comme OSAPY, OCEAN, VIFEDE, PESGE oeuvrant dans le secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles, etc.

Tableau 106: diagnostic du secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles et le tourisme (forêt communautaire), le tourisme et la REDD+

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Le pillage	-l'exploitation illégale de bois	- la haine et	- la présence	-Excès de taxes

des ressources naturelles et la non réglementation de l'exploitation des ressources naturelles	favorisée par les autorités de la chefferie, -le trafic d'influence par les autorités politico-administratives et coutumières, -les faibles capacités techniques des communautés de base à créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles, le tourisme et pour profiter aussi de la REDD+, - l'analphabétisme de la plupart des leaders communautaire pour appréhender les notions de la REDD+ et de la foresterie communautaire, -la déficience de fonds et moyens matériels pour la structuration communautaire et accéder à tous les documents nécessaires pour la création des forêts communautaires et militer pour freiner le pillage des ressources naturelles, -les communautés observent presque impuissamment les exploitants divers.	l'esprit de marginalisation au sein de la communauté de la chefferie de Mambasa ; -des conflits et d'insécurité générale mais aussi des tracasseries de tout genre ; -déforestation et la dégradation forestière ; -Prostitution ; - IST, VIH/SIDA ; -Mariage précoce des filles et des garçons ; - Haine et esprit de marginalisation ;	d'une initiative REDD+ intervenant au niveau de la chefferie, La présence des ONG comme WCS et autres organisations nationales et locales comme OSAPY, OCEAN, VIFEDE, PESGE oeuvrant dans le secteur de la gestion communautaire des ressources naturelles, etc	(multiplicité des taxes) sans impacts à la Chefferie - Plusieurs taxes sont non raisonnables ; - Maladies freinent les activités de foresterie communautaire ; - Insécurité dans la Chefferie ; - Tracasserie et vol ; - Insuffisance d'emplois payants ; - Déficience d'amour de travail ; - Analphabétisme des leaders communautaires ; - Forte charge de scolarisation des enfants limitent les contributions ; -

Axe 12 : En rapport avec la Chasse

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La diminution de captures des gibiers** : contrairement à l'élevage, la chasse est une source importante de viande pour la consommation des ménages et un moyen rapide de se procurer de l'argent. Malgré que le goût de la viande de gibiers soit mieux apprécié par la communauté locale de la Chefferie de Mambasa, son prix y est de loin inférieur à celui de la viande des animaux domestiques. Actuellement, avec l'augmentation du rythme de chasse, du nombre des pièges par ménage, le non respect du calendrier de chasse, l'absence de la réglementation de la chasse et le braconnage commercial, la réduction du stock en animaux sauvages devient remarquable dans la chefferie de Mambasa. Ceci a comme conséquence la pénurie en protéine animale et la perte de temps de chasse au point qu'il faut effectuer des grandes distances et tendre plusieurs pièges pour attraper les animaux, la survie des peuples pygmées devient compromise et les communautés locales comme exogènes se livre à des pratiques illégales comme le braconnage dans la Réserve de Faune à Okapi (RFO). Comme atouts, la chefferie de Mambasa compte des organisations qui interviennent dans le domaine de la réglementation de la chasse comme PESGE, VIFEDE et les organisations nationales comme WCS. Ces organisations initient aussi des activités génératrices de revenus et procurant des protéines animales comme alternatives aux quelles peuvent se convertir les chasseurs et braconniers.

Tableau 107: diagnostic du secteur de chasse

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses,

				facteurs de blocages
La diminution de captures des gibiers	-l'augmentation du rythme de chasse, - l'augmentation du nombre des pièges par ménage, -le non respect du calendrier de chasse, - l'absence de la réglementation de la chasse et le braconnage commercial, - la réduction du stock en animaux sauvages devient remarquable dans la chefferie de Mambasa ; -l'usage des matériels et équipements massacrant imputablement et irrationnellement	-la pénurie en protéine animale ; -la perte de temps de chasse au point qu'il faut effectuer des grandes distances et tendre plusieurs pièges pour attraper les animaux, - la survie des peuples pygmées devient compromise, -les communautés locales comme exogènes se livrent à des pratiques illégales comme le braconnage dans la Réserve de Faune à Okapi (RFO)	-des organisations qui interviennent dans le domaine de la réglementation de la chasse comme PESGE, VIFEDE ; - les organisations internationales WCS. -Ces organisations initient aussi des activités génératrices de revenus et procurant des protéines animales comme alternatives aux quelles peuvent se convertir les chasseurs et braconniers.	-non implication des autorités locales ; -non respect des périodes de chasse, -faible vulgarisation de la loi sur la chasse

Axe 14 : En rapport avec l'énergie électrique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insuffisance d'énergie électrique** : la Chefferie de Mambasa ne compte aucune centrale hydro-électrique. Il y a des organisations qui fournissent de l'énergie électrique à partir des groupes électrogènes mais qui n'arrivent pas à satisfaire les besoins en énergie électrique de la population de la Chefferie. Les moyens financiers limités ne permettent pas à la Chefferie de créer ou aménager des centrales hydro-électriques. Cette situation entraîne des effets sur les autres secteurs de la vie qui concourent au développement. Ainsi, on note l'absence d'industries de transformation, le gaspillage d'argent sur les énergies non renouvelables, le ralentissement des activités économiques et des services administratifs, les maisons ne sont pas éclairées la nuit, le loisir ou le divertissement ainsi que l'épanouissement des enfants sont limités, la déforestation s'accroît suite à la quête de bois-énergie et charbon de bois. Alors que la chefferie dispose naturellement des collines à provoquer des chutes et d'un réseau hydrographique favorable pour lancer ce secteur.

Tableau 108: diagnostic du secteur d'énergie électrique

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
L'insuffisance d'énergie électrique	-absence des barrages hydro électriques ; -Moyens financiers limités	-Absence des industries de transformation - Ralentissement des activités économiques et des services administratifs ; -les maisons ne sont pas éclairées la nuit ;	- Existence de quelques organisations fournissant de l'énergie à partir des groupes électrogènes ; - Présence d'un réseau hydrographique	-Manque d'esprit associatif ; -Manque des techniciens électriciens qualifiés ;

		-le loisir ou diversitisme limité ; - déforestation par quête de bois-énergie et de charbon de bois	favorable - Présence des collines pour provoquer les chutes	-la multiplicité des taxes

Axe 15 : En rapport avec les routes

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Les routes de desserte agricole sont insuffisantes et en état de délabrement avancé :** Les infrastructures routières de desserte agricole sont insuffisantes et en état de délabrement avancé dans la Chefferie de Mambasa. Selon les résultats des consultations et du diagnostic participatif, le groupement de Mputu a une ancienne route de desserte agricole reliant les collectivités de Bakwanza et Mambasa précisément entre les villages Metela et Kilimamuenza (31 km) est aujourd'hui impraticable suite au manque d'entretien depuis plusieurs années. Les populations de ces localités sont obligées de transporter les récoltes sur le dos. Il existe par ailleurs entre le groupement Binase et le groupement MPUTU un pont de 7 mètres sur la rivière Binase, reliant ces deux groupements, lequel mérite des travaux de maintenance. Dans le groupement de Nyangwe, il y a également des routes de dessertes agricoles sur la route Mungbere. Une route va de Arua à Ido et qui est longue de 1km, une autre de Makalanga à Belue 15 km et une troisième de Sayo à BPI 6km. Toutes ces routes sont en délabrement. Elles doivent être réhabilitées. Dans le groupement de Binase, il y a quelques routes de desserte agricole qui sont à aménager. Il s'agit de la route qui va de Binase à Kazaniya longue de 16 km et celle qui part de Binase à Beluwe. Sur chacune des deux routes sont jetés des ponts de 8 à 12 mètres respectivement sur la rivière Kangambili. Cette situation résulte du fait que la Chefferie dispose de peu de moyens financiers et manque d'appui logistique. En conséquence, les produits manufacturés se vendent très chers alors que les produits agricoles s'achètent au prix dérisoire. En plus, la circulation et l'évacuation des produits vivriers et maraichers devient une casse tête, car ceux-ci sont transportés au dos ou sur la tête, pour atteindre les fins fonds de la chefferie. Pourtant la chefferie dispose la main d'œuvre locale et regorge d'énormes potentialités (graviers, moellons, forêt dans laquelle on pourrait exploiter des planches, ...) utilisables pour la réhabilitation et/ou la construction des routes. En outre, la présence de certaines ONG (AAA, MONUSCO ...) œuvrant dans le domaine des routes constitue un atout non négligeable.

Tableau 109: diagnostic du secteur d'infrastructures routières

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Les routes de desserte agricole sont insuffisantes et en état de délabrement avancé	- Existence de très peu d'initiatives aux travaux communautaires d'aménagement des routes de desserte agricole ; - Manque d'appui logistique (Insuffisance des	- Difficultés de transport (approvisionnement des produits en produits manufacturés et écoulement produits locaux) ; - Difficulté d'évacuation des produits agricoles ; - Prix dérisoire des produits agricoles ;	- Population active ; - Présence des ONG chargées de construction des routes de dessertes agricoles.	- Insécurité armée ; - Faible mobilisation de la population.

	matériels de cantonnement) ; - Insuffisance des moyens financiers	- Hausse de prix des produits manufacturés		

Axe 16 : En rapport avec l'aéroport

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Les aérodromes de la chefferie de Mambasa sont en état de défectuosité avancé :**
Les aéroports comme les routes sont des infrastructures de soutien à la croissance économique. Dans la chefferie de Mambasa il y existe 2 aérodromes qui sont en mauvais état. L'aérodrome de Mandima (dans le groupement de Mputu) est juste une piste et celui du quartier combattant est aussi une piste. Ces pistes pouvaient faciliter les visites, les évacuations expresses voire l'approvisionnement en marchandises et évacuation des matières premières comme les minerais. Fort malheureusement, elles sont impraticables et envahies par des arbres et arbustes. Ceci a comme conséquences, la recrudescence des risques des pillages de biens de valeurs et la perte des vies humaines en cours de voyage par route. Pourtant la chefferie dispose de la main d'œuvre locale et regorge d'énormes potentialités (graviers, moellons, ...) utilisables pour la réhabilitation et/ou la construction des aérodromes. En outre, la présence de certaines ONG (AAA, MONUSCO ...) œuvrant dans le domaine des routes constitue un atout non négligeable pour aménager les aérodromes.

Tableau 110: diagnostic du secteur d'infrastructures aéroportières

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Les aérodromes de la chefferie de Mambasa sont en état de défectuosité avancé	-Les aérodromes sont impraticables et envahis par des arbres et arbustes ; -aérosions entamant les aérodromes.	-la recrudescence des risques des pillages de biens de valeurs et la perte des vies humaines en cours de voyage par route	- Population active ; - main d'œuvre locale et regorge d'énormes potentialités (graviers, moellons, ...) utilisables pour la réhabilitation - Présence des ONG chargées de construction des routes.	- Insécurité armée ; - Faible mobilisation de la population.

Axe 17 : En rapport avec le marché-commerce

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Ralentissement des activités économiques :** Le ralentissement des activités économiques dans la Chefferie de Mambasa est dû à plusieurs causes dont l'insuffisance des marchés (dans le groupement Binase et Nyangwe vers axes Epulu et Nduye), l'insécurité, la faible expérience dans le commerce, le faible pouvoir d'achat de la population suite au non paiement des fonctionnaires de l'Etat, l'impraticabilité des routes de desserte agricole, la multiplicité des taxes. En conséquence, on observe dans certains coins de la chefferie la détérioration du climat des affaires, la rareté et la hausse de prix des produits manufacturés et produits agricoles mais aussi la difficultés de percevoir les taxes d'exploitation des ressources naturelles étant donné qu'il n'y a pas de marchés fixes. Ce problème décourage certaines initiatives commerciales dans la chefferie. Toutefois, la chefferie dispose de petits centres de négoce et le grand centre de Mambasa, et

d'une structure (FEC) capable de coordonner les activités commerciales et de plaider auprès des autorités en faveur des commerçants. En plus, on remarque partout que la population est animée par l'esprit de pratiquer le petit commerce dans son entité.

Tableau 111: diagnostic du secteur de commerce-marché

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Ralentissement des activités économiques	- l'insuffisance des marchés (dans le groupement Binase et Nyangwe vers axes Epulu et Nduye), -l'insécurité, la faible expérience dans le commerce, -le faible pouvoir d'achat de la population suite au non paiement des fonctionnaires de l'Etat, -l'impraticabilité des routes de desserte agricole, - la multiplicité des taxes ;	-la détérioration du climat des affaires, -la rareté et la hausse de prix des produits manufacturés et produits agricoles ; -la difficulté de percevoir les taxes d'exploitation des ressources naturelles étant donné qu'il n'y a pas de marchés fixes	-la chefferie dispose de petits centres de négoce et le grand centre de Mambasa, -existence d'une structure (FEC) capable de coordonner les activités commerciales et de plaider auprès des autorités en faveur des commerçants ; -la population est animée par l'esprit de pratiquer le petit commerce dans son entité ; - terrain disponible ; -existence de bois pour la construction des étalages dans les marchés	- le commerce se pratique seulement par les non-autochtones ; - Taxes fictives - Ignorance de la nomenclature des taxes officielles à payer au niveau de l'ETD ; -la défaillance du service de cadastre dans la délocalisation du marché Kabila

c) Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain

Axe 18. En rapport avec l'eau potable

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Insuffisance en eau potable** : Le faible appui, l'éloignement des points d'eau et le non aménagement de quelques sources d'eau potable font que la desserte en eau potable soit insuffisante dans la Chefferie de Mambasa. Cette situation expose les populations aux maladies d'origine hydrique car obligées de consommer l'eau impropre, expose les femmes aux viols dans leur quête d'eau vers les sources éloignées des habitations. La chefferie regorge des potentialités énormes pour renverser la tendance, grâce à l'abondance des cours et sources d'eau et à la présence de matériaux tels que des graviers, moellons, sable, pierres ainsi que la disponibilité de la main d'œuvre locale. Elle dispose aussi d'une synergie d'associations nationales (ILDB : Initiative Locale de Développement à partir de la Base, et VIFEDE : Vision des Femmes pour le Développement Endogène) qui a déjà fait une étude de faisabilité pour une adduction d'eau dans la cité de Mambasa. Cette étude montre qu'il est possible d'avoir une adduction d'eau à 500 mille dollars américains.

Tableau 112: diagnostic du secteur d'eau potable

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insuffisance en eau potable	- Le faible appui pour aménager une adduction d'eau dans le centre de Mambasa et des sources dans des villages, - l'éloignement des points d'eau ; -le non aménagement de quelques sources d'eau potable ; -	-consommation d'eau impropre ; -maladies d'origine hydrique prolifèrent ; - les femmes exposées aux viols dans leur quête d'eau vers les sources éloignées des habitations ; -Augmentation du taux de mortalité	- l'abondance des cours et sources d'eau ; - la présence de matériaux tels que des graviers, moellons, sable, pierres ; -la disponibilité de la main d'œuvre locale ; - Existence des points de captage d'eau - Disponibilité de la main d'oeuvre locale -une synergie d'associations nationales (ILDB-VIFEDE) avec étude de faisabilité pour adduction d'eau au centre de Mambasa	-Manque d'appui technique et financier pour l'aménagement des sources -Faible participation locale -Mégestion des frais contribués.

Axe 19. En rapport avec l'hygiène et l'assainissement

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Insalubrité de villages et cités et non respect des pratiques d'hygiène :** Les villages et les cités de la Chefferie de Mambasa sont insalubres. Cette situation est causée par le non respect des pratiques d'hygiène, la faible sanitation des villages, le manque de motivation pour les travaux d'assainissement des villages, la quasi-absence des trous à ordures dans la plupart des ménages qui ont des toilettes et salles de bains impropres, la défaillance du service étatique de tutelle qui ne s'occupe que de la taxation sans éducation préalable, nombreux ménages utilisent l'eau au toilette sans laver les mains au savon ou tout autre désinfectant après celles-ci. Ceci est à la base de plusieurs cas de maladies de mains sales comme la fièvre typhoïde. Certes, il est possible renverser cette situation avec l'existence des écoles où l'on peut introduire l'éducation à l'hygiène et assainissement à partir de l'âge scolaire. Des campagnes de sensibilisation peuvent être organisées par des organisations locales et nationales en collaboration avec l'inspection de la santé et l'inspection de l'environnement.

Tableau 113: diagnostic du secteur d'hygiène et assainissement

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insalubrité des villages et des cités	- non respect des pratiques d'hygiène, -faible sanitation des villages, -manque de motivation pour les travaux d'assainissement des villages,	-plusieurs cas de maladies des mains sales comme la fièvre typhoïde	-existence des écoles où l'on peut introduire l'éducation à l'hygiène et assainissement ; -existence d'un mouvement associatif ; - présence d'inspection de santé ; -présence d'une inspection de l'environnement ;	-l'absence d'un service d'hygiène et assainissement au niveau de la chefferie ; - existence de très peu d'organisations locales et nationales qui

	-quasi-absence des trous à ordures, -défaillance du service étatique de tutelle ; -non respect des pratiques d'hygiène après les toilettes		-existence des comités villageois, intervillageois et comité local de développement et conervation à la Chefferie	s'occupent de l'hygiène et assainissement ; -attentisme des agents de la chefferie, des groupements et des villages

Axe 20. En rapport avec l'habitat

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais état des habitations:** L'habitation étant l'un des indicateurs caractéristiques de la pauvreté. Cependant dans la Chefferie de Mambasa, la dimension moyenne d'une habitation est de 34,21 m² avec une moyenne de 3 pièces dans l'ensemble. Les pièces sont réduites et obligent à une promiscuité entre adolescents et parents qui partagent souvent la même maisonnette. Pour ce qui est du constituant des habitations, l'analyse montre que les habitations en pisé prédominent dans l'ensemble, suivie des habitations en bois. Les habitations en briques cuites, en briques adobes ou en ciment sont marginalement représentées. Dans cette Chefferie la tendance est restée la même avec la prédominance des maisons en pisés. La plupart des maisons sont couvertes en feuilles-pailles. Cette situation est plus accentuée dans le groupement de Nyangwe. Ces types d'habitation sont éphémères, exposent les habitants aux intempéries et aux maladies et les adolescents à la dépravation des mœurs. Pourtant le milieu dispose des matériaux locaux nécessaires pour promouvoir un habitat durable (un sol argileux pour la fabrication des briques de bonne qualité, des tuiles et une forêt dans laquelle sont exploitées des planches de bonne qualité).

Tableau 114: diagnostic du secteur d'habitat

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvais état des habitations	- Pauvreté - Découragement de la population locale dans la construction et réhabilitation des maisons suite à la permanence de l'insécurité - Déplacement de la population dans les régions sécurisées.	- Exposition aux catastrophes naturelles et aux intempéries.	- Disponibilité des matériaux de construction - Mains d'oeuvres locales.	- Insécurité - Coût élevé des matériels de construction (Tôle, Ciment, planches) ; - Existence de très d'associations locales formées en fabrication des briques et de tuiles ; - Considération de la Chefferie comme un buvouac pour la plupart de ménages

Axe 21. En rapport avec la santé

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Difficile accès aux soins de santé de qualité, taux élevé de malnutrition et cas des IST et VIH/SIDA :** Les résultats des diagnostics participatifs selon lesquels la population de la Chefferie de Mambasa accède difficilement aux soins médicaux de qualité; de même, le niveau de la malnutrition est très élevé au sein de la population comme le Marasme et la kwashiorkor. En effet, la majorité des structures sanitaires (centres de santé et postes de santé) ont une capacité d'accueil limitée, manquent un personnel qualifié, manquent de médicaments et sont également mal équipées. Les

hôpitaux sont insuffisants, manquent d'ambulances, corbials et les factures de soins médicaux sont très élevées difficilement accessible à des nombreux ménages surtout les pygmées qui sont dans une situation d'indigence. A ceci s'ajoute le mariage précoce et la prostitution qui exposant la population aux IST et VIH/SIDA. La situation des maladies nutritionnelles est plus prononcée dans les groupements de Nyagnwe et de Mputu. Cette malnutrition est provoquée par l'Ignorance des principes alimentaires, les us et coutumes rétrogrades du milieu. En conséquence un nombre important d'habitants recourt à l'automédication et à la pharmacopée. Cependant, la Chefferie dispose d'une carte sanitaire, du personnel médical, des ONG œuvrant dans le secteur de la santé, de suffisamment d'espaces, des matériaux locaux de construction ainsi que d'une main d'œuvre locale disponible et prête à apporter sa contribution lors des travaux de construction et/ou de réhabilitation des ouvrages sanitaires.

Tableau 115: diagnostic du secteur de santé

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Difficile accès aux soins de santé de qualité, taux élevé de malnutrition et cas des IST et VIH/SIDA	- Insuffisance en médicaments, matériels, équipements logistiques (comme ambulances et corbials, etc...); - coût élevé des soins médicaux ; - Infrastructures sanitaires non construites, non équipées et/ou insuffisantes - Manque d'un personnel qualifié - Capacité d'accueil limitée - Eloignement des structures sanitaires - Ignorance des principes alimentaires - Us et coutumes rétrogrades du milieu - Sensibilisation insuffisante en matière des IST et VIH/SIDA - Ignorance et analphabétisme - Manque de documentation appropriée en matière des IST et VI/SIDA - Insuffisance des sensibilisateurs formés (radio, prestataires de santé, ONG)	- Mortalité élevée surtout des pygmées ; - Persistance de certaines maladies - Recours à la phytothérapie et à l'automédication - Morbidité - Faible productivité ; - Augmentation des cas de malade de VIH/SIDA - Augmentation de taux de mortalité - Diminution de la production économique - Taux élevés des orphelins, veuves et veufs - Conflits dans les foyers - Marginalisation des PVV - Perte d'emploi due aux IST et VIH/SIDA	- Existence de quelques structures sanitaires - Existence de quelques structures sanitaires -Présence des ONGs et des Etablissements d'Utilité Publique - Personnel médical, disponible - Présence des ONG œuvrant dans le domaine médical -Présence des nutritionnistes dans le milieu - Présence des centres nutritionnels, associations et ONGs de promotion de la nutrition - Présence de quelques vivres ; - Existence des formations sanitaires - Intervention des ONG et confessions religieuses - Existence des ILD - Couverture des autres radios	- faible organisation au niveau des structures sanitaires ; - Megestion des produits alimentaires dans les ménages - Encadrement insuffisant des techniciens par l'Etat ; -Insécurité (groupes armés) - Négligence et ignorance de la population en matière des IST et VIH/SIDA

Axe 22. En rapport avec l'éducation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faibles taux d'alphabétisation des adultes et de scolarisation des enfants** : Le niveau d'instruction constitue une opportunité en termes de transfert de connaissances et de technologies en vue d'accroître la productivité dans la chefferie. D'après les enquêtes socio-économiques menées dans la Chefferie de Mambasa en 2014, le niveau d'instruction des chefs des ménages est très faible en général : les chefs des ménages ayant fréquenté l'université est de moins de 5%, ceux ayant le niveau de l'école primaire représentent 50% et ceux ayant le niveau de l'école seconadaire sont à 25% contre environ 20% de ceux n'ont même pas fréquenté l'école. Quant au taux de scolarisation des enfants, il faut dire que les résultats obtenus lors des diagnostics participatifs ont fait ressortir non seulement l'insuffisance des structures scolaires, mais aussi le délabrement, le non équipement de celles-ci et l'insuffisance des universités de qualité, le non paiements des enseignants, les frais scolaires des enfants élevés et dépassant le niveau de revenu des parents, la non existence des bourses d'étude au niveau de la Chefferie et la défaveur des enfants pygmées par le fait que leur scolarisation ne soit pas obligatoire comme principales difficultés du secteur de l'enseignement en Chefferie de Mambasa. Un faible niveau d'instruction, une forte déperdition scolaire et la non fréquentation des enfants scolarisables en sont les principales conséquences. Toutefois la chefferie compte beaucoup de partenaires intéressés comme les églises et certaines ONG qui interviennent dans le secteur de l'éducation et des matériaux de construction durables des écoles ainsi que des équipements comme des pupitres. En plus, la chefferie dispose d'une carte scolaire à actualiser ainsi que des enfants à scolariser.

Tableau 116: diagnostic du secteur d'éducation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faibles taux d'alphabétisation des adultes et de scolarisation des enfants	-insuffisance des structures scolaires, -délabrement, - non équipement des écoles -insuffisance des universités de qualité, - non paiements des enseignants, -frais scolaires des enfants élevés ; -non existence des bourses d'étude -défaveur des enfants pygmées ; - Faible implication de l'Etat ; -Pauvreté (Faible revenu de la population) -Mégestion par certains chefs d'établissements	-faible niveau d'instruction, - forte déperdition scolaire ; -non fréquentation des enfants scolarisables	-partenaires intéressés comme les églises et certaines ONG qui interviennent dans le secteur de l'éducation -disponibilité des matériaux de construction durable ; -existence des matériaux comme le bois pour équipements comme des pupitres ; - existence d'une carte scolaire à actualiser et des enfants à scolariser	-Exode rurale -Dispersion des petits villages

Axe 22. En rapport avec le sport, loisir et culture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Infrastructures sportives et expositions culturelles insuffisantes** : La Chefferie de Mambasa est déficiente en matière d'infrastructures sportives, socio-éducatives et culturelles. Les activités sportives, plus particulièrement le football, sont pratiquées d'une manière très sommaire. Les terrains de football, qui existent généralement dans les écoles, ne sont pas aménagés et ne répondent donc pas aux normes requises. Le milieu éducatif ne développe pas également les activités sportives et socio culturelles et l'État n'intervient presque pas dans le domaine. Les jeunes ne sont pas formés sur la connaissance des règles et techniques de jeux, dont l'usage pourrait se révéler profitable pour leur avenir. En conséquence, plusieurs talents chez les jeunes sont étouffés car ils ne sont ni exercés, ni encadrés. Cette situation est plus accentuée dans le groupement de Mputu où il n'existe aucun terrain des jeux. Quant à la valeur culturelle ; les jeunes ont tendance à oublier l'histoire, les habitudes et les moeurs de leur coutume. Les potentialités de ce sous secteur résident dans l'importance de la tranche des jeunes dans la population (plus de 70% âgé de moins de 30 ans), de quelques chefs coutumiers capables d'initier des activités d'exposition culturelle et de quelques salles polyvalentes dans certaines églises et mosquées.

Tableau 117: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Infrastructures sportives et d'exposition culturelle insuffisantes	- La non réservation d'espace pour le terrain (non respect des normes urbanistiques) - Manque d'appui aux activités sportives (Football, Volley-ball, Basket-ball, Boxe, ...) et culturelles	- Recul des activités culturelles et sportives	- Ressources humaines disponibles (jeunes notamment les élèves) - - Existence de quelques terrains dans les écoles et salles polyvalentes dans les paroisses	- Manque d'habitude et d'intérêt au loisir - Absence d'entraîneurs - Absence d'encadrement et promotion des meilleurs joueurs

d) Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

Axe 23. En rapport avec la réduction de l'impact de l'agriculture sur la forêt

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Réduction accélérée des espaces forestiers**: La Chefferie de Mambasa connaît une déforestation avancée suite à certaines pratiques agricoles non compatibles à la conservation des forêts (cette situation est plus accentuée dans le groupement de Binase). Ceci est surtout le cas de la pratique de l'incinération des champs et le feu de brousse qui occasionnent la déforestation, la perte de la biologie du sol et le déboisement accélérés, la transformation de la forêt en savanes, l'éloignement de la forêt, la pénurie en bois de chauffe et la perte de la fertilité des sols. Pourtant, la chefferie regorge des ONG et organisations nationales ainsi qu'un service d'agriculture, pêche et élevage capables des proposer des systèmes appropriées pour une agriculture durable (permettant de stabiliser les exploitations agricoles tout en maintenant la fertilité des sols) et une expérience importante en agroforesterie.

Tableau 118: diagnostic du secteur de réduction de l'impact de l'agriculture sur la forêt

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Réduction accélérées des espaces forestières	- pratiques agricoles non compatibles à la conservation des forêts. - pratique de l'incinération des champs et le feu de brousse ; - agriculture itinérante sur abattus-brûlis et création des troués dans la forêt	-déforestation, -perte de la biologie du sol ; - déboisement accélérés, -transformation de la forêt en savanes, -éloignement de la forêt, -pénurie en bois de chauffe ; - perte de la fertilité des sols	-existence des ONG et organisations nationales, un service d'agriculture, pêche et élevage capables des proposer des systèmes appropriés pour une agriculture durable -existence d'une expérience importante en agroforesterie	-faible niveau des organisations locales et des coopératives en matière d'agriculture durable ; -faible volonté des Dirigeants de la Chefferie à encadrer les agriculteurs ; -cupidité des autorités de la Chefferie et des coutumiers

Axe 24. En rapport avec la gestion durable des stocks de carbone forestier

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faible gestion du stock de carbone forestier** : La chefferie de Mambasa connaît beaucoup de menaces sur la forêt primaire suite à la déforestation et au déboisement. La forêt est exploitée de manière illicite sans efforts de reforestation naturelle ou artificielle. Ceci est surtout le cas dans le groupement de Nyangwe. Les exploitants illégaux surtout les voisins qui violent les limites sont à la base de cette déforestation et remettre en cause tous les efforts de conservation de la forêt fournis par les organisations tant nationales qu'internationales ainsi que ceux des communautés locales vouées à créer leurs forêts communautaires. Ils exploitent sans plan d'aménagement et causent la dégradation de la forêt. Pourtant, la chefferie pourrait compter sur l'existence des organisations et l'inspection de l'environnement qui militent pour une exploitation rationnelle de bois et elle possède des communautés engagées à protéger leurs forêts par la création des foresteries communautaires et l'élaboration des plans d'aménagement desdites forêts pour leur gestion durable.

Tableau 119: diagnostic du secteur de gestion durable des stocks de carbone forestier

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faible gestion du stock de carbone forestier	-beaucoup de menaces sur la forêt primaire. -forêt est exploitée de manière illicite sans efforts de reforestation naturelle ou artificielle. -violation des limites par les exploitants illégaux, -exploitation de bois sans plan d'aménagement	-déforestation, - remise en cause des efforts de conservation de la forêt fournis par les organisations vouées à créer leurs forêts communautaires. - dégradation de la forêt	-existence des organisations de gestion des forêts et l'inspection de l'environnement leurs forêts par la création des foresteries communautaires - existence des organisation pouvant appuyer à l'élaboration des plans d'aménagement	-faible volonté des autorités de la Chefferie et des coutumiers ; -cupidité des autorités coutumières ; -faible niveau d'instruction des Dirigeants de la Chefferie, des groupements et des villages ; -faible organisation des communautés locales

Axe 25. En rapport avec la réforestation et le reboisement

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faibles efforts de réforestation et reboisement :** Lors des ateliers de diagnostic et planification participative, il a été indexé l'exploitation minière illicite comme cause de la déforestation dans la Chefferie de Mambasa. Cependant dans cette chefferie les efforts de déforestation ne sont pas compensés par les efforts de réforestation et reboisement. Tout ceci parce qu'il n'y a pas d'études d'impact environnemental préalable à toute exploitation minière et forestière. Mises à part quelques pépinières aménagées par WCS dans le centre de Mambasa pour reboiser les parcelles des écoles, il n'y a pas d'autres efforts de reboisement qui sont fournis dans la chefferie. Il n'y existe aucune pépinière pour le reboisement par des essences forestières (sauvages). Comme conséquence, les espaces forestiers continuent de diminuer et la forêt se dégrade davantage. Pourtant il existe un mouvement associatif important dans la Chefferie qui peut être mobilisé dans le cadre de création des pépinières villageoises et le suivi des boisés.

Tableau 120: diagnostic du secteur de réforestation et reboisement

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
exploitation minière et de bois illicites	-efforts de déforestation pas compensés par les efforts de réforestation et reboisement par les exploitants illégaux, -absence d'études d'impact environnemental	-espaces forestiers continuent de diminuer - la forêt se dégrade davantage	- existence d'un mouvement associatif pouvant être mobilisé ; Possibilité de création des pépinières villageoises et de suivi des boisés	-Faible organisation des associations de base ; -faible implication des autorités de la chefferie et des groupements ; - compréhension réduite de l'importance de l'arbre par les autorités locales

Axe 26. En rapport avec la lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Perte de la biodiversité faunique:** La Chefferie de Mambasa est entrain de perdre sa biodiversité faunique suite au braconnage, à la faible capacité dans la domestication des animaux sauvages, à l'accès donné à tout le monde d'ouvrir les forêts primaires, des chasser au niveau des carrières d'or et des sites d'exploitation forestière, au manque d'engrais biologique (l'usage des engrais chimique étant aussi un facteur détruisant la biologie du sol) et à l'usage des produits chimiques dans la pêche. Ceci a comme conséquence, la fuite des animaux vers d'autres Chefferies, la dépendance de la Chefferie de Mambasa des autres Chefferies pour avoir la protéine animale, la perte d'opportunités en termes touristiques, l'intrusion dans la RFO. Alors que la Chefferie a des potentialités énormes pour restaurer sa biodiversité faunique, surtout avec une population locale vouée à créer des réserves communautaires et des associations impliquées dans la lutte contre le braconnage.

Tableau 121: diagnostic du secteur de lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Perte de la biodiversité faunique	-braconnage, -faible capacité dans la domestication des	- fuite des animaux vers d'autres	-population locale vouée à créer des réserves	-encouragement du braconnage par des autorités de la

	animaux sauvages, - ouverture des forêts primaires, -chasse au niveau des carrières d'or et des sites d'exploitation forestière, -manque d'engrais biologiques, -usage des produits chimiques dans la pêche	Chefferies, - dépendance de la Chefferie de Mambasa des autres Chefferies - perte d'opportunités en termes touristiques, -intrusion dans la RFO	communautaires ; - existence des associations impliquées dans la lutte contre le braconnage	Chefferie ; -encourage des pratiques massacrantes des animaux sauvages par les autorités militaires ; -Faible engagement de la population par rapport à la RFO, -intoxication de la population locale par les populations immigrées

Axe 27. En rapport avec le zonage

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Exploitation anarchique des ressources naturelles:** Les ressources naturelles de la Chefferie de Mambasa sont exploitées de manière anarchique au risque de s'épuiser un jour et la Chefferie devenir de plus en plus pauvre en ressources naturelles. Tous les espaces sont exposés à cette exploitation incontrôlée. Tous les types d'activités se pratiquent partout sur l'ensemble du territoire de la Chefferie. Il n'y a pas de zonage (micro et macro-zonage) ni de plans d'aménagement des terroirs ce qui rend la responsabilité diffuse quant à la gestion des ressources naturelles. Des efforts menés au niveau de certains groupements comme Nyangwe par les communautés appuyés par des organisations nationales comme OSAPY et WCS sont des opportunités que la Chefferie devrait exploiter et s'approprier pour une gestion durable de ses ressources naturelles.

Tableau 122: diagnostic du secteur de zonage

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Exploitation anarchique des ressources naturelles	-espaces exposés à l'exploitation incontrôlée. -Tous les types d'activités se pratiquent partout -pas de zonage (micro et macro-zonage) -pas de plans d'utilisation des terres	- risque que les ressources naturelles s'épuisent un jour ; - appauvrissement de la Chefferie en ressources naturelles	-existence des ONG appuyant les communautés en zonage et en élaboration des plans d'utilisation des terres (OSAPY et WCS),	-faible implication des autorités de la chefferie et des autorités coutumières

Axe 28. En rapport avec la sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Vente en désordre des espaces forestiers:** Les efforts de conservation des ressources naturelles sont buttés aux problèmes de vente en désordre des espaces forestiers aux exploitants illicites des ressources naturelles par les autorités coutumières et les autorités de la chefferie. La forêt n'est pas protégée. En conséquence, les services étatiques, les communautés et les organisations de conservation sont dans des difficultés énormes pour organiser leurs activités dans les espaces qu'elles ont réservés pour la conservation (RFO et Réserves communautaires) et générer des revenus nécessaires pour le développement local et l'aménagement forestier. La forêt de la chefferie de Mambasa serait bien gérée si elle était sécurisée par les autorités de la

Chefferie surtout avec l'enthousiasme de la communauté locale et la présence des services technique de conservation comme l'ICCN pouvant appuyer les communautés locales et la chefferie en matière de conservation des ressources naturelles et le processus de classement des forêts.

Tableau 123: diagnostic du secteur de sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Vente en désordre des espaces forestiers	-la forêt n'est pas protégée ;	- difficultés pour organiser les activités dans les espaces réservés à la conservation ; Difficultés de générer les ressources financières par la conservation	-existence des ONG appuyant les communautés pour avoir les statuts et des documents sécurisant leurs forêts (OSAPY et WCS), Présence de l'ICCN	-faible implication des autorités de la chefferie et des autorités coutumières ; -complicité de la Chefferie et des coutumiers dans la vente des forêts

21.2. Planification stratégique de la Chefferie de Mambasa

21.2.1. Vision pour la chefferie

- D'ici 2030 notre ménage est devenu un grand entrepreneur d'exploitation rationnelle (de mine, bois, élevage, etc...) qui nous procure suffisamment d'argent pour subvenir à nos besoins (grande maison en matériaux durables, scolarisation des enfants, alimentation équilibrée, déplacement facile, soins médicaux et bonne santé de famille) ;
- D'ici 2030, la chefferie de Mambasa est devenue une commune moderne ou ville électrifiée avec des écoles, universités et hôpitaux suffisants et modernes, des bureaux de la chefferie, des groupements et des villages construits en durs et opérationnels, la RN4 asphaltée, des villages assainis, des marchés construits et où les conditions de vie de $\pm 50\%$ des habitants se sont améliorées (passant au bien-être satisfaisant).

21.2.2. Objectif globaux

- D'ici 2030, le bien-être familial a augmenté avec la diminution du nombre des médiocres et l'augmentation du nombre des satisfaisants (acceptables)(voir baseline).
- D'ici 2030, la chefferie et ses ETds sont devenues effectivement décentralisées avec des infrastructures administratives et socio-économiques de base modernes et satisfaisantes et assurent une bonne gestion des ressources naturelles et de la chose publique.

21.2.3. Piliers de la RDC pour son développement

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

21.2.4. Stratégie de développement de la chefferie

De manière opérationnelle, la Chefferie de Mambasa s'est fixé 6 objectifs spécifiques qui traduisent les problèmes exprimés par ses habitants, mais positifs et devenant ainsi des cibles à atteindre. Il s'agit de :

- 1) A partir de 2016, la politique de décentralisation est renforcée dans la Chefferie de Mambasa par la construction et équipements des bureaux administratifs, le renforcement des structures de gouvernance (Comités=Conseillers) et la vulgarisation de la nomenclature des taxes ;
- 2) A partir de 2016, la gouvernance est renforcée dans la Chefferie de Mambasa par la restauration de la justice, de la redevabilité et l'amélioration des rapports homme-femme, Bantous-Pygénées et avec groupes vulnérables ;
- 3) A partir de 2016, la paix est restaurée dans la chefferie de Mambasa grâce à la restauration de la sécurité, la bonne gestion et mitigation des conflits ;
- 4) A partir de 2016, l'économie de la Chefferie de Mambasa s'accroît grâce à la diversification des activités économiques soutenues par des mécanismes/systèmes de financement durable ;
- 5) A partir de 2016, l'accès aux services sociaux de base est amélioré et le capital humain est renforcé dans la Chefferie de Mambasa grâce à l'amélioration de la desserte en eau potable et électricité, à la construction, réhabilitation et équipement des infrastructures scolaires, sanitaires, à l'amélioration de l'habitat et à la promotion de la culture, du sport et loisir ;
- 6) A partir de 2016, l'environnement de la Chefferie de Mambasa est protégé et ceci contribue à la lutte contre le changement climatique grâce à l'adoption de des systèmes d'agriculture durable, à la gestion durable des stocks de carbone forestier et la biodiversité faunique, au zonage et au respect des limites de la RFO et des forêts communautaires.

21.2.5. Résultats et produits attendus

Tableau 124: résultats et produits attendus de la chefferie de Mambasa d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-4 bureaux construits ; -4 bureaux équipés -4 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les milices et de tensions interethniques (tribus)	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de	Financement des projets				

	finance					
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	1579 T	Maïs	
			Paddy	2796 T	Paddy	
			Banane	9561 T	Banane	
			Manioc	31303 T	Manioc	
			Arachide	534 T	Arachide	
			Haricot	2527 T	Haricot	
			Soja	728 T	Soja	
			Patate douce	1772 T	Patate douce	
			Céréales secondaires	575 T	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	2226 T	Canne à sucre	
			Légumes verts	4289 T	Légumes verts	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Bovins	31	Bovins	
			Caprins	3686	Caprins	
			Ovins	169	Ovins	
			Suidés/porcs	647	Suidés	
			Poules	3826	Poules	
			Canards	3025	Canards	
			Dindes	22	Dindes	
			Pigeons	125	Pigeons	
			Lapins	64	Lapins	
			Cobayes	1782	Cobayes	
			Pintades	16	Pintades	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electrique				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				
	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le	Hygiène				

	pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle					
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)	Santé				
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				
	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	Déforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	Déboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la superficie aménagée dans la chefferie	Zonage				
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				

	Augmenter le nombre des forêts communautaires légalisées	Sécurisation Forêts communautaire				

21.2.6. Actions stratégiques de développement de la Chefferie de Mambasa

a) Axe 1 : Renforcement de la décentralisation

1) *Consolider l'autonomisation dans la gestion de la Chefferie et restaurer la confiance entre l'administration et les administrés*

Pour permettre à la Chefferie de Mambasa (comme Entité Territoriale Décentralisée) avec ses groupements et villages de jouer pleinement son rôle de développement local et assurer des loyaux services aux habitants à partir de ses ressources locales propres, les actions suivantes sont envisagées : (i) construire et équiper les bureaux administratifs de la Chefferie, des groupements et des villages tout en prévoyant à leurs enceintes des pièces de bureaux et salles de conférences aux structures de gouvernance (Comités de Développement et de Conservation) ; (ii) organiser des sessions régulières des structures de gouvernances (comme le CLDC au niveau de la Chefferie) dans lesquelles les représentants de la communauté de base discutent les priorités de la Chefferie en termes de développement et de Conservation mais aussi sont présentés et discutés les prévisions budgétaires et les rapports trimestriels et annuels présentés l'exécutif de la Chefferie et de ses ETds ; (iii) doter les structures de gouvernance d'un budget annuel pour leur fonctionnement (primes et frais d'organisation des sessions, etc...) ; (iv) renforcer les capacités de gestion des structures de gouvernance pour que celles-ci jouent pleinement leurs rôles (v) organiser des séances d'évaluation des capacités des agents de la Chefferie dans la gestion administratives et financières ; (vi) renforcer les capacités des agents de la Chefferie sur la gestion administrative et financière ainsi qu'en passation des marchés ; (vii) mettre en place, au sein de chaque structure de gouvernance (comme le CLDC), un comité de suivi-évaluation, voire d'audit interne et renforcer ses capacités.

3) *Vulgariser la nomenclature des taxes à payer*

La vulgarisation de la nomenclature des taxes à payer concerne non seulement la lutte contre les tracasseries administratives, mais aussi, la mobilisation des fonds pour contribuer au budget de la Chefferie. Pour y arriver la Chefferie va organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de payer les taxes dues à la Chefferie. La Chefferie va utiliser les masse-media comme radio, affiches, etc.

b) Axe 2 : Renforcement de la gouvernance

2) *Instaurer la justice, la bonne gouvernance et lutter contre la corruption et le trafic d'influence*

Pour permettre à la Chefferie, aux groupements et aux villages d'améliorer ses capacités de gestion et lutter contre le dysfonctionnement de l'appareil administratif, les actions suivantes sont envisagées : (i) construire une prison à la chefferie, un tribunal et un camp des policier pour corriger les responsable de détournement, de corruption et autres hors la loi ; (ii) instaurer et suivre le respect de procédure de passation des marchés dans les recrutements, les offres des services et des biens ; (iii) former, mettre en place et suivre-évaluer un baromètre de bonne gouvernance locale ; (iv) instaurer la publication régulière des budgets prévionnels et rapports annuels ainsi que les rapports de suivi-évaluation voire élaborer des budgets citoyens.

3) *Lutter contre la discrimination et le tribalisme*

Le fléau de discrimination et tribalisme qui est entrain de prendre de l'ampleur dans la Chefferie de Mambasa sera réduit progressivement par les action suivantes : (i) mettre en place d'un système de suivi du respect de la procédure de passation des marchés dans le recrutement et les offres de services et biens au niveau de l'administration publique que des organisations et entreprises privées ; (ii) initier et exécuter des projets économiques de cohésion sociales entre les ethnies et tribus.

4) *Améliorer les rapports homme-femme et la parité*

Etant donné que les prisons seront construites dans la Chefferie pour corriger les impunités comme les harcèlements sexuels, les rapports homme-femme et la parité seront améliorés aussi par les actions suivantes : (i) instaurer et suivre le respect d'une politique favorisant l'équilibre homme-femme dans le recrutement des agents aussi bien dans l'administration publique que dans le secteur privé ainsi que d'évaluation de la performance des agents ; (ii) instaurer et suivre une politique favorisant la représentativité équilibrée homme-femme dans les structures de prise de décisions (comme le CLDC) ; (iii) initier des projets économiques en faveur des femmes associées aux hommes (comme la construction et installation des moulins hydroélectriques, etc) ; (iv) sensibiliser la population sur le rôle de la femme dans le processus de développement ; (v) organiser des conférences portant sur la promotion du genre et la masculinité.

5) *Améliorer les rapports bantous-pygmées*

La situation d'indigence des pygmées ne cessent de préoccuper plus d'un homme épris d'un esprit humanitaire et du développement équitable. Les pygmées évoluant dans un contexte où ils partagent les ressources avec les bantous devraient aussi bénéficier de façon équitable les retombées de l'exploitation desdites ressources et améliorer leur accès aux services socio-économiques essentiels (soins de santé, habitation, éducation, mobilité, etc...). Pour permettre cette amélioration dans le contexte de la Chefferie de Mambasa, les actions suivantes sont envisagées : (i) instaurer et suivre une politique favorisant la représentativité des Pygmées dans les structures de prise des décisions (comme le CLDC) ; (ii) initier et exécuter des projets économiques collaboratifs pygmées-bantous afin de favoriser le transfert de technologies et savoir-faire ; (iii) instaurer et suivre une politique favorisant l'éducation des pygmées et l'intégrer dans le PDL.

6) *Instaurer un fonds d'assistance sociale aux vulnérables*

Pour permettre à la Chefferie et ses ETds de venir en aide aux vulnérables, la Chefferie envisage créer un fonds d'assistance aux vulnérables (handicapés, enfants délaissés, etc) ; ce fonds va aider à réaliser des actions suivantes : (i) créer des centres de récupération des jeunes par des formations aux métiers générateurs de revenus ; (ii) financer des activités de « cash for work » en faveur des vulnérables et (iii) assister les vulnérables en situation d'indigence avancée.

c) **Axe 3 : Consolidation de la paix**

2) *Restaurer la sécurité et renforcer les capacités de gestion et mitigation des conflits*

Pour faire sortir la Chefferie de Mambasa d'un blocage important (l'insécurité et les conflits) pouvant freiner son essor, il est envisagé les actions suivantes : (i) redynamiser les réunions conjointes de sécurité dans la Chefferie, dans les chefs-lieux des groupements, villages, avec la police, la FARDC et la MONUSCO ; (ii) organiser des barza communautaires pour amener la population à la cohabitation pacifique et à la résolution pacifique, gestion et mitigation des conflits surtout fonciers, des limites et tribaux ; (iii) renforcer les capacités des barza communautaires dans la gestion et mitigation des conflits ; (iv) renforcer les capacités des

services étatiques (AGRIPEL, Environnement et foncier, cadastre) en cartographie participative et collecte traitement des coordonnées géographiques ; (v) initier des projets économiques de conversion des milices armées en activités génératrices de revenus financièrement attrayantes; (vi) organiser des campagnes de démobilisation volontaire des milices et récupération des armes par « cash pour arme » ou « appui aux travaux champêtres, aménagement étangs, machines à coudre et autres contre armes »;

d) Axe 4 : Développement des industries et artisanat

1) Augmentation des métiers, industries et entreprises ou sociétés d'exploitation

La Chefferie de Mambasa attends augmenter le nombre des métiers, industries, entreprises ou sociétés d'exploitation et de transformation artisanale de produits locaux et même exogènes afin d'améliorer sa croissance économique et promouvoir l'emploi de ses habitants et ceci au travers les actions suivantes : (i) identifier les capacités techniques locales et les besoins en capacités techniques externes ; (ii) créer des centres d'apprentissage aux métiers (menuiserie, fabrication des briques, cordonnerie, maçonnerie, fabrication des savons, transformation et conservation des denrées, fabrication des foyers améliorés pour l'utilisation rationnelle de bois-énergie, etc...); (iii) créer des centres d'approvisionnement en équipements, matériels, matières premières et consommables industriels essentiels ; (iv) organiser des coopératives entrepreneuriales de développement des activités artisanales et industrielles ; (v) renforcement des capacités des entrepreneurs en élaboration des plans d'affaires prenant en compte des différentes taxes et contributions.

e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales

1) Initier et développer des systèmes de micro-finance locale

Pour répondre au besoin on ne peut plus important des capitaux de démarrage ou de renforcement des activités entrepreneuriales et autres, devant soutenir à juste titre la croissance économique locale, la chefferie envisage des actions suivantes : (i) créer des caisses villageoises ; (ii) créer des coopératives d'épargne et de crédits dans chaque groupement ; (iii) former les membres des caisses villageoises et des coopératives à la gestion des crédits; (iv) mettre en place un système de contrôle des finances des caisses villageoises et des coopératives et de suivi de remboursements des crédits ; (v) assurer le lobbying auprès des bailleurs des fonds pour l'allongement des délais de financement des activités génératrices de revenus.

f) Axe 6 : Agriculture

1) Améliorer les systèmes de production agricole

L'agriculture constitue la principale activité économique de la Chefferie de Mambasa en particulier et du territoire de Mambasa en général. Elle occupe environ 80% de la population de la Chefferie de Mambasa. Il est évident que l'amélioration de la productivité et la promotion agricole peuvent relancer l'économie locale.

Dans la Chefferie de Mambasa, les habitants estiment augmenter la production agricole en menant les actions suivantes pour lesquelles ils sollicitent des appuis: (i) rendre disponible les semences améliorées, les outils aratoires et autres intrants (produits phytosanitaires, etc.) dans chaque village de la Chefferie ; (ii) vulgariser des techniques agricoles appropriées auprès de la population agricole et organiser l'accompagnement techniques et organisationnel ; (iii) introduire des modèles d'agriculture durable (ex. agroforesterie) dans le système de production traditionnel (comme agriculture paysanne par abattis-brûlis, principale cause de la déforestation); (iv) introduire des cultures de rente dans les systèmes traditionnels d'exploitation agricole, (v) recruter les agronomes et moniteurs agricoles ; (vi) redynamiser et créer des associations types coopératives d'agriculteurs ; (vii) former les agriculteurs sur la

gestion des exploitations agricole, la gestion des crédits agricoles et les orienter aux institutions de micro-finance ;

g) Axe 7 : Elevage

1) Améliorer les systèmes de production pastorale (y compris l'apiculture)

La relance et le développement de l'élevage (y compris l'apiculture) dans la Chefferie de Mambasa est possible. Les actions suivantes ont été citées comme pouvant constituer un coup de pouce pour l'augmentation de la production pastorale : (i) rendre disponible les races améliorées ainsi que des intrants essentiels (comme les ruches améliorées, les produits vétérinaires) dans chaque groupement de la Chefferie ; (ii) vulgariser des techniques et systèmes appropriés de conduite des élevages auprès de la population pasteurs et organiser l'accompagnement techniques et organisationnel ; (iii) introduire des systèmes d'intégration production végétale et production animale (iv) recruter les vétérinaires ; (v) redynamiser et créer des associations types coopératives d'éleveurs ; (vi) former les éleveurs sur la gestion des exploitations pastorales, la gestion des crédits pour élevage et les orienter aux institutions de micro-finance ; (vii) organiser la domestication des animaux sauvages les plus consommés comme gibiers.

h) Axe 8 : Pisciculture et pêche

1) Améliorer les systèmes de production piscicole et de pêche

Pour augmenter la production halieutique dans la Chefferie de Mambasa et diminuer sa dépendance par rapport à l'extérieur en ce qui concerne cette denrée, il est envisagé des actions suivantes : (i) rendre disponible les matériels d'aménagement des étangs (houes-pioches, pelles, machettes et treillis), semences (alevins) et de pêche (filets, hamécons, fil, etc.) ; (ii) appuyer les travaux d'aménagement des étangs qui consistent en creusement ou ouverture des étangs, des canaux d'alimentation et d'évacuation d'eau, l'aménagement des moines et digues ; (iii) aménager des étangs d'alevinage ; (iv) organiser des formations techniques (formation en techniques de pêche, d'aménagement des étangs, captage d'eau en amont et évacuation en aval, entretien de digues, ensemencement, alimentation et de conduite des étangs) ; (v) organiser le suivi régulier et accompagnement technique ; (vi) organiser les pisciculteurs et les pêcheurs en associations type coopérative.

i) Axe 9 : Exploitation minière

1) Améliorer le système d'exploitation minier (y compris l'extraction de sable, chaux, graviers, argile et moellons)

Pour pouvoir extraire le potentiel que comporte le sous-sol de la chefferie, réduire les pertes causées par de l'usage des équipements archaïques et réduire les tracasseries et autres, les actions suivantes sont envisagées : (i) rendre disponibles les matériels et équipement d'exploitation minière et extraction de matériaux de construction (sable, moellons, argile, graviers, chaux, etc.) dans la Chefferie ; (ii) former et accompagner les orpailleurs sur les techniques appropriées d'exploitation minière ; (iii) organiser les orpailleurs artisanaux et les exploitants des matériaux de construction en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, d'accès déficient aux soins de santé, de tracasseries, etc. ; (iv) organiser des études d'impact environnemental et social ; (v) appuyer les coopératives des orpailleurs en exploration des gisements miniers et des carrières de matériaux de construction.

j) Axe 10 : Exploitation forestière

1) Améliorer le système d'exploitation forestier

Pour augmenter la production en bois et limiter les gaspillages dans l'exploitation forestière, les habitants de la Chefferie de Mambasa ont envisagé les actions suivantes : (i) rendre

disponibles les matériels et équipements d'exploitation forestière; (ii) former et accompagner les exploitants forestiers sur les systèmes appropriés d'exploitation forestière ; (iii) organiser les exploitants forestiers en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, de tracasseries, d'accès déficient aux soins de santé, etc. ; (iv) organiser des études d'impact environnemental et social ; (v) organiser des formations des coopératives des exploitants forestiers sur l'élaboration des plans d'affaires pour leur permettre d'accéder et de gérer les crédits d'exploitation forestière ; (vi) Rendre professionnelle l'exploitation de bois de chauffe, de sticks de bois et de récolte de PFNL pour que celle-ci contribue à la croissance économique de la Chefferie (ceci en identifiant au préalable toutes les ressources disponibles dans chaque groupement, les localiser, estimer approximativement leur abondance et valeur marchande, élaborer des plans d'affaires pour leur exploitation et organiser les exploitants en coopératives).

k) Axe 11 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+

1) Limiter le pillage des ressources naturelles par l'organisation de la Gestion communautaire des ressources naturelles et la REDD+

Pour permettre aux communautés de base et la Chefferie de bénéficier de façon rationnelle, rentable et durable des ressources naturelles que regorge la Chefferie de Mambasa, les habitants de cette Chefferie ont identifié les actions suivantes : (i) Créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles des forêts des communautés locales (FCL) ; (ii) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ; (iii) Aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs ; (iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente) ; (v) organiser les biomonitoring participatifs régulier.

l) Axe 12 : Chasse

1) Améliorer le système de chasse

La chasse est une activité traditionnelle importante pour la communauté de la Chefferie de Mambasa. Fort malheureusement, elle se pratique de manière abusive au point qu'elle est généralement assimilée au braconnage ce qui diminue sensiblement les captures des gibiers. Pour augmenter la production de chasse dans la Chefferie de Mambasa les actions suivantes sont envisagées : (i) vulgariser les techniques appropriées de chasse ; (ii) approvisionner les groupements de la Chefferie des équipements et matériels appropriés de chasse ; (iii) organiser des chasseurs et les revendeurs en coopératives ; (iv) organiser l'accompagnement technique et organisationnel des chasseurs et revendeurs des gibiers ; (v) former les chasseurs et les revendeurs en techniques de conservation de la viande de brousse ; (vi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ; (vii) former les coopératives de chasseurs sur l'élaboration des plans d'affaires intégrant les taxes et différentes contributions ; (viii) vulgariser la loi sur la chasse.

m) Axe 13 : Energie électrique

1) Améliorer la desserte en électricité

Pour lancer le secteur d'énergie électrique et couvrir une grande partie de la Chefferie de Mambasa en énergie électrique, il est indiqué de passer par les actions suivantes : (i) Construire des micro-centrales hydroélectrique ; (ii) assurer la distribution de l'électricité dans les quartiers et villages.

n) Axe 14 : Routes

1) Réhabiliter les infrastructures routières

Dans la Chefferie de Mambasa, la réhabilitation et/ou la construction des infrastructures de transport (routes de desserte agricole et routes nationales) constitue un facteur capital de développement économique et social, par leurs effets d'entraînement sur tous les autres secteurs et son impact direct sur les conditions de vie de toute la population. Ce qui nécessite la mise en œuvre des actions suivantes : (i) construire et entretenir les routes de desserte agricole (69km) et 3 ponts (total 27 m de long) ; (ii) doter les groupements et les villages des équipements et matériels de cantonnage manuel (bêches, houes, barres de mines, brouettes, etc.); (iii) organiser des travaux communautaires d'entretien des routes de deserts agricoles ; (iv) Organiser le lobbying pour l'asphaltage de la RN4.

o) Axe 15 : Aéroports

1) Réhabiliter les infrastructures aéroportuaires

Pour un bon soutien à la croissance économique de la Chefferie de Mambasa, il sied aussi de rendre en état opérationnel les aérodromes existants et ceci aux travers les actions suivantes : (i) construire et entretenir les deux aéroports existants; (ii) doter les deux groupements concernés (Mputu et Nyangwe) d'équipements et matériels de cantonnage manuel (bêches, houes, barres de mines, brouettes, etc.); (iii) organiser des travaux communautaires d'entretien des aéroports.

p) Axe 16 : Marché-commerce

1) Intensifier le commerce dans les groupements

Pour accroître et étendre les affaires dans la Chefferie de Mambasa, il importe de mener les actions suivantes : (i) Construire des nouveaux marchés au niveau des groupements et d'au moins un limanga (petit marché) dans chaque village ; (ii) Sensibiliser la population sur la nécessité de vendre les produits aux marchés et l'entretien des étalages.

q) Axe 17 : Eau

1) Alimenter la population en eau potable

L'objectif poursuivi dans ce secteur est de rendre l'eau potable accessible à tous les habitants de la Chefferie de Mambasa d'ici 2030 (année d'émergence), pour ainsi réduire les corvées liées à l'approvisionnement en eau potable. Ces performances seront réalisées grâce à l'aménagement des sources d'eau potable (au moins deux sources par village) et d'une adduction d'eau au centre de Mambasa. Les études réalisées par la synergie ILDB-VIFEDE ont déjà démontré qu'il est possible de réaliser une adduction d'eau à Mambasa (trois cités : Binase, Mputu et Nyangwe) à un coût d'environ 500.000\$.

r) Axe 18 : Education

1) Construire, réhabiliter et/ou équiper des infrastructures scolaires et universitaires

L'éducation, à travers l'instruction, est la racine du développement local. Mais dans la Chefferie de Mambasa, les cadres où se transmet cette instruction ne sont pas propices à l'éclosion mentale et intellectuelle. En effet, les infrastructures scolaires et universitaires sont insuffisantes et mal et sous équipées. Pour améliorer la situation de l'instruction, la Chefferie de Mambasa mettra en œuvre les actions suivantes : (i) réhabiliter, construire et équiper les infrastructures scolaires et universitaires ; (ii) construire et équiper les centres d'alphabétisation des adultes et d'apprentissage des métiers ; (iii) organiser des sessions régulières de recyclage des enseignants ; (iv) instaurer un fonds pour la prise en charge des enfants performants à l'école et des enfants pygmées (bourses d'études).

s) Axe 19 : Santé

1) Construire, réhabiliter et/ou équiper des infrastructures sanitaires

L'état dans le quel se trouvent les infrastructures sanitaires dans la Chefferie de Mambasa fait sa population accéder difficilement aux soins de santé de qualité. En outre, on note un niveau très élevé de malnutrition au sein de la population. Pour renverser la tendance, la Chefferie va entreprendre les actions suivantes : (i) réhabiliter, parachever et équiper les infrastructures sanitaires existantes ; (ii) construire et équiper de nouvelles structures sanitaires, (iii) doter chaque groupement d'une ambulance ; (iv) organiser des mutuelles de santé pour faciliter l'accès aux soins de santé de qualité.

4) Lutter contre le VIH/sida, les IST et les violences sexuelles par la sensibilisation

Dans la Chefferie de Mambasa, la sensibilisation en matière de VIH/SIDA, IST et de violences sexuelles est encore insuffisante. Ainsi, pour renverser la tendance, la Chefferie préconise la mise en œuvre des actions suivantes : (i) sensibiliser la communauté sur les IST et VIH/SIDA en vue de réduire le taux de prévalence du VIH, des IST et violences sexuelles et (ii) construire et équiper quelques structures de prise en charge des personnes violées et vivant avec le VIH en vue d'accompagner les associations qui les encadrent.

5) Limiter les naissances indésirables

Pour pouvoir limiter les naissances indésirables (non planifiées) dans les ménages de la Chefferie de Mambasa, il a été envisagé les actions suivantes : (i) organiser des campagnes de sensibilisation sur le planning familial ; (ii) organiser des formations des leaders des associations sur les méthodes de planning familial; (iii) organiser des campagnes de distribution de matériels de contraception (ex. condom).

t) Axe 20 : Habitat

1) Améliorer l'habitat de la Chefferie de Mambasa

Face aux habitations de fortune qui abondent la Chefferie de Mambasa et qui expose les habitants aux intempéries et aux maladies et les adolescents à la dépravation des mœurs, la Chefferie de Mambasa a préconisé de mener les actions suivantes : (i) organiser des associations de fabrication des briques cuites, des tuiles, extraction et transport des matériaux de construction (argile, sable, moellons, graviers, etc...); (ii) organiser la formation techniques des leaders de ces associations (iii) mettre en place un système de crédit rotatif en nature pour appui à l'amélioration des habitations.

u) Axe 21 : Hygiène et Assainissement

1) Améliorer la sanitation des villages, cités et parcelles

Pour arriver à assainir les cités et villages de la Chefferie de Mambasa, mais aussi à assurer le respect des pratiques d'hygiène, il a été envisagé les actions suivantes : (i) organiser des campagnes de sensibilisation aux pratiques d'hygiène et à la salubrité des parcelles, avenues, villages et cités et à l'aménagement des dispositifs d'hygiène (toilette, douches, trous à ordures, étalages à vaisselles ; (ii) former les leaders des associations, les agents de services de santé publique et d'environnement ainsi que les enseignants sur les techniques d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement du milieu ; (iii) aménager des WC, douches et poubelles publics ; (iv) organiser des travaux périodiques d'assainissement du milieu ; (v) former les leaders des associations sur les techniques d'aménagement des jardins de case pour lutter contre la broussaille dans des parcelles.

v) Axe 22 : Sport, loisir et culture

1) Promouvoir la culture, le sport et l'art

Le développement socioculturel et communautaire joue un grand rôle dans la stratégie de développement local surtout en matière de la consolidation de la paix et éducation à l'environnement. Il permet l'éclosion d'une jeunesse dynamique qui, du fait de sa proximité et de son expérience en matière de développement économique local, peut constituer un partenaire privilégié dans la mise en œuvre du PDL. L'objectif poursuivi dans cet axe est ainsi de contribuer à la promotion des activités socioculturelles dans la Chefferie de Mambasa. A court et à moyen termes, cet objectif sera atteint à travers la mise en œuvre des actions suivantes : (i) construire des salles polyvalentes dans les cités de trois groupements (Nyangwe, Binase et Mputu), (ii) réhabiliter et construire les terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc) ; (iii) équiper les clubs des joueurs en tenues et équipements sportifs, (iv) organiser le sport business (organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs de la province et du pays pour la promotion des clubs locaux et de leurs joueurs) ; (v) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payants et les connecter à d'autres groupes au niveau de la province, du pays et international ; (vi) réhabiliter et construire les mosquées, églises et équiper en instruments musicaux.

w) Axe 23 : Zonage et gestion du stock de carbone forestier

1) *Promouvoir le contrôle et le transfert de la responsabilité de gestion aux communautés de base*

Etant donné que le secteur informel domine l'exploitation forestière dans la chefferie de Mambasa, il a été jugé opportun d'assurer une meilleure gestion des stocks de carbone forestier en menant les actions suivantes : (i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ; (ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ; (iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt; (iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier.

x) Axe 24 : *Reforestation et reboisement*

1) *Augmenter les stocks de carbone forestier*

La Chefferie de Mambasa est entrain de perdre ses espaces forestiers et le déboisement est accentué surtout dans les groupements de Binase et Mputu en dépit des efforts fournis par les ONG dans le domaine de reboisement et présence du service de l'environnement ainsi que du Code Forestier. Pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts, la Chefferie de Mambasa planifie mener les actions suivantes : (i) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ; (ii) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises/mosquées; (iii) organiser la reforestation des troués occasionnés par les exploitations forestières, minières et agricoles ; (iv) organiser la campagne de reboisement des bords des rues et routes et espaces de récréation

y) Axe 25 : *Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique*

1) *Restaurer les stocks en animaux sauvages et poissons*

Pour limiter la diminution des stocks en animaux sauvages et poissons les habitants de la Chefferie de Mambasa ont estimé opportun de mener les actions suivantes : (i) organiser les

périodes de fermeture et ouverture de pêche et de chasse, (ii) organiser des polifaunes au niveau de chaque village pour veiller au quotas de prélèvements et de respect de périodes de fermetures de chasse et de pêche ; (iii) organiser des études sur la capacité de régénération des espèces fauniques et déterminer le quota annuel de prélèvements par espèce ; (iv) organiser des patrouilles mixtes et un système de dénonciation des cas de braconnage et d'exploitation abusive des espèces de faune ; (v) organiser la domestication des animaux sauvages non protégés comme l'aulacode.

z) Axe 26 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

1) Assurer l'harmonisation et la sécurité foncière

Pour assurer l'attractivité des investissements REDD+ et contribuer à la permamance des réductions des émissions pour les communautés de base et autres parties prenantes, la Chefferie compte mener les activités suivantes : (i) vulgariser le Code Forestier et sensibiliser les communautés de base sur la protection des forêts et de la biodiversité faunique dont l'Okapi et l'éléphant ainsi que sur l'utilité de protéger la RFO et la création des Forêts des Communautés Locales (FCL); (ii) organiser le CLIP dans la délimitation des différentes zones et la détermination de leurs usages et réglementations ; (iii) soutenir le processus de légalisation, (iv) organiser des assemblées communautaires dans les villages et signature par les communautés des Procès-verbaux (PV) de demande de création des forêts communautaires ; (v) organiser la cartographie participative et les inventaires de grands mammifères nécessaires à l'obtention du statut de Forêt des Communautés Locales (FCL) ; (vi) organiser la collecte des données relatives au processus d'élaboration des plans de gestion ; (vii) rédiger les dossiers de demande d'obtention de la Forêt Communautaire. Ceci conformément au Décret N° 14/018 du 02 Août 2014 en ses articles 2, 7, 8, 9, 10, 16, 18 et 20. Ici il faut noter que le groupement Nyangwe a bénéficié d'une formation en date du 23 au 25 mai 2014 sur leadership local et sur la foresterie communautaire. La communauté de Nyangwe se demenent pour affceter une superficie de 18.820 ha à la forêt des communautés locales. Aussi la communauté du groupement MPUTU attend rediger une demande d'obtention de la forêt des communautés locales d'une superficie de 31.179,4ha ; (viii) organiser des formations des pisteurs à la surveillance des futures forêt Communautaire et aux techniques d'habituatation des éléphants, okapi, etc...

21.2.7. Effets et impact attendus

Tableau 125: Effets et impact attendus dans la Chefferie de Mambasa d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie de Mambasa (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ⁶				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une alimentation saine	15,16						60,64
02	Accès à l'eau potable	16,03						64,12
03	Accès à un logement décent	13,81						55,24
04	Accès à une bonne hygiène	11,86						47,44
05	Accès aux soins médicaux	12,33						49,32
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	8,15						32,6
07	Taux de scolarisation	10,98						43,92
08	Mobilité	6,53						26,12
09	Accès à la culture	5,15						20,6
	Total	100					Z	400
	Pourcentage (%) bien-être (niveau de vie)						Z*100/400	

Tableau 126: impact attendu dans la Chefferie de Mambasa d'ici 2030 (qu niveau de bien-être)

N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être					
	Total					

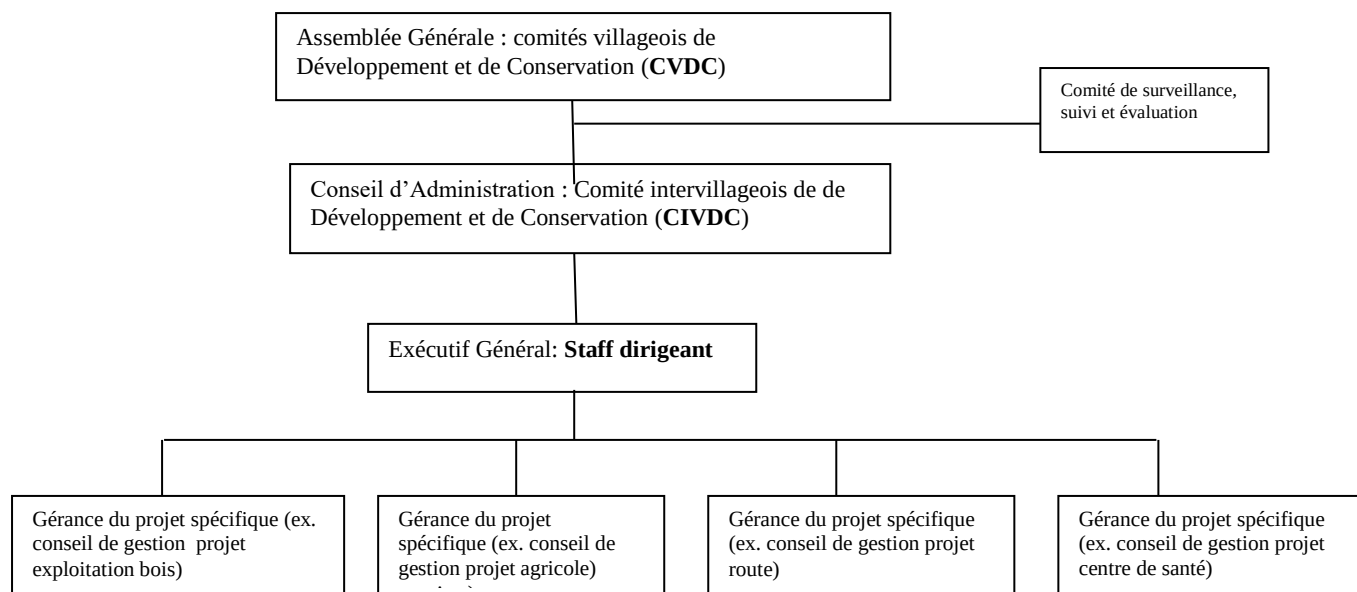
21.2.8. Organisation des parties prenantes pour le développement local

a) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

- ⁶ Accès à une alimentation saine (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- Accès à l'eau potable (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- Accès au logement décent (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavement ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavement en ciments ou carrelage) ;
- Accès à une bonne hygiène (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- Accès aux soins médicaux (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- Taux de scolarisation (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- Mobilité (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- Culture (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

Etant donné que les COBA sont les premiers concernés par le Développement local et la conservation des ressources naturelles et sont chargées de la mise en œuvre du présent PDL dans la Chefferie de Mambasa, elles sont organisées selon l'organigramme suivant :

Figure 10. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie de Mambasa



b) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;
- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la GCRN en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;
- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptés par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;
- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

c) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie de Mambasa. Toutes ces organisations d'appui techniques et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement de la Conservation dans le landscape et que la Chefferie et les CLDC/COBA sont en sont le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

21.2.9. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

a) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration collectivité et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

b) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 127: clés de répartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuel/sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	Exploitation bois, PFNL, chasse, stick bois et autres	Agriculture, pêche et élevage	Écotourisme et marché carbone		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Les producteurs sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la main d'œuvre) avec qui sont
Etat -administration publique (collectivité et territoire)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	
Administration	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance	

coutumière				coutumière	signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie de Mambasa soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

c) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 128 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles du terroir Mambasa.

Tableau 128: Affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocédés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ; -restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois, -suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CLDC. A ce point, sied de spécifier que le GLDC gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent

spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

21.2.10. Programme opérationnel

a) Plan d'opérations (5 ans)

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie de Mambasa en général.

Tableau 129: Plan d'Opérations de la Chefferie de Mambasa (avec coûts estimatifs des dépenses de 5 premières années de mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)
Décentralisation	(i) construire et équiper les bureaux administratifs de la Chefferie, des groupements et des villages tout en prévoyant à leurs enceintes des pièces de bureaux et salles de conférences aux structures de gouvernance (Comités de Développement et de Conservation) ;	dans les 3 groupements, les 30 villages et au niveau de la Chefferie	nombres des bureaux construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	270000	13500	256500
	(ii) organiser des sessions régulières des structures de gouvernances (comme le CLDC au niveau de la Chefferie) dans lesquelles les représentants de la communauté de base discutent les priorités de la Chefferie en termes de développement et de Conservation mais aussi sont présentés et discutés les prévisions budgétaires et les rapports trimestriels et annuels présentés l'exécutif de la Chefferie et de ses ETds ;	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	nombre de sessions organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iii) doter les structures de gouvernance d'un budget annuel pour leur fonctionnement (primes et frais d'organisation des sessions, etc...) ;	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	nombre des structures de gouvernance opérationnelles	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250

	(iv) renforcer les capacités de gestion des structures de gouvernance pour que celles-ci jouent pleinement leurs rôles	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			20000	1000	19000
	(v) organiser des séances d'évaluation des capacités des agents de la Chefferie dans la gestion administratives et financières ;	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	nombre des séances d'évaluation réalisées	CLDC/Chefferie		X		X		X	9000	450	8550
	(vi) renforcer les capacités des agents de la Chefferie sur la gestion administrative et financière ainsi qu'en passation des marchés ;	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie			X		X		15000	750	14250
	(vii) mettre en place, au sein de chaque structure de gouvernance (comme le CLDC), un comité de suivi-évaluation, voire d'audit interne et renforcer ses capacités	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	une session de mise en place du comité de suivi-évaluation	CLDC/Chefferie		X					5000	250	4750
	(viii) organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la nécessité de payer les taxes dues à la Chefferie	au niveau des 30 villages	nombre de séances organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	Sous-total Décentralisation										469000	23450	445550
Gouvernance	(i) construire une prison à la chefferie, un tribunal et un camp des policier pour corriger les responsable de détournement, de corruption et autres hors la loi ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'infrastructures construites (prison, camp de policier et tribunal)	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	(ii) instaurer et suivre le respect de procédures de passation des marchés dans les recrutements, les offres des services et des biens ;	au niveau de la Chefferie	nombre des descentes de suivi	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) Former, mettre en place et suivre-évaluer du baromètre de bonne gouvernance locale ;	au niveau de la Chefferie	nombre de sessions de suivi-évaluation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iv) instaurer la publication régulière des budgets prévionnels et rapports annuels ainsi que les rapports de suivi-évaluation voire élaborer des budgets citoyens.	au niveau des 30 villages	nombre des campagnes de publications organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7500	375	7125

(v) mettre en place un système de suivi du respect de la procédure de passation des marchés dans le recrutement et les offres de services et biens au niveau de l'administration publique que des organisations et entreprises privées ;	au niveau de la Chefferie	un système est identifié, vulgarisé et suivi en place	CLDC/Chefferie		X	X					12000	600	11400
(vi) initier et exécuter des projets économiques de cohésion sociales entre les ethnies et tribus	au niveau des groupements	nombre des projets économiques de cohésion exécutés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		75000	3750	71250
(vii) instaurer et suivre le respect d'une politique favorisant l'équilibre homme-femme dans le recrutement des agents aussi bien dans l'administration publique que dans le secteur privé ainsi que d'évaluation de la performance des agents ;	au niveau des groupements et de la chefferie	nombre des femmes engagées dans la fonction publique et dans le secteur privé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		10000	500	9500
(vii) instaurer et suivre une politique favorisant la représentativité équilibrée homme-femme dans les structures de prise de décisions (comme le CLDC) ;	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre des femmes dans les staffs dirigeants des CLDC, CIVDC et CVDC	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		12000	600	11400
(ix) initier des projets économiques en faveur des femmes associées aux hommes (comme la construction et installation des moulins hydroélectriques, etc) ;	au niveau des 30 villages	nombre des projets ciblant les femmes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		45000	2250	42750
(x) sensibiliser la population sur le rôle de la femme dans le processus de développement ;	dans les 30 villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		10000	500	9500
(xi) organiser des conférences portant sur la promotion du genre et la masculinité	au niveau de la chefferie	nombre des conférences organisées sur le genre et la masculinité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		7500	375	7125
(xii) instaurer et suivre une politique favorisant la représentativité des Pygmées dans les structures de prise de décisions (comme le CLDC) ;	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre des pygmées dans les staffs dirigeants des CLDC, CIVDC et CVDC	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		12000	600	11400

	(xiii) initier et exécuter des projets économiques collaboratifs pygmées-bantous afin de favoriser le transfert de technologies et savoir-faire ;	au niveau des 30 villages	nombre des projets ciblant les pygmées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(xiv) instaurer et suivre une politique favorisant l'éducation des pygmées et l'intégrer dans le PDL	au niveau de la Chefferie, des groupements et des villages	nombre des bourses accordées aux enfants pygmées, pygmées dans les écoles primaires et secondaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(xv) créer des centres de récupération des jeunes par des formations aux métiers générateurs de revenus ;	dans tous les groupements	nombre des centres de formation créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(xvi) financer des activités de « cash for work » en faveur des vulnérables	dans les trois groupements	nombre des vulnérables pris en charges	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(xvii) assister les vulnérables en situation d'indigence avancée	dans les trois groupements	nombre des vulnérables en situation d'indigence assistés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
	Sous-total gouvernance										326000	16300	309700
Consolidation de la paix	(i) redynamiser les réunions conjointes de sécurité dans la Chefferie, dans les chefs-lieux des groupements, villages, avec la police, la FARDC et la MONUSCO ;	au niveau de la Chefferie	nombre des réunions auxquelles la chefferie a participé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5000	250	4750
	(ii) organiser des barza communautaires pour amener la population à la cohabitation pacifique et à la résolution pacifique, gestion et mitigation des conflits surtout fonciers, des limites et tribaux;	dans tous les 3groupements	nombre des barza opérationnels, nombre des réunions des barza organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) renforcer les capacités des barza communautaires dans la gestion et mitigation des conflits ;	dans les 3 groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7500	375	7125
	(iv) renforcer les capacités des services étatiques (AGRIPEL, Environnement et foncier, cadastre) en cartographie participative et collecte traitement des coordonnées géographiques ;	au niveau de la Chefferie	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250

	(v) initier des projets économiques de conversion des milices armées en activités génératrices de revenus financièrement attrayantes;	au niveau des groupements	nombre des projets en faveurs des milices	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		100000	5000	95000
	(vi) organiser des campagnes de démobilisation volontaire des milices et récupération des armes par « cash pour arme » ou « appui aux travaux champêtres, aménagement étangs, machines à coudre et autres contre armes »	dans les 30 villages	nombre des campagnes de démobilisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
Sous-total consolidation de la paix											262500	13125	249375
Développement de l'industrie et artisanat	(i) identifier les capacités techniques locales et les besoins en capacités techniques externes ;	dans les trois groupements	nombre de missions d'évaluation organisées	CLDC/Chefferie		X		X		X	9000	450	8550
	(ii) créer des centres d'apprentissage aux métiers (menuiserie, fabrication des briques, cordonnerie, maçonnerie, fabrication des savons, transformation et conservation des denrées, fabrication des foyers améliorés pour l'utilisation rationnelle de bois-énergie, etc...) ;	dans les 3 groupements	nombre des centres d'apprentissage aux métiers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X			100000	5000	95000
	(iii) créer des centres d'approvisionnement en équipements, matériels, matières premières et consommables industriels essentiels ;	dans les 3 groupements	nombre des dépôts ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X			75000	3750	71250
	(iv) organiser des coopératives entrepreneuriales de développement des activités artisanales et industrielles ;	dans les trois groupements	nombre des coopératives des activités artisanales organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7500	375	7125
	(v) renforcement des capacités des entrepreneurs en élaboration des plans d'affaires prenant en compte des différentes taxes et contributions	dans les 3 groupements	nombre des coopératives des activités artisanales organisées formées	CLDC/Chefferie			X		X		6000	300	5700
Sous-total développement de l'industrie et artisanat											197500	9875	187625
Financement des activités entrepreneuriales	(i) créer des caisses villageoises ;	dans les 30 villages	nombre des structures villageoises créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(ii) créer des coopératives d'épargne et de crédits dans chaque groupement ;	au niveau des 3 groupements	nombre des coopératives d'épargne et de crédits organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500

	(iii) former les membres des caisses villageoises et des coopératives à la gestion des crédits;	au niveau de la Chefferie	nombre de sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iv) mettre en place un système de contrôle des finances des caisses villageoises et des coopératives et de suivi de remboursement des crédits ;	au niveau des groupements	nombre de descentes de contrôle réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(v) assurer le lobbying auprès des bailleurs des fonds pour l'allongement des délais de financement des activités génératrices de revenus	par la Chefferie	nombre des messages transmis aux bailleurs	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1200	60	1140
	Sous-total financement des activités entrepreneuriales										67200	3360	63840
Agriculture	(i) rendre disponibles les semences améliorées, les outils aratoires et autres intrants (produits phytosanitaire, etc.) dans chaque village de la Chefferie ;	au niveau des 30 villages	nombre de champs de multiplication des semences mis en place, tonnes de semences produites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) vulgariser des techniques agricoles appropriées auprès de la population agricole et organiser l'accompagnement techniques et organisationnel ;	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	nombre d'agronomes et moniteurs agricoles pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(iii) introduire des modèles d'agriculture durable (ex. agroforesterie) dans le système de production traditionnel (comme agriculture paysanne par abattis-brûlis, principale cause de la déforestation);	dans les 30 villages	superficie des champs avec modèle d'agridurable	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(iv) introduire des cultures de rente dans les systèmes d'exploitation agricole,	dans les 30 villages	nombre de cultures de rente introduites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	37500	1875	35625
	(v) recruter les agronomes et moniteurs agricoles ;	au niveau de la Chefferie et dans les trois groupements	nombre d'agronomes et moniteurs agricoles recrutés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1500	75	1425
	(vi) redynamiser et créer des associations types coopératives d'agriculteurs ;	au niveau des trois groupements	nombre des coopératives créées ou redynamisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3000	150	2850

	(vii) former les agriculteurs sur la gestion des exploitations agricole, la gestion des crédits agricoles et les orienter aux institutions de micro-finance	au niveau des 30 villages	nombre des ménages agricoles formés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
	Sous-total agriculture										318000	15900	302100
Eleavage et pêche	(i) rendre disponibles les races améliorées ainsi que des intrants essentiels (comme les ruches améliorées, les produits vétérinaires) dans chaque groupement de la Chefferie ;	dans 30 villages	nombre de têtes de races améliorées et nombre d'intrants essentiels octroyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) vulgariser des techniques et systèmes appropriés de conduite des élevages auprès de la population pasteurs et organiser l'accompagnement techniques et organisationnel ;	dans les 30 villages	nombre des campagnes de vulgarisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) introduire des systèmes d'intégration production végétale et production animale	dans les 30 villages	nombre d'exploitations pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(iv) recruter les vétérinaires;	au niveau de la Chefferie	nombre de vétérinaires recrutés et pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(v) redynamiser et créer des associations types coopératives d'éleveurs ;	au niveau des groupements	nombre de coopératives d'éleveurs créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(vi) former les éleveurs sur la gestion des exploitations pastorales, la gestion des crédits pour élevage et les orienter aux institutions de micro-finance ;	au niveau des groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(vii) organiser la domestication des animaux sauvages les plus consommés comme gibiers.	au niveau de 3 groupements	nombre d'élevages pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		30000	1500	28500
	(viii) rendre disponible les matériels d'aménagement des étangs (houes-pioches, pelles, machettes et treillis), semences (alevins) et de pêche (filets, haméçons, fil, etc.) ;	au niveau de 3 groupements	nombre de dépôts avec matériels d'aménagement étangs ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250

	(ix) appuyer les travaux d'aménagement des étangs qui consistent en creusement ou ouverture des étangs, des canaux d'alimentation et d'évacuation d'eau, l'aménagement des moines et digues ;	au niveau des 30 villages	nombre d'étangs pilotes des groupes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(x) aménager des étangs d'alevinage ;	dans les 30 villages	nombre d'étangs d'alevinage aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(xi) organiser des formations techniques (formation en techniques de pêche, d'aménagement des étangs, captage d'eau en amont et évacuation en aval, entretien de digues, ensemencement, alimentation et de conduite des étangs) ;	au niveau de 3 groupements	nombre de sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(xii) organiser le suivi régulier et accompagnement technique ;	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(xiii) organiser les pisciculteurs et les pêcheurs en associations type coopérative	au niveau des 3 groupements	nombre des coopératives des pisciculteurs organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
	Sous-total Elevage et pêche										243000	12150	230850
Exploitation minière	(i) rendre disponibles les matériels et équipement d'exploitation minière et extraction de matériaux de construction (sable, moellons, argile, graviers, chaux, etc.) dans la Chefferie ;	au niveau des trois groupements	nombre des dépôts avec les équipements et matériels d'exploitation minière	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(ii) former et accompagner les orpailleurs sur les techniques appropriées d'exploitation minière ;	au niveau des groupements	nombre des formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iii) organiser les orpailleurs artisanaux et les exploitants des matériaux de construction en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, d'accès déficient aux soins de santé, de tracasseries, etc. ;	au niveau des groupements	nombre des coopératives des exploitants d'or organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) organiser des études d'impact environnemental et social ;	au niveau des trois groupements	nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X		X			30000	1500	28500

	(v) appuyer les coopératives des orpailleurs en exploration des gisements miniers et des carrières de matériaux de construction	au niveau des trois groupements	nombre d'expéditions organisées	CLDC/Chefferie		X		X			18000	900	17100
	Sous-total exploitation minière										129000	6450	122550
Exploitation forestière	(i) rendre disponibles les matériels et équipements d'exploitation forestière;	au niveau des trois groupements	nombre des magasins matériels d'exploitation forestière	CLDC/Chefferie			X		X		60000	3000	57000
	(ii) former et accompagner les exploitants forestiers sur les systèmes appropriés d'exploitation forestière ;	au niveau des 3 groupements	nombre de sessions de formation pratique organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iii) organiser les exploitants forestiers en coopératives pour subvenir à leurs différents problèmes d'investissement, de tracasseries, d'accès déficient aux soins de santé, etc. ;	au niveau des 3 groupements	nombre des coopératives mises en place	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) organiser des études d'impact environnemental et social ;	au niveau des groupements	nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X		X			24000	1200	22800
	(v) organiser des formations des coopératives des exploitants forestiers sur l'élaboration des plans d'affaires pour leur permettre d'accéder et de gérer les crédits d'exploitation forestière ;	au niveau des groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X				18000	900	17100
	(vi) Rendre professionnelle l'exploitation de bois de chauffe, de sticks de bois et de récolte de PFNL pour que celle-ci contribue à la croissance économique de la Chefferie (ceci en identifiant au préalable toutes les ressources disponibles dans chaque groupement, les localiser, estimer approximativement leur abondance et valeur marchande, élaborer des plans d'affaires pour leur exploitation et organiser les exploitants en coopératives)	au niveau des trois groupements	nombre des ménages collecteurs des PFNL devenus professionnels	CLDC/Chefferie		X			X		24000	1200	22800
	Sous-total Exploitation forestière										147000	7350	139650

Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+	(i) Créer et organiser la gestion communautaire des ressources naturelles des forêts des communautés locales (FCL) ;	au niveau des 2 groupements	Nombre des FCL créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	40000	2000	38000
	(ii) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ;	au niveau des trois groupements	nombre des descentes terrain effectuées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) Aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs ;	au niveau des trois groupements	nombre d'infrastructures touristiques aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X			150000	7500	142500
	(iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente) ;	au niveau de 3 groupements	un projet REDD initié avec des activités concrètes pour la validation et vérification du PDD	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35000	1750	33250
	(v) organiser les biomonitoring participatifs régulier	au niveau des trois groupements	nombre d'expéditions réalisées	CLDC/Chefferie		X		X		X	45000	2250	42750
	sous-total Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+										285000	14250	270750
Chasse	(i) vulgariser les techniques aporopriées de chasse ;	au niveau de 30 villages	nombre de campagnes de vulgarisation	CLDC/Chefferie		X	X	X			7500	375	7125
	(ii) approvisionner les groupements de la Chefferie des équipements et matériels appropriés de chasse ;	au niveau de 3 groupements	nombre des magasins avec les matériels de chasses appropriés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
	(iii) organiser des chasseurs et les revendeurs en coopératives ;	au niveau de 30 villages	nombre des chasseurs adhérant aux coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3000	150	2850
	(iv) organiser l'accompagnement technique et organisationnel des chasseurs et revendeurs des gibiers ;	au niveau des villages	nombre des coopératives de chasseurs et revendeurs créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(v) former les chasseurs et les revendeurs en techniques de conservation de la viande de brousse ;	au niveau des villages	nombre des sessions de formation techniques organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			9000	450	8550

	(vi) initier des activités alternatives pouvant occuper les chasseurs et les revendeurs de la viande brousse pendant les périodes de fermeture de chasse ;	au niveau des 30 villages	nombre des projets ciblant les chasseurs	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(vii) former les coopératives de chasseurs sur l'élaboration des plans d'affaires intégrant les taxes et différentes contributions ;	au niveau de 3 groupements	nombre des sessions organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			75000	3750	71250
	(viii) vulgariser la loi sur la chasse	au niveau de 30 villages	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			12000	600	11400
	Sous-total Chasse										145000	7250	137750
Energie électrique	(i) Construire des micro-centrales hydroélectrique ;	au niveau de la chefferie	une microcentrale construite	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(ii) assurer la distribution de l'électricité dans les quartiers et villages	au niveau des villages	nombre des villages raccordés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	Sous-total Energie électrique										220000	11000	209000
Routes et aéroports	(i) construire et entretenir les routes de desserte agricole (69km) et 3 ponts (total 27 m de long) ;	dans les 3 groupements	nombre des km de routes construites et ponts jetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1477576	73878,8	1403697
	(ii) doter les groupements et les villages des équipements et matériels de cantonnage manuel (bêches, houes, barres de mines, brouettes, etc.);	au niveau des 30 villages	nombre des villages bénéficiant des outils de cantonnage manuel	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(iii) organiser des travaux communautaires d'entretien des routes de deserts agricoles ;	au niveau des 30 villages	nombre des descentes de suivi des travaux dans les villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
	(iv) Organiser le lobbying pour l'asphaltage de la RN4	au niveau de la Chefferie	nombre de messages soumis et missions réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
	(v) construire et entretenir les deux aéroports existants;	au niveau de la Chefferie	2 aéroports réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(vi) doter les deux groupements concernés (Mputu et Nyangwe) d'équipements et matériels de cantonnage manuel (bêches, houes, barres de mines, brouettes, etc.);	au niveau des 2 groupements	nombre des groupements dotés des outils de cantonnage manuel	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
	(vii) organiser des travaux communautaires d'entretien des aéroports	au niveau des 2 groupements	nombre de descente de suivi des travaux réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3000	150	2850
	Sous-total routes et aéroports										1574576	78728,8	1495847

Marché-commerce	(i) Construire des nouveaux marchés au niveau des groupements et d'au moins un limanga (petit marché) dans chaque village ;	au niveau des villages	nombre des marchés construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(ii) Sensibiliser la population sur la nécessité de vendre les produits aux marchés et l'entretien des étalages	au niveau des 30 villages	nombre des campagnes de vulgarisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10500	525	9975
	Sous-total Marché-commerce										70500	3525	66975
Eau, hygiène et assainissement	(i) aménager des sources d'eau potable (au moins deux sources par village)	dans les 30 villages	nombre des sources aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	(ii) réaliser une adduction d'eau au centre de Mambasa	au niveau de la Chefferie 'cité de Mambasa	nombre d'adduction réalisée	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	500000	25000	475000
	(iii) organiser des campagnes de sensibilisation aux pratiques d'hygiène et à la salubrité des parcelles, avenues, villages et cités et à l'aménagement des dispositifs d'hygiène (toilette, douches, trous à ordures, étalages à vaisselles ;	au niveau des 30 villages	nombre des campagnes de sensibilisation réalisées			X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) former les leaders des associations, les agents de services de santé publique et d'environnement ainsi que les enseignants sur les techniques d'éducation à l'hygiène et à l'assainissement du milieu ;	au niveau de la Chefferie	nombre des sessions de formation organisées			X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(v) aménager des WC, douches et poubelles publics ;	au niveau des 5 cités	nombre des cités ayant des WC, douches et poubelles publics			X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(vi) organiser des travaux périodiques d'assainissement du milieu ;	au niveau des 30 villages	nombre des descentes de suivi des travaux dans les villages			X	X	X	X	X	4500	225	4275
	(vii) former les leaders des associations sur les techniques d'aménagement des jardins de case pour lutter contre la broussaille dans des parcelles	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
	Sous-total eau, hygiène et assainissement										672500	33625	638875
Education et alphabétisation	(i) réhabiliter, construire et équiper les infrastructures scolaires et universitaires ;	au niveau de villages	nombre d'écoles et universités construites/réhabilitées et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	2040000	102000	1938000

	(ii) construire et équiper les centres d'alphabétisation des adultes et d'apprentissage des métiers ;	au niveau des groupements	nombre des centres d'alphabétisation construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) organiser des sessions régulières de recyclage des enseignants ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iv) instaurer un fonds pour la prise en charge des enfants performants à l'école et des enfants pygmées (bourses d'études)	au niveau des groupements	nombre des enfants brouillants et pygmées pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35000	1750	33250
	Sous-total Education alphabétisation										2132000	106600	2025400
Santé	(i) réhabiliter, parachever et équiper les infrastructures sanitaires existantes ;	dans 3 groupements	nombre d'infrastructures sanitaires parachevées et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	210000	10500	199500
	(ii) construire et équiper de nouvelles structures sanitaires,	dans les trois groupements	nombre de nouvelles infrastructures construites et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	360000	18000	342000
	(iii) doter chaque groupement d'une ambulance ;	dans les trois groupements	nombre des groupements dotés d'ambulance	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	215000	10750	204250
	(iv) organiser des mutuelles de santé pour faciliter l'accès aux soins de santé de qualité	dans les 3 groupements	nombre des mutuelles organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(v) sensibiliser la communauté sur les IST et VIH/SIDA en vue de réduire le taux de prévalence du VIH, des IST et violences sexuelles	au niveau de 30 villages	nombre de campagnes de sensibilisation sur le VIH/SIDA organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	35000	1750	33250
	(vi) construire et équiper quelques structures de prise en charge des personnes violées et vivant avec le VIH en vue d'accompagner les associations qui les encadrent.	au niveau des groupements	nombre des structures de prise en charge des violées et des personnes vivants avec VIH	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(i) organiser des campagnes de sensibilisation sur le planning familial ;	au niveau des villages	nombre des campagnes de sensibilisation sur le planning familial	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(ii) organiser des formations des leaders des associations sur les méthodes de planning familial;	au niveau des groupements	nombre sessions de formation des leaders des associations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
	(iii) organiser des campagnes de distribution de matériels de contraception (ex. condom)	au niveau des villages	nombre des villages atteints par les matériels de contraception	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	Sous-total Santé										934000	46700	887300

Habitation	(i) organiser des associations de fabrication des briques cuites, des tuiles, extraction et transport des matériaux de construction (argile, sable, moellons, graviers, etc...);	au niveau des groupements	nombre d'associations créées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(ii) organiser la formation techniques des leaders de ces associations	au niveau des groupements	nombre des sessions de formations techniques de gestion organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iii) mettre en place un système de crédit rotatif en nature pour appui à l'amélioration des habitations	au niveau des groupements	nombre de crédits rotatifs octroyés par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	42000	2100	39900
	Sous-total Habitation										72000	3600	68400
Sport, culture et loisir	(i) construire des salles polyvalentes dans les cités de trois groupements (Nyangwe, Binase et Mputu),	au niveau des trois groupements	nombre des salles polyvalentes construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) réhabiliter et construire les terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc) ;	au niveau de 3 groupements	nombre des terrains des jeux ménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(iii) équiper les clubs des joueurs en tenues et équipements sportifs,	au niveau des groupements	nombre des clubs équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(iv) organiser le sport business (organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs de la province et du pays pour la promotion des clubs locaux et de leurs joueurs) ;	au niveau de la chefferie	nombre des compétitions appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(v) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payantes et les connecter à d'autres groupes au niveau de la province, du pays et international ;	au niveau des groupements	nombre des groupes d'artistes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21000	1050	19950
	(vi) réhabiliter et construire les mosquées, églises et équiper en instruments musicaux	au niveau des groupements	nombre des mosquées et églises construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	Sous-total Sport, culture et loisir										321000	16050	304950

Zonage et gestion du stock de carbone forestier	(i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ;	dans les 3 groupements	Nombre des groupements ayant effectué un zonage	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ;	dans les 3 groupements	Nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt;	dans les 3 groupements	Nombre d'inventaires organisés et de monitoring de la biodiversité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36500	1825	34675
	(iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier	dans les 3 groupements	Nombre d'études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	Sous-total Zonage et gestion du stock de carbone forestier										180500	9025	171475
Reforestation et reboisement	(i) aménager les pépinières villageoises de reboisement avec des essences domestiques comme sauvages ;	dans les 30 villages	nombre de villages ayant des pépinières villageoises	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(ii) organiser des campagnes de distribution des plantules et de suivi-accompagnement techniques dans la conduite des boisés familiaux et des associations, écoles ou églises/mosquées;	dans les 30 villages	nombre villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3000	150	2850
	(iii) organiser la reforestation des troués occasionnés par les exploitations forestières, minières et agricoles ;	dans les 3 groupements	nombre des troués reforestés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iv) organiser la campagne de reboisement des bords des rues et routes et espaces de récréation	dans 30 villages	nombre des plantules plantées dans les avenues	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	Sous-total Reforestation et reboisement										57000	2850	54150

Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	(i) organiser les campagnes de sensibilisation sur le respect des périodes de fermeture et ouverture de pêche et de chasse,	dans les 30 villages	nombre des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
	(ii) organiser des polifaunes au niveau de chaque village pour veiller aux quotas de prélèvements et de respect de périodes de fermetures de chasse et de pêche;	dans 30villages	nombre des polifaunes encadrés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(iii) organiser des études sur la capacité de régénération des espèces fauniques et déterminer le quota annuel de prélèvements par espèce ;	Dans les 3 groupements	Nombre d'espèces étudiées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	(iv) organiser des patrouilles mixtes et un système de dénonciation des cas de braconnage et d'exploitation abusive des espèces de faune;	Dans les 3 groupements	Nombres de patrouilles mixtes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(v) organiser la domestication des animaux sauvages non protégés comme l'aulacode	Dans les 3 groupements	nombres de centres pilotes de domestication	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	Sous-total lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique										156000	7800	148200
Sécurisation des forêts classées et les forêts des communautés locales	(i) vulgariser le Code Forestier et sensibiliser les communautés de base sur la protection des forêts et de la biodiversité faunique dont l'Okapi et l'éléphant ainsi que sur l'utilité de protéger la RFO et la création des Forêts des Communautés Locales (FCL);	dans tous les 30 villages	nombres des villages atteints par les campagnes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(ii) organiser le CLIP dans la délimitation des différentes zones et la détermination de leurs usages et réglementations ;	dans les 30 villages	pourcentage des parties prenantes atteints dans les 68 villages	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	20000	1000	19000
	(iii) soutenir le processus de législation,	pour les 2 groupements	nombre des forêts des communautés locales légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	8000	400	7600
	(iv) organiser la cartographie participative et les inventaires de grands mammifères nécessaires à l'obtention du statut de Forêt des Communautés Locales (FCL) ;	Dans les 2 groupements	Nombre des groupements cartographies et inventaires de grands mammifères	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500

	(v) organiser la collecte des données relatives au processus d'élaboration des plans de gestion ;	Dans les 2 groupements	Nombre des plans élaborés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	21700	1085	20615
	(vi) rédiger les dossiers de demande d'obtention de la Forêt Communautaire,	pour 2 groupements	nombre des dossiers des FCL soumis	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	6000	300	5700
	(vii) organiser des formations des pisteurs à la surveillance des futures forêts Communautaire et aux techniques d'habitation des éléphants, okapi, etc	dans les 2 groupements	Nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	Sous-total sécurisation des forêts classées et des forêts des communautés locales										124700	6235	118465
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Dépenses de personnel	de la Chefferie et des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	295984	14799,2	281184,8
	(ii) Biens et matériels	de la Chefferie et des Etds	Nombre des matériels et équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1544167	77208,4	1466959
	(iii) Dépenses de prestations	de la Chefferie et des Etds	nombre des dépenses des prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	157750	7887,5	149862,5
	(iv) Transfert et interventions	de la Chefferie et des Etds	Nombre des transferts et interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23334	1166,7	22167,3
	(v) Divers	de la Chefferie et des Etds	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	202124	10106,2	192017,8
	Sous-total fonctionnement										2223359	111168	2112191
	TOTAL GENERAL POUR 5 ANS										11327335	566367	10760968

b) Planning annuel des activités

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Mambasa. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau suivant. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie de Mambasa.

Tableau 130: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateformes et CLDC

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2008)

21.2.11. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) Procédure d'élaboration du budget

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenante sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC (CVGRN) et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) Financement du Plan de Développement Local

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fond d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fond de Développement des Villages (FDV). Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

21.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Mambasa

21.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) Dispositif de suivi

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateforme du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL des Mambasa. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;
- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 131: Critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie de Mambasa

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	<u>Diversité des espèces</u> -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/CLD C Ministère de l'environnement	Inventaire
Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	<u>Superficie de la forêt modifiée</u> -superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS/CLD C Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant leur contribution aux cycles planétaire du carbone	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/axe restauration, conservation et tourisme/axe chasse et récolte des PFNL/axe	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des

			agriculture, pêche et élevage	axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ; -quantités de PFNL récoltées ; -capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;	annuel	Plateforme /axes stratégiques concernés/ CLDC	Rapports d'activités des axes et du CLDC
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-économiques de la forêt	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ; -montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	annuel	CLDC/plateforme/axe stratégiques/Administration publique	Rapport d'activités des CLDC et des axes stratégiques
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie au niveau local	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport d'évaluation externe

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

21.3.2. Procédure d'adoption et de revision du PDL

Ce plan de développement local (PDL) est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des besoins en développement socio-économiques, des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, n'étant pas bien maîtrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

XXII. Collectivité Chefferie de Walese-Dese

22.1. Situation de base

22.1.1. Identification de la chefferie

a) Situation géographique

PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

La chefferie de Walese Dese est limitée à l'ouest par la chefferie de Bandaka et le territoire de Wamba, au sud par la chefferie de Bandaka et à l'est par la chefferie de Walese Karo. Elle partage une petite limite aussi avec la chefferie de Babila Babombi. La chefferie a une superficie de 4.835 km² (Minsitère de plan RDC cité par Mongo et *al.* 2009).

b) Démographie et organisation administrative

D'après les données de 2008 du Service de l'intérieur du District de l'Ituri, cette chefferie comptait 11.677 habitants en total. La population a augmenté pour atteindre 18.074 habitants en 2013 (dont 5.202 hommes, 4.258 femmes, 4.434 garçons et 4.180 filles) (Administration du territoire de Mambasa citée par Sankiana, 2015).

c) Description des villages de la collectivité chefferie de Walese-Dese

i. Dans le groupement d'ANDALI

La description des 6 villages du groupement d'ANDALI est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-f qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport à la situation géographique et l'historique du groupement d'ANDALI :

- Le groupement Andali est situé à 104 Km de la cité de Mambasa. Le chef-lieu du groupement est MBONGU-PANDA. Il a une superficie de 56 km². Ce faible taux de densité est justifié par le fait que la partie habitée est le quart de la circonscription du groupement. Il est limité au Nord par le groupement ANDISENGI, au Sud par le groupement ANDAPE, à l'Est par la chefferie de MAHANA et à l'Ouest par la chefferie de WALASE-KARO.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement est composé de 6 villages qui sont : TENDI, UKUTU, TAKITAKI, MBUNGU-PANDA, KOSAMBA et MURUO.
- Les ethnies qui vivent dans ce groupement sont les Lendu et les Tetela. Les confessions religieuses présentes sont l'église catholique et les églises de réveil. La population s'exprime principalement en Kilendu et Killesse. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 6 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).
- La population du groupement ANDALI s'élevait à environ 822 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Il n'existe pas d'infrastructures médicales dans le groupement. Les malades sont acheminés vers MALEMBI à 17 Km du chef-lieu de la Chefferie.
- Par rapport à la nutrition, il faut noter que la prévalence des maladies nutritionnelles telles que la kwashirkor est signalée dans ce groupement.
- Concernant l'hygiène et assainissement, il convient de dire que l'eau consommée provient des sources non aménagées. Il n'y a pas de trous à ordures ni de latrine dans les ménages.

- Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler qu'il n'existe aucun établissement scolaire dans le groupement. Il n'y a pas non plus de centre d'alphabétisation.
- Dans le groupement ANDALI le mouvement associatif est encore au stade très rudimentaire. Il n'y a pas d'association locale de développement et les ONG, même seules de conservation, y sont arrivent très rarement.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief de ce groupement est montagneux.
- La végétation est celle de la forêt dense.
- Le groupement est drainé par les rivières LUALABA, UALUA, AMBABUKU, ODEU, BOLOBOLO et BWANAYAMBO.

- Situation économique

Les principales activités économiques exercées par la population du groupement ANDALI sont les suivantes :

- L'agriculture (prise au sens restreint) : l'activité agricole est caractérisée par la culture vivrière des haricots, du manioc, des bananes et des arachides. Le riz est la principale culture de rente du groupement.
- L'élevage : l'élevage n'existe pas dans ce groupement, le cheptel ayant été pillé par les rebelles.
- La chasse : la chasse à l'arc, aux flèches et au piège est pratiquée par les différentes communautés. Le gibier est composé des antilopes, des singes, des sangliers. Le produit de chasse est vendu par troc.
- L'industrie et l'artisanat : il n'y a pas d'industrie et les produits agricoles sont transformés de manière artisanale ;
- Le commerce : le groupement n'a pas de marché. La vente des produits manufacturés de première nécessité se fait de manière ambulatoire par les petits commerçants en passage.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Toutes les maisons du groupement ANDALI sont en pisé et couvertes des feuilles-paille.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route de desserte agricole en état de délabrement très avancé. Seule les motos peuvent y passer mais aussi très difficilement. Le groupement n'est couvert par aucun réseau téléphonique, aucune radio-phonie et aucune radio communautaire.
- Le groupement ANDALI n'a aucun marché ni source d'eau aménagée.

ii. Dans le groupement d'ANDISENGI

Les 7 villages du groupement ANDISENGI sont décrits de manière détaillée dans l'annexe 5-f qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement ANDISENGI:

- Le groupement ANDISENGI se trouve à une distance de 50 Km du Chef-lieu de la chefferie. Son chef-lieu est DINGBO. Il a une superficie de 60 Km². Il est délimité au Nord par la chefferie de K/Ateru en territoire de Watsa, au Sud par la chefferie de Maha en territoire de Wamba, à l'Est par la chefferie de Walese-Karo en territoire de Mambasa et à l'ouest par la même chefferie séparée par la rivière Uwekomba.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement ANDISENGI constitué des 7 villages qui sont DINGBO, TOBONGISI I, TOBONGISI II, KENETATA, AKORO, KIBATI, PUMUZIKA ;
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 7 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est encours d'être constitué et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les habitants de ce groupement sont originaires des ethnies Bira, Budu, Nande, Azande, Kumu et Lese.
- Chaque ethnie parle sa langue d'origine en plus du Lingala, Swahili et Français pour certains.
- Les confessions religieuses présentes dans le groupement sont l'église catholique, l'Assemblée of God, et la CE-39.
- Il n'existe pas d'association de développement dans ce groupement ANDISENGI.
- Il n'y a pas de terrain de football dans ce groupement ni de salle de jeux.
- La population du groupement ANDISENGI s'élevait à avec 1018 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Le groupement ANDISENGI compte une seule structure médicale. Il s'agit du Centre de santé Andisengi. Ce centre de santé organise les services suivants : maternité, pédiatrie, hospitalisation, consultation, pharmacie, salle des soins, laboratoire.il a un équipement plus ou moins complet (microscope, lit, matelas, lampes) mais fonctionne dans un bâtiment en mauvais état. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, les verminoses, la diarrhée, l'hernie. Ce centre ets plus approvisionné en médicaments par le FED.
- Quelques cas des maladies nutritionnelles sont signalés dans ce groupement qui n'a pas de centre nutritionnel.
- Concernant l'hygiène et assainissement, il faut signaler qu'il n'y a pas de source aménagée. Les habitants s'approvisionnent en eau dans les rivières ou les sources d'eau non aménagées. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Il n'y a pas des trous à ordures et certains ménages n'ont pas de latrines.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement compte 1 établissement scolaire. Il s'agit de l'Ecole primaire ANDISENGI. Cette école possède 2 bâtiments qui ont au total 9 salles de classe. Elle a 3 latrines en mauvais état.
- Dans le groupement d'ANDISENGI, les cas d'insécurité sont signalés et surtout sont les conflits entre les gardes de la RFO et la population locale mais aussi les insurrections des braconniers.

- Situation des ressources biophysiques

- Le groupement est constitué des collines et des montagnes avec un climat froid et une végétation dominée par la forêt dense et les bambous.
- La faune est dominée par les animaux sauvages suivants : léopards, lions, éléphants, singes, okapis, chimpanzés, tortues, sangliers, antilopes, porc-épic.
- Le groupement est drainé par les cours d'eau suivants : Uwara, Angaliko, Alubu, Abomba, Ambombo, Alinika, Kero, Aleyi et Angaindachocho.

- Situation économique

Les activités économiques exercées par la population du groupement d'ANDISENGI sont les suivantes :

- L'agriculture : les habitants de ce groupement cultivent les bananes, les maniocs, les haricots, les arachides. Le paddy constitue l'unique culture de rente dans ce groupement.
- L'élevage : dans ce groupement, on pratique l'élevage du petit bétail et de la volaille.
- La pêche : la pêche est pratiquée dans le milieu au moyen des filets, des hameçons et des nasses. Il n'y a pas d'activité importante de pisciculture dans le groupement.
- La chasse : la chasse est une activité courante dans ce groupement. Toutes les communautés la pratiquent au moyen des pièges, des arcs et des flèches en se faisant aider par des chiens. Les gibiers sont les antilopes, les sangliers, les singes, les chimpanzés et les buffles.
- L'industrie et artisanat : il n'existe pas d'industrie dans le milieu. Les produits sont transformés par des techniques locales.
- Le commerce : il y a deux boutiques et un marché non construit dans la localité d'Akoro. Les marchandises sont exposées à même le sol.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Par rapport à l'habitat, il faut dire que les cases sont en pisés, couvertes des feuilles et sont dans des conditions très médiocres.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route de desserte agricole qui conduit au chef-lieu du groupement. Elle s'étend sur 16 Km avec un pont en bon état. Mais elle doit être réhabilitée. Il n'existe pas de moyen de communication téléphonique ni de radio communautaire.
- Il n'y existe pas de marché ni des sources d'eau aménagées.

iii. Dans le groupement ANDAPE

Les 5 villages du groupement ANDAPE sont décrits de manière détaillée en annexe 5-f qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses villages.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement ANDAPE :

- Le groupement ANDAPE est à 84 Km de Mambasa. Son chef-lieu est PAONI. Sa superficie est de 76 Km². Il est délimité au Nord par la chefferie de Walese-Karo, au Sud par le groupement Andali et à l'Ouest par la chefferie de Maha en territoire de Wamba, séparé par la rivière Mambo.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement ANDAPE est composé des localités suivantes : UKOMBA, KATALA, PAONI, MATOEMBI et KOUFAO. La population du groupement ANDAPE était estimée à environ 300 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 5 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) est en cours d'être mis en place et travaillera en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Les ethnies qui y vivent sont les Bera, les Moboa, les Budu, les Mongo et les Lese-Dese. Chaque ethnie parle son dialecte d'origine. Les langues de communication entre les différentes communautés sont le Lingala, le Swahili et le Français.

- Les confessions religieuses qu'on y trouve sont : FEPACO NZAMBE MALAMU, Assemblies of God (AOG) et CECA-39 (communauté Emmanuel-39).
- Il n'existe pas de mouvement associatif dans le groupement.
- Il n'y a pas de terrain de football dans le groupement.
- Il n'existe pas d'infrastructure médicale dans le groupement ANDAPE. En cas de maladies, la population fait recours aux plantes médicinales.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il existe des sources d'eau dans le groupement mais elles ne sont pas aménagées. Certains habitants boivent l'eau des rivières. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Il n'y a ni latrines ni trous à ordures dans les parcelles.
- Par rapport à l'éducation, il convient de dire qu'il n'existe pas d'établissement scolaire. Les enfants n'étudient pas. Il n'y a pas non plus de centre d'alphabétisation.
- Quant à la situation sécuritaire, le groupement ANDAPE connaît des insurrections des braconniers et des tracasseries des gardes parc de la RFO.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief du groupement ANDAPE est constitué des montagnes et des collines.
- Le climat est froid et la végétation est forestière.
- Les animaux qui composent sa faune sont : lions, okapis, éléphants, antilopes, singes etc.
- Les cours d'eau qui drainent ce groupement sont Matoembi, Ondumoite, Kaseletufe, Makidangi, Biasa, Nzaro et Sarmate avec des chutes.

- Situation économique

Les activités économiques qui occupent les habitants du groupement ANDAPE sont les suivantes:

- L'agriculture : certaines populations pratiquent l'agriculture et d'autres pas. Celles qui la pratiquent font la culture vivrière des bananes, des maniocs, des maïs. La culture de rente pratiquée dans le milieu est celle de riz.
- La chasse : les communautés font la chasse au moyen des pièges, des arcs et des flèches et se font accompagner des chiens. Les gibiers sont les antilopes, les buffles, les sangliers, les singes, les chimpanzés pour la consommation locale ainsi que la commercialisation ;
- Le commerce : le groupement n'a ni marché ni boutique. la population achète et vend divers produits auprès des transporteurs appelés communément « Kumba Kumba ».
- La pêche : la population pratique la pêche artisanale dans les cours d'eau cités ci-haut au moyen des filets, des nasses et des hameçons.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La population du groupement ANDAPE habite dans des cases en pisés et couvertes des feuilles d'arbres.
- Par rapport aux voies de communication routières il est signalé l'existence d'une seule route de desserte agricole qui conduit à Paoni, chef-lieu du groupement. Cette route, longue de 20Km, relie donc Katala à Paoni. Les deux localités sont reliées par un pont en bon état.
- Il n'existe pas de réseau de téléphonie cellulaire.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement ANDAPE faute des capacités techniques et des infrastructures touristiques.

22.1.2. Contraintes, atouts, menaces et opportunités au développement de Walese-Dese

a) Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix

Axe 1. En rapport avec la décentralisation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Les bureaux administratifs en mauvais état et non équipés**: les bureaux de la Chefferie, des groupements et des villages, ne sont pas construits. Celui de la Chefferie est en très mauvais état. Ceci est causé par la faible mobilisation des chefs de ces entités, des habitants, du gouvernement provincial, central et des partenaires d'appui à l'amélioration des conditions de travail de l'administration. Ceci a comme conséquences, le dysfonctionnement de l'administration, la faiblesse de l'autorité de l'Etat avec des répercussions sur la croissance de l'économie de la Chefferie. Pourtant, cette entité dispose des ressources en matériaux durables pour la construction des bureaux mais aussi des habitants disposés à libérer leur contribution en termes de main-œuvre aux travaux de construction. Ces habitants sont entrain de s'organiser en structures de gouvernance. Seulement, la Chefferie ne dispose pas des moyens financiers suffisants pour accéder aux ciments, tôles, fer à bétons, etc. payer les techniciens...

Tableau 132: diagnostic du secteur de décentralisation dans la Chefferie de Walese-Dese

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Les bureaux administratifs en mauvais état et non équipés	-faible mobilisation des chefs des ces entités, des habitants, du gouvernement provincial, central et des partenaires d'appui à l'amélioration des conditions de travail de l'administration	-dysfonctionnement de l'administration, la faiblesse de l'autorité de l'Etat avec des répercussions sur la croissance de l'économie de la Chefferie;	- existence des ressources en matériaux durables pour la construction des bureaux mais aussi des habitants disposés à libérer leur contribution en termes de main-œuvre aux travaux de construction ; -efforts d'organisation en structures de gouvernance.	-Manque d'appui technique et financier pour la construction des bureaux ; -faible capacités de gestion des agents des la Chefferie et de ses ETds -Mégestion des frais contribués.

Axe 2 : En rapport avec la Gouvernance

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Absence d'organisation de la société civile** : les grands problèmes en rapport avec la gouvernance sont l'absence de mouvements associatifs des les groupements. Ceci est causé par les faibles capacités organisationnelles au sein de la population. En conséquence, la Chefferie est gérée de telle manière qu'il n'y a pas d'autres entités pouvant assurer une petite surveillance de l'état d'avancement en termes de développement. Aussi, les habitants évoluant de façon individuelle n'ont pas d'occasions d'être ensemble et planifier en groupe sur le développement aussi bien de leurs ménages que de leurs villages voire sur la gestion de leurs ressources naturelles. La responsabilité quant au développement local et la gestion des ressources naturelles devient ainsi diffuse entraînant des conséquences néfastes dont le braconnage. Néanmoins la Chefferie présente des atouts pour arriver à l'éveil des populations au développement local et à la bonne gestion des ressources de son terroir. Il s'agit entre

autre de la présence de la RFO et ses partenaires qui peuvent appuyer les habitants à s'organiser en différents groupes d'intérêts, à renforcer leurs capacités diverses ; présence d'autres partenaires pouvant aussi les soutenir dans différents domaines d'intervention qu'ils peuvent se fixer commun.

Tableau 133: diagnostic du secteur de gouvernance dans la Chefferie des Walese-Dese

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence d'organisation de la société civile	- faibles capacités organisationnelles au sein de la population.	-absence de surveillance de la gestion de la Chefferie ; -mégestion ; -braconnage; -tendance à la dictature	-Présence des plusieurs partenaires techniques et financiers pouvant former les agents sur la gouvernance dans la gestion de la cité.	-Manque d'appui technique et financier pour l'organisation des formations ; - taux élevé d'analphabétisme de la population

Axe 3 : En rapport avec la consolidation de la paix

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insécurité** : l'insécurité dans la Chefferie des Walese-Dese est surtout causée par les conflits entre la RFO et les communautés locales mais aussi et surtout par les braconniers qui sont entrain de se faire passer à des bandits à mains-armées voire des milices. Nous pouvons citer ici le cas du groupe de BISAMBASA qui sème la terreur dans la forêt des Walese-Dese. En conséquence, la population vit dans la peur et l'incertitude freinant ainsi leur épanouissement économique et socioculturelle et entraînant l'émigration (abandon des villages et de la Chefferie) surtout des jeunes. Cependant, la Chefferie peut compter sur l'existence du cadre de concertation avec la RFO (CLCN) et aussi du partenariat que ses habitants peuvent nouer avec la RFO et la FARDC pour traquer les braconniers et les mettre hors d'état de nuire.

Tableau 134: diagnostic du secteur de consolidation de paix dans la chefferie des Walese-Dese

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
L'insécurité	- terreur des braconniers devant des voleurs à main-armées et miliciens ; -conflits entre la RFO et les communautés locales	-sentiment de peur et d'incertitude ; -faible épanouissement économique de la population et de la Chefferie ; -émigration vers Mambasa et autres chefferies sécurisées	- existence du cadre de concertation avec la RFO (CLCN) ; -possibilité de nouer des partenariats avec la RFO et la FARDC pour la surveillance de la forêt, des personnes et leurs biens	-existence de traitres coopérants avec les braconniers ; -corruption de certains agents de l'ordre (militaires) qui vendent des armes aux braconniers mais aussi le plan de déploiement des troupes.

b) Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi

Axe 4. En rapport avec le développement des industries et artisanat

Il a été noté le problème suivant :

- **Difficultés de transformation des produits locaux et insuffisance des métiers** : la chefferie des Walese-Dese est entièrement confrontée à une grande difficulté de manque d'usines de transformation de produits agricoles mais aussi de l'insuffisance

des métiers en général. Ceci est causé par la faible capacité d'investissement des habitants. Ceux continuent de travailler de façon individuelle et ne s'organisent pas en coopératives ou autres groupes d'intérêts. En conséquence, les produits agricoles se dégradent et pourrissent et le transport vers les autres entités devient très compliqué, les tâches de femmes (de mouture et autres) restent lourdes et certains produits (manioc, maïs, banane, etc.) sont orientés à des filières impropres comme la fabrication d'alcool. La Chefferie dispose des terrains pour l'installation des moulins et autres centres de transformation et d'une main-d'œuvre engagée à travailler.

Tableau 135: diagnostic du secteur de développement des industries et artisanat

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Difficultés de transformation des produits locaux et insuffisance des métiers	- faible capacité d'investissement des habitants	-dégradation des produits locaux ; -orientation d'une grande quantité de certains produits à la fabrication d'alcool ; -émigration des habitants ; -alourdissement des tâches des femmes ;	-existence des terrains pour installation des moulins et autres centres de transformation.	-Manque d'appui technique et financier ; - insécurité

Axe 5 : En rapport avec le financement des activités génératrices de revenu

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'insuffisance des capitaux pour financer les initiatives locales** : la chefferie des Walese-Dese ne dispose pas de financement destiné au soutien aux chiffres d'affaires des activités des ménages. En général, la plupart d'organisations d'appui se limitent dans d'autres Chefferies. En conséquence, la croissance des économies des ménages reste faible, le chômage ne fait que s'accroître alors que la Chefferie des Walese-Dese, comme elle dispose de ressources naturelles importantes, des habitants assidus, de la RFO, elle peut se mobiliser pour organiser la population à la constitution des caisses villageoises et pour plaider pour le soutien des efforts en micro-finance rurale.

Tableau 136: diagnostic du secteur de financement des activités génératrices de revenu dans la Chefferie de Walese-Dese

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insuffisance des capitaux pour financer les initiatives locales	- absence de soutien financier	-croissance des économies des ménages reste faible, -augmentation du taux de chômage;	-existence des ressources naturelles abondantes ; -existences de la RFO et ses partenaires.	-Manque d'appui technique et financier ; - insécurité

Axe 6 : En rapport avec l'agriculture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **La faible production agricole** : la production agricole dans la Chefferie des Walese-Dese est très faible due à l'insuffisance d'intrants agricoles (outils aratoires et

semences), la faible sensibilisation de la population à l'agriculture commerciale mais aussi à la faible capacité technique et organisationnelle. Par conséquent, la population vit dans une insécurité alimentaire, l'économie des ménages reste faible et nombreux ménages abandonnent à l'agriculture pour la chasse voire pour l'émigration. Pourtant la Chefferie dispose des espaces de terres pouvant répondre favorablement à une large gamme des cultures.

Tableau 137: Diagnostic du secteur d'agriculture dans la Chefferie des Walese-Dese

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
faible production agricole	- l'insuffisance d'intrants agricoles, -faible sensibilisation de la population à l'agriculture commerciale -faible capacité technique et organisationnelle	- insécurité alimentaire, - persistance d'une économie de ménage faible ; -abandon de l'agriculture ; -émigration	-existence des ressources naturelles abondantes comme la terre arable; -existences de la RFO et ses partenaires.	-Manque d'appui technique et financier ; - insécurité

Axe 7 : En rapport avec l'élevage, l'apiculture et la pisciculture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Absence des élevages** : la Chefferie des Walese-Dese souffre du manque des élevages et des étangs piscicoles. Les activités de chasse, la récolte du miel sauvage et de pêches restent les seules sources en protéines animales alors que l'élevage et la pisciculture pouvait, à coup sûr des activités des alternatives respectant l'environnement (c'est-à-dire avec moins d'impacts négatifs sur l'environnement). Les causes à la base de cette situation est la carence en géniteurs, le manque d'appui à l'aménagement des dispositifs pour les élevages, des étangs et des ruches modernes et l'absence d'appui en accompagnement technique. En conséquence, la population souffre de la carence en protéine animale et se livre à des pratiques de chasse et de pêche illégales ce qui accentue les conflits entre la population locale et l'ICCN/RFO. Avec les différents marais, les herbes et les bois, le passage de la route Mambasa-Isiro avec des trafics commerciaux, la Chefferie dispose des facilitations pouvant permettre l'essor de l'élevage, de l'apiculture et de la pisciculture.

Tableau 138: diagnostic du secteur d'élevage, pisciculture et apiculture

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence des élevages	- carence en géniteurs, -manque d'appui à l'aménagement des dispositifs pour les élevages, des étangs et des ruches modernes ; -absence d'appui en accompagnement technique	- carence en protéine animale ; - pratiques illégales de chasse et de pêche -accentuation des conflits entre la population locale et l'ICCN/RFO	- existence des différents marais, les herbes et les bois, le passage de la route Mambasa-Isiro avec des trafics commerciaux.	-faible niveau organisationnel des habitants éleveurs ; -Manque d'appui financier; - insécurité

Axe 8 : En rapport avec l'énergie électrique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **L'absence de desserte en énergie électrique** : la Chefferie présente des atouts importants pouvant lui permettre d'assurer la desserte en énergie électrique à sa population. Elle dispose des rivières sur lesquelles il est possible de construire des barrages hydro-électriques comme la rivière Biase. Fort malheureusement, elle souffre d'absence d'énergie électrique ce qui freine l'augmentation de l'économie locale surtout l'émergence des petites industries. Ceci parce que la Chefferie ne dispose pas de moyens financiers et techniques suffisant pour construire des microcentrales hydroélectriques.

Tableau 139: diagnostic du secteur d'énergie électrique dans la Chefferie des Walese-Dese

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence de desserte en énergie électrique	-absence des microcentrales hydro électriques ; -Moyens financiers limités	- Ralentissement des activités économiques et des services administratifs ; -Absence des industries de transformation -les maisons ne sont pas éclairées la nuit ;	- Existence des rivières sur lesquelles il est possible de construire des barrages hydro-électriques comme la rivière Biase;	-Manque moyens financiers et techniques pour la construction des barrages

Axe 9 : En rapport avec les routes et aéroport

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais état des routes et absence d'aéroport**: la route principale qui traverse la Chefferie est dans un état très mauvais au point qu'il n'est praticable qu'à deux roues mais aussi très difficilement. Les routes de desserte agricole sont aussi quasi-totalement impraticables. Les habitants des villages de cette Chefferie n'ont pas d'outils de cantonnage manuel mais aussi manquent d'appui technique et financier voire en matériels pouvant permettre l'ouverture de manière efficace des routes et la construction des ponts, dalots et caniveaux. L'impraticabilité des routes a des incidences négatives très importantes sur l'économie de la Chefferie ainsi que la vie socioculturelle. Il existe des matériaux de construction des routes et des aéroports comme les moellons, les sables, le gravier et le bois et une population disposée à libérer sa contribution en termes de main-œuvre. Ceci constitue des atouts majeurs sur lesquels la Chefferie des Walese-Dese compte.

Tableau 140: diagnostic du secteur d'infrastructures routières et aéroportières

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvais état des routes et absence d'aéroport	- manque d'appui en outils de cantonnage manuel - absence d'appui technique et financier voire en matériels pouvant permettre l'ouverture de manière efficace des routes et la construction des ponts, dalots et caniveaux.	- ralentissement de l'économie locale ; -difficultés accentuées d'accès aux soins de santé de qualité et aux biens manufacturés de première nécessité ; -enclavement des	-existence des matériaux de construction des routes et des aéroports comme les moellons, les sables, le gravier et le bois ; -présence d'une population disposée à libérer sa contribution en termes de main-œuvre	- Insécurité armée ; - Faible mobilisation de la population.

		villages		

Axe 10 : En rapport avec le marché-commerce

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Absence des points de ventes (marchés) et des boutiques** : sur toute l'étendue de la Chefferie des Walese-Dese, il n'y a pas de marchés construits ni de boutiques. Les produits locaux sont étalés devant les maisons sur la les pistes et les produits manufacturés de première nécessité se vendent de façon ambulatoire par les commerçants qui passent d'un village à un autre. A la base de cette situation l'on peut citer le manque d'initiative pour aménager les marchés, la faiblesse d'organisation des populations pour exécuter des travaux communautaires, le manque d'appuis financiers, matériels et techniques pour la construction des marchés. Ceci maintient le budget de la Chefferie toujours fortement en descend des besoins de la population et de l'administration de la Chefferie et la pauvreté reste récurrente. Cependant la Chefferie a des terrains et des matériaux de base pour la construction des étalages et des agents pouvant sensibiliser la population à la programmation des marchés rotatifs entre groupements et hebdomadaires.

Tableau 141: diagnostic du secteur de commerce-marché

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Absence des points de ventes (marchés) et des boutiques	-manque d'initiative pour aménager les marchés, la faiblesse d'organisation des populations pour exécuter des travaux communautaires, -manque d'appuis financiers, matériels et techniques pour la construction des marchés, -impraticabilités des routes;	-maintien du budget de la Chefferie toujours fortement en descend des besoins de la population et de l'administration de la Chefferie et la pauvreté reste récurrente	-existence des agents mobilisateurs à la Chefferie ; - terrain disponible ; -existence de bois pour la construction des étalages dans les marchés	- défaillance des agents de la Chefferie et des groupements; -faible niveau d'instruction des agents supposés gérer les marchés

c) Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain

Axe 11. En rapport avec l'eau, hygiène et assainissement

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Insalubrité des villages, accès déficient en eau potable**: la population de la Chefferie des Walese-Dese est exposée à beaucoup de risques des maladies d'origine hydrique et de mains sales suite à la non observation des pratiques

d'hygiène par bon nombre des ménages, à la consommation d'une eau impropre, à l'insalubrité de leurs parcelles et lieux publics et à l'absence d'appui techniques. La chefferie ne compte pas de sources aménagées alors qu'il y existe des matériaux de construction des sources et puits.

Tableau 142: diagnostic du secteur d'eau, hygiène et assainissement

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Insalubrité des villages, accès déficient en eau potable	- non observation des pratiques d'hygiène par bon nombre des ménages, -consommation d'une eau impropre, -insalubrité de leurs parcelles et lieux publics -absence d'appui techniques quelques sources d'eau potable ;	- beaucoup des cas des maladies d'origine hydrique et de mains sales; -Augmentation du taux de mortalité	-existent des matériaux de construction des sources et puits	-Manque d'appui technique et financier pour l'aménagement des sources -Faible participation locale.

Axe 12. En rapport avec l'éducation

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faible niveau d'instruction de la population** : Le niveau d'instruction des habitants de la Chefferie des Walese-Dese est très faible. Les conditions d'éducation étant médiocres (infrastructures en mauvais état, grandes distances à effectuer pour atteindre les écoles, absence du cycle secondaire, absence des centres d'alphabétisation, qualité d'enseignement très faible, etc.), les taux de scolarisation des enfants et d'alphabétisme des adultes sont à déplorer. La Chefferie dispose quelques atouts entre autres : l'existence des matériaux de construction et de fabrication des pupitres, tables et chaises (sticks de bois, bois d'œuvre, pierres, sable, caillasses, etc.) et de la main-œuvre locale.

Tableau 143: diagnostic du secteur d'éducation

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Faible niveau d'instruction de la population	-conditions d'éducation étant médiocres (infrastructures en mauvais état, grandes distances à effectuer pour atteindre les écoles, absence du cycle secondaire, absence des centres d'alphabétisation, qualité d'enseignement très faible, etc.)	- faible taux de scolarisation des enfants ; -faible taux d'alphabétisme des adultes	- existence des matériaux de construction et de fabrication des pupitres, tables et chaises (sticks de bois, bois d'œuvre, pierres, sable, caillasses, etc.) ; -Présence d'une main-œuvre locale abondante	- manque d'appui financier et technique

Axe 13. En rapport avec la santé

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Quasi-absence des structures médicales et taux élevé de malnutrition** : La Chefferie des Walese-Dese est dans une situation on ne peut plus déplorable d'absence des structures médicales. Les habitants se font soigner surtout chez les tradi-praticiens ce qui entraîne un taux élevé de mortalité surtout des pygmées. Les causes à la base de cette situation sont entre autres, l'absence d'infrastructures sanitaires, le manque d'équipements, matériels et médicaments essentiels et de centres nutritionnels ainsi que l'absence du personnel soignant. Comme pour les autres infrastructures, la Chefferie dispose des matériaux de constructions (sable, moellons, graviers, bois d'œuvre, etc) pour la construction des infrastructures sanitaires.

Tableau 144: diagnostic du secteur de santé

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Quasi-absence des structures médicales et taux élevé de malnutrition	-absence d'infrastructures sanitaires, - manque d'équipements, matériels et médicaments essentiels ; -absence de centres nutritionnels ; -absence du personnel soignant	- Mortalité élevée surtout des pygmées ; - Recours à la phytothérapie	- Existence des matériaux de constructions (sable, moellons, graviers, bois d'œuvre, etc) pour la construction des infrastructures sanitaires	- absence d'appui financier et technique -Insécurité (groupes armés)

Axe 14. En rapport avec l'habitat

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Mauvais état des habitations surtout des pygmées**: Les maisons d'habitation dans la Chefferie des Walese-Dese sont en état très médiocre à cause de la pauvreté, de la faible capacité technique en fabrication des matériaux modernes de construction (briques cuites, tuiles, plafonds, etc.), à la déficience d'accès aux matériaux importés comme le ciment, etc.

Tableau 145: diagnostic du secteur d'habitat

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Mauvais état des habitations surtout des pygmées	- Pauvreté - faible capacité technique en fabrication des matériaux modernes de construction (briques cuites, tuiles, plafonds, etc.) ; -déficience d'accès aux matériaux importés comme le ciment, etc.	- Exposition aux catastrophes naturelles et aux intempéries.	- Disponibilité des matériaux de construction - Mains d'œuvres locales.	- Insécurité - Coût élevé des matériels de construction (Tôle, Ciment, planches) ; - absence des mouvements associatifs.

Axe 15. En rapport avec le sport, loisir et culture

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Dormance des activités sportives et culturelles**: dans la Chefferie des Walese-Dese les activités sportives et culturelles sont en engourdissement et presque en

voie de disparition à cause de l'inexistence des infrastructures sportives et expositions culturelles. Ceci entraîne l'érosion culturelle et l'émigration des jeunes car ceux-ci ne trouvent pas les occasions de s'épanouir au niveau local.

Tableau 146: diagnostic du secteur de sport, loisir et cultures

Problèmes posés	Causes	Conséquences	Forces, atouts et opportunités	Menaces, faiblesses, facteurs de blocages
Dormance des activités sportives et culturelles	- inexistence des infrastructures sportives et expositions culturelles	-érosion culturelle ; -émigration des jeunes car ceux-ci ne trouvent pas les occasions de s'épanouir au niveau local	- Ressources humaines disponibles (jeunes notamment les élèves)	- Absence d'entreteneurs - absence d'appui financier

d) Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

Axe 16. En rapport avec la gestion durable des stocks de carbone forestier et au zonage

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Faible implication de la population aux activités de gestion des espaces forestiers** : une bonne partie de la Chefferie des Walese-Dese est occupée par la RFO. Fort malheureusement les communautés de base de cette Chefferie se plaignent de leur faible aux activités menées par la RFO dans le cadre du zonage et de la gestion durable du stock de carbone. Cette situation a comme conséquence la désinformation de la masse populaire la révoltant contre l'ICCN/RFO. Pourtant, la chefferie pouvait prendre avantage du fait qu'elle est occupée en grande partie de la RFO pour bénéficier plus des dividendes des activités de conservation.

Axe 17. En rapport avec la lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

Il a été noté les problèmes suivants :

- **Perte de la biodiversité faunique**: la recrudescence du braconnage dans la Chefferie des Walese-Dese est causée par la non appropriation des communautés locales de la conservation des ressources naturelles. Ceci a comme conséquence, la fuite des animaux vers d'autres Chefferies, la perte d'opportunités en termes touristiques, l'intrusion dans la RFO. Alors que la Chefferie a des potentialités énormes pour restaurer sa biodiversité faunique.

22.2. Planification stratégique de la chefferie de Walese-Dese

22.2.1. Vision pour la chefferie

D'ici 2030, les communautés locales participent activement à la gestion rationnelle et durable des forêts et de la biodiversité en vue de prendre en charge de manière autonome leur développement local.

22.2.2. Objectif global

A partir de 2016, la Chefferie des Walese-Dese développe des activités socio-économiques permettant de diminuer la pression des populations sur les forêts et la biodiversité.

22.2.3. Piliers de la RDC pour son développement

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

22.2.4. Résultats et produits attendus

Tableau 147: résultats et produits attendus de la Chefferie des Walese-Dese d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-4 bureaux construits ; -4 bureaux équipés - 4 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les milices et de tensions interethniques (tribus)	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de finance	Financement des projets				
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	168 T	Maïs	
			Paddy	191 T	Paddy	
			Banane	182 T	Banane	
			Manioc	3476 T	Manioc	
			Arachide	68 T	Arachide	
			Haricot	28 T	Haricot	
			Soja	181 T	Soja	
			Patate douce	1350 T	Patate douce	
			Céréales secondaires	-	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	336 T	Canne à sucre	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Légumes verts	450 T	Légumes verts	
			Bovins	-	Bovins	
			Caprins	308	Caprins	
			Ovins	8	Ovins	
			Suidés/porcs	10	Suidés	
			Poules	3827	Poules	
			Canards	217	Canards	
			Dindes	-	Dindes	
			Pigeons	-	Pigeons	

			Lapins	-	Lapins	
			Cobayes	74	Cobayes	
			Pintades	-	Pintades	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electrique				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				
	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle	Hygiène				
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)	Santé				
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				

	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	Déforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	Déboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la superficie aménagée dans la chefferie	Zonage				
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				
	Augmenter le nombre des forêts communautaires légalisées	Sécurisation Forêts communautaire				

22.2.5. Actions stratégiques de développement de la Chefferie des Walese-Dese

a) Axe 1 : Renforcement de la décentralisation

1) Améliorer les conditions de travail dans l'administration locale

Les conditions environnementales de travail dans l'administration locale de la Chefferie de Walese-Dese nécessite les actions suivantes que ladite Chefferie compte mettre en œuvre: (i) construire des bureaux administratifs de la Chefferie (à Bangu-panda), des groupements et des villages; (ii) Equiper les bureaux administratifs; (iii) Renforcer les capacités des structures de gouvernances (CVDC, CIVDC et CLDC) qui agissent comme conseil de la Chefferie.

b) Axe 2 : Renforcement de la gouvernance

1) Regrouper les paysans en associations

Face à l'absence criante de mouvements associatifs dans les groupements de la Chefferie des Walese-Dese, les actions suivantes sont envisagées : (i) sensibiliser la population à s'associer

en initiative de développement ; (ii) Initier des actions communautaires de développement ; (iii) Sensibiliser et encourager la population aux actions communautaires.

c) Axe 3 : Consolidation de la paix

1) Restaurer la sécurité et renforcer les capacités de gestion et mitigation des conflits

Pour arriver à un climat d'attente entre différentes parties prenantes et instaurer la sécurité et la protection dans la Chefferie des Walese-Dese, les habitants ont préconisé les actions suivantes : (i) organiser des ateliers de règlementation de la chasse dans la RFO et de vulgarisation de la loi sur la chasse et la conservation de la nature ; (ii) renforcer le cadre de concertation (CLCN) entre la RFO et les communautés de base ; (iii) organiser des opérations mixtes gardes RFO et FARDC avec appui des communautés local pour le traçage des braconniers et des hommes à mains armés dans la forêt.

d) Axe 4 : Développement des industries et de l'artisanat

1) Doter les groupements de la Chefferie des machines de transformation des produits agricoles pour alléger les tâches des femmes

Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes sont envisagées : (i) doter les groupements des moulins à manioc et des décortiqueuses (à Akoro, Paoni et Andali). (ii) Créer des centres de formations en métiers générateurs de revenu.

e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales

1) Améliorer l'accès des ménages aux capitaux financiers au niveau local

Pour permettre aux ménages d'accéder facilement aux capitaux pour financer leurs activités ou subvenir à leurs besoins immédiats, il est envisagé les actions suivantes : (i) créer des structures de micro-finance; (ii) solliciter des financements financiers auprès des ONG et à L'Etat ; (iii) Organiser des formations auprès des micro-entrepreneurs sur la gestion de leurs exploitation sur l'élaboration des business plans pour leur auto-prise en charge.

f) Axe 6 : Agriculture

1) Relancer l'agriculture et augmenter la production agricole

Pour augmenter la production agricole, les habitants de la Chefferie de Walese-Dese ont envisagé les actions suivantes : (i) appuyer les agriculteurs en matériels aratoires et en semences de qualité ; (ii) sensibiliser la population sur l'importance de l'agriculture ; (iii) introduire des techniques de production permettant de fixer les champs.

g) Axe 7 : Élevage

1) Relancer l'élevage

Pour atteindre cet objectif, la Chefferie des Walese-Dese entrevoit les actions suivantes : (i) sensibiliser la population sur l'importance de l'élevage comme alternative à la chasse; (ii) Octroyer des crédits rotatifs aux éleveurs pour renforcer l'élevage ; (iii) organiser l'accompagnement technique des éleveurs.

h) Axe 8 : Énergie électrique

1) Améliorer la desserte en électricité

La desserte en énergie électrique va à coup sûr faciliter le relèvement de l'économie dans la Chefferie des Walese-Dese. Pour y arriver les actions suivantes ont été envisagées : (i) construire 3 microcentrales hydro-électriques (ex. un barrage sur la rivière Biasa); (ii) organiser les habitants pour l'approvisionnement en groupe électrogène et système d'énergie solaire.

i) Axe 9 : Routes et aéroport

1) Réhabiliter les routes

L'impraticabilité de la route Mambasa-Mugberhe-Isiro isole cette Chefferie du reste du territoire de Mambasa et territoires voisins et freine son essor économique. Le relèvement de l'économie de la Chefferie de Walese-Dese ne peut être possible que si les routes sont réhabilitées. Pour ce faire, les actions suivantes sont préconisées : (i) réhabiliter la route Mambasa-Isiro ; (ii) réhabiliter 25 Km de route Nzaro à Morou ; (ii) réhabiliter la route de desserte agricole Ukomba-Kofao (15 Km) ; (iii) doter les villages en outils de cantonnage manuel ; (iv) organiser des travaux communautaires d'entretien des routes ; (v) construire un aéroport pour faciliter le tourisme et les trafics rapides.

j) Axe 10 : Marché-commerce

1) Doter les groupements des points des ventes

Comme pour les routes, l'absence des marchés est un handicap on ne peut plus crier de l'économie de la Chefferie des Walese-Dese. Pour renverser cette situation, la Chefferie préconise les actions suivantes : (i) Construire des marchés dans les villages de Bangupanda, Tobongisi II, Akoro et Paoni ; (ii) organiser des travaux communautaires d'entretien des marchés et un programme hebdomadaire de marché.

k) Axe 11 : Eau, hygiène et assainissement

1) Faciliter l'accès à l'eau potable et le respect de l'hygiène

Pour améliorer l'accès à l'eau potable et lutter contre l'insalubrité et les maladies d'origine hydrique et des mains sales, la Chefferie des Walese-Dese envisage les actions suivantes : (i) Aménager des sources d'eau potable et faire des forages des puits dans les villages d'Akoro, Pumuzika, Kenetata Tolongi II, Dingbo à Bangupanda, Takitaki, Kosamba, Ukomba, Katala, Paoni et Kofao ; (ii) sensibiliser aux règles de l'hygiène et à l'usage des latrines et des trous à ordures.

l) Axe 12 : Education

1) Faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'analphabétisme

Face au problème des faibles taux de scolarisation et d'alphabétisme qui constituent une menace au développement de la Chefferie des Walese-Dese, il a été préconisé les actions suivantes : (i) Construire deux écoles primaires à Nzaro et Mbongu-panda ; (ii) Réhabiliter et équiper en pupitres l'EP Andisengi et en construire une autre à Dingbo ; (iii) Construire une école secondaire dans le village de Tobongisi II et à Paoni ; (iv) Créer des centres d'alphabétisation pour les adultes dans les villages de Tobongisi, Tobongisi II et Paoni ; (v) doter les écoles des manuels scolaires ; (vi) organiser le recyclage des enseignants.

m) Axe 13 : Santé

1) Doter les groupements de la Chefferie des centres de santé et de centres nutritionnels

Le taux élevé de mortalité que connaît la Chefferie des Walese-Dese est surtout dû à l'absence structures médicales dans les groupements de cette Chefferie dont la population dépend quasi-totalement des tradi-praticiens et des structures médicales de la Chefferie de Walese-Karo qui sont situées à une grande distance. Pour remédier à cette situation, les actions suivantes sont envisagées : (i) Construire des grands centres de santé à Mbongu-panda, Akoro et Paoni ; (ii) appuyer les structures médicales en équipements, en matériels et médicaments essentiels ; (iii) construire un centre nutritionnel à Mbongu-panda.

n) Axe 14 : Habitat

1) Améliorer les maisons d'habitation dans la Chefferie des Walese-Dese

Pour assurer que les communautés de la Chefferie des Walese-Dese ont des maisons d'habitation décentes, les habitants ont envisagé entreprendre les actions suivantes : (i) Sensibiliser à la construction d'un habitat décent ; (ii) Favoriser la construction des maisons pour les pygmées ; (iii) former les habitants sur la fabrication des briques et des tuiles et les techniques de constructions modernes.

o) Axe 15 : Sport, loisir et culture

1) Promouvoir la culture, le sport et l'art

Les activités sportives et culturelles sont en dormance et presque en voie de disparition dans la Chefferie des Walese-Dese où les jeunes sont entrain d'émigrer vers d'autres Chefferies, surtout Mambasa et Babila Bakwanza. Pour ramener la convivialité dans la Chefferie de Walese-Dese et faire en sorte que les natifs de cette Chefferie restent fiers et gardent des bons souvenirs de leur entité et de leurs origines culturelles, les habitants de ladite Chefferie envisagent qu'il soit mener des actions suivantes : (i) organiser des équipes de football et les appuyer en équipements de sport ; (ii) Construire 3 stades de football et 3 salles polyvalentes au niveau des chefs-lieux des groupements; (iii) organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs du territoire voire de la province de l'Ituri ; (iv) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payants et les connecter à d'autres groupes au niveau du territoire ; (v) Construire les églises et les équiper en instruments musicaux.

p) Axe 16 : Zonage et gestion du stock de carbone forestier

1) Promouvoir la participation des communautés locales dans la gestion des ressources naturelles de la Chefferie

Quoiqu'on peut faire semblant de n'est pas le connaître, la Chefferie des Walese-Dese est en grande partie occupée par la RFO. Ceci est une preuve on ne peut plus suffisante de l'importance de son terroir en termes de la biodiversité faunique comme floristique. Cette Chefferie devrait aussi profiter des bénéfices compensatoires de leurs efforts de conservation des ressources naturelles à partir des activités de conservation (gardes parcs, tourisme, REDD+, recherche, emploi des pisteurs) et des activités de développement durable. Pour faire en sorte que la population participe pleinement dans les activités de conservation et de développement, la Chefferie compte s'atteler aux actions suivantes : (i) appuyer les communautés locales dans la poursuite du zonage de la RFO et la démarcation physique des limites des zones ; (ii) appuyer tous les groupements à l'aménagement de leurs terroirs et élaboration des plans d'aménagement et de gestion ; (iii) appuyer l'aménagement des pépinières villageoises des essences forestières et agroforestières ; (iv) vulgariser l'usage des foyers améliorés ; (v) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt et le résultats des efforts fournis.

q) Axe 17 : Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

1) Restaurer les stocks en animaux sauvages et poissons

Face aux actes ignobles de braconnage qui continuent à prendre de l'ampleur dans la Chefferie des Walese-Dese, les habitants envisagent les actions suivantes : (i) organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés de base ; (ii) appuyer les communautés locales à s'organiser pour la surveillance des ressources fauniques et la lutte contre le braconnage ; (iii) former les communautés de base sur les systèmes de surveillance des forêts ; (iv) organiser des opérations mixtes FARDC et gardes de la RFO.

22.2.6. Effets et impacts attendus

Tableau 148: Effets et impact attendus de la Chefferie de Walese-Dese d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie de Walese-Dese (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ⁷				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une alimentation saine	12,7						50,8
02	Accès à l'eau potable	11,85						47,4
03	Accès à un logement décent	11,11						44,44
04	Accès à une bonne hygiène	9,73						38,92
05	Accès aux soins médicaux	11,74						46,96
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	11,32						45,28
07	Taux de scolarisation	13,27						53,08
08	Mobilité	10,37						41,48
09	Accès à la culture	7,91						31,64
	Total	100					Z	400
	Niveau de bien-être du ménage (en %)						Z*100/400	

Tableau 149: Impact attendu de la Chefferie des Walese-Dese d'ici 2030 (niveau de bien-être)

N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être (% de ménages)					
	Total					

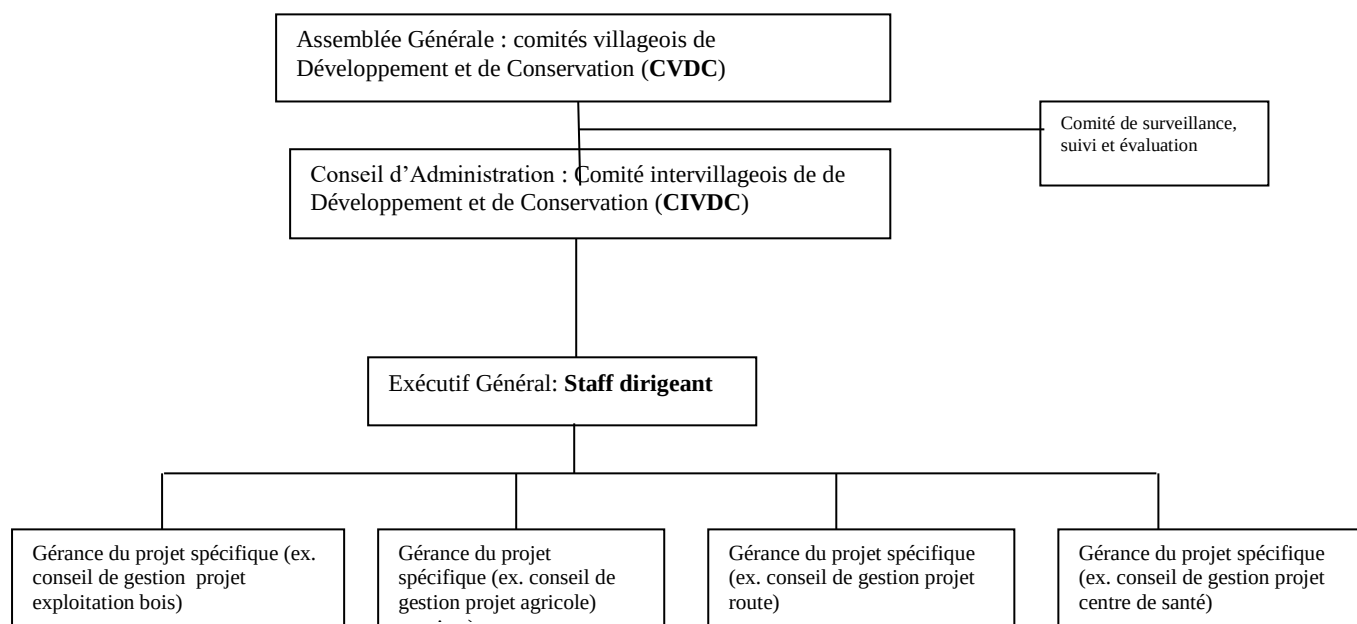
- ⁷ Accès à une alimentation saine (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- Accès à l'eau potable (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- Accès au logement décent (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavé ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavé en ciments ou carrelage) ;
- Accès à une bonne hygiène (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- Accès aux soins médicaux (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- Taux de scolarisation (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- Mobilité (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- Culture (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

22.2.7. Organisation des parties prenantes pour le développement local

a) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

Etant donné que les COBA sont les premiers concernés par le Développement local et la conservation des ressources naturelles et sont chargées de la mise en œuvre du présent PDL dans la Chefferie des Walese-Dese, elles sont organisées selon l'organigramme suivant :

Figure 11. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie des Walese-Dese



b) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;
- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la GCRN en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;
- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptés par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;

- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

c) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie des Walese-Dese. Toutes ces organisations d'appui techniques et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement de la Conservation dans le landscape et que la Chefferie et les CLDC/COBA sont en sont le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

22.2.8. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

a) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration collectivité et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

b) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 150: clés de répartition des recettes d'aménagement forestières par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuel/sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	Exploitation bois, PFNL, chasse, stick bois et autres	Agriculture, pêche et élevage	Écotourisme et marché carbone		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération,	Les producteurs

				fonds roulement, amortissement...	sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la main d'œuvre) avec qui sont signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Etat -administration publique (collectivité et territoire)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	
Administration coutumière	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance coutumière	
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie des Walese-Dese soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

c) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 151 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles du terroir Walese-Dese.

Tableau 151: affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocedés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ; -restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois, -suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CLDC. A ce point, s'agit de spécifier que le CLDC gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

22.2.9. Programme opérationnel

a) Plan d'opérations (5 ans)

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie des Walese-Dese en général.

Tableau 152: Plan d'Opérations de la Chefferie des Walese-Dese (avec coûts estimatifs des dépenses des 5 premières années de la mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)
Décentralisation	(i) construire des bureaux administratifs de la Chefferie (à Bangu-panda), des groupements et des villages;	au niveau de la Chefferie, des 3 groupements et de 18 villages	nombre des bureaux construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	120000	6000	114000
	(ii) Equiper les bureaux administratifs;	au niveau de la Chefferie, des 3 groupements et de 18 villages	nombre des bureaux équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	60000	3000	57000
	(iii) Renforcer les capacités des structures de gouvernances (CVDC, CIVDC et CLDC) qui agissent comme conseil de la Chefferie	au niveau de la Chefferie, des 3 groupements et de 18 villages	nombre des structures des gouvernances opérationnelles (avec bureau salles de conférence et frais de réunions)	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	Sous-total Décentralisation										270000	13500	256500
Gouvernance	(i) sensibiliser la population à s'associer en initiatives de développement ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5400	270	5130
	(ii) Initier des actions communautaires de développement ;	au niveau des groupements	nombre des projets de développements soumis par les associations appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) Sensibiliser et encourager la population aux actions	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5400	270	5130

	communautaire													
	Sous-total gouvernance										55800	2790	53010	
Consolidation de la paix	(i) organiser des ateliers de réglementation de la chasse dans la RFO et de vulgarisation de la loi sur la chasse et la conservation de la nature ;	au niveau des groupements et à la Chefferie	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800	
	(ii) renforcer le cadre de concertation (CLCN) entre la RFO et les communautés de base ;	au niveau de la Chefferie	CLCN appuyé	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750	
	(iii) organiser des opérations mixtes gardes RFO et FARDC avec appui des communautés local pour le traçage des braconniers et des hommes à mains armés dans la forêt	au niveau de la Chefferie	nombre d'opérations mixtes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500	
	Sous-total consolidation de la paix										99000	4950	94050	
Développement de l'industrie et artisanat	(i) doter les groupements des moulins à manioc et des décortiqueuses (à Akoro, Paoni et Andali).	au niveau des groupements	nombre des groupements dotés en micro-usines de transformation	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500	
	(ii) Créer des centres de formations en métiers générateurs de revenu	au niveau ds groupements	nombre des centres d'apprentissage des métiers créés	CLDC/Chefferie		X	X	X			60000	3000	57000	
	Sous-total développement de l'industrie et artisanat										90000	4500	85500	
Financement des activités entrepreneuriales	(i) créer des structures de micro-finance;	au niveau des groupements	nombre des structures de micro-finance créées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200	
	(ii) solliciter des financements financiers auprès des ONG et à L'Etat ;	au niveau de la Chefferie	nombre des messages et de placements pour sollicitation	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550	
	(iii) Organiser des formations auprès des micro-entrepreneurs sur la gestion de leurs exploitation sur l'élaboration des business plans pour leur auto-prise en charge	au niveau des groupements	nombre des formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7500	375	7125	
	Sous-total financement des activités entrepreneuriales										52500	2625	49875	
Agriculture	(i) appuyer les agriculteurs en matériels aratoires et en semences de qualité ;	au niveau des 18 villages	nombre coopératives d'agriculteurs ayant bénéficiés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	72000	3600	68400	
	(ii) sensibiliser la population sur l'importance de l'agriculture ;	au niveau des villages	nombre des camapgnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5400	270	5130	
	(iii) introduire des techniques de production permettant de fixer les champs	au niveau des villages	nombre des champs pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500	

	Sous-total agriculture										167400	8370	159030
Elevage	(i) sensibiliser la population sur l'importance de l'élevage comme alternative à la chasse;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5400	270	5130
	(ii) Octroyer des crédits rotatifs aux éleveurs pour renforcer l'élevage ;	au niveau des villages	nombre des têtes de géniteurs octroyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(iii) organiser l'accompagnement technique des éleveurs	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre d'agronomes et des moniteurs agricoles et vétérinaires recrutés et pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	Sous-total Elevage et pêche										141400	7070	134330
Energie électrique	(i) construire 3 microcentrales hydro-électriques (ex. un barrage sur la rivière Biasa) ;	au niveau des groupements	nombre des microcentrales construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(ii) organiser les habitants pour l'approvisionnement en groupe électrogène et système d'énergie solaire	au niveau des villages	nombre de dépôts de panneaux et de groupes électrogènes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	Sous-total Energie électrique										45000	2250	42750
Routes et aéroports	(i) réhabiliter la route Mambasa-Isiro ; (100/300km)	au niveau de la Chefferie	nombre des km de route ouvert	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1500000	75000	1425000
	(ii) réhabiliter 25 Km de route Nzaro à Morou ;	au niveau des groupements	nombre des km de routes reouvert	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	375000	18750	356250
	(iii) réhabiliter la route de desserte agricole Ukomba-Kofao (15 Km) ;	au niveau des groupements	nombre des km des routes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	225000	11250	213750
	(iv) doter les villages en outils de cantonnement manuel ;	au niveau des 18 villages	nombre des villages dotés des outils de cantonnement manuel	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(v) organiser des travaux communautaires d'entretien des routes ;	au niveau des 18 villages	nombre des descentes de suivi des travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5400	270	5130
	(vi) construire un aéroport pour faciliter le tourisme et les trafics rapides	au niveau de la Chefferie	un aéroport construit	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	30000	1500	28500
	Sous-total routes et aéroports										2171400	108570	2062830
Marché-commerce	(i) Construire des marchés dans les villages de Bangupanda, Tobongisi II, Akoro et Paoni ;	au niveau des groupements et des villages	nombre des marchés construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) organiser des travaux communautaires d'entretien des marchés et un programme hebdomadaire de marché	au niveau des villages	nombre des descentes de suivi des travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	5400	270	5130
	Sous-total Marché-commerce										50400	2520	47880

Eau, hygiène et assainissement	(i) Aménager des sources d'eau potable et faire des forages des puits dans les villages d'Akoro, Pumuzika, Kenetata Tolongi II, Dingbo à Bangupanda, Takitaki, Kosamba, Ukomba, Katala, Paoni et Kofao ;	au niveau des villages	nombre des sources et puits aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) Sensibiliser aux règles de l'hygiène et à l'usage des latrines et des trous à ordures	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		7200	360	6840
	Sous-total eau, hygiène et assainissement										52200	2610	49590
Education et alphabétisation	(i) Construire deux écoles primaires à Nzaro et Mbongu-panda ;	au niveau des villages	2 écoles construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(ii) Réhabiliter et équiper en pupitres l'EP Andisengi et en construire une autre à Dingbo ;	au niveau des villages	nombre d'écoles équipés et construite	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(iii) Construire deux écoles secondaires dans les villages de Tobongisi II et à Paoni ;	au niveau des villages	nombre d'écoles équipés et construite	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(iv) Créer des centres d'alphabétisation pour les adultes dans les villages de Tobongisi, Tobongisi II et Paoni;	au niveau des villages	nombre des centres d'alphabétisation créés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(v) doter les écoles des manuels scolaires ;	au niveau des villages	nombre d'écoles dotées de manuels scolaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(vi) organiser le recyclage des enseignants	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	Sous-total Education alphabétisation										490000	24500	465500
Santé	(i) Construire des grands centres de santé à Mbongu-panda, Akoro et Paoni ;	au niveau des groupements	nombre des structures sanitaires construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(ii) appuyer les structures médicales en équipements, en matériels et médicaments essentiels;	au niveau des groupements	nombre des structures sanitaires appuyés en médicaments et équipements essentiels	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) construire un centre nutritionnel à Mbongu-panda	au niveau des groupements	nombre de centre nutritionnels construits et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	Sous-total Santé										145000	7250	137750
Habitation	(i) Sensibiliser à la construction d'un habitat décent ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7200	360	6840
	(ii) Favoriser la construction des maisons pour les pygmées ;	au niveau des villages	nombre des maisons de pygmées construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750

	(iii) former les habitants sur la fabrication des briques et des tuiles et les techniques de constructions modernes	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation pratiques organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	Sous-total Habitation										79200	3960	75240
Sport, culture et loisir	(i) organiser des équipes de football et les appuyer en équipements de sport ;	au niveau des 3 groupements	nombre d'équipes organisées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(ii) Construire 3 stades de football et 3 salles polyvalentes au niveau des chefs-lieux des groupements;	au niveau des groupements	nombre des terrain des jeux construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(iii) organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs du territoire voire de la province de l'Ituri ;	au niveau des groupements et chefferie	nombre des compétitions organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payants et les connecter à d'autres groupes au niveau du territoire ;	au niveau des groupements	nombre des groupes d'artistes équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10500	525	9975
	(v) Construire les églises et les équiper en instruments musicaux	au niveau des groupement	nombre d'églises construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	Sous-total Sport, culture et loisir										120000	6000	114000
Zonage et gestion du stock de carbone forestier	(i) appuyer les communautés locales dans la poursuite du zonage de la RFO et la démarcation physique des limites des zones ;	au niveau de la Chefferie	nombre des km des limites délimités physiquement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(ii) appuyer tous les groupements à l'aménagement de leurs terroirs et élaboration des plans d'aménagement et de gestion ;	au niveau des groupements	nombre des groupements aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(iii) appuyer l'aménagement des pépinières villageoises des essences forestières et agroforestières ;	au niveau des villages	nombre des pépinières aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	24000	1200	22800
	(iv) vulgariser l'usage des foyers améliorés ;	au niveau des groupements	nombre de foyers améliorés produits et distribués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250

	(v) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt et les résultats des efforts fournis	au niveau des groupements	nombre d'expéditions organisées	CLDC/Chefferie		X					X	36000	1800	34200
	Sous-total Zonage et gestion du stock de carbone forestier											219000	10950	208050
Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	(i) organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés de base ;	au niveau des villages	nombre des camapgnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		7500	375	7125
	(ii) appuyer les communautés locales à s'organiser pour la surveillance des ressources fauniques et la lutte contre le braconnage ;	au niveau des villages	nombre des groupements organisés pour la surveillance et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		15000	750	14250
	(iii) former les communautés de base sur les systèmes de surveillance des forêts ;	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		7500	375	7125
	(iv) organiser des opérations mixtes FARDC et gardes de la RFO	au niveau de la Chefferie	nombre d'opérations organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		20000	1000	19000
	Sous-total lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique											50000	2500	47500
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Dépenses personnel	de la Chefferie et des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		295984	14799,2	281184,8
	(ii) Biens et matériels	de la Chefferie et des Etds	Nombre des matériels et équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		1544167	77208,4	1466959
	(iii) Dépenses de prestations	de la Chefferie et des Etds	nombre des dépenses des prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		157750	7887,5	149862,5
	(iv) Transfert et interventions	de la Chefferie et des Etds	Nombre de transferts et interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		23334	1166,7	22167,3
	(v) Divers	de la Chefferie et des Etds	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X		202124	10106,2	192017,8
	Sous-total fonctionnement											2223359	111168	2112191
	TOTAL GENERAL POUR 5 ANS											6521659	326083	6195576

b) Planning annuel des activités

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie des Walese-Dese. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités

par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau suivant. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie des Walese-Dese.

Tableau 153: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2008)

22.2.10. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) *Procédure d'élaboration du budget*

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenante sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) *Financement du Plan de Développement Local*

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fond d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fond de Développement des Villages (FDV). Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

22.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Walese-Dese

22.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) *Dispositif de suivi*

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateforme du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents

ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL des Walese-Dese. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;
- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 154: critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie de Walese-Dese

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	<u>Diversité des espèces</u> -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/CLD C/ Ministère de l'environnement	Inventaire
Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	<u>Superficie de la forêt modifiée</u> -superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS//CLDC/ Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire

leur contribution aux cycles planétaire du carbone				
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/axe restauration, conservation et tourisme/axe chasse et récolte des PFNL/axe agriculture, pêche et élevage	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ; -quantités de PFNL récoltées ; -capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;	annuel	Plateforme /axes stratégiques concernés/ CLDC	Rapports d'activités des axes et du CLDC
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-économiques de la forêt	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ; -montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	annuel	CLDC/plateforme/axe stratégiques/Administration publique	Rapport d'activités des CLDC et des axes stratégiques
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie au niveau local	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport d'évaluation externe

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

22.3.2. Procédure d'adoption et de revision du PDL

Ce plan de développement local (PDL est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des priorités des besoins en développement socio-économique, des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, n'étant pas bien

maitrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

XXIII. Collectivité Chefferie de Walese-Karo

23.1. Situation de base

23.1.1. Identification de la chefferie

a) Historique

Un peuple, depuis son apparition sur la planète Terre, doit avoir son histoire, cad connaître son origine, son évolution (itinéraire), sa culture, son mode de vie, bref sa civilisation. Ainsi, pour s'imprégner de la brève historique du peuple Lese, quelques renseignements oraux ont été recueillis auprès d'une notabilité de la chefferie WALESE- KARO quant à l'historique de ce dernier.

Le peuple Lese est originaire d'Egypte, expulsé par Pharaon comme d'autres peuples voisins tels que le LENDUS, les BUDUS, les BIRA...pour ne citer que ceux-là. Il a traversé poursuivi son itinéraire le long du fleuve Nil et de la mer rouge pour atteindre le Soudan où il s'est installé et vivait de la chasse, de la cueillette et de la pêche.

De part sa subdivision, le peuple Lese est reparti en plusieurs ethnies notamment Lese DESE, Lese KARO, Lese MAMVU, Lese AROMBI, Lese MBUBA, Lese OVUKUTU, Lese BAFALÉ, MAGBUTU, les NDOO.

La langue parlée est le KILESE.

Pour la suite de son itinéraire, du Soudan le peuple Lese atteignit WATSA puis continua sa descente vers le Sud jusqu'à ABUNZU dans l'actuelle chefferie de Walese-Karo où il fit connaissance pour la première fois des peuples autochtones Pygmées dont il adopta la façon de se vêtir des écorces d'arbres (Mulumba) car les Lese s'habillaient des Calebasses(Kibui).

Parmi ses premiers dirigeants on compte des noms des grands notables tels qu'UKOLEA, ANGOBA, ANGOMU, KPEPKE, TOFA, ANDALIKILIPU, TURUNGE et NDAKO.

A Abunzu, certains de ces dirigeants tentèrent de supprimer les pygmées et de se servir de leurs chairs comme nourriture, mais ils se butèrent à l'opposition d'ANGOBA et ANGOMU notamment qui comprirent toute l'importance de l'apport des pygmées dans cette nouvelle société, car ces derniers leur fournissaient la viande et l'ivoire par exemple.

Depuis Abunzu, sous la conduite du notable NDUKO, les Leses bifurquèrent vers l'Ouganda en installant progressivement chaque groupe ethnique. Ils se séparèrent au bord de la rivière Ituri signifiant « au revoir ».

De l'Ouganda, ils se dirigèrent vers Butembo où ils rencontrèrent une colline à trois tunnels (trous), par lesquels passèrent pour sa propre destination chaque groupe qui s'y était retrouvé, à savoir les Nandes, Les leses et les blancs. Les leses quant à eux descendirent par la rivière Nduye jusqu'à YANGAMBI où une partie d'eux est restée (Les TURUMBUS). D'Undeoto les BANDINGU ont suivi les BAPUNGBA pour se retrouver chez les Boa(Kele) à Isiro.

De YANGAMBI, ils traversèrent le fleuve Congo et suivirent la rivière BOMOKANDE jusqu'à BANDINGU où ils bâtirent un village à UNDEOTO. Là ils firent la connaissance des arabes(Ngwana), mais ces derniers constituèrent très vite une menace pour les leses. Ils entreprirent alors de massacrer les arabes tant et si bien que ceux-ci se plaignirent contre eux auprès de l'AT du territoire d'IRUMU qui était blanc. Au fait, TCHAMUNYONGE gagna le procès.

Soit dit en passant que le village Undeoto était bien construit et apprécié par les blancs, avec une grande agglomération pour sa structure. Les blancs sollicitèrent le chef de ce village pour des échanges commerciaux. Ce dernier était du clan de BAPUNGBADU. Comme ceux de BANDINGU craignaient l'homme blanc, Nduko jouait le rôle d'interface et pour UNDEOTO et pour MANDINGU dans la collecte des rations pour les blancs, ce qui lui valut d'être connu de ces derniers et de se voir décerner une médaille à titre de chef coutumier.

Suite au poids de l'âge Nduko désigna dans ses vieux jours pour sa succession l'un de ses fils(NGANDUMA) pour diriger le clan et assurer la continuité des affaires claniques laissées par les blancs comme la vente des produits (caoutchouc et autres), mais celui-ci était timide de caractère.

Ces affaires étaient menées en collaboration avec TOPU à ANDUDU mais TOPU fut plus malin que lui. En effet il l'escroquait si bien qu'il rentrait au village les mains bredouilles. Ayant constaté cette incompétence notoire, NDUKO désigna TCHAMUNYONGE fils de LEKU en remplacement de NGADUMA.

Pour sa première sortie d'affaires, TCAMUNYONGE ramena les fruits de son activité et les distribua surtout aux femmes du village : « Shada, » « kaniki ya ngozi », « kisororobo », sel de cuisine, sucre, guêtre (palatusi en Kilese), chaussures, casseroles... de cette façon, il s'attira toute leur sympathie.

En guise de compensation, les femmes du village le préparèrent 7 jours durant dans un rite traditionnel(Megbe). Et pour le rendre plus vaillant et apte pour ses fonctions, elles le rendirent invulnérable aux balles. Ce qui explique une grande partie de ses succès en tant que guerrier et il réussit à étendre sa chefferie jusqu'à BADENGAIDO., ITURI à YEDI, la rivière ITURI avec les BANYALI, la rivière TURUNGE avec les AROMBI, BOMUKANDI et ARUKPA avec les MNGBELE y compris MUTIKE avec les DESSE à Isoro Ngayo. La station d'EPULU se trouvait dans la chefferie de WALESE. La cite de Binase (Bhonase en Kilese signifiant « as-tu traversé), Some (Isume signifiant « lieu miraculeux »), Ngangabili (Anganbulu signifiant « lit fécond » étaient attribués aux Bila suite à la des conventions matrimoniaux.

Dans sa configuration actuelle, les premiers occupants de la chefferie furent les membres du clan BANDISOLI. Deux menaces les ont poussés à se déplacer. Il s'agit de l'invasion des ANDIKAU et le danger que représentaient pour eux les crocodiles de la rivière Nduye (Duyi en Kilese). Ils migrèrent vers l'actuel BANDISOLI à 42 Km de Mambasa et d'autres allèrent un peu plus vers Bunia où ils vivent jusqu'à présent.

Jadis le pouvoir dans cette chefferie appartenait au clan BANDINGU, mais celui-ci s'étant montré peu ouvert aux échanges avec l'homme blanc, il lui fut enlevé depuis l'octroi de la médaille qui intronisa NDUKO. Désormais le pouvoir passa du clan BANDINGU au clan ANDIKAU où il est resté jusqu'à ces jours. Dès l'an 1900, TCHAMUNYONGE fut désigné comme le premier chef ; en 1905 il reçut la médaille, en 1910 il reçut la deuxième médaille et il fut enfin investi comme premier chef par un arrêté colonial, en 1912.

Après sa mort, voici la liste de ses successeurs à la tête de la chefferie jusqu'à ce jour :

- De 1900 à 1947 : ALUOKA TCHAMUNYONGE BAPUUNDU ;
- De 1948 à 1949 : TCHUMBU ;
- De 1949 à 1954 : Primus ANDALIKOSE ;
- De 1955----- : UNA KITIKA ;
- De 1955 à 1964 : LUPAO ANDALIKILIPU ;
- De 1965 à 1970 : CHUI Matthias NDOLEKUME ;
- De 1970 à nos jours : APUOBO ALUOKA TCHAMUNYONGE

Christophe

Somme toute, l'histoire du peuple Lese connaît 4 grandes étapes qui sont :

1) son exil de l'Egypte ;

- 2) son passage du Soudan en RDC,
- 3) son installation à Nduye et ;
- 4) son apogée sous la conduite de Nduko puis de son fils Tchamunyonge.

La dissémination dans différents territoires est surtout l'œuvre de Tchamunyonge. En effet, avec ses 12 épouses issues de différentes tribus, il distribuait des parties de la chefferie à ses beaux-frères et le point de départ de ces diverses communautés LESE reste la chefferie mère depuis laquelle elles rayonnaient. C'est ainsi qu'on les retrouve presque partout dans les territoires environnants : les Leses Mamvu, les Lese Arombi, Mangbutu dans le Watsa, les Leses Bambuba, dans le territoire de Beni Oicha, les Leses Ovukutu dans le territoire d'Irumu, les Turumbus à Yangambi /Tchopo, les leses Kele chez les Boas, les Leses Ndoo en Djugu et enfin à Mambasa.

Cette brève historique, basée sur la tradition orale, ne se veut pas complète et exempte de lacunes ou imperfections, cependant elle a le mérite de retracer en gros plan les grandes étapes de l'évolution de cette chefferie et reste ouverte aux apports des uns et des autres qui de façon plus méticuleuse encore , effectueront des descentes sur terrains pour puiser des informations auprès des vieux sages de ladite chefferie, qui sont en voie de disparition.

b) Situation géographique

La chefferie de Walese Karo est limitée à l'Ouest par la chefferie de Walese Dese, au Sud par les chefferies de Mambasa et Bakwanza et à l'Est par les territoires de Djugu et Irumu. Au nord, la chefferie partage une limite avec le territoire de Watsa. Elle a une superficie de 7.888 km² et partage la frontière.

c) Démographie et organisation administrative

Cette collectivité comprend 9 groupements au total: ANDIKAU, ANDIBUTA, ANDIFELE, MARO, MULI KARO1, MULI KARO 2, YEDI-KARANI, YEDI-MAYALA et KOFI. Elle comptait 25.208 habitants au total en 2008 et en 2013 sa population s'est élevée à 37.981 habitants (9.115 hommes, 10.723 femmes, 8.833 garçons et 9.310 filles) (Administration du territoire de Mambasa citée par Sankiana, 2015).

d) Description des villages de la collectivité chefferie de Walese-Karo

i. Dans le groupement d'ANDIKAU

La description des villages du groupement ANDIKAU est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-g qui présente leurs situation géographique, administrative, les infrastructures, la population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement ANDIKAU :

- Le groupement ANDIKAU est limité au Nord par le groupement ANDAPE (de Walese-Dese) auquel il est séparé par la rivière Uwekomba et ISOLO (dans la RFO), à l'Est par le groupement KARANI-YEDI auquel il est séparé par les rivières Epulu et Tawa, à l'Ouest par la rivière Epulu et Lubeye et au Sud par le groupement Maro au niveau de l'arbre KAMGBA à Kilimamoto (Aluta). Au niveau même de la RFO la colline KAMPKAKOCHI le sépare du groupement ANDIFELE. Dans la réserve communautaire, il se limite avec le groupement MULIKARI I au niveau de la rivière Makandambi). Le groupement d'ANDIKAU a une superficie d'environ 26 km².
- Alors que le peuple pygmée du clan Andifou est supposé habiter déjà cette zone il y a de cela environ 2000 à 3000 ans, la tribu Lese Karo est arrivée à Andikau vers les années 1800. Selon l'histoire, les Lese Karo avec les Lese Vukutu seraient venus de Kisangani passant par Gombari, Bunia puis à la rivière Ituri. C'est au niveau de cette rivière qu'ils s'étaient séparés des autres tribus. D'où l'origine du nom « Ituri »

donnée à cette rivière (Itiili= au revoir, bon voyage, en langue Lese). Les Lese Vukutu sont restés sur la rive gauche et les Lese Karo ont traversé et remonté avec la rivière Ituri jusqu'à descendre à Nduye. L'homme blanc les avait rencontrés dans cette zone. Celui-ci avait plus besoin du caoutchouc extrait, à l'époque, d'une essence forestière localement appelée « Makpa ou Mbado ». Tchamunyonge, fils de Leku a été l'homme le plus courageux à s'approcher des blancs alors que les autres avaient peur d'être mangés par ceux-ci. Il a, de ce fait, facilité les échanges entre les autochtones et les blancs, ce qui lui a valu une grande chefferie lors de la structuration des territoires. La chefferie Walese Karo gérée par Tchamunyonge était très vaste et atteignait la rivière Ituri (au-delà de la cité Mambasa vers le Sud) et la rivière Esai (vers le Sud-ouest). Lors de l'aménagement de la route RN4, les blancs lui sollicitèrent de s'installer à Mambasa. Il refusa et demanda seulement des matériels pour ouvrir seul (avec son peuple) la route Mambasa-Nduye. L'ayant trouvé très brave, les blancs sont venus parachever ses travaux en prolongeant la route jusqu'à Mugbere. Comme la chefferie était vaste, une tournée de Tchamunyonge prenait toute une année. C'est lui-même qui aurait cédé la station de capture d'Epulu (aujourd'hui élargie en Réserve de Faune à Okapi, RFO) à Pitnam. Il aurait pensé qu'Epulu (station) était plus à l'extrémité de la chefferie et par conséquent la station n'empêcherait pas les activités de subsistance de son peuple (chasse, agriculture et cueillette). Il avait aussi cédé l'espace Mambasa aux arabisés (Bangwana). Tchamunyonge comptait 100 femmes. Il lui est arrivé plusieurs fois de donner des espaces (terres) à des belles familles (comme c'est le cas de la chefferie Wales Dese). La chefferie Walese Karo est subdivisée en groupements qui sont nés de grandes agglomérations. Celles-ci sont occupées par des clans bien déterminés. Le groupement Andifele par ex. est peuplé du clan Andifele dont l'ancêtre serait trouvé dans une grotte (Andi = groupe, clan et fele = porc pic à l'image du porc pic qui aime se cacher dans des grottes). Cela pour signifier que ce clan n'a pas d'origine bien définie. La zone Andikau est historiquement occupée par le clan Andikau (Andi = clan et kau = léopard), c'est-à-dire clan des léopards, clan des guerriers, car ils connaissaient bien se battre et dominaient facilement sur les autres clans et tribus. C'est dans cet espace qu'on trouve la petite famille régnante Andigama (gama= qui règne). Dans l'ensemble, le peuple autochtone d'Andikau, y compris les pygmées, s'appellent Andisambi (sambi = mélanger) c'est-à-dire clan qui ne coalise pas avec les autres pour combattre l'ennemi).

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement ANDIKAU est composé de composé de 21 localités qui sont : Aluta, Akokora, à Bandoa, Sabasaba, Bakoko, Ngbolokube, Komboso, Mulay, Nduye I (Ninive), Nduye centre, Comboni, Upuku, Makelele, Mamulebu, Mokomoko, Chungbakodu, Bandikanga (uwekomba), Uchukpokpo, Mavuno, Memekidele et Mukonza. La zone est administrée par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 21 chefs des localités. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) jadis appelé CIGRN communément appelé COBA existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).
- La population du groupement ANDIKAU s'élevait à environ 22.000 habitants en 2007 (PNUD, 2007) et en 2015, elle est estimée à 10.000 habitants (selon les chiffres fournis par le groupement).
- La population d'Andikau est composée en grande partie par les pygmées et l'ethnie autochtone Lese Karo. Les immigrés sont surtout concentrés dans Nduye-centre et

parmi eux ont distingué les ethnies suivantes : Lese dese, Budu, Nande, Lendu, bali, Bira, Lokele, Bua, Ngbetu, Lobar, Bila, Lugbara, Rega, Hema, Logo, Yogo, Manvu, Bidulika, Luba, Kakwa et Aluru.

- Sur l'ensemble du territoire d'Andikau, l'on compte deux principales confessions religieuses : catholique dont la paroisse se trouve à Nduye-centre et 39^{ème} CAFEZA basée à Akokora. Les restes de confessions religieuses, d'importance secondaire, sont : AOG, Adventiste, C.E 39 et Nzambe Malamu. Ces confessions religieuses jouent un rôle important dans la mobilisation de la population et sur la diffusion des informations.
- Les habitants s'expriment en Kilese, en Swahili, en français pour certains, en Lingala et dans leurs langues vernaculaires respectives.

Le groupement Andikau est desservi par 2 structures médicales : le centre de santé d'Akokora et le centre de santé de référence de Nduye. Ces centres de santé sont tous construits en matériaux durables. Ces structures médicales sont dotées des services suivants : consultation, laboratoire, pédiatrie, chirurgie, pharmacie et maternité pour les consultations pré et postnatales. Les bâtiments sont usés, les équipements sont incomplets et les latrines sont en très mauvais état. Le tableau suivant donne l'ancienneté, les initiateurs de leur création, la prise en charge et les ressources humaines que disposent ces centres de santé (C.S).

Tableau 155: quelques données sur la prise en charge des établissements sanitaires d'Andikau

Nom C.S	Nombre d'infirmier		Nombre d'aides infirmier		Nombre d'année d'existence	Initiateur de la création et construction	Existence d'appui extérieur	
	H	F	H	F			Antérieur	
C.S Akokora	1	0	2	1	10 ans	Mission protestante (CAFEZA)	MEDAIR, CIDOPY, CESVI, RFO, UNICEF	FED (mais demeure insuffisant)
C.S Nduye	0	1	2	2	55 ans	Belges (FBI)	UNICEF, OMS, MEDAIR, CARITAS, ALTI, CIDOPY, CESVI, RFO	FED (mais demeure insuffisant)

Ce tableau montre que les centres de santé d'Andikau reçoivent jusqu'à présent des appuis de la part des ONG internationales pour pouvoir se maintenir. Le revenu de la population est encore faible pour pouvoir payer à juste valeur les soins de santé. Les tarifs de soins sont fixés à 70 FC/jour/malade pour les soins ambulatoires et 300 FC (0,5\$/jour/malade pour l'hospitalisation. Cela étant, les structures médicales d'Andikau ne sont pas encore à mesure de s'auto-prendre en charge. Après le désengagement de MEDAIR, l'approvisionnement en médicaments est principalement assuré par FED. Les maladies fréquentes dans la zone Andikau sont par ordre décroissant de fréquence : le paludisme, les verminoses, la fulariose, l'anémie, la tuberculose, l'hernie, les IST, la grippe, l'asthme bronchique, la carie dentaire, les infections orales, la gale, etc.

- Par rapport à la nutrition, il existe dans le groupement Andikau des maladies d'origine nutritionnelle comme le kwashiorkor, l'anémie et le marasme qui sont dues aux mauvaises habitudes alimentaires. Il n'y a cependant pas de centre nutritionnel ; les malades sont pris en charge par les tradipraticiens ou par les centres de santé du groupement.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il faut dire qu'à part les 2 bornes fontaines se trouvant à Nduye et Akokora, le groupement ne dispose d'aucune autre source d'eau aménagée ni protégée. La plupart des habitants consomment l'eau des rivières. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Il n'y a pas de trous à ordures ni d'épaves. Les latrines là où elles existent sont en très mauvais état.

Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler l'existence de 5 établissements scolaires. Les établissements scolaires retrouvés à Andikau sont au nombre de 5 dont 3 écoles primaires et 2 écoles secondaires. Il s'agit de : école primaire (E.P.) pygmée Bernard Longo (en progression), l'E.P. Tchamunyonge (complète), l'E.P. Akokora (complète), l'institut technique professionnel d'Akokora et l'institut Nduye.

L'E.P. Pygmée Bernard Longo fonctionne dans les bâtiments des couvents des sœurs catholiques et l'institut Nduye partage les mêmes locaux avec l'école primaire Tchamunyonge. Le tableau ci-après donne plus des détails sur la localisation des écoles, la création et la qualité des enseignants.

Tableau 156: localisation, création et qualité des enseignants des écoles d'Andikau

Ecole	Localisation	Nbre d'années depuis création	Initiateur de la construction	Nbre d'enseignants	
				Diplômés (D6)	Non diplômés
E.P. Pygmée Bernard L.	Nduye-centre	12 ans	Père Franco (M. catholique)	8	9
E.P. Tchamunyonge	Nduye-centre	58 ans	Missionnaires catholiques	11	2
E.P. Akokora	Akokora	25 ans	Mission protestante CAFEZA	7	0
Institut T.P.Akokora	Akokora	22 ans	Mission protestante CAFEZA	8	0
Institut Nduye	Nduye-centre	18 ans	Père Sylvano (M.catholique)	4	0

Ce tableau montre que la création de toutes ces écoles ont été les initiatives des missionnaires religieux. Il convient de signaler à ce point que ces écoles ont bénéficié, de façon ponctuelle, l'assistance de la part de la RFO, ACIAR, Mlle Watson, Unicef, compassion internationale et du père Franco. Quant aux effectifs, signalons que la fréquentation des enfants pygmées n'est remarquée que dans l'E.P. pygmée Bernard Longo dans laquelle ils bénéficient d'une gratuité des frais. Le tableau ci-après présente les effectifs d'élèves par niveau de classe et leur répartition selon le genre.

Tableau 157: effectifs des élèves par écoles à Andikau

Ecole/classe	1 ^{ère}		2 ^{ème}		3 ^{ème}		4 ^{ème}		5 ^{ème}		6 ^{ème}		Total		Total pygmées	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G
E.P.Pygmée B.L	189	294	30	74	13	25	7	20	4	12	-	-	243	425	151	278
E.P. Tchamunyonge	56	74	42	47	23	42	30	47	15	27	10	9	176	246	0	0
E.P. Akokora	17	15	14	15	13	17	8	3	5	5	3	5	60	60	0	0
Institut T.P.Akokora	0	19	0	6	0	5	-	-	-	-	-	-	30	0	0	0
Institut Nduye	11	29	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11	29	0	0

Il se dégage de ce tableau qu'aucun enfant pygmée n'a été enregistré à l'école secondaire au cours de l'année 2009 sur l'ensemble de le groupement Andikau. La fréquentation aux écoles secondaire, surtout celle des filles est très faible. Le tableau suivant donne les différentes difficultés que connaissent les écoles de cette zone.

Tableau 158: difficultés auxquelles les écoles d'Andikau sont confrontées

Ecole	Frais scolaires /an	Cas payement en nature	Abandon des élèves			Problèmes de l'école	Problèmes des élèves
			F	G	Causes d'abandons		
E.P. Pygmée B.L	Gratuit	0	15	0	Manque de motivation, nudité, insuffisance de moyens financiers, mariage précoce	Manque de bâtiment, irrégularités due au nomadisme des parents, mauvaise rémunération (25\$/mois/enseignant), insuffisance de personnel qualifié	Difficultés de satisfaire les besoins vestimentaires
E.P. Tchamunyonge	1000 FC	150	14	11	Difficultés de trouver les frais scolaires, mariage précoce, manque de motivation	Irrégularité des enfants, difficulté des paiements des collations par les parents, insuffisance des matériels scolaires, de manuels et équipements de la direction	Difficulté de trouver les fournitures scolaires, sous alimentation, absences de bancs et autres matériels scolaires, manque des matériels récréatifs
E.P. Akokora	1510 FC	0	7	2	Mariage précoce, grossesse, difficultés de payer le frais scolaires, insouciance des études	Difficultés de paiements des frais de collation par les parents, bâtiments scolaire vétuste, absence de latrines, insuffisance des matériels didactiques, mauvaise	Pauvreté des parents, difficulté de trouver les fournitures scolaires, distance entre l'habitation et l'école,

						rémunération des enseignants	sous alimentation
Institut T.P.Akokora	3950 FC	6	-	15	Mariage précoce, difficultés de payer le frais scolaires, manque de soutien, insouciance des études	Direction non équipée, insuffisance des matériels didactiques et des manuels, mauvais état du bâtiment scolaires, salaire insuffisant, absence des latrines	Pauvreté des parents, sous-alimentation, nudité, mauvais encadrements par les responsables, distance avec l'école
Institut Nduye	1500 FC	0	2	4	Grossesse, négligence des parents, difficulté des payer les frais scolaires	Manque d'équipements scolaires, direction mal équipée, pas de latrines, insuffisances des manuels scolaires	Pauvreté des parents, sous alimentation, éloignement de l'école

- La jeunesse d'Andikau représente 52% de la population totale. Elle est presque désœuvrée. La plupart des jeunes s'adonnent à la chasse commerciale, à la récolte de miel et à la pêche pour subvenir à leurs besoins. Le projet de réhabilitation de la route Mambasa-Isiro exécuté par l'ONG Première Urgence avait pu occuper une bonne partie de cette jeunesse mais pour une période très réduite. Le manque d'emplois payant dans cette zone oblige bon nombre de jeunes à émigrer vers les grands centres (Mambasa, Isiro...) où les filles se livrent à la prostitution et les garçons à l'exploitation d'or. Le sport le plus pratiqué est le football. On y trouve 2 terrains de football (à Akokora et à Nduye centre). Tous ces terrains sont dans des concessions des écoles. Une façon de dire qu'il n'y a pas encore un sport suffisamment organisé dans cette zone à part les petits jeux de foot (activités parascolaires) des écoliers et élèves.
- Par rapport aux us et coutumes, le clan Andikau ou Andisambi en particulier, et la tribu Lese Karo en général, a une coutume et des us qui le caractérisent. Nous citons entre autres :
 - Les rites d'initiation à la vie. Chez les garçons, ils ont lieu lors de la circoncision. Ceux-ci sont envoyés camper dans la forêt pendant 1 à 2 mois. Pendant cette période, ils sont soumis à des épreuves qui les préparent à la vie d'indépendance, de respect des autres quels qu'ils soient, l'endurance à la souffrance et la recherche des solutions aux problèmes. Tandis que chez les jeunes filles, l'initiation se passait à la puberté. Les filles sont amenées dans une maison dans laquelle elles séjournent pendant 6 à 12 mois. Au cours de cette période, elles sont initiées à la vie conjugale par des femmes sages et n'ont pas de contact avec le monde extérieur. Au sortir de cette maison (initiation), de grandes cérémonies sont organisées aux quelles ces filles sont exposées, occasions pour les hommes de se choisir les fiancées.
 - Les rites de prospérité et célébrité des villages. Ces rites sont organisés par les femmes sages qui généralement se choisissent une représentante par village. Les femmes sont considérées comme renferment un certain pouvoir ancestral, c'est pour cela qu'elles sont très respectées dans le clan d'Andikau. Une femme dont le mari est mort hérite directement les terres de celui-ci (même si elle est d'origine étrangère). Se marier à une femme Lese karo donne directement accès à la terre.
 - Les considérations que le peuple Andikau a par rapport à certaines espèces biologiques sauvages leur sont typiques. L'Okapi, étymologiquement de langue Lese (Okapi= feuille de valeur, de richesse, actuellement feuille d'argent, argent) est traditionnellement considéré comme un symbole de richesse, de royauté. Un est un animal que seul le chef peut consommer sa viande. Quiconque qui oserait tuer cet animal était soumis à des sanctions très sévères. Plus souvent, s'il arrive qu'on ait tué l'Okapi par mégarde, le plus prudent était d'aller vite se dénoncer devant le chef en lui amenant les deux pattes antérieures, ce qui allègerait la sanction. Les ressources naturelles du groupement Andikau étaient traditionnellement protégées contre toute incursion par des personnes étrangères.
- Concernant la sécurité, il convient de signaler que le groupement Andikau est situé sur l'axe Mambasa – Mungbere, il a une partie de son terroir dans la RFO. C'est une

zone enclavée où circulent librement les groupes armés (braconniers, milices). L'exploitation de l'or dans la RFO y est pratiquée depuis le passage du groupe de Morgan. Pourtant, il n'y a pas une présence permanente des milices mais les braconniers et les milices venant d'ailleurs sillonnent de temps à temps la région. La population du groupement ANDIKAU est constituée en majorité des Lese et de Mbuti (pygmées) mais on y trouve également des immigrés Nande, Budu, Bira, Alur, lendu,... Suite à l'enclavement avec une route impraticable, le groupement ANDIKAU et ses environs connaissent une régression économique. La population est en train de quitter le milieu. Les opérations économiques se font en grande partie en troc. La chasse étant limitée par la RFO, la population qui en vivait voit son revenu diminué. Avant la guerre, la situation du groupement ANDIKAU et environs n'a pas beaucoup évolué. Avec les incursions des hommes armés, les tracasseries des gardes parc, des éléments de la police et de l'administration, la population est en train de fuir le milieu, compte tenu de l'insécurité grandissante.

- Dans le groupement ANDIKAU l'on trouve les associations suivantes :
 - ☞ VIFEDE (Vision des Femmes pour le Développement Endogène) qui s'occupe de la sécurité alimentaire et de la protection de l'environnement ainsi que de la promotion des femmes et des groupes sociaux marginalisés.
 - ☞ Coopérative des planteurs des palmiers à huile qui s'occupe de l'intérêt paysans ;
 - ☞ GAPY qui s'occupe de l'intérêt des paysans par le rassemblement des pygmées ;
 - ☞ FOYER qui récupère les filles mères en les formant à la coupe et couture ;
 - ☞ IMEDCO qui s'occupe de l'augmentation des revenus des ménages par les champs communautaires ;
 - ☞ AMAPROS qui également s'occupe de l'augmentation des revenus de ménages par les champs communautaires ;
 - ☞ IPACO qui s'occupe de la défense des droits de l'homme en aménageant des champs communautaires ;
 - ☞ AMUKENI qui aménage également des champs communautaires dans le but des sauvegarder les intérêts des paysans ;
 - ☞ ACP qui aussi aménage des champs communautaire dans le but de protéger les intérêts des paysans ;
 - ☞ RACO s'occupe des l'intérêt des paysans au travers les champs communautaires ;
 - ☞ GADES aménage des champs communautaires pour augmenter les revenus ;
 - ☞ UPAM œuvre dans le cadre de sauvegarde des intérêts des paysans en mobilisant les membres à aménager des champs communautaires ;
 - ☞ AMPF aménage également les champs communautaires pour augmenter les revenus des ménages ;
 - ☞ APADEC fait les champs communautaires afin d'augmenter les champs communautaires.
 - ☞ La RFO s'occupe de l'éducation ;
- Situation des ressources biophysiques
- ANDIKAU est généralement une zone de pénéplaine dont l'altitude varie de l'Ouest à l'Est de 800 à 1000 m. Elle comprend à l'intérieur de la forêt des collines isolées qui sont de protubérances de granités et qui s'élèvent jusqu'à 50 m d'altitude au dessus de la pénéplaine (exemple le mont Mukonza).

- Par rapport à la géologie et pédologie, force est de signaler que l'on trouve dans ce groupement des ferralsols et des ferrisols provenant des assises non différenciées (comme granites, schistes et basaltes), des kaolisols à horizon sombre de terres noires tropicales sur alluvions et aussi des sols bruns tropicaux sur alluvions. Les sols sont généralement acides (avec un PH atteignant 4 à certains endroits). Il existe également des ressources minières dont l'or, le diamant et le coltan.
- Le climat du groupement ANDIKAU est du type AW (climat à saison sèche marquée, généralement au mois de janvier). La température varie entre 23 et 26°C. Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm. Pendant la saison sèche les précipitations baissent jusqu'à atteindre 50mm par mois.
- L'hydrographie de la zone Andikau est dominée par les rivières Nduye, Biasa, Litu, Nzaro, Samate, Mundala, Makandambi, Kako, Kocho, Yakile, Nabuu, Epulu, Akpata, Alumeye, Mokoyo). Toutes ces rivières versent leurs eaux dans la rivière Ituri. Le réseau hydrographique comprend aussi un nombre on ne peut plus important des ruisseaux.
- Comme pour l'ensemble de la forêt de l'Ituri, Andikau est une zone à forêt équatoriale ombrophile guinéo-congolaise dite aussi forêt dense humide sempervirente. Sa strate arborescente est dominée par *Brachystegia laurentii* ou *Cynometra alexandrii*, mais aussi par *Gibertiodendron dewevrei* (Mbau), *Entandrophragma cylindricum* (Liboyo II), *Entandrophragma candollei* (Liboyo I), *Khaya anthotheca* (Linzo), *Milicia excelsa* syn. *Chlorophora excelsa* (Punga), *Cordia abyssinica* (Ngomangoma). Le long de la route, la végétation est constituée de bouquets de *Bambusa vulgaris*. Près de villages, on observe entremêlés derrière les maisons les arbres cultivés comme les palmiers *Elaeïs guineensis*, les bananiers (*Musa spp*), les manguiers (*Spondias citherea*, *Spondias mombin*), *Artocarpus incisa* et les avocatiers (*Persea americana*). A d'autres endroits, on trouve des forêts secondaires à *Musanga cecropioides* et une forêt primaire à *Gibertiodendron dewevrei*.
- La faune de la zone Andikau est riche et variée. Seulement, elle est sérieusement menacée par le braconnage commercial. Andikau se trouve dans la zone bien connue pour les taxons mammaliens. On y compte environ 100 espèces de mammifères comme éléphant de la forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), chimpanzé (*Pan troglodytes*), léopard (*Panthera pardus*) avec l'Okapi (*Okapia johnstoni*) comme espèce endémique. A part les mammaliens, l'on a environ 150 espèces d'oiseaux et plus de 150 espèces de poissons.

- Situation économique

L'inventaire des types d'activités a fait ressortir un nombre de 26 types d'activités présentés dans le tableau suivant : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois, distillation d'alcool, tissage des nattes, poterie, tissage des paniers, forge, cordonnerie, exploitation d'or, coiffure des chevetts (salons de coiffure), administration publique, commerce dans les restaurants,

Des toutes ces activités l'agriculture, la chasse, la pêche, l'élevage et la cueillette des produits forestiers non ligneux (dont le miel) viennent au premier plan :

- L'agriculture: la population du groupement ANDIKAU pratique la culture des espèces vivrières suivantes : Banane plantain, courge, manioc, maïs, patate douce, haricot. Les cultures maraîchères sont principalement constituées des amarantes et le paddy constitue la principale espèce de rente cultivée dans ce groupement.

- L'élevage : les habitants du groupement ANDIKAU pratiquent l'élevage de la volaille et du petit bétail de manière rudimentaire.
- La pêche : l'activité de pêche artisanale est fréquente dans les cours d'eau comme Nduye, Kako, Ituri, Biasa. Elle se fait par des filets, des nasses, ou à l'hameçon. Le produit de la pêche sert à la consommation locale.
- La chasse : la chasse est pratiquée par les bantous et les pygmées. Le produit de chasse est consommé localement ou vendu pour obtenir l'argent en vue de subvenir aux autres besoins de la famille.
- Le commerce : les produits divers sont vendus et achetés dans des boutiques et devant les cases de population car le groupement ne dispose d'aucun marché. L'exploitation artisanale d'or se pratique dans ce groupement.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Il ya dans ce groupement des vieux bâtiments qui furent construits par les Belges et qui sont déjà en délabrement. Il y a également des maisons construites en matériaux semi-durables, couvertes des tôles ou chaumes et des huttes pour les peuples pygmées.
- Le groupement ANDIKAU est pauvre en ce qui concerne les infrastructures routières. Elle est traversée à la limite avec la Réserve de Faune à Okapi par la route Mambasa-Isiro qui est en état défectueux. Elle était objet de réhabilitation légère par l'ONG Première Urgence en 2007 mais avec le trafic intense des camions et l'érosion elle se dégrade de plus en plus. En plus de cette route, il existe une piste qui va de Nduye centre vers l'intérieur du groupement (Nduye-Andili). Cette piste pourrait servir à désenclaver bon nombre des localités et permettre l'exécution des projets forestiers importants voire d'écotourisme si elle était aménagée et ses ponts construits.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement ANDIKAU est arrosé par le réseau VODACOM dont l'antenne se trouve à Nduye mais la zone de couverture est très petite. Une radio phonie est installée à Nduye-centre (à la paroisse catholique). Une bonne partie du groupement Andikau est entièrement en dehors des périmètres de tous les réseaux des téléphones cellulaires. Il n'y existe pas de poste.
- Le tourisme n'y est pas encore développé. En dehors de la paroisse catholique où l'on peut observer les vestiges de père Longo, il n'existe aucune autre infrastructure touristique. Aussi les capacités techniques de la communauté à développer les activités de tourisme sont encore très limitées. Suite aux différents conflits entre les gardes de l'ICCN et la communauté locale, les potentialités touristiques de ce groupement ne sont pas encore analysées et exploitées.
- Le groupement ANDIKAU n'a pas de marché. Les produits sont étalés à même le sol sur la route et dans des parcelles devant les habitations. Il existe des boutiques dans lesquelles l'on peut trouver des produits manufacturés mais seulement dans le centre de Nduye. Dans le reste des villages l'on ne trouve que commerçants ambulants se promenant avec des marchandises sur le dos ou sur la tête.

24. Dans le groupement ANDIBUTA

Les 6 villages du groupement ANDIBUTA sont décrits de manière détaillée en annexe 5-g qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement ANDIBUTA:

- Le groupement ANDIBUTA est situé à 15 km du chef lieu du territoire de Mambasa. Il est limité à l'Est par le groupement BAPWELE (Chefferie de Babila Bakwanza), à l'Ouest et au Nord par le groupement ANDIFELE avec le quel il est séparé par la la rivière Uwekomba II (vers Mungbere), et au Sud avec le groupement MPUKU

(chefferie de Mambasa) et NYANGWE (Chefferie de Mambasa) par les rivières Epulu, Kpolo et Muchanga .

- Les originaires du groupement ANDIBUTA sont venus de la forêt d'Akokora au niveau de Bapulayi d'où ils ont émigré pour venir s'installer au niveau de la route, dans ce groupement. Le premier chef fut Monsieur EKWE, le deuxième fut Monsieur APENI-KIRONGOZI, le 3^{ème} fut Monsieur TABO et le 4^{ème} Monsieur Kirongozi fils. Le chef EKWE s'était marié à une fille de Monsieur ALIMASI qui confia à EKWE sa fille comme remerciement au fait que celui-ci lui avait cédé une partie de son terroir.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement ANDIBUTA est constitué des 6 villages qui sont : EKULUNGU, MATAITU, PUTSA, EKWE, AMISI et MUTSANGA.
- Le chef lieu du groupement est EKWE. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 6 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) jadis appelé Comité Local de Gestion et de Développement de Base (CLGDB) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la conservation des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- On trouve dans ce groupement les ethnies ci-après : les Leses, les Budus, les Lugbaras, les Zandes, les Hemas, les Nandes, les Pygmées et les Lendus.
- Les habitants s'expriment en Swahili, en Lingala, en Français et chaque ethnie dans sa langue vernaculaire.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont les protestants et les catholiques.
- Il n'y a pas de terrain de football dans le groupement ANDIBUTA sauf les petites cours des écoles.
- La population du groupement ANDIBUTA s'élevait à 862 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Le groupement ANDIBUTA n'a pas de structures médicales. La population se fait soigner dans les formations médicales de la chefferie de Mambasa à environ 15 Km car le groupement n'a aucune structure sanitaire et médicale.
- Les maladies nutritionnelles sont fréquentes surtout le marasme.
- Concernant, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la population consomme l'eau des sources non aménagées et parfois l'eau des rivières. Les règles élémentaires d'hygiène ne sont pas respectées. Il n'y a pas de latrines ni des trous à ordures.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement ANDIBUTA a école primaire qui a un cycle complet mais son bâtiment est en mauvais état et il n'y a pas de latrine.
- Dans le groupement d'ANDIBUTA les cas d'insécurité n'ont pas été signalés mais il y a des tracasseries policières, militaires et administratives. Les conflits des limites des champs existent entre les populations voisines.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief de ce groupement est caractérisé par les montagnes et des collines. Il y règne un climat chaud et humide avec deux saisons : la saison sèche (décembre-mars) et la saison de pluie (avril-novembre).
- La faune est composée des léopards, des éléphants, des lions, des okapis, des Antilopes, des tortues, des chimpanzés, des buffles et des singes.
- Les rivières qu'on y trouve sont : Uekomba, Mandamboli, Agneya, Afiameko, Tede Idjui et Epulu (riches en poissons).

- Le groupement Nyangwe se trouve en pleine forêt équatoriale.
- Les sols sont fertiles et le sous-sol comprend de l'or.

- Situation économique

La population du groupement ANDIBUTA a identifié quelques types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2008).

D'une manière générale, les activités économiques exercées par la population du groupement d'ANDIBUTA sont les suivantes :

- L'agriculture : la population exploite les produits vivriers tels que les bananes, le manioc, les arachides, le riz, les patates douces, le maïs et les haricots. Ce groupement n'a pas développé les cultures de rente et encore moins la culture des arbres fruitiers et les cultures maraichères. C'est seulement la WCS qui a pu introduire la culture de cacaoyer qui, aujourd'hui, est en cours d'adoption.
- L'élevage : l'élevage pratiqué est celle de la volaille dans le but d'obtenir les protéines animales pour la consommation familiale.
- La pêche : les activités de pêche sont organisées d'une façon irrégulière et à la manière traditionnelle. Les pêcheurs utilisent des filets, des lances, des hameçons. La pêche est principalement pratiquée dans les cours d'eau et rivières : Bakamba, Batonga, Ekpale et Ekulungu.
- La chasse : la population pygmée pratique la chasse aux filets. Le gibier est utilisé pour la consommation familiale.
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie dans ce groupement. La transformation des produits agricoles se fait de manière artisanale et traditionnelle avec le pilon, le mortier et la presse à huile artisanale.
- L'exploitation forestière : l'exploitation forestière se fait dans le village d'EKWE à l'aide des tronçonneuses. Elle est faite par certaines autorités du territoire.
- La carbonisation : cette exploitation de la forêt pour la production de braise est une activité qui prend de l'ampleur dans le groupement d'ANDIBUTA suite à sa proximité avec le centre de Mambasa.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Par rapport à l'habitat, il faut dire que le type d'habitation observée dans ce groupement est constitué des cases en chaumes ou en pisés.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de la route Mambasa-Isiro qui est dans un état très délabré et de la route de desserte agricole qui va d'Ekwe à Muchanga. Celle-ci a une longueur de 7 km. Elle a besoin d'être réhabilitée. Le pont Epulu qui se trouvant sur la route Mambasa-Isiro est dans le risque de s'abîmer. Aucun réseau de communication cellulaire n'y est opérationnel.
- Dans le groupement ANDIBUTA, il n'y a pas de points d'eau aménagés ni d'adduction d'eau.
- Il n'y a aucun réseau de communication cellulaire opérationnel dans ce groupement.

- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement d'ANDIBUTA faute d'infrastructures de base mais aussi de capacité technique d'aménagement, de conservation, de gestion et d'organisation socio-organisationnelle et économique.
- Le groupement d'ANDIBUTA ne compte aucun marché ni boutique. Les produits manufacturés sont amenés par les commerçants ambulatoires qui vendent leurs marchandises en passant.

25. Dans le groupement de MARO

Les 5 villages du groupement MARO sont décrits de manière détaillée en annexe 5-g qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport à la situation géographique et historique du groupement MARO :

- Le groupement MARO est délimité au nord par le groupement ANDIKAU par l'arbre KANGBATA (à la colline Kilimamoto-Aluta); à l'Est par la rivière KINGBI en projection verticale jusqu'à la rivière EPULU avec le groupement ANDIFELE et le groupement BAYAKU par la rivière Mobile. Au Sud en partant de la rivière KINGBI en amont jusqu'à la colline MANJEY, le groupement MARO se limite avec le groupement ANDIKAU par la rivière YAKELE et la limite avec le groupement ANDIFELE au Sud c'est la rivière LIANZA.
- Créé depuis 1947, le groupement MARO « éthimologiquement MAARO = tuendeni (en swahili) = allons (avançons). Le peuple MARO est venu d'ANGO (c'est un arbre se trouvant dans la RFO). Le peuple MARO est venu alors s'installé sur la route. On trouve le peuple MARO à APANA (NDOA, à SUKA NA MBOKA dans la chefferie de Walese-Dese). On le retrouve aussi à SABASABA, BANDOA, BAMENYE, AKAWA, TOBOLA (MALUNDU, MANDOMBE, MAMULEBU, ADIDA (LEMBEU-YUBOLOLU). Les chefs de ce groupement s'étaient succédé comme suit : NGAMATOY-NGEREZA, MASULI-ESANDEKE, MUTINGWA-MUSENZI, ESANDEKE-MUSENZI, SALEH-MUTINGWA, BAITANI-EMMANUEL, IBUCHALI-PAUL-MALUKUME.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement MARO est composé de 5 villages. Ces villages sont : BUTEMBO (avec le chef de village M. LIKUNGA UBOILA), KENENGILINGILI (dont le chef de village est M. ELIKILINDA), KOCTCHO (avec comme chef de village M. OLUMUNGBI-PIA), MANDOMBE (avec comme chef de village M. ATIBO-BAUDOUIN) et MANGBAU (avec comme chef de village M. KAMBA-NOE). KENENGILINGILI est le chef lieu du groupement MARO. La population de ce groupement était estimée à environ 600 habitants en 2007 (PNUD, 2007), en 2015 elle est estimée à environ 1547 habitants (chef de groupement).
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 5 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne le développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Ce groupement est habité par plusieurs ethnies, notamment les leses, les bila, les pygmées, les lendus et les Alur.

- Les confessions religieuses qu'on y trouve sont : C.E 39, l'AOG et l'église catholique, EERA.
- Les langues parlées dans le groupement sont le Kilese, le Kibila, le Kinande, le Kiswahili, le Lingala et le français.
- Il n'y a aucun terrain de jeu pour occuper les jeunes. Les jeunes s'occupent des jeux traditionnels dans les villages et en forêt derrière les cases.
- Le groupement MARO n'a pas d'institution médicale.
- Par rapport à la situation nutritionnelle, il est signalé des cas de maladies nutritionnelles dans différents villages du groupement MARO mais il n'y a pas de centre nutritionnel. Les malnutris sont soignés dans les formations médicales à Mambasa.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il a été constaté qu'il y a dans ce groupement un seul puits aménagé mais qui est inachevé. Les habitants recourent souvent à l'eau des rivières pour la consommation. Ce qui occasionne des nombreuses maladies d'origines hydrique. Les latrines sont en mauvais état et impropres. Aucun ménage n'a de fosse à ordures.
- Par rapport à l'éducation, il s'est révélé qu'il n'y a pas d'école dans le groupement MARO. Les enfants vont étudier dans un autre groupement à environ 18 km.
- Quant à la situation sécuritaire, aucun cas d'insécurité n'a été signalé à part les conflits RFO population locale et les conflits divers (limites des champs, familiale, de coutume, etc...).

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief du groupement MARO est constitué des montagnes et des collines.
- La faune est constituée des animaux ci-après : okapi, éléphants, léopard, buffle, signe, chimpanzé. (voir rapport Jacob pour ajoute ;)
- La végétation est constituée de la forêt dense équatoriale.
- Ce groupement est drainé par les cours d'eau suivants : Kingbi, Kotcho, Batongo, Tchamate, Yakili et autres cours d'eau. Ces rivières sont riches en poissons.
- Les sols du groupement MARO sont des sols forestiers riches fertiles et riches en matières organiques. Les sous-sols est riche en or, coltan et du pétrole.

- Situation économique

Environ quelques activités occupent les ménages du groupement MARO. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités qui apportent de revenu aux ménages du groupement MARO sont :

- L'agriculture : les habitants de ce groupement exploitent les espèces vivrières suivantes : patate douce, banane plantain, courge, manioc, maïs et arachide. Le paddy est cultivé comme culture de rente. L'on ne pratique pas les cultures maraichères dans le groupement MARO.
- L'élevage : la population du groupement MARO pratique l'élevage de la volaille et des caprins ;

- Pêche : la pêche se fait périodiquement et de manière artisanale dans les rivières Amodou, Kotcho, Kingbi, Tchamati. Les outils utilisés pour la pêche sont le filet, le panier et les digues.
- La chasse : la communauté qui pratique la chasse est celle des pygmées et quelques bantous. Les matériels de chasse utilisés sont les filets, les pièges, les arcs, les flèches et les lances. Les animaux qui composent le gibier sont constitués des buffles, des singes et des antilopes. Le produit de chasse sert à la consommation locale.
- Le commerce : il n'y a que deux petits kiosques et des petits comptoirs de vente d'or à Kinengilingili.
- L'exploitation d'or se fait de manière très artisanale et dans petits carrés miniers en pleine forêt.
- L'exploitation de bois se fait dans ce groupement surtout par certaines autorités de la chefferie de Walese Karo.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Dans le groupement de MARO, toutes les maisons d'habitation sont en pisés couvertes de chaume sauf 3 maisons seulement qui ont de toitures en tôles sur l'ensemble du groupement. Le groupement comme les villages n'ont pas de bureaux.
- Par rapport aux voies de communication routières, mise à part la route Mambasa-Isiro, il existe dans ce groupement une route de desserte agricole qui traverse le groupement sur une longueur de 15 km. Qui va du chef lieu Kinengilingili à Mandombe. Cette route est à réhabiliter.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement MARO n'est couvert par aucun réseau de téléphone cellulaire et il n'y a pas de radio phonie. Les radios locales de Mambasa n'arrivent pas à arroser le groupement de MARO.

26. Dans le groupement de MULIKARO I

La description des villages du groupement MULIKARO I est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-g qui présente leurs situation géographique, administrative, les infrastructures, la population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement MULIKARO I:

- Le groupement MULIKARO I est situé à 20 km du chef lieu du groupement ANDIKAU sur la route Gombari. Il est limité au Nord avec le groupement MULIKARO II par KAKPAKOTA, la colline YIRA (au niveau du village Akengbabeli). A l'Est c'est la forêt de MELILEMBA à la rive gauche de la rivière EPULU et la colline ASABATUDHU qui le séparent du groupement KARANI-YEDI, au Sud il se limite avec le groupement ANDIKAU par la rivière IMAKADHAMBI (sur la route), à l'Ouest par le groupement Kofi.
- Le peuple MULIKARO I du clan Anditundja renferme une population de Lese et des peuples autochtones Pygmées. Ceux-ci proviennent du Soudan à l'époque de grandes migrations de suite de la désertification du Sahara. Du Soudan, ils s'installèrent à KAUNGATU puis à KENKOMBA enfin à KALATADI puis à EFENGATU sur la piste de YEDI où le chef LUPAO ANDALIKILIPU accompagnés des blancs sont venus les récupérer afin de les amener à vivre ensemble à ANDILI. De là (EFENGATU), ils se divisèrent en deux clans : les uns sont restés à MANGALA NGOMBARI et les autres partirent à ANDILI. La cause de leur division c'est que le chef PRIMUS allait prendre leurs femmes pour les donner à ses policiers. La succession des chefs au trône depuis 1954 s'était faite comme suit : 1^{er} chef : M.

KUMUOHU, 2^{ème} chef : M. MAUCHA, 3^{ème} chef : M. KPULURU, 4^{ème} chef : M. MAPEPI, 5^{ème} chef : M. MASIKINI ZALULENDU et le 6^{ème} chef : M. MULI BARUTI Laurent (chef actuel) (historique présentée par Directeur AKYEMANE Paul, Mme MULAIBADU, M. Pascal B. MADANGBA et le chef de groupement M. BARUTI).

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement MULIKARO est composé de 8 villages jadis localités qui sont : Imakandambi, Tafangau, Andili I, Andili II, Emekpe, Akengbabeli, Angata/Tafangari (abandonné) et Dui. Andili est le chef lieu du groupement MULI KARO I. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous sa supervision 5 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).
- La population du groupement MULIKARO I s'élevait à environ 11.000 habitants en 2007 (PNUD, 2007).
- Le groupement de MULIKARO I est principalement habité par l'ethnie lese Karo.
- Seule l'église catholique est présente dans le groupement MULIKARO I. Il n'y a pas une église construite mais la population prie sous des hangars en feuilles-pailles.
- La population s'exprime en Kilese, en Swahili et en Lingala.
- Le groupement MULIKARO I n'a aucune structure médicale. La population de ce groupement se réfère aux tradipraticiens pour les soins médicaux.
- Par rapport à la nutrition, plusieurs cas de malnutrition sont signalés dans ce groupement.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il faut noter qu'il n'y a pas des sources d'eau aménagées, ni des puits protégés dans le groupement MULIKARO I. La population utilise l'eau des rivières. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées.
- Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler que le groupement MULI KARO I n'a pas d'établissement scolaire.
- La jeunesse du groupement MULIKARO s'occupe plus de la chasse. Il n'y a pas de terrain de jeux dans ce groupement.
- Concernant la sécurité, il faut signaler qu'il y a dans ce groupement plusieurs cas de menaces par les braconniers qui ne sont inquiétés par personne.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief est montagneux.
- La faune est constituée des okapis, des éléphants, des buffles. Sa végétation est celle de la forêt dense, et son climat est équatorial.
- Le groupement est drainé par les cours d'eau suivants : Apangaosa, Bakechu, Kibarituri, Mambasa, Mabelewa, Andili, Mafou, Balichungoto, Semekibali, Wamba, Ongokose, Nzokoleke, Mambili, Dui, Muchanga, Matadi, Aba, Makaka et Nepopo.
- Les sols du groupement MULIKARO I sont de sols forestiers composés plus des limons mais avec une fertilité fragile une fois mis à nu. L'on signale l'existence d'or dans le sous-sol de ce groupement.

- Situation économique

La population du groupement MULIKARO I a identifié quelques types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture,

extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités économiques sont les suivantes :

- L'agriculture (prise au sens restreint) : la population du groupement MULIKARO pratique l'agriculture en exploitant les cultures vivrières comme la banane, la patate douce, le manioc, le haricot, l'arachide, le paddy, la courge. Cette dernière culture, c'est-à-dire, la courge fait partie de l'alimentation quotidienne des habitants.
- L'élevage : l'élevage de la volaille et celui du petit bétail sont les plus courants dans le groupement MULIKARO I. Ils portent essentiellement sur les poules, les canards, les chèvres et les moutons. Les éleveurs rencontrent dans l'exercice de leur métier des difficultés d'ordre pratique. Les difficultés rencontrées sont liées pour la plupart à de cas de maladies des animaux sans aucun traitement vétérinaire.
- La pêche : la pêche artisanale se pratique dans les rivières Epulu et Moluru. Les matériels de pêche utilisés sont : les hameçons, les filets et les paniers. Le produit de pêche sert à la consommation locale.
- La chasse : la chasse est une activité quotidienne dans le groupement. Elle est pratiquée par les Pygmées et les Bantous. L'on utilise ici les pièges, les filets, les arcs, les flèches et les lances. Les animaux qui composent les gibiers sont les antilopes, les porcs épics, les buffles et les singes.
- L'industrie et l'artisanat : dans le groupement MULIKARO I, il n'y a pas d'industrie. Il existe seulement des techniques artisanales de transformation des produits agricoles. Tel est le cas des mortiers pour décortiquer les paddy et du « ROKO » pour extraire l'huile de palme.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Le groupement MULIKARO I n'a que des maisons en pisé avec toitures en feuille-paille.
- Les voies de communication routières sont constituées d'une route longue de 60km qui conduit au chef lieu du groupement mais qui demeure impraticable à cause de son état de délabrement avancé. Cette route n'a pas non plus de pont. Il y a un aérodrome à Dui qui n'est plus utilisé. Il est à ce jour envahi par la brousse.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement MULIKARO I n'est couvert par aucun réseau de téléphone cellulaire et aucune radio locale n'arrose ce groupement.
- Il n'y pas de tourisme dans ce groupement faute d'infrastructures, de capacités organisationnelles et techniques.
- Le groupement MOLIKARO I il n'existe pas de marché. Le groupement n'a pas d'activités commerciales.

27. Dans le groupement ANDIFELE

Les 12 villages du groupement ANDIFELE sont décrits de manière détaillée en annexe 5-g qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement ANDIFELE :

- Le groupement ANDIFELE est situé à 25 Km du chef lieu du territoire de Mambasa sur la route Mambasa-Mungbere-Isiro. Le groupement a une superficie de 15 km². Il

est délimité : au Nord par la rivière Kingbi qui le sépare du groupement Maro ; à l'Est par les rivières Mukasira et Mubilo qui le séparent du groupement BAPWELE ; à l'Ouest par la rivière Nduye et Mamey qui le séparent du groupement Koki et au Sud par la rivière Uwekomba qui le sépare du groupement Andibuta.

- Comme les autres Lese Karo, le peuple ANDIFELE sont venus du Sahara. Il est arrivé jusqu' à la rivière Ituri où ils rencontrèrent le peuple Bakaiko avec qui il s'était bagarré. De cette bagarre le peuple ANDIFELE dut fuir en remontant avec la rivière EPULU pour s'installer à BAMBAKA. De là il fut obligé par l'homme blanc de quitter pour venir s'installer sur la grande route. Comme le peuple MUNDIFELE avait une grande étendue de forêt, il a pu céder une partie de sa forêt au peuple MUNDIBUTA du groupement ANDIBUTA étant donné que le chef d'ANDIBUTA s'était marié à une fille d'ANDIFELE. Donc la terre qu'occupe le peuple ANDIBUTA (MUNDIBUTA) lui a été donnée par le peuple ANDIFELE (MUNDIFELE). Le chef du groupement ANDIFEKLE s'étaient succédés comme suit : ALIMASI 1^{er} chef, BAROWANI 2^{ème} chef, BURAHIMU 3^{ème} chef, AMIDEY AKOYO 4^{ème} chef, APENI AKOYO JENU 5^{ème} chef.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement ANDIFELE est constitué des 11 villages qui sont : Kingbi, Tobola, Akawa, Bukulani, Daini, Lafatau, Mabilimai, Karabata, Kaniki, Kadami et Efundu. ,
- Le chef lieu du groupement est à Karabata. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 11 chefs des villages jadis localités. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Le groupement est peuplé par les Pygmées, les Nandes, les Budu et la Bali.
- Les habitants s'expriment en français, lingala, swahili et leurs dialectes respectifs.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont l'église catholique, l'église anglicane, et l'église protestante.
- Il n'existe dans ce groupement, aucune association de développement ni de mutuelles de solidarité. Aucune organisation nationale ou internationale n'y intervient.
- Il n'y a pas de terrain de football dans le groupement ANDIFELE.
- La population du groupement s'élevait à 862 habitants en 2007 (PNUD, 2007). La population de ce groupement est estimée à environ 9110 habitants (selon le recensement de 2014).
- Le groupement ANDIFELE compte une seule structure médicale. Le centre de santé de référence de Bukulani. Ce centre de santé organise 6 services (consultation, maternité, pédiatrie, hospitalisation, chirurgie, laboratoire. Il a un équipement incomplet et fonctionne dans un bâtiment en mauvais état bien qu'il soit construit en matériaux durables. Les maladies les plus fréquentes sont le paludisme, la tuberculose, les verminoses, l'hernie, les IST, les infections respiratoires.
- Il existe des cas des maladies nutritionnelles enregistrées dans ce groupement.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il convient de signaler qu'il n'existe aucune source d'eau aménagée dans ce groupement. Il n'y a qu'un seul puits situé à 29 km du chef lieu du groupement. L'eau utilisée par la population n'est pas potable. En général, les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Les trous à ordures et les latrines sont mal entretenues (un petit trou sur le quel l'on allonge 2 sticks de bois pour poser les pieds et tout est à découvert).

- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement compte 2 établissements scolaires qui tous ont des bâtiments en mauvais état et ne disposent d'aucune latrine. Ces établissements sont:

☞ L'E.P MDAINI et E.P. BUTAMA KADAMI.

- Dans le groupement des cas d'insécurité n'ont jamais été signalé mais il y a des tracasseries des gardes de la RFO et les menaces par les braconniers.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief de ce groupement est caractérisé par des collines et des montagnes. Le climat équatorial y règne.
- La végétation est dominée par une forêt dense avec des essences de valeur comme le bois noir.
- La forêt du groupement ANDIFELE renferme les animaux suivants : léopards, éléphants, lions, okapi, antilope, tortues, signes, buffles, chimpanzés.
- Le groupement ANDIFELE est drainé principalement par les rivières Kingbi, Makutano et Ukuetu.
- Les sols sont des forestières riches en matières organiques mais aussi l'on signale la présence de la chaud. Le sous-sol de ce groupement pourrait comprendre des minerais comme l'or, le diamant, le coltan, etc.

- Situation économique

La population du groupement ANDIFELE a identifié les types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2008).

D'une manière générale, les principales activités économiques exercées par la population du groupement d'ANDIFELE sont les suivantes :

- L'agriculture : la population du groupement pratique principalement la culture vivrière : elle cultive essentiellement la banane, le paddy, le manioc, le haricot, l'arachide, la patate douce et le maïs. L'agriculture maraîchère et fruitière ne se pratique pas dans le groupement ANDIFELE.
- L'élevage : l'élevage de la volaille et des caprins est pratiqué dans ce groupement mais de manière rudimentaire.
- La pêche : l'activité de pêche se pratique d'une manière artisanale dans les cours d'eau du groupement en utilisant les filets, les hameçons et les digues.
- La chasse : la chasse est une activité quotidienne des pygmées qui la pratiquent principalement à l'aide des filets. Les animaux qui constituent les gibiers sont les antilopes, les sangliers, singes....
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie moderne dans ce groupement. La population utilise les techniques traditionnelles pour transformer leurs produits agricoles.
- Le commerce : le groupement n'a pas de boutique. La population s'approvisionne auprès des petits commerçants ambulants du groupement et vend ses articles aux transporteurs appelés communément « Kumbakumba ».

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Par rapport à l'habitat, il faut dire que la population du groupement ANDIFELE habite dans des cases en pisé couvertes de feuilles-paille.
- Par rapport aux voies de communication routières, à part la route Mambasa-Isiro, il existe une route de desserte agricole dans ce groupement. Cette route est impraticable vu son état de défectuosité avancée. Elle nécessite une réhabilitation. Il n'y a pas de route nationale qui passe par le groupement.
- Le groupement n'a pas aussi d'autres moyens de communication comme phonie, réseau de téléphonie mobile ou radio communautaire.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement ANDIFELE bien qu'il existe une station de gardes à Bukulani. Cette station fonctionne dans des bâtiments construits en matériaux durable mais mal entretenus et n'ont pas de latrines hygiéniques.
- Dans le groupement ANDIFELE n'a pas de marché.

28. Dans le groupement de BARIKARO ou MULIKARO II

Les 9 villages du groupement MULIKARO II sont décrits de manière détaillée en annexe 5-g qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles de chacune de ses localités.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement MULIKARO II :

- Le groupement MULIKARO II est situé à 250 km du chef lieu de la chefferie de Walese Karo. Il a une superficie de 300 km². MULIKARO II est limité au Nord par la chefferie de Mari Minza avec laquelle il est séparé par la rivière Sara (au niveau des villages AKUAKU et SIGA I) en territoire de Watsa, à l'Est avec la chefferie des Walese Dese par la rivière SAMBI (au niveau du village TUTU) et à l'Ouest avec le groupement Kofi de la chefferie de Walese Karo par les palmiers à huile (au niveau du village ARUKPA).
- A l'instar d'autres peuples Lese Karo, le peuple MORIKARI II est venu du Sahara (Egypte). Il s'était installé sous la montagne MENDA. C'est à ce niveau qu'il s'était reparti en clans et tribus. Le groupement MORIKARO II a été créé en 1905 sous le règne du grand chef ALUOKA6BAPUUNDU-TCHAMUNYONGE. Les chefs s'étaient succédé comme suit : ILEGHO (KARO du village ANDIBAPA céda la place à MATAPU (un Bari Karo du village Mengu), ABINI du village BARIKARO succéda MATAPU. A sa mort le pouvoir fut donné à KARTOZE (un Karo du village de KAUNGATU).

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement MULIKARO II est composé de 9 villages. Ces villages sont: Kaungato, Arokpa, Ondekode, Lobiko, Tribekodre, Akuaku, Ndelengife, Tutu et Mengu. La population du groupement MULIKARO II était d'environ 1003 habitants en 2007 (PNUD, 2007). En 2015 elle est estimée à environ 3642 habitants (chiffres avancés par le chef de groupement).
- Le chef lieu du groupement est Kaungato. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 9 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.

- Ce groupement est habité par plusieurs ethnies. Il s'agit des Mangbele, les Nandes et les Karo. Chaque ethnie s'exprime dans sa langue vernaculaire et en Lingala, Swahili et en français pour ceux qui sont instruits.
- Les confessions religieuses qu'on y trouve sont : les catholiques et les protestants.
- Il n'y a pas de terrain de sport dans ce groupement.
- Dans le groupement MULIKARO II il n'y a pas de structure médicale. Les habitants font recours à la médecine traditionnelle, autrement, ils sont obligés d'effectuer une distance de 30 km pour les soins médicaux.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la population du groupement MULIKARO II consomme l'eau des sources non aménagées ou l'eau de rivière. Les règles hygiéniques ne sont pas respectées. Il n'y a pas des latrines ni des trous à ordures dans les ménages.
- Par rapport à l'éducation, l'on signale l'existence d'une seule école : E.P. Mahangi. Cette école est abritée dans un bâtiment en très mauvais état et ses latrines se trouvent dans le même état. L'école est pisé avec toiture en feuilles-pailles. Il n'y a aucun centre d'alphabétisation dans le groupement de MULIKARO II.
- Quant à la situation sécuritaire, le groupement MULIKARO II connaît une situation de menaces entraînées par les braconniers ainsi que des tracasseries militaires.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief de ce groupement est composé des collines et des montagnes. Les plus dominantes sont Mengu, Molindi et Lobiko.
- La faune est composée de divers animaux, notamment les léopards, les éléphants, les buffles, les sangliers, les antilopes, les lions, les okapis, les chimpanzés, les tortues, les singes, etc...
- La végétation est caractérisée par la forêt dense et une savane boisée vers l'Est.
- Le groupement est drainé par les rivières de Bomokande, Lendre, Kili, Sara, Sambya, Mama, Mandarinaux, Ele, Kinini, Mangbelekolonge et Kaukeba avec des chutes sur la rivière Lendre et Bomokande.
- Les sols sont riches en limons et le sous-sol contient de minerais comme l'or.

- Situation économique

Environ quelques types d'activités occupent les ménages du groupement MULIKARO II. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois.

D'une manière générale, les principales activités économiques dans le groupement MULIKARO sont les suivantes :

- L'agriculture : les habitants de MULIKARO II pratique l'agriculture. Elle exploite essentiellement les cultures vivrières comme la banane, le manioc, le haricot et les arachides.
- La chasse : la chasse est pratiquée par presque toutes les communautés de ce groupement. Elles utilisent les pièges, des arcs et flèches en se faisant accompagner des chiens. Le gibier se compose des antilopes, des buffles, des sangliers, des singes,

des chimpanzés, etc. Le produit de chasse est soit consommé en famille soit commercialisé.

- La pêche : la pêche est pratiquée à l'aide des filets, des haméçons et des nasses.
- L'élevage : l'élevage n'a pas encore repris convenablement après les guerres.
- Le commerce : le groupement n'a ni boutique ni marché. Les échanges se font sous forme de trocs avec les gens de Gombari.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Les habitations dans le groupement de MULIKARO II sont en très mauvais état. Ce sont des cases en pisés, petites et couvertes de chaume. Il n'y a pas de bureau administratif dans ce groupement.
- Par rapport aux voies de communication routières il faut dire que ce groupement est enclavé. Le groupement ne dispose pas de route. Il n'y existe que des sentiers. Il n'y a ni réseau téléphonique, ni phonie ni radio communautaire.
- Le tourisme est loin d'être développé suite à cet enclavement.

29. Dans le groupement de KOFI ABUNZU

La description des villages du groupement KOFI est donnée de manière détaillée dans l'annexe 5-g qui présente leurs situation géographique, administrative, les infrastructures, la population et es groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement KOFI ABUNZU :

- Le groupement KOFI est situé à 15km du groupement Bari-Karo ou MULIKARO II. Le groupement a une superficie de 310km². Il est délimité au Nord avec le groupement KARANI YEDI par la rivière NDOKU, au Sud avec la collectivité chefferie de Walese Dese par la rivière AKEMULEA, à l'Est avec le groupement MULI KARI I par la rivière AKENGBABELI et à l'Ouest avec le groupement Bari-Karo ou MULIKARI II par la rivière SIGHA I.
- Dès son installation comme chef de chefferie de Walese-Karo, le chef TCHAMUNYONGE les groupements ont aussi vu leur naissance. Le village KOFI fu attribué le titre de groupement avec à la tête Monsieur FEFeko chef de la famille KOFI. A a mort le pouvoir fut cédé à ses frères et petits fils parmi lesquels nous citons : NDILIEFI et KUBI FEFeko. Etant donné que le groupement était en une certaine période envahi par le territoire de WATSA, l'historique de succession des chefs de ce groupement reste encore à fouiller.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement KOFI est composé de composé de 5 villages qui sont : Centre Abunzu, Gangoya, Akemuleya, SIGHA I et Peu. La zone est administrée par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 5 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd).
- La population du groupement KOFI s'élevait à environ 1825 habitants en 2007 (PNUD, 2007) et en 2015, elle est estimée à 1500 habitants (chiffres avancés par le chef de groupement).
- Le groupement de KOFI est habité par les ethnies suivantes : Les Lese Karo et les Pygmées.

- La population de ce groupement parle la langue Lese Karo et le lingala.
- Les confessions religieuses présentes dans le groupement sont l'Eglise catholique (chapelle) et l'Eglise AOG.
- Le groupement KOFI n'a aucune structure médicale. La population se soigne à l'aide des médicaments traditionnels et des plantes médicinales de la forêt. Pour des cas jugés graves, la population est obligée de parcourir plus de 65k jusqu'à Gombari en territoire de Watsa en transportant le malade.
- Par rapport à la nutrition, il a été signalé des cas de maladies nutritionnelles comme la kwashiorkor, le marasme, l'anémie, ...
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, l'on note que la population du groupement Kofi boit l'eau de ruisseau. Il n'y a pas des sources aménagées ni de puits protégés. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Il n'y a pas de trous à ordures et les latrines sont en fosse arabe et très mal soignées.
- Par rapport à la situation d'éducation, nous pouvons signaler qu'il n'existe aucun établissement scolaire ni un centre d'alphabétisation sur toute l'étendue du groupement KOFI.
- Par rapport au sport et loisir, il a été signalé qu'il n'existe pas de terrain de football ni d'un quelconque sport sur l'ensemble du groupement Kofi.
- Concernant la sécurité, il faut signaler qu'il y a dans ce groupement plusieurs cas de conflits fonciers. Surtout le conflit entre le Territoire de Watsa et le groupement Kofi. Le premier veut contrôler le second qui est une entité de la chefferie de Walese-Karo du Territoire de Mambasa dans la province de l'Ituri. D'où on assiste à la tracasserie policière du territoire de Watsa sur la population du groupement Kofi.
- Dans le groupement KOFI l'on ne trouve pas d'association de développement ni d'ONG qui y interviennent.
 - Situation des ressources biophysiques
 - Le relief est caractérisé par la plaine et des collines comme Abunzu, Mulombo, Mulora, Mateleimba, Tolekiki, Apolo, Akona et Abasisi.
 - La faune de ce groupement est constituée des divers animaux comme les okapis, les éléphants, les chimpanzés, les buffles, les léopards, les antilopes et plusieurs variétés des serpents dont le boa.
 - La végétation est celle d'une forêt dense tropicale.
 - Les sols du groupement KOFI.
 - Le groupement jouit d'un climat chaud.
 - Les cours d'eau que l'on y rencontre sont les suivants : Kidi, Nepolo, Dapy, Makaka, Adou, Sumba, Ngaku, Ery, Angy, Mokoko, Ndebu et Mugara.

- Situation économique

La population du groupement KOFI a identifié quelques types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie.

D'une manière générale, les principales activités économiques sont les suivantes :

- L'agriculture (prise au sens restreint) : la population du groupement KOFI pratique surtout les cultures vivrières. Elle cultive les haricots, les maïs, les arachides et aussi le palmier à huile.

- L'élevage : quelques habitants pratiquent l'élevage de chèvres et des moutons à domicile. Il n'y pas d'élevage à grande échelle.
- La pêche : l'activité de pêche artisanale se fait dans les cours d'eau du groupement à l'aide des paniers et des hameçons. Le produit de pêche est destiné à la consommation familiale.
- La chasse : la chasse est l'apanage des pygmées et des bantous vivant dans ce groupement mis à part le braconnage surtout pratiqué par les immigrés. Les matériels utilisés pour la chasse sont les pièges, les lances, les arcs et les chiens. Les animaux qui composent les gibiers sont les antilopes, les singes, les sangliers, les buffles,...
- La récolte de miel et autres produits forestiers non ligneux.
- Le commerce : il est banal de déplorer l'inexistence des infrastructures commerciales dans le groupement de KOFI. La population vend ses articles aux passants, transporteurs appelés localement « Kumbakumba ».
- L'industrie et l'artisanat : il n'y a pas d'industrie moderne dans le groupement de Kofi. La population utilise des techniques traditionnelles pour la transformation de leurs produits agricoles ; tel est le cas de mortier pour décortiquer le paddy et le « Roko » pour l'extraction d'huile de palme.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- La population du groupement KOFI habite dans des cases en pisés couvertes de feuille-paille. Il n'existe aucune maison en tôle dans ce groupement.
- Les voies de communication routières sont constituées principalement de petits sentiers qui conduisent au centre du groupement. Il n'y a aucune infrastructure routière, même pas une route de desserte agricole visible. Il n'y a pas aussi des ponts sur les rivières que traversent ces sentiers.
- Par rapport au poste et télécommunication, il faut noter que le groupement KOFI n'est couvert par aucun réseau de téléphonie mobile. Il n'y a ni phonie ni radio communautaire moins encore de poste. La communication se fait de bouche à oreille dans des églises et par de messages écrits pour ceux sont instruits.
- Le tourisme n'existe pas dans ce groupement. La population voire les autorités politico-administratives et religieuses n'en ignorent d'ailleurs.
- Comme signalé dans le point précédent, il n'existe pas de marché dans le groupement KOFI. Les habitants étalent les produits devant leurs cases pour être achetés par les passants qui sont généralement les transporteurs. Ici les échanges commerciaux se font généralement par troc.

30. Dans le groupement YEDI-KARANI

Les 17 villages du groupement KARANI YEDI sont décrits de manière détaillée en annexe 5-g qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement KARANI YEDI :

- Le groupement YEDI- KARANI est limité au Sud par la rivière Matalala, à l'Est par la colline Kilima muchanga au village Nziapanda qui le sépare du groupement YEDI MAYALA, au Nord-Est par la rivière Tulunge, à l'Ouest par la rivière Ituri et avec le groupement MULIKARO I par la montagne ASABATULU.
- Historiquement le groupement a eu comme premier chef Monsieur TOUSSAINT après sans mort, le pouvoir fut attribué à Monsieur KARANI, celui-ci ceda le pouvoir au brigadier en chef Monsieur Louis MOHU-MOHU car le chef de groupement

KARANI était absent. Après Louis MOHU-MOHU, le pouvoir fut hérité par Gabriel MUYONGI-APASIKAYE.

- Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :

- Le groupement YEDI est constitué des 17 villages notamment : Karani I, Karani II, Mbau, Camp Usine, Mamedi, Putulu, Ngereze, Lumbe, Kabo, Mbafumoya, Bamama, Cité Malembe, Njiapanda, Ndukumali, Sodamuke/Tshangu, Kalikula et Yedi centre,
- Le chef lieu du groupement YEDI-KARANI est YEDI Centre. Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 17 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC) existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Le groupement est habité surtout par les tribus suivantes : LESE AROMBI, Lese Karo, les Pygmées, etc.
- Les habitants s'expriment dans différentes langues vernaculaires et dans le swahili, français et lingala.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont : les églises catholiques, les églises de réveil (FEPACO ZAMBE MALAMU, CHRISCO) et l'Islam.
- Il y a un terrain de football dans le groupement YEDI à Mutana.
- La population du groupement YEDI s'élève à 7800 personnes (d'après les chiffres nous communiqués par la chefferie de Walese-Karo).
- Le groupement YEDI possède 3 centres de santés : YEDI, MUTONA, NGAMAU. Ces centres de santé sont sous-équipés et fonctionnent dans des mauvais bâtiments.
- Il existe des maladies nutritionnelles dans le groupement telles que le Marasme et la kwashiorkor mais le groupement n'a pas de centre nutritionnel.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il faut signaler qu'il n'y a pas d'eau potable dans le groupement YEDI. Les sources et les puits ne sont pas aménagés. Il n'y a pas non plus d'adduction d'eau. Les règles d'hygiènes ne sont pas respectées par tous. Il n'y a pas des trous à ordures et les latrines ne sont présentes que dans quelques familles.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement compte 3 établissements scolaires. Ces établissements sont:
 - ☞ L'E.P YEDI: compte 6 salles de classe dont le bâtiment est en mauvais.
 - ☞ L'E.P. DEBUNA : 6 salles de classe avec un bâtiment construit en matériaux semi-durables. L'école n'a pas de latrines.
 - ☞ L'école secondaire MUTANA : qui a 4 salles classe (4^{ème} des humanités.

Dans le groupement YEDI connaît des cas d'insécurité dus aux braconniers mais aussi des conflits entre les deux territoires (DJUGU et MAMBASA) qui se disputent sur l'administration de ce groupement.

- Situation des ressources biophysiques

- Le relief de ce groupement est constitué des collines et montagnes. Il y règne un climat équatorial.
- La faune est composée des antilopes, des écureuils, des singes, des sangliers, des lions, des éléphants, des okapis, des buffles, des léopards. La végétation est constituée de la forêt dense qui cède progressivement à une savane vers le Nord-Est.

- Les sous-sols du groupement YEDI est riche en or, Diamant et autres minerais comme le coltan, etc...
- Situation économique

La population du groupement YEDI a identifié quelques types d'activités qui occupent les ménages dans ce groupement. Il s'agit des activités suivantes : agriculture, extraction d'huile de palme, construction maison chez les bantous, construction maison chez les pygmées, Cuisiner, Chasse chez les Bantous, Chasse chez les Pygmées, Elevage, Pêche, Tirer du miel, Ramassage des champignons et autres PFNL, Corvée de bois de chauffage, Lessive, Menuiserie, Réparation vélo, moto, Couture, Commerce, Enseignement, Faire la vaisselle, Pharmacopée, Production des braises (bûcherons), Maçonnerie, Exploitation de bois (Mto, 2008).

D'une manière générale, les activités économiques exercées par la population du groupement YEDI sont les suivantes :

- L'agriculture : ce secteur est bien exploité avec plusieurs cultures telles que le manioc, le riz, les haricots et l'arachide.
- Exploitation minière : YEDI est le groupement de la chefferie de Walese-Karo où les activités minières sont intenses. Ce groupement compte un nombre considérable des carrés miniers.
- L'élevage : l'élevage que l'on pratique dans ce groupement est celle de la volaille et de caprins.
- L'industrie et artisanat : il n'y a pas d'industrie dans ce groupement. La transformation des produits agricoles se fait de manière artisanale. Il y aussi des activités de réparation des vélos et motos.
- Le commerce : cette activité est exercée principalement par l'ethnie Nande. Cette activité est très développée dans ce groupement qui constitue le poumon économique de la chefferie de Walse-Karo.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base

- Par rapport à l'habitat, il faut dire qu'à part quelques vieilles habitations construites en matériaux durables et en semi-durables, les habitations de YEDI sont construites avec des sticks non durables avec toitures en feuilles-pailles et quelques maisons en tôles surtout les maisons commerciales. Les bâtiments du bureau du groupement sont en cours de construction.
- Les voies de communication routières sont constituées d'une route impraticable qui mène jusqu'à Mugwalu et aussi de YEDI à Watsa. Il existe un aéroport à YEDI mais qui n'est pas entretenu.
- Il ya le réseau de téléphones cellulaires VODACOM qui couvre le groupement de YEDI. Il n'y a pas de radio communautaire dans ce groupement.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement YEDI.
- Dans le groupement YEDI il y a un seul marché à YEDI centre. Ce marché n'est pas construit.

31. Dans le groupement YEDI-MAYALA

Les 10 villages du groupement YEDI-MAYALA sont décrits de manière détaillée en annexe 5-g qui présente leurs situations géographique, administrative, les infrastructures, la population et les groupes sociaux. Il décrit aussi la zone et la distribution des ressources naturelles.

- Par rapport la situation géographique et historique du groupement YEDI-MAYALA :

- Le groupement YEDI- MAYALA est situé au nord-Est du chef lieu de la chefferie de Walese-Karo. Il est limité à l'Est par la chefferie de Banyali-Kilo par la rivière Ituri (de l'autre côté du village Gakay). À l'Ouest il est limité avec le groupement YEDI-KARAINI par la colline KILIMA MUCHANGA au niveau du village NDJIA PANDA (KALIKULA) ; au Nord il partage la limite (rivière TENDELI) avec le territoire de Watsa (collectivité AROMBI, groupement EMOULET, au Sud sa limite est la route qui va de Mungwalu vers YEDI-centre.
- Les chefs de groupement s'étaient succédé comme suit : APILO (premier chef), KILINDA (2^{ème} Chef), ABENGOTE (3^{ème} Chef), OKALOKPA-CASMIR (4^{ème} Chef) et UDUNGOTI, MAYALA-MUKE (Chef actuel).
 - Par rapport à la situation administrative, démographique, sociale et culturelle :
- Le groupement YEDI-MAYALA est constitué des 10 villages notamment : YAMBI (ANDILAU) dont le chef est Monsieur KAMBA, ADIDJILI (avec comme Chef de village Monsieur IYAEBI, ADIKPAKA (KESITA) dont le Chef de village est Monsieur NGUMA, le village de MATALA (KESSI) dont le Chef de village est UNDETENI, le village de BALA-BALA avec comme Chef Monsieur IDENI, le village de ABASIMBA II qui comme Chef de village Monsieur TIBO-TIMANZA, le village ANDITEFI avec comme Chef Monsieur UBOLOLU, le village de MUTONA (APUKEDI) avec comme Chef Monsieur KAPITANGANI, le village AYITENI.
- Le groupement est administré par un chef de groupement qui a sous son sa supervision 10 chefs des villages. Un comité Inter-villageois de Développement et de Conservation (CIVDC existe et travaille en collaboration avec le chef de groupement en ce qui concerne la développement et la gestion des ressources naturelles du groupement. Cette structure constitue la structure de gouvernance de cette Entité territoriale déconcentrée (Etd). A son sein sont représentées toutes les parties prenantes du groupement.
- Le groupement est habité surtout par les tribus suivantes : LESE AROMBI, Lese Karo, les Pygmées, etc.
- Les habitants s'expriment dans différentes langues vernaculaires et dans le swahili, français et lingala.
- Les confessions religieuses présentes dans ce groupement sont : les églises catholiques, les églises de réveil (FEPACO ZAMBE MALAMU).
- Il y a un terrain de football dans à Mutana.
- Le groupement MAYALA possède 1 poste de santé à NGMAU. Ce poste de santé est moins équipé et fonctionne dans un bâtiment en mauvais état (construit en matériaux semi-durables).
- Il existe des maladies nutritionnelles dans le groupement telles que le Marasme et la kwashiorkor mais le groupement n'a pas de centre nutritionnel.
- Concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement, il faut signaler qu'il n'y a pas d'eau potable dans le groupement MAYALA. Les sources et les puits ne sont pas aménagés. Il n'y a pas non plus d'adduction d'eau. Les règles d'hygiène ne sont pas respectées par tous. Il n'y a pas des trous à ordures et les latrines ne sont présentes que dans quelques familles.
- Par rapport à la situation d'éducation, le groupement compte une école conventionnée catholique à KESSI et une autre à NGAMU.
 - Situation des ressources biophysiques
- Le relief de ce groupement est constitué des collines et montagnes. Il y règne un climat équatorial.

- La faune est composée des antilopes, des écureuils, des singes, des sangliers, des lions, des éléphants, des okapis, des buffles, des léopards. La végétation est constituée de la forêt dense qui cède progressivement à une savane vers le Nord-Est.
- Les sous-sols du groupement YEDI-MAYALA est riche en or, Diamant et autres minerais comme le coltan, etc...
- Situation économique

Les activités économiques exercées par la population du groupement YEDI sont les suivantes : l'exploitation artisanale d'or dans différentes carrières : l'agriculture, la chasse, la pêche et l'exploitation artisanale de bois sciés.

- Situation des infrastructures socio-économiques de base
- Par rapport à l'habitat, il faut dire qu'à part quelques vieilles habitations construites en matériaux durables et en semi-durables, les habitations de MAYALA sont construites à base des sticks non durables avec toitures en feuilles-pailles et quelques maisons en tôles surtout les maisons commerciales. Les bâtiments du bureau du groupement sont en cours de construction.
- Les voies de communication routières sont constituées d'une route impraticable qui mène jusqu'à Mungwalu et aussi de YEDI à Watsa.
- Il ya le réseau de téléphones cellulaires VODACOM qui couvre le groupement de MAYALA. Il n'y a pas de radio communautaire dans ce groupement.
- Le tourisme n'est pas encore développé dans le groupement MAYALA. Dans le groupement MAYALA il y a un seul marché non construit mais opérationnel.

31.1.1. Description du milieu naturel –Capital Naturel

a) *Reliefs*

La chefferie de WALESE-KARO est généralement une zone de pénéplaine dont l'altitude varie de l'Ouest à l'Est de 800 à 1000 m. Elle comprend à l'intérieur de la forêt des collines isolées qui sont de protubérances de granités et qui s'élèvent jusqu'à 50 m d'altitude au dessus de la pénéplaine. Donc c'est une zone des collines et montagnes.

b) *Géologie et pédologie*

L'on trouve dans cette chefferie des ferralsols et des ferrisols provenant des assises non différenciées (comme granites, schistes et basaltes), des kaolisols à horizon sombre de terres noires tropicales sur alluvions et aussi des sols bruns tropicaux sur alluvions. Les sols sont généralement acides (avec un PH atteignant 4 à certains endroits). La chefferie est aussi riche en ressources minières (or, diamant et coltan surtout dans les groupements de YEDI-KARANI et YEDI-MAYALA).

c) *Climat*

Le climat de la chefferie de WALESE-KARO est généralement du type AW (climat à saison sèche marquée, généralement au mois de janvier). La température varie entre 23 et 26°C. Les précipitations moyennes annuelles varient entre 1600 à 2000 mm. Pendant la saison sèche les précipitations baissent jusqu'à atteindre 50mm par mois.

d) *Hydrographie*

L'hydrographie de la chefferie de Walese-Karo est surtout dominés par les rivières Ituri, Epulu et Nduye.

e) *Végétation (flores)*

Comme pour l'ensemble de la forêt de l'Ituri, la chefferie de WALESE-KARO est une zone à forêt équatoriale ombrophile guinéo-congolaise dite aussi forêt dense humide sempervirente. Sa strate arborescente est dominée par *Brachystegia laurentii* ou *Cynometra alexandrii*, mais aussi par *Gibbertiodendron dewevrei* (Mbau), *Entandrophragma cylindricum* (Liboyo II), *Entandrophragma candollei* (Liboyo I), *Khaya anthotheca* (Linzo), *Milicia excelsa* syn. *Chlorophora excelsa* (Punga), *Cordia abyssinica* (Ngomangoma).

f) Faunes

La faune de la chefferie de WALESE-KARO est riche et variée. Seulement, elle est sérieusement menacée par le braconnage commercial. WALESE-KARO se trouve dans la zone bien connue pour les taxons mammaliens. On y compte environ 100 espèces de mammifères comme éléphant de la forêt (*Loxodonta africana cyclotis*), chimpanzé (*Pan troglodytes*), léopard (*Panthera pardus*) avec l'Okapi (*Okapia johnstoni*) comme espèce endémique. A part les mammaliens, l'on a environ 150 espèces d'oiseaux et plus de 150 espèces de poissons.

31.2. Planification stratégique de la chefferie de Walese-Karo

31.2.1. Vision pour la chefferie

- Notre ménage dispose de grandes maisons en tôles, d'au moins une moto ou véhicule, d'une entreprise agricole, d'élevage, de chasse professionnelle, de pisciculture, de boutiques, d'hôtel, de pharmacie, de moulins, de restaurant, etc. nous procurant les moyens financiers suffisants pour subvenir aux besoins de la famille (scolarisation des enfants, soins médicaux, vêtements, restauration, etc.).
- La Chefferie est devenue développée et paisible avec des grands centres commerciaux, électrifiés, des villages devenus cités desentclavés et comptant d'innombrables belles et durables maisons d'habitation, des bureaux administratifs construits et équipés, des infrastructures scolaires, sanitaires, écclesiastiques suffisantes, confortables et où les ressources biologiques sont maintenues intactes du côté de la RFO et restaurées du côté de la rivière Epulu.

31.2.2. Objectif globaux

- D'ici 2030, le bien-être familial a augmenté avec la diminution du nombre des médiocres et l'augmentation du nombre des satisfaisants (acceptables)(voir baseline).
- D'ici 2030, la chefferie et ses ETds sont devenues effectivement décentralisée, déconcentrées avec des infrastructures administratives et socio-économiques de base modernes et satisfaisantes et assurent une bonne gestion des ressources naturelles et de la chose publique.

31.2.3. Piliers de la RDC pour son développement

- Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;
- Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;
- Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;
- Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

31.2.4. Stratégie de développement de la chefferie de Walese-Karo

De manière opérationnelle, la Chefferie de Walese-Karo s'est fixé 8 objectifs spécifiques qui traduisent les problèmes exprimés par ses habitants, mais positifs et devenant ainsi des cibles à atteindre. Il s'agit de :

- 1) D'ici 2016, l'autorité de l'Etat, la sécurité sociale sont restaurées et les ressources la gestion des ressources naturelles et financières sont gérées de façon équitable et transparente.
- 2) A partir de 2016, les conditions sanitaires des communautés de base (accès aux soins de santé, à l'eau potable et à l'hygiène) s'améliorent significativement d'une année à l'autre ;
- 3) A partir de 2016, le niveau moyen d'instruction des communautés de base augmente sensiblement d'une année à une autre ;
- 4) A partir de 2016, la circulation des hommes et des biens et les échanges économiques sont facilités de façon significative d'une année à une autre par la construction des routes et marchés ;
- 5) A partir de 2016, les conditions de logement des communautés de base s'améliorent significativement d'une année à l'autre par la promotion de leur pouvoir à bâtir des habitations décentes ;
- 6) A partir de 2016, la production agropastorale et de pêche des paysans augmente significativement d'une année à l'autre ;
- 7) A partir de 2016, la gestion communautaire et durable des ligneux et non ligneux (arbres, PFNL, miel, gibiers...) est promue ;
- 8) D'ici 2030, les habitats d'espèces floristiques et de faune restent intacts, servent de bases solides de régénération des ressources biologiques en toute leur diversité et intégrité et génèrent des activités contribuant significativement à la création d'emploi et à la croissance économique de la Chefferie.

31.2.5. Résultats et produits attendus

Tableau 159: Résultats et produits attendus de la Chefferie des Walese-Karo d'ici 2030

N°	Résultats à atteindre	Axe d'intervention	Situation en 2015		Produits attendus en 2030	
01	Augmenter le nombre des bureaux de la Chefferie, des groupements et villages construits et matériaux durables et équipés ainsi que des casernes	Décentralisation	-0 bureau construit ; -0 bureau équipé ; -0 caserne construite		-8 bureaux construits ; -8 bureaux équipés -8 casernes construites	
	Augmenter le score sur le baromètre de Bonne gouvernance locale	Gouvernance				
	Diminuer les cas d'insurrection par les milices et de tensions interethniques (tribus)	Consolidation de la paix	-3 cas d'insurrection par an ; - XXX cas de tensions			
	Augmenter le nombre d'industries et d'artisanat	Industries et artisanat				
	Augmenter le nombre d'institutions de	Financement des projets				

	finance					
	Augmenter la production agricole	Agriculture	Maïs	347 T	Maïs	
			Paddy	389 T	Paddy	
			Banane	1511 T	Banane	
			Manioc	6042 T	Manioc	
			Arachide	96 T	Arachide	
			Haricot	2516 T	Haricot	
			Soja	323 T	Soja	
			Patate douce	2781 T	Patate douce	
			Céréales secondaires	579 T	Céréales secondaires	
			Canne à sucre	1155 T	Canne à sucre	
			Légumes verts	765 T	Légumes verts	
	Augmenter la production pastorale	Elevage	Bovins	-	Bovins	
			Caprins	308	Caprins	
			Ovins	8	Ovins	
			Suidés/porcs	10	Suidés	
			Poules	3827	Poules	
			Canards	217	Canards	
			Dindes	-	Dindes	
			Pigeons	-	Pigeons	
			Lapins	-	Lapins	
			Cobayes	74	Cobayes	
			Pintades	-	Pintades	
	Augmenter la production piscicole	Pisciculture				
	Augmenter la production de pêche	Pêche				
	Augmentation de la production minière	Mine				
	Augmenter la production de bois	Exploitation bois				
	Augmenter le revenu issu de la foresterie communautaire, du tourisme et de la REDD+	Gestion communautaire des RN, tourisme et REDD+	0 \$			
	Augmenter la production de chasse	Chasse				
	Augmenter le nombre de microcentrales hydroélectriques	Electrique				
	Augmenter le nombre de km de routes de desserte agricole ré-ouvertes et entretenues	Route				
	Augmenter le nombre d'aéroports réhabilités et entretenus	Aéroport				
	Augmenter le nombre des marchés opérationnels	Marché-Commerce				
	Augmenter le nombre d'adductions d'eau et des sources aménagées d'eau potable	Eau				
	Augmenter le	Hygiène				

	pourcentage des ménages possédant de WC, trous à ordures et étalages à vaisselle					
	Augmenter le nombre des villages assainis	Assainissement				
	Augmenter le pourcentage des maisons construites en matériaux durables	Habitat				
	Augmenter le nombre d'infrastructures sanitaires équipés (postes de santé, C.S et H.G)	Santé				
	Augmenter le nombre d'écoles et universités de qualité (avec bâtiments construits en matériaux durables, confortables, hygiéniques et enseignement de qualité)	Education				
	Augmenter le nombre des salles polyvalentes	Culture				
	Augmenter le nombre des terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc)	Sport				
	Augmenter les superficies des champs fixés	Agriculture durable				
	Augmenter le nombre des ménages utilisant les foyers améliorés	Bois-énergie				
	Augmenter les superficies des boisements forestiers et d'agroforesterie	Gestion stocks de carbone forestier				
	Augmenter la superficie de forêt restaurée	Reforestation				
	Reboiser une grande étendue de la Chefferie	Reboisement				
	Diminuer le nombre de cas de braconnage et de pratiques illégales de pêche	Perte biodiversité faunique				
	Augmenter la superficie aménagée dans la chefferie	Zonage				
	Diminuer le nombre des cas d'exploitations illicites (braconnage et exploitation minière et forestière) dans la RFO	Sécurisation de la RFO				

	Augmenter le nombre des forêts communautaires légalisées	Sécurisation Forêts communautaire				

31.2.6. Actions stratégiques de développement de la Chefferie des Walese-Karo

a) Axe 1 : Renforcement de la décentralisation

4) *Restaurer l'autorité de l'Etat et sa confiance avec les administrés*

Pour assurer que la viabilité de l'Etat dans la Chefferie des Walese-Karo et lutter contre la dictature ; les action suivantes sont envisagées : (i) Réhabiliter et construire des bureaux administratifs de la Chefferie, des groupements et des villages; (ii) Equiper les bureaux administratifs; (iii) Réhabiliter le gîte pour l'accueil des visiteurs et construire un gîte par groupement ; (iv) Organiser lobbying pour le retour de la police dans la Chefferie ; (v) Construire des casernes et réhabiliter les bureaux de la police; (vi) Lutter contre les tracasseries ; (vii) Établir l'autorité de l'Etat (organiser l'Administration au niveau de la Chefferie, groupements et villages) par la construction ou réhabilitation des bureaux administratifs et équipement; (viii) Renforcer l'administration par des personnels compétents et actifs pour faire avancer le travail de développement de la Chefferie; (ix) Renforcer les capacités des structures de gouvernances (CVDC, CIVDC et CLDC) qui agissent comme conseil de la Chefferie (bureau, prime, salle de réunions, fournitures et équipements et frais de fonctionnement et réunions ou assemblées, ceci va renforcer le respect de la population par les autorités de la Chefferie et vice-versa); (x) Organiser des assemblées régulières de concertation et dialogue pour rendre compte de l'état de la Chefferie, baliser les mésententes et se partager les tâches, rôles et responsabilités pour les actions à mener.

b) Axe 2 : Renforcement de la gouvernance

7) *Assurer la bonne gestion des ressources naturelles, financières et humaines de la Chefferie*

Pour atteindre cet objectif et instaurer la transparence dans la gestion des ressources humaines, financières naturelles et des biens publics, il a été identifié les actions suivantes : (i) Vulgariser les droits humains et les principes démocratique ; (ii) Construire des centres sociaux ; (iii) mettre en place une politique d'exonération pour les petites entreprises en diminuant les taxes ; (iv) construire un tribunal et organiser des procès équitables au regard de la loi; (v) appuyer les associations locales et les confessions religieuses dans leur restructuration et l'élaboration et légalisation des statuts et règlements d'ordre intérieur ; (vi) organiser les consultations coutumière pour établir l'autorité de la Chefferie aux Walese-Karo (au besoin aller en Belgique près du Roi Baudouin à Bruxelles pour demander les archives) ; (vii) mettre en place un comité d'audit, suivi et contrôle de l'utilisation des fonds de rétrocession, taxes comme IPMEA et autres ; (viii) Organiser le contrôle trimestriel des finances et punir les responsables des détournements ; (ix) organiser des formations sur leadership et la passation des marchés en faveur des organisations locales, les associations des femmes ainsi que des confessions religieuses ; (x) appuyer l'installation des radios communautaires afin de diffuser des informations exactes et claires; (xi) organiser le lobbying pour que les ONG internationales engagent des personnes compétentes et soucieuse du développement local; (xii) organiser des formations sur le leadership féminin et des groupes pygmées, (xiii) Organiser des campagnes de vulgariser les lois les plus abusées, les droits de l'homme et démocratie ; (xiv) organiser des campagnes de vulgarisation de la nomenclature des taxes et de lutte contre la paresse et attentisme; (xv) appuyer les activités d'identification

des cas de violences sexuelles faites aux femmes et d'assistance judiciaires, médicales et de réinsertion socio-économique;

c) Axe 3 : Consolidation de la paix

3) *Restaurer la sécurité et renforcer les capacités de gestion et mitigation des conflits*

Pour arriver à un climat d'attente entre différentes parties prenantes et instaurer la sécurité et la protection dans la Chefferie des Walese-Karo, les habitants ont préconisé les actions suivantes : (i) organiser des campagnes de lutte contre l'alcoolisme, la drogue et le vol des cultures; (ii) créer des structures de gestion des conflits (Barza communautaires composés des sages et compétents) ; (iii) organiser des ateliers de règlementation de la chasse dans la RFO et de vulgarisation de la loi sur la chasse et la conservation de la nature ; (iii) renforcer le cadre de concertation (CLCN) entre la RFO et les communautés de base (primes et frais de réunions) pour le suivi de l'application du cahier de charges, la négociation pour l'atténuation des mesures de répression de l'immigration, la diminution des nombres des barrières, des tracasseries par les gardes et sur l'implication des structures de gouvernance dans ses actions de conservation et de développement, le respect des zones de chasse et agricole; (iv) instaurer des sanctions exemplaires aux impiétés; (v) organiser des tournées dans la Chefferie pour clarifier les limites; (vi) Mettre en place un comité de surveillance des limites administratives de l'entité au niveau de chaque groupement (CVDC, CIVDC et CLDC et chef de Chefferie, des groupements et des villages) ; (vii) organiser des opérations mixtes gardes RFO et FARDC avec appui des communautés local pour le traçage des braconniers et des hommes à mains armés dans la forêt.

d) Axe 4 : Développement des industries et de l'artisanat

4) *Initier des métiers générateurs de revenu, des micro-industries et entreprises*

Pour éviter réduire le chômage qui cause beaucoup des conséquences néfastes à la sécurité sociale et l'exodes des intellectuels, les actions suivantes sont envisagées : (i) initier d'autres activités génératrices de revenus payants; (ii) créer et appuyer les centres de formation aux métiers générateurs de revenus en faveurs surtout des jeunes garçons et femmes ; (iii) initier et appuyer des mutuelles à caractère coopératif ; (iv) approvisionner les groupements en équipements et matières premières pour alimenter des micro-industries et entreprises par la création des dépôts.

e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales

4) *Améliorer l'accès des ménages aux capitaux financiers au niveau local*

Pour permettre aux ménages d'accéder facilement aux capitaux pour financer leurs activités ou subvenir à leurs besoins immédiats, il est envisagé les actions suivantes : (i) créer des structures de micro-finance; (ii) solliciter des financements financiers auprès des ONG et à L'Etat ; (iii) Organiser des formations auprès des micro-entrepreneurs sur la gestion de leurs exploitation sur l'élaboration des business plans pour leur auto-prise en charge; (v) Instituer un fond pour l'organisation des crédits agricoles.

f) Axe 6 : Agriculture

4) *Augmenter la production agricole et diminuer la conquête continue des terres forestières et la période de jachère*

Pour augmenter la production agricole, lutter contre la famine et assurer la culture continue sur les espaces des jachères, fixer les champs, les habitants de la Chefferie des Walese-Karo ont préconisé les actions suivantes : (i) organiser les agriculteurs en coopératives, (ii) appuyer les paysans agriculteurs en outils aratoires ; (iii) organiser des ateliers de renforcement des capacités techniques des agriculteurs ; (iv) assurer l'accompagnement technique des

agriculteurs ; (v) Former les agriculteurs les techniques de gestion de la fertilité des sols et les systèmes d'exploitation agricole durable ; (vi) appuyer la production des semences ; (vii) organiser les agriculteurs pour l'écoulement groupés des produits agricoles ; (viii) Organiser le contrôle de la superficie cultivée par ménage (homme adulte et femme adulte, au moins 1,5 ha par an) ; (ix) organiser les formations sur la gestion des exploitations agricoles pour les disposer à accéder au crédits agricoles ; (x) organiser la surveillance rotative des champs pour les refoulement des animaux sauvages et avec des épouvantails.

g) Axe 7 : Élevage et pêche

4) Augmenter la production pastorale et halieutique

La chefferie des Walese-Karo présente des potentialités énormes devant permettre l'essor de l'élevage des petits voire gros bétails dans des exploitations mixtes, la pisciculture, l'apiculture et la pêche. Ces activités peuvent contribuer considérablement à la sécurité alimentaire et à la croissance économique de cette Chefferie. Pour améliorer ces activités, les actions suivantes sont préconisées : (i) appuyer l'ouverture d'officines vétérinaires ; (ii) introduire l'élevage des vaches ; (iii) intensifier l'élevage des poules et de chèvres par la mise en place des fermes pilotes ; (iv) appuyer l'aménagement des étangs piscicoles (étangs d'alevinage) ; (v) appuyer les travaux d'aménagement des étangs ; (vi) appuyer l'ouverture des dépôts de vente des matériels de pêche, de pisciculture et d'apiculture ; (vii) organiser des formations techniques en faveur des éleveurs, pisciculteurs et pêcheurs ; (viii) organiser l'accompagnement technique et organisationnel (inspection de l'agriculture pêche et élevage et développement rural) ; (ix) organiser le refoulement des animaux sauvages avec appui de la RFO.

h) Axe 8 : Exploitation minière

3) Améliorer le système d'exploitation minier

Pour pouvoir organiser le secteur minier et assurer qu'il contribue effectivement à la croissance économique de la Chefferie des Walese-Karo, les actions suivantes sont envisagées : (i) organiser l'identification des différentes carrières d'or et les orpailleurs ; (ii) organiser les orpailleurs en coopératives ; (iii) mener des études d'impacts environnemental et social de l'exploitation de chaque carrière ; (iv) appuyer les travaux d'exploration des gisements d'or.

i) Axe 9 : Exploitation forestière

3) Assurer que l'exploitation forestière génère de revenu et contribue à la croissance économique de la Chefferie

Pour organiser ce secteur, les actions suivantes sont envisagées : (i) Poursuivre le processus de zonage et délimitation des limites de blocs d'exploitation forestières ; (ii) Organiser des ateliers de déterminer les règles d'utilisation des ressources forestières dans la zone d'exploitation forestière ; (iii) appuyer les communautés locales dans les démarches d'obtention des permis de coupes pour la zone allouée à l'exploitation forestière ; (iv) organiser des exploitants forestiers en coopératives ; (v) approvisionner la chefferie en équipements et autres intrants de coupe de bois (tronçonneuses, carburant, etc.) ; (vi) appuyer les exploitants forestiers en fonds d'évacuation et écoulement des bois, (vii) former la main-d'œuvre locale en technique de coupe de bois et sur la gestion des exploitations forestière.

j) Axe 10 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+

4) Valoriser les potentialités éco-touristique par la création des forêts et réserves à gestion communautaire et l'initiation d'un projet REDD+

Pour atteindre cet objectif et générer des activités génératrices de revenus pour les communautés de base de la Chefferie des Walese-Karo (guides, valorisation des artisanats locaux, ...), il est envisagé les actions suivantes : (i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ; (ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ; (iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt; (iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier; (v) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ; (vi) aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs ; (iv) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente) ; (vii) organiser les biomonitoring participatifs régulier ; (viii) poursuivre et finaliser le processus de création de la Réserve de Maitatu; (ix) organiser des ateliers de formation sur la gestion de la Réserve de Maitatu et établir les mécanisme de cogestion avec Etat et communautés de Base ;

k) Axe 11 : Chasse

2) Augmenter le revenu de chasse

La chasse se fait toute l'année. La viande sauvage (bushmeat) est une source importante de revenu et de protéine pour les populations de cette Chefferie. Fort malheureusement, les gibiers commencent à se raréfier et la capture diminue de plus en plus suite au braconnage au point où les habitants ont tendance à aller chasser dans la RFO avec les mêmes pratiques alors qu'ici, la chasse est strictement règlementée au profit de la conservation. Pour renverser la situation et permettre une chasse professionnelle dans la zone en dehors de la RFO et la zone tampon de celle-ci, les habitants de la Chefferie des Walese-Karo ont préconisé mener les actions suivantes : (i) former les chasseurs sur la loi sur la chasse ; (ii) organiser des ateliers pour la réglementation de la chasse en respectant les périodes de fermeture et d'ouverture de chasse selon qu'il s'agit de la micro-zone de chasse de la RFO que de la zone en dehors de la RFO ; (iii) organiser l'identification des chasseurs, (iv) établir les quotas de prélèvement par espèce suivant leurs capacités de régénération respectives ainsi que les quotas annuels par chasseur; (v) organiser les activités du processus de création des forêts des communautés locales à vocation faunique pour assurer une chasse professionnelle.

l) Axe 12 : Energie électrique

4) Améliorer la desserte en électricité

Pour booster l'économie locale, la construction des micro-barrages hydro-électriques est une action qui est jugée très salubre non seulement pour l'éclairage des maisons mais aussi et surtout pour la création d'emploi aux autochtones de la Chefferie de Walese-Karo qui dispose pas mal de potentialités en termes des rivières et la présence d'une école mécanique à Nduye. Ainsi les habitants de cette Chefferie avec appui du gouvernement et des partenaires tant technique et financier vont s'atteler aux travaux suivants : (i) appuyer le montage des turbines (partie mécanique), (ii) appuyer le traçage des caniveaux, (iii) appuyer le bétonnage des caniveaux d'amener forcé et d'évacuation, la mise en place des turbine avec continuité des transmissions, jusqu'aux centres de multiplication des tours en passant par les boîtiers de transfert ; (iv) appuyer l'achat et installation des alternateurs, des rouleaux de câbles nus, transformateurs moyenne tensions et autres.

m) Axe 13 : Routes

3) Réhabiliter les infrastructures routières

Il est devenu banal de déplorer l'état combien délabré de la route Mambasa-Nduye-Isiro qui est la principale artère qui traverse cette Chefferie. Aussi l'enclavement de la plupart des groupements et villages où la population ne sait pas transporter ses biens même par vélo d'un groupement à l'autre ou déboucher sur la route Mambasa-Nduye-Isiro est incontestablement facteur un moteur du maintien de la situation d'extrême pauvreté dans cette Chefferie. Pour soutenir la croissance économique (faciliter l'accès vers d'autres agglomérations pour approvisionnement en produits manufacturés et l'évacuation des produits locaux et améliorées les conditions sociales (ex. l'accès aux soins médicaux en cas de nécessités) dans cette Chefferie, les actions suivantes ont été identifiées : (i) Recourir auprès des ONG, bailleurs des fonds, donateurs par des lettres officielles ; (ii) réhabiliter la route Mambasa-Nduye-Isiro (réouverture) ; (iii) doter les villages des outils de contonnage manuel ; (iv) rouvrir les routes de dessertes agricoles ; (v) organiser des travaux communautaires (salongo) pour entretien des routes ; (vi) organiser un atelier pour l'établissement des mesures à prendre en cas d'utilisation abusive des routes par les exploitants des bois.

n) Axe 14 : Marché-commerce

3) Intensifier le commerce dans les groupements

Pour atteindre cet objectif, il est envisagé les actions suivantes : (i) initier des marchés et programmer les jours de vente ; (ii) construire des marchés ; (iii) Sensibiliser la population pour leur participation aux travaux communautaires de construction et entretien des marchés ; (iv) organiser les producteurs locaux pour l'écoulement groupés de leurs produits (agricoles, pastoraux, PFNL, etc...) et l'approvisionnement groupé en intrants et produits manufacturés de première nécessité, (v) appuyer le petit commerce par les crédits ; (vi) Sensibiliser les opérateurs à venir investir dans la Chefferie de Mambasa ; (v) organiser la publication, le contrôle et la régulation de prix des produits au marché.

o) Axe 15 : Eau

5) Améliorer la desserte en eau potable

Afin de rendre l'eau potable disponible à tous les habitants de la Chefferie des Walese-Karo, pour réduire les cas des maladies d'origine hydrique et la corvée liée à l'approvisionnement en eau potable, il est prévu mener les actions : (i) aménagement des sources d'eau potable, des puits et une adduction d'eau à Nduye.

p) Axe 16 : Education

4) Augmenter le niveau moyen d'instruction

Pour améliorer la situation d'instruction dans la Chefferie de Walese-Karo, les actions suivantes ont été jugées probantes : (i) construire les écoles ; (ii) engager des cadres universitaires à la tête des institutions (directeurs et préfet) ; (iii) introduire des écoles de conservation ; (iv) réhabiliter les salles du centre d'alphabétisation et construire d'autres centres ; (iv) organiser des séminaires de recyclage des enseignants ; (v) organiser l'octroi des bourses aux élèves brillants (instituer un fonds de bourses d'études) ; (vi) restructurer les comités des parents pour avoir à leurs tête des personnes incorruptibles ; (vii) organiser la formation des responsables et chefs des établissements sur les normes de passation des marchés dans le recrutement ; (viii) contrôler l'inscription des tous les enfants à l'école chaque année ; (ix) équiper les écoles en manuels et matériels scolaires ; (x) augmenter la rémunération des enseignants ; (xi) organiser des mutations des chefs et enseignants pour qu'ils ne soient pas des chefs coutumiers.

q) Axe 17 : Santé

6) Construire, réhabiliter et/ou équiper des infrastructures sanitaires

Pour améliorer l'accès de la population aux soins médicaux, la Chefferie des Walese-Karo va entreprendre les actions suivantes : (i) réhabiliter les structures médicales qui existent et les doter des matériels essentiels manquants ; (ii) construire de nouvelles structures sanitaires et les doter des médicaments et équipements essentiels ; (iii) appuyer l'ouverture des dépôts pharmaceutiques ; (iv) équiper les structures médicales en équipements essentiels ; (v) organiser des ateliers de mise en place des système d'instauration et renforcement de la bonne gouvernance dans la gestion des biens et du fonctionnement des structures médicales ; (vi) engager des agents compétents (Docteurs) pour éviter trop de transferts ; (vii) organiser des sessions de recyclage du personnel soignant ; (viii) organiser des mutuelles de solidarité pour l'accès aux soins de santé de qualité ; (ix) organiser des ateliers de restructuration des CODESA afin que ces derniers aient des responsables soucieux du développement local ; (x) augmenter le salaire des agents ; (xi) organiser la paye des dettes des centres de santé ; (xii) organiser des campagne de lutte contre le VIH/SIDA et distribution des préservatifs.

r) Axe 18 : Mobilité

7) Faciliter l'accès aux équipements de transport

En dehors des difficultés liées à l'état défectueux des routes, les habitants de la Chefferie des Walese-Karo sont confrontés aux difficultés de proximité des marchés de vente des équipements de transport ainsi que de leurs pièces de recharge entraînant la hausse arbitraire des prix des équipements alors qu'il est possible de réduire le prix des équipements comme de réparation étant donné l'existence d'une école mécanique à Nduye. Pour renverser cette situation, la Chefferie des Walese-Karo compte entreprendre les actions suivantes : (i) appuyer l'ouverture des dépôts de vente des motos et pièces de recharges des motos et véhicules ainsi que les dépôts des carburants.

s) Axe 19 : Habitat

4) Améliorer l'habitat de la Chefferie de Mambasa

La Chefferie des Walese-Karo ne dispose pas des habitations décentes. Elle envisage les actions suivantes : (i) appuyer l'ouverture des dépôts (quincailleries) des tôles, ciments, fer à bétons, moules à briques ; (ii) former les membres des organisations locales à la production des briques, tuiles ; (iii) organiser des mutuelles modèle d'épargne « likilimba » pour accès aux habitations décentes.

t) Axe 20 : Hygiène et Assainissement

2) Améliorer la sanitation des villages, cités et parcelles

La situation d'hygiène et assainissement dans la Chefferie des Walese-Karo est dominée par la quasi-absence des toilettes salubres et insalubrités des villages et cités. Pour lutter contre cette situation, les actions suivantes ont été identifiées : (i) organiser des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et assainissement des parcelles et des villages ; (ii) doter les villages des outils d'aménagement des toilettes et de sanitation des villages et cités ; (iii) organiser des travaux communautaires (salongo) hebdomadaires de sanitation des espaces publics et d'assainissement individuel dans des parcelles.

u) Axe 21 : Sport, loisir et culture

4) Promouvoir la culture, le sport et l'art

Pour organiser le sports et promouvoir la culture dans la Chefferie des Walese-Karo, il est prévu les actions suivantes : (i) construire des salles polyvalentes dans les cités de 9

groupements, (ii) réhabiliter et construire les terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc) ; (iii) équiper les clubs des joueurs en tenues et équipements sportifs, (iv) organiser le sport business (organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs de la province et du pays pour la promotion des clubs locaux et de leurs joueurs) ; (v) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payants et les connecter à d'autres groupes au niveau de la province, du pays et international ; (vi) réhabiliter et construire les mosquées, églises et équiper en instruments musicaux.

v) Axe 22 : Zonage et gestion du stock de carbone forestier

2) *Promouvoir le contrôle et le transfert de la responsabilité de gestion aux communautés de base*

Pour amanger le territoire de la Chefferie des Walese-Karo et promouvoir la gestion du stock de carbone forestier pouvant ramener des dividendes importantes à la communautés à partir des retrocesions nationales issues de la valorisation des efforts locaux de réduction des émissions dues à la deforestation et la dégradation des forêt, il est envisagé les actions suivantes : (i) appuyer les communautés locales dans la poursuite du zonage de la RFO et la démarcation physique des limites des zones ; (ii) appuyer tous les groupements à l'aménagement de leurs terroirs et élaboration des plans d'aménagement et de gestion ; (iii) appuyer l'aménagement des pépinières villageoises des essences forestières et agroforestières ; (iv) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt ; (v) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier.

w) Axe 23 : Réduction de la part de l'énergie produite de manière non durable sur la déforestation

3) *Promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable et les foyers améliorés*

Pour subvenir à ses besoins primaires en énergie principalement, la population recourt à les ressources principales dont elle dispose, la forêt. Elle abat certaines essences forestières pour le bois de chauffage ou en faire du charbon de bois. Cependant, pour subvenir à d'autres besoins primaires, elle vend ainsi le charbon destiné à la consommation dans les cités de Nduye et Mambasa. Avec la pression démographique galopante, l'activité de carbonisation est entrain de prendre de l'ampleur étant donné qu'elle procure vite de revenu et la demande va croissant. Pour limiter les menaces de ces activités à la forêt, à part l'électrification des villages, la chefferie compte entreprendre les actions suivantes : (i) faciliter l'approvisionnement en systèmes de panneaux solaires pour à la fois la lumière et autres usages courants ; (ii) vulgariser l'utilisation des foyers améliorés ; (iii) organiser les producteurs des braises et vulgariser les meules améliorer pour augmenter le rendement.

x) Axe 24 : Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique

2) *Restaurer les stocks en animaux sauvages et poissons*

Les communautés locales de la Chefferie de Walese-Karo s'inquiète actuellement de la raréfaction des gibiers lorsqu'elles se rendent à la chasse. Pourtant au cours des années antérieures, à moins de 1 kilomètre du village, l'on pouvait déjà attraper soit une antilope, soit un singe, bref un gibier. Il faut dire que la chasse constitue l'une des principales sources de protéines pour les communautés locales. Aujourd'hui, il faut se déplacer sur de longues distances chasser et tendre plusieurs pièges sans espoir de capturer une bête. Le braconnage effectué par les groupes armés (comme celui commandé par BISAMBAZA) qui sont des

constitués des peuples non originaires du coin justifie cette raréfaction car ils utilisent des matériels dont les armes à feu et des munitions de guerre et des techniques ravageant les animaux en grande masse. Tout ceci se fait en complexité avec certaines personnes malintentionnées habitant la Chefferie. Pour limiter cette hémorragie des animaux sauvages, la population de la chefferie des Walese-Karo souhaite que la chasse pratiquée dans la Chefferie de Walese-Karo soit une chasse durable. Elle veut également être informée sur les lois organisant la Chasse ainsi que les méthodes appropriées pour la chasse et la pêche responsable. Elle doit arriver à respecter le calendrier de chasse tel que institué par l'arrêté du gouverneur de la province. La population doit avoir les listes des espèces totalement et partiellement protégées. Les actions suivantes sont alors envisagées : (i) organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés de base ; (ii) appuyer les communautés locales à s'organiser pour la surveillance des ressources fauniques et la lutte contre le braconnage ; (iii) former les communautés de base sur les systèmes de surveillance des forêts ; (iv) organiser des opérations mixtes FARDC et gardes de la RFO.

y) Axe 25 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

4) Assurer l'harmonisation et la sécurité foncière de la RFO et la zone hors RFO

Pour assurer la sécurisation foncière de la RFO et des réserves à gestion communautaire et forêts des communautés locales ; les actions suivantes sont préconisées : (i) appuyer la poursuite du processus de création de la réserve de Maitatu, (ii) appuyer la démarcation physique des limites de la RFO et des zones agricoles et de chasse ; (iii) appuyer les communautés de base dans la recherche des documents leur conférant la gestion des ressources forestières ; (iv) doter les communautés de base des équipements de surveillance de la réserve de Maitatu et des autres forêts des communautés locales.

31.2.7. Effets et impacts attendus

Tableau 160: Effets et impact attendus de la Chefferie des Walese-Karo d'ici 2030

N°	Critères	Pondération pour la Chefferie de Walese Karo (en %)	Catégorie des ménages (niveau de vie) ⁸				Total	Référence
			Médiocre (x 1)	Faible (x 2)	Assez bon (x 3)	Satisfaisant/ Acceptable (x 4)		
01	Accès à une	12,7						50,8

- ⁸ Accès à une alimentation saine (1= tout au plus 1 repas par jour très monotone, avec très rarement de fruit et viande/poissons la semaine (tout au plus 1 jours par semaine) ; 2 = 2 repas par jour, très monotone avec rarement de fruits et viande/poissons (2 fois par semaine) ; 3 = 2 repas par jour avec ± 3 jours à viande/poissons et fruits ; 4 = 3 repas par jours avec au moins 5 jours à viande/poissons et fruits par semaine) ;
- Accès à l'eau potable (1= eau potable non disponible (utilisation eau de rivière et des sources non aménagées) ; 2 = eau potable disponible mais à plus de 1,5 km de l'habitation ; 3 = eau potable disponible mais à ± 1 km de l'habitation ; 4 = eau potable disponible dans l'habitation avec quelques coupures rares) ;
- Accès au logement décent (1= Maison essentiellement de bois et complètement couverte de chaume et sol nu ; 2 = 2 Maison faite essentiellement de bois ou pisés avec toiture en chaume et sol nu ; 3 = maison faite essentiellement de briques adobe ou ciment avec une toiture en tôle et un sol nu ou avec faux pavement ; 4 = Maison faite essentiellement de briques de ciments ou cuite avec tôles/tuiles et un pavement en ciments ou carrelage) ;
- Accès à une bonne hygiène (1= pas de toilette, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle) ; 2 = Toilette non couverte, pas de trou à ordures, pas étagère à vaisselle ; 3 = toilette couverte mais en dehors de l'habitation, pas de trou à ordures, pas d'étagère à vaisselle ; 4 = toilette couverte et dans l'habitation, plus trou à ordures et étagère à vaisselle) ;
- Accès aux soins médicaux (1= tradi-praticiens (herboristes) + structure médicale à plus de 20km ; 2 = Automédication + structure médicale à une distance entre 10 et 20 km ; 3 = Structure médicale à plus de 5 km (entre 5km et 10 km) de fois automédication ; 4 = va à la structure médicale à moins de 5km) ;
- Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction du chef de ménage) (1= pas étudié ; 2 = niveau école primaire ; 3 = niveau école secondaire ; 4 = niveau supérieur) ;
- Taux de scolarisation (1= 0-25% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 2 = 26-50% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 3 = 51-75% d'enfants en âge scolaire scolarisés ; 4 = 76-100% d'enfants en âge scolaire scolarisés) ;
- Mobilité (1= Pieds essentiellement ; 2 = bicyclette ou pirogue ; 3 = moto ou moteur hors-bord ; 4 = Véhicule) ;
- Culture (accès par mois à Eglises = 0,335 ; théâtres = 0,335 ; folklores = 0,335 ; disco-dense = 0,335 ; radio = 0,335 ; sport = 0,335, téléphone = 0,335 ; télévision = 0,335 ; excursion = 0,335 ; mariage = 0,335 ; fêtes nationales et internationales (défilés) = 0,335 ; terrasse ou barres = 0,335)

	alimentation saine							
02	Accès à l'eau potable	11,85						47,4
03	Accès à un logement décent	11,11						44,44
04	Accès à une bonne hygiène	9,73						38,92
05	Accès aux soins médicaux	11,74						46,96
06	Taux d'alphabétisation (Niveau d'instruction)	11,32						45,28
07	Taux de scolarisation	13,27						53,08
08	Mobilité	10,37						41,48
09	Accès à la culture	7,91						31,64
	Total	100					Z	400
	Niveau de bien-être du ménage (en %)						Z*100/400	

Tableau 161: Impact attendu de la Chefferie des Walese-Karo d'ici 2030 (niveau de bien-être)

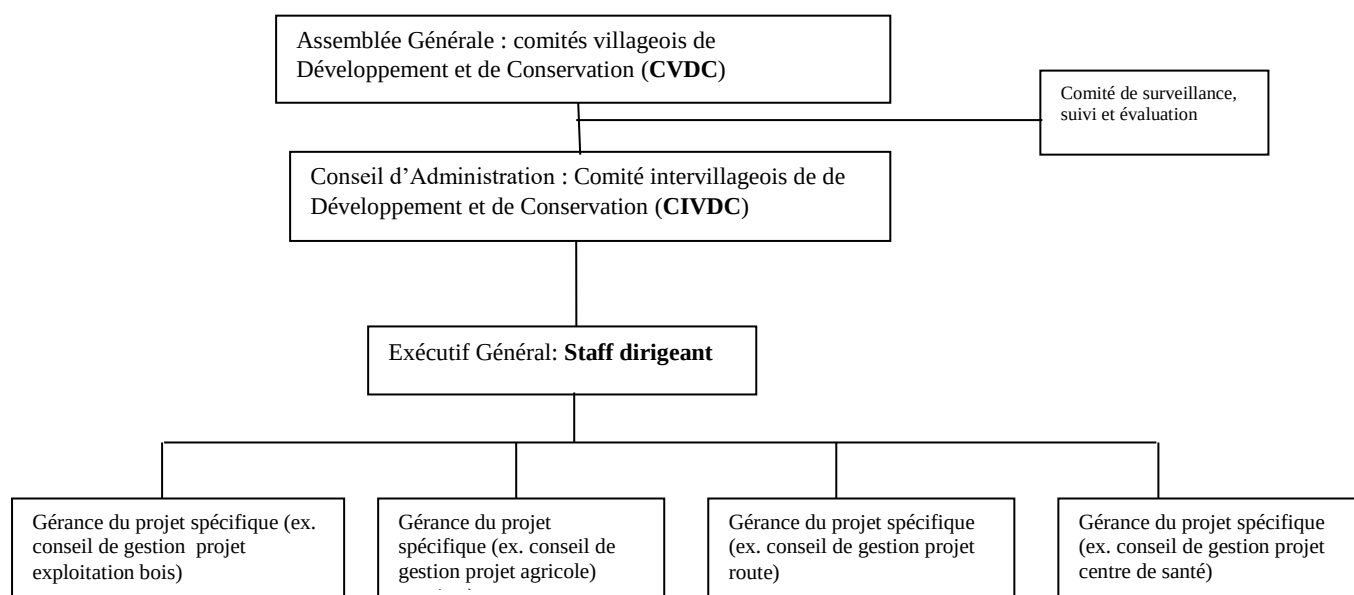
N°	Critères	Catégorie des ménages (niveau de bien-être)				Observation
		Médiocre (0-25%)	Faible (26-50%)	Assez bon (51-75%)	Satisfaisant/ Acceptable (76-100%)	
	Niveau de bien-être (% de ménages)					
	Total					

31.2.8. Organisation des parties prenantes pour le développement local

a) Organigramme du CLDC (Comité Local de Développement et de Conservation)

Etant donné que les COBA sont les premiers concernés par le Développement local et la conservation des ressources naturelles et sont chargées de la mise en œuvre du présent PDL dans la Chefferie des Walese-Karo, elles sont organisées selon l'organigramme suivant :

Figure 12. Organigramme du CLDC/COBA dans la Chefferie des Walese-Karo



b) Rapports entre CLDC/COBA et plateforme

Les relations entre le CLDC/COBA et la plateforme pour la gestion durable et participative des ressources naturelles sont définies comme suit :

PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

- le CLDC/COBA est responsable direct de la gestion, c'est-à-dire de la conservation, exploitation des ressources naturelles et du développement de leur terroir selon des modèles de gestion durable pilotés par la plateforme à qui le CLDC/COBA fait régulièrement rapport ;
- la plateforme identifie, avec implication du CLDC (COBA), des modèles de gestion (conservation et développement) compatibles au terroir et les vulgarise ;
- le CLDC discute avec la plateforme de l'affectation des revenus (recettes) tirés de la Gestion communautaire du processus de développement et de conservation des ressources naturelles aux différents axes stratégiques aussi bien en ce qui concerne les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) que les Fonds de Développement des Villages (FDV) ;
- ensemble au CLDC/COBA, la plateforme élabore le plan annuel d'opération, c'est-à-dire programme les nouvelles activités d'exploitation, conservation et de développement en établissant un budget annuel ;
- la plateforme appui les COBA dans le suivi et évaluation de la GCRN en général et de chaque axe stratégique en particulier afin de réorienter les stratégies d'intervention ;
- la plateforme pilote la répartition des recettes selon les différentes clés adoptés par activité génératrice des recettes (taxes et contribution à l'Etat, redevance coutumière, FAF, FDV, producteurs) ;
- le CLDC assure la surveillance du respect des clés de répartition des recettes ;
- le CLDC ne peut conclure des contrats d'exploitation avec les tiers (société ou individu) que sous l'appui de la plateforme et y sous-entendus les services étatiques concernés par le type d'exploitation.

c) Partenaires d'appui technique et financier

Différents partenaires d'appui sont identifiés dans la Chefferie des Walese-Karo. Toutes ces organisations d'appui techniques et financier sont considérées comme le maître d'œuvre du développement de la Conservation dans le landscape et que la Chefferie et les CLDC/COBA sont en sont le maître d'ouvrage. De ce fait, ces organisations assurent l'encadrement technique préalable pour la mise en œuvre de ce PDL.

Cet encadrement porte sur :

- le renforcement des capacités de la plateforme, société civile et le CLDC/COBA, à savoir :
 - capacité technique et pratique d'aménagement et gestion;
 - capacité technique et pratique de conservation ;
 - capacité technique et pratique de gestion financière ;
 - capacité socio-organisationnelle et de gestion des conflits
- le plaidoyer, la canalisation et la facilitation d'accès de la plateforme et du CLDC/COBA aux sources de financement extérieures ;
- l'appui à la capacité de négociation de la plateforme, la société civile et le CLDC/COBA pour la pérennisation des acquis de développement et de conservation et vers une autonomie progressive de gestion ;
- la recherche des solutions aux différentes faiblesses de la Chefferie et du CLDC/COBA, société civile et plateforme dans la mise en œuvre de ce PDL.

31.2.9. Répartition des recettes entre les acteurs de développement local

a) Acteurs

Les différents acteurs sont les producteurs (CLDC/COBA ou exploitants individuel ou société), les gardiens de la coutume (détenteur du pouvoir ancestral), la plateforme, et l'Etat (administration collectivité et du territoire). La répartition des recettes d'exploitation se fera à

partir d'une identification des différents acteurs actifs, parties prenantes au plan de développement local, cela en vue de mieux apprécier la part à allouer à chaque acteur. Il est souhaitable que toute exploitation des micro-zones aménagées génère le maximum de gain et soit attrayante pour inciter les producteurs et ou les touristes. Par ailleurs, il faudra prendre en compte la nécessité d'approvisionner substantiellement le Fonds d'Aménagement Forestier et Celui de Développement des Villages (FDV), entre autres, pour permettre à la plateforme et aux comités (CLDC ; CIVDC et CVDC) de fonctionner et faire face efficacement aux exigences de protection et de régénération des formations exploitées et répondre au besoin de développement local.

b) Répartition des fonds issus de l'aménagement et gestion de la forêt

Les recettes issues de l'aménagement seront réparties aux acteurs selon les clés proposées dans le tableau suivant :

Tableau 162: clés de répartition des recettes d'aménagement forestier par les producteurs locaux (COBA, exploitants individuels/sociétés)

Acteurs	Montant de recettes %			Destiné	Observation
	<i>Exploitation bois, PFNL, chasse, stick bois et autres</i>	<i>Agriculture, pêche et élevage</i>	<i>Écotourisme et marché carbone</i>		
Producteurs	59,7%	91,7%	à déterminer	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Les producteurs sont les COBA représentés par le CLDC ou les exploitants (plus la main d'œuvre) avec qui sont signés des contrats et qui utilisent une main-d'œuvre payée
Etat -administration publique (collectivité et territoire)	6,9%	2,9%	à déterminer	Taxes et contributions	
Administration coutumière	0,6%	1,7%	à déterminer	Redevance coutumière	
Plateforme/CLDC	20,1%	2,1%	à déterminer	FAF	
CLDC/Plateforme	12,7%	1,6%	à déterminer	FDV	
Total	100%	100%			

A partir de ce tableau, il ressort que les recettes des activités d'agriculture, pêche et élevage ont une clé de répartition particulière et qui favorise plus le producteur. Ceci est dans le but principal d'encourager l'essor de l'économie de ménage et de leur sécurité alimentaire mais aussi de réduire la dépendance aux ressources fauniques sauvages.

Bien que, de façon moderne, les Communautés de Base (COBA) de la Chefferie des Walese-Karo soient représentées par le CLDC, elles restent coutumièrement représentées par les détenteurs du pouvoir coutumier (ancestral). Parmi ceux-ci sont les terriens, certains chefs des localités, les sages des villages (bref la notabilité locale). Il faut avouer que, légitimement, ils sont les « délégués » des responsabilités de gestion des ressources naturelles. Il est donc aussi légitime qu'ils reçoivent une part des recettes de la Gestion des ressources naturelles à base communautaire ce qui va ainsi renforcer leur pouvoir et la solidarité (les tissus) aussi bien intra-villageoise qu'inter-villageoise.

Les recettes sont collectées par les structures de gouvernances (CLDC, CIVDC et CVDC), assistées par le bureau de la Chefferie (receveur et collecteurs) qui, avec l'appui de la plateforme, rétrocède alors à chaque acteur sa part suivant les clés données dans ce tableau.

c) Affectation et gestion des Fonds

Le tableau 163 résume la manière d'affectation de différentes recettes pour répondre aux objectifs de développement et de conservation des ressources naturelles du terroir Walese-Karo.

Tableau 163: affectation des fonds d'aménagement

Fonds rétrocedés aux acteurs	Affectation	Rubriques de dépenses
Recettes des producteurs	Rémunération, fonds roulement, amortissement...	Sans objet
Recettes de l'administration locale	Taxes et contributions	Fonds local de développement, participation au budget de l'ETD
Recettes de l'administration coutumière	Redevance coutumière -une officialisation ou amélioration de l'acte de « mapatano ya udogo » -	Sans objet
Recettes sous gestion de la plateforme/CLDC	FAF (Fonds d'Aménagement Forestier)	-aménagement de l'agriculture, pêche et élevage ; -restauration, conservation de la nature et tourisme, organisation et amélioration de la chasse et cueillette des PFNL, Bonne gouvernance dans l'exploitation des bois, -suivi et évaluation du PDL -fonctionnement, équipement de la plateforme et des Comités (CLDC, CIVDC)
Recettes sous la Gestion de CLDC/Plateforme	FDV (Fonds de Développement des Villages)	-marché, routes, habitat et énergie, -eau, hygiène et assainissement, -santé et nutrition, -éducation et alphabétisation ; -mouvement des populations, sécurité et gestion des conflits ; -genre et droits humains ;

Les Fonds d'Aménagement Forestier (FAF) et les Fonds de Développement des Villages (FDV) sont cogérés par la plateforme et le CLDC. A ce point, sied de spécifier que le GLDC gère tous les fonds destinés à l'achat des matériaux et outils de travail qu'il est appelé à gérer au quotidien et cela pour tous axes stratégiques. De façon globale, la gestion des activités est assurée par la plateforme de concertation. Les membres de celles-ci se regroupent spécifiquement selon leurs axes stratégiques d'intervention et soumissionnent aux appels d'offres dans le processus de passation des marchés.

31.2.10. Programme opérationnel

a) *Plan d'opérations (5 ans)*

Le tableau suivant présente le résumé du programme d'actions à mener pendant une période de cinq premières années, période après laquelle le présent PDL sera mis à jour en fonction des résultats et recommandations formulées des suivi et évaluation de la Chefferie des Walese-Karo en général.

Tableau 164: Plan d'Opérations des Walese-Karo (avec coûts estimatifs de 5 premières années de mise en oeuvre du PDL)

Axe stratégique	Actions/projets	Localisation	Indicateurs	Responsable		Années de réalisation					Coût en 5 ans (\$)	Financement	
				Local	Province, Etat et PTF	1	2	3	4	5		Interne (5%)	Externe (95%) (Province, Etat, PTF et bailleurs des fonds)

Décentralisation	(i) Réhabiliter et construire des bureaux administratifs de la Chefferie, des groupements et des villages;	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	Nombre des bureaux construits et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	250000	12500	237500
	(ii) Equiper les bureaux administratifs;	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	Nombre des bureaux équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) Réhabiliter le gîte pour l'accueil des visiteurs et construire un gîte par groupement ;	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre de sgtes réhabilités et construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
	(iv) Organiser lobbying pour le retour de la police dans la Chefferie ;	au niveau de la Chefferie	nombre de messages soumis, nombre de mission au territoire	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
	(v) Construire des casernes et réhabiliter les bureaux de la police;	au niveau de la Chefferie	Nombre des caserne construite et bureau de la police réhabilité	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(vi) Lutter contre les tracasseries ;	au niveau des groupements	nombre d'association de droits de l'homme appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(vii) Établir l'autorité de l'Etat (organiser l'Administration au niveau de la Chefferie, groupements et villages) par la construction ou réhabilitation des bureaux administratifs et équipement;	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	nombre des descentes de suivi des travaux de construction et organisation des bureaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(viii) Renforcer l'administration par des personnels compétents et actifs pour faire avancer le travail de développement de la Chefferie;	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	nombre des personnels qualifiés recrutés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	2000	100	1900
	(ix) Renforcer les capacités des structures de gouvernances (CVDC, CIVDC et CLDC) qui agissent comme conseil de la Chefferie (bureau, prime, salle de réunions, fournitures et équipements et frais de fonctionnement et réunions ou assemblées, ceci va renforcer le respect de la population par les autorités de la Chefferie et vice-	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	nombre des structures de gouvernance ayant des bureaux et frais de fonctionnement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000

	versa) ;													
	(x) Organiser des assemblées régulières de concertation et dialogue pour rendre compte de l'état de la Chefferie, baliser les mésententes et se partager les tâches, rôles et responsabilités pour les actions à mener	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	nombre des sessions organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000	
	Sous-total Décentralisation										590500	29525	560975	
Gouvernance	: (i) Vulgariser les droits humains et les principes démocratique ;	au niveau des 9 groupements	nombre des campagnes de vulgarisation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100	
	(ii) Construire des centres sociaux ;	au niveau des groupements	nombre des groupements ayant des centres sociaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500	
	(iii) mettre en place une politique d'exonération pour les petites entreprises en diminuant les taxes ;	au niveau de la Chefferie	nombre de descentes d'identification des niveaux d'affaires des micro-entreprises	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275	
	(iv) construire un tribunal et organiser des procès équitables au regard de la loi;	au niveau de la Chefferie	un tribunal construit et nombre des procès organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250	
	(v) appuyer les associations locales et les confessions religieuses dans leur restructuration et l'élaboration et légalisation des statuts et règlements d'ordre intérieur ;	au niveau des groupements	nombre d'associations et confessions religieuses légalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100	
	(vi) organiser les consultations coutumière pour établir l'autorité de la Chefferie aux Walese-Karo (au besoin aller en Belgique près du Roi Baudouin à Bruxelles pour demander les archives) ;	au niveau de la Chefferie	nombre des consultations coutumières organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550	
	(vii) mettre en place un comité d'audit, suivi et contrôle de l'utilisation des fonds de rétrocession, taxes comme IPMEA et autres ;	au niveau de la Chefferie	une réunion de mise en place d'un comité d'audit interne	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3000	150	2850	
	(viii) Organiser le contrôle trimestriel des finances et punir les responsables des détournements ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'audits par an	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	7500	375	7125	

(ix) organiser des formations sur leadership et la passation des marchés en faveur des organisations locales, les associations des femmes ainsi que des confessions religieuses ;	au niveau de la Chefferie et des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
(x) appuyer l'installation des radios communautaires afin de diffuser des informations exactes et claires;	au niveau de la Chefferie et 4 groupements	nombre des radio communautaires installées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
(xi) organiser le lobbying pour que les ONG internationales engagent des personnes compétentes et soucieuse du développement local;	au niveau de la Chefferie	Nombre des messages soumis et déplacements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
(xii) organiser le lobbying pour que les ONG internationales engagent des personnes compétentes et soucieuse du développement local;	au niveau de la Chefferie	Nombre des messages soumis et déplacements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	4500	225	4275
(xiii) organiser des formations sur le leadership féminin et des groupes pygmées,	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
(xiv) Organiser des campagnes de vulgariser les lois les plus abusées, les droits de l'homme et démocratie ;	au niveau des groupements	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
(xv) organiser des campagnes de vulgarisation de la nomenclature des taxes et de lutte contre la paresse et attentisme;	au niveau des groupements	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
(xvi) appuyer les activités d'identification des cas de violence sexuelles faites aux femmes et d'assistance judiciaires, médicales et de réinsertion socio-économique	au niveau des groupements	nombre des villages couverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
Sous-total gouvernance										272000	13600	258400

Consolidation de la paix	(i) organiser des campagnes de lutte contre l'alcoolisme, la drogue et le vol des cultures;	au niveau des groupements	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(ii) créer des structures de gestion des conflits (Barza communautaires composés des sages et compétents) ;	au niveau des groupements	nombre des groupements ayant des barza communautaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550
	(iii) organiser des ateliers de réglementation de la chasse dans la RFO et de vulgarisation de la loi sur la chasse et la conservation de la nature ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iv) renforcer le cadre de concertation (CLCN) entre la RFO et les communautés de base (primes et frais de réunions)	au niveau de la Chefferie	le fonctionnement du CLCN pris en charge	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(v) instaurer des sanctions exemplaires aux impiétés;	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	nombre des descentes de suivi de l'application des mesures	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		10000	500	9500
	(vi) organiser des tournées dans la Chefferie pour clarifier les limites;	dans les 9 groupements	nombre des descentes des clarifications des limites effectuées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(vii) Mettre en place un comité de surveillance des limites administratives de l'entité au niveau de chaque groupement ;	au niveau de 9 groupements	nombre des descentes de suivi de la surveillance	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(viii) organiser des opérations mixtes gardes RFO et FARDC avec appui des communautés local pour le traçage des braconniers et des hommes à mains armées dans la forêt	au niveau de la Chefferie	nombre des opérations mixtes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
Sous-total consolidation de la paix											179500	8975	170525
Développement de l'industrie et artisanat	(i) initier d'autres activités génératrices de revenus payants;	au niveau des groupements	nombre d'activités alternatives appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(ii) créer et appuyer les centres de formation aux métiers générateurs de revenus en faveur surtout des jeunes garçons et femmes ;	au niveau des 9 groupements	nombre des centres d'apprentissage des métiers créés et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(iii) initier et appuyer des mutuelles à caractère coopératif ;	au niveau des groupements	nombre des mutuelles-coopératives créées et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650

	(iv) approvisionner les groupements en équipements et matières premières pour alimenter des micro-industries et entreprises par la création des dépôts	au niveau des groupements	Nombre des magasins ayant des équipements et matières premières pour les petites industries	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	Sous-total développement de l'industrie et artisanat										199000	9950	189050
Financement des activités entrepreneuriales	(i) créer des structures de micro-finance;	au niveau des groupements	Nombre des structures de microfinance créées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ii) solliciter des financements financiers auprès des ONG et à L'Etat ;	au niveau de la Chefferie	Nombre des messages soumis et déplacements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	12000	600	11400
	(iii) Organiser des formations auprès des micro-entrepreneurs sur la gestion de leurs exploitation sur l'élaboration des business plans pour leur auto-prise en charge;	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(iv) Instituer un fond pour l'organisation des crédits agricoles	au niveau des groupements	nombre des groupements bénéficiant d'un fonds rotatif de crédit agricole	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	Sous-total financement des activités entrepreneuriales										170500	8525	161975
Agriculture	(i) organiser les agriculteurs en coopératives,	au niveau des 9 groupements	nombre des groupements ayant des coopératives des agriculteurs	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(ii) appuyer les paysans agriculteurs en outils aratoires ;	au niveau des 9 groupements	nombre des coopératives des agriculteurs appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) organiser des ateliers de renforcement des capacités techniques des agriculteurs ;	au niveau des groupements	nombre des sessions organisées en faveurs des coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iv) assurer l'accompagnement technique des agriculteurs ;	au niveau de la Chefferie et de 9 groupements	nombre d'agronomes et moniteurs agricoles pris en charge et équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	110000	5500	104500
	(v) Former les agriculteurs les techniques de gestion de la fertilité des sols et les systèmes d'exploitation agricole durable ;	au niveau des groupements	nombre des champs pilotes appuyés et suivis par les agronomes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	90000	4500	85500
	(vi) appuyer la production des semences ;	au niveau des groupements	Nombre des champs pilotes appuyés et suivis par les agronomes	CLDC/Chefferie		X	X				50000	2500	47500
	(vii) organiser les agriculteurs pour l'écoulement groupés des produits agricoles;	au niveau des groupements	nombre des coopératives des agriculteurs organisées pour écoulement de leurs produits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825

	(viii) Organiser le contrôle de la superficie cultivée par ménage (homme adulte et femme adulte, au moins 1,5 ha par an) ;	au niveau des groupements	nombre des descentes sur terrain	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(ix) organiser les formations sur la gestion des exploitations agricoles pour les disposer à accéder au crédits agricoles ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(x) organiser la surveillance rotative des champs pour les refoulement des animaux sauvages et avec des épouvantails	au niveau des villages	nombre des descente de suivi	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		9000	450	8550
	Sous-total agriculture										376000	18800	357200
Elevage et pêche	(i) appuyer l'ouverture d'officines vétérinaires ;	au niveau des groupements	nombre d'officines ouvertes	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	22500	1125	21375
	(ii) introduire l'élevage des vaches ;	au niveau de groupements	nombre de géniteurs distribués aux coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(iii) intensifier l'élevage des poules et de chèvres par la mise en place des fermes pilotes;	au niveau des groupements	nombre de fermes pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(iv) appuyer l'aménagement des étangs piscicoles (étangs d'alevinage;	au niveau des groupements	nombre d'étangs pilotes appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(v) appuyer les travaux d'aménagement des étangs ;	au niveau des groupements	Nombre d'atangs aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		13500	675	12825
	(vi) appuyer l'ouverture des dépôts de vente des matériels de pêche, de pisciculture et d'apiculture ;	au niveau des groupements	Nombre des magasins ayant des équipements et matériels de pêche ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X			18000	900	17100
	(vii) organiser des formations techniques en faveur des éleveurs, pisciculteurs et pêcheurs ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(viii) organiser l'accompagnement technique et organisationnel (inspection de l'agriculture pêche et élevage et développement rural) ;	au niveau de la Chefferie	nombre de matériels octroyés à l'inspection d'AGRIPEL pour le supervision des activités de production de la Chefferie	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	(ix) organiser le refoulement des animaux sauvages avec appui de la RFO	au niveau de la Chefferie	nombre des refoulement organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825

	Sous-total Elevage et pêche										196500	9825	186675
Exploitation minière	(i) organiser l'identification des différentes carrières d'or et les orpailleurs ;	au niveau des groupements	nombre des missions d'identification réalisées	CLDC/Chefferie		X	X				13500	675	12825
	(ii) organiser les orpailleurs en coopératives ;	au niveau des groupements	nombre d'orpailleurs organisés en coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iii) mener des études d'impacts environnemental et social de l'exploitation de chaque carrière ;	au niveau des groupements	nombre d'études d'impacts réalisées	CLDC/Chefferie			X	X		X	36000	1800	34200
	(iv) appuyer les travaux d'exploration des gisements d'or	au niveau des groupements	nombre des groupements explorés	CLDC/Chefferie		X		X			27000	1350	25650
	Sous-total exploitation minière										94500	4725	89775
Exploitation forestière	(i) Poursuivre le processus de zonage et délimitation des limites de blocs d'exploitation forestière ;	au niveau des groupements	nombre des groupements avec zone d'exploitation forestière aménagée	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	135000	6750	128250
	(ii) Organiser des ateliers pour déterminer les règles d'utilisation des ressources forestières dans la zone d'exploitation forestière ;	au niveau des groupements	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iii) appuyer les communautés locales dans les démarches d'obtention des permis de coupes pour la zone allouée à l'exploitation forestière ;	au niveau des groupements	nombre des dossiers complétés et soumis	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(iv) organiser des exploitants forestiers en coopératives ;	au niveau des groupements	nombre des groupements avec des exploitants forestiers organisés en coopératives	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(v) approvisionner la chefferie en équipements et autres intrants de coupe de bois (tronçonneuses, carburant, etc.) ;	au niveau des groupements	nombre des magasins avec intrants de coupe de bois	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(vi) appuyer les exploitants forestiers en fonds d'évacuation et écoulement des bois,	au niveau des groupements	nombre des coopérative d'exploitants appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(vii) former la main-d'œuvre locale en technique de coupe de bois et sur la gestion des exploitations forestière	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	9000	450	8550

	Sous-total Exploitation forestière										270000	13500	256500
Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+	(i) appuyer les communautés locales de chaque groupement au zonage et l'élaboration de plans d'aménagement de leurs terroirs ;	au niveau des groupements	nombre des groupements aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	270000	13500	256500
	(ii) organiser des ateliers de mise en place des mesures, normes quant à l'utilisation des ressources naturelles dans chacune des zones et micro-zones (ces mesures et normes devront être compatibles avec le cadre légal) ;	au niveau des groupements	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iii) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et le monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt;	au niveau des groupements	nombre d'expéditions organisées	CLDC/Chefferie		X				X	100000	5000	95000
	(iv) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier;	au niveau des groupements	nombre d'études d'impacts réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(v) Identifier les sites à potentialités touristiques et de recherche scientifique et organiser le tourisme de vision, de chasse, de pêche, etc... ;	au niveau des groupements	nombre des descentes d'identification réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X			24000	1200	22800
	(vi) aménager des infrastructures touristiques et d'accueil des chercheurs ;	au niveau des groupements	nombre d'infrastructures d'accueil aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(vi) initier des activités REDD+ pour la vente de crédit carbone (collecte des données et élaboration du PDD, homologation du projet, validation, vérification et signature contrat de vente) ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'activités REDD pour PDD validé et vérifié	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	350000	17500	332500

	(vii) organiser les biomonitoring participatifs réguliers ;	au niveau des groupements	nombre d'expéditions organisées	CLDC/Chefferie		X		X		50000	2500	47500
	(viii) poursuivre et finaliser le processus de création de la Réserve de Maitatu;	au niveau de la Chefferie	dossier de demande de création de la réserve complété et soumis	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	45000	2250	42750
	(ix) organiser des ateliers de formation sur la gestion de la Réserve de Maitatu et établir les mécanismes de cogestion avec Etat et communautés de Base	au niveau des groupements	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	27000	1350	25650
	sous-total Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et REDD+									1109000	55450	1053550
Chasse	(i) former les chasseurs sur la loi sur la chasse ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	18000	900	17100
	(ii) organiser des ateliers pour la réglementation de la chasse en respectant les périodes de fermeture et d'ouverture de chasse selon qu'il s'agit de la micro-zone de chasse de la RFO que de la zone en dehors de la RFO ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	21000	1050	19950
	(iii) organiser l'identification des chasseurs,	au niveau des groupements	nombre des missions d'identification réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	9000	450	8550
	(iv) établir les quotas de prélèvement par espèce suivant leurs capacités de régénération respectives ainsi que les quotas annuels par chasseur;	au niveau des groupements	nombre des études réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	36000	1800	34200
	(v) organiser les activités du processus de création des forêts des communautés locales à vocation faunique pour assurer une chasse professionnelle	au niveau des groupements	nombre des FCL à vocation fauniques identifiées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	45000	2250	42750
	Sous-total Chasse									129000	6450	122550
Energie électrique	(i) appuyer le montage des turbines (partie mécanique),	au niveau des groupements	nombre des turbines montées et acheminées sur terrain	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	270000	13500	256500
	(ii) appuyer le traçage des caniveaux,	au niveau des groupements	nombre des caniveaux tracés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	27000	1350	25650

	(iii) appuyer le bétonnage des caniveaux d'amener forcé et d'évacuation, la mise en place des turbine avec continuité des transmissions, jusqu'aux centres de multiplication des tours en passant par les boitiers de transfert ;	au niveau des groupements	nombre des caniveaux bétonnés et centres de multiplication complétés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	75000	3750	71250
	(iv) appuyer l'achat et installation des alternateurs, des rouleaux de câbles nus, transformateurs moyenne tensions et autres	au niveau des groupements	nombre groupements raccordés au courant électrique	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	180000	9000	171000
	Sous-total Energie électrique										552000	27600	524400
Routes, aéroports et mobilité	(i) Recourir auprès des ONG, bailleurs des fonds, donateurs par des lettres officielles ;	au niveau de la Chefferie	nombre de messages soumis, nombre de mission au territoire et à Bunia	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	15000	750	14250
	(ii) réhabiliter la route Mambasa-Nduye-Isiro (réouverture) ; (200/300km)	au niveau de la Chefferie	nombre des km réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	3000000	150000	2850000
	(iii) doter les villages des outils de contonnage manuel ;	au niveau des groupements	nombre des villages bénéficiant des outils	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	180000	9000	171000
	(iv) rouvrir les routes de dessertes agricoles ;	au niveau des groupements	100 km des routes de dessertes agricoles réouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1500000	75000	1425000
	(v) organiser des travaux communautaires (salongo) pour entretien des routes ;	au niveau des groupements	nombre des descente de suivi	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(vi) organiser un atelier pour l'établissement des mesures à prendre en cas d'utilisation abusive des routes par les exploitants des bois	au niveau de la Chefferie	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	10000	500	9500
	(i) appuyer l'ouverture des dépôts de vente des motos et pièces de recharges des motos et véhicules ainsi que les dépôts des carburants	au niveau des groupements	nombre des groupements ayant des dépôts de pièces de rechange et des motos, carburants	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	Sous-total routes et aéroports										4768000	238400	4529600
Marché-commerce	(i) initier des marchés et programmer les jours de vente ;	au niveau des groupements	nombre des marchés organisés et villages informés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13600	680	12920

	(ii) construire des marchés ;	au niveau des groupements	nombre des marchés construits	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	180000	9000	171000
	(iii) Sensibiliser la population pour leur participation aux travaux communautaires de construction et entretien des marchés ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iv) organiser les producteurs locaux pour l'écoulement groupés de leurs produits (agricoles, pastoraux, PFNL, etc...) et l'approvisionnement groupé en intrants et produits manufacturés de première nécessité,	au niveau des groupements	nombre des groupements ayant des organisations pour écoulement des produits et approvisionnement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(v) appuyer le petit commerce par les crédits ;	au niveau des groupements	nombre d'organisation d'approvisionnement et écoulement appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	54000	2700	51300
	(vi) Sensibiliser les opérateurs à venir investir dans la Chefferie de Mambasa ;	au niveau de la Chefferie	nombre de messages et de déplacements pour contacts avec les opérateurs économiques	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(vii) organiser la publication, le contrôle et la régulation de prix des produits au marché	au niveau de groupements	nombre des campagnes de publication et régulation des prix	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	Sous-total Marché-commerce										310600	15530	295070
Eau, hygiène et assainissement	(i) aménager des sources d'eau potable, des puits	au niveau des villages	nombre des sources et puits aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	102000	5100	96900
	(ii) aménager adduction d'eau à Nduye	au niveau de Nduye	une adduction réalisée	CLDC/Chefferie		X	X	X	X		15000	750	14250
	(iii) organiser des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et assainissement des parcelles et des villages ;	au niveau des villages	nombre des campagnes organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(iv) doter les villages des outils d'aménagement des toilettes et de sanitation des villages et cités ;	au niveau des groupements	nombre des villages dotés d'outils nécessaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750

	(v) organiser des travaux communautaires (salongo) hebdomadaires de sanitation des espaces publiques et d'assainissement individuel dans des parcelles	au niveau des villages	nombre de descente de suivi des travaux	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	Sous-total eau, hygiène et assainissement										202500	10125	192375
Education et alphabétisation	(i) construire les écoles ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	2040000	102000	1938000
	(ii) engager des cadres universitaires à la tête des institutions (directeurs et préfet) ;	au niveau des groupements	nombre de recrutements organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1500	75	1425
	(iii) introduire des écoles de conservation ;	au niveau de la Chefferie	nombre d'écoles organisant les options ayant trait à la conservation de la nature	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iv) réhabiliter les salles du centre d'alphabétisation et construire d'autres centres ;	au niveau des groupements	nombre des centres d'alphabétisation construits/réhabilités	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	100000	5000	95000
	(v) organiser des séminaires de recyclage des enseignants ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(vi) organiser l'octroi des bourses aux élèves brillants (instituer un fonds de bourses d'études) ;	au niveau des groupements	Nombre des bourses octroyées aux élèves	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	25000	1250	23750
	(vii) restructurer les comités des parents pour avoir à leurs tête des personnes incorruptibles ;	au niveau des groupements	nombre des réunions de restructuration des comités de parents tenues et suivies	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(viii) organiser la formation des responsables et chefs des établissements sur les normes de passation des marchés dans le recrutement ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(ix) contrôler l'inscription des tous les enfants à l'école chaque année ;	au niveau des villages	nombre des descentes de contrôle effectuées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(x) équiper les écoles en manuels et matériels scolaires ;	au niveau des groupements	nombre d'écoles appuyées en manuels et matériels scolaires	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	150000	7500	142500
	(xi) augmenter la rémunération des enseignants ;	au niveau des groupements	nombre d'enseignants pris en charge (complémentaire) par la Chefferie	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1620000	81000	1539000

	(xii) organiser des mutations des chefs et enseignants pour qu'ils ne soient pas des chefs coutumiers	au niveau des groupements	nombre de descentes de suivi des demandes de mutations	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	Sous-total Education alphabétisation										4067000	203350	3863650
Santé	(i) réhabiliter les structures médicales qui existent et les doter des matériels essentiels manquants ;	au niveau des groupements	nombre des structures médicales réhabilitées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	210000	10500	199500
	(ii) construire de nouvelles structures sanitaires et les doter des médicaments et équipements essentiels ;	dans les 9 groupements	nombre des nouvelles structures construites et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	315000	15750	299250
	(iii) appuyer l'ouverture des dépôts pharmaceutiques ;	dans les 9 groupements	nombre des groupements ayant des dépôts pharmaceutiques	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iv) équiper les structures médicales en équipements essentiels ;	dans les 9 groupements	nombre des structures médicales équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(v) organiser des ateliers de mise en place des système d'instauration et renforcement de la bonne gouvernance dans la gestion des biens et du fonctionnement des structures médicales ;	dans les 9 groupements	nombre d'ateliers organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(vi) engager des agents compétents (Docteurs) pour éviter trop de transferts ;	dans les 9 groupements	nombre de descentes de suivi des engagements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(vii) organiser des sessions de recyclage du personnel soignant ;	dans les 9 groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(viii) organiser des mutuelles de solidarité pour l'accès aux soins de santé de qualité ;	dans les 9 groupements	nombre des mutuelles de santé organisées et appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(ix) organiser des ateliers de restructuration des CODESA afin que ces derniers aient des responsables soucieux du développement local ;	dans les 9 groupements	nombre de descentes de suivi de la structuration des CODESA	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(x) augmenter le salaire des agents ;	dans les 9 groupements	nombre des agents de santé pris en charge (supplémentaire)	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	108000	5400	102600

	(xi) organiser la paye des dettes des centres de santé ;	dans les 9 groupements	nombre des dettes payées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(xii) organiser des campagne de lutte contre le VIH/SIDA et distribution des préservatifs	au niveau des villages	nombre des camapgnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	Sous-total Santé										858000	42900	815100
Habitation	(i) appuyer l'ouverture des dépôts (quincailleries) des tôles, ciments, fer à bétons, moules à briques ;	au niveau des groupements	nombre des groupements ayant des dépôts (quincailleries)	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(ii) former les membres des organisations locales à la production des briques, tuiles ;	au niveau des groupements	nombre de sessions de formations organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iii) organiser des mutuelles modèle d'épargne « likilimba » pour accès aux habitations décentes	au niveau des groupements	nombre des mutuelles modèle d'épargne pour habitations décentes appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	Sous-total Habitation										90000	4500	85500
Sport, culture et loisir	(i) construire des salles polyvalentes dans les cités de 9 groupements,	au niveau des groupements	nombre des salles polyvalentes construites	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	135000	6750	128250
	(ii) réhabiliter et construire les terrains de jeux (football, volleyball, basketball, etc) ;	au niveau des groupements	nombre des terrains de jeux aménagés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	36000	1800	34200
	(iii) équiper les clubs des joueurs en tenues et équipements sportifs,	au niveau des groupements	nombre des clubs équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	13500	675	12825
	(iv) organiser le sport business (organiser des compétitions payantes et connecter les clubs locaux à d'autres clubs de la province et du pays pour la promotion des clubs locaux et de leurs joueurs) ;	au niveau des groupements et de la Chefferie	nombre des compétitions livrées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100

	(v) équiper les groupes d'artistes (musiciens, groupes folkloriques intra et intertribaux, groupes de théâtres, etc) en instruments nécessaires et organiser des ballets ainsi que des compétitions payants et les connecter à d'autres groupes au niveau de la province, du pays et international ;	au niveau des groupements	nombre des groupes d'artistes équipés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(vi) réhabiliter et construire les mosquées, églises et équiper en instruments musicaux.	au niveau des groupements	nombre d'églises réhabilitées et équipées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	210000	10500	199500
	Sous-total Sport, culture et loisir										439500	21975	417525
Zonage et gestion du stock de carbone forestier	(i) appuyer les communautés locales dans la poursuite du zonage de la RFO et la démarcation physique des limites des zones ;	au niveau de la Chefferie	nombre des km des limites délimités physiquement	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	270000	13500	256500
	(ii) appuyer tous les groupements à l'aménagement de leurs terroirs et élaboration des plans d'aménagement et de gestion ;	au niveau des groupements	nombre des des groupements ayant des plans d'aménagements	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	0	0	0
	(iii) appuyer l'aménagement des pépinières villageoises des essences forestières et agroforestières ;	au niveau des villages	nombre des pépinières aménagées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	72000	3600	68400
	(iv) organiser des inventaires réguliers de carbone forestier et les monitoring de la biodiversité pour avoir régulièrement la situation sur l'état de la forêt;	au niveau des groupements	nombre d'inventaires de carbone organisés	CLDC/Chefferie		X				X	0	0	0
	(v) organiser des évaluations d'impact environnemental et social pour tous les projets d'exploitation des ressources naturelles, de construction ou réhabilitation des infrastructures socio-économiques et de valorisation du carbone forestier	au niveau des groupements		CLDC/Chefferie		X				X	0	0	0

	Sous-total Zonage et gestion du stock de carbone forestier										342000	17100	324900
Réduction de la part de l'énergie produite de manière non durable sur la déforestation	(i) faciliter l'approvisionnement en systèmes de panneaux solaires pour à la fois la lumière et autres usages courants ;	au niveau des 9 groupements	nombre des dépôts des panneaux ouverts	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	(ii) vulgariser l'utilisation des foyers améliorés ;	au niveau des groupements	nombre de foyers améliorés produits et distribués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) organiser les producteurs des braises et vulgariser les meules améliorer pour augmenter le rendement	au niveau des groupements	nombre des coopérative des producteurs de braises et de meules appuyées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	27000	1350	25650
	Sous-total Reforestation et reboisement										99000	4950	94050
Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	(i) organiser des campagnes de sensibilisation auprès des communautés de base ;	au niveau des villages	nombre des campagnes réalisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(ii) appuyer les communautés locales à s'organiser pour la surveillance des ressources fauniques et la lutte contre le braconnage ;	au niveau des villages	nombre des groupements organisés pour la surveillance et appuyés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	45000	2250	42750
	(iii) former les communautés de base sur les systèmes de surveillance des forêts ;	au niveau des groupements	nombre des sessions de formation organisées	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	18000	900	17100
	(iv) organiser des opérations mixtes FARDC et gardes de la RFO	au niveau de la Chefferie	nombre d'opérations organisés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	50000	2500	47500
	Sous-total lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique										131000	6550	124450
Sécurisation des forêts classées et les forêts des communautés locales	(i) appuyer la poursuite du processus de création de la réserve de Maitatu,			CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	0	0	0
	(ii) appuyer la démarcation physique des limites de la RFO et des zones agricoles et de chasse ;			CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	0	0	0
	(iii) appuyer les communautés de base dans la recherche des documents leur conférant la gestion des ressources forestières ;			CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	0	0	0

	(iv) doter les communautés de base des équipements de surveillance de la réserve de Maitatu et des autres forêts des communautés locales	au niveau des groupements	nombre des groupements dotés des équipements de surveillance de la forêts et de la réserve de Maitatu	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	105000	5250	99750
	Sous-total sécurisation des forêts classées et des forêts des communautés locales										105000	5250	99750
Fonctionnement de la Chefferie et des Etds	(i) Dépenses personnel	de la Chefferie des Etds	Nombre du personnel de l'ETD et Etd payés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	295984	14799,2	281184,8
	(ii) Biens et matériels	de la Chefferie des Etds	Nombre des matériels et équipements achetés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	1544167	77208,4	1466959
	(iii) Dépenses de prestations	de la Chefferie des Etds	nombre des dépenses des prestations effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	157750	7887,5	149862,5
	(iv) Transfert et interventions	de la Chefferie des Etds	Nombre de transferts interventions effectués	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	23334	1166,7	22167,3
	(v) Divers	de la Chefferie des Etds	Nombre de frais divers supportés	CLDC/Chefferie		X	X	X	X	X	202124	10106,2	192017,8
	Sous-total fonctionnement										2223359	111168	2112191
	TOTAL GENERAL POUR 5 ANS										17774459	888723	16885736

b) Planning annuel des activités

Un certain nombre d'activités du PLD doivent être réalisées chaque année aussi bien par les structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) et les autres parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention respectifs pour la mise en œuvre du PDL de la Chefferie des Walese-Karo. Les intervenants devront se regrouper autour de leurs points focaux des axes stratégiques respectifs pour établir leur programme et procédure d'activités par axe en utilisant le modèle du diagramme de GANT illustré par le tableau 165. Ces programmes de l'année n+1 doivent être présentés à la coordination de la plateforme pour compilation en octobre de l'année n. De la compilation va ressortir un Plan de Travail Annuel (PTA) de la Chefferie des Walese Karo.

Tableau 165: modèle de présentation des programmes et procédures d'activités par les points focaux, plateforme et CLDC

Activités	Lieu (zone)	Résultats attendus	Indicateurs	Moyens de vérifications	Responsable	Période d'exécution (mois)												Coût	observation
A																			
A1																			
A2																			
B																			
B1																			

Mto (2008)

31.2.11. Dépenses et recettes prévisionnelles

a) Procédure d'élaboration du budget

PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

Le budget prévisionnel sera formulé par le CLDC avec assistance de la plateforme en séance tenante sur la base des recettes prévisionnelles, des réserves financières de l'année précédente et des dépenses à réaliser au cours de l'année concernée. Le budget à élaborer sera annuel et divisé en tranches trimestrielles pour en faciliter le contrôle de l'exécution. Son élaboration est de la responsabilité des membres du staff CLDC et de la plateforme en présence de la coordination plateforme réseau. Le projet de budget ainsi élaboré est ensuite soumis à l'Assemblée Générale du CLDC, CIVDC et plateforme pour adoption. Le budget annuel doit être adopté au plus tard le 31 janvier de l'année suivante et la version finale transmise à la coordination plateforme réseau et à l'administration du territoire pour être entérinées.

b) Financement du Plan de Développement Local

La réalisation de ce PDL nécessite des coups de pouce les premières années et cela à temps opportun. Pour le reste d'années d'aménagement et de gestion l'essentiel des activités d'aménagement et de développement communautaire sera financé par les recettes attribuées au Fond d'Aménagement Forestier (FAF) et au Fond de Développement des Villages (FDV). Il est donc attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

31.3. Mesures de mise en œuvre du PDL de la Chefferie de Walese-Karo

31.3.1. Suivi et évaluation du PDL

a) Dispositif de suivi

Le suivi et évaluation du PDL se fera à plusieurs niveaux, à savoir : (i) au niveau de chaque axe stratégique en associant le CLDC/COBA, (ii) au niveau de la plateforme en associant les points focaux des axes stratégiques et la coordination des plateforme du territoire de Mambasa, (iii) avec les ONG partenaires d'appui, la coordination des plateformes, différents ministères et experts extérieurs pour suivre et évaluer la durabilité socio-économique et écologique de la mise en œuvre du PDL de la Chefferie.

b) Suivi au niveau de chaque axe stratégique

Les intervenants de chaque axe stratégique devront, à la lumière de la formation sur les suivi et évaluation, développer des critères et indicateurs de suivi et évaluation répondant à la fois aux objectifs de développement que de conservation. Ces critères et indicateurs doivent converger vers les critères et indicateurs globaux de développement et de conservation. Ces critères et indicateurs devront être partagés avec le CLDC/COBA et la plateforme.

c) Suivi et évaluation par la plateforme

Les principaux éléments du dispositif de suivi par la plateforme et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa sont :

- le plan opérationnel annuel développé : en octobre de l'année a, chaque axe stratégique devra fournir le plan de travail avec budget de l'année a+1, tiré du PDL des Walese-Karo. La plateforme pourra rédiger le plan opérationnel qui sera soumis aux points focaux et à l'administration locale (Chefferie et territoire) ;

- les structures de suivi mises en place, formées et opérationnelles dans chaque axe stratégique ;
- le plan de travail, les fiches de suivi, rapport de suivi et évaluation dans chaque axe stratégique ;
- le rapport annuel d'activités par axe stratégique et rapport global ;
- les rapports des réunions mensuelles par axe stratégique sur le « qui fait quoi et où ».

d) Suivi et évaluation de la durabilité socio-économique et écologique de la Chefferie

En se référant aux critères et indicateurs de gestion durables des forêts définis par le Programme de Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et la FAO en 1995, des outils à utiliser pour la collecte de différentes données seront élaborés et des formations concernant leur utilisation seront dispensées aux différents intervenants par les ONG d'appui en collaboration avec les différents ministères et la coordination des plateformes du territoire de Mambasa. Le tableau suivant présente les critères et indicateurs de suivi qui seront enrichis.

Tableau 166: critères et indicateurs de gestion durable des ressources naturelles à suivre dans la Chefferie des Walese-Karo

Critères	Indicateurs	Périodicité	Acteurs	Méthodes de suivi
Maintien et amélioration de la diversité biologique	<u>Diversité des espèces</u> -nombre d'espèces ligneuses et animales inventoriées ; -les populations des espèces floristiques et fauniques restaurées et stabilisées ; -la diversité des espèces floristiques et fauniques maintenue	5 ans	WCS/ Ministère de l'environnement	Inventaire
Maintien de la santé, de la vitalité et de l'intégrité des écosystèmes	<u>Superficie de la forêt modifiée</u> -superficies en dégradation continue ; -superficies des trous à l'intérieur de la forêt ; -état sanitaire de la forêt ; -nombre d'ha restaurés	5 ans	WCS/CLD C Ministère de l'environnement	Cartographie inventaire
Conservation et amélioration des ressources forestières, incluant leur contribution aux cycles planétaire du carbone	<u>Quantité de dioxyde de carbone séquestré par la forêt</u> -stock de carbone dans la biomasse située au niveau de la forêt	5ans	WCS	Inventaire
Maintien et amélioration des fonctions de production de la forêt	<u>Production potentielle</u> -volumes totaux de bois sur pied ; -densité moyenne des pieds ; -liste des espèces d'arbres ; -listes des PFNL récoltés ; -liste des espèces de poissons ; -fertilité du sol (bilan humique) - liste et effectifs des espèces de faune ; -superficie restaurée	5 ans	WCS/CLD C/inspection AGRIPEL	Inventaire forestier Inventaire faunique Études pédologiques Rapports d'activités des axes
	<u>Exploitation de produits de la forêt</u> -quantité de bois prélevé par parcelle et bloc de coupe programmée ; -quantités de miel récoltées ; -quantités de PFNL récoltées ;	Annuel	Plateforme /axes stratégiques	Rapports d'activités des axes et du CLDC

	-capture de poissons ; -niveaux des rendements des cultures -quantités de faune abattues ;		concernés/ CLDC	
Maintien et amélioration des bénéfices et avantages socio-économiques de la forêt	<u>Retombées financières et économiques de la mise en œuvre du PDL</u> -valeur totale du bois et des PFNL exploités ; -montant total des autres recettes générées par la forêt ; -montant total des taxes et contribution versées à l'Etat ; -montant total versé aux responsables coutumiers ; -niveau de revenu de ménages ; -recettes des comités GCRN ; -montant total de fond de développement villageois versé ; -part des recettes versée au FAF ; -investissements liés à l'aménagement de la forêt (liste des infrastructures et coûts y afférents) ; -nombre d'emplois créés dans le terroir que dans les centres environnants ; -bénéfices liés à l'aménagement de la forêt obtenus par les COBA ;	Annuel	CLDC/plat eforme/axe stratégique s/Administration publique Consultant (évaluation externe)	Rapport d'activités des CLDC et des axes stratégiques Rapport d'évaluation externe
	-niveau de contribution de la GCRN à la santé et nutrition, à la diminution du nombre de personnes souffrant des MST et mourant de SIDA, à la sécurité alimentaire et livelihoods, au genre et droits humains, à la scolarisation des enfants et alphabétisation, à la gestion des conflits, à la gouvernance et la démocratie au niveau local	10 ans	Consultant (évaluation externe)	Rapport du CLDC Rapport d'évaluation externe

Source : adapté de MEVC, 2002 par Mto (2009).

31.3.2. Procédure d'adoption et de revision du PDL

Ce plan de développement local (PDL est élaboré pour une durée de 15 ans correspondant à la vision (rêve) adoptée. La dynamique des besoins de développement socio-économique, des ressources naturelles en général, et forestières en particulier, n'étant pas bien maîtrisée, il est recommandé la révision de ce PDL chaque cinq (5) ans. Au cours de cette mise à jour du PDL, des modifications peuvent être apportées, sur base des résultats de suivi et évaluation de sa mise en œuvre. Ces modifications peuvent porter sur les quotas des espèces tant floristiques que fauniques à prélever annuellement, les modèles d'exploitations et d'organisation sociale à adopter.

Quatrième partie : VISION, PLAN COMPILE ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN POUR LE TERRITOIRE DE MAMBASA

XXIV. Vision commune pour le territoire de Mambasa

Un territoire paisible où les habitants satisfont à leurs besoins primaires grâce à la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles.

XXV. Récapitulatif des axes stratégiques pour le développement local

En se référant au Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté nouvelle génération (DSCRPII) et au programme du Gouvernement et des problèmes identifiés sur terrain, les parties prenantes des ETD du territoire de Mambasa ont classé les actions envisagées suivants les axes stratégiques suivantes :

PDL des ETD du Territoire de Mambasa élaboré sous la conduite de Wells MTO WA SOKYE de BUCODAC, Consultant Individuel dans le cadre du Projet PPRGIM/WCS/CN-REDD et financé par la BAD/CBFF, 2015 (Tél. +243810616175/+243994388296, Courriel : wellsmt@gmail.com)

Pilier I : Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;

- a) Axe 1 : Renforcement de la décentralisation
- b) Axe 2 : Renforcement de la gouvernance
- c) Axe 3 : Consolidation de la paix

Pilier II : Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;

- d) Axe 4 : Développement des industries et artisanat
- e) Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales
- f) Axe 6 : Agriculture
- g) Axe 7 : Elevage
- h) Axe 8 : Pisciculture et pêche
- i) Axe 9 : Exploitation minière
- j) Axe 10 : Exploitation forestière
- k) Axe 11 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+
- l) Axe 12 : Chasse
- m) Axe 13 : Energie électrique
- n) Axe 14 : Routes
- o) Axe 15 : Aéroports
- p) Axe 16 : Marché-commerce

Pilier III : Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;

- q) Axe 17 : Eau
- r) Axe 18 : Education
- s) Axe 19 : Santé
- t) Axe 20 : Habitat
- u) Axe 21 : Hygiène et Assainissement
- v) Axe 22 : Sport, loisir et culture

Pilier IV : Protection de l'environnement et lutte contre les changements climatiques

- w) Axe 23 : Zonage et gestion du stock de carbone forestier
- x) Axe 24 : Reforestation et reboisement
- y) Axe 25 : Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique
- z) Axe 26 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires

Il s'ajoute à ces axes le fonctionnement de l'ETD.

- aa) Axe 27 : Fonctionnement de la Chefferie et des ETd

Bien entendu, il y a des regroupements d'actions dans certains axes et dissociations selon les objectifs visés partant des réalités locales, les entendements et la compréhension des concepts au niveau local.

XXVI. Plan d'investissement compilé pour le territoire de Mambasa

26.1. Rubriques budgétaires et dépenses prévisionnelles pour 5 ans

Pour le développement socio-économique et écologique du territoire de Mambasa, 26 axes stratégiques d'intervention ont été retenus par toutes les parties prenantes des ETD de ce territoire. A ces axes s'ajoute le fonctionnement de la plateforme et des structures de gouvernance (CLDC, CIVDC et CVDC/COBA) avec qui ils constituent les 27 rubriques

retenues pour la tenue de la comptabilité générale des ETDs et le suivi-évaluation et audit par l'Administration du territoire. Ces rubriques budgétaires ainsi que le montant des dépenses prévisionnelles de 5 premières années de mise en œuvre du PDL sont données dans le tableau suivant.

Tableau 167: synthèse des dépenses prévisionnelles pour les premières années de mise en oeuvre du PDL des ETD du territoire de Mambasa (en \$US)

Piliers de la RDC	Axes stratégiques	ETD du Territoire de Mambasa							Total par axe	%	Rubriques Budétaires
		Babila Babombi	Babila Bakwanza	Bandaka	Bombo	Mambasa	Walese-Dese	Walese-Karo			
Pilier I : Renforcement de la gouvernance, décentralisation et consolidation de la paix ;	Axe 1 : Renforcement de la décentralisation	2041600	643000	1242042	501772	469000	270000	590500	5757914	5,88	110
	Axe 2 : Renforcement de la gouvernance	193600	225000	96100	224300	326000	55800	272000	1392800	1,42	120
	Axe 3 : Consolidation de la paix	1562000	82000	97200	1318900	262500	99000	179500	3601100	3,68	130
	Sous-Total	3797200	950000	1435342	2044972	1057500	424800	1042000	10751814	10,98	100
Pilier II : Diversification de l'économie, croissance et promotion de l'emploi ;	Axe 4 : Développement des industries et artisanat	394000	225000	300000	220000	197500	90000	199000	1625500	1,66	210
	Axe 5 : Financement des activités entrepreneuriales	320000	82000	125600	79600	67200	52500	170500	897400	0,92	220
	Axe 6 : Agriculture et élevage	727300	654000	237500	385200	318000	167400	376000	2865400	2,93	230
	Axe 7 : Elevage et pêche	154000		199500	251700	243000	141400	196500	1186100	1,21	240
	Axe 8 : Pisciculture et pêche								0	0,00	250
	Axe 9 : Exploitation minière	168000	40500	151600		129000		94500	583600	0,60	260
	Axe 10 : Exploitation forestière	152000	174000	168000		147000		270000	911000	0,93	270
	Axe 11 : Gestion communautaire des ressources naturelles, tourisme et la REDD+	1465000	592000	688572	133000	285000		1109000	4272572	4,36	280
	Axe 12 : Chasse	70250	70250			145000		129000	414500	0,42	290
	Axe 13 : Energie électrique	2247000	71000	1524500	300000	220000	45000	552000	4959500	5,07	2110
	Axe 14 : Routes et aéroports	10228589	292130	1503600	2264800	1574576	2171400	4768000	22803095	23,29	2120
	Axe 15 : Aéroports								0	0,00	2130
	Axe 16 : Marché-commerce	240100	79800	172100	85800	70500	50400	310600	1009300	1,03	2140
	Sous-Total	16166239	2280680	5070972	3720100	3396776	2718100	8175100	41527967	42,42	200
Pilier III : Amélioration de l'accès aux services sociaux essentiels et renforcement du capital humain ;	Axe 17 : Eau, hygiène et assainissement	651000	723000	109600	152900	672500	52200	202500	2563700	2,62	310
	Axe 18 : Education	4360000	346000	1656500	2411427	2132000	490000	4067000	15462927	15,79	320
	Axe 19 : Santé	953400	375000	364600	673000	934000	145000	858000	4303000	4,40	330
	Axe 20 : Habitat	85600	246000	85600	136000	72000	79200	90000	794400	0,81	340
	Axe 21 : Hygiène et Assainissement								0	0,00	350
	Axe 22 : Sport, loisir et culture	696000	264000	237000	320000	321000	120000	439500	2397500	2,45	360
	Sous-Total	6746000	1954000	2453300	3693327	4131500	886400	5657000	25521527	26,07	300
Pilier IV : Protection de l'environnement et lutte	Axe 23 : Zonage et gestion du stock de carbone forestier, reboisement et	421000	188000	301000		180500	219000	342000	1651500	1,69	410

contre les changements climatiques	biodiversité										
	Axe 24 : Reforestation et reboisement, réduction des énergies non renouvelables	102800		62900		57000		99000	321700	0,33	420
	Axe 25 : Lutte contre le braconnage et la perte de la biodiversité faunique	357600		246500		156000	50000	131000	941100	0,96	430
	Axe 26 : Sécurisation des forêts classées et forêts communautaires	398600	24000	352200	620000	124700		105000	1624500	1,66	440
	Sous-Total	1280000	212000	962600	620000	518200	269000	677000	4538800	4,64	400
Fonctionnement	Axe 27: Fonctionnement	2223359	2223359	2223359	2223359	2223359	2223359	2223359	15563513	15,90	500
	TOTAL GENERAL SUR 5 ANS	30212798	7620039	12145573	12301758	11327335	6521659	17774459	97903621	100,00	

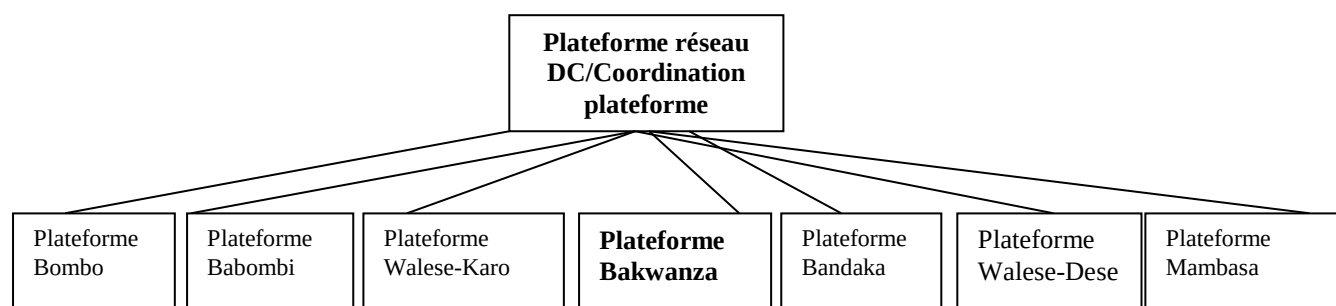
XXVII. Mécanisme de supervision, suivi et contrôle par l'Administration du territoire et la coordination des plateformes

27.1. Organigramme de la plateforme/coordination

La mise en œuvre du présent Plan de Développement Local sera pilotée par la plateforme de développement et de Conservation (PDC) du territoire de Mambasa. Celle-ci est une structure de concertation, coordination et harmonisation qui pilote les activités de Développement et de Conservation du territoire de Mambasa et en assure le suivi et évaluation. Elle intègre tous les intervenants du territoire de Mambasa, notamment l'Etat (représenté par les chefs des localités, le Chef de groupement, le Chef de collectivité, l'Administrateur du territoire avec ses techniques dont les services d'Environnement, Conservation de la Nature, Eaux et Forêts, d'Agriculture, Pêche et Elevage, Développement Durable et autres), la société civile (confessions religieuses, leaders d'opinions, associations locales,...), le Comité Local de Développement et de Conservation (CLDC)/COBA, les secteurs privés (exploitants de bois, agro-éleveurs, chasseurs, pêcheurs, commerçants...) et les ONG internationales d'appui.

Une gestion durable et participative des ressources naturelles est attendue grâce au partage des rôles et responsabilités entre les parties prenantes (voir charte des responsabilités en annexe), mais aussi à travers une structure regroupant les parties prenantes selon leurs axes stratégiques d'intervention comme illustré par la figure suivante :

Figure 13. Organigramme de la plateforme du territoire



Axe1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Axe6	Axe	Axe 7	Axe 8	Etc.

XXVIII. Financement du plan de développement local des ETD du territoire de Mambasa

Conformément à l'article 105 de la Loi n° 08-016 du 07 octobre 2008, portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées, et une contribution à la mise en œuvre d'une administration de proximité au service du développement, les ressources financières d'une ETD (Ville, Commune, Secteur et Chefferie) comprennent :

- ☞ les ressources propres (l'impôt local, les recettes de participation, les taxes locales et autres droits locaux) ;
- ☞ les ressources provenant des recettes à caractère national (les ETD ont droit à 40 % de la part des recettes à caractère national allouées aux Provinces. La répartition de ces ressources entre les ETD qui composent la Province est fonction des critères de capacité de production, de la superficie et de la population) ;
- ☞ les ressources de la caisse nationale de péréquation ;
- ☞ les ressources exceptionnelles (l'emprunt intérieur, les dons et legs).

Etant donné que toutes ces ressources ne sont pas encore maîtrisées faute de coordination, concertation et intégration des actions et surtout d'une planification préalable et d'un aménagement et planification de la gestion des terroirs des chefferies, il est trop tôt d'estimer ou déterminer les recettes prévisionnelles. Les recettes actuellement enregistrées au niveau des ETD sont des recettes courantes (recettes à caractère nationale allouées aux ETD, recettes d'intérêt commun), les recettes rémunératoires, et les recettes fiscales dont montant prévisionnel global le plus élevé des ETD du territoire de Mambasa était de 81.778.000FC (soit 88.889 US) (Chefferie des Babila Babombi, en 2014) (voir les extraits des prévisions des recettes et dépenses en annexe 6). Ceci ne veut pas dire qu'en 2014, les interventions des différents intervenants.

A cette effet, il est attendu que les coûts des premières années de la mise en œuvre de ce PDL soient supportés à 95% par le financement externe. A cet effet, le CLDC, la plateforme avec le soutien des membres du consortium PPRGIM/CN-REDD, CAFEC landscape Ituri-Epulu-Aru envisagent solliciter des financements externes sur base de propositions de projets. A ce titre, il convient de prospecter au niveau du programme Small grants CARPE, l'IUCN, la BAD, le PNUD, BM, Kfw, UNICEF, FAO, USAID, Union Européenne, DFID, CTB, Jumelages, Fondations...

D'autres bailleurs de fonds comme l'Union Européenne, la Banque Mondiale et l'USAID pourront aussi être approchées.

Conclusion

La mission de conduite de l'élaboration d'un Plan de Développement Local des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) du Territoire de Mambasa a été réalisée dans la vision de contribuer à la politique de décentralisation que la République de Démocratique du Congo a choisie comme mode gestion des affaires publiques et de la gouvernance des ressources naturelles. En effet, pour mener à bon port cette politique, il est impérieux que les provinces

et les ETD disposent des capacités de gestion de proximité et de développement local dont est tributaire le processus de Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégénération des forêts (REDD+) dans lequel la RDC s'est par ailleurs engagée. Ce développement local passe par une diversification de l'économie qui devra diminuer la charge sur les ressources naturelles. Ainsi, l'instauration de la planification locale est une nécessité au regard de grands défis à relever tant pour la réussite du processus REDD+ que pour le décollage socio-économique de la population.

La mission a été conduite par Monsieur Wells MTO WA SOKYE qui a été désigné comme consultant individuel et qui a piloté une série de campagnes de conscientisation et mobilisation des communautés, et de collecte et centralisation des données en vue de l'élaboration du plan de développement local des ETD du Territoire de Mambasa en suivant les étapes suivantes :

- la conceptualisation des TdR ;
- la constitution et la mise en œuvre des dispositifs institutionnels ;
- le cadrage et campagne de communication ;
- la capacitation de parties prenante et études de base ;
- le diagnostic et planification participative ;
- l'élaboration du plan de développement local ;
- la validation du plan de développement local.

Dans la conduite de ce processus, il a été remarqué un écart sur terrain en ce qui concerne le nombre des groupements par rapport à ce qui était prévu. En réalité, le nombre de groupements s'élève à 34 au lieu de 32 initialement connus pour le Territoire de Mambasa.

La mission a connue des difficultés d'ordre logistique suite à l'insuffisance des moyens financiers pour couvrir tout le territoire, à l'impraticabilité des routes mais aussi d'ordre sécuritaire, ce qui a énormément attardé le processus. Il est très difficile de se déplacer dans certaines entités du territoire de Mambasa suite à l'état des routes et à l'insécurité et surtout si les moyens ne permettent pas la répartition des axes ou zones aux équipes. Pour pouvoir arriver à récolter des éléments qui sont intégrés dans ce plan, la mission a dû combiner des phases du processus.

Conformément aux objectifs de la mission, les résultats suivants ont été atteints :

- une note conceptuelle d'approche méthodologique du processus de planification a été dressée avec une feuille de route clairement définie ;
- des documents d'indicateurs d'organisation institutionnelle, c'est-à-dire de mise en place des structures de gouvernance (Comités villageois de Développement et Conservation au niveau des villages, les Comités Inter-villageois de Développement et de Conservation au niveau des groupements et des Comités Locaux de Développement et de Conservation au niveau des Chefferies. La plateforme de concertation avec une coordination ayant déjà été mise en place au niveau du territoire) ont été produits, signés et validés par les autorités des Chefferies ;
- la monographie des Chefferies donnant leurs cartographies socio-économiques a été produite et intégrées au plan de développement local ;
- Toutes les parties prenantes ont été informées, formées et impliquées lors du processus ;

- Des outils de suivi-évaluation de résultats par rapport à chaque axe d'activités et par rapport aux impacts socio-économiques et environnementaux ont été élaborés testés et validés ;
- Un plan de développement local pour chaque ETD a été élaboré, validé par les parties prenantes et les autorités compétentes.

La situation du territoire de Mambasa est très médiocre sur le plan de développement socio-économique alors qu'il regorge une large gamme des ressources naturelles abondantes qui sont entrain d'être exploitées de manière anarchiques et illégale, sans retombées positives significatives au niveau local. Plusieurs groupements sont enclavés, n'ont pas d'infrastructures sanitaires, pas d'infrastructures scolaires, pas de marché et les habitants vivent dans des conditions très précaires (d'extrême pauvreté). Le territoire connaît actuellement une situation d'insécurité perpétrée par les milices et les braconniers, mais aussi des cas des conflits divers. L'exploitation de ressources naturelles étant la première des causes racines de cette situation d'insécurité qui ne fait que s'amplifier. Malgré quelques efforts de zonage fournis par les partenaires du consortium CARPE/CAFEC qui sont observés de manière presque passive par les autorités des ETD et des ETd, les ETD du territoire de Mambasa ne sont pas encore du tout aménagées. Ceci laisse encore très diffuse la responsabilité quant à la gestion des ressources naturelles de ce territoire qui enrichit plus les autres à sont détriment. Les ETD fonctionnent sans plan de développement local, seulement sur base des nomenclatures des taxes et des prévisions budgétaires qui ne couvrent que les dépenses de fonctionnement des bureaux des Chefferies (dépenses du personnel du bureau de la Chefferie, biens et matériels de la Chefferie, dépenses de prestation et transfert et interventions) et ceci de manière moins substantielle (très peu consistante). Il n'existe presque pas de dépenses d'investissement et construction couvertes par les prévisions budgétaires actuelles des ETD du territoire de Mambasa. Ceci étant, les ETD observent de façon imprévisible et sans contrôle les actions des intervenants, au lieu d'être les premières responsables et initiatrices ou maîtres d'ouvrages des interventions de développement, de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique qui se réalisent au niveau local, et cela faute d'outils de base (plans de développement local). La confiance entre l'administration et les administrés diminuent de plus en plus étant donné que ceux-ci ne participent pas à la gestion de la chose publique.

Devant cette situation, au lieu d'intervenir de manière isolée (parsemée/dispersée), il serait mieux d'initier des actions en appui à ces PDL des ETD du territoire de Mambasa et les exécuter de manière coordonnée, intégrée et systémique afin d'induire des changements escomptés notables, mesurables et durables au niveau local.

Bibliographie

1. Anonyme (2007). Rapport des diagnostics villageois en territoire de Mambasa. Inédit. PNUD, RDC.
2. DARBON, D. (2003). « Réformer ou reformer les Administrations projetées des Afriques ? Entre routine anti politique et ingénierie politique contextuelle » in *Revue française d'Administration Publique*, n° 105/106, 2003, p. 136.

3. KABUYA, C. (1996). Conflits de l'Est du Zaïre, repères et enjeux, Kinshasa, éd. SECCO, 1996, p. 121.
4. METENA, S.-P. (2008) « Des Entités territoriales décentralisées(ETD), qu'est ce à dire et pour quoi ? Une exégèse de la loi n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces » in *Congo-Afrique*, n° 433, mars 2009, pp. 187-202.
5. Molima J. (2007). Couverture médiatique d'une zone de conflit armé : cas de la Radio Okapi en Ituri (RDC). Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication. http://www.memoireonline.com/02/09/1939/m_LA-COUVERTURE-MEDIATIQUE-DUNE-ZONE-DE-CONFLIT-ARME--Cas-de-la-Radio-Okapi-en-Ituri-RDC3.html consulté le 25 août 2015.
6. Mongo E., Nkoy A., Puijenbroek J. (2009). Conflits fanciers en Ituri. Poids du passé et défis pour l'avenir de la paix. Inédit. IKV Pax Christi (Utrecht-Pays Bas).
7. Mto W. (2008), *Rapport des activités de gestion communautaire des ressources naturelles dans la zone Bakwanza*, inédit. PACT Congo (Kinshasa);
8. Mto W. (2009), *Rapport de l'étude socio-économique et des filières porteuses du terroir Bakwanza*. inédit. PACT Congo (Kinshasa) ;
9. Nkole E.D. (2007), exploitation des bois, paradoxe de la pauvreté et conflits dans le territoire de Mambasa (Ituri-Nord-Est de la RDC), IKV PAX CHRISTI (Pays Bas)
10. Pamani (2008), Ituri-Epulu-Aru Landscape Map, WCS Transverse Universel de Mercator
11. Puijenbroek J. (2014). L'analyse de conflit et évaluation de besoin effectuée dans le cadre de l'opérationnalisation de la deuxième phase du STAREC/ISSSS dans les territoires de Mambasa et Bafwasende. Inédit. PAX (Utrecht Pays-Bas).
12. Ruf R. <http://www.congo-tourisme.org/visiter-la-rdc/province-orientale/> consulté le 25 août 2015
13. Sankiana G. (2015). Rapport des études et enquêtes socio-économiques pour la mise en œuvre du projet REDD géographiquement intégré de Mambasa. Inédit. WCS-RDC (Mambasa).
14. Sys C. (1960). *Carte des sols et de la végétation du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, Notice explicative de la carte des sols du Congo Belge et du Ruanda- Urundi*. Bruxelles : INEAC
15. UCOP (2006), *Rapport Final - Vol 1 Routes*, PUSPRES – EES (Kinshasa)

Annexes

Annexe1 :

Annexe 1: les Procès verbaux de Validation des PDL des ETD de Mambasa par les parties prenantes

Annexe 2: Constitutions comités Locaux de Développement et des Conservation (CLDC)

Annexe 6 : VENTILATION DES RECETTES ET DES DEPENCES DE LA CHEFFERIE DE BABILA BABOMBI POUR L'EXERCICE 2014

IMPUTATION		RUBRIQUES BUDGETAIRES	BUDGET 2013	REALISATIONS	PREVISIONS 2014
ART	PARA				
		1. BUDGET GENERAL	88.155.700FC		81.788.000FC
		RECETTES COURANTES	88.155.700FC	30.459.200FC	81.788.000FC
		SOLDE DU 30/06/2013			
		A. RECETTES CARACTERES NATIONAL ALLOUES A L'ETD	-	-	
		B. RECETES D'INTERET COMMUN	-	-	
		2. RECETTES REMUNERATOIRES			
742	3.325	Taxes sur étalage aux marchés publics	3.884.500FC	272.500FC	3.500.000FC
742	1.401	Taxes sur étalage des minerais et matières premières précieuses OR dans le mini marché public	2.4000.000FC	-	2.500.000FC
742	3.395	Taxes sur acte d'état civil	3.184.400FC	944.000FC	3.615.000FC
742	9.910	Frais de justice et de procédure devant les tribunaux	2.080.000FC	346.000FC	-
743	2.001	Amande et confiscation prononcées	6.550.000FC	782.000FC	48.000FC
742	326	Taxe sur abattage et entrés des bétails	330.000FC	819.200FC	1.198.000FC
		3. RECETTES FISCALES	18.428.900FC	3.263.700FC	11.293.000FC
714	211	Taxes sur attestation tenant lieu de plaque vélo	2.000.000FC	892.000FC	1.050.000FC
714	5.111	Taxes sur numérotation des cases	5.000.000FC	-	2.500.000FC
711	2901	Taxes sur contribution personnel minimum	20.220.000FC	-	35.000.000FC
742	241	Taxes uniques d'établissement des activités commerciales	10.497.800FC	7.855.900FC	9.700.000FC
741	471	Taxes sur activité du secteur touristique	1.704.000FC	1.720.200FC	1.345.000FC
741	549	Taxes sur assainissement du par les asines et industrie à l'origine de	1.582.400FC	1.200.000FC	1.520.000FC

		pollution			
741	532	Taxes activités secteur forestier	4.018.000FC	11/044.500FC	6.560.000FC
714	526	Taxes sur activités du secteur santé publique	1.269.600FC	1.373.400FC	1.360.000FC
441	519	Taxes sur activités du secteur énergétique et hydrocarbure	276.000FC	419.000FC	480.000FC
714	521	Taxes sur activités du secteur foncier	12.440.000FC	2.231.000FC	9.000.000FC
741	1402	Taxes sur activités du secteur minier	2.466.000FC	1.362.000FC	1.000.000FC
714	555	Taxes sur activités du secteur terrestre et voie de communication	1.776.000FC	200.500FC	670.000FC
00	00	1. Recettes accidentelles	92.000FC	-	300.000FC
TOTAUX			88.155.700FC	30.459.200FC	81.778.000FC